



HAL
open science

Ironique... Vous avez dit ironique ? : analyse des énoncés catégorisés métadiscursivement comme ironiques dans un corpus théâtral et un corpus journalistique

Elodie Baklouti

► To cite this version:

Elodie Baklouti. Ironique... Vous avez dit ironique ? : analyse des énoncés catégorisés métadiscursivement comme ironiques dans un corpus théâtral et un corpus journalistique. Linguistique. Université Paul Valéry - Montpellier III, 2015. Français. NNT : 2015MON30058 . tel-01320144

HAL Id: tel-01320144

<https://theses.hal.science/tel-01320144>

Submitted on 23 May 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur

Délivré par **UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY –
MONTPELLIER III**

Préparée au sein de l'école doctorale 58
LANGUES, LITTÉRATURES, CULTURES, CIVILISATIONS
Et de l'unité de recherche Praxiling,
UMR 52 67 CNRS

Spécialité : **Sciences du Langage**

Présentée par **Élodie Baklouti**

***Ironique... Vous avez dit ironique ? Analyse
des énoncés catégorisés métadiscursivement
comme ironiques dans un corpus théâtral et
un corpus journalistique***

TOME I

Soutenue le 2 décembre 2015 devant le jury composé de

Jacques BRES, Professeur, Université Montpellier III
Laurent PERRIN, Professeur, Université de Paris-Est Créteil
Geneviève SALVAN, Professeure, Université de Nice Sophia Antipolis
Agnès STEUCKARDT, Professeure, Université Montpellier III

Directeur de thèse
Rapporteur
Rapporteur
Examineur

RÉSUMÉ EN FRANÇAIS

Cette thèse s'intéresse aux énoncés catégorisés métadiscursivement comme ironiques par le dramaturge dans les didascalies et par l'instance journalistique dans la presse écrite. Par la sélection du corpus sur la base des métadiscours, nous tentons de nous départir d'une démarche fondée sur des critères subjectifs et, partant, d'une définition pré-construite de l'ironie. Il s'agit de déterminer les sens que les locuteurs-scripteurs attachent à ces termes afin de dresser un portrait prototypique voire plusieurs portraits récurrents de l'ironie, et d'envisager, dans un second temps, une comparaison entre les deux genres étudiés. On analyse ainsi le processus de production de sens en recherchant les éléments qui ont conduit, dans tel ou tel contexte, le locuteur à caractériser l'énoncé comme ironique. Nous entendons démontrer que l'ironie est une, malgré sa complexité apparente : elle consiste en une forme de moquerie qui passe par une attaque indirecte. Nous analysons ainsi les différents éléments mis en avant par les diverses conceptions existantes de l'ironie (écho, feintise, antiphrase, implicite...) comme des procédés par lesquels s'exerce la moquerie, qui peuvent selon les cas se combiner ou se réaliser isolément.

TITRE EN ANGLAIS

Ironique... vous avez dit ironique? Analysis of utterances metadiscursively categorized as ironic in a theatrical corpus and a journalistic corpus

RÉSUMÉ EN ANGLAIS

This thesis is concerned with utterances metadiscursively categorized as ironic by playwright in the stage directions, and by the journalistic authority in the press, in order to enter an approach untied from subjective criteria and, consequently, liberated from a predefined conception of irony. This is to determine meaning that speakers-writers attach to these terms in order to develop a prototypical portrait or several portraits recurring of irony by comparative study of two above textual genres. Thus, we study the process of meaning production by searching for information that led, in a particular context, speaker to characterize his statement as ironic. We intend to demonstrate that irony is one, despite its apparent complexity: it is a form of mockery that goes through an indirect attack. We analyze different elements, highlighted by various existing conceptions of irony (echo, pretense, antiphrasis, implicit ...), as processes by which mockery is exerted, which can be combined with each other or achieve alone.

MOTS-CLÉS EN FRANÇAIS : ironie, métadiscours, didascalie, presse, moquerie

MOTS-CLÉS EN ANGLAIS : irony, metadiscourse, stage directions, press, mockery

Quand tous les invités furent partis, Mme Verdurin dit à son mari :

— As-tu remarqué comme Swann a ri d'un rire niais quand nous avons parlé de Mme La Trémoïlle ?

Elle avait remarqué que devant ce nom Swann et Forcheville avaient plusieurs fois supprimé la particule. Ne doutant pas que ce fût pour montrer qu'ils n'étaient pas intimidés par les titres, elle souhaitait d'imiter leur fierté, mais n'avait pas bien saisi par quelle forme grammaticale elle se traduisait. Aussi sa vicieuse façon de parler l'emportant sur son intransigeance républicaine, elle disait encore les *de La Trémoïlle* ou plutôt par une abréviation en usage dans les paroles des chansons de café-concert et les légendes des caricaturistes et qui dissimulait le *de*, *les d'La Trémoïlle*, mais elle se rattrapait en disant : « Madame La Trémoïlle. » « La Duchesse, comme dit Swann », ajouta-t-elle ironiquement avec un sourire qui prouvait qu'elle ne faisait que citer et ne prenait pas à son compte une dénomination aussi naïve et ridicule.

Marcel Proust, *À la recherche du temps perdu. Du côté de chez Swann*, 1913, p. 265

Remerciements

Arrivée au terme de ce parcours de thèse qui m'aura paru à la fois long et étrangement court, les remerciements s'imposent non comme un rituel à respecter mais comme un besoin impérieux de démontrer par les mots cette reconnaissance envers tous ceux qui m'ont soutenue, d'une manière ou d'une autre, parfois par un geste, une simple discussion, un regard bienveillant, parfois par bien plus.

Je remercie bien évidemment mon directeur, Jacques Bres. Il est de ceux qui ne font jamais étalage de leur savoir, si immense soit-il. Il est de ceux, qui disponibles et ouverts, seront toujours prêts à discuter, à aimer le désaccord car il fait avancer. Il est de ceux qui rendent intéressante toute chose, qui savent vous permettre de vous élever. Je le remercie de sa formation, ô combien enrichissante, de ses encouragements constants.

Je remercie Laurent Perrin, Geneviève Salvan et Agnès Steuckardt qui m'ont fait l'honneur d'accepter de faire partie du jury de cette thèse avec toute la charge que cela représente.

Je remercie ma fille, qui du haut de ses trois ans, a fait preuve d'une force et d'une joie de vivre devant les épreuves qui n'ont pu que me permettre de relativiser devant les obstacles de la vie universitaire. Au-delà du bonheur qu'elle m'a apporté chaque jour, elle a été un nouveau souffle, un élan dans les moments de découragement. Je remercie mon frère pour sa présence, ainsi que ma mère qui n'a jamais douté de moi et à laquelle je voue une admiration sans borne. Par son humanité et sa clairvoyance, elle a su me guider. Je la remercie également de tout le temps et de l'énergie qu'elle a donnés afin de me permettre de me consacrer pleinement à la rédaction de cette thèse.

Je remercie tous mes collègues, devenus parfois des amis, qui ont su m'écouter, me faire rire, me consoler : tout particulièrement Nada Jonchère qui m'a accompagnée à chaque instant, Elisabeth Natale, Clair-Antoine Veyrier, Mélissa Barkat-Defradas, Fabrice Hirsch et tous ceux que je ne nomme pas mais qui ont été là.

Je remercie le laboratoire Praxiling qui a été le lieu de toutes ces rencontres et de tant d'autres, précieuses tant sur le plan de la recherche que sur le plan personnel, un lieu également où les conditions étaient toujours réunies pour que le travail se fasse de manière agréable et conviviale, notamment grâce à Bruno Bonu, Elisabeth Natale et aujourd'hui Agnès Steuckardt. Je remercie Arnaud Richard qui est le premier à avoir collaboré avec moi sur un article. Il est celui qui m'a encouragée à communiquer dans un colloque pour la première fois et m'a fait découvrir ce pan du travail de chercheur.

Je remercie Alexandre Roux pour nos discussions toujours profondes, pour ses points de vue d'une pertinence étonnante, qui m'ont souvent éclairée bien plus qu'il ne pouvait le soupçonner. Également pour sa confiance inconditionnelle en moi, sa chaleur réconfortante et son amour. Je remercie Constance, Souad et Manon pour leur aide précieuse.

Je remercie tous ceux qui ont été des lueurs sur ce chemin parfois ténébreux, mais toujours riche d'instructions, qui m'ont aidée à ne jamais perdre de vue la passion pour le langage, qui m'y a conduite.

SOMMAIRE

TOME I

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	14
-----------------------------------	-----------

PARTIE I – THÉORIES ET MÉTHODOLOGIE

CHAPITRE 1

CONCEPTIONS DE L'IRONIE.....	20
-------------------------------------	-----------

1.Introduction.....	20
2.La conception classique de l'ironie.....	22
3.L'ironie marqueur d'hétérogénéité énonciative.....	40
4.Les théories de la feintise.....	62
5.L'ironie et les théories des implicatures.....	66
6.Synthèse.....	70

CHAPITRE 2

MÉTHODOLOGIE ET DESCRIPTION DU CORPUS.....	78
---	-----------

1.Le recours au métadiscours.....	78
2.Description du corpus.....	80
2.1. Description du corpus de théâtre.....	83
2.2. Description du corpus de presse.....	90

PARTIE II – ANALYSE

SOUS-PARTIE 1 – ANALYSE DU CORPUS THÉÂTRAL

CHAPITRE 3

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE.....	96
---	-----------

1.Manque de pertinence de l'énoncé initiatif de L1 pointé par L2.....	96
2.Deuxième composante : énoncé ironique comme acte réactif d'attaque implicite	119

3. La réaction à l'énoncé ironique.....	130
4. Bilan.....	147

CHAPITRE 4

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCHOS DANS LES DIDASCALIES.....149

1. Point théorique.....	150
2. Notre position.....	159
3. Analyse.....	159
3.1. Les échos littéraux.....	163
3.2. Échos non littéraux.....	186
4. Bilan.....	200

CHAPITRE 5

DU MARQUAGE DE L'ORIGINE ÉNONCIATIVE : RAPPORT AU DISCOURS DE L'AUTRE ET EXPRESSION DU DÉSACCORD DANS L'IRONIE.....202

1. Le désaccord ténu : formes les plus implicites de la non-coïncidence (sans forme Y).....	204
2. Les énoncés implicites avec marqueur de confirmation.....	205
3. L'hétérogénéité énonciative explicite.....	207
4. Le désaccord marqué (sans forme Y).....	210
5. Avec forme Y, le désaccord assumé.....	215
6. Bilan.....	220

CHAPITRE 6

LA FEINTISE.....223

1. Types d'actes concernés par la feintise.....	229
2. Le marquage de la feintise.....	237
3. Empan de la feintise.....	251
4. L'atténuation de la feintise.....	256
5. Bilan.....	264

SOUS-PARTIE 2 – ANALYSE DU CORPUS PRESSE

CHAPITRE 7

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE

LA PRESSE ÉCRITE.....	267
1.Description théorique des actes : attaque, insulte, moquerie et ironie.....	267
2.Les formes d’indirection de l’attaque.....	273
3.Les critères intervenant dans la portée de l’attaque.....	317
4.Bilan.....	324
CHAPITRE 8	
LES FORMES D’ÉCHOS DANS LA PRESSE ÉCRITE.....	325
1.Mode implicite.....	326
2.Mode explicite.....	351
3.Combinaison des modes implicite et explicite.....	360
4.Bilan.....	367
CHAPITRE 9	
LA COMPOSANTE DE FEINTISE DANS LA PRESSE ÉCRITE.....	370
1.La feintise porte sur l’acte.....	370
2.La feintise porte sur un mot ou un syntagme.....	388
3.La feintise porte sur l’interprétation conférée à l’acte de l’interlocuteur.....	391
4.La feintise porte sur le degré de prise en charge.....	392
5.Bilan.....	394
CHAPITRE 10	
LES LIEUX DE LA DISCORDANCE DANS LA PRESSE ÉCRITE.....	395
1.Point théorique autour de la discordance.....	395
2.Le locuteur dit P et veut faire entendre autre chose que P.....	400
3.Le locuteur dit P et veut faire entendre P et un sens supplémentaire.....	425
4.Bilan.....	439
SOUS-PARTIE 3 – ANALYSE COMPARATIVE DU CORPUS THÉÂTRAL ET DU CORPUS DE PRESSE ÉCRITE	
CHAPITRE 11	
COMPARAISON THÉÂTRE ET PRESSE ÉCRITE.....	443

1.L'écho.....	443
2.Type de cible concernée par l'énoncé ironique.....	450
3.Le corpus théâtral et le corpus médiatique au regard des phénomènes interlocutifs	451
4.Types de discordance.....	455
5.La feintise.....	456
6.Les jeux sur le signifiant et le signifié.....	458
7.L'ironie du sort.....	464
8.Bilan.....	467
CONCLUSION.....	470
BIBLIOGRAPHIE.....	476
INDEX DES AUTEURS.....	489
TABLES DES MATIÈRES.....	491

TOME II – CORPUS (ANNEXES)

SOMMAIRE.....	508
A – CORPUS THÉÂTRAL.....	511
B – CORPUS ISSU DE LA PRESSE ÉCRITE.....	576

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Choisir pour sujet de thèse en sciences du langage l'ironie peut sembler périlleux à quiconque connaît quelque peu le terrain car il s'agit d'un objet d'étude non seulement ancien – les premiers écrits qui la prennent pour objet remontent à l'antiquité grecque – mais également prisé, si l'on peut dire, tant sont nombreux les penseurs et chercheurs qui ont voulu percer sa nature. Que peut-on apporter de plus ou de nouveau à ce qui a déjà été décrit, posé, discuté, et rediscuté ?

L'une des premières réponses que nous donnons est que s'il existe autant de conceptions différentes sur l'ironie, c'est qu'elle demeure particulièrement insaisissable, comme de nombreux objets linguistiques qui relèvent de la perception et ne reposent pas uniquement sur des marqueurs en langue. Chacun, en tant que locuteur, usager du langage, détient ou croit détenir son sens, et s'applique à démontrer en quoi ce sens est le bon. C'est aussi qu'aucune de ces théories ne semble pouvoir rendre compte à elle seule du foisonnement des formes que revêt l'ironie. Comme le dit Ilya Prigogine, « la richesse du réel semble bien déborder chaque éclairage conceptuel ». Le mystère demeurant, non plus entier, mais partiel, car les nombreuses approches élaborées jusqu'ici l'ont grandement éclairé, quiconque se plonge dans l'ironie est pris par l'envie de résoudre l'énigme, si elle peut l'être. À moins que l'ironie ne soit pas énigmatique mais juste multiple et qu'il soit de fait impossible de mettre au jour un élément qui demeure constant à travers la variété des allures qu'elle arbore.

Notre deuxième réponse est que certes l'ironie fait l'objet de nombreux travaux d'une grande pertinence mais que la méthode qui fonde ces travaux et le choix des exemples sur lesquels s'appuie la démonstration, elle, est demeurée invariablement la même, basée sur l'intuition du chercheur, de sa propre appréhension du phénomène, ce qui ne peut le conduire à analyser que ce en quoi il reconnaît de l'ironie et non ce qui peut être perçu comme ironique objectivement, au regard d'une norme partagée. Nous ne dénions absolument pas la capacité qu'a l'intuition du sujet parlant de lui permettre de parvenir à décrire des informations justes et clairvoyantes sur un phénomène donné, mais nous pensons que pour sortir du débat portant sur ce qu'est ou n'est pas l'ironie, il fallait envisager de ne plus recourir à notre propre sens des faits langagiers mais à celui du plus grand nombre.

Ainsi, nous avons choisi de constituer le corpus à partir des catégorisations métadiscursives opérées par les usagers de la langue. La récurrence des portraits de l'ironie en dépit des locuteurs nous semblera ainsi valider la pertinence de cette approche. D'au-

INTRODUCTION GÉNÉRALE

tant que nous nous livrons au recueil de ces occurrences métadiscursives dans deux genres de texte différents : un corpus théâtral et un corpus de presse écrite. C'est là que se fonde la deuxième nouveauté de notre étude. Nous espérons par la comparaison des analyses concernant chacun des genres de texte parvenir à retrouver des fonctionnements communs qui attesteraient du fait que l'ironie demeure une sous la multiplicité apparente de ses visages.

Nous en venons à notre dernier point : nous faisons l'hypothèse que les composantes de l'ironie mises en avant dans les différentes définitions linguistiques que nous décrivons sont toutes à l'œuvre mais pas toujours simultanément : elles s'assemblent ou s'expriment selon diverses combinaisons. Nous postulons que ce qui est absolument commun à chacune d'entre elles est qu'elles sont toutes mises au service de la même intention : moquer par une attaque indirecte, plus ou moins fortement, ce qui est considéré par le locuteur comme relevant d'une anomalie, d'un manque de pertinence, de logique, de bon sens, etc. L'ironie est une forme spécifique de moquerie, mais toutes les moqueries ne sont pas ironiques. L'un des objets de cette thèse est également de décrire les liens qui existent entre ces deux types d'actes.

Nous abordons ainsi les procédés d'indirection mis en œuvre dans chacun des genres de texte, en entendant par procédés d'indirection tous les moyens par lesquels l'énoncé signifie autre chose que ce qu'il dit explicitement.

Les chapitres correspondent à des composantes mises en évidence par les approches existantes sur l'ironie, qui nous ont semblé irréductibles : à savoir l'écho, la discordance et la feintise. Ces éléments participent à conférer à l'énoncé un sens implicite.

La première partie aborde dans un premier temps les différentes théories linguistiques qui ont cherché à définir l'ironie. Nous discutons les approches en exposant les éléments que nous partageons et ceux sur lesquels nous sommes en divergence. Nous finissons par formuler notre propre conception, encore à l'état d'hypothèse, de l'ironie. Dans un second temps, nous décrivons notre méthodologie évoquée *supra*, basée sur un recueil des occurrences fondées sur une catégorisation métadiscursive de discours ou propos en tant qu'ironie, dans les genres de texte sus-mentionnés, le théâtre d'une part et la presse écrite d'autre part, corpus qui sont eux-mêmes ensuite présentés.

La première sous-partie de la seconde partie, constituée de quatre chapitres, se consacre à l'analyse du corpus théâtral. Le chapitre 3 vise à décrire la structure de l'échange ironique. Nous analysons ainsi comment se positionne l'énoncé ironique : est-il un acte initiatif ou un acte réactif ? S'il est un acte réactif en réponse de quoi est-il formé ? Après quel type d'acte initiatif apparaît-il ? Nous y étudions également l'enchaînement produit pour déterminer sur quelle valeur (directe ou indirecte) celui-ci

INTRODUCTION GÉNÉRALE

s'élabore. Ce chapitre sera aussi l'occasion d'explorer les malentendus involontaires ou volontaires par lesquels l'allocataire ne perçoit pas ou ne veut pas percevoir l'ironie du locuteur. Le chapitre 4 aborde les formes d'écho implicites au discours de l'allocataire présent dans l'énoncé, en particulier les reprises en écho immédiates et les allusions. Le chapitre 5 se concentre sur le critère du marquage de l'interaction dialogique, il complète le chapitre sur l'écho et s'attarde particulièrement sur les formes explicites en corrélant leur expression à celle du désaccord dans l'ironie. Le sixième chapitre étudie les formes de la feintise et les paramètres qui la rendent plus ou moins forte et décelable.

Dans la deuxième sous-partie, nous nous intéressons au corpus issu de la presse écrite. Le chapitre 7 propose un inventaire des formes par lesquelles se manifeste la moquerie. Nous décrivons les procédés qui confèrent du ludisme à l'énoncé, qui lui-même sert toujours l'attaque d'une cible plus ou moins identifiée. Ce chapitre est l'occasion de s'interroger sur les effets de l'identité de cette cible sur la portée de l'attaque. Les trois chapitres suivants approfondissent les procédés abordés dans ce premier chapitre : les formes d'écho sont décrites dans le chapitre 8, classées des plus implicites aux plus explicites car c'est dans ce sens que grandit la dimension d'attaque. Le chapitre 9 porte sur la feintise : il décrit les différents actes concernés et ses modes d'expression. Le chapitre 10 explore les formes de discordance pointées ou déployées dans l'énoncé ironique.

La dernière sous-partie de cette seconde partie est constituée d'un seul chapitre qui propose la comparaison des formes de l'ironie dans les deux genres de texte afin, d'une part, de déterminer comment les spécificités inhérentes à chacun d'eux entraînent une modification ou non de son expression et d'autre part de dégager des fonctionnements discursifs communs, des schémas récurrents.

On espère ainsi par notre démarche et nos analyses éclaircir encore un peu le mystère de l'ironie .

PARTIE I
THÉORIES ET MÉTHODOLOGIE

Chapitre 1

Conceptions de l'ironie

1. Introduction

L'ironie ne finit pas de susciter les interrogations et réflexions de l'être parlant. De Aristote en passant par Freud (1905) jusqu'à Jankélévitch (1950) ou Ducrot (1984), les penseurs et chercheurs qu'ils soient philosophes, linguistes, littéraires, n'ont cessé de s'y intéresser. Nombreux sont ceux qui ont essayé d'en fournir une définition stable et valable pour chacune des situations dans lesquelles le mot est utilisé. Mais une telle définition, adaptée à chacun des cas de figure où on convoque le terme « ironie » est-elle possible ? Y a-t-il un dénominateur commun à tous ces contextes dans lesquels le sujet parlant pose intuitivement cette étiquette ? C'est justement l'ambition du présent travail que de répondre à cette question, et le cas échéant de réussir à en livrer une définition qui convienne à l'envergure des configurations rencontrées.

Avant de revenir sur les principales conceptions de l'ironie qui ont jalonné les siècles, nous précisons plusieurs points. D'abord, ce seront avant tout les approches linguistiques qui seront discutées. Si on a pu parler d'ironie socratique, d'ironie romantique et même d'ironie du sort ou de situation, il ne sera pas question ici d'aborder toutes ces formes, bien qu'elles soient plus ou moins liées les unes aux autres comme l'explique Schoentjes (2001). Nous situant dans une perspective linguistique, nous porterons particulièrement notre intérêt sur l'ironie verbale, sans exclure de préciser les relations qui existent entre cette dernière et les autres types mentionnés. Revenons rapidement sur l'appellation d'ironie verbale qui peut sembler ambiguë dans la mesure où elle peut laisser penser qu'elle ne porterait que sur les mots. Une ironie que l'on pourrait comprendre en prenant uniquement en compte le niveau linguistique n'est guère envisageable. En effet, l'une de ses particularités est qu'elle possède une composante pragmatique essentielle. Elle demande pour être comprise que l'on connaisse le contexte d'énonciation dans lequel elle s'inscrit. On ne pourra percevoir l'ironie de l'énoncé « il fait beau ce matin » qu'à condition de savoir que l'énonciateur prononce ces paroles par temps de pluie avec une pointe de raillerie, qu'il fait référence à son collègue qui lui avait annoncé du beau temps la veille, qu'il est en pleine

possession de ses moyens intellectuels, qu'il ne cherche pas à mentir..., etc. Sans ces indications sur le contexte, impossible de reconnaître l'ironie.

C'est d'ailleurs ce qui conduit N. Beauzée, grammairien français du 18^{ème} siècle, à récuser le partage qu'opère l'approche rhétorique entre l'ironie comme trope portant sur le mot et l'ironie comme figure de pensée, N. Beauzée estimant que l'ironie est toujours une figure de pensée, devant donc être considérée avec tout le co(n)texte entourant sa production, nous y reviendrons.

G. Molinié parle quant à lui d'une ironie qui, même lorsqu'elle semble s'exercer à un niveau microstructural à travers l'antiphrase notamment, est inextricable de son caractère macrostructural.

C'est également ce qu'observe Meyer qui écrit :

ce qui est peut-être le plus troublant dans l'ironie est qu'à l'inverse des trois autres figures cardinales elle est la seule qui ne soit pas essentiellement de nature linguistique. Une métaphore, une métonymie ou une synecdoque ne peuvent être prises au pied de la lettre : Richard n'est pas un lion, car il est un homme. Par contre, rien dans la phrase « c'est malin ! » hormis le contexte, ne permet de dire que le locuteur signifie le contraire. (2004 :209)

Grice (1979) décrit l'ironie comme un phénomène résolument pragmatique à travers sa théorie des implicatures conversationnelles. En revanche, selon lui, c'est un fonctionnement commun à toutes les figures de style. Le destinataire peut comprendre l'énoncé ironique à condition de tirer des inférences du contexte.

C'est donc son imbrication avec les conditions d'énonciation qui rend l'ironie compréhensible. Nous dirons ainsi que nous nous concentrerons sur l'ironie qui se loge dans l'énoncé entrant en interaction avec le co(n)texte.

Nous étayerons nos positionnements par des exemples. Seuls seront envisagés, dans la partie analyse, ceux qui, issus de la presse ou du théâtre, se signalent explicitement comme relevant de l'ironie. Autrement dit, l'analyse du phénomène « ironique » ici présent prend pour base **les usages métadiscursifs** des locuteurs-scripteurs, s'enracine dans leur expérience et leur intuition de la langue. Nous ne choisirons donc pas les occurrences parce qu'elles constituent selon nous des énoncés ironiques mais parce qu'elles ont été catégorisées comme tels par les usagers de la langue. Et il s'agira précisément de corréler, d'assembler ces usages afin d'en faire rejaillir un fonctionnement commun.

Le chapitre qui suit se propose d'aborder les approches de l'ironie verbale et de préciser quelle sera notre position quant à elles, quelles conceptions nous contestons dans une certaine mesure et quelles sont celles qui fonderont le socle de nos analyses. Il

ne s'agira pas de dresser une liste exhaustive de toutes les conceptions qui ont pu concerner l'ironie, mais de se concentrer sur les approches que nous considérons comme maîtresses et qui jouent un rôle dans notre étude.

Selon nous, quatre grandes conceptions de l'ironie ont frayé des voies largement empruntées par la suite, ce sont ces conceptions, leurs discussions et les aménagements qui y ont été apportés que nous aborderons principalement ici. Nous nous intéresserons en premier lieu à l'approche la plus ancienne, celle qui considère l'ironie comme un trope ou une figure, puis à la conception de l'ironie comme un phénomène de dédoublement de l'énonciation ou de l'énonciateur. Nous aborderons ensuite la théorie de la feintise, qui du reste selon nous relève du deuxième type que nous venons d'évoquer, ce sera l'objet d'une discussion, pour finir par décrire brièvement les théories basées sur les implicatures.

2. La conception classique de l'ironie

2.1. Distinction trope/figure

Sans engager une réflexion sur l'histoire et la définition des notions de trope et de figure nous présentons dans un premier temps, très brièvement, diverses significations qui leur ont été données.

Une conception, qui s'inscrit dans une longue tradition, veut que le trope soit un type particulier de figure en ce sens qu'il s'attache au mot, ce qui lui vaut l'appellation de « figure de mot », alors que la figure s'attache à la pensée et peut caractériser un discours voire un ouvrage entier. On entend dans cette conception la figure comme un transfert conceptuel. C'est la position que l'on trouve dans les rhétoriques grecque, latine (Aristote, Cicéron, Quintilien...), dans certains traités français postérieurs (Du marsais...) et dans une partie des ouvrages modernes (Molinié, Morier...). Partant de cette distinction, les rhétoriciens se sont parfois affrontés sur la nature de l'ironie, certains jugeant qu'elle relevait du trope, n'affectant donc que le mot, d'autres de la figure, concernant de fait la pensée ou l'idée, ou encore des deux.

Ainsi Quintilien, rhéteur latin du Ier siècle après J.-C., distingue l'ironie relevant du trope qui serait « toute verbale », antiphrastique, ponctuelle, localisée au niveau du mot, de l'ironie relevant de la figure de pensée qui serait plus diffuse, pouvant affecter un texte, un discours voire caractériser « la vie entière d'un homme ».

CONCEPTIONS DE L'IRONIE

Beauzée, grammairien français du XVIIIe siècle, estime, lui, que l'ironie est toujours une figure de pensée. Il écrit, dans l'article concernant l'ironie dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert :

Dans l'ironie, il est essentiel que chaque mot soit pris dans sa signification propre, autrement l'ironie ne serait plus une ironie, une moquerie, une plaisanterie, « illusio », comme le dit Quintilien. Par exemple, lorsque Boileau dit *Quinault est un Virgile*, il faut 1° qu'il ait pris le nom individuel de Virgile dans un sens appellatif pour signifier, par antonomase, excellent poète, 2° qu'il ait conservé à ce mot ce sens appellatif que l'on peut regarder en quelque sorte comme propre relativement à l'ironie ; [...] Ainsi le nom de *Virgile* est pris ici dans la signification que l'antonomase lui a assigné, et l'ironie n'y fait aucun changement. C'est la proposition entière, c'est la pensée qui ne doit pas être prise pour ce qu'elle paraît être, en un mot, c'est dans la pensée qu'est la figure. (Beauzée, 1967, 906-907).

C'est aussi le positionnement de rhétoriciens modernes tels que Molinié (1992), même s'il fait un cas particulier de l'antiphrase, qui porte sur le mot :

L'ironie est une figure de type macrostructural, qui joue sur la caractérisation intensive de l'énoncé : comme chacun sait, on dit le contraire de ce que l'on veut faire entendre. Il importe de bien voir le caractère macrostructural de l'ironie : un discours ironique se développe parfois sur un ensemble de phrases parmi lesquelles il est difficile d'isoler formellement des termes spécifiquement porteurs de l'ironie (mais en cas d'antiphrase cela est possible) ; d'autre part, c'est tout l'entourage du passage qui concourt à le faire interpréter ironiquement, l'ironie pouvant toujours n'être point perçue.

Kerbrat-Orecchioni place la distinction entre trope et figure à un autre niveau. Il ne s'agit plus de localisation. Elle considère ainsi que dans le trope il y a :

Un renversement de la hiérarchie usuelle des niveaux sémantiques[...] la valeur dérivée se trouve promue au rang de valeur dénotative, cependant que le sens littéral se trouve dégradé sous forme de trace connotée (1980 : 111).

Dans la figure au contraire, il n'y aurait pas de hiérarchie :

les deux termes s'y actualisent avec leurs sens littéraux respectifs, s'ils ne sortent pas indemnes de cette combinatoire insolite, aucun des deux éléments ne prévaut sur l'autre pour le disqualifier, et le sens global du syntagme n'est que la résultante que l'on construit comme l'on peut, de ce télescope sémantique (*op. cit* : 111).

Genette fait une distinction encore différente entre trope et figure, dans son introduction des « Figures du discours » de Fontanier (1977) : le trope opérerait un changement de sens alors que la figure imposerait la substitution d'une expression à une autre.

2.2. Discussion

C. Kerbrat-Orecchioni conçoit l'ironie comme un trope. C'est donc qu'elle voit dans l'énoncé ironique l' :

actualisation simultanée de deux niveaux de valeurs », à « un signifiant unique s'attachent

CONCEPTIONS DE L'IRONIE

deux niveaux sémantiques lesquels sont hiérarchisés de la façon suivante : sens littéral (premier, patent, inscrit en langue) = connoté, sens dérivé (second, latent, plus ou moins inédit)= dénoté. (1980 :110)

Nous ne partageons par cette définition du trope, en ce qui concerne au moins ce que la rhétorique appelle les figures cardinales à savoir la métaphore, la métonymie et la synecdoque. Nous estimons à la suite de Détrie (2001) que dans la métaphore vive, il n'y a pas substitution du sens dénoté par un sens connoté. Nous pensons que le locuteur témoigne de sa perception personnelle, de son rapport au réel perçu à un moment donné, ancré dans son expérience propre, ce qu'elle décrit comme « un rapport pratique du sujet au réel qu'il cherche à appréhender linguistiquement » (2001 : 183). Partant de là, nous ne pouvons pas considérer que le processus de production de sens de la métaphore obéit à une logique de substitution. C'est ce qu'exprime Détrie dans une analyse de la métaphore du « toit » dans le poème de Valéry *Le Cimetière marin* qui a pour début les vers ci-dessous :

*« Ce toit tranquille, où marchent des colombes,
Entre les pins palpite, entre les tombes ... »*

Elle écrit :

Si la mer est ainsi nommée « toit » dans « Le Cimetière marin » par Valéry, c'est bien à cause d'un rapport pratique au réel singulier – la perception (d'ordre visuel) de la mer comme une surface orientée verticalement-qu'il tente de rendre sensible à l'autre de son discours, le lecteur[...] l'énonciataire-le lecteur du « Cimetière marin » – ne partageant pas forcément le point de vue valéryen, sous-tendu par une expérience qui n'est pas la sienne, catégorise nécessairement cette représentation en termes de métaphore, alors que le mot perçu comme non-métaphorique ne signe jamais que l'accord momentané des points des vue de l'énonciateur et l'énonciataire « le poète » s'approprie par le langage un réel perçu.(2001 : 170).

Selon cette conception le poète n'utilise pas le mot « toit » alors qu'il pensait « mer ». Pour lui, la mer est un « toit ». La conception classique du trope ne rend ainsi pas compte du processus métaphorique, du moins du point de vue de la production. Si la conception classique ne nous semble pas applicable à la métaphore, qu'en est-il de l'ironie ?

Y a-t-il, dans l'ironie, actualisation simultanée de deux niveaux de sens ? Prenons l'exemple suivant :

(2) LE PROMOTEUR, *déguisé, se penchant vers Ida.*
C'est bien la première fois que je me mêle ainsi à la foule.
IDA, *ironique et montrant la place déserte.*
La foule ! Si l'on peut dire !
LE PROMOTEUR

CONCEPTIONS DE L'IRONIE

Même s'il n'y a personne ici, on pressent qu'il y a beaucoup de monde... ailleurs.
J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Ida en prononçant le syntagme nominal « la foule » désigne une place déserte. Le sens du nom « foule » qui renvoie à une multitude de personnes est-il actualisé sachant qu'il ne transmet pas la perception d'Ida mais celle du Promoteur qui vient de prononcer le mot et que précisément selon Ida « il n'y a personne » ? Il nous semble que la réponse est négative dans la mesure où il est inconcevable pour le locuteur d'énoncer une proposition en même temps qu'il énonce la proposition opposée. Il ne saurait y avoir « actualisation simultanée des niveaux de sens » si l'on considère que seul un locuteur les produit. On ne peut asserter deux vérités contradictoires simultanément sous peine de produire un discours incohérent, irrecevable voire d'être considéré comme fou. C'est la raison pour laquelle nous pensons que s'il y a deux sens opposés actualisés dans l'énonciation ironique, ils ne peuvent que provenir de deux voix différentes, deux énonciateurs distincts. Notons cependant, que cette analyse prévaut pour les énoncés ironiques antiphrastiques. Il existe des cas où l'ironie ne signifie pas forcément un contenu explicite opposé à son sens implicite.

Si les rhétoriciens ont pu être en désaccord sur la catégorisation de l'ironie en tant que trope ou en tant que figure, ils ont tous décrit l'ironie en faisant appel à la notion de contraire ou d'antiphrase.

2.3. L'antiphrase ou notion de contraire

2.3.1. Dans la rhétorique

Le mot *ironie* vient du latin *ironia* lui-même provenant du grec *eirôneia* qui a le sens d'« interrogation » et d'« action d'interroger en feignant l'ignorance ». Cette signification renvoie à une méthode utilisée par Socrate pour révéler l'ignorance de ses débatteurs : le philosophe faisait semblant de ne pas connaître les réponses aux questions qu'il posait, afin de pousser ses interlocuteurs à formuler eux-mêmes les réponses voire à ne pas pouvoir répondre, révélant ainsi leur inscience. Cela a donné lieu à l'appellation d'*ironie socratique*. Elle met dès l'origine en contradiction un acte locutoire avec sa visée illocutoire. L'acte de langage qu'est l'interrogation sous-tend en principe une ignorance à laquelle on veut remédier or ici le but de l'acte de langage est subverti, inversé : il ne se destine pas à combler la lacune du questionneur mais à montrer celle de celui qui répond. Il y a donc une inversion des visées des actes. Cette idée de contradiction et d'inversion a été conservée dans la définition de l'ironie par la rhétorique. Elle est ainsi dans les ouvrages les plus anciens mise en relation avec la

notion de contraire. On trouve dans *La Rhétorique à Alexandre*,¹ la définition suivante : « l'ironie consiste à dire quelque chose tout en prétendant ne pas être en train de le dire, ou encore à appeler les choses par les noms de leurs contraires ». Telle qu'elle est décrite, elle pourrait ressembler à la prétérition et s'appuie sur une contradiction qui réside dans le fait de « dire quelque chose tout en prétendant ne pas être en train de le dire », l'antiphrase est donnée entre autres comme exemple de procédé par lequel elle s'exerce.

Du côté de la rhétorique latine, Cicéron (262) distinguera deux formes d'ironie dont l'une consiste à dire « le contraire de ce qu'on pense », nous reviendrons sur la seconde *infra*. Quintilien (95) parle, lui, de l'ironie comme d'une « allégorie où l'on entend le contraire de ce que suggèrent les mots »². On retrouve une définition, plus ou moins approchante de celle de Quintilien conservant toujours la notion de contraire chez les rhétoriciens, classiques ou modernes, du français tels que Du marsais (1730), Fontanier(1977)³, Pougeoise(2001) ou encore Molinié (1992).

Dans le domaine de la linguistique, cette notion de contraire a aussi occupé une place de choix dans la définition de l'ironie.

2.3.2. Linguistique

En 1979, Grice s'intéresse au discours figuratif. Il tente d'expliquer le processus de compréhension des figures (ironie, métaphore, litote, hyperbole, etc.). À travers sa théorie des implicatures et la mise au jour des principes et maximes qui régissent la conversation, il décrit l'ironie comme une transgression de la première règle de qualité (« n'affirmez pas ce que vous croyez être faux »). Il définit l'ironie comme suit (1979 : 67) :

X, avec qui A a été en bons termes jusqu'à présent, vient de livrer un des secrets de A à l'un de ses rivaux en affaires. A et son assistance le savent tous deux. A dit : « X est un ami sur qui on peut compter » (Glose : il est parfaitement clair pour A et ceux qui l'écoutent que ce que A

¹Schoentjs (2001 : 75) nous rapporte que *La Rhétorique à Alexandre* a été attribuée à tort à Aristote, Anaximène de Lampsaque. Mais cette attribution à Anaximène est, elle aussi, contestée. Nous la référençons dans la bibliographie sous l'auteur Aristote car nous avons eu accès à une édition ancienne.

²Ces deux définitions s'opposent en ce que la première fait de l'antiphrase une figure qui pourrait être à l'œuvre dans le mensonge alors que la seconde ne le permet pas, étant donné que la notion de suggestion est mobilisée. Ainsi celui qui fait de l'antiphrase, selon Quintilien, veut faire entendre le contraire de ce qu'il dit.

³Fontanier réunit les perspectives de Quintilien et de Cicéron par sa définition (1977 :146)

« L'ironie consiste à dire, par une raillerie, ou plaisante, ou sérieuse, le contraire de ce qu'on pense, ou de ce qu'on veut faire penser »

CONCEPTIONS DE L'IRONIE

a déclaré ou fait semblant de déclarer ne correspond pas à ce qu'il pense, et les auditeurs savent que A sait que cela ne fait pas de doute pour eux. Donc si l'on suppose que les propos de A ne sont pas sans objet, c'est qu'il doit essayer de transmettre une autre proposition que celle qu'il semble avancer. Il faut donc que ce soit une proposition qui soit liée à la précédente de manière évidente ; la plus probable, c'est la proposition opposée.)

Grice présente l'ironie comme « une proposition opposée » à celle effectivement prononcée, la notion de contraire est donc conservée.

En 1980, Kerbrat-Orecchioni écrit un article dans la revue *Poétique* dans lequel elle reconduit le modèle de l'ironie comme trope, modèle qui avait été remis en question notamment par l'approche de D. Sperber et D. Wilson deux ans auparavant dans la même revue, que nous décrirons par la suite. La linguiste y envisage l'énoncé ironique comme possédant deux spécificités, l'une pragmatique (la raillerie) et l'autre sémantique, cette dernière reposant sur l'antiphrase. Mais l'antiphrase, selon elle, n'est « pas toujours le contraire de P », contrairement à ce qu'en dit sa définition traditionnelle, elle correspond plutôt à non-p. C'est-à-dire que dans les faits la relation d'antonymie n'est pas si facile à établir. Ainsi, il est délicat de trouver dans la langue des mots parfaitement contradictoires ou opposés de façon intrinsèque. Si on peut opposer les adjectifs *malhonnête* et *honnête*, *chaud* et *froid*, qu'en est-il du contraire de *tiède* ? Il apparaît que la relation qui unit certains termes d'une langue s'interprète plus en termes de continuum, de degré sur une échelle de valeur que selon une relation de pure antonymie.

Kerbrat-Orecchioni soulève également la difficulté entre autres de « décrire l'antiphrase lorsqu'elle vient investir des énoncés ayant une valeur illocutoire autre qu'assertive ». Comment s'exprime le contraire d'un acte interrogatif par exemple ? Elle évoque aussi ces cas où les énoncés ne contiennent pas d'antiphrase à proprement parler mais « un décalage sémantique ». Elle prend ainsi l'exemple de « je suis un génie ! » qui ne signifie pas que le locuteur « se considère comme un imbécile ». Enfin, il y a encore des énoncés ironiques dans l'usage qui « ne comportent aucune espèce d'antiphrase, ni même de décalage sémantique entre ce qui s'y trouve dit, et laissé entendre » (1980 : 119). Elle donne l'exemple suivant (*ibid*) :

« François Mitterrand a dit avec une ironie froide : Allons-nous vers un gouvernement Messmer IV ? ».

En effet, il paraît difficile d'une part de déterminer le contraire de l'énoncé interrogatif « allons-nous vers un gouvernement Messmer IV ? », et d'autre part d'affirmer, si ce contraire peut être formulé sous la forme d'une proposition (peut-être prendrait-il la forme « n'allons-nous pas vers un gouvernement Messmer IV ? ») que c'est bien cette

proposition que Mitterrand ait voulu communiquer.

Kerbrat-Orecchioni parvient à la conclusion sur ce point que l'antiphrase constitue la manifestation la plus marquée linguistiquement de l'ironie mais qu'elle n'est pas absolument nécessaire au contraire de sa spécificité pragmatique. Elle pose donc des limites à la notion d'antiphrase. D'autres linguistes font le même constat, tels Ducrot (1984), Eggs (2005) ou Bres (2010a) qui donne plusieurs exemples d'énoncés ironiques non antiphrastiques dont le suivant que nous reproduisons ici :

Pierre fait du vélo avec Antoine. Celui-ci, qui craint le froid aux pieds, finit par s'acheter des sur-chaussures qu'il arbore fièrement durant les froides sorties d'hiver, et sur lesquelles il ne tarit pas d'éloges. Un jour de douceur printanière, alors qu'ils sont en train de se préparer, Pierre dit à Antoine, avec beaucoup de cordialité :

Antoine, tu veux pas que je te prête mes sur-chaussures ?

L'énoncé en gras, dit p, est de forme interro-négative. On peut s'interroger sur la formulation que peut prendre non-p dans ce cas. La proposition Non-p pourrait-elle être reconstruite comme « tu veux que je ne te prête pas mes sur-chaussures ? » ? L'énoncé obtenu semble pour le moins étrange. Il est bien difficile de faire correspondre à p un énoncé contraire, peut-être du fait de la modalité interrogative et non assertive.

Dans l'exemple suivant que nous empruntons à Eggs (2005), il semble aussi complexe de parler d'antiphrase :

L'hôtesse à son invité : « Vous savez, cher ami, nous menons une vie conjugale harmonieuse ; c'est pourquoi nous essayons, contre ces conceptions modernistes de la famille, de donner à nos enfants une image vraie et non-conflictuelle du bonheur conjugal. Et, si jamais il nous arrive d'avoir une petite dispute, nous envoyons nos enfants dans le jardin » [p] Une demi-heure plus tard, les enfants rentrent et l'invité, en les voyant, réplique : « Vos enfants ont vraiment un teint bronzé sain et naturel ! » [q]

Dans cet exemple, on ne peut pas dire que l'invité ne pense pas les propos qu'il tient, « vos enfants ont vraiment un teint bronzé sain et naturel » : il ne faut pas comprendre q comme non-q à savoir « vos enfants n'ont pas vraiment un teint bronzé sain et naturel ».

On conclura que la notion de contraire ou d'antiphrase est l'une des formes de l'ironie, peut-être la plus évidente mais qu'elle n'est pas essentielle à son expression. Beaucoup d'énoncés ironiques ne contiennent pas d'antiphrase. C'est qu'ils possèdent d'autres caractéristiques dont la composante pragmatique de raillerie, qui est donc sa seule caractéristique constante selon C. Kerbrat-Orecchioni. Avant la linguiste, d'autres auteurs avaient déjà considéré la raillerie comme un trait présent dans l'ironie.

2.4. Composante pragmatique : la raillerie⁴

2.4.1. Dans la rhétorique

Nous disions plus haut que Cicéron distinguait deux formes d'ironie, nous avons abordé la première qui faisait appel à la notion de contraire. L'autre forme qu'il identifie consiste à dire « autre chose que ce qu'on pense[...] *par une raillerie continue dissimulée sous un ton sérieux* » (l'italique est de nous). Pour Quintilien, dans l'ironie, l'expression du contraire peut se faire parfois « en plaisantant ». Chez les deux rhétoriciens latins, l'ironie comporte donc un ingrédient lié au non-sérieux, la raillerie s'assimile à la plaisanterie. Quintilien introduit également la dimension axiologique de l'ironie puisque il la décrit comme servant à exprimer la louange par le blâme et le blâme par la louange. La finalité de l'acte ironique y apparaît ainsi, le blâme correspondant à un reproche, une critique, un jugement de valeur défavorable, ce qui semble au fondement de l'acte de raillerie.

Plus tard, dans la rhétorique française, la raillerie est mise au premier plan par Fontanier pour qui l'ironie « consiste à dire, par manière de raillerie, tout le contraire de ce qu'on pense ». La « raillerie » n'y est toutefois plus à entendre comme une plaisanterie mais comme un jugement de valeur. Enfin, dans la rhétorique moderne du français, on citera Morier qui dépeint l'ironie comme l'expression provenant d'une âme « éprouvant une envie de rire dédaigneusement » devant une « manifestation d'erreur ou d'impuissance » (1981 : 584). Plus loin, il utilise le terme « raillerie » pour celui d'ironie à plusieurs reprises comme dans ce passage : « le vice originel est la condition sine sua non de l'ironie. Dans un monde que l'on croit parfait, il n'est pas de place pour la raillerie » (*op. cit* : 585). Cette permutation suggère qu' « ironie » et « raillerie » renvoient à la même réalité chez l'auteur. Elle est aussi présentée comme une « critique du prochain » ou une « critique de soi-même » (*op. cit* : 588) qui prend pour matière « les défauts de l'être » (*op. cit* 585). Pour le rhétoricien, raillerie est un synonyme d'ironie, qui est donc bien mise en relation avec la critique et le rire.

Molinié (1992) consacre, quant à lui, dans son dictionnaire de rhétorique, un article à la raillerie qui est :

Un élément important de la rhétorique. Elle constitue un moyen à la fois fin et puissant de toucher et de plaire. Elle est liée au rire ; sans doute parlerait-on aussi de sourire. On peut lui donner un sens particulier et restreint, comme fait Quintilien : une parole mordante accompagnée d'un rire malin ; il s'agit bien sur du rire de celui qui prononce la parole et se moque de celui dont il parle [...] D'après Quintilien, cette matière « naît des défauts corporels de celui dont nous nous moquons, ou des défauts de son esprit, dont on juge par ses paroles et

⁴Nous considérons les termes « raillerie » et « moquerie » comme des synonymes.

par ses actions, ou de chose qui sont hors de sa personne mais qui ont un rapport avec lui ». On tourne ses défauts en ridicule tantôt en le montrant à découvert, tantôt par un conte ou un récit agréable que l'on en fait, souvent aussi par un seul trait qui les marque. [...]on peut ridiculiser en rabaissant l'objet de ses propos. On peut exploiter toutes sortes de figures comme l'hyperbole ou l'ironie d'une façon générale, tous ces amusements verbaux reposent sur une attitude de feinte : on fait semblant (jusqu'à feindre d'être soit même faible ou ridicule). (1992 : 285)

L'auteur relève le lien de la raillerie avec le rire. Elle puise sa substance dans : « les défauts » de l'être comme l'ironie décrite par Morier. Mais Molinié en lui accordant sa propre entrée dans son dictionnaire contrairement à Morier, montre qu'elle est bien distincte de l'ironie qu'il considère comme une façon de « dire le contraire de ce que l'on veut faire entendre » (*op. cit* : 180) : la raillerie peut se réaliser à travers diverses figures dont fait partie l'ironie mais n'y est pas équivalente.

Au travers de ces divers propos, on repère donc des éléments communs qui seraient constitutifs de la raillerie : le rire et la dévalorisation de l'autre (par la composante axiologique entre autres). Elle comporterait une dimension, que nous nommerons, ludique en plus de la critique d'une cible.

2.4.2. *Chez C. Kerbrat-Orecchioni*

Pour Kerbrat-Orecchioni la notion de « raillerie » est essentielle quand il s'agit de décrire l'ironie. En effet, selon la linguiste « dans le discours journalistique ou ordinaire » :

la majorité des énoncés ainsi qualifiés [d'ironiques] [...]ce sont simplement des énoncés railleurs qui le plus souvent se contentent de verbaliser un fait d'ironie situationnelle (1980 : 119).

C'est selon elle, ce que l'on présume de l'intention de l'émetteur qui prime sur l'aspect sémantique. Autrement dit, l'ironie, pour Kerbrat-Orecchioni se manifeste plus par sa valeur pragmatique illocutoire que par sa valeur sémantique : elle est toujours raillerie, elle constitue même :

Le trope le plus nettement, le plus fortement illocutoirisé » de tous (1980 : 120), « ironiser c'est toujours d'une certaine manière railler, disqualifier, tourner en dérision, se moquer de quelqu'un ou de quelque chose » (*op. cit* : 119).

Plus tard dans son ouvrage *L'implicite*, elle conclut qu'il existe deux formes d'ironies :

- le trope ironique qui comprendrait forcément une composante sémantique réalisée à travers l'antiphrase et une composante pragmatique, sa valeur illocutoire de raillerie
- l'ironie littérale qui elle ne serait dotée que de la composante pragmatique de raillerie

et serait délestée de l'antiphrase. Cette ironie serait assimilable au sarcasme.

C. Kerbrat-Orecchioni s'écarte donc quelque peu de la conception rhétorique de l'ironie, en faisant de la raillerie un élément constant et dominant la composante sémantique. Mais à quoi exactement tient cette composante pragmatique selon elle ?

Cette dernière dans sa définition utilise comme des synonymes les verbes *railler*, *disqualifier*, *tourner en dérision*, *se moquer de*. Il semblerait dès lors qu'elle considère la raillerie d'abord comme un acte de disqualification d'une cible. Kerbrat-Orecchioni explique au sujet des « propriétés sémantiques » qui rendent un énoncé « apte à fonctionner comme une raillerie » qu'« il faut nécessairement que les contenus qu'il véhicule soient de nature évaluative, c'est-à-dire qu'ils soient plus ou moins fortement axiologisés » (1980 : 121). Ainsi se moquer de quelqu'un reviendrait à faire usage de termes axiologique négatifs à son égard ou se rapportant à quelque chose ou quelqu'un qui le touche (ses actions, ses proches, ce qui lui appartient, etc.). La raillerie correspondrait à une attaque, un acte menaçant les faces d'une cible. On remarque que la linguiste ne la met pas en lien explicitement avec le rire ou la plaisanterie bien que le sémantisme des verbes (*tourner en dérision*, *se moquer de...*) qu'elle convoque dans sa définition de l'ironie comporte cet élément.

2.4.3. Discussion de la conception de la raillerie selon C. Kerbrat-Orecchioni

Cette conception pose plusieurs problèmes : d'abord si la linguiste envisage des cas où seule la raillerie s'exprime, c'est qu'elle considère qu'il existe des cas où l'ironie s'assimile à la raillerie. Pourtant se moquer de quelqu'un ne revient pas toujours à ironiser, raillerie et ironie ne sont pas toujours synonymes et il existe de nombreux cas de raillerie sans ironie. Pour exemple cet énoncé issu de la presse écrite :

(Pour le concours du plus beau chien de race du pays)

(165) Dans les allées, Emiliano et Marielle Gadéa, âgés de 58 et 47 ans et originaires de Nîmes, promènent leur berger australien de 3 ans et demi. Le couple peste d'être "désavantagé" par rapport aux éleveurs, qui selon eux, « gagnent tout le temps ». « Nous, on fait ça par envie, par plaisir », disent-ils. « **Il faut voir les éleveurs avec le fer à friser, avec les bigoudis, leur mettre des produits** », raille Mme Gadéa. (AFP, 06/06/2015)

Cet énoncé a été catégorisé métadiscursivement comme un acte de raillerie par l'instance journalistique. De même que dans l'extrait suivant, l'énoncé en gras prononcé par Nicolas Sarkozy au sujet du président François Hollande :

(154) Nicolas Sarkozy ne se gêne pas, en privé, pour railler François Hollande. En effet, selon

CONCEPTIONS DE L'IRONIE

le site de L'Express, l'ancien chef de l'État se moque volontiers du physique de son successeur : « **Tu l'as vu, ce petit gros ridicule qui se teint les cheveux ? T'en connais, toi, des hommes qui se teignent les cheveux ?** » (*LaDépêche.fr*, 03/07/2013)

Ces deux énoncés n'ont pas été qualifiés d'ironiques. Quelle est alors la spécificité de l'énoncé railleur et celle de l'énoncé railleur ironique ? Kerbrat-Orecchioni précise que dans l'énoncé ironique, la raillerie prend une certaine forme :

à une séquence ironique s'attache un contenu patent positif qui renvoie à un contenu latent négatif ; pragmatiquement l'ironie est un blâme qui emprunte les formes de la laudation. (*op. cit.* :121).

Mais cette précision revient à la notion de contraire ou d'antiphrase puisqu'elle appréhende toujours l'ironie comme une forme d'inversion qui se joue au niveau axiologique. D'autre part, si cette définition ne s'applique en rien aux exemples que nous avons cités *supra*. Il n'y a en effet aucun contenu patent axiologique en (a) ou (b) :

(a) allons-nous vers un gouvernement Messmer IV ?

(b) Antoine, tu veux pas que je te prête mes sur-chaussures ?

Aucun terme évaluatif n'est présent dans ces deux énoncés et on ne peut parler en aucun cas de laudation. S'il y a bien une forme de raillerie, on ne peut pas dire qu'elle est imputable à un terme évaluatif axiologique.

Ainsi avec Perrin (1996 : 98) qui critique cette analyse de C. Kerbrat-Orecchioni, nous contestons l'idée selon laquelle la charge railleuse doit être attribuée à « la valeur dépréciative du contenu véhiculé par antiphrase », car, comme il le remarque très justement, même dans les antiphrases dévalorisantes ce n'est pas toujours l'objet qui est pris pour cible (1996 : 126). Nous pensons également que la raillerie ironique ne tient pas au contenu axiologique de l'énoncé. En effet, elle peut s'effectuer sans recours à des termes subjectifs évaluatifs axiologiques, en passant par exemple par l'argumentation. C'est ce qui se produit lorsque un locuteur met en contradiction les paroles et les actes de la cible : démontrer que la cible est incohérente, ment, n'est pas fiable, etc. revient à la disqualifier. Nous faisons nôtre la remarque de Eggs (2009, 6) sur ce point : « l'acte de montrer qu'une thèse va à l'encontre de toute évidence constitue une forme de se moquer d'autrui et de le critiquer ».

D'autre part, il nous semble que la définition que donne C. Kerbrat-Orecchioni des énoncés railleurs est insuffisante. Telle que la linguiste la définit, la raillerie s'assimile à l'attaque simple, l'acte menaçant. Nous sommes d'accord avec le fait que la raillerie

comporte une dimension d'acte menaçant. C'est ce qui place l'ironisant en tant que dominant dans l'interaction tandis que l'ironisé est rejeté à la position du dominé. Cette position de domination de l'ironisé avait d'ailleurs déjà été décrite dans la rhétorique, Morier écrivait ainsi « l'ironie s'accompagne d'un parfait sentiment de supériorité » (1981 : 578). Surtout plus récemment Rabatel a essentiellement défini l'ironie à travers la position de surplomb de l'ironiste (2012), (nous y revenons *infra*). Ce avec quoi nous sommes parfaitement d'accord : dans l'ironie, il y a bien position de supériorité de l'ironiste car du fait de l'attaque qu'elle contient, se joue toujours un rapport de force. Il nous semble pourtant que quelque chose entre dans la composition de la raillerie sans quoi elle ne se différencierait pas de l'attaque simple, un ingrédient qui avait été pointé par la rhétorique classique : le ludisme, le rire, la plaisanterie. La raillerie se distingue de l'insulte (« tu es un minable ») en ce qu'elle contient une dimension ludique qui peut reposer selon nous sur des jeux sur le signifiant (par exemple calembour, mot-valise, etc.), ou encore sur le caractère indirect, allusif de l'énoncé. Tout énoncé indirect appelle en effet la compétence du destinataire qui se sent valorisé lorsqu'il découvre un sens caché, reconnaît sous l'énoncé dit un autre énoncé qui n'est que suggéré.

Enfin, un dernier problème que nous soulevons dans cette définition des énoncés railleurs ironiques donnée par Kerbrat-Orecchioni est qu'elle ne prend pas en compte les énoncés qui affichent un contenu patent négatif renvoyant à un contenu latent positif. Elle écrit en 2011 : « dans l'antiphrase ironique, l'attaque se dissimule sous les apparences de la louange (étant donné que j'exclus de l'ironie cette antiphrase inverse qu'est l'astéisme) » (2011 : 140). Pourtant de tels cas existent bien comme le montrent les exemples suivants :

(c) L1 et L2 sont en cours, l'enseignant leur remet les copies d'un devoir qu'il a corrigées et pour lequel L1 avait dit à L2 qu'il ne l'avait pas réussi, L2 remarque la note de L1 qui est excellente :

L2 – Ah oui tu t'es vraiment planté de façon monumentale !

L'énoncé (c) est ironique, il prend la forme d'une antiphrase : il constitue littéralement un constat axiologiquement négatif alors qu'il énonce implicitement un constat axiologiquement positif pouvant être reconstitué comme « tu as parfaitement réussi cet examen contrairement à ce que tu disais/ tu ne t'es pas planté du tout contrairement à ce que tu disais ». Mais il met surtout clairement en contradiction le jugement négatif qu'a porté L1 et la réalité effective, il a eu une note excellente. L2 insiste sur cette absence de discernement, ce jugement erroné dont a fait preuve L1 plus que sur le constat que L1 a obtenu une bonne note. Or montrer que le jugement de l'autre manque complètement de pertinence revient bien à le railler comme nous le disions plus haut.

(exemple emprunté à Bres)

« Conversation amoureuse. Une fort belle femme, Maria, chausse parfois ses noires lunettes masochistes pour se penser et se dire quelconque, sans charme, etc. Un jour qu'elle est particulièrement en beauté et qu'elle se regarde au miroir, Julien lui dit :

– tu sais tu es très très laide aujourd'hui je sais pas comment tu peux t'intéresser à toi !

– c'est le plus beau compliment qu'on m'ait jamais fait ! »

Ici non plus on ne peut pas dire que les énoncés « empruntent les formes de la laudation » pour blâmer. Pourtant la raillerie est présente. D'une certaine manière, Julien remet en cause le jugement de Maria qui a l'habitude de se déprécier en montrant que ce jugement manque totalement de pertinence. C'est une façon là encore de se moquer gentiment de Maria, qui semble trop belle pour avoir le droit de se flageller de la sorte.

Cela nous amène à nous interroger sur la place dans les ouvrages de l'ironie dont l'interprétation va du contenu littéral négatif vers le contenu dérivé positif, que nous appelons à la suite de plusieurs linguistes (entre autres Bres 2010a) *ironie positive*.

2.4.4. *L'ironie positive*

2.4.4.1. *Dans la rhétorique*

Nous avons déjà évoqué la description de l'ironie par Quintilien en tant que blâme par la louange ou louange par le blâme. Celui-ci prenait en compte les deux voies que peut emprunter l'énoncé ironique. Mais il est vrai que cette ironie affichant un contenu négatif et véhiculant un contenu connoté positif est moins courante que sa forme inverse et a été quelque peu négligée dans les écrits sur le sujet. Morier sans la décrire précisément en donne quelques exemples (1981 : 593) :

« c'est un Crésus qui s'écrie : Moi, le plus impécunieux des hommes »

« C'est la svelte hamadryade du bouleau qui dans une attitude de moquerie féminine soupire : « moi, Hélas ! disgraciée entre toutes les nymphes »

Il décrit plus loin l'ironie qui « nomme le négatif pour suggérer le positif. Le pseudo-blâme tourne à la louange » (*op. cit* : 593). Il donne l'exemple suivant d'une « maîtresse de maison » qui lorsqu'elle « reçoit des fleurs de ses invités se doit de leur dire » : « vous avez fait des folies... vous allez vous faire gronder ». Il ajoute que ce type d'ironie correspond à la forme de l'astéisme. Fontanier (1977 : 150) ne parlera que de

CONCEPTIONS DE L'IRONIE

l'astéisme qu'il décrit comme « un badinage délicat et ingénieux par lequel on loue et flatte avec l'apparence même du blâme ou du reproche ». Il ne donne pas d'exemple d'ironie « positive » à l'entrée « ironie » de son dictionnaire. Pour Molinié il est aussi une variété d'ironie qui dissimule un compliment sous l'apparence du reproche, il s'agit là encore de l'astéisme.

Morier évoque aussi « le langage amoureux » qui « fait grand usage de termes de blâme, mais semble-t-il d'une pudeur offensée et qui se réjouit de l'être : aussi le reproche simulé appartient-il surtout à la femme, qui appelle son amant « mon loup », « mon tigre », et le traite de « bandit », de « pirate » et de « voyou ». C'est l'hypocorisme. » (1981 : 593).

2.4.4.2. Discussion

Les deux premiers exemples donnés par Morier relèvent de l'ironie selon notre intuition, nous pouvons y identifier de la moquerie.

(d) « c'est un Crésus qui s'écrie : Moi, le plus impécunieux des hommes », (*op. cit* : 593)

(e) « C'est la svelte hamadryade du bouleau qui dans une attitude de moquerie féminine soupire : " moi, Hélas ! disgraciée entre toutes les nymphes »

Il est difficile sans le cotexte de dire qui est la cible de cette moquerie, peut être le premier exemple ciblait un plus pauvre que Crésus, peut être une personne qui aurait eu l'audace de se croire plus riche que ce dernier et dont Crésus se moquerait. Dans le second exemple, la nymphe pourrait se moquer d'autres moins belles qu'elle.

Le dernier exemple s'il relève de l'astéisme n'est pas de l'ironie selon nous : « vous avez fait des folies, vous allez vous faire gronder ».

Nous ne considérons pas qu'il s'agit d'ironie, car la raillerie est absente de ces formes relevant de l'astéisme dont on trouve également un exemple chez Molinié :

Lorsque madame Verdurin, veut signifier à Swann qu'elle a été sensible à la délicatesse qu'il a eue à son égard en lui faisant envoyer des roses, elle lui dit quasiment en aparté : « je vous gronde » (1992: 182).

C'est aussi le « il ne fallait pas » que l'on adresse à la personne qui vient de nous gêner trop fortement, à celui qui apporte un présent lorsqu'il est invité chez des convives. Nous ne saurions dire qu'il s'agit dans ces cas d'ironie. Il manque à ces formes deux ingrédients indispensables : le locuteur ne se place pas en position haute dans ces exemples, élément qui découle de l'absence du second élément : il ne raille pas. Il

s'exerce dans ces énoncés des procédés qui relèvent de la politesse : le locuteur faisant preuve d'humilité, se mettant en position d'infériorité par rapport à son hôte en laissant penser qu'il ne mérite pas son attention. Mais il n'y a pas de contradiction dans les paroles de l'hôtesse, lorsqu'elle dit « il ne fallait pas » qui fait entendre « il ne fallait pas vous donner tant de mal pour moi », elle ne sous-entend pas « je mérite bien tant d'égards ». Aucun reproche n'est dissimulé. Il n'y a pas de trace d'ironie ici, seulement une marque de politesse, une application du principe de modestie qui s'exerce dans les rituels d'interaction. Dans cet énoncé, il n'est pas vraiment d'écart entre le dit et le pensé de l'hôtesse.

Ce qui serait différent si l'hôtesse disait « il ne fallait pas » en remarquant que son invité arrive en tenant à la main une seule pâquerette cueillie au passage. Son intention serait toute autre : détournant par le biais de sa remarque le discours ritualisé et stéréotypé qu'on adresse aux hôtes qui nous apportent un présent, elle laisserait penser qu'elle juge « l'attention » de son invité dérisoire et s'en moquerait.

2.4.4.3. *Chez C. Kerbrat-Orecchioni*

Kerbrat-Orecchioni nous le disions estime que l'ironie ne va que dans un seul sens, du patent positif vers le latent négatif. Elle évoque les cas d' « antiphrase valorisante » que l'on trouve par exemple dans les astéismes ou le « discours amoureux » tels les « mon loup », « ma canaille » et autres douceurs et les considèrent comme des hypocorismes mais non comme des énoncés ironiques (1980 :124) :

Ces hypocorismes, notre intuition se refuse à les assimiler à l'ironie. Tous les exemples que nous avons relevés sur le vif et sur la base bien sûr de notre propre intuition du phénomène[...] illustrent le principe énoncé plus haut[que l'ironie consiste en la substitution d'une expression positive à l'expression négative normale].

2.4.4.4. *Discussion autour des notions d'hypocorisme et d'ironie positive dans la conception classique*

Nous pensons avec C. Kerbrat-Orecchioni que l'hypocorisme n'est pas l'ironie. Quand la mère dit à sa fille qu'elle chérit « ma chipie », le terme qu'elle choisit traduit l'affection qu'elle lui porte mais n'exclut pas le fait que sa fille peut être peste, moqueuse, coquine, maligne. Il traduit une réalité, il n'y a pas d'antiphrase et encore moins de raillerie. Il y a hypocorisme car il s'agit de transmettre de l'affection en utilisant des mots dont le sens négatif se trouve dès lors très atténué. Nous pouvons aussi penser que ce qui est d'habitude vu comme négatif, est ici apprécié par le locuteur comme positif. Dans l'hypocorisme, il y a une forme d'opposition entre le mot utilisé

CONCEPTIONS DE L'IRONIE

qui peut renvoyer à une réalité négative atténuée (la chipie, c'est la peste) et l'intention du locuteur qui est de transmettre l'affection. Cependant, il n'y a pas d'inversion sémantique ni l'intention de railler ou de critiquer qui est essentielle dans l'ironie. L'hypocorisme atténue la coloration négative d'un mot par l'affection qui unit le locuteur à la personne à laquelle il s'adresse. La chipie dans la bouche de la mère devient la « gentille peste ». Si la petite fille est malicieuse, c'est d'une malice douce, inoffensive, dénuée de méchanceté, proche de l'espièglerie. « Ma chipie » n'est pas à comprendre comme « ma petite fille sage », on conserve bien en partie le sémantisme du mot chipie.

Mais une chose est l'hypocorisme, une autre est l'ironie positive dont nous avons donné quelques exemples *supra* et qui caractérise aussi l'exemple suivant :

Julien se retrouve à la machine à café avec Marie, une jolie et brillante jeune fille, devenue sa collègue de travail depuis peu. Alors qu'ils vont partager un gâteau, celle-ci avoue l'une de ses faiblesses, elle est très gourmande. Julien lui dit alors :

Tu es gourmande en plus de cela, décidément tu n'as que des défauts !

Par cet énoncé, Julien veut signifier non pas que Marie a des défauts. Il lui trouve un physique agréable, la sait compétente. Il lui connaît de nombreuses qualités. L'une des interprétations possibles est qu'il veut signifier que la gourmandise de cette dernière, ne lui apparaît pas être un « vrai » défaut contrairement au discours qu'elle tient, que si cela en est un, elle n'a pas à s'en plaindre au vu des qualités qu'elles possèdent par ailleurs. Même si littéralement, l'énoncé véhicule un contenu dérivé positif (« tu as plein de qualités »), il comporte également quelque chose de l'ordre de la moquerie (atténuée) puisque ce que Marie considère comme une faiblesse apparaît comme dérisoire, ridicule à Julien.

L'ironie positive comporte comme l'ironie négative de la raillerie même si celle-ci peut se voir très atténuée, ou affaiblie par le contenu connoté positif. En effet, la valorisation de l'image narcissique de Marie l'emporte sur la dévalorisation de son jugement sur elle-même. Si Marie reçoit positivement l'énoncé de Julien, c'est qu'il est pour elle plus important qu'on lui reconnaisse des qualités que de voir critiqué son discours. A. Berrendonner partage l'idée selon laquelle il existe deux sens dans lesquels peut se réaliser l'ironie mais ne voit pas en elle de charge railleuse lorsqu'elle est positive.

2.4.4.5. Chez A. Berrendonner⁵

⁵Berrendonner ne considère pas l'ironie comme un trope mais nous discutons uniquement ici son point de vue sur l'astéisme et l'hypocorisme.

Berrendonner conteste la conception de l'ironie « presque unanime » qui verrait dans l'ironie la fonction principale de servir « à dire du mal » et selon laquelle l'ironie « serait fondamentalement raillerie, moquerie ». Selon lui, cette description pécherait par « son manque de généralité » (1981 : 225). Il écrit :

Il existe incontestablement des antiphrases opérant sur des termes axiologiquement négatifs. Comme on peut s'y attendre, le sens suggéré, figuré, est alors un jugement de valeur favorable. Il y a ainsi des ironies à fonction hypocoristique : ben mon salaud ! Espèce de con ! (pour marquer à l'auteur d'une plaisanterie qu'on apprécie sa subtilité)[...]il y a aussi des astésismes ironiques, par lesquels on fait un éloge sous couleur d'adresser des reproches : Oui, Messieurs, cet homme est un lâche. Un lâche qui a réussi à sauver ses camarades sans mettre en péril sa propre vie.

Pour Berrendonner, il ne faut pas « confondre le mécanisme sémantique et les fins auxquelles il peut être occasionnellement utilisé ». Autrement dit Berrendonner estime que l'ironie est un procédé qui peut servir à moquer mais pas toujours, elle peut être utilisée à des fins « tantôt agressives, tantôt gratifiantes ».

2.4.4.6. *Critique de la conception de A. Berrendonner*

Dans les exemples d'ironies à **fonction hypocoristique** que donne A. Berrendonner (« mon salaud », « espèce de con ») il y a peu de co(n)texte. Il est donc difficile de savoir exactement la valeur que prennent les termes. Pour décrire le sens du syntagme « mon salaud » utilisé en contexte amical, nous en avons puisé des occurrences dans des corpus littéraires :

- Oui, mon vieux, fais-le, qu'on puisse l'envoyer demain.
 - Ça va. Et je fous le camp après ?
 - Tu fous le camp, parole. T'as rancart avec la fille des postes, hein, mon salaud ?
 - Bernard, t'es un pote, j'veais me grouiller.
- R. FALLET, *Banlieue Sud-Est*, 1947

Bernard lorsqu'il adresse le syntagme nominal « mon salaud » à son ami ne l'insulte pas. La réponse de son ami dans laquelle ce dernier décrit Bernard à l'aide du syntagme nominal attribut du sujet « un pote » le prouve « Bernard, t'es un pote ». La valeur négative du terme « salaud » est très fortement atténuée. Le syntagme traduit la familiarité et la proximité des rapports entre les deux hommes. Mais le terme « salaud » conserve une dimension de l'ordre du négatif dans la mesure où il transmet une forme d'envie qu'éprouve Bernard devant le fait que son ami ait un « rancart avec la fille des postes » et pas lui, il suggère dans une certaine mesure qu'il aimerait être à sa place. Mais cette forme d'envie est innocente, presque bienveillante. Elle n'a rien de malsain. C'est en quelque sorte le facteur de distance sociale (D) qui autorise l'ami de Bernard à utiliser le terme d'adresse « mon salaud ». En effet, comme cela a été remarqué par les

CONCEPTIONS DE L'IRONIE

spécialistes de la conversation et des interactions quotidiennes (Brown et Levinson, 1987), plus le facteur D diminue, donc plus les personnes entretiennent des liens de proximité sociale plus elles tolèrent l'émission d'actes menaçants.

La même analyse est applicable à l'exemple suivant :

Toujours est-il que je me le retrouve à Pau... avec ma maman qui m'a valu des compliments immérités parmi les blessés d'Alsace. « T'as une belle gonzesse, mon salaud ! »... Beau me justifier que c'était ma mère, ils arrivaient pas à me croire tous ces éclopés de la patrie.

A. BOUDARD, *Mourir d'enfance*, 1995

« Les blessés d'Alsace » signifient la chance supposée de celui qui est accompagné d'une belle femme, chance qu'ils n'ont pas. Mais encore une fois le terme traduit de l'affection qui neutralise presque entièrement sa portée négative. Cette envie que les blessés éprouvent est inoffensive, dénuée de mauvaises intentions. Si les blessés ne connaissaient pas ce jeune homme bien accompagné, le terme « salaud » aurait une vraie valeur d'attaque.

Ainsi, ces formes s'apparentent à des astéismes. La valeur sémantique du terme ne se voit pas inversée et conserve quelque chose de son sens originel. Il ne s'agit pas non plus de se moquer de l'autre mais de badiner tout en étant affectueux et sans risque que cela soit mal interprété. Il n'y a aucune « fin polémique » dans ces formes, nous en convenons avec A. Berrendonner et c'est aussi en cela que nous considérons qu'elles ne relèvent pas de l'ironie.

Par contre, ce que Berrendonner nomme « astéisme ironique » et dont il donne un exemple entre selon nous dans une configuration différente. L'ironie y est bien utilisée à des fins « polémiques ». En effet dans son exemple :

Oui, Messieurs, cet homme est un lâche. Un lâche qui a réussi à sauver ses camarades sans mettre en péril sa propre vie.

Le locuteur, bien entendu ne raille pas l'homme dont il parle mais pour autant la raillerie est présente. Elle vise les personnes qui ont qualifié l'homme en question de lâche. Le locuteur démontre le manque de discernement de ces personnes qui ont pu traiter cet homme de la sorte alors qu'il a eu un comportement contraire à la lâcheté puisqu'il « a réussi à sauver ses camarades ». L'énoncé a pour but de démontrer l'absurdité du raisonnement de ces personnes par le paradoxe qu'il contient, l'adjectif substantivé « lâche » qui supporte le thème se voit déterminé par une proposition subordonnée relative qui apporte le rhème. Or une contradiction sémantique s'instaure entre le thème et le rhème. Parce qu'il débusque et démontre l'aberration dans le discours de ces personnes, cet énoncé contient bien une forme de moquerie dont elles

sont la cible.

Nous concluons qu'il existe une ironie négative et une ironie positive, ayant toujours une fonction moqueuse plus ou moins forte. D'autre part, nous considérons que l'astéisme et l'hypocorisme ne relèvent pas du phénomène ironique puisque celui qui les produit ne cherche pas à se moquer de celui que l'acte concerne, c'est, dans le cas de l'hypocorisme, la nature de la relation entre les interlocuteurs et l'intention du locuteur qui viennent grandement atténuer voire neutraliser la portée de l'acte menaçant.

Pour récapituler :

- **l'astéisme** est une application du principe de modestie : il ne s'agit pas de rabaisser celui à qui on s'adresse. Il ne s'y réalise pas de fonction railleuse.
- **l'hypocorisme** ne comporte pas non plus de fonction railleuse, c'est la relation entre les interlocuteurs qui permet d'interpréter la valeur des mots dits et de reconnaître une atténuation de leur portée négative.
- **Dans l'ironie positive**, le locuteur se dissocie de ce qu'il dit : on peut voir dans l'énoncé selon les cas, une inversion sémantique, et dans tous les cas une fonction railleuse, atténuée par la valeur implicite axiologique positive du dit.

La conception de l'ironie comme trope, nous venons de le voir, est très discutée et discutable. Elle laisse de nombreuses interrogations en suspens auxquelles l'approche de l'ironie en tant que mention proposée par Sperber et Wilson en 1978 s'est proposée de répondre. Celle-ci est la première à aborder l'ironie comme un marqueur d'hétérogénéité énonciative. Cette dernière est venue compléter, affiner la conception en tant que trope pour certains, pour d'autres les deux approches ne sont pas compatibles. Enfin elle a frayé un chemin à de nombreux aménagements à partir du concept de pluralité des voix.

3. L'ironie marqueur d'hétérogénéité énonciative

3.1. L'ironie comme mention

La conception de D. Sperber et D. Wilson met en lien la notion d'ironie avec celle de mention. Selon eux dans l'énoncé ironique ce qui est donné comme information n'est pas son contenu même mais l'attitude qu'il exprime. Si un locuteur s'exclame

« quelle belle journée ! » alors qu'il pleut, il est évident que l'énoncé n'apporte pas une information pertinente au regard de la situation d'énonciation. Cet énoncé, à première vue, ne cherche pas à divulguer une réalité sur le monde. On en viendrait alors pour le rendre cohérent à inverser les termes qui le composent. Ainsi l'approche rhétorique a parlé d'antiphrase, nous le disions, l'énoncé serait tropique.

Mais D. Sperber et D. Wilson ne sont pas convaincus par cette explication. Ils soulèvent que l'un des problèmes qu'il y a à se contenter de voir dans l'ironie un énoncé possédant un sens figuré à l'opposé de son sens littéral est que l'on n'explique pas pourquoi le locuteur ne dirait pas directement l'énoncé au sens littéral. Ils s'interrogent ainsi (1978 : 402) : « quel supplément d'intention inciterait le locuteur à exprimer une idée par son contraire ? ». Pour les auteurs « on ne peut pas dire que l'intention (du locuteur) ait été principalement ou même accessoirement de transmettre » cette idée. Ils prennent l'exemple de deux promeneurs qui sortent par temps de pluie, l'un disant « il me semble avoir senti quelques gouttes de pluie » :

Ce que le locuteur donne plutôt à considérer de haut c'est précisément cette lenteur à réagir caricaturale qui, à l'inverse de la présence de gouttes d'eau, serait elle digne d'être remarquée. Pour que l'énoncé produise cet effet, il faut que le locuteur s'en distancie et ait voulu attirer l'attention sur l'énoncé lui-même et non sur ce dont l'énoncé traite (*ibid*).

Dans la question dans la même situation « as-tu pensé à arroser les fleurs ? », il s'agit de :

mettre en valeur le manque de pertinence et le caractère dérisoire dans les circonstances [...] ce que donne à entendre le locuteur, c'est non point la question, mais une attitude vis-à-vis de cette question et de l'état d'esprit dont elle pourrait émaner (*op. cit*, 403).

Les auteurs précisent que dans ces exemples « les locuteurs ne peuvent que se dissocier de leur énoncé » parce qu' « ils veulent exprimer quelque chose à propos de leur énoncé plutôt qu'au moyen de lui » (*ibid*). On peut imaginer que le locuteur fait référence à une obsession de son interlocuteur d'arroser les fleurs dont il montre le caractère excessif par le ridicule ou l'absurdité de poser une telle question par temps de pluie. Pour les auteurs, l'énoncé ironique ne désigne donc pas ce que son contenu désigne, ils parviennent alors à l'idée que ces énoncés s'apparentent aux mentions. En effet, « lorsqu'on emploie une expression on désigne ce que cette expression désigne, lorsqu'on mentionne une expression on désigne cette expression ». Si la mention consiste à marquer la distance du locuteur par rapport au discours qu'il tient, à montrer donc qu'il n'en est pas l'énonciateur, quelle est alors la spécificité de la mention ironique ?

Selon les auteurs, l'ironie appartient d'abord **à la catégorie des mentions de propositions** (*op. cit* :406), c'est-à-dire que l'ironie ne prétend pas reproduire

littéralement un discours, le signifiant, mais rapporte le « signifié ». Elle s'apparente à un discours indirect car elle ne présuppose pas la littéralité du discours qu'elle reprend, elle s'inscrit dans la continuité, le prolongement sémantique d'un discours.

Elle appartient aussi **aux mentions implicites** c'est-à-dire qu'elle n'est pas marquée par des verbes introducteurs ou en incise, elle est « libre ».

En tant que « **mentions implicites de propositions** », les ironies s'apparenteraient donc au discours indirect libre (*op. cit* : 409). Il faut ajouter à cela que les auteurs ne parlent pas seulement de mention mais de mention-écho. Les **mentions-échos** « visent non pas à rapporter un discours (qui vient d'être tenu) mais plutôt à manifester qu'il a été entendu et pris en considération, à exprimer à voix haute l'écho que le propos a suscité chez le destinataire » (*op. cit* : 406). Un exemple de mention-écho parmi ceux donnés par les auteurs est celui-ci :

J'ai mal aux dents

Vous avez mal aux dents. Ouvrez la bouche, on va voir ça. (*ibid*).

Enfin parmi ces mentions-échos qui expriment différentes attitudes, il y a celles qui sont utilisées par le locuteur pour faire « écho à un énoncé de façon à suggérer qu'il le trouve dépourvu de justesse ou d'à propos [...] qu'il (le) désapprouve parce qu'(il) manque de pertinence ». Ce sont à ces mentions-échos marquant cette attitude spécifique que correspond l'ironie.

Un autre point important de leur conception est qu'elle « permet de prédire quelles ironies auront une cible déterminée, et, le cas échéant, quelle sera cette cible ». (*op. cit* : 411). En effet :

Dans cette conception, une ironie a naturellement pour cible les personnes ou les états d'esprit, réels ou imaginaires auxquels elle fait écho. C'est le mécanisme même de l'écho qui détermine la cible et non pas l'éventuel contenu critique de l'énoncé ou la méprise du destinataire » (*ibid*). « Lorsque l'écho est lointain et vague, l'ironie ne visera pas de cible déterminée ; à l'inverse lorsque l'écho est proche et précis, les personnes auxquelles il est fait écho constitueront la cible. Ainsi lorsque le locuteur se fait écho à lui-même, il y aura auto-ironie, lorsqu' « il fait écho au destinataire, il y aura sarcasme [...] Le caractère ad hominem de l'ironie est une fonction de la netteté de l'écho. (*op. cit* : 412)

Elle permet également d'expliquer la fréquence plus élevée d'ironie négative que d'ironie positive.

Ils écrivent :

Ainsi il est toujours possible de dire ironiquement d'un échec, « c'est une réussite ! », car toute action comporte l'espoir de son accomplissement. Mais pour dire d'une réussite « c'est un échec ! » sans que l'ironie tombe à plat, il convient que les interlocuteurs aient en mémoire

CONCEPTIONS DE L'IRONIE

des doutes sur la réussite auxquels l'ironie ferait écho. En face d'une réalité imparfaite, on peut toujours mentionner ironiquement la norme » (1978 : 410).

Il faut donc nécessairement qu'un discours exprimant des doutes ait été tenu antérieurement pour que l'ironie qui fait qu'un énoncé ayant un sens négatif doive être compris comme un énoncé ayant un sens positif puisse être exprimée. C'est d'ailleurs remarquable avec l'exemple d'ironie positive que nous citons plus haut :

(c) L1 et L2 sont en cours, l'enseignant leur remet les copies d'un devoir qu'il a corrigées et pour lequel L1 avait dit à L2 qu'il ne l'avait pas réussi, L2 remarque la note de L1 qui est excellente :

L2 – Ah oui tu t'es vraiment planté de façon monumentale !

Cet énoncé n'a de sens que parce que L1 a auparavant tenu un discours auquel L2 fait allusion. On aurait difficilement pu imaginer L2 disant (c) si L1 n'avait jamais évoqué son échec probable au devoir. D'ailleurs lorsque l'on reconstitue le sens implicite de l'énoncé, qu'on transforme ce dernier en énoncé au sens explicite, énoncé qui pourrait être « tu as eu une excellente note contrairement à ce que tu disais » ou « tu vois tu ne t'es pas planté contrairement à ce que tu disais », la référence au discours antérieur (« contrairement à ce que tu disais ») est fondamentale : l'énoncé de L2 ne peut être entendu comme ironique, et n'a de sens que parce que L1 a auparavant tenu un discours en contradiction avec les faits.

3.1.1. Critique de la théorie de Sperber et Wilson par Berrendonner

Cette notion de mention a été contestée ou discutée par plusieurs auteurs par la suite dont Berrendonner qui écrit :

Quoique cette analyse ait le mérite d'avoir attiré l'attention sur une parenté jusqu'à alors méconnue entre l'ironie et le discours rapporté, elle reste encore insuffisante à mes yeux, dans la mesure où elle n'établit aucune distinction claire entre les diverses formes de mention, qu'elle se contente de signaler comme multiples. Il lui manque, en quelque sorte, une « théorie des mentions », et elle échoue de ce fait à représenter la spécificité de l'ironie. Car s'il est vrai que cette dernière présente, par plusieurs côtés, des analogies avec le discours rapporté, il ne fait pas de doute aussi qu'elle s'en distingue par de nombreux aspects (1981 : 198).

Il est vrai que le terme de « mention » peut prêter à confusion car il pourrait faire penser que Sperber et Wilson voient dans l'énoncé ironique une simple monstration de l'énonciation autre dans laquelle les signes ne renvoient qu'à eux-mêmes. Or l'acception qu'ils donnent au terme de « mention » est large et recouvre des configurations multiples qui ne se limitent absolument pas au discours rapporté, ils écrivent même que « le discours rapporté n'est qu'un cas particulier de la mention » (1978 : 404). L'énoncé ironique n'entretient pas forcément un rapport de littéralité avec celui auquel il fait écho.

D'autre part, ils spécifient bien que cette mention spécifique qu'est l'ironie signale également une attitude :

le locuteur (fait) écho à un énoncé de façon à suggérer qu'il le trouve dépourvu de justesse ou d'à-propos[...] pour le destinataire comprendre de tels énoncés c'est reconnaître à la fois leur caractère de mention-écho et l'attitude du locuteur vis-à-vis de la proposition qu'il mentionne. Toute l'interprétation découle de cette double reconnaissance (1978 : 407).

On voit donc que les auteurs ne parlent pas seulement de mention mais de mention-écho ayant une double vocation, celle de signaler sa nature d'écho, le locuteur attire l'attention sur un énoncé tenu par un autre énonciateur(ou par lui-même dans l'auto-ironie), et celle de marquer une attitude de profonde démarcation vis-à-vis des propos de cet autre énonciateur. Pour Berrendonner, cette description manque tout de même de spécificité. Il se livre donc lui-même à une « théorie des mentions ».

3.1.1.1. Théorie des mentions selon A. Berrendonner

Selon lui, la mention est un « énoncé qui contient les traces d'une double énonciation ou plutôt de deux énonciations telles que l'une, E1, est métalinguistique par rapport à l'autre, E0. Autrement dit, E1, actualise une proposition qui n'est autre qu'un jugement sur E0 »(1981 : 199). Les différents types de mentions peuvent être décrites selon qu'elles possèdent ou non trois propriétés ;

La première propriété qu'il nomme **a)** réside dans le fait que dans la mention existent deux énonciations « distinctes » : une énonciation qui rapporte (E1) et une énonciation rapportée (E0), tenues par deux énonciateurs différents, responsables chacun d'une énonciation.

La deuxième propriété qu'il nomme **b)** « est que l'énoncé a alors une structure syntaxique où il est possible de distinguer par simple segmentation les constituants qui relèvent de E0 et de E1 »(*ibid*), il y a l'énonciation rapportée et ce qui en est dit

La dernière propriété qu'il nomme **c)** est « l'opacité référentielle » :

l'énoncé présente deux réseaux de repérage déictique strictement étanches [...] un déictique figurant dans l'énoncé rapporté prendra toujours sa valeur par rapport à E0, et sa référence ne pourra jamais sauter par-dessus E0, de manière à s'établir en direction de E1. (*ibid*)

Il distingue alors six types possibles de mentions selon la façon dont elles conjuguent ou non ces propriétés :

Les mentions explicites (ou directes) : elles conjuguent les trois propriétés. Elles correspondent à du discours rapporté direct. Il illustre ce cas de figure par l'énoncé :

CONCEPTIONS DE L'IRONIE

le voisin m'a promis hier : « je viendrai vous voir demain ».

Il y a bien deux énonciateurs, deux systèmes de déictiques et un énoncé segmentable en « le voisin m'a promis hier » qui correspond à ce que dit le locuteur de E1 et « je viendrai vous voir demain » tenu par l'énonciateur de E0, à savoir le voisin.

Les mentions évoquées ou indirectes : elles possèdent les propriétés a) et b). Les énoncés négatifs entrent dans ce cas de figure. Dans l'énoncé « il ne pleut pas », on peut dire que le locuteur nie la proposition « il pleut » tenue par un autre énonciateur. La négation « ne pas » correspond au segment qui appartient à E1 alors que « il pleut » correspond à ce qui appartient à E0. Par contre il n'y a qu'un seul système de déictique.

Les énonciations auto-évocatrices : elles ne possèdent que la propriété b). Ce sera le cas des énoncés qui contiennent des adverbes d'énonciation. Le locuteur commente sa propre énonciation. Il produit une énonciation et commente la façon dont il produit cette énonciation en même temps. L'énoncé suivant en est un exemple :

Sincèrement, je n'y peux rien.

Il y a un seul énonciateur, un seul système de déictique mais deux parties dans l'énoncé : « sincèrement » constitue un commentaire au sujet de l'énonciation « je n'y peux rien ».

Les mentions-échos indirectes : elles ne possèdent que la propriété a). Ce sera le cas des énoncés proverbiaux du type « qui trop embrasse mal étreint », exemple que donne Berrendonner. C'est aussi le cas des échos comme :

A : -j'ai mal aux dents

B : -vous avez mal aux dents. Ouvrez la bouche, on va voir ça.

Il y aurait deux énonciations dans l'énoncé B, mais un seul système de déictique et un énoncé non segmentable, dans lequel on ne pourrait pas délimiter ce qui relève de E0 et ce qui relève de E1.

Les échos directs : ils possèdent les propriétés a) et c). L'exemple suivant illustre ce cas de figure :

A : -j'ai mal aux dents !

B : -j'ai mal aux dents ! Ouvrez la bouche, on va voir ça.

Ici, dans l'énoncé B, on trouverait deux systèmes de déictiques, deux énonciateurs. Selon Berrendonner la propriété b) ne serait pas satisfaite. Mais si on admet qu'il y a bien deux systèmes de déictiques différents, il nous paraît alors que l'on peut voir dans

l'énoncé deux segments, l'un représentant l'énonciation rapportée à savoir « j'ai mal aux dents », l'autre représentant l'énonciation tenue par le locuteur « ouvrez la bouche, on va voir ça ». Il est vrai en revanche que l'énonciation rapportée « j'ai mal aux dents » ne fait pas l'objet d'une introduction par un syntagme, ou un verbe de parole. Ce type ressemble au discours direct libre.

les mentions ironiques : elles se caractérisent par l'absence de ces trois propriétés. Il décrit alors l'énoncé ironique de la façon suivante à partir de son exemple (20) « c'est un vrai linguiste » tenu au sujet d'un « collègue le plus notoirement incompetent » :

Dans son acception ironique stricte, il me semble au contraire que (20) présente l'énonciation contestée, E0, comme étant l'affirmation même de p qui est accomplie lorsque l'on énonce (20). Autrement dit, la mention qui y est faite de E0 me paraît tout à fait sui-référentielle. L'acte de parole que l'auteur de (20) désigne à des fins de critique, ce n'est pas une énonciation antérieure de p qui serait mise sous la responsabilité d'autrui, mais sa propre énonciation de p, celle qu'il est lui-même en train d'accomplir en énonçant (20) c'est-à-dire que E0=E1=E. [...] l'effet d'antiphrase consiste à faire entendre le contraire de ce que l'on dit dans le moment même et par l'acte même où on le dit. Faire de l'ironie, ce n'est pas s'inscrire en faux de manière mimétique contre l'acte de parole antérieur ou virtuel, en tous cas extérieur, d'un autre. C'est s'inscrire en faux contre sa propre énonciation, tout en l'accomplissant. » (*op. cit* : 216).

Il ajoute « l'ironie possède à la fois la structure des échos et celle des mentions auto-évocatrices, elle[...] pourrait être qualifiée d'auto-écho" . (*op. cit* : 217)

Pour Berrendonner, l'ironie ressemble à la mention auto-évatrice dont il donne l'exemple « sincèrement, je n'y peux rien ». Toutes les deux sont des énonciations qui « tout en se tenant » se tiennent « sur elles-mêmes », ce qui est possible grâce à la fonction métacommunicative du « langage naturel ». Mais alors que la mention auto-évatrice se commente elle-même « par l'intermédiaire d'un énoncé, c'est-à-dire grâce à des moyens linguistiques représentationnels » – « il y a production d'un énoncé [...] qui prend son énonciation pour thème, et commente ce thème en lui attribuant le prédicat /être sincère» (*op. cit* : 206)- l'énoncé ironique se commente par « la façon gestuelle, locutoire, dont [lui]-même se tient » (*op. cit* : 216). C'est-à-dire que « l'énoncé ne contient pas de marque spécifique, syntaxique, superficielle, ni de la présence d'une mention, ni d'un commentaire prédicatif de cette mention » (*op. cit* : 217). C'est uniquement au niveau de l'énonciation, au niveau mimogestuel et prosodique, que se signale ce commentaire de l'énoncé.

Pour Berrendonner, « dès qu'un individu ouvre la bouche, il émet au moins deux messages, dont l'un est mimogestuel (énonciation) et l'autre verbal(énoncé) » (*op. cit* : 223) Dans l'énoncé ordinaire ces deux messages convergent alors que dans l'énoncé

ironique ils sont contradictoires. C'est pourquoi il parle de « paradoxe argumentatif » dans l'ironie : alors que l'énoncé donne « un argument en faveur de r », l'énonciation en donne un en « faveur de non-r ». En somme, sa description de l'ironie s'appuie fondamentalement sur le caractère « pluricodique de la communication ».

3.1.1.2. *Discussion*

A. Berrendonner précise donc l'approche de D. Sperber et D. Wilson. Mais cette redéfinition qu'il propose nous semble occulter presque totalement la dimension dialogique de l'ironie que D. Sperber et D. Wilson avaient mise en avant. En effet dans la version de A. Berrendonner, le locuteur de l'énoncé ironique entre en contradiction avec lui-même. Si A. Berrendonner envisage un dédoublement c'est un dédoublement très restreint, celui du message : l'un des messages emprunte le canal verbal et l'autre le canal suprasegmental. L'instance énonciative est la même, elle délivre simplement deux messages contradictoires à travers ces canaux respectifs : le message envoyé par le canal verbal contredit le message envoyé par le canal prosodique et mimogestuel. Il n'y a donc plus de double énonciation au sens d'hétérogénéité énonciative. Au-delà même du fait que cette approche ne rend pas compte des énoncés ironiques écrits, elle fait disparaître la dimension présente chez D. Sperber et D. Wilson qui veut que l'on représente le discours de l'autre.

C'est pourquoi une telle conception ne permet pas d'expliquer bon nombre d'exemples. Prenons le suivant que nous empruntons à D. Sperber et D. Wilson :

- (I) a) Pierre : c'est une belle journée pour un pique-nique [Ils partent en pique-nique et il se met à pleuvoir]
b) Marie : effectivement, c'est une belle journée pour un pique-nique

Concevoir comme le propose A. Berrendonner l'ironie comme un phénomène d'auto-écho ne permet pas de rendre compte de la dimension d'écho au discours de Pierre que contient l'énoncé de Marie. On fera la même remarque dans l'exemple que nous avons plusieurs fois cité *supra* :

- (c) L1 et L2 sont en cours, l'enseignant leur remet les copies d'un devoir qu'il a corrigées et pour lequel L1 avait dit à L2 qu'il ne l'avait pas réussi, L2 remarque la note de L1 qui est excellente :
L2 – *Ah oui tu t'es vraiment planté de façon monumentale !*

Exemple qui ne prend sens que parce que L2 fait écho au discours de L1 selon lequel il échouerait à ce devoir. L'écho au discours d'un autre énonciateur est clairement manifeste dans de nombreux exemples. En faisant disparaître cette notion d'écho au discours d'un autre énonciateur, A. Berrendonner perd également certains des bénéfices

apportés par la conception de D. Sperber et D. Wilson. Son analyse ne permet plus par exemple, de déterminer de cible de l'énoncé ironique. En effet, chez D. Sperber et D. Wilson, celle-ci correspondait à la personne à laquelle le locuteur faisait écho. Puisqu'il n'y a plus d'autre énonciateur dans la version de A. Berrendonner, il n'y a plus de cible.

Enfin, même si on peut concevoir que dans de nombreux cas, l'énoncé ironique consiste, au moins en apparence (car souvent le locuteur fait écho à un autre discours comme on vient de le dire) à « s'inscrire en faux contre sa propre énonciation, tout en l'accomplissant » (Berrendonner, 1981 : 216), cela ne correspond pas à tous les cas d'ironie. Reprenons l'exemple donné par Berrendonner :

Pierre est un petit malin.

Prononcé ironiquement, cet énoncé qui produit l'argument R [il faut écouter Pierre] fait entendre l'argument non-R [il ne faut pas l'écouter]. Berrendonner explique que cet énoncé est en usage et non en mention et que c'est là que réside le paradoxe argumentatif dont on vient d'expliquer le mécanisme (produire deux arguments anti-orientés simultanément). Or selon nous, il n'est pas nécessaire que l'énoncé soit en usage pour qu'il puisse être ironique :

(48) WERLE.— Cela te serait-il extrêmement désagréable ?

GREGERS.— Mais pas du tout. Pas le moins du monde.

WERLE.— Vois-tu, je ne savais pas si, par égard pour la mémoire de ta mère...

GREGERS.— Je ne suis pas un exalté.

WERLE.— Que tu le sois ou non, tu viens dans tous les cas de me soulager d'un grand poids. Il m'est bien doux de pouvoir compter sur toi, dans cette affaire.

GREGERS, le regardant fixement. — Maintenant, je vois à quoi tu voulais m'employer.

WERLE.— T'employer !... Cette expression... [...]

WERLE.— J'ai l'impression qu'il y a entre nous un fossé infranchissable.

GREGERS, s'inclinant avec sang-froid. — C'est ce que je pense ; voilà pourquoi je prends mon chapeau et je m'en vais.

WERLE.— Tu t'en vas ? Tu quittes la maison !

GREGERS.— Oui. J'ai enfin trouvé un but à ma vie.

WERLE.— Et quel est ce but ?

GREGERS.— Tu ne ferais qu'en rire, si je te le disais.

WERLE.— Un solitaire comme moi ne rit pas facilement, Gregers.

GREGERS, montrant du doigt le fond de la scène. — Regarde, mon père, regarde les chambellans qui jouent à colin-maillard avec Mme Sorby. Bonsoir, et porte-toi bien. (Il sort par le fond à droite. On entend rire les convives, puis on les voit apparaître dans la pièce du fond.)

WERLE, ironiquement (entre les dents), suivant des yeux Gregers qui s'en va. — **Le malheureux ! Et il dit qu'il n'est pas exalté !**

IBSEN, *Le Canard sauvage*, 1891

L'énoncé « et il dit qu'il n'est pas exalté » fait entendre explicitement R [il n'est pas

exalté] et implicitement non-R [il est exalté]. Dans ce cas, la contradiction ne s'instaure pas entre le dit du locuteur et ce qu'il fait entendre mais entre ce que dit l'énonciateur de l'énonciation représentée et ce que le locuteur fait entendre. Il n'est donc pas nécessaire que l'énoncé ironique soit en usage, le paradoxe peut être montré sans être produit dans l'énonciation en train de se faire.

Il nous semble donc que l'un des seuls réels apports de la conception de A. Berrendonner est la distinction qu'il ébauche entre énonciation et énoncé. Cette distinction intéressante va être développée différemment chez O. Ducrot. Ce dernier en s'appuyant fortement sur la conception de D. Sperber et D. Wilson et en partie sur celle de A. Berrendonner va affiner la description de l'ironie pour la définir comme un phénomène polyphonique.

3.1.2. Critique de la théorie échoïque par O. Ducrot

Ducrot déclare « s'inspirer de près » de l'article de D. Sperber et D. Wilson et veut livrer sa « version de la thèse » des auteurs. Il va en effet aménager leur conception en s'appuyant sur sa théorie de la polyphonie de l'énonciation dans laquelle il remet en cause « l'unicité du sujet parlant », en revenant d'abord sur le terme « mentionner » qu'il faut entendre selon lui comme « faire entendre une voix » :

J'ai substitué l'expression « faire entendre une voix » à leur expression originale qui est « mentionner un discours ». Si j'ai fait cette substitution c'est que le terme mentionner me semble ambigu. Il peut signifier que l'ironie est une forme de discours rapporté. Or avec ce sens du verbe « mentionner », la thèse de Sperber et Wilson n'est guère admissible, car il n'y a rien d'ironique à rapporter que quelqu'un a tenu un discours absurde. Pour que naisse l'ironie, il faut faire comme si ce discours était réellement tenu, et tenu dans l'énonciation elle-même. C'est l'idée que j'essaie de rendre en disant que le locuteur « fait entendre » un discours absurde, mais qu'il le fait entendre comme le discours de quelqu'un d'autre, comme un discours distancié (1984, 210).

3.1.2.1. O. Ducrot : l'ironie comme phénomène polyphonique

Ducrot va résoudre l'« ambiguïté » entraînée selon lui par le terme « mentionner » grâce à la distinction qu'il opère entre locuteur et énonciateur. Car le terme « mentionner » pourrait laisser penser que le locuteur ne tient pas dans sa propre énonciation le discours. Or pour Ducrot, c'est bien le cas. Il est donc en accord avec l'approche de A. Berrendonner sur ce point. Ce dernier distinguait l'énonciation dont relevait la « gestulation locutoire de l'énoncé », le niveau mimogestuel, de l'énoncé dont relève le contenu linguistique, explicite. Pour Ducrot la distinction sera précisée. Il différencie locuteur et énonciateur : ainsi, le locuteur est responsable de l'énonciation alors que

CONCEPTIONS DE L'IRONIE

l'énonciateur est responsable de l'énoncé. Plus clairement Ducrot (1984 : 204) appelle « énonciateurs » :

Ces êtres qui sont censés s'exprimer à travers l'énonciation, sans que pour autant on leur attribue des mots précis ; s'ils « parlent » c'est seulement en ce sens que l'énonciation est vue comme exprimant leur point de vue, leur position, leur attitude, mais non pas au sens matériel du terme, leurs paroles.

Le locuteur, lui, assume, prend en charge la parole au sens matériel du terme. On le voit, la distinction que O. Ducrot établit entre énonciation et énoncé ne recoupe pas complètement celle qu'instaure A. Berrendonner.

Pour expliciter la relation entre locuteur et énonciateur, O. Ducrot établit une comparaison avec le théâtre :

l'énonciateur est au locuteur ce que le personnage est à l'auteur[...] Comme l'énonciateur n'est pas responsable du matériel linguistique utilisé, qui est imputé au locuteur, de même le personnage du théâtre ne se voit pas imputer toute la matérialité du texte écrit par l'auteur (1984 : 205).

Ainsi :

le locuteur responsable de l'énoncé, donne existence, au moyen de celui-ci, à des énonciateurs dont il organise les points de vue et les attitudes. Et sa position propre peut se manifester soit parce qu'il s'assimile à tel ou tel des énonciateurs, en le prenant pour représentant, soit simplement parce qu'il a choisi de les faire apparaître et que leur apparition reste significative, même s'il ne s'assimile pas à eux (*ibid*).

Dans l'énoncé « Marie m'a dit : Julien, je viens te voir demain ». Celui qui parle, Julien auquel le pronom complément de première personne me réfère (« Marie m'a dit »), est responsable de l'énonciation mais pas de l'énoncé de Marie « Julien, je viens te voir demain » où le pronom personnel « je » renvoie à Marie. Si dans l'ironie, pour Berrendonner, il y a un seul énonciateur assimilable au locuteur, pour Ducrot il y a un locuteur qui ne peut qu'être distinct de l'énonciateur (sauf dans le cas de l'auto-ironie). Voilà qui permet à Ducrot d'arriver à la définition suivante de l'ironie :

Parler de façon ironique, cela revient pour le locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, qu'il la tient pour absurde. Tout en étant donné comme le responsable de l'énonciation, L n'est pas assimilé à E, origine du point de vue, exprimé dans l'énonciation. (1984 : 211)

Si Ducrot a parlé d'*ambiguïté* à l'égard de la théorie de Sperber et Wilson, Perrin dans son ouvrage « l'ironie mise en trope » choisit le terme de *limite*.

3.1.3. Critique de la théorie échoïque par Perrin

Ce dernier, s'il reconnaît que l'approche de D. Sperber et D. Wilson consiste en un « progrès sensible par rapport aux approches traditionnelles centrées sur la notion d'antiphrase », lui trouve tout de même des faiblesses. Comme A. Berrendonner et O. Ducrot avant lui, Perrin estime que l'énoncé ironique doit être tenu par le locuteur. L'ironiste ne doit pas se contenter de faire écho à un énoncé dont il montre le manque de pertinence, il doit aussi faire semblant de l'endosser, le destinataire devant reconnaître que cet endossement est feint.

L. Perrin parle de feintise, nous y revenons plus précisément *infra* : le locuteur fait semblant de prendre en charge l'énoncé qu'il tient.

Il s'agirait d'une caractéristique essentielle que D. Sperber et D. Wilson n'auraient pas remarqué et qui était pourtant, selon Perrin, bien décelable dans leur exemple.

Ainsi quand ils comparent les réponses b) de Marie :

(I) a) Pierre : c'est une belle journée pour un pique-nique[Ils partent en pique-nique et il continue à faire beau]

b) Marie : effectivement, c'est une belle journée pour un pique-nique

(II) a) Pierre : c'est une belle journée pour un pique-nique[Ils partent en pique-nique et il se met à pleuvoir]

b) Marie : effectivement, c'est une belle journée pour un pique-nique

Ils expliquent que les deux énoncés contiennent un écho à l'énoncé de Pierre, avec la différence qu'en (I) Marie partage l'avis de son interlocuteur, alors qu'en (II) elle met en avant son manque de pertinence. L'attitude d'approbation ou de désapprobation serait la seule différence entre les deux énoncés. Selon Perrin, cette description ne convient pas car dans les deux cas « Marie ne se contente pas de faire écho à l'opinion de Pierre [...] *le locuteur prétend bel et bien employer et communiquer ce qu'il exprime* », ainsi Marie « prétend non seulement adhérer au point de vue dont [elle] se fait l'écho mais le reprendre à son compte, le reconduire dans son propre discours ». Selon Perrin, la différence entre les deux réponses est qu'en (II), le désaccord est « dissimulé derrière un accord prétendu et hypocrite » (1996 : 133). Autrement dit, Marie, dans l'énoncé ironique, ne fait pas uniquement mention de l'énoncé, ou écho à cet énoncé comme sembleraient le dire D. Sperber et D. Wilson. Elle le met aussi en usage. C'est pourquoi Perrin assimile l'ironie à une forme de modalisation autonymique⁶ (*op. cit* : 137-138)(qui couple selon Authier-Revuz (1995), usage et mention).

Perrin justifie sa thèse selon laquelle le locuteur endosserait l'énoncé ironique par la présence de marqueurs de confirmation au sein de cet énoncé. Dans l'énoncé ironique de Marie on trouve ainsi l'adverbe « effectivement ». Pour s'en convaincre, il supprime

⁶Voir aussi Basire (1985) qui considère l'ironie comme une connotation autonymique.

dans l'exemple cet adverbe ce qui lui permet d'aboutir à :

(I)Pierre : c'est une belle journée pour un pique-nique[Ils partent en pique-nique et il se met à pleuvoir]

Marie : *c'est une belle journée pour un pique-nique !* Décidément la météo n'est pas ton fort

Perrin écrit alors : « dans ce cas, l'adverbe effectivement serait quasi-inacceptable, mais précisément le passage en italiques n'est plus du tout ironique » (1996 : 142). La présence de l'adverbe de confirmation exclut donc selon lui la thèse de Sperber et Wilson selon laquelle « la réponse de Marie consiste simplement à faire écho à un propos erroné ». Pour qu'il y ait ironie, le locuteur doit adhérer en apparence aux propos qu'il tient, les « tenir dans sa propre énonciation ».

Il formule finalement la définition suivante de l'ironie :

l'ironie est une forme de tromperie ouverte, de double-jeu énonciatif contradictoire, où le locuteur feint hypocritement et paradoxalement d'adhérer à un point de vue qu'il rejette, tout en cherchant d'une part à prendre pour cible le discours ou l'opinion à laquelle il fait écho et d'autre part à communiquer son propre point de vue par antiphrase(1996 : 145) .

3.1.4. Discussion

L'approche de Perrin est intéressante en ce qu'elle consiste à combiner l'approche théorique (antiphrase), la dimension d'écho, qu'il reformule en « point de vue » (il est proche en cela de Ducrot) et celle de feintise. Cette fausse prise en charge est selon Perrin indispensable. Nous avons un point de vue plus nuancé et nous adressons à cette approche la même remarque que celle formulée envers la description de A. Berrendonner : l'énoncé n'est pas forcément tenu au sein de l'énonciation en train de se faire. D'autre part, il est vrai que de nombreux énoncés ironiques de notre corpus contiennent des marques d'une adhésion, qui n'est que feinte. Mais dans certaines occurrences, le locuteur n'exprime pas une adhésion explicite au point de vue qu'il rejette. Cette adhésion feinte ne laisse parfois que des indices très ténus quand elle n'est pas tout simplement absente. Ainsi dans l'exemple suivant, la locutrice Ida ne se désolidarise pas de l'énoncé que l'on peut reconstituer comme « la peine de mort est indigne d'un état moderne » mais seulement de la **comparaison** qu'elle instaure entre le repos hebdomadaire, mesure qu'elle encourage, et la peine de mort, qu'elle juge barbare.

(8) Ida, cherchant une idée

Je ne sais pas... Par exemple, vous pourriez rétablir ce que vous aviez supprimé : le repos hebdomadaire ?

LE PROMOTEUR

Le repos hebdomadaire ? Jamais ! C'est une survivance des temps barbares ! Une vieillerie !

CONCEPTIONS DE L'IRONIE

Indigne d'un état moderne.

IDA, *ironique*.

Tout comme la peine de mort !

LE PROMOTEUR

Ça n'est pas la même chose. La peine de mort – comprenez-vous ? – n'arrive qu'une seule fois.

IDA, *l'interrompant cinglante*

En effet : une seule fois dans la vie !

J. TARDIEU, *La cité sans sommeil*, 1984

Plus clairement dans l'exemple suivant, Hollande ne feint pas de dire quelque chose. Il prend véritablement en charge les propos qu'il tient :

(95) François Hollande aime user de l'ironie. Mercredi soir, le chef de l'État s'en est donné à cœur joie. Alors qu'il décorait l'économiste Jean Tirole et l'écrivain Patrick Modiano de la légion d'honneur, le chef de l'État s'est lancé dans un festival de petites blagues, rapporte un journaliste du *Monde* qui a assisté à la cérémonie. "**Patrick Modiano ; vous êtes écrivain, je le dis pour ceux qui n'ont pas connaissance de vos ouvrages** », a ainsi lancé François Hollande, sourire en coin, devant sa ministre de la Culture, Fleur Pellerin, qui avait été au cœur d'une polémique, en octobre dernier, après avoir avoué être incapable de citer un ouvrage de Patrick Modiano. (*Bfm.com*, 19/02/2015)

À la suite de Wilson (2006 :1732), nous pensons qu'il y a des cas typiques d'ironie et des cas moins typiques, le passage des uns aux autres se faisant progressivement et graduellement. D'autre part, comme nous l'avons dit *supra*, le terme « mention » qu'avaient choisi Sperber et Wilson a porté à confusion alors qu'ils faisaient entrer sous ce terme bien des configurations excédant la pure citation.

Par ailleurs, nous estimons que ces « marques d'assentiment » (*c'est vrai, certes, effectivement*, etc.) dont Perrin parle signalent avant tout l'interaction dialogique avec Bres (1999).

La feintise à l'œuvre dans l'ironie, si feintise il y a, n'en est pas une au sens premier du terme (« présenter comme réels des sentiments qui ne le sont qu'en apparence », TLFi). La feintise dans ce sens premier suppose en effet, que le destinataire croie vrais, réels les propos que le locuteur tient. Cette acception implique qu'il ne décèle pas la « tromperie ». Or dans l'ironie le destinataire doit comprendre que le locuteur n'assume pas les propos. C'est en cela qu'elle se différencie du mensonge, de l'insincérité. Si le destinataire reconnaît que les propos ne sont pas réellement tenus par le locuteur c'est du fait de la discordance co(n)textuelle, de la contradiction qui s'en dégage. Si cette discordance n'est pas assez évidente, l'ironie tombe à plat. C'est ce qui se produit dans l'exemple suivant :

Marie et Pierre discutent de ce qu'ils viennent de manger à midi :

- Pierre : c'était super bon ! Je me suis régalé avec cette entrecôte.
- Marie : oui moi aussi à peine cuite, même crue comme je les aime !
- Pierre : oui moi aussi je préfère quand la viande est presque crue, ça a plus de goût
- Marie : non mais je déconnais, je déteste quand elle est aussi bleue, j'avais demandé saignante pas crue
- Pierre : ah d'accord je savais pas

Cet exemple nous montre qu'il est nécessaire que l'énoncé ironique entre en discordance avec des éléments connus des participants à la conversation. Il était en effet possible que Marie apprécie vraiment la viande crue, il n'y avait pas de discordance patente avec le co(n)texte, si ce n'est qu'elle avait commandé une viande saignante. Si l'interlocuteur ne perçoit pas la discordance avec des éléments partagés, il ne perçoit pas l'ironie. Il n'y a donc pas seulement feintise dans l'ironie, mais intention du locuteur de faire reconnaître cette feintise par le destinataire et donc discordance avec des éléments supposés connus et partagés⁷.

3.1.5. Critique de la théorie échoïque par C. Kerbrat-Orecchioni

Selon C. Kerbrat-Orecchioni, la théorie de l'ironie citationnelle de D. Sperber et D. Wilson et l'approche de l'ironie comme trope ne sont pas inconciliables. Elle considère même l'approche citationnelle tout à fait vraie et pertinente pour un certain nombre de cas mais elle la juge en revanche absolument irrecevable dans d'autres. Ainsi, elle reconnaît que l'ironie positive⁸ ne peut être que d'origine citationnelle quand elle estime que l'ironie négative peut être d'origine citationnelle ou être purement antiphrastique. Elle affirme en effet que cette approche échoïque de l'ironie devient complètement artificielle dans certaines configurations. Elle prend l'exemple de l'énoncé « super ce temps ! » prononcé par temps de pluie « sans aucunement faire écho à quelque dire antérieur », ou celui emprunté à Martin « Alors ça, c'est agréable ! » « prononcé par quelqu'un qui vient de se fouler la cheville dans l'escalier » :

Plutôt que d'envisager un quelconque énonciateur doté d'un optimisme béat, qui considérerait que c'est finalement agréable de se fouler la cheville en partant au boulot (ou en vacances) et qui serait pris pour cible par le locuteur, il faut admettre que « la cible de la raillerie », c'est bien plutôt « la réalité elle-même » (et celui qui en est responsable : le Ciel, le destin, le sort qui s'acharne sur sa victime...). (2013 : 7)

Elle ajoute :

⁷Ces éléments de connaissances supposés partagés correspondent à ce que Clark et Gerrig appellent le « common ground », on y revient *infra*. Voir aussi Clark & Carlson, (1981) ; Clark & Marshall, (1981).

⁸La position de C. Kerbrat-Orecchioni est ambivalente sur la question, puisque dans de nombreux travaux elle récuse l'existence de l'ironie positive comme nous l'avons noté *supra*.

Il y aurait tout de même dans de tels cas, d'après Sperber et Wilson, un phénomène d'écho, mais d'« écho à des espoirs déçus », ce qui n'a plus grand-chose à voir avec de la polyphonie. (*ibid*)

La linguiste considère donc qu'il s'agit d'occurrences purement antiphrastiques.

3.1.5.1. *Discussion*

C. Kerbrat-Orecchioni, pour énoncer ce constat, se fonde sur sa propre intuition de ce qu'est l'ironie. Or, il faut selon nous se fier à l'usage des locuteurs. Nous le verrons par la suite, notre analyse du métadiscours théâtral nous montre qu'en cas d'antiphrase sans écho l'auteur ne caractérise que rarement son énoncé comme de l'ironie. L'ironie (dans le théâtre au moins) est utilisée dans la majorité (60 %) des cas pour catégoriser un fait échoïque, l'analyse dans les chapitres qui suivent décrit la spécificité des formes d'échos possibles pour lesquelles elle est mobilisée. La réalité de l'usage semble donc contredire cette définition rhétorique.

Un autre point, hormis le fait que les exemples doivent être analysés en contexte, est qu'il nous semble que ces cas purement antiphrastiques dont parle Kerbrat-Orecchioni correspondent à des usages figés, lexicalisés. L'énoncé « super ce temps » prononcé par temps de pluie, le « bravo » dit à l'élève qui a eu zéro, font partie de cette catégorie d'énoncés entrés dans le stock culturel du sujet parlant. En d'autres termes, quand le locuteur prononce de tels énoncés antiphrastiques il renvoie à d'autres usages de ce même énoncé à la manière dont les métaphores lexicalisées sont utilisées par le locuteur sans que ce dernier soit à l'origine du processus de création de la métaphore. Le poids des usages répétés de ces énoncés en a effacé la teneur ironique pour qu'il ne reste plus de visible que la composante antiphrastique. C'est l'hypothèse que nous formulons et sur laquelle nous revenons *infra*.

L'approche de l'ironie comme écho, pour un certain nombre de linguistes, ne permet pas d'expliquer tous les cas d'ironie. Les résistances qu'elle a rencontrées ont conduit les auteurs eux-mêmes à apporter quelques précisions et aménagements. Tout en réaffirmant leur conception originelle, ils ont été plus rigoureux dans l'analyse de leur exemple (Sperber et Wilson 1989, Wilson 2006). D'autre part, ils ont eux-mêmes réagi aux reproches qui leur avaient été formulés au sujet du choix du terme « mention ». Ils expliquent que le terme de mention ne « permet pas vraiment d'englober l'ensemble des cas » que leur analyse traite. Ils ajoutent :

La mention n'est qu'un cas particulier d'un phénomène plus général : l'emploi d'une forme propositionnelle, non pas pour se représenter elle-même, mais pour représenter une autre forme propositionnelle à laquelle elle ressemble plus ou moins. Nous avons donc abandonné

le terme de « mention » en faveur du terme plus général d' « interprétation ». (1989 : 356).

Nous abordons à présent l'approche de Kreuz et Glucksberg (1989), chercheurs en psychologie. Leur théorie du rappel échoïque (The Echoic Reminder Theory) est un prolongement de celle de D. Sperber et D. Wilson qui en conserve d'ailleurs le terme d' « écho ». Ils la présentent ainsi :

Selon Sperber et Wilson (1981, 1986), le sens littéral d'une remarque ironique ou sarcastique est précisément ce que le locuteur veut signifier, et non son contraire. L'énoncé est interprété comme un "écho" à une norme implicite, une attente ou à un événement antérieur explicite. La fonction communicative de ces énoncés échoïques est de rappeler à un auditeur des normes ou des attentes implicites ou explicites qui sont connues à la fois du locuteur et de l'auditeur (Tannen, 1984). Le locuteur accomplit le rappel en disant le contraire de ce qui est vrai parce que l'auditeur peut se voir ainsi rappelé non seulement une attente partagée ou une norme culturelle, mais aussi un décalage entre ce qui est et ce qui devrait être. En rappelant aux auditeurs un tel écart, le locuteur exprime la désapprobation de celui-ci. Sperber et Wilson (1981, 1986) pour expliquer ce phénomène d'ironie verbale, se réfèrent à ce qu'ils nomment « interprétation échoïque ». Nous proposons d'appeler cette théorie le rappel échoïque pour deux raisons. La première est que ce terme met en évidence la fonction de rappel des énoncés échoïques. La deuxième raison est peut-être la plus importante : bien que tous les énoncés ironiques accomplissent leur intention de communication en rappelant aux auditeurs un événement antécédent, tous ces rappels ne sont pas échoïques, tous les événements antérieurs ne sont pas réellement énoncés ou mêmes implicites. La remarque est illustrée dans l'exemple 3, « Un autre jour magnifique," n'a pas besoin d'être l'écho à la parole, la pensée, ou l'opinion de quiconque. L'énoncé fait simplement allusion à une attente généralisée ou le désir de beau temps et, ce faisant, exprime la déception de l'orateur vis-à-vis de la météo actuelle. L'interprétation échoïque peut être un cas particulier de rappels en général : l'allusion à des événements ou des états de choses antérieurs.⁹

Cette approche est une reformulation de la théorie de Sperber et Wilson qui

⁹According to Sperber and Wilson (1981, 1986), then, the literal meaning of an ironic or sarcastic remark is precisely what the speaker intends, not its opposite. The utterance is interpreted as an "echo," either of an implicit norm or expectation or of an explicit antecedent event. The communicative function of such echoic utterances is to remind a listener of implicit or explicit norms or expectations that are known to both speaker and listener (Tannen, 1984). The speaker accomplishes the reminding by saying the opposite of what is true because the listener can thus be reminded not only of a shared expectation or cultural norm but also of a discrepancy between what is and what should be. By reminding listeners of such a discrepancy, a speaker expresses disapproval of it. Sperber and Wilson (1981, 1986) referred to this account of verbal irony as echoic interpretation. We propose to call this account echoic reminder theory for two reasons. The first is that this term highlights the reminder function of echoic utterances. The second reason is perhaps more important : Although all ironic utterances accomplish their communicative intent by reminding listeners of some antecedent event, not all such reminders are "echoic"—that is, not all antecedent events are actual or even implied utterances. The remark illustrated in Example 3, « Another gorgeous day," need not echo anyone's utterance, thought, or opinion. It simply alludes to a generalized expectation or desire for good weather and, in so doing, expresses the speaker's disappointment at the actual weather. Echoic interpretation, then, may well be a special case of reminders in general : allusions to prior occurrences or states of affairs

avaient déjà décrit le fait que l'énoncé ironique puisse être une évocation de la norme, des espoirs déçus. L'allusion, chez Kreuz et Glucksberg, y est cependant conçue comme un cas particulier de rappel échoïque qui renvoie à des événements ou des discours concrets alors que le rappel échoïque en général renverrait à des discours moins retraçables, comme le sont la doxa ou la norme.

D'autres chercheurs ont tenté d'affiner la définition de l'énoncé ironique, partant de leur conception de l'hétérogénéité énonciative, c'est le cas de J. Bres.

3.2. J. Bres et l'ironie comme « cocktail dialogique ».

Dans un article datant de 2010, Bres décrit l'ironie comme un « cocktail dialogique ». Il décrit ainsi l'énoncé ironique comme un énoncé dialogique caractérisé par l'expression de trois ingrédients combinés, à savoir l'implicite de l'interaction dialogique, la discordance co(n)textuelle et le jeu énonciatif.

Bres définit le dialogisme comme l'orientation de tout discours vers d'autres discours avec lesquels il dialogue. Ainsi il considère l'énoncé dialogique « comme le résultat de l'interaction d'un acte d'énonciation [E] avec un autre acte d'énonciation [e] » (2014 : 9). L'analyse de l'énoncé dialogique permet de dégager deux systèmes de coordonnées associés à chacun des actes d'énonciation : ceux de l'énonciation enchâssante (notée [E], énonciateur E_1 , allocutaire E_2 , temps de l'énonciation T°) ceux de l'énonciation enchâssée (notée [e], énonciateur e_1 , allocutaire e_2 , temps de l'énonciation t°).

Il postule ensuite que l'ironie en tant que fait dialogique résulte de la combinaison des trois ingrédients cités *supra*.

Le premier, l'implicite de l'interaction dialogique entre [E] et [e] implique qu'aucun syntagme ou verbe de parole n'introduise [e]. [E] ne pourrait pas prendre la forme d'un discours rapporté. Bres compare ainsi l'énoncé suivant qui est ironique :

Interaction familiale. La mère regarde le cahier de textes de son fils (13 ans) et déclare que l'enseignante ne leur « fait pas faire grand-chose ». Frédéric va travailler dans sa chambre, revient vers sa mère au bout d'une heure, et, lui tendant son classeur, déclare sans aucune intonation spécifique :

tu vois la prof elle nous fait pas travailler

à l'énoncé :

'tu m'as dit « La prof vous fait pas travailler » / que la prof nous faisait pas travailler

En 1', l'énoncé de Frédéric a été remplacé par du discours rapporté direct/ indirect, l'ironie tendrait à disparaître.

Le deuxième ingrédient, la discordance avec le co(n)texte, correspond au rapport de contradiction qui doit s'établir entre l'énoncé prononcé par l'ironisant et les données du contexte ou du cotexte. Dans le même exemple que précédemment, il y a bien discordance entre les paroles de la mère et les données du co(n)texte : la professeure donne bien du travail à ses élèves, le classeur contenant le devoir de l'enfant l'atteste.

Enfin, le dernier ingrédient, le jeu de l'énonciation, renvoie au fait que le locuteur doit faire comme s'il prenait en charge l'énoncé tout en comptant sur la discordance pour que cette prise en charge soit reconnue comme feinte par le récepteur. Frédéric fait comme s'il adhérerait aux propos de sa mère, la particule énonciative « tu vois » signale cette « fausse » synchronisation des points de vue.

3.2.1. Discussion

Cette approche en tant que fait dialogique présente plusieurs avantages, le premier est celui d'apporter un matériel analytique précis (paramètres de l'énonciation), ce qui permet d'interpréter plus finement l'énoncé ironique. Un autre avantage est qu'elle envisage l'ironie, à l'instar de l'approche de L. Perrin, comme une combinaison d'« ingrédients » : elle récupère ainsi certaines composantes issues de conceptions différentes et permet à ces dernières de fonctionner en se complétant plutôt qu'en s'opposant.

Ainsi le caractère implicite de l'interaction dialogique avait déjà été repéré par D. Sperber et D. Wilson, la discordance co(n)textuelle élargit la notion d'antiphrase, le jeu de l'énonciation prend en compte les théories sur la « pretense » ou feintise, et également les remarques de A. Berrendonner, O. Ducrot et L. Perrin sur la théorie échoïque, qui estimaient que l'énoncé ironique devait être tenu dans l'énonciation du locuteur.

L'approche de J. Bres nous semble de fait intéressante. Mais il nous paraît d'une part qu'elle peut être enrichie par d'autres paramètres qui viendraient se combiner à ceux déjà mis en évidence. Paramètres que notre analyse se propose de mettre au jour. D'autre part, il nous semble que tous les ingrédients mis en évidence ne sont pas toujours réalisés simultanément. Parfois seules la feintise et la discordance sont effectives, parfois l'occurrence ne contient qu'une forme de dialogisme sans feintise et sans discordance, etc. Si l'ironie est effectivement une affaire de combinaison, il en est que le linguiste n'avait donc pas envisagé. En outre, nous pensons comme nous l'avions

objecté aux descriptions de A. Berrendonner et de L. Perrin que l'énoncé ironique n'est pas toujours en usage, il peut donc prendre la forme d'un discours rapporté sans que l'ironie disparaisse, à ce titre l'exemple que donne Bres :

tu m'as dit « La prof vous fait pas travailler » / que la prof nous faisait pas travailler

nous semble tout à fait pouvoir être perçu comme ironique dans le contexte évoqué.

A. Rabatel, à l'instar de L. Perrin, dont nous avons décrit l'approche plus haut dans la continuité des critiques formulées à l'encontre de l'approche de Sperber et Wilson, et J. Bres, formule lui aussi une théorie qui combine dans une certaine mesure la conception en tant que feintise et les conceptions échoïques qu'il appréhende à travers la notion de point de vue.

3.3. L'ironie chez A. Rabatel

A. Rabatel s'inscrit à la fois dans les théories de la feintise et dans la lignée de O. Ducrot, A. Berrendonner et L. Perrin. Sa notion de point de vue renvoie à celle d'énoncé dans la mesure où il précise que la :

dimension argumentative/interprétative[d'un point de vue] implique qu'un PDV soit toujours reformulable par une prédication. Quant à la forme linguistique de cette prédication, elle peut varier : le plus simple est la proposition de la phrase simple.(2012 : 10)

Sa perspective récupère l'idée de cible fournie par la source du point de vue moqué, l'idée également que le message délivré par le canal verbal contredit le message transmis par les autres canaux (« marques intonatives, mimogestuelles ») que l'on trouve chez A. Berrendonner. Sa formulation ressemble également beaucoup à celle de H. Clark et R. Gerrig en ce qu'elle convoque la notion de feintise réalisée par le dédoublement du point de vue d'un seul et même énonciateur¹⁰. La notion de contraire (« contrariété », « opposé »), donc d'antiphrase, est présente également mais Rabatel élargit la relation entre les deux points de vue à la « dissonance ». Enfin, il caractérise l'acte produit par ce dédoublement des points de vue comme une critique, une raillerie :

Mon hypothèse est que le PDV ironique fait l'objet dans un premier temps d'une prise en charge feinte du PDV explicite (PDV1), avant que l'énonciateur fasse implicitement entendre

¹⁰Cette prise en charge de deux points de vue en relation de divergence par un seul et même énonciateur est temporaire : « la contradiction est aussi, un temps et un temps seulement, non pas entre deux sources différentes, mais traverse un seul énonciateur (une seule source) qui est confrontée à des PDV différents. C'est pourquoi PDV1, dans l'ironie, est certes pris en charge par E₁, qui feint d'adhérer à ce PDV, mais cette PEC feinte est momentanée ».(Rabatel, 2012 : 13)

son véritable PDV (PDV2), un PDV plus pertinent que PDV1 – formulation plus large que celle qui se limite à la relation de contrariété. Ce faisant, l'ironiste se distancie nettement de sa cible, fort d'un sentiment indiscutable de supériorité (cognitive, axiologique), en vertu de quoi il s'autorise à critiquer, voire à railler de façon plus ou moins agressive, plus ou moins sarcastique, en s'exonérant de la critique – à la différence de ce qui se produit avec l'humour. C'est pourquoi la posture de l'ironiste est celle de la sur-énonciation. Il feint de penser X (= PDV1), mais la mise en scène décalée de sa formulation (avec ses marques intonatives, mimo-gestuelles, ses choix de formulation, l'impertinence de sa co(n)textualisation) invite à interpréter X en un sens dissonant ou opposé, autrement dit X' (= PDV2), pour mieux moquer ceux qui pensent X (2012 : 2).

En plus de ces éléments connus, Rabatel introduit l'idée d'une « supériorité » de l'ironisant qui avait déjà été pointée dans la rhétorique notamment par H. Morier. L'originalité de Rabatel tient à faire correspondre cette supériorité à une posture énonciative qu'il nomme « sur-énonciation ». Celle-ci consiste en une « co-construction par laquelle un PDV co-construit est réorienté argumentativement en un sens qui agrée davantage à l'énonciateur surplombant qu'à l'énonciateur antérieur », « La sur-énonciation équivaut à « penser à partir de » tout en se donnant le dernier mot ». (*op. cit* : 25).

A. Rabatel oppose le mécanisme de sur-énonciation à la co-énonciation qui « pose le locuteur co-énonciateur comme l'égal de son alter ego énonciatif ; les marques d'accord manifeste témoignent d'une harmonie avec l'autre » et à la sous-énonciation qui consiste en « la coproduction d'un PDV « dominé », L1/E1, le sous-énonciateur, reprenant avec réserve, distance un PDV qui vient d'une source laquelle il confère un statut prééminent » (*op. cit* : 23), sous-énonciation qui caractériserait l'humour.

Autrement dit, le locuteur-ironisant ferait entendre un point de vue développant une argumentation présentée comme supérieure à celle exposée dans l'énoncé explicite qui proviendrait, quant à elle, d'un autre énonciateur.

3.3.1. *Discussion*

La proposition de théorisation de A. Rabatel nous semble intéressante sur plusieurs points. D'abord, comme toutes les approches qui relèvent d'une combinaison d'éléments provenant des conceptions antérieures, celle de A. Rabatel met en évidence le caractère composite de l'ironie (notion de dissonance, dédoublement des points de vue, feintise, valeur de raillerie), ce qui correspond également à notre perspective.

A. Rabatel insiste sur un élément important qui n'a pas été vraiment pointé avant lui sauf de façon anecdotique : la position de supériorité de l'ironisant. Mais ce

sur quoi nous émettons des réserves est l'attribution de cette supériorité à une posture énonciative conférée par la forme de l'argumentation. Selon nous, cette position de domination est due au fait que l'acte ironique accomplit une attaque, indirecte, passant par la moquerie, ce qui est conforme à la théorie des faces. Tout locuteur commettant un acte menaçant se place en position de dominant par rapport à celui qui se retrouve, de fait, rabaissé par cette attaque.

Ainsi, l'énoncé ironique n'emprunte, selon nous, pas toujours la forme de la sur-énonciation, l'ironisant jouit toujours d'une forme de supériorité indépendante de la posture que son énoncé semble lui conférer. En effet, l'énoncé ironique, peut tout à fait prendre la forme d'une co-énonciation comme en (84) ou d'une sous-énonciation comme en (148) :

(84) MANUEL, – d'où lui vient cette idée de venir me demander ces trente mille francs à moi ?... à moi ?... est-ce que j'ai l'air d'un homme qui a trente mille francs à prêter !
CLARISSE, *ironique*. – **non, ça c'est vrai : tu n'en as pas l'air !**
MANUEL-.il faut qu'il soit fou, ce n'est pas possible !
E. BOURDET, *Le Sexe faible*, 1931

(148) Bernard Cazeneuve ironise sur son look de « **notaire de province** » moqué par Thierry Braillard

(Bernard Cazeneuve prononce l'énoncé suivant alors qu'il est auditionné à l'assemblée nationale, faisant allusion aux propos de Thierry Braillard qui avait déclaré que le ministre de l'intérieur avait « un look un peu notaire de province » :

« **Ce qui n'a pas été un rôle de composition pour moi puisque il paraît que je suis un notaire de province** ». (Europe1.fr, le 21 janvier 2015)

En (84), l'énoncé de Clarisse en faisant écho au discours de Manuel et en le confirmant procède par co-construction.

En (148), Bernard Cazeneuve montre explicitement par le tour « il paraît que », introduisant une modalisation en discours second, que la proposition complétive est attribuée à un autre énonciateur, sous le contrôle duquel il semble parler. Il se place dans une posture de sous-énonciation selon la définition qu'en donne Rabatel.

De fait, la sur-énonciation telle que la décrit Rabatel, ne correspond selon nous qu'à une forme que peut emprunter l'énoncé ironique, sans en être son mode d'expression de prédilection.

Intéressons-nous plus particulièrement à présent à la théorie de la pretense/pretence traduite sous le nom de feintise en français, évoquée *supra*, et dont les

principaux auteurs, Clark et Gerrig (1984), ont dit qu'elle était « supérieure » à la théorie de D. Sperber et D. Wilson. En outre, les partisans de l'approche de la feintise se sont souvent inscrits dans un discours de contestation de l'approche échoïque (notamment Currie 2006, 2008) et ont cherché à en démontrer les failles tout en entendant prouver l'efficacité de leur conception.

4. Les théories de la feintise

Cette notion de feintise du locuteur a été mise en avant par plusieurs auteurs (Clark et Gerrig (1984), Currie (2006, 2008)). Ce sont les conceptions de l'ironie comme *pretense* :

qui envisagent l'énoncé ironique comme un énoncé dans lequel l'ironiste « n'affirme pas sérieusement les mots qu'il ou elle énonce et, plus généralement – peu importe ce qu'il ou elle dit ou fait –, ne fait pas ce que, normalement, on attendrait qu'il ou elle fasse dans ce contexte. (Currie, 2008 : 17)

On peut faire remonter la naissance de la notion de *pretense*¹¹ à Grice qui écrit (1978, 125) :

To be ironical is, among other things, to pretend (as the etymology suggests), and while one wants the pretense to be recognized as such, to announce it as a pretense would spoil the effect¹².

Le philosophe du langage est l'un des premiers à définir l'ironie ainsi. Cependant, cette description n'est que la résultante de sa conception de l'ironie (et du discours figuratif en général) comme une transgression de la maxime de qualité (« n'affirmez pas ce que vous croyez être faux ») (1979 : 67) :

Dans l'intention de glisser quelque implication conversationnelle par le biais d'une sorte de figure de rhétorique (l'ironie), la règle et le principe de coopération sont violés au niveau de ce qui est dit mais respecté au niveau de ce qui est explicité [...]X, avec qui A a été en bons termes jusqu'à présent, vient de livrer un des secrets de A à l'un de ses rivaux en affaires. A et son assistance le savent tous deux. A dit : « X est un ami sur qui on peut compter » (Glose : il est parfaitement clair pour A et ceux qui l'écoutent que ce que A a déclaré ou **fait semblant** de déclarer ne correspond pas à ce qu'il pense et les auditeurs savent que A sait que cela ne fait pas de doute pour eux. Donc si l'on suppose que les propos de A ne sont pas sans objet c'est qu'il doit essayer de transmettre une autre proposition que celle qu'il semble avancer. Il faut donc que ce soit une proposition qui soit liée à la précédente de manière évidente ; la plus

¹¹Perrin (1996 : 152) cite une définition « plus ancienne [...] de l'ironie comme emploi prétendu [...] exposée dans un article de 1941 » de René Schaerer.

¹²Être ironique c'est, entre autres choses, prétendre (comme l'étymologie le suggère) et tandis qu'on veut que cela soit reconnu comme tel, l'annoncer comme une feintise gâcherait l'effet.

CONCEPTIONS DE L'IRONIE

probable, c'est la proposition opposée)¹³.

On constate que cette définition fait apparaître la locution « faire semblant » sans qu'elle fasse l'objet d'un approfondissement particulier.

Clark et Gerrig, en 1984, ré-exploitent l'approche de H.P Grice pour développer l'élément de *pretense* et forger leur théorie qu'ils formulent ainsi :

Supposons que S parle à A, le destinataire primaire, et A' qui peut être présent ou absent, réel ou imaginaire. En parlant ironiquement S prétend être S' s'adressant à A'. Ce que S' est en train de dire est, d'une manière ou d'une autre, manifestement anormale ou absurde, digne d'un « jugement hostile ou désobligeant ou d'un sentiment d'indignation ou de mépris ». (Grice, 1978, p. 124). A', dans l'ignorance, est destiné à manquer la feintise, et à croire que S parle sincèrement. Mais A, dans le cadre du « cercle intérieur » (pour reprendre l'expression de Fowler), est destiné à reconnaître tout le jeu de feintise, « l'absurdité de S', l'ignorance de A', et donc l'attitude de S envers S', envers A', et ce que dit S'. S' et A' peuvent être des individus reconnaissables (comme le prévisionniste météo de la télévision) ou les personnes de types reconnaissables (comme les politiciens opportunistes).¹⁴

On y voit apparaître la notion de double-audience ou double-destinataire (A et A') qui répond au dédoublement du locuteur en deux instances (S et S') et la notion de cercle de connivence (« inner circle »). Dès l'origine, la *pretense* est donc décrite comme une forme de double énonciation.

Selon les auteurs, leur théorie permettrait d'expliquer certaines caractéristiques mises en avant par la conception de D. Sperber et D. Wilson. D'abord, au sujet du fait que l'ironie semble plus portée à exprimer positivement un fait négatif qu'à prendre une valeur négative pour signifier une appréciation positive, les auteurs l'expliquent par le fait que celui qui ironise va justement adopter le comportement d'une personne naïve qui « voit le monde à travers des lunettes roses » :

Les gens ont tendance à voir le monde selon les normes de la réussite et de l'excellence, comme Pollyannas qui voit le monde à travers des lunettes roses (Boucher et Osgood, 1969) Les gens dans l'ignorance se raccrochent particulièrement à ces normes. Dans la théorie de la feintise, c'est

¹³Nous avons évoqué la théorie également en tant qu'approche, en accord avec la conception comme trope, décrivant l'ironie à travers la notion de contraire.

¹⁴Suppose S is speaking to A, the primary addressee, and to A' who may be present or absent, real or imaginary. In speaking ironically S is pretending to be S' speaking to A'. What S' is saying is, in one way or another, patently unformed or injudicious, worthy or « hostile or derogatory judgment or a feeling such as indignation or contempt ». A' in ignorance, is intended to miss this pretense, to take S as speaking sincerely. But A, as part of the « inner circle » (to use Fowler's phrase), is intended to see everything—the pretense, S's injudiciousness, A's ignorance, and hence S's attitude toward S', A', and what S' said. S' and A' may be recognizable individuals (like the TV weather forecaster) or people of recognizable types (like opportunistic politicians).

exactement ce genre de personnes que l'ironiste fait semblant d'être.¹⁵

Un autre apport résiderait dans le fait que la théorie permet de distinguer deux types de victimes. La victime peut ainsi être soit S', c'est-à-dire celui qui porte ce jugement naïf ou absurde, soit A' qui est le destinataire crédule, qui croit à ce discours absurde sans le remettre en question. Si ce double auditoire peut exister, c'est que la partie naïve de l'auditoire qui ne repère pas la dissociation du locuteur est celle qui ne partage pas de connivence avec lui. Elle ne dispose pas des connaissances en commun qui lui permettraient de savoir que le locuteur ne pense pas ce qu'il dit. L'autre partie de l'auditoire est celle qui partage un socle commun de connaissances (« common ground ») avec le locuteur et qui peut par conséquent comprendre qu'il se dissocie de ce qu'il dit. Cette distinction des cibles ne serait pas permise par la théorie échoïque.

Enfin, la théorie de la *pretense* permettrait d'expliquer pourquoi l'ironiste adopte un ton de voix différent de celui qu'il possède habituellement : S contrefait la voix qu'aurait le locuteur S' de ce discours naïf. Ce ton serait une forme de caricature. Les auteurs comparent ce changement de voix à celui qui caractérise l'acteur de théâtre. Ce dernier lorsqu'il joue un rôle peut adopter la voix qu'il suppose qu'un personnage de tel ou tel caractère pourrait mettre en œuvre. On précisera enfin que pour les auteurs, ce qui est dit de façon ironique n'est ni en mention ni en usage : faire semblant de dire n'impliquerait pas que les mots soient réellement utilisés.

4.1.1. Discussion

Comme nous l'avons expliqué *supra*, nous pensons que la feintise est un élément entrant dans la composition de nombreuses occurrences ironiques mais qu'il n'est cependant pas obligatoire, nous avons mentionné des exemples d'énoncés catégorisés comme ironiques qui ne comportent pas de feintise. Nous revenons à présent sur ce que H. Clark et R. Gerrig considèrent comme des avancées par rapport à la théorie des mentions.

Leur description de la feintise en tant que dédoublement du locuteur nous semble, à vrai dire, extrêmement proche de la conception polyphonique de l'ironie par Ducrot (1984) que nous rappelons ici :

Parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L

¹⁵People tend to see the world according to norms of success and excellence, as Pollyannas who view the world through rose-colored glasses (Boucher & Osgood, 1969) People in ignorance should cling especially tightly to these norms. In the pretense theory, this is just the sort of person ironists pretend to be.

n'en prend pas la responsabilité et bien plus, qu'il la tient pour absurde

La théorie de la feintise, telle qu'ils la présentent, relève bien de l'hétérogénéité énonciative dès lors qu'il y a dissociation de l'instance locutrice (en S et S'). Elle ne constitue donc selon nous qu'une formulation différente d'un même phénomène : le locuteur fait entendre une autre voix, dans la théorie de la feintise cette voix est celle d'un double naïf du locuteur, dans la théorie échoïque, cette voix peut être celle du locuteur lui-même ou d'un autre locuteur, voire d'une instance désincarnée (la norme, doxa...).

En ce qui concerne les cibles (S' ou A') que la théorie permettrait de distinguer, il nous semble qu'il n'y a là aucun apport. La théorie échoïque en faisant de la source de l'écho la cible permet tous les cas de figure : la cible peut être un locuteur fictif ou réel, un locuteur naïf qui pourrait tenir un tel discours, ou quelqu'un qui a effectivement tenu le discours auquel il est fait écho, voire un représentant lambda de la communauté parlante, de la sagesse des nations, etc.

Pour ce qui est du ton, bien qu'on puisse effectivement établir que de nombreux énoncés ironiques se signalent intonativement par des marqueurs¹⁶, il existe des énoncés prononcés sans aucun ton particulier. La reconnaissance de l'ironie peut reposer dans ce cas uniquement sur la discordance produite par l'interaction de l'énoncé avec le contexte.

En revanche, ce qui nous semble constituer un réel apport est la description du dédoublement de l'instance de réception de l'énoncé ironique et du « common ground » qui en découle. L'énoncé ironique peut toujours ne pas être compris de tous : il est fondamentalement pragmatique. Ainsi, le partage de certaines connaissances, d'un socle commun avec lequel se fonde la discordance est capital pour la reconnaissance de l'énoncé ironique.

Nous venons de voir que certains partisans de l'approche en tant que feintise ne jugeaient pas cette dernière comme assimilable à la théorie échoïque. Nous avons également décrit des conceptions qui en s'en réclamant ou non (Ducrot, Berrendonner, Perrin, Bres...) faisaient un assemblage des deux théories, parfois sans le savoir car la théorie en tant que feintise de Clark et Gerrig a été élaborée postérieurement à certaines descriptions. Nous abordons à présent l'ironie appréhendée plutôt à travers

¹⁶L'étude de Baklouti et Hirsch (à paraître) démontre que le locuteur de l'énoncé ironique peut faire appel à certains signaux (voix rieuse, accent d'insistance sur l'élément rhématique, adjonction d'un marqueur d'approbation (*hein*)...) mais ne met pas en évidence l'existence d'une prosodie spécifique à l'ironie. En outre, elle envisage la possibilité que les locuteurs puissent produire un énoncé ironique avec un ton neutre.

les théories des implicatures. C'est la position entre autres de H.P. Grice, de J. Searle et de Recanati (1981). Notons que leur description n'est pas incompatible avec les autres approches, notamment F. Recanati s'appuie fortement sur la notion de feintise.

5. L'ironie et les théories des implicatures

Nous avons déjà évoqué H.P. Grice car il est celui qui a le premier utilisé le terme de *pretense*, cependant c'est dans le cadre de la pragmatique du langage qu'il a développé sa conception de l'ironie. Selon lui, elle correspond, comme tous les autres tropes, à une transgression de la maxime de qualité (« n'affirmez que ce que vous croyez ne pas être faux »). Cette description entre dans le cadre de sa théorie des implicatures. Il conçoit la conversation comme un système régi par un principe général de coopération et par des règles conversationnelles, auxquels les participants sont soumis. Ainsi les actes de langage indirects y sont présentés comme des énoncés transgressant l'une ou l'autre de ses règles mais véhiculant un contenu dérivé qui, lui, les respecte. Selon H.P. Grice, le locuteur produisant un énoncé ironique, ne se plie pas à la règle de qualité mais sait que cette transgression sera, en quelque sorte, reconnue comme pertinente. Si le locuteur a commis cette infraction, c'est qu'il a voulu dire autre chose que le contenu effectivement prononcé, respectueux des maximes conversationnelles, à déduire du contexte.

Quand le locuteur s'exclame « quel beau temps » alors qu'il pleut, il transgresse la maxime de qualité en tenant un énoncé non vrai mais ses interlocuteurs déduisent de l'interaction avec le contexte, des conditions d'énonciation effectives (il pleut) que cet énoncé est faux. C'est donc que le locuteur a voulu communiquer autre chose, pour H.P. Grice c'est qu'il a voulu communiquer l'inverse.

Comme c'est le cas pour la théorie des tropes, cette conception ne permet pas d'expliquer pourquoi le locuteur aurait recours à cette formulation indirecte. Pourquoi ne dirait-il pas tout simplement « il pleut » si c'est uniquement cela qu'il voulait communiquer ?

Et d'autre part, il existe de nombreux énoncés catégorisés comme ironiques qui ne transgressent pas la première maxime de qualité. C'est le cas de l'énoncé suivant : « nos amis sont toujours là quand ils ont besoin de nous », cité par Martin (1983). Le locuteur veut communiquer ce qu'il dit : il ne dit pas quelque chose qu'il croit faux. Nous en convenons, il y a un supplément de sens à déduire de cet énoncé mais il ne s'agit pas d'inverser son contenu propositionnel pour l'obtenir.

Enfin, se contenter de décrire l'ironie comme une infraction de la maxime de

CONCEPTIONS DE L'IRONIE

qualité ne permet pas de la différencier d'une part, des autres tropes, d'autre part d'autres énoncés transgressant cette maxime également et qui ne contiennent aucune espèce de trope ou d'ironie comme :

(cité par Recanati, 1981)

Pierre : Elle est magnifique ta voiture, j'aimerais bien en avoir une semblable
Paul : Elle est à toi

Quand Paul dit à Pierre « elle est à toi », il veut signifier qu'il va la lui donner. Mais ce n'est pas encore le cas au moment de l'énonciation, en effet « Pierre et Paul savent en effet tous deux que la voiture est à Paul » (Recanati, 1981 : 165). L'énoncé « elle est à toi » est donc manifestement faux et non respectueux de la première maxime de qualité.

La théorie de Attardo (2000) qui décrit l'ironie comme une « impropiété pertinente », s'inscrivant également dans une approche pragmatique, nous semble plus juste. Selon lui, l'ironiste produit un énoncé, qui au regard du contexte, peut être considéré comme manquant de pertinence, inapproprié. Il ne s'agit pas seulement de transgresser les maximes conversationnelles, dont la maxime de pertinence est considérée comme la plus importante par Attardo, mais de produire un énoncé dont le caractère contextuellement inapproprié sera reconnu par le destinataire et interprété comme intentionnel afin de véhiculer un autre sens. Mais là encore, bien que cette approche permette de décrire les énoncés ironiques, elle n'en saisit pas la spécificité puisque de nombreux autres types d'énoncés déclenchent ce mécanisme de résorption de l'impertinence tels que les énoncés métaphoriques, hyperboliques, etc.

Si on ne saurait réduire l'ironie à une transgression de la première maxime de qualité, nous sommes en revanche parfaitement en accord avec la description de l'ironie en tant qu'énoncé qui accomplit « un acte illocutionnaire indirect conversationnellement dérivé »¹⁷ (Recanati, 1981 : 214).

C'était aussi la conception de Searle (1975, 59) :

Dans les allusions, l'insinuation, l'ironie et la métaphore – pour ne mentionner que quelques exemples – ce que veut dire le locuteur (the speaker's utterance meaning) et le sens de la phrase (the sentence meaning) divergent de diverses façons. Une classe importante de cas de ce type sont ceux où le locuteur énonce une phrase, veut dire ce qu'il dit, mais veut dire aussi quelque chose de plus. Par exemple, un locuteur peut énoncer la phrase « j'aimerais que tu le fasses » à titre de demande.

Recanati (1981 : 215) émet une autre objection, à la suite de Sperber et Wilson (1979 :

¹⁷. « on peut appeler actes locutionnaires » les actes illocutionnaires signifiés, c'est-à-dire ceux dont l'énoncé, en vertu du sens qu'il exprime, indique l'accomplissement, [...] dire que le locuteur accomplit un acte locutionnaire X, cela revient à dire que, en vertu du sens de son énoncé il se présente comme accomplissant l'acte illocutionnaire X : mais cela n'implique pas qu'il accomplisse effectivement cet acte illocutionnaire »(247)

82-83) à la conception de Grice. Pour lui, dans l'ironie ou la métaphore – il prend les exemples respectivement de « Henri est très généreux » et « Henri est un cochon » qui voudraient dire « Henri est avare » et « Henri est sale » – pour concilier l'énonciation avec les maximes conversationnelles, il ne faudrait pas seulement que l'énoncé véhicule un sens indirect qui s'ajoute au sens direct, il faudrait que l'acte illocutionnaire indirect se substitue à l'acte illocutionnaire direct. Autrement dit, dans un exemple comme « j'aimerais que tu sortes la poubelle », le locuteur donne deux informations : il communique directement sa volonté de voir son interlocuteur sortir la poubelle et communique indirectement l'ordre de sortir la poubelle. Les deux contenus s'ajoutent.

En revanche, dans l'ironie, ce qui est dit directement ne serait pas communiqué, seul le contenu dérivé le serait : le contenu « Henri est très généreux » ne s'ajouterait pas au sens indirect « Henri est avare ».

Recanati récuse donc l'approche de H.P. Grice et s'accorde avec celle de D. Sperber et D. Wilson qu'il interprète comme suit :

au moyen d'un énoncé figuratif, le locuteur, selon eux, n'accomplit pas un acte illocutionnaire relevant du potentiel de la phrase, mais évoque l'accomplissement d'un tel acte, sans le prendre à son compte.¹⁸ (1981 :218)

et aboutit à la conclusion suivante :

si le locuteur dit ironiquement « Henry est vraiment généreux » (alors qu'Henry vient de se montrer particulièrement avare), il n'accomplit pas l'acte illocutionnaire qu'il feint d'accomplir, qu'il se présente comme accomplissant ; son énoncé signifie cet acte illocutionnaire, mais celui-ci n'est pas plus accompli, au niveau pragmatique que la licorne du tableau n'existe dans la réalité¹⁹. Le seul acte accompli est l'acte « locutionnaire » consistant à dire que Henry est généreux, mais ce « dire » n'est pas un « dire » dans le sens plein du terme : dire que p, au sens fort, c'est affirmer que p, mais au sens faible, c'est seulement mettre en scène un énonciateur affirmant que p » (*op. cit.* : 248)

En d'autres termes, l'ironiste dirait (prononcerait) un énoncé sans accomplir l'acte qu'il représente, aucun acte illocutionnaire direct ne serait accompli. Seul serait accompli dans l'énoncé ironique, l'acte locutionnaire. En reprenant la distinction locuteur/énonciateur issue de la théorie de Ducrot que Recanati cite, on pourrait dire que le locuteur est responsable de l'acte locutionnaire alors que l'énonciateur est responsable de l'acte illocutionnaire direct.

5.1.1. Discussion

¹⁸On perçoit l'intrication extrême de la notion de feintise avec les implicatures conversationnelles.

¹⁹Si j'ai dans mon salon une licorne peinte par mon fils ; il ne s'ensuit pas que j'ai une licorne dans mon salon, pour la bonne raison que les licornes n'existent pas. Une licorne peinte n'est pas une licorne, c'est une peinture de licorne » 246

Nous ne partageons l'objection émise par F. Recanati et D. Sperber & D. Wilson qu'en partie. Il est vrai qu'il est des cas d'énoncés ironiques dans lesquels l'énoncé qui est dit effectivement produit un acte illocutionnaire direct auquel se substitue un acte illocutionnaire indirect. C'est le cas des énoncés antiphrastiques tels que l'exemple « Henri est très généreux » qui signifie « Henri est avare ».

Mais dans bon nombre de cas, il n'y a pas de substitution.

Dans :

(100) Tu as allégé la taxation des heures supplémentaires, tu as supprimé des taux d'imposition jugés comme confiscatoires (...). Je précise que je ne parle que de la Belgique », a-t-il (Nicolas Sarkozy) ajouté avec un sourire à l'adresse de l'ex-ministre belge des Finances, alors que le projet de super taxe de l'exécutif français sur les hauts revenus a conduit plusieurs personnalités à l'exil fiscal.

Ainsi le comédien Gérard Depardieu, auquel l'ex-président s'est référé avec humour.

« **Je précise les choses, je n'ai pas vocation à m'installer ici. Je suis juste de passage** », a-t-il ironisé sous les rires de l'assistance. (*Nouvelobs.fr*; 27/03/2013)

Nicolas Sarkozy communique bien son intention de ne pas s'installer en Belgique. Mais il communique en même temps, qu'il ne fait pas le même choix que Gérard Depardieu, afin de produire un acte illocutionnaire indirect de critique du gouvernement.

On note que Recanati interprète la théorie des mentions en la présentant comme totalement cohérente avec la théorie de la feintise. Il n'y a donc pour lui aucune différence entre les deux : l'ironiste produit un énoncé qui n'accomplit « ni un acte direct ni un acte indirect permettant de concilier l'énonciation avec le respect des maximes, mais il met en scène un locuteur fictif qui lui accomplit un acte de parole conforme au potentiel de la phrase » (*op. cit* : 219).

Nous ne sommes pas en accord avec cette description. Il nous apparaît évident que le locuteur accomplit toujours à travers l'énoncé ironique un acte indirect de critique comme les exemples sus-mentionnés le démontrent. Selon nous, dans l'énoncé ironique, pour emprunter les termes de Recanati, le locuteur n'accomplit pas seulement un acte locutionnaire mais également un acte illocutionnaire indirect tandis que l'énonciateur fictif, s'il y en a un, accomplit l'acte illocutionnaire direct.

Ces approches pragmatiques de l'ironie mettent en évidence un point réellement important et constant de l'ironie : elle véhicule toujours autre chose ou quelque chose de plus que ce qu'elle dit, quel que soit le nom que l'on donne à cet acte : secondaire, dérivé, (illocutionnaire) indirect, implicite. Nous postulons nous que cet acte indirect constitue toujours une forme de critique plus ou moins forte d'un état

de fait, d'un discours, d'un comportement, etc.

6. Synthèse

Toutes ces approches ne sont selon nous pas exclusives les unes des autres.

En ce qui concerne l'approche de l'ironie comme trope et celle comme mention, nous estimons qu'elles ne sont aucunement incompatibles. Ainsi nous pensons que dans certaines occurrences la théorie du trope constate des effets de style dont l'approche comme écho trouve l'origine, l'explication, livre le processus de production. Cependant l'approche comme écho permet, dans de nombreux cas, d'accéder à la pleine compréhension de l'énoncé, d'atteindre tous les sens cachés qui sont entièrement tributaires des phénomènes énonciatifs (allusion entre autres) alors que l'approche tropique les élude complètement.

De plus, certains auteurs s'inscrivant dans l'approche tropique prêtent une fonction de raillerie à l'ironie mais au contraire de l'approche en tant qu'écho, qui lie cible et source de l'écho, n'expliquent pas à quoi elle tient, ce qui la génère. En somme, l'approche classique reste superficielle. Nous partageons ainsi en tous points les interrogations de Martin à ce sujet (1983 : 270) :

L'inversion du sens propre en un sens figuré serait justifiée, selon la tradition, par l'effet de raillerie que le locuteur cherche à produire. Mais on ne voit pas précisément comment relier les deux choses. En quoi une inversion de sens, que l'interlocuteur doit être en mesure de rétablir, peut-elle avoir pour effet la moquerie, fondée qu'elle est, au contraire, sur une connivence indispensable des protagonistes de l'énonciation ? Les deux composantes d'inversion et de raillerie que la tradition reconnaît dans l'ironie ont l'inconvénient de n'être pas corrélées.

Nous pensons que la valeur pragmatique de raillerie se réalisant dans l'ironie est liée, dans bon nombre de cas, au fait que le locuteur se moque **des propos tenus, par l'interlocuteur ou par un tiers, ou de ceux qui lui sont prêtés**. Or cette cible est très souvent celle à la source de l'écho : dès lors qu'on identifie le discours auquel il est fait écho, on détermine son énonciateur qui coïncide avec la cible de l'énoncé ironique. D'ailleurs dans l'exemple que Kerbrat-Orecchioni donne d'ironie sans écho :

Alors ça, c'est agréable !

« prononcé par quelqu'un qui vient de se fouler la cheville dans l'escalier »

Précisément, il n'y a pas ou presque pas de moquerie car il n'y a pas de cible, si ce n'est une cible diluée, lointaine, indéterminée qui serait la situation. Selon nous, l'ironie tend

à devenir moins forte.

Ajoutons qu'il nous semble que ce type d'énoncé a subi un processus arrivé à son terme. Nous nous expliquons. Nous postulons que les énoncés ironiques, comme les métaphores, peuvent être lexicalisés. L'interprétation ironique de certaines expressions peut devenir plus ou moins figée. Nous pouvons prendre l'exemple de la locution verbale « ne perdre rien pour attendre » qui n'est définie dans le TFL que comme formule de menace, alors qu'elle possédait à l'origine un sens positif, de la locution nominale « à la bonne heure », jadis marqueur d'approbation, devenue quasi systématiquement un marqueur de désapprobation. C'est que les usages s'inscrivent dans la mémoire du sujet parlant, investissent son stock culturel et encyclopédique. On trouve ainsi pour de nombreux termes dans le dictionnaire des entrées spécifiquement antiphrastiques, c'est le cas par exemple de l'adjectif « malin », de l'interjection « bravo »... Les énoncés « c'est malin » ou « bravo » prononcés après une bêtise peuvent-ils alors encore être considérés comme ironiques quand le locuteur les utilise exactement de la même manière qu'il aurait dit « c'est bête » ou « je ne te félicite pas » ? Peut-on encore parler d'ironie quand la compréhension de ces énoncés ne nécessite absolument aucun effort d'interprétation pour l'interlocuteur, pour qui le sens implicite est limpide, explicite ? Peut-on encore parler d'ironie quand précisément il n'y a plus aucune ambiguïté sur le sens de l'énoncé ?

Selon nous, la réponse à chacune de ces questions est négative. Il s'agit d'énoncés qui ne font que « reconduire du déjà-dit », il n'y reste plus d'observable que le résultat, la forme : l'antiphrase. Nous proposons de parler d'énoncés ironiques conventionnels ou d'énoncés ironiques lexicalisés. Selon nous, il en va ainsi de tout énoncé antiphrastique qui « n'impose pas un effort interprétatif supplémentaire » (Détrie, 2001 : 257), à son destinataire. Les nombreuses expressions complètement lexicalisées, notées donc comme antiphrastiques dans le TFL, comme par exemple celles utilisant l'adjectif « beau » pour exprimer une appréciation défavorable (« un beau parleur », « de belles paroles », « dans de beaux draps », « être dans un bel état », « faire une belle jambe », « en entendre de belles » (par ellipse)) sont une manifestation du dernier stade de ce figement du sens : elles ne peuvent jamais être employées dans un sens positif.

Les pièces de théâtre qui figurent dans notre corpus contiennent des énoncés que nous pouvons considérer comme des antiphrases « usées ». L'auteur dans ces cas n'a pas inscrit d'annotation « ironique » dans la didascalie. Précisément ces occurrences purement antiphrastiques ne nécessitent aucun effort de compréhension de la part du lecteur alors que les énoncés catégorisés comme ironiques demandent toujours la lecture de la scène si ce n'est de la pièce entière pour en percevoir toute la signification. Le fait que nous ayons identifié seulement deux cas d'occurrences catégorisées comme iro-

niques dans les didascalies contenant une antiphrase et ne comportant aucune trace d'écho va dans le même sens.

Voyons l'une de ces occurrences. Comme on l'observe, aucune didascalie n'indique que l'auteur catégorise l'énoncé comme ironique :

(158) Dans la cité, le sommeil est interdit. Les policiers sont chargés d'arrêter toute personne aperçue en train de dormir.

PREMIER POLICIER, à l'autre

C'est malin cette musique ! ça va endormir les gens, nous ne saurons plus où donner de la tête !

DEUXIÈME POLICIER

Évidemment si tout le monde se mettait à roupiller

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Comme on le voit, le sens de l'adjectif « malin » est parfaitement perceptible, il est complètement inversé par rapport à sa dénotation première. Nous n'avons pas besoin du contexte ou seulement d'un cotexte très immédiat (il faut savoir que la scène se déroule dans un monde fictif où le sommeil est interdit) pour comprendre l'antiphrase pure. La locution verbale négative « ne plus savoir où donner de la tête » possède un sens négatif, elle signifie être débordé, être assailli par trop de sollicitations. Ce sens négatif entre en discordance avec le sens littéral de l'adjectif « malin » qui est positif. Notre savoir et notre connaissance du monde nous permettent de penser qu'être débordé de travail au point de se sentir dépassé n'est pas considéré comme un état positif.

On observe par ailleurs qu'il n'y a aucune pause typographique ou autre entre l'énoncé « c'est malin cette musique ! » et la suite de la réplique. Ceci nous invite à postuler que lors du processus de production de l'énoncé, le scripteur n'a pas perçu de contradiction entre les deux parties de la réplique. La chaîne du sens est fluide, sans rupture, sans retour en arrière et sans explicitation d'un sens du premier segment qui serait implicite. La seconde partie se présente comme la suite logique de la première. En somme, l'adjectif « malin » semble avoir été mobilisé directement dans un sens négatif. Il n'y a pas de cible apparente, pas de moquerie. Contrairement à ce qu'en dit Kerbrat-Orecchioni, nous pensons que le sens littéral de « malin » dans cet énoncé est « totalement évacué » et nous en convenons, l'ironie en est bien absente :

L'antiphrase (donc l'ironie fondée sur une antiphrase) est un *trope*, c'est-à-dire un mécanisme de substitution – d'un mot à un autre (« super » au lieu d'« épouvantable ») dans une perspective onomasiologique, et d'un sens à un autre dans la perspective sémasiologique qui est ici la nôtre, ce qui suppose évidemment que l'on admette que l'adjectif « super » exprime « proprement » une évaluation positive. Parler de substitution signifie que le sens littéral est disqualifié comme correspondant à ce que veut vraiment dire le locuteur, mais cela n'implique aucunement qu'il soit totalement évacué : **si « C'est malin ! » était complètement**

équivalent à « C'est idiot », il n'y aurait pas d'effet ironique (de même, pas d'effet « poétique » de la métaphore, pas d'effet « poli » de certains tropes illocutoires, etc.).
(2013 : 2)

Le locuteur dit « malin » exactement comme il dirait « bête », il n'y a plus de dédoublement du sens mais une relation de quasi-synonymie entre « malin » et « bête » dans ce contexte. En somme si on peut encore considérer les énoncés ironiques conventionnels comme dialogiques c'est d'un dialogisme de la nomination, dans le sens où ils renvoient à d'autres usages de ces mêmes énoncés, s' « inscrivant dans des praxis collectives, en écho avec la sienne » (Détrie, 2001 : 177). L' « effet ironique » a disparu à la manière dont l' « effet poétique » s'est évanoui d'un énoncé tel que « le soleil cogne ». Comme Détrie (2001 : 177) l'explique au sujet de ce qui oppose les métaphores lexicalisées aux métaphores vives :

c'est toute la différence entre le soleil cogne/tape et ce toit tranquille, où marchent des colombes... » le destinataire ne s'interroge plus sur la première expression, ce qui signifie simplement que ce qui était à un moment donné de l'expression perçu comme une étrangeté tombe désormais sous le coup de la non-contradiction pratique, est appréhendé comme un énoncé qui va de soi. La seconde, énigmatique, pour le destinataire sera rangée comme métaphore vive.

Ainsi, le fait même que les auteurs aient pu ne pas éprouver le besoin de signaler explicitement le caractère ironique d'une réplique contenant ce que l'on peut repérer comme de la pure antiphrase nous invite à penser qu'ils estiment qu'elle n'a pas posé de problème d'interprétation. Il se pourrait donc que le processus de production ironique originel motivé par la moquerie ait été effacé de ces énoncés. L'effet de moquerie y est moins perceptible voire totalement absent.

Inversement dans un exemple tel que :

Bonne nouvelle : plus que 2 989 800 chômeurs. Le gouvernement a annoncé une baisse de 1,2 % en mars. (emprunté à Kerbrat-Orecchioni, 2011)

On peut expliquer la raillerie par le fait que le contenu posé « bonne nouvelle » reprend le discours des instances gouvernementales qui ont « annoncé une baisse » et qui entre dans la logique de maximisation et d'hyperbolisation positive de la moindre avancée en termes d'emploi, si ridicule soit-elle face à l'ampleur du chômage. On identifie la cible de la moquerie au fait que c'est le discours de cette cible qui est repris, raillé et dont on montre le manque de pertinence : bien que le gouvernement parle de baisse et veuille présenter la réalité de façon positive, il reste un nombre considérable de chômeurs, parler de « baisse » semble donc peu pertinent et faire abstraction de la réalité. Avec la seule définition rhétorique, l'origine de la dimension railleuse demeure insaisissable, attribuée tant bien que mal à une charge axiologique dont la finalité de l'inversion reste

inexpliquée.

La théorie échoïque de D. Sperber et D. Wilson a donc constitué un développement intéressant. Les auteurs n'ont cependant fait qu'évoquer la raillerie/moquerie en la liant à une forme de désapprobation sans expliquer en quoi elle consiste concrètement. Ils écrivent (1989 : 361) : « Tout ce qu'il faut pour rendre [un énoncé] ironique, c'est un caractère échoïque associé à une attitude de moquerie ou de désapprobation ».

Leur approche manque donc quelque peu de précision sur ce à quoi est due la moquerie. D'autre part, nous pensons qu'il existe bel et bien des cas d'ironies sans dimension d'écho comme l'exemple suivant :

(105) « Comme le disent les Chinois, qui n'est pas venu sur la Grande muraille n'est pas un brave. Qui va sur la Grande muraille conquiert la bravitude » (sic), s'est-elle exclamée, utilisant ce néologisme de son cru au lieu du mot "bravoure". Une faute de français que n'ont pas manqué de souligner ses adversaires, le député UMP Dominique Paillé en tête. « **On savait que M^{me} Royal avait des lacunes très grandes en matière de diplomatie mais on n'imaginait pas qu'elle ait de telles carences sur la connaissance de la langue française** », a ironisé ce partisan de Nicolas Sarkozy. (*LeMonde.fr*; 06/01/2007)

Il n'y a dans cet exemple aucun écho, la dimension d'attaque est en revanche bien présente. La théorie ne semble donc pas suffire à elle seule à appréhender le phénomène ironique dans son entier.

Quant aux critiques concernant le fait que les auteurs n'ont pas décrit l'ironie comme devant être tenu au sein même de l'énonciation par le locuteur, idée qui correspond, globalement, à la notion de pretense/pretence, les auteurs ont répondu qu'ils ne voyaient pas d'incompatibilité avec leur approche. Wilson écrit ainsi : « la théorie de la feintise doit être complétée avec quelque chose comme la théorie échoïque : elle n'est pas une alternative à la théorie échoïque mais une extension de celle-ci ». (2006 :1740)²⁰. Ce avec quoi nous sommes d'accord. En effet, le fait que le locuteur feigne d'adhérer à ce qu'il dit n'est pas incompatible avec la notion d'écho. Au contraire même, la notion de feintise est profondément liée à la double énonciation, elles sont même synonymes selon les approches. Dédoubler son énoncé suggère une division en deux actes distincts. Et si le locuteur se dédouble, en une instance « naïve » et une instance sérieuse qui réfèrent toutes deux à lui-même, il n'en demeure pas moins que **deux** instances sont bel et bien convoquées. Pour clarifier, notre point de vue nous pouvons comme O. Ducrot puiser une métaphore dans le domaine théâtral : si le

²⁰« Pretense accounts have to be supplemented with something like the notion of echoic use : they are not alternatives to the echoic account but extensions of it »

locuteur joue le rôle de quelqu'un qu'il n'est pas (Berrendonner parle de « faux naïf » par exemple), il ne se représente pas lui-même. La feintise, la notion de faire semblant, implique celle de jeu, au sens où elle est convoquée dans le jeu de l'acteur.

La discordance permet justement au destinataire de faire la distinction entre ce qui est « joué » et ce qui est sérieux. C'est parce que l'on voit la pluie tomber que l'on comprend que l'évaluation « beau temps » n'est pas endossée, que son locuteur a « joué » un énoncé. C'est précisément parce que cette disjonction est reconnue que l'ironie est identifiée. En effet, on peut l'opposer en cela au mensonge, dans lequel la feintise n'est pas reconnue : le menteur ne veut pas que la disjonction soit perçue.

La feintise peut donc exister avec l'écho. Peut-elle exister sans lui ? Il apparaît que si on supprime la notion d'écho, dans de nombreux cas, on peut difficilement expliquer pourquoi le locuteur utilise la feintise. C'est que bien souvent la notion d'écho fournit la cible de la moquerie, comme on l'a déjà dit. Ainsi Wilson donne l'exemple suivant emprunté à H.P. Grice :

A et B se promènent dans la rue et ils voient tous les deux une voiture avec une fenêtre brisée. B dit : Regarde, cette voiture a toutes ses fenêtres intactes. A est dérouter. B dit : tu n'as pas compris. J'attirais ton attention, de façon ironique, sur la fenêtre brisée.²¹

Dans cet exemple, B constate un fait qui n'est pas véritable objectivement : les fenêtres ne sont pas toutes intactes. À ce titre, on peut dire qu'il y a feintise de la part de B. Mais cette indication ne nous permet pas de comprendre ou d'expliquer pourquoi B prononce un énoncé qu'il ne prend pas en charge. Alors que la théorie de l'écho le permet, elle. Ainsi Wilson écrit :

Supposons qu'avant que A et B ne se mettent en marche, B se soit plaint du fait que sa rue soit devenue un dépotoir pour les voitures délabrées, et que A l'ait rassuré en lui disant qu'il ne voyait aucune preuve de cela. Dans ces circonstances, quand ils arrivent à la hauteur de la voiture à la vitre cassée, que B fasse la remarque « Regarde, cette voiture a toutes ses fenêtres intactes » serait facile à comprendre comme un écho ironique à cet énoncé tenu avant par A, destiné à exprimer une attitude moqueuse ou critique envers cet énoncé. Ainsi, l'interprétation de l'ironie est facilitée par la présence d'une source évidente de l'énoncé-un résultat prédit par la théorie échoïque de l'ironie, mais pas par les approches classiques ou gricéenne.(2006 : 1728)²²

²¹ A and B are walking down the street, and they both see a car with a shattered window. B says, Look, that car has all its windows intact. A is baffled. B says, You didn't catch on ; I was in an ironical way drawing your attention to the broken window.(Grice, 1967/89 :53)

²²Suppose that before A and B set out on their walk, B has complained that her street has become a dumping ground for broken-down cars, and A has reassured her that he sees no evidence for this. In these circumstances, when they come upon a car with a broken window, B's remark Look, that car has all its windows intact would be easily understood as an ironical echo of this prior utterance, intended to express a mocking or critical attitude to it. Thus, the interpretation of irony is facilitated by the

La théorie en tant qu'écho fournit donc une explication en fournissant la cible de la moquerie, ce qu'aucune des autres théories ne réalise. Cependant, bien que cette théorie soit selon nous extrêmement efficace et permette de traiter une large proportion des occurrences ironiques, il nous semble que l'ironie dépasse encore son cadre. C'est ce qui nous amène à formuler notre propre conception de l'ironie

6.1. Notre conception

Nous considérons que l'ironie tient de la combinaison de plusieurs composantes dont certaines ont été mises en évidence par l'une ou l'autre des approches pré-citées et dont certaines autres restent à dégager ou préciser. Ces approches abordent, selon nous, chacune, différentes ramifications issues d'un même tronc.

Ce tronc est le suivant : l'ironie est une attaque plus ou moins ciblée qui n'est jamais directe, frontale. Elle exprime une désapprobation, une critique, un reproche ou pointe une forme d'incohérence, d'absurdité, de contradiction (dans les discours, les actions, la situation) mais toujours d'une façon indirecte. Cette indirection tient au fait que l'énoncé délivre un sens implicitement, il doit être décrypté, déchiffré du fait d'une discordance avec le co(n)texte. Il s'agit toujours pour le locuteur de jouer sur une valeur du dit qui ne peut qu'être déduite.

L'ironie dissimule toujours quelque chose qui demande à être découvert, qui veut l'être. La description qu'en fait le philosophe Bouchard nous semble absolument juste :

Un élément prépondérant se dégage du concept d'ironie, c'est l'idée de dissimulation. En effet, le but immédiat de l'ironie est de déguiser sa pensée et « ce fut Socrate [...] qui l'emporta dans cet art ». Cet art de la dissimulation pourrait bien s'appeler le mensonge qui, comme l'ironie, consiste à déguiser sa pensée, c'est-à-dire à cacher ce que l'on pense. Mais l'ironie ne peut se confondre avec le mensonge, car son but est justement de se laisser découvrir, contrairement au mensonge qui doit demeurer caché. Cette ligne de démarcation est vitale puisqu'elle pose la distinction entre Socrate et, par exemple, Le menteur, de Corneille. Ainsi, l'affirmation ironique cachera une vérité qui se dissimulera sous les traits d'une expression anodine, « car elle ne veut pas être comprise par le commun des mortels ». Elle est, comme le souligne Freud, « un autre mode d'expression de la pensée » intrinsèquement complet mais qui dans son expression est partiel. Les vides sont à combler par le contenu réel du message. Cette opération doit se laisser découvrir par le sujet à qui l'ironie s'adresse. Le message ironique étant porteur de sens demeurera incomplet tant qu'il ne trouvera pas son achèvement dans la raison, tel un casse-tête dont on doit unir les pièces afin qu'apparaisse l'image. (2001 : 279)

presence of an obvious source for the echoic utterance—a result predicted by the echoic account of irony, but not by the classical or Gricean accounts

CONCEPTIONS DE L'IRONIE

Cette indirection peut reposer sur une façon de s'inscrire plus ou moins dans son énoncé, ainsi le locuteur par les modalités et modalisations peut réguler sa distance à l'égard de l'énoncé qu'il prononce et par là même le prendre en charge de façon feinte, s'en distancier ou même l'endosser véritablement tout en utilisant des stratégies qui ne feront jamais correspondre son acte littéral, primitif à un reproche direct. Il peut ainsi, dans certaines configurations, seulement s'instaurer un décalage en termes de degrés entre ce que le locuteur dit et ce qu'il veut faire entendre, ce qu'il dit exprimant, selon le cas, un degré inférieur ou supérieur à ce qu'il veut signifier. Parfois ce décalage est de l'ordre de l'inversion. Toutes les approches rendent en réalité compte d'une forme d'indirection : l'antiphrase, la feintise, l'écho, qui peuvent se combiner entre elles.

Chapitre 2

Méthodologie et description du corpus

Avant de nous lancer dans l'analyse des occurrences récoltées dans deux corpus différents, l'un étant constitué d'occurrences théâtrales, l'autre d'occurrences issues de la presse écrite, il nous faut expliquer notre démarche et la justifier.

1. Le recours au métadiscours

Dans toutes les études ou presque recensées jusqu'ici concernant l'ironie, le chercheur est guidé par une même approche quant à la sélection des occurrences analysées : il se base sur son intuition. Il y a là, selon nous, un réel achoppement. Comment en effet rendre compte d'un phénomène de façon objective si le corpus est lui-même délimité de façon subjective (ce qui du reste est une problématique commune en sciences humaines) ?

Les penseurs et chercheurs s'étant intéressés à l'ironie ont de tout temps uniquement décrit, livré leur propre conception sans que celle-ci ne rende compte de l'usage commun. Justifier sa conception sur la base des exemples que l'on considère intuitivement comme relevant de l'ironie constitue une forme de sophisme qui consiste à s'appuyer pour la démontrer sur la proposition elle-même qu'il s'agit de démontrer. C'est ce que Mercier-Leca appelle le « cercle vicieux de l'ironie » (2003 : 6) :

Pour comprendre l'ironie, il faut que l'on sache déjà que c'en est. Autrement dit, lorsqu'on prétend vouloir découvrir les critères de définition, c'est à partir d'exemples intuitivement perçus comme ironiques, donc présentant les caractéristiques mêmes que l'on dit chercher.

Et l'auteur de citer Allemann (1978) qui dresse le même constat : « comment pouvons-nous comprendre correctement (c'est-à-dire comme ironique) un texte ironique sans l'avoir compris de prime abord comme ironique ».

Kerbrat-Orecchioni écrivait en 1979 qu'il fallait partir de l'usage pour décrire l'ironie.

Et de rebaptiser²³ la fâcheuse manie du linguiste « syndrome d'Humpty Dumpty »²⁴ « consistant à tenter d'imposer à la communauté sa propre définition du phénomène en question, même si elle n'est possible qu'au prix de l'exclusion de nombreux cas qui pourraient prétendre en relever » (à paraître).

D'autre part, interpréter un énoncé comme ironique, sans que la catégorisation ait été signalée explicitement par l'auteur lui-même, c'est postuler que l'auteur-locuteur maîtrise toujours son langage et est pleinement conscient des mots qu'il utilise, cela renvoie à la notion « d'intentionnalité » de l'auteur. Or il a bien été démontré depuis la psychanalyse que ce postulat est erroné. (Mercier-Leca (2003 : 20), Schoentjes(2001)). Le linguiste qui se fie uniquement à son intuition risque toujours de voir de l'ironie là où le locuteur n'en a pas mis volontairement. C'est contre cette erreur que Vossius nous met en garde :

Il faut être bien attentif aux circonstances et à tout pour éviter de supposer l'ironie là où elle n'est point, et de prendre, là où elle est, les mots en leur sens propre. Pour preuve, le fait que l'on voit se tromper même des hommes éminents. Ainsi, parmi d'autres, Servius qui prend au sens propre les propos suivants de Junon au livre I de l'Enéide : « Assurément les destins me le défendent. » Personne ne dira qu'il ne s'est trompé ici, pour peu qu'on connaisse la nature de Junon et le passage de Virgile. En revanche, le même pense que ce passage de l'Ecclésiaste (II) : « O beau garçon, ne te fie pas trop à la beauté », est ironique. Là, assurément, il n'y a aucune ironie.(1978 : 501)

C'est donc dans l'optique d'échapper à ces écueils, que nous avons fait le choix de partir des usages, à savoir des catégorisations d'énoncés comme ironiques effectuées par les locuteurs-scripteurs eux-mêmes. Notre démarche est de prendre pour corpus les énoncés catégorisés métadiscursivement comme ironiques, par le biais des termes « ironique, ironiser, ironisant, ironiquement » ou par des syntagmes contenant le mot « ironie ».

²³L'évocation du personnage de Lewis Carroll pour aborder le rapport entre les mots et leurs significations s'inscrit dans une mouvance qui a précédé Kerbrat-Orecchioni (voir notamment Vignaux, 1981) mais c'est la linguiste qui a forgé le syntagme pour désigner une attitude spécifiquement attachée au domaine de la linguistique.

²⁴En référence au personnage du nom d'Humpty Dumpty appartenant au roman *Alice au pays des merveilles* de Lewis Carroll qui échangeait avec Alice dans le dialogue suivant :

« – Je ne comprends pas ce que vous voulez dire par « gloire » dit Alice.

Humpty Dumpty sourit avec mépris :

– Bien sûr que vous ne comprenez pas, attendez que je vous explique, cela signifie « voilà un bel argument écrasant ! »

– Mais « gloire » ne signifie pas « un bel argument écrasant », objecta Alice.

– Quand j'emploie un mot, dit Humpty Dumpty avec un certain mépris, il signifie ce que je veux qu'il signifie ni plus ni moins.

– La question est de savoir si vous pouvez faire que les mêmes mots signifient tant de choses différentes.

– La question est de savoir, dit Humpty Dumpty, qui est le maître, c'est tout. » (L. Carroll, *Alice aux pays des merveilles*, 1869)

On étudie ainsi le processus de production de sens en recherchant les éléments qui ont conduit, dans tel ou tel contexte, le locuteur à caractériser l'énoncé comme ironique. Au contraire des démarches décrites *supra* conditionnant un travail de délimitation, par essence, infléchi par les considérations personnelles du chercheur, notre approche entend se détacher de critères subjectifs et, partant, d'une définition préconstruite de l'ironie. Nous tentons ainsi de reprendre le rocher sisyphéen de l'ironie, mais en le faisant rouler si l'on peut dire en sens inverse des approches *descendantes* précédentes (*top-down*), à savoir selon une démarche *ascendante* (*bottom>up*).

2. Description du corpus

Notre approche se fonde sur les usages discursifs des termes *ironie*, *ironiser*, *ironique(ment)*, dans deux types de textes : le texte théâtral, le texte journalistique. Nous sommes partie des métadiscours qui catégorisent tel ou tel énoncé (ou tel ou tel fait) comme ironique, afin d'explicitier en quoi consiste l'ironie. À partir des entrées susmentionnées, nous avons relevé un corpus de 300 occurrences (150 pour chacun des deux types de textes) :

- dans la base de données *Frantext*, pour le texte théâtral, où ces termes sont utilisés par le dramaturge dans les didascalies, le plus souvent antéposés à un énoncé d'un personnage, comme dans (134) :

(134) LE LEGAT Non, Sérénissime : une nuit aussi divine...
LE DOGE (Avec ironie.) **Oh, divine...**
LE LEGAT Ce que j'en disais c'était pour ce blasphémateur qui ne mérite pas le bonheur que vous lui accordez.
LE DOGE Puisque ma ville n'est que musique et beauté, laissez-lui-en sa part. Surtout à présent que le voilà père
B. CENDRARS, *Le Divin Arétin*, 1959

Les occurrences du type :

(159) LE PRINCE. [...] Je n'estime point le cœur des hommes, et je vous l'abandonne ; je le crois sans comparaison plus sujet à l'inconstance et à l'infidélité que celui des femmes ; je n'en excepte que le mien, à qui même je ne ferais pas cet honneur-là si j'en aimais une autre que vous.
HERMIANNE. Ce discours-là sent bien l'ironie.
LE PRINCE. J'en serai donc bientôt puni ; car je vais vous donner de quoi me confondre, si je ne pense pas comme vous.
HERMIANNE. Que voulez-vous dire ?

LE PRINCE. Oui
MARIVAUX, *La Dispute*, 1747

où la catégorisation du dire est effectuée par un personnage au sein de la pièce ne sont pas incluses dans l'étude²⁵.

- dans la base de données *Europress*, pour le texte journalistique, où ces termes sont utilisés par le journaliste pour qualifier le propos, fréquemment rapporté, d'un acteur de la vie sociale, le plus souvent un homme politique, comme en :

(108) L'ex-chef de l'État Nicolas Sarkozy a ironisé sur une « **promesse non tenue** » de François Hollande, qui, sur le mode de la plaisanterie, avait assuré qu'on ne verrait plus son prédécesseur au Salon de l'agriculture. Déambulant mercredi matin parmi les stands de l'élevage où il a reçu un accueil chaleureux, le président de l'UMP s'est vu rappeler par la presse que sa disparition de cette manifestation avait été prédite. « Ah bon ? Et qui a dit ça ? », a demandé Sarkozy. François Hollande. « **Encore une promesse non tenue** », a tranché le responsable du parti d'opposition. (*Libération*, 25/02/2015)

Dans un ultime chapitre nous nous intéresserons à l'utilisation de cette catégorisation pour qualifier non des paroles mais la relation entre deux événements comme en (155) :

(155) La Côte d'Ivoire va enfin fabriquer ses chocolats
Les Ivoiriens auront donc enfin leur chocolat. L'ironie était cruelle : **alors que 6 millions d'Ivoiriens vivent de la fève de cacao, très peu avaient l'occasion d'en savourer.** Le chocolat, transformé hors du pays puis réimporté, reste inaccessible. (*Le Figaro*, 20/05/2015)

Notre but est de dégager plusieurs grands schémas canoniques de l'énoncé catégorisé comme ironique dans chacun de ces deux genres de texte. L'on pourrait nous opposer que l'usage qui est fait d'*ironie*, *ironiser*, *ironique(ment)* relève d'une linguistique *populaire*, comme l'on parle d'étymologie *populaire*, qui élargit le sens des mots parce qu'elle ne les utilise pas à bon escient, et qu'il convient donc de s'en tenir à la définition « scientifique » de la rhétorique (l'ironie-antiphrase), ou à celle de la théorie de la pertinence (l'ironie-mention), etc.

À cela nous répondons que *Ironie*, *ironiser*, *ironique(ment)* sont des mots de la langue (que la métalangue rhétorique tente de capter comme *figure*) : ils ont pour nous le sens que les discours lui font produire. Nous nous inscrivons à ce titre dans le cadre de l'approche praxématique qui peut s'entendre comme « une étude de la vie des signes au sein de la vie sociale » (Barberis et *Al.* (1989 : 32)) et qui selon Bres :

²⁵La catégorisation n'y est pas effectuée par le dramaturge, elle ne nous renseigne donc pas sur l'intention réelle conférée à la réplique par l'auteur mais sur une interprétation potentielle d'un acte.

tâche de rendre compte de la praxis linguistique, c'est-à-dire de la production linguistique vivante. En déplacement de la problématique saussurienne, son objet n'est pas (seulement) le système, dégagé autant que faire se peut de ses réalisations, mais le procès – qui à la fois utilise ledit système et le transforme dans l'utilisation qu'il en fait – par lequel l'acte de parole, dans son épaisseur de production, se réalise concrètement. (Bres, 2010b)

Les pratiques linguistiques retravaillent ainsi sans cesse le sens (Barberis et *Al*, *op. cit* :34) :

Il ne saurait y avoir de signifié immanent ; n'existent que des outils linguistiques dont seule l'actualisation par un sujet est productrice de sens [...]Ce sont les appréhensions pratiques du réel, les praxis techniques et sociales éprouvées dans le vécu existentiel, que l'homme verse au langage et qu'il y inscrit, ou, selon notre terminologie, qu'il y « implique ». Et ce sont elles qui font sens, sous forme de programmes actualisés en discours.

Ce sens que nous avons tenté d'explicitier nous paraît d'autant plus légitime que les deux genres du discours qui nous ont servi de corpus, alors même qu'ils sont différents et ne relèvent pas de la même sphère d'activité, le mettent en œuvre similairement, nous le démontrerons.

Nous nous intéressons à deux genres textuels différents qui disposent chacun de spécificités. Si le genre de la presse écrite entend relater des faits réels, le théâtre s'ancre dans la fiction et se présente comme une reproduction de la conversation.

On note ainsi que l'ironie qui affecte le corpus théâtral que nous avons circonscrit est intradiégétique²⁶ (sauf pour une occurrence ambivalente sur laquelle nous reviendrons), liée donc aux personnages et aux événements se déroulant dans l'œuvre de fiction. Sa compréhension repose grandement sur la connaissance de cette diégèse. Elle s'appuie sur des éléments intratextuels. La compréhension de l'ironie médiatique fait appel, quant à elle, à la culture du lecteur, à sa connaissance des événements de l'actualité, du monde politique, etc.

On peut dès lors s'interroger : le support littéraire de par son caractère fictionnel est-il légitime pour servir une étude tendant à appréhender un phénomène en général ?

Même si comme l'explique Jaubert (2009) « les interactions verbales « représentées » dans ce cadre sont à l'évidence biaisées » car il ne s'agit que d' « une mimesis conversationnelle qu'il faut évidemment se garder de confondre avec une reproduction réaliste », Barthes et Berthet (1979) répondent par l'affirmative à cette question :

²⁶Les pièces, satiriques le plus souvent, peuvent contenir de l'ironie à comprendre en lien avec les événements de l'époque. Mais il nous semble que ce type d'ironie affecte plus l'œuvre entière que localement l'énoncé.

Chaque fois, donc, que les sciences sociales ont à traiter d'un objet de langage (ou, pour être plus précis, d'un "discours"), elles auraient bien tort de ne pas recourir au corpus littéraire ; sans doute, sauf exception (nous pensons à Proust), elles n'y trouveront pas des "analyses", des "explications", mais, en contrepartie, des descriptions, des reproductions, des simulacres, si bien agencés, que l'intelligence première du propos se double virtuellement d'une intelligence théorique et comme structurale du langage lui-même ; avec un enthousiasme – à peine excessif, on pourrait dire que, s'agissant de ces pratiques, la littérature possède les avantages de la science (scrupule de l'observation, intelligibilité du phénomène), mais non ses inconvénients (réduction et aplatissage du sujet qui parle). Et puis, dans la mesure où la conversation (on l'a dit) est une activité sociale qui "fuse" hors d'une typologie et s'échappe sans cesse de la capture structurale, la littérature prend ici naturellement la relève de la sémiologie : par exemple, limitée par la "décence" de sa terminologie, une science n'oserait pas retenir dans son filet quelque chose comme le "potin"; la littérature le fait et donne ainsi une légitimité théorique à un épisode essentiel de la vie relationnelle.

Noailly partage ce constat. Dans une étude portant sur la reformulation, elle prend pour corpus des pièces de Marivaux et écrit : « certes, ça n'est pas de l'oral spontané, mais c'est tout de même de l'oral, et pour les procédés utilisés, on peut les retrouver aussi bien dans la conversation courante » (2008 : 200).

De nombreux linguistes sont du même avis dont Petitjean (2011 : 101) :

Tout en ayant conscience des biais qu'impliquent la feintise fictionnelle et la double adresse, il faut bien reconnaître que les personnages accomplissent dans le circuit interne de leurs interactions des actions de dire ou de pensée qui méritent tout autant que leurs homologues des discours ordinaires de faire l'objet d'une étude linguistique.

et Kerbrat-Orecchioni (1984 : 47) :

l'observation de ce type particulier de corpus peut venir alimenter utilement la réflexion pragmatique quoi qu'en disent certains conversationnalistes qui n'admettent pour corpus légitimes que les enregistrements de conversation « authentiques ».

Ainsi, leurs travaux appliquent au genre théâtral les procédés issus des théories énonciativistes et pragmatiques. Et Kerbrat-Orecchioni de conclure (1984 : 61) :

Certes on ne parle pas au théâtre, ni dans le roman, comme dans la vie. Mais dans la mesure où la littérature tend à la conversation ordinaire une sorte de miroir grossissant dans lequel, viennent se condenser avec une simplicité, une évidence, une intelligibilité accrues, certains des faits pertinents, l'analyse conversationnelle peut tirer avantage de ces inconvénients mêmes, et trouver dans ce type de corpus abondante matière à réflexion...

2.1. Description du corpus de théâtre

Nous avons sélectionné les pièces de notre corpus à l'aide de la base de données Frantext pour les deux tiers et de nos lectures personnelles pour le tiers restant. Sont réunis 29 auteurs et 52 pièces différentes. Elles appartiennent à des époques variées, la plus ancienne datant de 1728 (*La Seconde surprise de l'amour*, de Marivaux), la plus ré-

cente datant de 1988 (*Pénombre et chuchotements* de Jean Tardieu). Cette étude ne se fera pas dans une perspective diachronique. Par ailleurs, divers types de pièces (comédie classique, vaudeville, drame bourgeois, tragédie...) sont concernés.

Une pièce de théâtre est une action en paroles. Le dialogue est la matière même de l'action et de la représentation, les catégorisations du dire opérées par le dramaturge ne peuvent occuper qu'un espace : les didascalies . Venons-en à elles.

2.1.1. Les didascalies

2.1.1.1. Le statut des didascalies

De nombreuses études centrées sur les didascalies ont questionné en particulier leur statut. Considérées par Ingarden (1971) comme un texte secondaire par rapport au texte primaire que constituent les dialogues parlés des personnages, repérables par leur typographie spécifique (italique) qui les différencie du reste du texte (Petitjean, 1984), elles semblent dans tous les cas avoir un statut particulier qui les place en marge du « dire » des personnages, comme l'exprime le préfixe *para* dans l'expression « paratexte didascalique » choisie par Thomasseau (1984 : 81) pour les nommer. C'est plus spécifiquement leur statut énonciatif qui nous intéresse.

Kerbrat-Orecchioni décrivait déjà en 1984, sous l'expression de trope communicationnel, le phénomène de la double énonciation, dont relève le théâtre et dont les didascalies sont un indice. Elle présentait ainsi le texte théâtral entier comme « une espèce de conversation » dont seules les didascalies seraient exclues, situées donc en dehors de cette énonciation entre les personnages. S'intéressant lui aussi à la pluralité des scènes énonciatives dans le théâtre, Rabatel (2003) distingue L1 auteur du drame (locuteur-dramaturge) à qui on peut attribuer les didascalies entre autres, des multiples I2 qui sont les personnages et qu'ils considèrent comme d'autres énonciateurs. Les didascalies, ou indications scéniques, se situent hors de la strate énonciative dans laquelle les personnages s'adressent les uns aux autres. Rabatel les décrit comme une forme de sur-énonciation. Elles dépendent d'une sphère énonciative dans laquelle le dramaturge s'adresse à ses lecteurs, ou le metteur en scène s'adresse à ses acteurs. C'est pourquoi Maingueneau (1990 : 143) parle de « métadiscours » :

Le lecteur s'appuie sur un élément du texte auquel n'a pas accès le spectateur : les didascalies, c'est-à-dire les informations que donne l'auteur pour la mise en scène, ou plus généralement l'actualisation de son texte. Car le destinataire peut en être les professionnels comme les lecteurs. Ces didascalies, à la différence des répliques des personnages, sont des énoncés directement rapportables à l'auteur et relèvent du métadiscours.

Les didascalies portant sur la façon de dire des personnages correspondraient ainsi à des portions du message où le dire se prend lui-même pour objet, se commente.

Leur fonctionnement pourrait de fait s'apparenter à celui de certaines parenthèses ou commentaires parenthétiques par lesquels le locuteur indique à son interlocuteur comment il doit comprendre ce qu'il vient d'entendre. Elles sont également à rapprocher des commentaires métalinguistiques du romancier insérés dans les dialogues. En effet, comme le note Petit-Jean (1984) : « les didascalies sont l'équivalent au théâtre des descriptions dans le roman ». On peut à ce titre comparer l'exemple (150) issu d'une pièce de théâtre et les deux exemples suivants issus de romans :

(150)

KUNDRY

Non, Perceval. Tu te trompes. Je te jure. Tu es un enfant. On s'est joué de ton innocence - pour t'écarter. Tu n'en as pas fini avec Montsalvage.

PERCEVAL

Avec une ironie féroce.

Et si j'ai bien compris Kaylet, tu comptes mêler le Graal à toute cette ordure ?

KUNDRY

Hélas, Perceval ! Je ne puis t'expliquer. Pardonne-moi.

J. GRACQ, *Le Roi pêcheur*, 1948

(151)

– Est-ce à dire, étranger, que tu es le seul à connaître ce passage qui permet la traversée du lac ?

– Le seul probablement.

Puis sur un ton où perce l'ironie, il argumente :

– **Noble chevalier, je te ferai remarquer que si étranger il y a ici, ce n'est point moi, mais bien toi.**

J. Lanzmann, *La Horde d'or*, 1994

(152)

Dans son esprit, l'affaire était non seulement incestueuse mais aussi fort complexe : il en était resté à la thèse du récent décès de ma mère. Fuir m'aurait discrédité plus encore à ses yeux. Il m'avait vu. Je le saluai timidement quand il passa devant moi.

– **Je vois que votre mère va beaucoup mieux**, me lança-t-il avec ironie sans prendre le temps de s'arrêter. La bouche sèche, je le regardais s'éloigner. Son humour pincé m'avait pris de court.

A. JARDIN Alexandre, *Bille en tête*, 1948

Dans les trois cas, la catégorisation en tant qu'ironie prend la forme d'un complément circonstanciel de manière décrivant la manière de dire du personnage.

La didascalie « avec une ironie féroce » en (150) se rattache à un archiacte de dire. En effet dans le théâtre, comme le remarque Maingueneau les personnages semblent parler de façon « autonome » alors « qu'on a affaire à des interlocuteurs dont l'ensemble des énoncés, la pièce est rapporté à une source énonciative invisible » (1990 : 141). Les verbes d'énonciations sont ainsi la plupart du temps absents dans les didascalies, sous-entendus par le genre textuel théâtral : les personnages parlent directement, le théâtre est dialogal.

En (151) le complément circonstanciel de manière « sur un ton où perce l'ironie » se rapporte au verbe de parole « argumente » introduisant le discours rapporté direct qui suit, et en (152) le complément circonstanciel de manière utilisant la préposition « avec » complète le verbe de parole « lançant », en incise qui se rapporte lui-même au discours direct qui le précède « je vois que votre mère va beaucoup mieux ». Les didascalies comme les commentaires métadiscursifs dans le roman, semblent destinées à guider l'interprétation du lecteur (ou la mise en scène).

En ce qui concerne plus précisément les didascalies signalant l'ironie, on remarquera que ces dernières n'opèrent qu'au niveau « microscopique » (Gallèpe, 1997), c'est-à-dire au niveau de la réplique ou à un niveau même inférieur en ne portant que sur une partie de la réplique, sur un mot. Exceptionnellement elles peuvent concerner une suite de plusieurs répliques mais elles n'affectent jamais un acte ou une scène entière. Elles précèdent toujours (sauf exception voire *infra*) immédiatement le dit du personnage. Elles font partie de la catégorie de didascalies que Gallèpe (1997) nomme « méta-énoncives », en ce sens qu'elles concernent la production de l'énoncé même. Elles relèveraient surtout de celles qui affectent l'acte illocutoire accompli lors de l'énonciation mais aussi dans une certaine mesure de celles qui affectent la façon dont l'énoncé concerné est produit (timbre, voix, etc.). En effet, l'auteur estime que lorsque le dramaturge signale par la didascalie la tonalité ironique d'une réplique il indique comment doit être comprise cette dernière mais également comment elle doit être prononcée. Ceci nous amène à nous questionner plus spécifiquement sur le rôle de cette didascalie particulière.

2.1.1.2. Rôle des didascalies signalant l'ironie

Nous pouvons de prime abord remarquer que la didascalie ou le commentaire métadiscursif marquant l'ironie s'inscrivent dans un usage qui, du point de vue interprétatif, se déploie à rebours de celui de l'énonciation ironique authentique. En effet, en tant que locuteur, nous ne signalons jamais que ce que nous allons dire est ironique. On

pourrait penser ainsi que, dans le texte, ce type d'indications pallie les indices intonatifs et mimogestuels qui conduisent à l'interprétation ironique en situation naturelle. Si le processus de compréhension de l'ironie dans le discours naturel semble être rétroactif (Munch, 2001) puisque le locuteur ne peut comprendre l'ironie qu'une fois l'énoncé terminé après être revenu sur le sens donné pour le déconstruire et le reconstruire. C'est aussi ce qu'observent Sperber et Wilson (1989 : 362), à partir de l'exemple suivant :

« (115a) Lorsque tout fut fini et tandis que les rois rivaux célébraient leur victoire par des *Te Deum* chacun dans son camp... »

En fait l'énoncé (115a), comme souvent les meilleurs exemples d'ironie, est un énoncé qui entraîne une difficulté temporaire de compréhension et oblige le lecteur à revenir en arrière. Cette difficulté est ensuite largement compensée par de riches effets contextuels. On lit d'abord cet énoncé comme une affirmation ordinaire, et l'on est conduit à la conclusion absurde que les deux camps opposés ont gagné la bataille, ce qui impose alors une réinterprétation échoïque. En laissant l'écho implicite alors que l'ajout de matériel explicite aurait immédiatement mis le lecteur sur la bonne voie, l'auteur induit une interprétation comportant une dimension entièrement nouvelle.

Dans la didascalie ou le commentaire métadiscursif, le processus est inverse, il s'inscrit dans la linéarité du texte. L'ambiguïté de l'ironie qui peut affecter la conversation authentique n'est plus à l'œuvre dans le texte théâtral (lorsqu'il est lu ou mis en scène) dont la didascalie signale l'ironie à l'avance. Sur le plan de la représentation, la didascalie n'est pas prononcée lorsque le texte est joué, elle est destinée à guider le jeu de l'acteur. Elle livre une indication sur ce jeu qui permettra au spectateur de la reconnaître. Des questions surgissent alors : l'auteur recourt-il à ces précisions sur la « tonalité ironique » lorsqu'il estime que le lecteur/metteur en scène ne parviendra pas en leur absence à l'interprétation ironique ? Lorsque finalement les indices linguistiques et contextuels sont insuffisants ?

Les propos de Gallèpe semblent apporter une réponse positive à cette question. Il écrit ainsi :

Quand les échanges verbaux ne sont pas interprétables (ni par les lecteurs ni par les acteurs) et/ou plus exactement quand l'interprétation risque de ne pas correspondre aux intentions de l'auteur, soit parce que la représentation de la situation ne correspond plus à ce que les routines d'interprétation auraient tendance à produire, soit quand ces intentions restent voilées, alors les didascalies représentent en priorité le moyen de la rendre perceptible. (1997 : 251).

Thomasseau semble partager ce point de vue (1984 : 81) :

Les indications de mise en scène proposées par l'auteur s'intercalent à divers endroits du texte dialogué, à certains temps forts de l'action, au moment où le texte dialogué affiche comme une certaine impuissance à rendre seul toute sa charge dramatique, ce qui nécessite le recours à des éléments paralinguistiques aux fins d'amplification

Pour autant, tous les cas de didascalies explicitant l'ironie que nous avons pu recueillir

ne confortent pas cette hypothèse. Voyons l'exemple suivant :

(2) LE PROMOTEUR, *déguisé, se penchant vers Ida.*

C'est bien la première fois que je me mêle ainsi à la foule.

IDA, *ironique et montrant la place déserte.*

La foule ! Si l'on peut dire !

LE PROMOTEUR

Même s'il n'y a personne ici, on pressent qu'il y a beaucoup de monde... ailleurs.

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Dans ce cas, en l'absence de l'indication « ironique », du fait de la discordance sémantique entre la didascalie « montrant la place déserte » et le syntagme nominal *la foule*, il est possible de comprendre sans problème que Ida se moque des propos du Promoteur. La didascalie « ironique » semble donc redondante : elle redouble les informations livrées par le co(n)texte.

On peut appliquer le même raisonnement à l'exemple suivant :

(6) (Le promoteur vient de donner l'ordre à la nourrice d'aller chercher le président de la chambre, qu'elle a élevé. Celle-ci trouve le moment trop matinal pour le déranger ce qu'elle fait remarquer au promoteur qui lui répond qu'il n'est jamais trop tôt pour solliciter le président surtout dans les situations d'urgence. Elle ne s'exécute toujours pas).

LE PROMOTEUR, *tapant du pied.*

Eh bien, tu as compris ? J'attends.

LA NOURRICE, mettant en branle en maugréant, comme à regret.

Bien, bien « mon » Excellence, on y va !

Elle s'éloigne et referme la porte derrière elle.

LE PROMOTEUR, *agacé.*

Pour qui se prend-elle, cette vieille garce ? Est-ce parce qu'elle a élevé jadis ton « **Président** » (*il prononce ce mot avec une ironie appuyée*), c'est-à-dire ton propre-à-rien de frère ?

IDA, *avec un sourire, plaidant la cause de la nourrice.*

Certes, elle n'est que dévouement.

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

La didascalie fait porter l'ironie sur le mot « président ». Pourtant les indices permettant son interprétation sont clairs : le mot est immédiatement suivi d'une glose ou boucle méta-énonciative à vocation explicative (en apparence) en ce qu'elle convoque la locution verbale « c'est-à-dire » formée avec l'infinitif du verbe dire (Authier-Revuz, 1995 : 199, 374). Par cette boucle qui apporte une spécification du sens du terme « président », Le Promoteur impose l'expression qui convient mieux selon lui : « propre-à-rien de frère ». La caractérisation choisie par le Promoteur s'inscrit dans un rapport presque antinomique avec le terme « président ». Cette opposition sémantique est un marqueur puissant de l'ironie qui aurait suffi à son identification par le lecteur ou metteur en scène. D'autre part, et c'est là un point important, on remarque que la didascalie se situe après le terme dont la prononciation doit être ironique. Il semble donc bien que cette di-

didascalie, dans la mesure où elle est « rétroactive », ne serve pas à guider l'interprétation du lecteur. Nous remarquons cependant que c'est le seul cas de didascalie « ironique » rétroactive attesté dans notre corpus.

Dans ces deux exemples, les indices co(n)textuels suffisent à parvenir à l'interprétation ironique. La didascalie ne semble pas venir pallier un nombre insuffisant de signaux. Inversement, il est des exemples de passages qui ne comportent aucune indication scénique signalant l'ironie et qui nous semblent devoir être interprétés ironiquement. C'est le cas dans ce passage issu de la pièce *Les Bonnes* de Genet, alors que l'auteur a recouru à des indications scéniques signalant l'ironie dans plusieurs autres passages de la pièce en question :

(153) SOLANGE :

[...] Si monsieur est libre, il voudra faire une enquête, il fouillera la maison pour découvrir la coupable. Je me demande si tu saisis la gravité de la situation.

CLAIRE :

J'ai fait ce que j'ai pu, à nos risques et périls.

SOLANGE, *amère* :

Tu as bien travaillé. Mes compliments. Tes dénonciations, tes lettres tout marche admirablement. Et si on reconnaît ton écriture, c'est parfait.

J. Genêt, *Les Bonnes*, 1952

Contexte : Claire et Solange sont sœurs. Elles sont domestiques et jalouses de leur maîtresse contre laquelle elles complotent toutes deux. Claire a fait une fausse dénonciation par lettre de l'amant de celle-ci afin de le faire arrêter. Mais ce dernier vient d'être remis en liberté. Solange redoute qu'elles soient démasquées.

Les compliments de Solange sont antiphrastiques. Une discordance s'instaure en effet entre le prédicat positif « tout marche admirablement » et les faits avérés qui le contredisent : l'amant a été remis en liberté et sa culpabilité remise en doute. C'est précisément l'inverse du prédicat exprimé qui est advenu, Claire n'a pas réussi à faire enfermer l'amant. Alors que Genet utilise la didascalie dans d'autres passages pour signaler l'ironie, dans cet extrait il fait appel à la didascalie « amère ». L'adjectif « amère » désigne un « caractère mordant, agressif (du langage, du comportement d'une personne.) où se reconnaît de la rancœur, du ressentiment ». TFL. Cette caractérisation s'accorde donc mal avec le contenu de la réplique qui correspond à des félicitations et s'appuie sur des termes axiologiques positifs (« bien », « compliments » « marche admirablement », « parfait »). Pourquoi l'auteur n'a-t-il pas choisi le terme « ironique » ? Est-ce à dire qu'il n'identifie pas d'ironie dans ce passage ? L'ironie aurait-elle pour l'auteur une définition précise dans le cadre de laquelle cet extrait n'entre pas ? Au contraire, l'« amertume » signalée serait-elle une forme d'ironie tranchante, plus blessante ? Ou y aurait-il des passages ironiques dont l'auteur n'éprouverait pas le besoin de signaler explicitement

ment l'ironie ? On peut également penser que dans cette occurrence, l'antiphrase est particulièrement évidente de par l'accumulation des termes positifs et la différence de tonalité entre cette réplique et celle que Solange produit immédiatement avant dans laquelle elle décrit « la gravité de la situation ». On ne peut pas affirmer que tous les énoncés ironiques soient explicitement caractérisés comme tels mais il est certain à l'inverse que toutes les catégorisations en tant qu'ironie correspondent bien à une volonté de l'auteur de transmettre cette information au metteur en scène, aux lecteurs, il estime que l'acte ne doit pas être interprété différemment.

2.2. Description du corpus de presse

Nous avons sélectionné les articles de notre corpus à partir de la base de données Europress pour l'essentiel des occurrences et pour le reste à partir de nos lectures personnelles. Les articles appartiennent à tout type de presse : tirage papier, en ligne, nationale, régionale. Ils sont issus de *Libération*, *Le Monde*, *La Croix*, *Les Échos*, *Le Figaro*, *Midi Libre*, *La Charente Libre*, *Nord Éclair*, *Le Télégramme*, *Aujourd'hui En France*, *Le Parisien*, *Europe1.fr*, *Le Sud-Ouest.fr*, *Ouest France*, *La Nouvelle République*, etc. Ils ont été publiés entre 2007 et 2015.

La catégorisation du dit de l'autre peut passer :

– par un discours rapporté direct dont le verbe introducteur est le verbe métadiscursif *ironiser* comme en (139) :

(139) Après sa clarification faite devant la presse à bord de l'avion présidentiel, entre Washington et San Francisco, la porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem s'est réjouie sur BFMTV que le patron des patrons ait « retrouvé ses esprits ». Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de FO, a quant à lui moqué jeudi la relation entre François Hollande et Pierre Gattaz. **"Entre le président de la République et le président du Medef, c'est un peu comme la chanson de Gainsbourg *Je t'aime, moi non plus*. Un coup je te fais une déclaration, un coup je t'en fais une autre mais sur le fond ça n'a pas changé** », a-t-il ironisé sur RMC et BFMTV. (*LeJdd.fr*, 13/02/2014)

– par un participe présent comme en (4)

(4) Jean-Marie Le Pen a décidé de le faire en grande pompe, en ironisant sur les manifestants du jour : « **Tous ces gens marchent avec la pancarte « Je suis Charlie » alors qu'en fait ce sont des 'charlots' qui sont responsables de la décadence de la France** ». Jean-Marie Le Pen accuse directement les responsables politiques de récupérer l'événement. (*Le Figaro*, 11/01/2015)

– par un syntagme prépositionnel contenant le mot *ironie* et ayant la fonction d'un complément circonstanciel de manière comme en (63) :

MÉTHODOLOGIE ET DESCRIPTION DU CORPUS

(63) Avant l'entrée en vigueur d'une trêve humanitaire, jeudi entre 9 heures et 15 heures, les bombardements ont été particulièrement meurtriers mercredi, faisant au moins 25 morts. Devant la morgue de l'hôpital Al-Shifa, un père titube après avoir reconnu le corps de son fils. Moushira, une jeune Palestinienne, conclut avec une ironie glaçante : « **C'était la fête des enfants à Gaza.** ». (*LeMonde.fr*; 17/07/2014)

– par un syntagme nominal dont le noyau est le nom *ironie*, complément d'objet comme en (91):

(91) Trois semaines après les drames qui ont secoué la France avec les attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Casher de porte de Vincennes, François Hollande est revenu sur l'attitude de Nicolas Sarkozy lors de la Marche républicaine organisée le 11 janvier à Paris. Le président de la République n'a pas confirmé qu'il avait invité son prédécesseur à l'Élysée à le rejoindre au premier rang comme l'affirmait l'entourage de Sarkozy. Dans les colonnes de *Marianne*, il a manié l'ironie : « **J'ai simplement fait attention à ce que les quatre malabars qui entouraient Netanyahu ne lui marchent pas sur les pieds.** » (*CloserMag.fr*; 31/01/2015)

- par un nom renvoyant à un acte de langage lui-même qualifié par l'épithète *ironique* comme en (35)

(35) « **Habemus papam** » : les félicitations ironiques de Juppé à Sarkozy (*Lci.Tfl.fr*; 29/11/2014)

Plus rarement le discours catégorisé comme ironique apparaît sous la forme d'îlot textuel :

(108) L'ex-chef de l'État Nicolas Sarkozy a ironisé sur une « **promesse non tenue** » de François Hollande. (*Charente Libre*, 26/02/2015)

(106) Soulignant n'avoir jamais eu recours au 49-3 pendant son quinquennat, il [Nicolas Sarkozy] a ironisé sur l'utilisation de cette procédure pour la « **toute petite loi Macron** ». (*LaDépêche.fr*; 19/02/2015)

(102) Mais auparavant, l'élu s'est fendu d'une petite pointe d'ironie sur ceux qui, " **dès que McDo apparaît, viennent récupérer l'image de McDo pour se faire de la pub** ". (*SudOuest.fr*; 30/07/2014)

Encore plus rarement, la catégorisation peut affecter globalement le discours cité. L'ironie semble moins localisée, plus diffuse :

(88) Sur le plateau de « La Nouvelle Édition » de Canal + en juin dernier, Stéphane Bern n'a pas été tendre avec François Hollande. D'après l'animateur, la question de la réforme territoriale proposée par le Président de la République n'est qu'un cache-misère : « **Je pense qu'il faudrait peut-être songer à s'attaquer au vrai problème à savoir : regarder comment marche l'économie. Il y a des très bons livres. Moi, j'ai lu récemment « L'économie pour les nuls » et ça m'a appris plein de choses** ». Il n'y a pas à dire, Stéphane Bern maîtrise très bien l'ironie. (*Linternaute.fr*; 11/12/2014)

On retrouve, dans le corpus de presse comme dans les didascalies, un dédoublement des niveaux énonciatifs. De même que les didascalies sont le fait du dramaturge et les répliques attribuées aux personnages, la catégorisation par l'expression métadiscursive est le fait du journaliste et les discours rapportés sont attribués à d'autres locuteurs que Peynaud (2011) appelle locuteurs premiers :

les citations constituent une partie spécifique du discours journalistique puisqu'elles n'émanent du journaliste qu'en deuxième étape, l'énoncé ayant été produit par un locuteur premier autre que le journaliste, qui se trouve alors en position de locuteur second.

Notons ainsi qu'à la différence du dramaturge qui catégorise les dires de ses propres personnages et donc un discours qu'il a lui-même produit, le journaliste pose la catégorie « ironie » sur des propos dont il n'est pas à l'origine.

Nous procédons à présent aux analyses de chacun des corpus. Nous commençons par aborder le corpus théâtral, nous nous intéresserons ensuite au corpus de presse écrite, puis nous les comparerons dans un dernier chapitre. Notre choix d'analyser comment s'expriment spécifiquement et séparément les composantes de l'écho, de la discordance et de la feintise nous a conduit à reprendre les mêmes exemples pour les analyser sous un angle différent, au prix parfois de quelques redondances.

PARTIE II
ANALYSE

SOUS-PARTIE 1
ANALYSE DU CORPUS THÉÂTRAL

Chapitre 3

Structuration générale de l'échange ironique dans les pièces de théâtre

Le corpus théâtral de par sa structure dialogale nous permet d'appréhender l'énoncé ironique dans son amont et dans son aval. On a ainsi pu observer que l'échange dans lequel surgit l'énoncé ironique se présente dans la plupart des cas de la façon suivante :

- (1) énoncé de L1 perçu comme manquant de pertinence par L2 et pouvant comporter une forme d'attaque de L1 envers L2 (L2 est mis en position de dominé par rapport à L1)
- (2) énoncé réactif ironique de L2 qui constitue une attaque-retour envers L1 (L2 inverse le rapport de force)
- (3) réaction de L1 qui peut enchaîner :
 - soit sur la valeur indirecte de reproche/ critique/ d'attaque contenue dans l'énoncé de L2
 - soit sur la valeur directe, dénotée contenue dans l'énoncé de L2.
 - soit en produisant une réponse ambiguë interprétable à la fois comme enchaînement sur la valeur directe et sur la valeur indirecte de l'énoncé de L2.

Nous allons décrire ces différentes composantes et ces diverses configurations. Dans un premier temps, nous observons l'énoncé initiatif de L1 manquant de pertinence selon L2 et pouvant comporter une attaque, sur lequel enchaîne L2.

1. Manque de pertinence de l'énoncé initiatif de L1 pointé par L2

Tous les énoncés catégorisés métadiscursivement en tant qu'ironie que nous avons pu collecter sont des répliques pointant le manque de pertinence d'un énoncé antérieur. Ceci nous permet d'avancer que l'énoncé ironique ne peut qu'être produit en réponse à un discours préexistant jugé non pertinent par le locuteur. L'énoncé ironique est

toujours réactif. Il n'est jamais un acte initiatif. Ce discours préexistant peut être de différentes natures. Il n'est pas forcément matériellement présent dans la réplique précédente. Ainsi nous considérons les rituels de politesse propres à une situation, les doxas, les inférences, etc. comme faisant partie d'un discours préexistant.

Le manque de pertinence contenu dans l'énoncé de L1 et que dénonce L2 peut concerner divers niveaux. Il peut être décrit comme l'infraction d'une règle de communication, conversationnelle ou non conversationnelle (par exemple un principe de politesse) : l'énoncé de L1 ne se révèle pas cohérent au regard des normes communicationnelles. L2 repère la transgression de cette règle. Son énoncé réactif a alors pour but de pointer, de révéler cette transgression. Il va s'agir, dans la section *infra*, de suivre les différents lieux du manque de pertinence.

1.1. Manque de pertinence au regard des maximes conversationnelles

Il s'agit de transgressions qui affectent la conversation entre L1 et L2, le discours effectivement tenu par L1 et L2, et qui prennent pour objet ce discours tenu. Les maximes conversationnelles de Grice (1979) sont au nombre de quatre : maxime de qualité, de quantité, de clarté, de pertinence. Mais nous considérons comme Sperber et Wilson (1989) que le principe de pertinence subsume toutes les autres. En effet, les auteurs ont développé une théorie cognitive qui met en relation le coût de traitement d'un message par son destinataire et la pertinence de ce message. En d'autres termes, plus un énoncé demande un effort de traitement important, un nombre élevé d'inférences pour être interprété, moins il sera pertinent. Les transgressions des maximes de Grice par le locuteur servent ce dernier à communiquer une information, information à laquelle le destinataire accède en élaborant des inférences, en vertu du principe de pertinence optimale. Si le locuteur enfreint telle ou telle règle dans son énoncé, c'est qu'il postule que le destinataire parviendra à l'interprétation voulue au prix d'un moindre coût cognitif, c'est donc qu'il s'agissait de la manière la plus efficace de faire comprendre ce message sur le plan inférentiel.

1.1.1. Transgression de la loi de sincérité ou maxime de qualité

Dans ce cas de figure, L2 laisse entendre que L1 fait preuve de mauvaise foi, ment, tient un discours en contradiction avec les faits. Il s'agit pour L2 de montrer que L1 ne dit pas la vérité. La grande majorité de nos occurrences relèvent de ce type de transgression. La contradiction que L2 y perçoit peut concerner des connaissances uni-

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

verselles, des références partagées par l'ensemble de la communauté parlante ou au contraire des faits, des circonstances et une histoire singuliers.

1.1.1.1. *La transgression de connaissances partagées par la communauté parlante*

1.1.1.1.1. *La relation entre le terme et la chose perçue va à l'encontre des règles de dénomination normatives*

(2) LE PROMOTEUR, déguisé, se penchant vers Ida.

C'est bien la première fois que je me mêle ainsi à la foule.

IDA, ironique et montrant la place déserte.

La foule ! Si l'on peut dire !

LE PROMOTEUR

Même s'il n'y a personne ici, on pressent qu'il y a beaucoup de monde... ailleurs.

J. *La Cité sans sommeil*, 1984

L2 pointe le manque de pertinence de l'énoncé de L1 qui réside dans la discordance qui s'instaure entre le mot « foule » et ce à quoi le mot réfère contextuellement à savoir « la place déserte » pointée non pas verbalement mais gestuellement par la monstration d'Ida. Cette inadéquation est également signalée par la boucle métaénonciative « si l'on peut dire » qui relève de la non-coïncidence entre les mots et les choses selon J. Authier-Revuz. Il s'agit d'une boucle posant « un dire suspendu à sa possibilité » (1995 : 632) par la subordonnée circonstancielle de condition et l'auxiliaire modal « pouvoir ». La nomination par le substantif *foule* ne se plie pas aux règles d'association mot-chose. En effet, le rapport qui unit le mot « foule » à la situation (place déserte) procède du paradoxe. La nomination du promoteur s'inscrit dans une relation d'antonymie, à la marge de l'impossibilité voire de l'absurdité. S'il est un « consensus d'une norme de fonctionnement souple du rapport mot-chose » (*op. cit* : 556) laissant un espace ouvert dans le dire « permis », la nomination choisie par le promoteur n'y entre pas. Le mot n'entretient pas de lien, même minimal, avec la situation et trahit une forme de folie ou en tout cas de déni de la réalité par son locuteur.

Dans le cas suivant, il s'agit aussi d'une non-adéquation entre un référent et le signe qui le représente.

(Garcin vient de mourir. Il arrive en enfer. Les lieux, où il est introduit par un garçon d'étage, ont l'allure d'un salon second empire fermé et sans fenêtre.

(66) Garcin. – où est l'interrupteur ?

Le Garçon, – Il n'y en a pas

Garcin. – Alors on ne peut pas éteindre ?

Le Garçon. – La direction peut couper le courant mais je ne me rappelle pas qu'elle l'ait fait à cet étage-ci. Nous avons l'électricité à discrétion.

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

Garcin. – très bien. Alors il faut vivre les yeux ouverts...

Le Garçon, ironique. – vivre...

Garcin. – vous n'allez pas me chicaner pour une question de vocabulaire. Les yeux ouverts.

Pour toujours. Il fera grand jour dans mes yeux. Et dans ma tête.

J-P. SARTRE, *Huis-clos*, 1944,

Dans la réplique de Garcin « alors il faut vivre les yeux ouverts, le prédicat « vivre les yeux ouverts » véhicule un présupposé sur la base duquel s'instaurent les inférences /nous vivons /la vie est toujours possible/. Or ce présupposé est faux dans la mesure où les personnages sont morts. Le garçon rappelle donc à l'ordre Garcin.

Garcin utilise le verbe « chicaner » associé au pronom complément de première personne « me » référant à lui-même, en fonction de complément d'objet. Cette construction signifie créer des difficultés, quereller au sujet d'un élément jugé insignifiant pour le locuteur, ici Garcin. L'élément jugé insignifiant étant en fonction de complément circonstanciel de but introduit par la préposition « pour » : « pour une question de vocabulaire ». La reprise du mot « vivre » par le Garçon soulève une non-coïncidence entre le mot « vivre » et la situation perçue : les personnages sont morts. Le terme « vivre » semble dès lors ne pas pouvoir s'appliquer du tout aux circonstances de l'énonciation, la discordance entre le mot et la situation est même de l'ordre du paradoxe, vie et mort s'inscrivant dans un rapport antinomique. La reprise en écho du Garçon, perçue comme une façon de « chicaner », signe donc une forme de contestation du « vocabulaire » utilisé par Garcin.

Si la discordance n'est pas explicitée par Le Garçon c'est qu'elle n'a pas besoin de l'être. C'est une querelle qui se résorbe et s'explicité par l'évidence de la situation : Garcin est en enfer, il est mort. Ce dernier la catégorise immédiatement non en désaccord de fond mais en désaccord de mot comme s'il minimisait la discordance qui a jailli dans son discours (« chicaner pour une question de vocabulaire »). Le Garçon porte lui un regard désabusé sur la situation dont il est bien conscient contrairement à Garcin qui commence seulement à réaliser ce qui lui arrive bien qu'il veuille se présenter comme quelqu'un qui sait à quoi s'attendre et voit la réalité en face. Ce décalage dans la conscience se traduit dans les mots. Malgré le fait qu'il se présente comme quelqu'un qui n'a pas peur et qui veut affronter la réalité de son enfer, Garcin continue à parler comme un « vivant ». Il n'ose finalement pas évoquer directement la mort. La contradiction est donc surtout celle du personnage qui au fond ne veut pas encore reconnaître la vérité qui est aussi celle qui concerne les raisons qui l'ont amené en enfer (ses fautes).

(1) LE CHEF DU C.S.G., *avec amertume*.

Nous autres, vos espions, nous sommes nécessaires, Excellence. Vous le savez bien ! Sans nous, pas d'État ! Pas de surveillance ! Pas d'obéissance !

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

LE PROMOTEUR

Je sais, je sais, vous êtes indispensables, comme les chacals dans les charniers ! (*Avec un gros rire insolent :*) Mais surtout, ne prenez pas mal ce que ce que je vous dis là !

LE CHEF DU CSG., *haussant les épaules.*

Nous sommes habitués aux injures !... Mais songez à mon conseil, Excellence, faites comme moi : habillez-vous sans recherche, comme le premier venu ! Votre coiffeur vous fera une tête méconnaissable, impersonnelle. Bon, bon, vous descendez de votre palais. Vous vous mêlez aux passants. Vous parlez à l'un, à l'autre : un brin de cour aux filles les plus délurées un verre de trop au cabaret. Au besoin, on marche sur les pieds d'un ivrogne, on bouscule un jeune imbécile. S'ensuit une rixe. Alors les gens se déclarent Alors on voit bien qui dort et qui veille... Mais faudra être patient ! Ce n'est pas en un jour qu'on peut en savoir autant que vos milliers de... (*avec une ironie grinçante :*) **de « chacals », je veux dire d'espions !**

LE PROMOTEUR, avec dédain.

C'est tout ce que vous proposez, comme preuves – ou comme remèdes ?

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Le chef de la CSG démontre dans sa réplique que les espions contrairement à ce que suggérerait la comparaison à des chacals, donc à des charognards, produite par le promoteur ne sont pas des individus qui n'interviendraient que pour effectuer les tâches ingrates, il présente leur savoir comme considérable, bien plus grand que celui que possède le Promoteur. Le chef de la CSG renverse ainsi la situation en faisant des inférieurs dénigrés ceux qui sont au cœur de la cité, ceux qui perçoivent tout ce qui échappe au Promoteur. Ils détiennent en cela le pouvoir et lui sont supérieurs.

Ainsi, l'interlocuteur est pris au piège de ses mots, mal utilisés, mal choisis et se voit recevoir cet usage fautif, usage qui lui est renvoyé par l'ironisant. Morier avait décrit ce mouvement de la sorte :

l'ironie est l'expression d'une âme qui éprise d'ordre et de justice [...] éprouvant une envie de rire dédaigneusement à cette manifestation d'erreur ou d'impuissance, la stigmatise d'une manière vengeresse en renversant à son tour le sens des mots... (1981 : 578).

Dans les exemples que nous venons d'analyser c'est bien l'usage impropre des mots (« chacals », « vivre », « foule », etc.) par un locuteur (l'ironisé) qui est renvoyé à ce dernier par l'ironisant qui prend la parole. L'ironisant utilise ainsi le propre mot de l'ironisé comme une arme contre lui, l'ironisé étant coupable de n'avoir pas mesuré toute la portée de son langage ou de l'avoir manié à mauvais escient²⁷

²⁷Il semble que ce processus soit à l'œuvre également dans l'ironie du sort. Dans l'exemple :

Les hésitations des gouvernants, leurs promesses déraisonnables (jamais tenues précisément parce que déraisonnables), les méandres et les tromperies de la politique algérienne, tout cela a tari dans l'armée la confiance dans le pouvoir civil et l'a détournée de l'habitude de lui obéir sans juger. Ainsi se séparait-elle de plus en plus de la Nation et jusqu'à s'opposer à elle. *On pourrait, si on en avait le goût, ironiser sur cette armée qui rêvait d'être « comme un poisson dans l'eau » sur un territoire de colonisation, et qui était devenue un corps complètement étranger sur le sol de sa propre patrie.*

MENDÈS-FRANCE Pierre, *Œuvres complètes*, 1987

1.1.1.1.2. *Transgression d'une doxa*

L'énoncé de L1 peut aller à l'encontre d'une opinion admise, partagée. L1 produit un énoncé qu'il présente comme une vérité commune alors qu'il n'en est pas une. Il transgresse ainsi la maxime de qualité.

Contexte : Madame Lechat et sa fille Germaine ont l'habitude de se disputer ardemment au sujet des pratiques de Monsieur Lechat. Ce conflit est profond et durable : Madame Lechat défend l'honnêteté de son mari dans ses affaires alors que Germaine estime que son père a fait sa fortune sur le dos des pauvres gens, elle lui reproche son manque absolu de sens moral : c'est un escroc, baignant dans la malversation, le trafic d'influence, les tractations douteuses et déloyales.

(39) Mme LECHAT : A chaque chute, il s'est relevé pour gagner davantage... et atteindre plus haut... il a fondé un grand journal... lui qui savait à peine écrire... Enfin... voyons... si ton père était une canaille... est-ce qu'il serait l'ami d'un ministre ?...

GERMAINE ironiquement. – **De deux ministres...**

Mme LECHAT (elle regarde un instant sa fille). – De deux ministres... parfaitement... Heuh !... (S'animant.) Et moi aussi... par mon esprit d'ordre... mes habitudes d'économie... mes conseils... j'ai ma part dans le gain de cette fortune que tu méprises...

O. MIRBEAU, *Les Affaires sont les affaires*, 1903

La question de Madame Lechat « si ton père était une canaille... est-ce qu'il serait l'ami d'un ministre ? » est une fausse question, une interrogation rhétorique à valeur d'affirmation négative. Elle veut contraindre sa fille à répondre négativement à sa question : « non s'il était une canaille il ne serait pas l'ami d'un ministre ». La subordonnée hypothétique introduite par la conjonction de subordination « si » « si ton père était une canaille » correspond aux propos de Germaine que sa mère reformule : « mon père est une canaille ». La principale est mise en débat « est-ce qu'il serait l'ami d'un ministre ? » mais prend le sens de « il ne serait pas l'ami d'un ministre ». Madame Lechat envisage donc dans la subordonnée l'hypothèse émise par sa fille pour la rejeter dans la principale. Par l'utilisation de l'article indéfini « un » qui détermine le nom « ministre », ma-

L'armée se retrouve face au vrai sens des mots. L'expression « être un poisson dans l'eau » sur un autre territoire se réalise à son degré le plus fort puisque l'armée en est venue à défendre sa terre d'accueil contre sa nation d'origine. L'armée n'avait pas mesuré, jusqu'à ce moment, ce que pouvait être la pleine signification de cette expression et s'en retrouve punie. Vernant et Vidal-Naquet écrivaient ainsi : « l'ironie tragique pourra consister à montrer comment, au cours du drame, le héros se trouve littéralement, « pris au mot », un mot qui se retourne contre lui en lui apportant l'amère expérience du sens qu'il s'obstinait à ne pas connaître » (1972 : 35).

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

dame Lechat veut insister sur l'existence de ce ministre ami sans l'identifier spécifiquement : l'accent est mis non sur sa personne mais sur sa fonction. Selon elle, le fait qu'Isidore Lechat, son mari, soit effectivement l'ami d'une personne de haute fonction gouvernementale est une preuve du fait qu'il n'est pas un escroc. Elle s'appuie sur plusieurs doxas : l'une qui voudrait que l'on ne fréquente des gens respectables que si l'on est soi-même respectable et l'autre qui voudrait que la fonction ministérielle, au sommet de l'état, requiert la probité de ceux qui l'accomplissent.

Germaine rectifie les propos de la mère par le syntagme prépositionnel « de deux ministres ». Selon Germaine, la connaissance d'un ministre, et pire encore celle de plusieurs ministres, est justement une preuve du fait que son père est une « canaille » : cela atteste du fait que Monsieur Lechat connaisse les bonnes personnes, sache tirer les ficelles et faire jouer ses relations politiques pour obtenir ce qu'il veut, traitant pour cela avec des ministres peu scrupuleux, intéressés, loin donc d'être honnêtes. Aux yeux de la fille, l'argument de la mère n'est absolument pas pertinent car il manque de vérité. Germaine estime que le savoir doxique sur lequel il repose peut être remis en cause. Madame Lechat s'appuie sur ce qu'elle considère être un savoir unanimement reconnu alors qu'il n'est en rien validé par la communauté parlante. L'énoncé de L1 atteint précisément le but inverse de celui escompté. Pour Germaine, L2, l'exercice de la haute fonction politique n'est pas garante d'intégrité pas plus que le fait de connaître des personnes haut placées.

C'est le même type de transgression dans l'exemple suivant :

(78) INÈS

est-ce que vous le ferez mettre à mort ?

FERRANTE

j'y incline. Il y en a qui disent qu'un vieillard doit être rigoureux, parce qu'il lui faut aller vite. Et encore, que la cruauté est le seul plaisir qui reste à un vieillard, que cela remplace pour lui l'amour. Selon moi, c'est aller trop loin. Mais je croirais volontiers qu'une des meilleures garanties de longue vie est d'être insensible et implacable ; voilà une cuirasse contre la mort.

INÈS

si vous étiez si méchant, vous ne le diriez pas.

FERRANTE, *avec ironie*

je vois que vous avez une profonde connaissance de l'âme humaine.

INÈS

mais si Lourenço Payva n'était qu'à demi coupable, quel remords vous vous prépareriez

H. DE MONTHERLANT, *La Reine morte*, 1942

Le roi Ferrante vient de dire à Inès qu'il envisage sérieusement de mettre à mort l'un de ses amiraux potentiellement innocent. Celle-ci en doute supposant que si c'était effectivement le cas il n'avouerait pas de la sorte sa cruauté. Mais à la fin de la pièce, Ferrante

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

la fait tuer. Dans sa jeunesse et sa vision idyllique des êtres et des relations, Inès est en réalité très naïve, elle ignore encore toute la complexité de l'Homme et la noirceur qui peut le caractériser. Ce qu'elle énonce comme une vérité universelle concernant « l'âme humaine », « si vous étiez si méchant, vous ne le diriez pas », n'en est pas une. La fin de la pièce le démontre.

(76) KIRILOV, avec calme.

Oui, il le faut. Voyez-vous, je m'intéresse aux raisons pour lesquelles les hommes n'osent pas se tuer.

GRIGOREIEV

n'osent pas ? Vous trouvez qu'il n'y a pas assez de suicides ?

KIRILOV, distrait.

Normalement, il devrait y en avoir beaucoup plus.

GRIGOREIEV, ironique.

Et qu'est-ce qui empêche, selon vous, les gens de se tuer ?

KIRILOV

la souffrance. Ceux qui se tuent par folie ou désespoir ne pensent pas à la souffrance.

F. DOSTOÏEVSKI, adapté par A. CAMUS, *Les Possédés*, 1959

L'énoncé de Kirilov « normalement il devrait en avoir beaucoup plus [de suicides] » est contraire à une doxa selon laquelle les hommes ne vont pas naturellement vers le suicide. L'auxiliaire modal « devoir » au conditionnel indique une nécessité impérieuse, une forme de contrainte qui serait naturelle comme le signale également l'adverbe « normalement ». Kirilov présente le suicide comme un acte vers lequel l'homme irait de façon spontanée, si rien ne venait le perturber. Or ceci ne correspond pas à un savoir partagé, une vérité admise, cela va à l'encontre même de nos connaissances universelles sur l'homme.

1.1.1.2. La transgression d'une vérité partagée par L1 et L2, liée à leur histoire propre

L'interlocuteur peut estimer que l'énoncé ne respecte pas la loi de sincérité du discours parce qu'il sait tout simplement que son partenaire a tenu un discours contraire auparavant ou qu'il connaît certaines circonstances et faits liés au contexte, à leur histoire personnelle, qui démontrent le caractère erroné des propos tenus.

Contexte

Dans cette pièce de Sartre, Werner (frère) et Leni (sœur) sont frères et sœurs et soumis à leur père. Ce dernier sur le point de mourir énonce une dernière volonté : il souhaite que Werner et sa femme Johanna restent habiter dans la demeure familiale afin que ce dernier veille sur son frère Frantz. Johanna qui vit son séjour dans cette maison à l'écart du reste du monde comme

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

une séquestration et une mort lente ne souhaite qu'une chose retourner habiter en ville avec son mari et reprendre leur vie de couple là où ils l'avaient laissée. Le père impose une dernière fois son joug à son fils Werner qui ne peut qu'accepter, tant il est servile et en perpétuelle recherche d'attention, d'affection et de reconnaissance de la part de son père. Le père a ainsi durant toute son existence reproché le manque de courage et de force de son fils cadet Werner, qu'il considère comme un faible, et porté aux nues son fils aîné Frantz, le fort, plaçant Werner dans une relation à la fois d'admiration et de jalousie à l'égard de son frère. Enfin le père semble être dénué de conscience, il n'a par exemple pas hésité à vendre des terres aux nazis en sachant qu'ils y construiraient des camps de concentration.

(53) WERNER

Tu ne tremblais pas, Leni ?

LENI, *sèchement, elle rit.*

Moi, je mourais de peur mais je me disais : il paiera.

JOHANNA, *ironiquement.*

Il a payé ?

LENI, *souriante, mais très dure.*

Il paie. (Elle se retourne sur Werner.) Qui sera puni, Werner ? Qui sera puni de nous deux ?

Comme cela nous rajeunit

J-P. SARTRE, *Les Séquestrés d'Altona*, 1960

La question de Johanna « il a payé » est destinée à faire reconnaître à Leni que son énoncé « je me disais : il paiera » a manqué de vérité. Johanna pense ou suppose que le père de Leni n'a pas payé pour ses fautes. Elle connaît l'homme et le sait loin du besoin de repentance ou de ressentir de la culpabilité et des remords.

C'est le même type de transgression dans l'exemple suivant :

(80) SOLANGE

[...]Mais rassure-toi tu pourras continuer en prison à faire ta souveraine, ta Marie-Antoinette, te promener la nuit dans l'appartement...

CLAIRE

Tu es folle ! Jamais je ne me suis promenée dans l'appartement.

SOLANGE, *ironique.*

Oh ! Mademoiselle ne s'est jamais promenée !

Enveloppée dans les rideaux ou le couvre-lit de dentelle, n'est-ce pas ? Se contemplant dans les miroirs, se pavanant

J. GENET, *Les Bonnes*, 1959

L'énoncé ironique de Solange « Oh ! Mademoiselle ne s'est jamais promenée !... » souligne le manque de vérité de la réplique précédente de Claire « tu es folle ! Jamais je ne me suis promenée... ». Cette dernière nie s'être promenée le soir dans l'appartement de

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

leur maîtresse alors que Solange l'a vue faire. Elle sait donc que Claire ment. L1 tient un discours en contradiction avec les faits selon L2.

Contexte : On a dit auparavant au chevalier que la marquise allait se marier avec le comte alors qu'elle n'en a jamais eu l'intention. La marquise, qui vient d'apprendre qu'on a fait ce mensonge au chevalier, veut rétablir la vérité.

(34) LE CHEVALIER. – Voyons, Madame, je vous écoute.
LA MARQUISE. – Le Comte m'aime, je viens de le savoir, et je l'ignorais.
LE CHEVALIER, ironiquement. – **Vous l'ignorez ?**
LA MARQUISE. – Je dis la vérité, ne m'interrompez point.
LE CHEVALIER. – Cette vérité-là est singulière.
MARIVAUX, *La Seconde surprise de l'amour*, 1728

La question du chevalier tend à faire remarquer le manque de vérité de l'énoncé tenu par la marquise « je l'ignorais ». Le contexte lointain nous permet de le savoir, tout comme les répliques qui suivent. En effet, la marquise répond « je dis la vérité » ce qui suggère un enchaînement sur des propos que l'on peut inférer comme « vous ne dites pas la vérité », sens implicite de la question du chevalier « vous l'ignorez ? ». Ce manque de véracité des propos de la marquise est aussi signalé par l'enchaînement du chevalier « cette vérité-là est singulière », énoncé dans lequel le mot « vérité » fait lui-même écho à l'énoncé de la marquise. L'article défini « la » dans l'affirmation de celle-ci qui présuppose l'unicité de « la vérité » est transformé en déterminant démonstratif « cette » qui vient modifier le nom « vérité » auquel s'adjoint la particule adverbiale « là ». Cela suggère ainsi l'existence de plusieurs vérités, tout comme l'adjectif « singulière ». Or la pluralité n'est pas compatible avec le sémantisme du terme « vérité »²⁸.

1.1.2. Transgression de la loi d'informativité ou maxime de quantité

Dans ce cas de figure, l'ironisé délivre des informations soit déjà connues de l'ironisant, soit inutiles à la poursuite de l'échange.

(82) LA DUÈGNE, surprise.
on nous joue un morceau ?
CYRANO, suivi de deux pages porteurs de théorbes.
je vous dis que la croche est triple, triple sot !
PREMIER PAGE, ironique.

²⁸On pourrait voir ici une antanaclase : le terme *vérité*, répété, renvoie à deux référents distincts qui correspondent aux deux perspectives énonciatives qui s'affrontent. Selon Gaudin-Bordes et Salvan (2009 : 125) dans l'antanaclase « il s'agit des identifications polémiques, qui battent en brèche une identification antérieure, ou conventionnelle ».

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

vous savez donc, monsieur, si les croches sont triples ?

CYRANO

je suis musicien, comme tous les disciples de Gassendi !

LE PAGE, jouant et chantant.

la !

E. ROSTAND, *Cyrano de Bergerac*, 1898

La réplique de Cyrano « je vous dis que la croche est triple » est un énoncé métadiscursif composé d'une proposition principale comportant le verbe de parole « dire » et la subordonnée complétive « que la croche est triple ». Ce tour a une fonction d'insistance. La réplique du Premier Page contient une principale avec le verbe « savoir » qui renferme un sème interrogatif dans le cas présent, et une subordonnée interrogative indirecte introduite par la conjonction de subordination « si ». Cette interrogative indirecte reprend le contenu de la proposition complétive de Cyrano. Elle se destine à montrer que l'information apportée par Cyrano n'est pas indispensable à la poursuite de l'échange : que la croche soit triple n'est pas d'une grande aide pour le premier page. Cyrano a ainsi enfreint la loi d'informativité en donnant plus d'informations qu'il n'était requis pour la tenue de la conversation.

(125) RAYMONDE.

Oui, un colis postal que j'ai ouvert par mégarde en inspectant son courrier.

LUCIENNE.

Et pourquoi l'inspectais-tu, son courrier ?

RAYMONDE, *du ton le plus naturel*.

Pour savoir ce qu'il y avait dedans.

LUCIENNE, *s'inclinant ironiquement*.

C'est une raison.

RAYMONDE.

Tiens !

LUCIENNE.

Si c'est ça que tu appelles ouvrir un colis par mégarde !

RAYMONDE.

Oui enfin... dame ! par mégarde, signifie : qui ne m'était pas adressé.

LUCIENNE.

Ah ! Bon !

G. FEYDEAU, *La Puce à l'oreille*, 1903

Raymonde vient d'utiliser le verbe *inspecter* qui signifie « examiner avec attention et minutie », « fouiller » (TLFi). Quand Lucienne la questionne sur le motif de cette inspection Raymonde n'apporte pas l'information requise et ne fait que se paraphraser elle-même, le complément circonstanciel de but « pour savoir ce qu'il y avait dedans » prenant le même sens que « inspecter ». Elle transgresse ainsi la maxime d'informativité en fournissant une forme de réponse circulaire qui n'apporte pas d'élément nouveau sur le

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

plan du sens mais qui, par la présence du syntagme prépositionnel introduit par *pour*, possède l'allure formelle d' « une raison », syntagme par lequel Lucienne catégorise la réponse de Raymonde .

Au fil de nos lectures, nous avons repéré l'extrait suivant qui, bien qu'appartenant au roman, présente le même type de transgression, ici particulièrement manifeste, c'est pourquoi nous le reproduisons ici.

(154) Antoinette se remit à son casier de malle
Mais je lui vis les mains incertaines, et elle mêla les mouchoirs et les écharpes.
– De quoi croyez-vous qu'elle est morte ? demanda-t-elle.
– Septicémie. C'est un empoisonnement du sang.
Elle marqua un peu d'ironie dans le ton de sa réponse :
– **Mon Dieu, je pense bien.** Mais la cause de cet empoisonnement ? Vous m'avez parlé d'un pansement ?
Je haussai les épaules en signe d'ignorance.
COLETTE, *Chambre d'hôtel*, 1940

Le narrateur dans sa réponse explicite ce qu'est la septicémie, supputant que Antoinette en ignore la définition. Or c'est une connaissance qu'elle possède déjà. Le narrateur en donnant ce surplus d'informations a transgressé la maxime de quantité et cette infraction a été pointée par Antoinette. Celle-ci en utilisant l'adverbe « bien » montre que la définition que le narrateur donne de la septicémie est en accord avec celle qu'elle connaît déjà. Par son interrogation « mais la cause de cet empoisonnement ? », elle précise sa question de départ pour inviter le narrateur à fournir une réponse, cette fois, pertinente.

1.2. Manque de pertinence au regard de règles non conversationnelles

L1 peut transgresser des règles qui ne sont pas d'ordre conversationnel, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas d'enfreindre un principe régissant la conversation. Il est question ici de ne pas respecter un comportement social.

Le comportement humain est régenté par un certain nombre de règles, de normes (logique, politesse, moral, etc.) auquel l'individu social doit se plier afin de pouvoir vivre plus ou moins sereinement en collectivité. Ces règles sont tributaires d'une culture donnée : elles ne sont pas des principes universels à la base de la communication humaine. Ainsi un certain nombre de comportements jugés « anormaux » sont des transgressions de ces principes. Par exemple, le fait de parler tout seul dans la rue est jugé contraire à la norme, le fait, dans une communauté de culture occidentale, de ne pas dire « merci »

alors qu'on vient de vous offrir un cadeau, etc. Ce sont à ces principes non conversationnels que nous nous consacrons à présent. Dans toutes ces occurrences, on ne peut pas dire que la réplique de L1 contient une contradiction, une discordance intrinsèque, matérialisée verbalement en ce sens que la réponse produite par L1 n'enregistre aucune incohérence avec le co(n)texte (différent d'un énoncé incohérent comme le serait la réponse « il est trois heures moins le quart » donné à la question « il fait beau aujourd'hui ? ») mais s'affiche, selon L2, comme non-respectueuse de règles « sociales ».

1.2.1. *Transgression des rituels de politesse*

1.2.1.1. *Transgression de la loi de modestie*

(71) LE PRÉSIDENT

Vous n'avez jamais eu de condamnations ?

LA BRIGE

jamais.

LE PRÉSIDENT

ça m'étonne.

LA BRIGE

je vous crois sans peine ; mais je suis un gaillard habile.

LE PRÉSIDENT, *ironique.*

soit dit sans vous flatter.

LA BRIGE

sans me flatter, en effet, puisque j'ai résolu le difficile problème de pouvoir, à trente-six ans, justifier à la fois et d'un passé sans tâche, et d'un casier judiciaire sans souillure.
G. COURTELINE, *L'Article 330*, 1900

Dans cet extrait, La Brige s'autoqualifie et s'autocomplimente par l'énoncé à la première personne « je suis un gaillard habile » qui contient un syntagme nominal attribut dont fait partie l'adjectif épithète axiologique positif « habile ». Le président réplique par l'énoncé « soit dit sans vous flatter ». Cet énoncé tend à faire remarquer la transgression par la Brige du principe de modestie, autrement appelé « règles des fleurs » par Kerbrat-Orecchioni (1986 : 236). Son énoncé, qui contient un auto-acte flatteur, manque de pertinence aux regards des règles de politesse interactionnelle et se présente comme inapproprié. L'énoncé du président vient immédiatement sanctionner ce manquement à la règle.

Contexte :

Le promoteur est un homme vaniteux, à l'ego démesuré, qui a tendance à penser qu'il a apporté à son peuple des bienfaits inestimables alors même qu'il les tyrannise au plus haut point, déci-

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

dant à tout bout de champ de restreindre un peu plus encore leur liberté au nom de l'intérêt commun. L'idée dont il fait part précisément dans ce passage à Ida est de supprimer le repos hebdomadaire.

(7) LE PROMOTEUR, [...]voyons ! Si, dans les temps anciens il n'y avait pas eu de longues journées de travail pour tout le monde, nous n'aurions ni les pyramides, ni les cathédrales !

IDA, *ironique.*

Vous construisez des cathédrales mon cher seigneur ?

LE PROMOTEUR, *irrité.*

Laissons cela, voyez-vous ! (*À son neveu .:*) Continue ! Sautons au chapitre des infractions, à l'article dix !

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Ida veut montrer le manque de pertinence et même l'absurdité des propos du Promoteur. Ce dernier envisage de supprimer le repos hebdomadaire. Pour démontrer le bien-fondé de cette décision, il dresse un parallèle temporel avec une époque très ancienne pendant laquelle de grandes sommes de travail ont été accomplies dans la douleur et ont permis la construction d'édifices ayant traversé les âges (pyramides et cathédrales). Il associe une tâche négative à des résultats positifs, ce qui par analogie donne une justification à sa décision de supprimer le repos du dimanche. Dans ce raisonnement la conclusion est implicite. Il suggère par cette argumentation que les efforts imposés serviront à accomplir des grandes tâches de l'ampleur de ces édifices. Cette argumentation valorise donc la nature des actions qu'il veut faire exécuter à ses « citoyens » et fonctionne comme un auto-acte flatteur implicite, venant construire de lui une image positive. Cette autocomplaisance est très symptomatique de la personnalité du Promoteur. Elle constitue une transgression des règles de la bienséance parmi lesquelles prévaut la loi de modestie en société. Cela n'échappe pas à Ida qui « corrige » aussitôt cette autoglorification, cet irrespect envers les règles du savoir-vivre et envers elle-même par une question à valeur illocutoire de reproche « vous construisez des cathédrales mon cher seigneur ? ».

1.2.2. Transgression d'ordre logique

L2 peut considérer que L1 adopte un comportement contraire à la/sa logique. Il met en évidence ce manque de discernement.

(14) MONSIEUR

Il fallait aller chercher les gendarmes... et le coffrer, tout blessé qu'il était. il y a bien une infirmerie dans les prisons, que diable !

MADAME

Et sais-tu ce qui serait arrivé si on l'avait « coffré » ?

MONSIEUR

Non

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

MADAME

Eh bien, je vais te le dire : on l'aurait relâché au bout de quelques mois, il serait revenu ici pour se venger, et il nous aurait peut-être assassinés !

MONSIEUR, *ironique*.

Et tu n'as pas peur qu'il nous assassine... quand même ?

MADAME, *candide*.

Peur ? Moi ?... Mais à partir du moment où il est ici, chez moi, où il est ici, chez moi, où il est couché là-haut, dans notre lit, pour moi ce n'est plus un voleur ! Comment aurais-je peur désormais ?

MONSIEUR découragé

Tu es vraiment désarmante

J. TARDIEU, *le Petit voleur rêve de banlieue*,

Dans cet extrait, Madame justifie le fait qu'elle n'ait pas voulu prévenir les gendarmes lorsque son mari et elle ont pris le voleur la main dans le sac en mettant en avant de possibles représailles de la part de ce dernier. Cependant, elle a tenu à accueillir le voleur sous leur toit. Son mari repère donc dans son raisonnement une faille : il lui semble complètement illogique, contraire au bon sens d'héberger un homme que l'on croit capable de nous tuer. Recueillir une personne sous son toit suppose que l'on estime que cette personne n'est pas dangereuse or Madame, en envisageant la vengeance possible du cambrioleur démontre qu'elle estime que ce dernier peut l'être. La locution adverbiale « quand même » souligne d'ailleurs le caractère inacceptable de l'hypothèse que prononce monsieur au sujet du sentiment de sa femme.

(8) IDA

Je ne sais pas... Par exemple, vous pourriez rétablir ce que vous aviez supprimé : le repos hebdomadaire ?

LE PROMOTEUR

Le repos hebdomadaire ? Jamais ! C'est une survivance des temps barbares ! Une vieillerie ! Indigne d'un état moderne.

IDA, *ironique*.

Tout comme la peine de mort !

LE PROMOTEUR

Ça n'est pas la même chose. La peine de mort – comprenez-vous ? – n'arrive qu'une seule fois.

IDA, *l'interrompant cinglante*

En effet : une seule fois dans la vie !

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Ida ne dit pas « ce n'est pas le repos hebdomadaire qui est une vieillerie mais la peine de mort ». Dans ce cas elle aurait contesté le propos du Promoteur explicitement. Son énoncé souligne par l'antéposition de l'adverbe « tout » devant l'adverbe de comparaison « comme » un rapport de quasi-identité entre les deux pratiques que sont la peine de

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

mort et le repos hebdomadaire dans une comparaison elliptique : « le repos hebdomadaire est une survivance des temps modernes[...], tout comme la peine de mort ». Pourtant, c'est elle qui vient de soumettre l'idée de rétablir le repos hebdomadaire en le caractérisant comme « une mesure de clémence ». Elle ne considère donc pas que le repos hebdomadaire est une pratique rétrograde, bien au contraire. Si elle suggère son retour c'est qu'elle estimait que sa suppression n'avait pas été bénéfique. Dans cette comparaison, Ida n'endosse donc que le comparé : « la peine de mort est une survivance des temps modernes ».

Cet énoncé a pour but de montrer le manque pertinence du discours du Promoteur. Aux yeux de Ida il est contradictoire car illogique, d'instaurer la peine de mort d'un côté et de refuser une mesure sous prétexte qu'elle est « barbare » de l'autre. Ida renvoie donc le promoteur indirectement à son propre discours et à ses contradictions.

(93) JEF, exaspéré. – vraiment ?

MARCELINE. – tu dis que tu m'aimes, tiens, et tu n'as même jamais eu envie de me faire du mal.

JEF, ironique. – **ça, non, jamais. Excuse-moi.**

MARCELINE. – je suis sûre que tu penses que, si je tombe malade maintenant, je n'aurai personne pour me soigner.

M. ACHARD, *Jean de la Lune*, 1929

L'énoncé de Marceline « tu dis que tu m'aimes, tiens, et tu n'as même jamais eu envie de me faire du mal » semble contredire la logique selon laquelle on ne veut pas faire souffrir les personnes que l'on aime, on souhaite les voir heureux. L'acte d'excuse est produit normalement en réparation d'un acte menaçant, d'un acte qui a causé du tort ou de la souffrance or ici Jeff s'excuse ne pas avoir voulu en commettre pour mieux faire apparaître le caractère absurde de ce que vient de dire Marceline.

(131) OCTAVE Oh ! oh !... oh ! oh !... Ah ! qu'est-ce que tout ça veut dire ? Je suis enveloppé de mystère... de conspiration d'abord... Qu'est-ce que vous me racontez, maintenant ! Ce type qui vous présente comme sa femme et qui n'est pas votre mari !...

IRMA Comment ce n'est pas mon mari !

OCTAVE ironiquement **Alors, vous avez deux maris ?**

IRMA J'ai deux maris ?

OCTAVE Vous vous appelez Mme Papavoine ?

IRMA Non, je m'appelle maintenant Mme Barnereau.

T. BERNARD, *Cordon bleu*, 1923

Octave pense qu'Irma est mariée à un autre homme. Dans la culture française, on ne peut être marié qu'une fois, la logique veut donc qu'Irma ne puisse être mariée à l'homme qui vient de se présenter comme son mari, or elle exprime le contraire par son

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

énoncé exclamatif qui marque sa surprise « comment ce n'est pas mon mari ! ». Octave pointe le manque de logique qui semble affecter l'énoncé d'Irma : si cet homme est son mari c'est qu'elle en a deux.

(13) MADAME
Passe devant !
MONSIEUR
Tu es ridicule ! Ridicule, entends-tu ?
MADAME
Qu'est-ce que ça fait ? Il n'y a personne.
MONSIEUR, ironique.
Alors ? Ou bien il y a un voleur, ou bien il n'y a personne !
MADAME, dans un souffle.
Je t'en supplie, tais-toi, montons vite !
Ils entrent
J. TARDIEU, *Le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

Madame était persuadée quelques répliques avant qu'un voleur avait pénétré sa maison, et avait demandé à son mari d'aller vérifier. Maintenant que Monsieur hésite à y aller, elle lui dit qu'il n'y a personne afin qu'il se décide à avancer. Elle vient donc de se contredire : les deux éventualités ne peuvent pas être simultanées. C'est cette absence de logique que l'énoncé du mari pointe en présentant par la conjonction *ou* répétée, le caractère exclusif des propositions.

(113) LAMOME, *remontant, suivie de PETYPON*. — Eh bien! on y va!... Et comme tu veux absolument me faire un petit cadeau... eh! ben, tiens! ma robe!... ma robe que j'avais hier! : je la dois; tu la paieras... (*Un temps.*) v'là tout [...]
PETYPON, appuyé à la table. — Enfin, quoi ? après ?
LAMOME.— J'espère bien que tu vas me la rembourser !
PETYPON, ahuri. — Comment ?... Mais je viens de te la payer
LAMOME.—Tu me l'as payée... (*Un temps.*) pour que je la garde ! (*Un temps.*) pas pour que je la donne !
PETYPON.— Mais, alors... ça fait deux robes !
LAMOME.— Eh ! bien, oui, (*Un temps.*) celle que tu me donnes (*Un temps.*) et celle que tu me prends !
MONGICOURT, ironiquement concluant. — **Ça me paraît bien raisonné !**
PETYPON.— Eh ! bien, elle est raide, celle-là !
VOIX DE MADAME PETYPON, à la cantonade. — Elle est folle, ma parole, cette couturière ! Elle est folle. Je ne sais pas sur quelles mesures elle m'a fait cette robe !..
G. FEYDEAU, *La Dame de chez Maxim*

Petypon, dans son ivresse, a passé la nuit avec la Mome, une femme galante. Quand il veut qu'elle quitte son appartement, il faut la rémunérer de son service. Cependant, elle ne souhaite être payée en espèce mais par cadeau. Elle propose à Petypon de lui

offrir la robe qu'elle portait la veille et qu'elle doit encore à la couturière. Celui-ci s'exécute. Mais au moment de se rhabiller pour partir, la Mome ne met pas la main sur la fameuse robe pour la bonne raison que l'épouse de Petypon vient de l'emporter, croyant qu'il s'agissait d'un cadeau pour elle de la part de son mari.

Ce dernier ne peut récupérer la robe et la rendre à la Mome sans dévoiler son infidélité à sa femme. La Mome n'a donc plus de robe. Elle demande à Petypon de la lui rembourser. Sa réplique « oui [deux robes] celle que tu me donnes et celle que tu me prends ! » semble contenir une anomalie car il n'y a pas deux robes mais bien une seule que Petypon se retrouve à payer deux fois. La réplique de Mongicourt pointe antiphrastiquement ce manque de logique apparente qui fait qu'une même robe est dédoublée, le dédoublement étant marqué par les caractérisations par les deux relatives périphrastiques qui s'opposent (donner/prendre).

1.2.3. *Transgression des conditions de félicité des actes de langage*

L1 peut avoir un comportement humain contraire à des règles pragmatico-sociales. Ainsi certains actes de langage nécessitent des conditions de réussite (Searle, 1972) pour pouvoir être accomplis. Par exemple, l'énoncé performatif « je vous marie » n'a de valeur juridique que s'il est prononcé par une personne dont la légitimité est reconnue par les participants et l'État. Les rôles sociaux ont une implication sur la validité des actes proférés. De même, pour qu'une personne puisse donner un ordre et que ce dernier soit suivi, il faut qu'elle dispose d'une autorité reconnue par ceux à qui elle s'adresse. Si la personne produit un acte de langage sans disposer des attributs, rôles qui la légitiment à accomplir ce type d'acte, elle commet une transgression. C'est à ce type de transgression que nous nous intéressons à présent.

(50) JOE – vous ne m'avez pas répondu. Selon vous, Isabelle... ?

WANDA, l'interrompant – franchement, Joë, voulez-vous que je vous donne un conseil ?

JOË, ironique. – **un conseil d'amie, sans doute ?**

WANDA. – parfaitement.

JOË. – dites toujours.

WANDA, âprement. – eh bien, vous feriez mieux de renoncer à tout ça

R. MARTIN DU GARD, *Un Taciturne*, 1932

Joe et Wanda n'entretiennent pas des liens d'amitié, pire encore Wanda jalouse fortement Joe, auquel elle « conseille » justement d'arrêter d'essayer d'avoir une relation avec une femme dont elle est amoureuse. Joe n'ignore pas être en butte à l'hostilité de

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

Wanda. Il est au contraire certain que Wanda ne ferait pas preuve d'amitié à son égard. L'utilisation de l'adverbe « toujours » dans la réplique de Joe « dites toujours » à la suite de la réponse de Wanda vient marquer l'attitude d'indifférence de ce dernier envers les propos de Wanda : rien de ce qu'elle ne saurait dire ne lui fera penser qu'elle pourrait se conduire comme une véritable amie pour lui, il sait que ce qu'elle s'apprête à lui dire n'est pas à mettre au compte de l'amitié.

Wanda en proposant un conseil à Joe se présente implicitement comme digne de lui en prodiguer. Pour que cet acte soit légitime, il doit être accompli par une personne de confiance qui recherche le bien de la personne conseillée. Une personne qui n'aurait pas ce but mais qui rechercherait à travers son « conseil » à parvenir à son propre bonheur, ne serait pas reconnue comme légitime à accomplir un tel acte de langage. C'est ce qui se produit ici : Wanda n'est pas reconnue par Joe comme légitime à lui donner un conseil. Les conditions de réussite liées à cet acte de langage ne sont pas satisfaites, Wanda commet ainsi une transgression aux yeux de Joe.

(18) MONSIEUR

Humilier ainsi un homme même un petit voleur, cela passe les bornes

MADAME

Au lieu de jouer les Don Quichotte, tu ferais mieux d'essayer de comprendre.

MONSIEUR

Comprendre quoi ?

MADAME

Mais la mentalité d'un... d'un ancien voleur !

MONSIEUR, ironique.

Tu t'y connais donc tellement ?

MADAME

Ne comprends-tu pas que je le « tiens », pieds et poings liés ?

MONSIEUR

Parce que nous gardons le secret sur lui ?... Je voudrais bien savoir lequel de vous deux « tient » l'autre ?

MADAME

Réfléchis un instant : s'il s'évadait d'ici, que deviendrait-il ? Il serait vite repris par la police et adieu la liberté !

J. TARDIEU, *le Petit voleur rêve de banlieue*,

Dans la pièce et comme permet de le savoir le co(n)texte, Madame est une « bourgeoise retraitée », habitant avec son mari « une petite maison de campagne ». Le premier acte la présente comme ayant mené une vie paisible, dans le respect de la loi, à l'écart de toute infraction et aspirant à ce que personne ne vienne troubler leur petite routine et leur cadre de vie de citoyens ordinaires. Rien ne la prédestine donc à « connaître la mentalité d'un voleur » et c'est ce que suggère cette fausse question posée par le mari. Cette question véhicule un sens implicite que l'on peut reconstruire comme « tu ne t'y

connais pas tant que ce que tu veux l'insinuer et pas plus que moi en mentalité de petit voleur ». Cette question fait ainsi écho aux sous-entendus pragmatiques que Monsieur a pu inférer des propos de Madame, qui se donne à voir comme particulièrement au fait de la façon de penser d'un voleur. L'acte de prescription de Madame « au lieu de..., tu ferais mieux d'essayer de comprendre » passe par le verbe « faire » au conditionnel et le comparatif de supériorité « mieux » qui indique la conduite à avoir. Elle le sermonne, lui fait des remontrances. En produisant ce type d'acte de langage, elle se présente implicitement comme apte à faire ce qu'elle exige de son mari. Or ces conditions de félicité ne sont pas remplies : Madame n'est pas censée s'y connaître en mentalité de voleur. Elle n'est de fait pas légitime aux yeux du mari pour le sermonner sur ce thème.

1.2.4. *Transgression d'ordre pragmatique*

(85) MAURICE

plus impérieux que celui du désir, surtout quand il s'adresse à un autre désir. N'est-ce pas un peu le cas ? Il est certain, Louise, que vous m'aimez.

LOUISE, *ironique*.

dans la bouche d'un savant, voilà une affirmation qui n'est guère prouvée.

MAURICE

permettez ! Je sais qu'il y a deux jours vous n'aviez pour moi qu'une inclination

F. CUREL, *La Nouvelle idole*, 1899

Maurice est un psychiatre, un scientifique. Ce dernier vient d'affirmer avec certitude par le tour impersonnel « il est certain » suivi d'une complétive que Louise l'aime. Or le savoir commun voudrait qu'on ne puisse pas être certain des sentiments des autres. Les sentiments humains ne sont pas interprétables avec certitude, ils n'ont rien de commun avec une science exacte. Louise pointe le paradoxe pragmatique qui s'instaure entre le fait qu'il soit un scientifique, ce qui pourrait laisser supposer qu'il se fie uniquement à des données objectivement vérifiables, qu'il n'affirme que ce dont il peut être certain et le fait qu'il considère comme une certitude ce qui ne saurait en relever. La réplique de Louise commente le dire de Maurice qu'elle catégorise comme une affirmation. C'est donc la contradiction entre le discours prêté à ceux qui sont des savants, à ceux qui exercent dans le domaine scientifique, le discours présupposé par la fonction (« un médecin n'affirme que ce dont il est sûr, ce qui est vérifiable ») et le discours effectivement tenu par le médecin qui est mise en évidence.

1.2.5. *Transgression d'une règle morale*

La transgression repérée par L2 peut concerner le domaine moral et ce que L2 considère comme étant conforme aux bonnes mœurs ou pas.

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

(72) LE COMMISSAIRE.

Ça suffit ! -- Quelle heure était-il quand vous avez trouvé cette montre ?

BRELOC.

Trois heures du matin.

LE COMMISSAIRE, *ironique*.

Pas plus ?

BRELOC.

Non.

LE COMMISSAIRE.

Vous me faites l'effet de mener une singulière existence

G. COURTELINE, *Le Commissaire est bon enfant*, 1899

L'énoncé de Breloc « trois heures du matin » est une réponse précise à la question du commissaire posée sur l'heure à laquelle a été trouvée la montre. Il est donc parfaitement cohérent sur le plan logico-sémantique. Ce n'est pas sur le plan linguistique que l'énoncé manque de pertinence mais sur sa signification sociale. Être dans les rues à « une heure avancée de la nuit » au début du 20^e siècle pouvait être synonyme de mœurs légères. Le commissaire pointe ainsi une transgression d'ordre social : Breloc a enfreint une règle implicite selon laquelle il n'est pas bon d'être dehors si tard, ce qui dans le contexte le rend suspect d'un délit.

Dans l'exemple suivant, c'est aussi un principe moral que Madame enfreint.

Contexte : Madame et Monsieur ont recueilli un jeune homme qui a voulu les cambrioler quelques mois auparavant et qu'ils ont pris les mains dans le sac. Ce dernier doit accomplir des travaux dans la maison en échange de quoi il n'est pas dénoncé. Il doit aussi se livrer à des travaux de vannerie. Tâche qui semble lui rapporter de l'argent mais qu'il trouve pénible. Elle lui remémore la prison. Monsieur fait part de cela à Madame.

(19) MONSIEUR

Comme c'est curieux ! Il me disait, à l'instant même, que ce travail-là lui rappelait le régime pénitentiaire.

MADAME

Ah il te disait ça ?... l'ingrat !

MONSIEUR faussement naïf

Ingrat, pourquoi donc ? Ce n'est pas toi qui lui fais ses paniers je suppose ?

MADAME pensant à autre chose.

Bien sur que si ! (se reprenant) Qu'est-ce que je dis ? Non, bien sûr, ce n'est pas moi qui lui fais ses paniers, mais c'est moi, enfin c'est nous qui...

MONSIEUR, *l'interrompant avec ironie*.

C'est nous qui lui fournissons l'osier du jardin, n'est-ce pas ? Mais alors, dis donc, nous devrions avoir une part sur les bénéfices ?

MADAME, *étourdiment*

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

Bien sur !

MONSIEUR *sursautant*

Comment, bien sur ?

MADAME *paraissant assez embarrassée*

Enfin je veux dire...*(regardant vers la gauche)* taisons-nous, le voici !

J. TARDIEU, *Le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

Madame affirme par l'adverbe « bien sûr » qu'elle fait les paniers du voleur, assimilant le fait de fournir la matière première d'un produit à celui d'en être le fabricant. Elle s'approprie ainsi le travail du voleur alors que le mérite ne lui revient pas. Il s'agit d'un abus. C'est une transgression d'une règle morale qui voudrait qu'on ne s'empare pas des biens d'autrui. On remarque une fausse demande d'approbation de la part de Monsieur « Mais alors, dis donc, nous devrions avoir une part sur les bénéfices ? » à laquelle Madame répond par l'adverbe de confirmation « bien sûr ». Elle ne saisit pas que Monsieur se moque de son discours et qu'il ne fait qu'en montrer le manque de pertinence : l'adverbe interrogatif « comment » ainsi que la didascalie « sursautant » indiquent l'étonnement de Monsieur face à la réponse confirmative de Madame. Pour Monsieur le fait qu'ils fournissent l'osier de leur jardin ne les autorise pas à s'accaparer le travail de l'ancien voleur.

Nous venons de voir de façon détaillée les différents lieux du manque de pertinence que peut percevoir L2 dans l'énoncé de L1. On peut considérer que ce manque de pertinence constitue toujours une forme d'attaque plus ou moins grave aux yeux de L2. En effet, le fait que L1, selon L2, ne respecte pas les règles sociales, la logique ou les principes de la conversation engendre toujours au moins chez L2 le sentiment de devoir défendre la norme, sans pour autant que celui-ci ne se sente toujours attaqué dans son image personnelle, son ego narcissique. Nous sommes tous des incarnations de la norme. Notons que cette attaque, perçue comme plus ou moins forte par L2, due à la transgression des principes ou règles que nous venons de décrire se double souvent d'un acte menaçant qui peut prendre la forme :

– d'un terme axiologique négatif caractérisant L2, sa personne, son comportement, ce qui correspond à son territoire spatial, physique ou symbolique (les personnes de son entourage) comme en (80)

– de tout taxème plaçant L2 en position de dominé. Les quelques occurrences suivantes en sont des illustrations comme en (81)

Dans l'exemple suivant l'énoncé de Claire comporte une attaque directe de So-

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

lange, à la suite de laquelle Solange produit l'énoncé ironique.

(80) SOLANGE

[...]Mais rassure-toi tu pourras continuer en prison à faire ta souveraine, ta Marie-Antoinette, te promener la nuit dans l'appartement...

CLAIRE

Tu es folle ! Jamais je ne me suis promenée dans l'appartement.

SOLANGE, *ironique*.

Oh ! Mademoiselle ne s'est jamais promenée ! Enveloppée dans les rideaux ou le couvre-lit de dentelle, n'est-ce pas ? Se contemplant dans les miroirs, se pavanant

J. GENET, *Les Bonnes*, 1959

L'énoncé ironique de Solange « Oh ! Mademoiselle ne s'est jamais promenée !... » souligne le manque de vérité de la réplique précédente de Claire. Claire nie dans sa réponse (« jamais je ne me suis promenée dans l'appartement. ») les propos que Solange avait elle-même prononcés dans la réplique précédente (« tu pourras te promener la nuit dans l'appartement »). Or réfuter les propos de son interlocuteur constitue un acte menaçant la face de ce dernier. De plus Solange sait que Claire ment, mentir constitue aussi un acte menaçant. Enfin, ce qui attire notre attention est l'attaque que contient la réplique de Claire « tu es folle » qui s'adresse à Solange et qui se compose de l'adjectif qualificatif « folle » axiologique, péjoratif en fonction d'attribut du sujet « tu » se référant à Solange. Dans la situation de départ, cet acte initiatif d'attaque place l'ironisé dans la situation de dominant : comme l'énonce C. Kerbrat-Orecchioni tout acte menaçant est un taxème et place d'emblée celui qui le commet dans le rôle de dominant. Dans l'exemple suivant, le taxème utilisé est d'une autre nature.

Contexte : Les personnages Irma et Arthur sont dans un bordel, Irma en est la propriétaire et gérante alors qu'Arthur est son compagnon et employé. La révolution fait rage à l'extérieur, des personnes se font tuer. Irma attend la venue de monsieur Georges qui est le chef de la police, ce dernier doit venir la protéger, elle, son personnel et son établissement. Ne le voyant pas arriver, elle veut envoyer Arthur, qui lui est soumis, à sa recherche ; ce dernier d'une nature peureuse, peu vaillante, est peu enclin à affronter le dangereux chaos qui règne au-dehors pour le retrouver.

(81) IRMA, *reprenant pied* : On verra. Je dois faire les comptes avec Carmen. (*Câline.*) Ce sera le plus que je pourrai. Pour l'instant, il faut absolument que tu ailles à la rencontre de Georges...

ARTHUR, *d'une insolente ironie* : **Tu dis, bien-aimée ?**

IRMA, *sèche* : Que tu ailles à la rencontre de M.. Georges. Jusqu'à la Police s'il le faut et que tu le préviennes que je ne compte que sur lui.

J. GENET, *Le Balcon*, 1962

Irma formule une requête indirecte, elle utilise le déontique « il faut » intensifié par l'adverbe d'affirmation « absolument » ainsi que la complétive au subjonctif « que tu ailles à la rencontre de Georges ». La requête est ainsi exprimée sous la forme d'un constat énonçant une obligation et non sous forme d'ordre. Arthur fait mine de ne pas l'avoir entendue ou comprise. Il a pourtant très bien compris ce que lui demande Irma mais il préférerait ne pas exécuter sa requête. Ce dernier n'oppose pas un refus qui serait perçu comme un affront et ne serait pas accepté par Irma. Il formule une interrogation par laquelle il invite Irma à répéter ou reformuler son énoncé précédent. Il ajoute le terme d'adresse « bien aimée » destiné à mettre au premier plan les liens d'affection qui unissent des deux personnages ; Arthur espère ainsi pousser Irma à envisager d'abord le caractère précieux de sa vie et à se refuser à la mettre en péril. Cette réponse qui suggère de la tendresse contraste avec le ton dur d'Irma. Cette tentative d'évitement échoue. Irma réitère sa requête en répétant uniquement la proposition complétive « Que tu ailles à la rencontre de M.. Georges », son ton se durcit comme le suggère la didascalie « sèche ». L'acte initiatif d'Irma est un acte indirect d'ordre qui constitue un taxème. Cet acte qui est une tentative d'imposition envers Arthur constitue un acte menaçant les faces de ce dernier. Elle se place en position de dominante et Arthur est mis en position de dominé.

Nous avons décrit l'énoncé de L1 qui constitue la première composante de l'échange ironique. La deuxième composante correspond à l'énoncé ironique de L2. Nous nous concentrons à présent sur sa dimension d'attaque indirecte.

2. Deuxième composante : énoncé ironique comme acte réactif d'attaque implicite

L2, suite à l'énoncé de L1 qu'il perçoit comme non pertinent et qui constitue dans tous les cas une attaque plus ou moins forte, réplique afin de résister au coup de force que veut exercer son partenaire sur lui. L2 veut toujours pointer le manque de pertinence des propos de L1, ce qui constitue une attaque en vers L1. Cette réplique ironique peut prendre à son tour diverses formes (échos, feintise...) que nous verrons plus précisément au cours des chapitres suivants. Nous nous concentrons à présent sur les valeurs locutoires et illocutoires de cette réplique-réponse de L2.

2.1. L'ironie porte sur un contenu présupposé

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

L'ironie de la réplique peut concerner les éléments posés ou les éléments présupposés de l'énoncé. Lorsqu'elle porte sur des éléments présupposés, elle pourra ne pas avoir d'incidence sur les valeurs locutoires et illocutoires de l'énoncé. Elle ne déclenchera pas d'acte dérivé. C'est ce qui se passe dans l'exemple suivant :

(6) LE PROMOTEUR, *tapant du pied.*

Eh bien, tu as compris ? J'attends.

LA NOURRICE, mettant en branle en maugréant, comme à regret.

Bien, bien « mon » Excellence, on y va !

Elle s'éloigne et referme la porte derrière elle.

LE PROMOTEUR, *agacé.*

Pour qui se prend-elle, cette vieille garce ? Est-ce parce qu'elle a élevé jadis ton « **Président** » (*il prononce ce mot avec une ironie appuyée*), c'est-à-dire ton propre-à-rien de frère ?

IDA, *avec un sourire, plaidant la cause de la nourrice.*

Certes, elle n'est que dévouement.

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Dans ce cas l'ironie porte uniquement sur le mot « président ». Le reste de l'énoncé n'est pas modifié. On ne peut donc pas dire que ce soit l'énoncé entier qui soit ironique. La didascalie « il prononce ce mot avec une ironie appuyée » délimite d'ailleurs très clairement l'empan de l'ironie dans cette occurrence. Le promoteur pose une question concernant la nourrice. Le syntagme « ton président » constitue une expression définie qui constitue un élément présupposé au sein de cette question. Il ne constitue pas l'élément rhématique de l'interrogation. Ainsi l'ironie n'affecte pas la valeur primitive de l'énoncé qui reste bien une question, cette dernière n'acquiert par exemple pas la valeur d'une assertion négative (« elle n'a pas élevé jadis ton « président »... »). Ceci est conforme au fonctionnement canonique de la conversation, où « les contenus posés sont en fait les seuls à pouvoir être l'objet de l'échange communicationnel » (Kerbrat-Orecchioni, 1986 : 116). L'interlocuteur ne peut donc pas, en général, enchaîner sur l'unité sur laquelle porte l'ironie si l'unité en question n'est pas un contenu posé.

En revanche, lorsque l'ironie porte sur l'élément posé, rhématique, elle joue un rôle sur la valeur illocutoire de l'énoncé. On peut également parler comme le note Kerbrat-Orecchioni (*op. cit.* : 35) de valeur littérale et de valeur dérivée ou à la suite de Ducrot (1984) d'acte primitif et d'acte dérivé. L'énoncé ironique peut être un acte primitif d'assertion.

2.2. L'ironie porte sur un contenu posé

2.2.1. *Acte primitif d'assertion*

2.2.1.1. *Acte primitif d'assertion affirmative*

(78) INÈS

est-ce que vous le ferez mettre à mort ?

FERRANTE

j'y incline. Il y en a qui disent qu'un vieillard doit être rigoureux, parce qu'il lui faut aller vite. Et encore, que la cruauté est le seul plaisir qui reste à un vieillard, que cela remplace pour lui l'amour. Selon moi, c'est aller trop loin. Mais je croirais volontiers qu'une des meilleures garanties de longue vie est d'être insensible et implacable ; voilà une cuirasse contre la mort.

INÈS

si vous étiez si méchant, vous ne le diriez pas.

FERRANTE, *avec ironie*

je vois que vous avez une profonde connaissance de l'âme humaine.

INÈS

mais si Lourenço Payva n'était qu'à demi coupable, quel remords vous vous prépareriez

H. DE MONTHERLANT, *La Reine morte*, 1942

L'énoncé de Ferrante « je vois que vous avez une profonde connaissance de l'âme humaine » se présente comme un énoncé à la première personne « je » établissant un constat des qualités d'Inès. Il utilise l'adjectif « profonde » qui dans le contexte a une valeur axiologique positive venant modifier le substantif « connaissance ». Cet énoncé possède un sens implicite qui inverse sa modalité affirmative en modalité négative : « je vois que vous n'avez pas une profonde connaissance de l'âme humaine ». Ce sens implicite fait d'un acte primitif d'assertion affirmative axiologique positive, un acte d'assertion négative. L'axiologie est inversée. Dans ce type d'occurrence c'est l'acte entier qui est subverti : le constat de Ferrante. Il y a un changement entre ce qui est dit et ce qui est véhiculé : cette assertion à valeur primitive de compliment prend la valeur d'une critique négative de l'interlocuteur.

2.2.1.2. *Acte primitif d'assertion négative*

L'acte primitif peut être une assertion négative dont le sens implicite correspond à l'inversion de cette modalité.

Dans l'exemple suivant :

(60) WERNER

je suis sûr que c'est n'importe qui. (Il montre les photos de Frantz à Johanna.) Qu'a-t-il de plus que moi ? (Il le regarde, fasciné.) Il n'est même pas beau !

LENI, *ironique*.

Eh non ! Même pas !

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

WERNER, toujours fasciné, faiblissant déjà. Et quand je serais né pour le servir ? Il y a des esclaves qui se révoltent.

J-P. SARTRE, *Les Séquestrés d'Altona*, 1960

Leni est amoureuse de son frère Frantz avec qui elle entretient une relation incestueuse. Werner et elle sont fascinés par lui. Lorsqu'elle confirme par un énoncé assertif négatif que Frantz n'est pas « beau », elle n'en croit pas un mot, pas plus que Werner d'ailleurs. Aucun d'eux ne croit au discours qu'ils se tiennent mutuellement comme pour échapper à l'attraction que Frantz exerce sur eux et malgré eux. Son énoncé acquiert la valeur de l'assertion affirmative correspondante (« il est beau et bien plus que ça »).

Si nous venons de voir des cas où l'énoncé ironique emprunte la forme de l'assertion, de nombreuses occurrences prennent la forme de l'interrogation.

2.2.2. *Acte primitif d'interrogation*

Cette interrogation peut acquérir une valeur indirecte d'assertion négative : la question reprend le contenu de l'énoncé qui vient d'être prononcé par L1 ou les pré-supposés sur lesquels il se fonde et lui imprime une valeur d'assertion inversant la modalité :

(53) WERNER

Tu ne tremblais pas, Leni ?

LENI, *sèchement, elle rit.*

Moi, je mourais de peur mais je me disais : il paiera.

JOHANNA, *ironiquement.*

Il a payé ?

LENI, *souriante, mais très dure.*

Il paie. (Elle se retourne sur Werner.) Qui sera puni, Werner ? Qui sera puni de nous deux ?

Comme cela nous rajeunit

J-P. SARTRE, *Les Séquestrés d'Altona*, 1960

Conformément à l'analyse déjà effectuée *supra*, la question de Johanna : « il a payé ? » reprend de contenu de l'énoncé de Leni « je me disais : il paiera ». Elle inverse la valeur affirmative du dit de Leni et prend donc une valeur d'assertion négative (« il n'a pas payé »). La mise en débat de l'interrogation peut cotextuellement sous-entendre l'assertion négative. L'attaque ironique reprend les mots de L1 pour les lui renvoyer.

Dans l'exemple suivant que nous avons également déjà vu *supra* :

(7) LE PROMOTEUR, [...]voyons ! Si, dans les temps anciens il n'y avait pas eu de longues journées de travail pour tout le monde, nous n'aurions ni les pyramides, ni les cathédrales !

IDA, *ironique.*

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

Vous construisez des cathédrales mon cher seigneur ?

LE PROMOTEUR, *irrité*.

Laissons cela, voyez-vous ! (*À son neveu* :) Continue

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Ce sont ici les sous-entendus de L1 (le promoteur) considérés comme erronés par L2 (Ida) qui sont repris et présentés sous forme d'interrogation. Ida rappelle à la réalité le promoteur : « vous construisez des cathédrales mon cher seigneur ? ». Il s'agit d'une question dont la finalité est subvertie. L'acte d'interrogation sous-tend en principe une ignorance de la part du questionneur à laquelle ce dernier veut remédier. Or ici Ida comme le promoteur connaissent la réponse à cette question, réponse qui est négative : le promoteur ne construit pas de cathédrale. Cette interrogation totale vient dire indirectement « vous ne construisez pas de cathédrale, votre décision ne servira pas à l'établissement d'édifices ou de grandes choses mais à satisfaire votre soif de pouvoir et de domination ». Ida remet ainsi le promoteur face à son inaptitude. La didascalie « irrité » située après le nom du personnage « Le Promoteur » suggère qu'il reçoit cette question comme une attaque qui vient piquer son orgueil. Ida utilise donc ici un acte de langage indirect, c'est-à-dire qu'il s'agit d'une assertion négative à valeur de critique formulée sous le couvert d'une question.

C'est le même cas de figure avec cet exemple. Ce sont les présupposés du père que Johanna reprend sous forme de question.

(54) LE PÈRE : [...]Frantz se promenait sur les collines en discutant avec lui-même et, quand sa conscience avait dit oui, vous l'auriez coupé en morceaux sans le faire changer d'avis. J'étais comme lui, à son âge.

JOHANNA, *ironique*.

Vous aviez une conscience ?

LE PÈRE

Oui. Je l'ai perdue : par modestie. C'est un luxe de prince.

J-P. SARTRE, *Les Séquestrés d'Altona*, 1960

Dans l'énoncé du Père « Frantz [...]quand sa conscience avait dit oui, vous l'auriez coupé en morceaux sans le faire changer d'avis. J'étais comme lui, à son âge », le fragment « j'étais comme lui à son âge » instaure une comparaison entre son fils et lui, utilisant l'adverbe *comme*. Le père dit posséder les qualités qu'il prête à son fils dans l'énoncé qui précède ce fragment « quand sa conscience [...] changer d'avis ». L'énoncé « quand sa conscience avait dit oui » véhicule un présupposé sur la base duquel s'édifie l'inférence présupposée /Frantz avait une conscience/. Le raisonnement analogique qu'adopte le père invite à conclure qu'il possède donc lui aussi une conscience. Il s'agit d'un pré-

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

supposé de type existentiel (si Frantz peut interroger sa conscience c'est qu'il en a une). Le fait pour un être humain d'avoir une conscience relève des « évidences supposées partagées par l'ensemble de la communauté parlante ». En tant que locuteur, nous partons du principe que les personnes à qui l'on parle sont dotées d'une conscience. Le fait que Johanna remette en question un présupposé qui relève de ce type d'évidence soulève justement l'anormalité du Père qui ne remet jamais en question son propre manque de moralité alors qu'il le devrait. L'acte d'interrogation de Johanna « vous aviez une conscience ? » prend une valeur illocutoire de reproche « vous n'aviez pas de conscience/ ne vous prenez pas pour un homme avec une conscience ». Elle fait comme si le fait d'avoir une conscience ne faisait plus partie des évidences partagées tant le Père a agi de façon contraire à la moralité. Johanna prend ainsi le Père au piège de ses propres mots et de ce qu'ils suggèrent, en revenant sur les bases sur lesquelles s'appuie le dit pour les abolir, et renvoyer le Père à son propre mauvais usage des termes. Suggérer que le père n'a pas de conscience constitue bien une attaque de ce dernier.

La dimension menaçante de l'énoncé ironique est largement en lien avec la contestation des présupposés sur lesquels se fonde le discours de l'autre. En effet, comme l'explique Kerbrat-Orecchioni (1986 : 27) :

La contestation d'un présupposé a, comme l'a bien montré Ducrot, une teneur polémique plus grande que celles des posés, puisqu'elle met en cause non seulement le contenu de l'énoncé mais le comportement énonciatif même de son partenaire discursif .

L'interrogation n'a pas forcément la valeur de l'assertion négative correspondante.

(49) ARMAND : [...] Encore un mot, pourtant : question service. Ça t'ennuierait que je mette le petit Lequin à la tête de la publicité, puisque Judelot s'en va ?

THIERRY, assis : oui ça m'ennuierait. (*après réflexion.*) beaucoup.

ARMAND, *debout.* - Lequin est intelligent. Il a de l'initiative.

THIERRY. – trop.

un temps.

ARMAND, *ironique.* – **qu'est-ce que tu lui reproches... d'autre ? (*un temps.*) sa jeunesse ? Ses idées ?**

THIERRY. – peut-être. (*après un silence.*) je ne veux pas me mêler de l'organisation de tes services mon cher Armand. Mais tu as déjà Leroy, Bouvier, Roque... un clan de jeunes, d'esprits forts. C'est dangereux.

R. MARTIN DU GARD, *Un Taciturne*, 1932

L'énoncé d'Armand « qu'est-ce que tu lui reproches... d'autre ? (*un temps.*) sa jeunesse ? Ses idées ? » n'est pas à comprendre comme « tu ne lui reproches pas sa jeunesse, ses idées ». Thierry estime bien que le fait que Lequin prenne des initiatives, soit trop intelligent n'est pas un atout et en quelque sorte le lui reproche. Mettre l'énoncé à la modalité négative ne permet pas d'obtenir le sens implicite de

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

l'interrogation. Armand remet en cause la légitimité des arguments de Thierry qui fondent ce reproche : « l'intelligence » et « l'initiative » ne sont pas objectivement des choses que l'on peut considérer comme des défauts, bien au contraire. L'énoncé d'Armand pourrait donc avoir un sens approchant de « tu ne peux pas reprocher à Lequin son intelligence, sa capacité à prendre des initiatives » « ce ne sont pas des arguments valables pour refuser sa promotion ». L'énoncé d'Armand véhicule ainsi une critique du raisonnement de son interlocuteur, c'est là encore une attaque, un reproche.

Remarque : L'acte de l'ironisant peut échouer, ce dernier tente de conférer une valeur d'attaque à son énoncé mais il n'atteint pas l'effet escompté.

(77) PIERRE

j'ai suivi tes leçons. Il fallait, selon toi, être dur avec l'injustice, convaincu de ses droits, aller de

l'avant, vers l'avenir ! Bon, nous y allons et nous frapperons. Dent pour dent, comme dans l'évangile !

STÉPAN

malheureux, ce n'est pas dans l'évangile ! [...] ne t'excite pas ! *Hugo est une vieille fesse et rien

de plus. Quant à Shakespeare, nos paysans qui vont aux prés n'en ont pas besoin. Ils ont besoin de

bottes, voilà tout. On leur en donnera, tout de suite après avoir tout détruit.

STÉPAN, qui essaie d'être ironique.

Et c'est pour quand ?

PIERRE

en mai. En juin, tous fabriqueront des chaussures.

F. DOSTOÏEVSKI, adapté par A. CAMUS, *Les Possédés*, 1959

On peut supposer que si l'acte de moquerie de Stépan échoue c'est que son fils Pierre a largement l'ascendant sur lui durant toute la pièce. Stepan est dépassé par son fils et ne jouit d'aucune autorité auprès de lui. En position trop grande d'infériorité, Stepan ne parvient pas, par sa question « et c'est pour quand ? », à transmettre sa mise en doute de la capacité de Pierre à mettre en œuvre son plan (il souhaite que s'instaure l'anarchie dans le pays). Sa question n'est reçue que comme une question. Pierre enchaîne sur son contenu explicite en livrant une réponse concernant la période exacte à laquelle il aura mis son plan à exécution, sans se justifier sur son aptitude à réaliser son dessein.

Dans l'exemple (117), le personnage qui pense ironiser n'est doté que d'une fausse supériorité :

(117) CLARISSE, remontant au-dessus du canapé. – C'est encore heureux ! Parbleu, tu es au frais, ici ! Tu ne te doutes pas que dehors nous avons au moins... trente-cinq ou trente-six

degrés... de latitude !

VENTROUX, ironique. – De latitude ?

CLARISSE, à qui l'intention de son mari échappe.— Trente-six degrés, parfaitement !

VENTROUX.— Quoi, « de latitude » ? Qu'ça veut dire, ça : « de latitude » ?

CLARISSE, au-dessus du canapé, sur un ton d'ironie légèrement méprisante. – **Tu ne sais pas ce que c'est que...** « latitude » ? (Descendant.) Eh bien !... c'est triste, à ton âge ! (Arrivée à droite de la table, se retournant vers son mari et l'écrasant de sa supériorité.) « Latitude », c'est le thermomètre.

VENTROUX, sur un ton moqueur. – Ah ?... Je te demande pardon ! J'ignorais.

G. FEYDEAU, « *Mais n'te promène donc pas toute nue !* », 1911

Clarisse croit savoir que l'on parle de degré de latitude pour décrire la température. Elle se trompe, il s'agit d'un manque de connaissance encyclopédique. Son mari Ventroux, lui, n'ignore pas que la latitude ne concerne pas le « thermomètre ». L'attaque qui vise à rabaisser ce dernier sur ce que Clarisse pense être une lacune ne peut donc pas aboutir. La « supériorité » qu'elle pensait imposer à son mari, conférée par le savoir dont elle croit disposer n'est vraie que pour elle. En réalité et pour les spectateurs, c'est bien Ventroux qui se moque de sa femme. On le voit, l'ironie ne peut aboutir que si les participants partagent un même socle de connaissance. Si Ventroux n'avait pas su que la « latitude » n'avait rien à voir avec la température, il aurait pu se sentir rabaisé par sa femme.

Nous remarquons ainsi que les énoncés ironiques dans nos occurrences véhiculent toujours (ou veulent véhiculer) un sens implicite (qui peut ou non aboutir) : l'acte primitif (assertion, question, etc.) est transformé en acte dérivé à valeur de critique/reproche.

Si dans de nombreux cas, il se produit dans l'énoncé ironique un trope illocutoire, en ce sens que l'acte illocutoire dit ne concorde pas avec l'acte illocutoire signifié c'est souvent qu'il transgresse une maxime conversationnelle.

2.3. Transgression produite dans l'énoncé ironique

L'un des indices les plus fréquents signalant que l'énoncé doit être dérivé est la transgression des lois du discours qui y est à l'œuvre. H.P Grice avait décrit l'ironie comme un énoncé transgressant la maxime de qualité (« que votre contribution soit véridique »). Dans de nombreux cas, l'énoncé ironique enfonce bel et bien cette maxime : l'ironisant tient un énoncé qu'il pense ne pas être vrai. Rappelons que cette transgression ne fait que pointer la transgression antérieure commise par l'ironisé. Ainsi c'est ce qui se produit par exemple dans les occurrences parfois déjà analysées *supra* :

(Manuel, connu pour sa pingrerie, est issu d'une famille bourgeoise, toujours soigné et habillé

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

très élégamment)

(84) MANUEL, – d'où lui vient cette idée de venir me demander ces trente mille francs à moi ?... à moi ?... est-ce que j'ai l'air d'un homme qui a trente mille francs à prêter !

CLARISSE, ironique. – **non, ça c'est vrai : tu n'en as pas l'air !**

MANUEL-.il faut qu'il soit fou, ce n'est pas possible !

É. BOURDET, *Le Sexe faible*, 1931

Manuel est très élégant, soigneux, sa tenue vestimentaire, son allure générale laisse à penser qu'il est plutôt fortuné.

(78) INÈS

est-ce que vous le ferez mettre à mort ?

FERRANTE

j'y incline. Il y en a qui disent qu'un vieillard doit être rigoureux, parce qu'il lui faut aller vite. Et encore, que la cruauté est le seul plaisir qui reste à un vieillard, que cela remplace pour lui l'amour. Selon moi, c'est aller trop loin. Mais je croirais volontiers qu'une des meilleures garanties de longue vie est d'être insensible et implacable ; voilà une cuirasse contre la mort.

INÈS

si vous étiez si méchant, vous ne le diriez pas.

FERRANTE, avec ironie

je vois que vous avez une profonde connaissance de l'âme humaine.

INÈS

mais si Lourenço Payva n'était qu'à demi coupable, quel remords vous vous prépareriez

H. DE MONTHERLANT, *La Reine morte*, 1942

Ferrante va faire exécuter Inès, il est bel et bien cruel, Inès a donc très mal lu en lui.

Ou encore dans l'occurrence suivante :

(36) LA MARQUISE : [...]. – Vous avez paru, ce me semble, avoir quelque inclination pour Araminte

ERGASTE. – Oui je me suis senti quelque envie de l'aimer mais la difficulté de pénétrer ses dispositions m'a rebuté. On risque toujours de se méprendre avec elle, et de croire qu'elle est sensible quand elle n'est qu'honnête ; et cela ne me convient point.

LA MARQUISE, ironiquement. – **Je fais grand cas d'elle** ; comment la trouvez-vous ? à qui de nous deux, amour à part, donneriez-vous la préférence ? Ne me trompez point.

ERGASTE. – Oh ! jamais. Et voici, ce que j'en pense : Araminte a de la beauté, on peut dire que c'est une belle femme.

MARIVAUX, *Les Sincères*, 1739

La marquise n'est pas sincère en disant « je fais grand cas d'elle », alors qu'elle méprise Araminte.

Ce n'est cependant pas toujours cette maxime qui est transgressée.

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

Dans l'exemple :

(70) ADÈLE [...]

De deux choses l'une : tu as vu double ou tu me cherches querelle.

BOUBOUROCHE, *troublé et qui commence à perdre sa belle assurance.*

enfin, ma chère amie, voilà ! Moi..., on m'a raconté des choses.

ADÈLE, *ironique.*

Et tu les as tenues pour paroles d'évangile ? Et l'idée ne t'est pas venue un seul instant d'en appeler à la vraisemblance ? Aux huit années de liaison que nous avons derrière nous ? (Silence embarrassé de Boubouroche.) C'est délicieux ! En sorte que je suis à la merci du premier chien coiffé venu... Un monsieur passera qui dira : « votre femme est infidèle », moi je paierai les pots cassés ; je tiendrai la queue de la poêle ?

BOUBOUROCHE

mais

ADÈLE

détrompe-toi

BOUBOUROCHE à part j'ai fait une gaffe

G. COURTELINE, *Boubouroche*, 1893

Adèle réplique à Boubouroche : « et tu les as tenues pour paroles d'évangile ? ». Elle pose ainsi une question à Boubouroche alors qu'elle en connaît d'avance la réponse (qui est positive) puisque Adèle vient d'être accusée d'infidélité par ce dernier. Adèle transgresse ainsi la maxime de quantité selon laquelle un locuteur ne doit pas dire quelque chose qu'il tient pour acquis.

C'est le même type de transgression que l'on trouve dans l'exemple :

(7) LE PROMOTEUR, [...]voyons ! Si, dans les temps anciens il n'y avait pas eu de longues journées de travail pour tout le monde, nous n'aurions ni les pyramides, ni les cathédrales !

IDA, *ironique.*

Vous construisez des cathédrales mon cher seigneur ?

LE PROMOTEUR, *irrité.*

Laissons cela, voyez-vous ! (*À son neveu* :) Continue

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Ida en posant la question « vous construisez des cathédrales mon cher seigneur ? » sait que le promoteur n'en construit pas. Elle mobilise une compétence encyclopédique ou doxique : à l'époque moderne, on ne construit plus ce type d'édifices que sont les cathédrales ou les pyramides. Elle pose de fait une question sur une évidence partagée, sur un fait qui va de soi. On peut ainsi imaginer la réponse d'un locuteur qui lui rétorquerait « Bien sûr que non, vous savez qu'on ne construit plus de cathédrales depuis longtemps ! » et qui mettrait en évidence la transgression de la maxime de quantité.

C'est encore ce qui se produit dans l'occurrence :

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

(50) JOE – vous ne m'avez pas répondu. Selon vous, Isabelle... ?
WANDA, l'interrompant – franchement, Joë, voulez-vous que je vous donne un conseil ?
JOË, ironique. – **un conseil d'amie, sans doute ?**
WANDA. – parfaitement.
JOË. – dites toujours.
WANDA, âprement. – eh bien, vous feriez mieux de renoncer à tout ça
R. MARTIN DU GARD, *Un Taciturne*, 1932

Dans cet extrait, l'énoncé de Joe enfreint la maxime de quantité ou la loi d'informativité de Ducrot. En effet, le substantif *conseil* renferme des présupposés dénominatifs et pragmatiques que nous avons décrits *supra* : le conseil est donné dans le but « d'aider une personne, de la guider dans ses choix » TLFi. Le conseiller se positionne donc comme un ami au sens large de « personne qui veut du bien à une autre personne, agit dans son intérêt » (TLFi). Le complément du nom a pour rôle de préciser le sens du nom complété or ici le complément *d'amie* ne fait que redoubler une information déjà contenue dans le sémantisme du substantif *conseil*. Joe est donc bien en train de donner plus d'informations qu'il est requis. Cette évidence est, faussement, affirmée par la locution adverbiale *sans doute*. On peut tout à fait imaginer un locuteur répondre à un tel énoncé « y a-t-il des conseils qui ne sont pas des conseils d'ami ? », question qui dénoncerait le pléonasme qui s'y réalise. Ce pléonasme introduit en réalité la récusation par Joe de la présentation que fait Wanda de son acte, qui n'est rien d'autre qu'une intimidation, une menace. En effet, Joe, implicitement « crée une zone frontière non nulle [...] introduit un gradient » (Gaudin-Bordes et Salvan, 2009 : 134) entre les conseils qui proviennent d'amis, les vrais conseils, et les autres, pour rappeler à Wanda qu'il n'est pas dupe de ses intentions purement égoïstes.

Le fait de poser une question sur une évidence dénote ainsi une anomalie et devient un marqueur de dérivation de l'acte.

C'est également ce qui se produit dans l'extrait, déjà vu *supra* :

(54) LE PÈRE : [...]Frantz se promenait sur les collines en discutant avec lui-même et, quand sa conscience avait dit oui, vous l'auriez coupé en morceaux sans le faire changer d'avis. J'étais comme lui, à son âge.
JOHANNA, ironique.
Vous aviez une conscience ?
LE PÈRE
Oui. Je l'ai perdue : par modestie. C'est un luxe de prince. Frantz pouvait se le permettre : quand on ne fait rien, on croit qu'
J-P. SARTRE, *Les Séquestrés d'Altona*, 1960

Johanna en posant la question « vous aviez une conscience ? » questionne le père sur

une évidence. On part du principe que les êtres humains possèdent une conscience comme ils possèdent des yeux, une bouche, etc. Johanna pose une question non pertinente en apparence puisqu'elle questionne un savoir partagé, elle enfreint la maxime de quantité.

La discordance que l'on peut repérer dans l'énoncé catégorisé comme ironique, quand il en contient une, sert à mettre en évidence, à pointer comme on vient de le montrer celle affectant l'énoncé antérieur de l'interlocuteur. On ne s'attardera donc pas plus sur les formes qu'elle emprunte afin que les analyses ne soient pas trop redondantes avec celles du manque de pertinence affectant l'énoncé de l'ironisé.

Nous envisageons à présent la dernière composante de l'échange ironique : l'enchaînement produit par L1 qui fait suite à l'énoncé ironique de L2.

3. La réaction à l'énoncé ironique

Plusieurs cas de figure sont possibles selon la valeur de l'énoncé ironique sur laquelle l'interlocuteur enchaîne. Bien entendu, sont exclues de ces cas de figures, les configurations où le locuteur clarifie lui-même le sens qu'il donne à son énoncé. C'est ce qui se produit dans les deux exemples suivants : le locuteur qui produit l'énoncé ironique ne laisse pas l'opportunité à son interlocuteur d'enchaîner sur celui-ci. Le locuteur enchaîne lui-même sur son énoncé ironique et élimine ainsi la possibilité de ne percevoir dans son énoncé que le sens dénoté.

(21) MONSIEUR, *après une courte hésitation*. Vous voulez parler... de la société en général ? ... Ou de ma femme ?

Le Voleur se tait. Un temps.

Vous trouvez qu'elle vous tyrannise ?... Qu'elle *nous* tyrannise ?... Voyez-vous, pour moi, j'y suis tellement habitué que... je ne m'en aperçois même plus !... Pour vous, c'est autre chose. Même plus !... Pour vous, c'est autre chose.

Le Voleur se tait. Un temps.

Elle dit pourtant... que, si elle vous... rudoie un peu, c'est pour votre bien... qu'elle veut vous distraire, vous empêcher d'avoir vos idées noires, vous aider à oublier...

LE VOLEUR, *ironique*.

C'est fou, ce que le travail manuel aide à oublier ! (*Haussant les épaules* :) Allons donc ! C'est juste le contraire : plus les mains sont occupées, plus la tête travaille !

MONSIEUR

Vous n'avez pourtant plus rien à craindre : tout le monde, dans le village, croit que vous êtes notre cousin ! Le cousin Auguste !... Quand les gendarmes sont passés par ici, récemment,

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

vous savez, à cause des vols que l'on a signalés dans le pays...
J. TARDIEU, *le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

Dans ce passage, le voleur produit l'énoncé « c'est fou ce que le travail manuel aide à oublier ! ». Le présentatif « c'est » suivi de l'adjectif « fou » pose une appréciation positive indiquant le haut degré avec lequel le voleur partage la proposition exclamative « le travail manuel aide à oublier ». Il semble ainsi adhérer pleinement à ce que vient de dire Monsieur « si elle vous rudoie un peu c'est [...] qu'elle veut vous aider à oublier », Madame ferait travailler le voleur comme un forcené pour l'empêcher de repenser à son passé malheureux. L'énoncé prend donc l'aspect d'une adhésion. Il possède pourtant un sens implicite opposé à ce qu'il transmet explicitement. Le geste de haussement des épaules et l'enchaînement que produit le voleur nous l'indique : « c'est juste le contraire ». Le voleur produit ensuite l'énoncé qu'il approuve en réalité « plus les mains sont occupées, plus la tête travaille », qui correspond précisément à la proposition inverse de celle qu'énonçait monsieur.

C'est le même cas de figure dans l'exemple suivant :

(16) MONSIEUR *sans s'occuper d'elle continuant à compter* Un deux trois quatre... six... huit... dix ! Une deuxième liasse de dix mille... Une troisième une quatrième cinq six huit dix (avec un étonnement croissant :)... douze !... quatorze !... Mais, d'où sort tout cet argent ?
MADAME, *très ennuyée*.
Ça doit être à lui... au Voleur !
MONSIEUR, *ironique*.
Ah ! Je vois ! C'est un voleur riche ! Il vole pour le plaisir !
... (*Soupirant* :) Malheureusement, ce portefeuille, je le reconnais : c'est celui que j'avais il y a quelques années qui était usé et que je croyais avoir jeté.
J. TARDIEU, *le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

Dans une première partie de réplique, Monsieur fait mine de partager le jugement de Madame « ah je vois c'est un voleur riche ! Il vole pour le plaisir ! ». La particule énonciative « je vois » suggère qu'il a parcouru le raisonnement de Madame et est parvenu à sa conclusion : le voleur est riche, ce qui peut être déduit des propos de Madame « [tout cet argent] doit être à lui au voleur ! ». La modalité exclamative invite à penser qu'il partage également son enthousiasme : Madame vient de produire un énoncé exclamatif. Cette dernière sait que l'argent n'est pas au voleur mais simule la spontanéité de quelqu'un qui vient de résoudre une énigme. Monsieur n'est en fait que dans un comportement mimétique : mimétisme du raisonnement, de l'attitude, de l'expression de sa femme. En réalité, il a bien compris que cet argent n'appartient pas au voleur comme nous l'indique la deuxième partie de sa réplique commençant par l'adverbe « malheureusement ». Cet adverbe vient commenter l'information qu'il apporte dans la suite de

sa réplique : « ce portefeuille je le reconnais : c'est celui que j'avais il y a quelques années... ». Monsieur apporte la preuve de sa certitude quant à l'origine de l'argent, certitude qui vient contredire ce que Madame voulait faire croire. Ce « malheureusement » est un adverbe de phrase, qui vient qualifier la proposition en entier. Il exprime une réaction affective. Il introduit un changement de perspective énonciative dans le discours de Monsieur : alors que jusqu'ici il était dans un mouvement de mimétisme, autrement dit jusqu'ici il adoptait, reproduisait le point de vue de sa femme au sein de sa propre parole, l'adverbe « malheureusement » signe la sortie de cette perspective. Il fait basculer la position de Monsieur, qui se place en surplomb de l'énonciation. Ce dernier pose un commentaire sur la tentative infructueuse de sa femme de le faire croire à son discours : il est en effet ennuyeux pour elle que Monsieur n'ait pas cru à sa version des faits. Par cette deuxième partie de réplique, Monsieur apporte lui-même l'interprétation à donner à la première partie : il ne faisait que tourner en dérision le discours absurde de sa femme. La deuxième partie nous montre bien que la première n'était pas à prendre au sens littéral comme un partage de point de vue mais bien comme un acte de moquerie opérant par le fait de faire mine d'adopter le point de vue de l'autre dont on pointe l'absurdité (absurdité de la juxtaposition du substantif « voleur » et de l'adjectif « riche » dans « c'est un voleur riche »).

Cependant dans la majorité des cas, le locuteur ne fait pas suivre son énoncé « ironique » d'un énoncé livrant le sens connoté. Dans ce cas, l'interlocuteur peut enchaîner sur le sens dénoté de l'énoncé ironique.

3.1. Enchaînement sur la valeur indirecte transmise par l'énoncé ironique

3.1.1. Enchaînement sur la valeur indirecte de l'énoncé ironique non conventionnel

L'interlocuteur peut enchaîner sur la valeur indirecte contenue dans l'énoncé de L2. Kerbrat-Orecchioni parle dans ce cas de trope illocutoire en ce sens qu'il (*op. cit* :76) « opère un renversement de la hiérarchie des niveaux de contenus et se caractérise par un évincement du contenu primitif par le contenu dérivé ».

C'est ce qui se produit ici :

(2) LE PROMOTEUR, déguisé, se penchant vers Ida.
C'est bien la première fois que je me mêle ainsi à la foule.

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

IDA, *ironique et montrant la place déserte.*

La foule ! Si l'on peut dire !

LE PROMOTEUR

Même s'il n'y a personne ici, on pressent qu'il y a beaucoup de monde... ailleurs.

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Dans cet exemple, la réponse du promoteur « même s'il n'y a personne ici, on pressent qu'il y a beaucoup de monde... ailleurs » enchaîne sur l'acte dérivé produit par l'énoncé de Ida. En effet, la réplique d'Ida était destinée à montrer la discordance entre les propos du promoteur « la foule » et la réalité « la place déserte ». L'énoncé d'Ida était une assertion affirmative elliptique dont on peut reconstituer le contenu explicite « oui il y a foule ! ». Son sens implicite est délivré en mettant l'assertion à la modalité négative. Sens sous-entendu que la subordonnée circonstancielle concessive « même s'il n'y a personne ici » reprend sous forme présupposé « il n'y a personne ».

Le cas (33) correspond au même type de configuration :

(33) DORANTE

J'ai lieu de présumer que mes services ne vous sont plus agréables, et dans la conjoncture présente, il est naturel que je sache mon sort.

MADAME ARGANTE, *ironiquement*. **Son sort ! Le sort d'un intendant : que cela est beau !**

MONSIEUR REMY. Et pourquoi n'aurait-il pas un sort ?

ARAMINTE, d'un air vif à sa mère. Voilà des emportements (qui m'appartiennent. (à *Dorante*.) Quelle est cette conjoncture, Monsieur, et le motif de votre inquiétude ?

MARIVAUX, *Les Fausses Confidences*, 1738

La réplique de Monsieur Remy « et pourquoi n'aurait-il pas un sort ? » enchaîne sur la valeur dérivée délivrée par l'énoncé de Madame Argante « son sort ! Le sort d'un intendant que cela est beau ». Cet énoncé exclamatif fait état d'un constat positif utilisant l'adjectif axiologique mélioratif « beau » se rapportant au syntagme « le sort d'un intendant ». Il véhicule un acte dérivé de négation « vous n'avez pas de sort/ un intendant n'a pas de sort/ on ne parle pas de sort pour un intendant/ ». Il s'agit de nier implicitement le présupposé contenu dans la réplique d'Argante. En effet quand ce dernier s'écrie « il est naturel que je sache mon sort », il présuppose qu'il en possède un. Présupposé qui ne va pas du tout de soi pour Madame Argante. C'est bien sur le sens dérivé d'assertion négative transmis par l'acte d'exclamation positive de Madame Argante que Monsieur Remy enchaîne par sa question partielle « Et pourquoi n'aurait-il pas un sort ? » s'appuyant sur le présupposé « il n'a pas de sort ».

(64) GARCIN. – où est l'interrupteur ?

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

LE GARÇON, – Il n'y en a pas

GARCIN, – Alors on ne peut pas éteindre ?

LE GARÇON, – La direction peut couper le courant mais je ne me rappelle pas qu'elle l'ait fait à cet étage-ci. Nous avons l'électricité à discrétion.

GARCIN, – très bien. Alors il faut vivre les yeux ouverts...

LE GARÇON, ironique, – **vivre**...

GARCIN, – vous n'allez pas me chicaner pour une question de vocabulaire. Les yeux ouverts. Pour toujours. Il fera grand jour dans mes yeux. Et dans ma tête.

J-P. SARTRE, *Huis-clos*, 1944

L'enchaînement de Garcin « vous n'allez me chicaner pour une question de vocabulaire » nous renseigne sur son interprétation de la réplique précédente du garçon « vivre », qui faisait elle-même écho aux propos antérieurs de Garcin « il faut vivre les yeux ouverts ». La réplique du garçon est destinée à pointer la discordance entre les propos de Garcin et la réalité : les personnages sont morts, Garcin ne peut donc pas utiliser le mot « vivre » pour décrire leur réel. La réplique du Garçon qui prend la forme de l'énoncé elliptique « vivre » à valeur primitive d'assertion affirmative « il faut vivre/vous avez dit vivre » prend le sens d'une assertion négative à valeur de réfutation et donc de critique « vivre n'est pas le mot/ vous vous trompez en disant vivre/ ». Contestation que Garcin perçoit puisqu'il catégorise cette réplique du Garçon comme une façon de le « chicaner » et enchaîne sur la valeur dérivée de contestation et donc de critique de l'énoncé.

(Géronte envisage de marier sa fille, Julie. Sa sœur, la comtesse qui a une grande influence sur lui, voudrait qu'il lui choisisse pour époux le marquis. Mais Géronte semble avoir été séduit par Dorante.)

(148) GÉRONTE

le Marquis... Je vous avoue, ma sœur, que plus j'y pense et moins je puis me déterminer à le préférer à Dorante.

LA COMTESSE, ironiquement.

Dorante ?

GÉRONTE.

Je sais, comme vous, qu'il a des façons de penser très-extraordinaires, et qu'il soutient des thèses...

LA COMTESSE, l'interrompant, plus ironiquement encore.

Dorante, Monsieur ?

GÉRONTE.

Mais il joint un bien considérable à une grande naissance.

LA COMTESSE, en haussant les épaules.

Dorante !

B-J. SAURIN, *Les Mœurs du tems*, 1761

En (148), l'interrogation de la comtesse « Dorante ? » acquiert une valeur de désaccord avec l'énoncé précédemment tenu par Géronte qui avoue préférer Dorante au marquis.

L'enchaînement de Géronte « je sais comme vous... » par lequel il justifie son choix nous indique qu'il a compris l'interrogation de sa sœur comme une désapprobation. Il concède à sa sœur par sa première proposition « je sais... » que Dorante a des défauts, il se présente donc dans un premier temps en accord avec l'opposition implicite qu'elle vient de produire puis produit une seconde proposition introduite par la conjonction de coordination « mais » qui expose un argument présenté comme supérieur anti-orienté à l'argumentation supportée dans la première proposition. Géronte développe donc son argumentation comme si la comtesse faisait état explicitement de sa divergence d'opinion, c'est bien sur la valeur dérivée des questions qu'il enchaîne.

L'enchaînement sur l'acte dérivé est possible nous l'avons dit si l'interlocuteur perçoit l'énoncé comme implicite. Dans les cas que nous venons de voir, les énoncés interprétés comme « ironiques » n'avaient pas une valeur ironique inscrite en langue. Ainsi l'énoncé « le sort d'un intendant : que cela est beau » n'a pas une valeur négative immuable quel que soit le contexte. Pour autant, il existe bien des énoncés que l'on nomme à la suite de Kerbrat-Orecchioni « conventionnels » et qui déclenchent toujours la lecture en tant qu'acte dérivé. Dans ces cas, l'interlocuteur enchaîne toujours sur la valeur dérivée de l'énoncé. C'est ce qui se produit avec l'exemple suivant.

3.1.2. Enchaînement sur la valeur indirecte de l'énoncé ironique conventionnel

(3) PROMOTEUR

Même s'il n'y a personne ici, on pressent qu'il y a beaucoup de monde... ailleurs. (*Il désigne d'un geste l'horizon.*)

LE CHEF DU C.S.G., *ironique.*

Vous ne perdez rien pour attendre : on va laisser entrer quelques personnes. Vous pourrez les écouter (*avec une sombre ironie :*), constater l'affection des gens pour leur chef bien-aimé !
Il sort par la gauche.

LE PROMOTEUR, *contenant sa fureur et désignant la direction par où vient de disparaître le policier.*

Celui-là, quand les choses seront rentrées dans l'ordre, je le fais pendre !

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

L'énoncé du chef du CSG « vous ne perdez rien pour attendre » contient une expression que l'on peut considérer comme une expression ironique lexicalisée. Si originellement, elle signifiait que l'attente n'était pas préjudiciable et pouvait même devenir un avantage, elle a univoquement aujourd'hui le sens d'une menace. Le promoteur ne peut donc qu'enchaîner sur cette valeur dérivée de menace : la didascalie décrit sa « fureur » et son énoncé fait état du châtement funeste qu'il réserve au chef de la CSG. Il a donc bien reçu

comme une attaque/menace cette réplique du CSG.

Ainsi il existe certaines expressions lexicalisées qui conditionnent ou du moins orientent fortement l'enchaînement sur la valeur dérivée de l'énoncé ironique.

3.2. Enchaînement sur la valeur directe, dénotée contenue dans l'énoncé de L2

L'interlocuteur peut également enchaîner sur la valeur directe, dénotée de l'énoncé. Le sens implicite est éludé Kerbrat-Orecchioni parle pour ces cas de « dérivation allusive » (*op. cit.* :76). L1 peut produire ce type d'enchaînement pour plusieurs raisons. Il peut ne pas avoir saisi la critique dissimulée sous l'énoncé.

3.2.1. Non compréhension de la valeur d'attaque : l'ironie se fait aux dépens de l'interlocuteur

- (104) CHANAL. – Qu'est-ce qu'elle fait là, celle-là ? c'est pas sa place ! (Il prend la petite table, puis, tout en la portant au fond :) Ah ! la, la, la ! la !
ETIENNE, arrivant du fond ; il est en veston de travail en coutil mauve. – C'est Monsieur qui a sonné ?
CHANAL. – C'est moi, oui ! (Après un petit temps.) Vous êtes bien sûr que Madame doit rentrer ?
ETIENNE, au-dessus du piano. – Oh ! sûr, Monsieur... pour déjeuner. D'ailleurs, Madame m'a bien recommandé pour Monsieur ; elle m'a dit : « Monsieur mon ancien mari doit venir vers une heure, vous le ferez attendre. »
CHANAL, avec une intention ironique. – « Vous » le ferez attendre ? ou « je » le ferai attendre ?
ETIENNE, sans comprendre l'ironie. – « Vous » le ferez attendre.
G. FEYDEAU, *La Main passe*, 1904

La didascalie « sans comprendre l'ironie » signale explicitement la non-compréhension par Étienne de l'intention ironique de Chanal. Étienne, le domestique, n'est pas au fait des éléments faisant partie de l'histoire conversationnelle liant Chanal à son ex-femme. Cette dernière l'a trompé et quitté. Chanal introduit un jeu reposant sur les pronoms personnels déictiques « vous » et « je » dont les références pourraient être rendues opaques en ce qu'ils sont mobilisés dans un discours rapporté direct. Chanal fait ainsi semblant de s'assurer qu'Étienne a bien utilisé le pronom adéquat lorsqu'il a formulé ce discours rapporté. Il s'agit en fait pour Chanal de suggérer que son ex-femme fait exprès de le faire attendre. En d'autres termes, le tour factitif transitif « faire attendre » avec pour sujet le « je » renvoyant à l'ex-femme prend le sens de « tarder à venir, reculer une rencontre »(TLFi) qui suggère que l'actant néglige volontairement la ponctualité alors que

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

si le sujet est le pronom « vous » renvoyant à Étienne qui est le domestique, le tour prend le sens mondain de « prier d'attendre dans une antichambre » (TLFi). Si le premier sens caractérise une action qui peut être reprochée à la dame et met en avant son indécatesse, son impudence, le second sens en revanche atteste d'un respect des usages et de la bienséance.

Étienne ne peut percevoir que Chanal adresse ainsi par cette fausse demande de précision un reproche à son ex-femme.

(22) MONSIEUR

C'est – mais vous n'allez pas vous formaliser ?

LE VOLEUR

Non, non, parlez sans crainte !

MONSIEUR

C'est la façon dont ma femme vous... utilise !

LE VOLEUR, *avec une ironie à peine sensible.*

C'est pour mon bien, vous l'avez dit vous-même !

MONSIEUR, *secouant la tête.*

Non, un tel accaparement ! Ce despotisme !... Voyons un jeune homme de votre âge ne devrait plus se laisser ainsi conduire par une femme ! Vous n'êtes plus un collégien, que diable !

J. TARDIEU, *Le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

Après la réplique du Voleur « c'est pour mon bien vous l'avez dit vous-même », Monsieur produit un énoncé négatif commençant par l'adverbe de négation « non » : « Non, un tel accaparement ! Ce despotisme !... Voyons... ». Les énoncés exclamatifs, la locution interjective « que diable » marquant son émotion vive suggèrent que Monsieur éprouve une certaine révolte devant la conduite de sa femme à l'égard du voleur. Cette révolte est aussi celle qu'il ressent face à l'apparent aveuglement du voleur, qui ne se soulève pas contre la tyrannie qu'exerce Madame sur lui. Monsieur par le verbe *voir* à la première personne du pluriel de l'impératif « voyons » qui fonctionne comme une particule énonciative, appelle le voleur à partager son constat, à « ouvrir les yeux ». Le verbe *devoir* au conditionnel à la modalité négative énonce ce qui est contraire à l'ordre des choses, à savoir l'asservissement dont est victime le voleur. Monsieur ne réagit ainsi qu'à l'acte primitif d'assertion affirmative que contient la réplique du voleur « c'est pour mon bien... ». Cet énoncé constitue explicitement un jugement positif du comportement de Madame qui n'agirait que par souci du bien-être du voleur. Monsieur ne réalise pas que le voleur ne fait que faire écho aux propos qu'il avait lui-même tenus quelques répliques avant « si elle vous rudoie un peu, c'est pour votre bien ». Monsieur tenait un discours contraire dans lequel il prenait la défense de sa femme et justifiait le comportement de celle-ci envers lui. Cette réplique sonne donc comme une critique indirecte mettant en contradiction les paroles de Monsieur et que l'on peut représenter

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

comme « ce n'est pas pour mon bien et cela ne l'a jamais été contrairement à ce que vous disiez, vous êtes incohérent ». Monsieur semble ne pas avoir perçu cette dimension d'attaque : s'il cherche à susciter chez le voleur un sentiment de rébellion c'est en effet qu'il estime que le voleur n'est pas conscient du fait qu'il est exploité par sa femme. Monsieur exhorte le voleur à réagir, à susciter chez lui une prise de conscience c'est donc bien qu'il pense que le voleur n'a pas réalisé que sa femme l'utilise, que Monsieur a pris « au pied de la lettre » ce jugement positif tenu de façon feinte par le voleur.

(116) CLARISSE, lui coupant la parole. – Oh ! je sais, tout t'est dû ! Un remerciement de ta part, je suis encore à l'attendre ! (Remontant vers lui.) N'empêche que quand je suis rentrée, en transpiration, j'ai éprouvé le besoin de me mettre à l'aise. Je crois que c'est permis ?

VENTROUX. — Eh bien ! oui, ça... ! ça, j'admets !

CLARISSE, remontant au-dessus du canapé. – C'est encore heureux ! Parbleu, tu es au frais, ici ! Tu ne te doutes pas que dehors nous avons au moins... trente-cinq ou trente-six degrés... de latitude !

VENTROUX, ironique. – **De latitude ?**

CLARISSE, à qui l'intention de son mari échappe. — Trente-six degrés, parfaitement !

G. FEYDEAU, *Occupe-toi d'Amélie*, 1908

En (116), comme la didascalie et la réponse de Clarisse le signalent, celle-ci n'a pas perçu l'ironie contenue dans la réplique précédente de son mari. C'est que Ventroux sait que le terme « latitude » ne caractérise pas la température. C'est une connaissance d'ordre encyclopédique partagée avec les lecteurs ou spectateurs de la pièce. Mais Clarisse ne dispose pas de cette connaissance, elle ne réalise donc pas que son mari pointe sa méconnaissance, son erreur.

(114) LE GÉNÉRAL, se retournant. – Non, comment ! te voilà toi ?... Bartholo a quitté Desdémone ?

PETYPON. — Comme vous voyez !... (A part, avec ironie.) **Bartholo avec Desdémone !** (Haut.) Hein ! Si Don Juan savait ça !...

LE GÉNÉRAL, gouailleur. – Ah ! ah ! « Don Juan et Desdémone ! » tu es fort en littérature, toi !

PETYPON, s'inclinant ironiquement. – **Vous me l'apprendrez.**

LE GÉNÉRAL. — Je pourrais !... En attendant, tiens, puisque tu n'as rien à faire, montre donc la salle des Pastels à notre sous-préfet.

G. FEYDEAU, *La Dame de chez Maxim*, 1899

C'est le même cas de figure en (114), le général croit savoir, à tort, que Bartholo et Desdémone sont des personnages qui appartiennent à une même pièce de théâtre dans laquelle ils forment un couple. Il se méprend et cette erreur est repérée à la fois par Petypon et par les spectateurs/lecteurs de la pièce. Petypon par l'écho qu'il fait au discours du général pointe cette lacune littéraire pour les spectateurs dans un premier temps comme l'indique la didascalie « à part ». Puis il poursuit le jeu ironique en mentionnant

le personnage de Don Juan aux dépens du général qui n'est pas en mesure de percevoir l'ironie, ignorant qu'il est dans l'erreur. Si le général sait que Don Juan et Desdémone n'appartiennent pas à la même pièce de théâtre, il ne sait pas que Petypon produit volontairement cette confusion pour pointer d'autant plus la sienne. En se moquant de la lacune qu'il croit déceler chez son neveu par l'énoncé « tu es fort en littérature toi », le général se présente implicitement comme quelqu'un doté de connaissances littéraires en mesure de juger de la défaillance de son interlocuteur. L'ironie de la réplique « vous me l'apprendrez » de Petypon par laquelle il feint de ne pas être doté de culture littéraire ne peut qu'échapper au général.

Ainsi en (116), (114) la disparité des connaissances encyclopédiques des interlocuteurs, en (22) et (104), l'absence de connaissances contextuelles partagées, l'exclusion du cercle de connivence, font obstacle à la compréhension de l'ironie. Le socle commun de connaissances, ou « common ground » mis en avant par Clark et Gerrig (1984) est bien un élément fondamental sur lequel s'appuie l'ironie.

Il est des cas où l'interlocuteur fait le choix d'ignorer le sens implicite des propos tenus par l'ironisant.

3.2.2. Non prise en compte volontaire de l'attaque contenue dans l'énoncé de L2.

(50) JOE – vous ne m'avez pas répondu. Selon vous, Isabelle... ?
WANDA, l'interrompant – franchement, Joë, voulez-vous que je vous donne un conseil ?
JOË, ironique. – **un conseil d'amie, sans doute ?**
WANDA. – parfaitement.
JOË. – dites toujours.
WANDA, âprement. – eh bien, vous feriez mieux de renoncer à tout ça
R. MARTIN DU GARD, *Un Taciturne*, 1932

Dans cette occurrence analysée *supra* sous un autre aspect, la question de Joe « un conseil d'amie, sans doute ? » prend le sens de « ce ne peut pas être un conseil d'amie donc ce n'est pas un conseil au sens altruiste du terme », et suggère aussi « ce que vous allez dire n'est certainement pas pour mon bien, étant donné que vous êtes loin d'être mon amie », ce qui constitue une critique de Wanda. Leur relation de conflits et de jalousie, voire de haine de la part de Wanda, est très bien installée, les deux personnages connaissent parfaitement les intentions de chacun envers l'autre. Elle ne sera jamais l'amie de Joe, pas plus qu'il ne pourrait être le sien. Wanda choisit donc d'ignorer le sens implicite de l'interrogation de Joe en produisant l'énoncé « parfaitement », qui est un adverbe à valeur de forte approbation. L'enchaînement de Joe « dites toujours », cou-

plant le verbe dire à la deuxième personne du pluriel de l'impératif et l'adverbe *toujours* postposé, exprime l'idée que ce qui vient d'être dit par Wanda n'aura, en tout état de cause, aucune sorte d'effet ; et marque son indifférence. Ainsi se dégage l'idée que Joe considère que ce qu'il va entendre aura peu d'influence sur lui, même si cette dernière continue à faire comme si elle voulait son bien. Wanda poursuit dans le ton prescripteur comme le suggèrent la didascalie « âprement » et l'emploi de la locution verbale « faire mieux de + Infinitif » à la deuxième personne du conditionnel par le biais de laquelle elle intime à Joe ce qu'il devrait faire .

3.3. Réponse ambiguë

L1, dans sa réponse, peut ne pas donner d'informations sur son interprétation de l'énoncé de L2. Dans la première configuration que nous observons, tout se passe comme si L2 n'était pas intervenu.

3.3.1. *L'enchaînement ne se fait ni sur la valeur directe ni sur la valeur indirecte de l'énoncé de L2*

(51) THIERRY. – ma chère Wanda, puisque l'occasion s'en présente...

WANDA, *ironique*. –... **par hasard**...

THIERRY. –... j'aime mieux vous avertir charitablement que vous faites fausse route... que vous perdez votre peine en voulant jouer ce jeu-là

R. MARTIN DU GARD, *Un Taciturne*, 1932

Dans l'exemple qui précède, il est difficile de savoir si Thierry a saisi la tonalité ironique avec laquelle Wanda produit l'énoncé « par hasard ». Peut-être est-ce parce qu'elle se contente, explicitement du moins, de prolonger l'énoncé de Thierry « l'occasion s'en présente », sans donc apporter d'éléments nouveaux au dire de ce dernier. Ce type d'énoncé qui prend la forme d'une co-construction n'appelle pas forcément de tour suivant. La réplique suivante de Thierry « j'aime mieux... » constitue la proposition principale dont dépend la proposition subordonnée de son tour précédent « puisque l'occasion... ». Thierry achève donc son énoncé en lui donnant la complétude syntaxique qui lui manquait. Il n'enchaîne pas sur le sens implicite de la réplique de Wanda (« l'occasion ne s'en présente pas par hasard puisque c'est vous qui l'avez provoquée »). Wanda semble simplement avoir glissé la locution nominale « par hasard » sans que celle-ci n'ait perturbé, outre la pause temporelle, le discours de Thierry. L'intervention de Wanda n'est pas considérée comme venant modifier ce qu'il a à dire. Elle précise unique-

ment une circonstance de l'énonciation et la commente.

Il est des cas où l'enchaînement sur l'énoncé ironique laisse planer un autre type d'ambiguïté : la question demeure de savoir si l'interlocuteur enchaîne sur la valeur directe de l'énoncé ou sur sa valeur indirecte d'attaque. C'est ce qui se produit dans l'occurrence qui suit :

3.3.1.1. Réplique de L1 interprétable à la fois comme enchaînement sur la valeur directe et sur la valeur indirecte de l'énoncé de L2

Cette ambiguïté peut être due à la combinaison d'indices d'orientations contradictoires ou bien à l'absence d'indices orientés.

– *Ambiguïté due à la combinaison d'indices d'orientations contradictoires*

(68) TRIELLE

attendant qu'elles te devinssent agréables ; je dus passer à un autre genre d'exercice. C'est alors que j'imaginai de me venger sur le mobilier.

VALENTINE, ironique.

C'était malin.

TRIELLE

Très malin même, puisque le jour où d'un coup de tabouret je fis voler en éclats le miroir de l'armoire à glace, tu restas muette d'ahurissement, de quoi j'éprouvai une joie telle qu'en moins de six semaines j'immolai sans regret, à mon ardente soif de silence, deux chaises, le pot à eau, le casier à musique, la lampe, la pendule, la soupière, le buste de ton oncle Arsène (orgueil de notre humble salon), et divers autres objets de première nécessité. Le fâcheux est, ô Valentine, qu'il n'en soit pas du mobilier comme du phénix qui renaît de ses cendres. La perspective d'avoir à en acheter d'autre me gâta vite l'âpre jouissance que je goûtais à casser les meubles ; une fois encore je dus chercher autre chose. Seulement quoi ? M'en aller ? Peut-être. Mais où aller ? Car tout est là pour un homme dont les goûts bourgeois répugnent au concubinage comme à la triste vie d'hôtel. [...]

VALENTINE Quand tu auras assez causé, tu le diras.

G. COURTELINE, *La Paix chez soi*, 1906

Valentine en répondant à son mari « c'était malin »²⁹ se moque de l'énoncé que ce dernier vient de prononcer « c'est alors que j'imaginai de me venger sur le mobilier ». Le mari cherche une façon de faire payer à sa femme l'attitude désagréable qu'elle manifeste envers lui. Après s'être essayé à lui donner la fessée, il utilise une autre stratégie : « se venger sur le mobilier ». Ce choix est perçu comme absurde aux yeux de Valentine : Trielle a déboursé en effet beaucoup d'argent pour remplacer le mobilier qu'il a

²⁹On peut s'interroger sur la lexicalisation de ce tour dans la mesure où on trouve au sein de la définition concernant l'adjectif *malin* dans le dictionnaire (TLFi) une entrée pour son sens antiphrastique qui équivaudrait à : « ce n'est pas très intelligent ».

lui-même détérioré. Il a donc fait, selon elle et selon la logique, un mauvais calcul car il est au final celui qui a payé les « pots cassés », c'est le cas de le dire. Quand elle utilise l'adjectif subjectif axiologique positif *malin* intensifié par l'adverbe *très*, c'est pour faire écho à la façon qu'a Trielle de présenter son raisonnement.

Il présente en effet sa vengeance sur le mobilier comme le fruit d'un véritable processus intellectuel « c'est alors que j'imaginai », comme le suggère le verbe de penser « imaginer », et l'adverbe *alors* qui marque l'aboutissement de ce processus réflexif, il l'exhibe comme une stratégie c'est-à-dire comme une opération « habile » et réfléchie en vue de parvenir à un but. Or « se venger sur le mobilier » est une action qui a eu des conséquences fâcheuses pour lui, qu'il aurait pu mesurer et auxquelles il semble n'avoir pas pensé. L'énoncé de Valentine prend ainsi implicitement le sens de l'assertion négative correspondante « ce n'était pas malin » et constitue une critique de son mari et de son raisonnement. Trielle saisissant ce sens implicite et l'attaque contenue dans les propos de sa femme choisit de rebondir sur l'adjectif *malin* « c'était très malin même », en renchérissant par l'adverbe d'intensité *très* ainsi que par l'adverbe *même*. Son énoncé se présente ainsi comme une rectification de l'énoncé de sa femme et co-orienté à son sens explicite. Cependant, il ne se contente pas de produire un énoncé co-orienté et renchérissement celui de sa femme, il justifie ce renchérissement par une subordonnée de cause introduite par la conjonction de subordination « puisque ». Cette justification suggère que Trielle estime que sa femme n'était pas convaincue que son plan était effectivement malin. Il y a en effet argumentation, quand il y a désaccord (Moeschler, 1980). C'est ce qui nous invite à penser que Trielle enchaîne en réalité sur le sens implicite négatif (« ce n'était pas malin ») de l'énoncé de Valentine. La suite de son énoncé décrit le plaisir qu'il a éprouvé à se venger de la sorte « tu restas muette d'ahurissement, de quoi j'éprouvai une joie telle qu'en moins de six semaines j'immolai sans regret... ». Il démontre ainsi à sa femme que son plan a bien atteint son objectif. L'adjectif « malin » dans son discours est à prendre dans son sens plein, premier de « rusé », « astucieux ». Il nous semble surtout que Trielle prend Valentine au piège de ses mots : celle-ci en utilisant l'ironie offre, malgré elle, l'opportunité à Trielle de recevoir son énoncé comme une appréciation positive et d'ignorer sa critique, non inscrite explicitement. Trielle joue avec l'énoncé de sa femme, en redonnant son sens plein à l'adjectif « malin ».

On a vu dans cet exemple un type d'enchaînement ambivalent : la réponse formulée par Trielle après l'énoncé ironique est ambiguë, par certains aspects elle semble être un enchaînement sur la valeur explicite de l'énoncé de Valentine (Trielle utilise l'adjectif « malin » dans son sens premier de rusé » et renchérit avec l'adverbe « même ») et à la fois un enchaînement sur sa valeur indirecte (Trielle se justifie comme s'il n'était pas évident pour Valentine que son idée de se venger sur les meubles ait été astucieuse).

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

C'est exactement le même type de configuration dans en (71) :

(71) LE PRÉSIDENT

Vous n'avez jamais eu de condamnations ?

LA BRIGE

jamais.

LE PRÉSIDENT

ça m'étonne.

LA BRIGE

je vous crois sans peine ; mais je suis un
gaillard habile.

LE PRÉSIDENT, *ironique.*

soit dit sans vous flatter.

LA BRIGE

sans me flatter, en effet, puisque j'ai résolu le difficile problème de pouvoir, à trente-six ans, justifier à la fois et d'un passé sans tâche, et d'un casier judiciaire sans souillure.

LE PRÉSIDENT

voilà de bien grands mots : mettons les choses au point. Vous n'avez jamais eu de condamnations, c'est vrai, mais les renseignements recueillis sur votre compte ne sont guère en votre faveur. Ils vous représentent comme un personnage de commerce presque impossible, comme une façon de Chicaneau, processif, astucieux, retors, éternellement en bisbille avec le compte courant de la vie. Les juges ne sont occupés qu'à trancher vos petits différends avec le commun des mortels, et les archives des commissariats regorgent de procès-verbaux dont votre nom fait les frais

G. COURTELINE, *L'Article 330*, 1900

La Bride vient de se décrire lui-même comme « un gaillard habile », syntagme nominal contenant l'adjectif axiologique positif « habile », ce qui constitue un auto-ffa, un acte de flatterie envers lui-même. Le président catégorise immédiatement cet auto-compliment comme un acte de parole non flatteur. La Bride enchaîne en confirmant les paroles du président par la locution adverbiale « en effet » et en justifiant qu'il ne s'agit effectivement pas d'un auto-compliment. Comme dans le cas précédent, le fait que La Bride éprouve le besoin d'argumenter ce qu'il vient d'affirmer et ce que vient d'exprimer explicitement le président montre qu'il ne va pas de soi qu'il ne vient pas de se flatter. L'affirmation du président si elle était à prendre dans son sens plein n'aurait pas besoin d'être justifiée par La Bride, on ne peut, en effet, convaincre que quelqu'un qui n'est pas déjà persuadé du bien-fondé de son affirmation.

Dans les deux exemples précédents l'enchaînement contenait à la fois des indices co-orientés à la valeur directe de l'énoncé ironique (« en effet », « même ») et des indices anti-orientés à cette valeur directe (la justification qui constitue une argumentation et présuppose un désaccord). Dans l'occurrence suivante, l'ambiguïté découle d'une absence de signes clairement orientés.

– *Absence d'indices orientés dans l'enchaînement*

(9) IDA avec effort

Alors voici ! Dans un cas aussi... préoccupant, je crois, enfin j'imagine... qu'il serait bon... de consulter l'homme qui vous a permis de transformer notre société d'une façon aussi extraordinaire !

LE PROMOTEUR

Quoi ? Le professeur Buisson ? L'inventeur du Sérum de l'Insomnie ? (Avec brusquerie :)

Il est bien où il est.²

IDA, *avec une ironie amère.*

Oui, dans sa propre clinique, aux mains de ses propres infirmiers !

LE PROMOTEUR, *chantonnant avec un affreux mauvais goût.*

On n'est jamais si bien qu'au sein de sa famille !

J.TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

L'enchaînement du Promoteur « On n'est jamais si bien qu'au sein de sa famille ! » peut s'interpréter comme une opposition au sens sous-entendu de la réplique d'Ida « il n'est pas bien là où il est ». Il s'agirait d'une opposition qui ne s'exprime pas par un adverbe de négation frontale comme dans «(non détrompez-vous) on est jamais si bien qu'au sein de sa famille ».

Cet énoncé du promoteur peut tout aussi bien être compris comme renchérissant l'énoncé explicite d'Ida, « il est bien là où il est » et prendre le sens de [(parfaitement, surtout qu'[on n'est jamais si bien qu'au sein de sa famille]. L'énoncé du promoteur prolonge d'ailleurs du point de vue sémantique celui d'Ida. Cette dernière en utilisant l'adjectif « propres » et les déterminants possessifs « sa » et « ses » insiste sur le lien d'appartenance qui unit le professeur à la clinique et au personnel. Cette dimension d'appartenance, de proximité et de possession est reconduite dans le syntagme nominal « sa famille » contenant le déterminant possessif « sa ». On peut y entendre le substantif « famille » au sens large, de personnes avec qui on a tissé des liens forts, étroits. Le terme prend le sens des « siens ». Cependant, l'absence d'adverbe marquant explicitement l'accord ou le désaccord avec l'énoncé antérieur empêche une interprétation univoque de cet enchaînement.

Dans le cas suivant, l'enchaînement se fait sur la valeur directe de l'énoncé ironique, par inadvertance, puis sur sa valeur indirecte.

3.3.1.2. Enchaînement successif sur la valeur directe puis indirecte de l'énoncé ironique

Nous voyons avec le cas suivant le processus de « miroir » à l'œuvre dans l'ironie.

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

(19) MONSIEUR

Comme c'est curieux ! Il me disait, à l'instant même, que ce travail-là lui rappelait le régime pénitentiaire.

MADAME

Ah il te disait ça ?... l'ingrat !

MONSIEUR faussement naïf

Ingrat, pourquoi donc ? Ce n'est pas toi qui lui fais ses paniers je suppose ?

MADAME pensant à autre chose.

Bien sûr que si ! (se reprenant) Qu'est-ce que je dis ? Non, bien sûr, ce n'est pas moi qui lui fais ses paniers, mais c'est moi, enfin c'est nous qui...

MONSIEUR, *l'interrompant avec ironie.*

C'est nous qui lui fournissons l'osier du jardin, n'est-ce pas ? Mais alors, dis donc, nous devrions avoir une part sur les bénéfices ?

MADAME, *étourdimement*

Bien sur !

MONSIEUR *sursautant*

Comment, bien sur ?

MADAME *paraissant assez embarrassée*

Enfin je veux dire...*(regardant vers la gauche)* taisons-nous, le voici !

J. TARDIEU, *le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

L'ironie, nous le verrons plus précisément à l'occasion du chapitre suivant décrivant les différentes formes d'écho, reprend parfois l'énoncé de l'autre, l'écho peut être dans ce cas littéral mais il peut aussi ne faire que représenter sous forme d'énoncé la logique, l'opinion de l'autre sans que l'interlocuteur n'ait prononcé explicitement cet énoncé. Cet exemple relève de ce dernier type. Monsieur ne reprend pas un énoncé littéralement présent dans le discours de Madame mais représente verbalement la logique qu'il lui prête, la conclusion qu'elle aurait pu formuler selon son propre schéma déductif.

L'enchaînement de Madame « bien sûr » nous indique qu'elle a d'abord répondu à l'énoncé de Monsieur « mais alors, dis donc nous devrions avoir une part sur les bénéfices ? » comme s'il n'avait pas de sens implicite. Cet énoncé de Monsieur correspond à la logique de Madame, elle répond donc par l'énoncé de confirmation « bien sûr ! », dont l'exclamation suggère son engouement à acquiescer à un énoncé qui va de soi selon son propre raisonnement. Monsieur renvoie en miroir les conclusions que Madame aurait tirées elle-même. Mais cette réponse de Madame l'étonne comme l'indiquent la didascalie « sursautant », la question contenant l'adverbe interrogatif « comment » et la reprise de la confirmation de Madame « bien sûr ». Monsieur ne s'attendait pas à ce type de réponse. Son énoncé était destiné à critiquer le raisonnement de sa femme, pas à le conforter. Madame pensant que son mari partageait son jugement, aveuglée par son désir de richesse, a été troublée et n'a pas entendu le sens implicite de sa question. La didascalie « étourdimement » suggère en effet un moment d'égarement pendant lequel elle

a perdu quelque peu conscience. Le début de la scène présente d'ailleurs madame comme distraite et revenant sur ses paroles par des auto-rectifications (« bien sûr que si ! (se reprenant) Qu'est-ce que je dis ? Non bien sûr »). Elle saisit après coup son erreur, erreur qui se lit à la fois à travers la didascalie « paraissant assez embarrassée » et la boucle méta énonciative « enfin je veux dire » qui initie sa réplique suivante. Elle s'apprêtait à produire un énoncé rectificatif par lequel elle serait revenue sur son dire. Monsieur a ainsi trop bien imité, reproduit la logique de sa femme dans son énoncé et alors qu'il n'y adhérerait pas, cette non-adhésion n'a pas été reconnue par elle et a mené cette dernière vers un aveu involontaire. Charmée, bercée par le discours-miroir que lui tenait son mari, se sentant enfin comprise et suivie dans sa logique, elle n'y a pas perçu l'ironie puis a fini par revenir à la réalité du sens de l'énoncé produit.

3.3.1.3. *Ambiguïté de l'enchaînement due au prolongement par L1 du jeu ironique*

L'enchaînement peut être ambigu car l'interlocuteur poursuit le jeu ironique initié par son partenaire d'interaction.

(35) FRONTIN ? Et que savez-vous si je voudrai de lui ?

LISETTE. – Madame a raison, tu ne lui ferais pas là un grand présent.

ARAMINTE. – Vous parlez fort mal, Lisette ; ce que j'ai répondu à Frontin ne signifie rien contre Ergaste, que je regarde comme un des hommes les plus dignes de l'attachement d'une femme raisonnable.

LISETTE, d'un ton ironique. – **À la bonne heure ; je le trouvais un homme fort ordinaire, et je vais le regarder comme un homme fort rare.**

FRONTIN. – Pour le moins aussi rare que ta maîtresse (soit dit sans préjudice de la reconnaissance que j'ai pour la bonne chère que j'ai faite chez elle).

DORANTE. – Halte-là, faquin ; prenez garde à ce que vous direz de Madame la Marquise.

FRONTIN. – Monsieur, je défends mon maître.

MARIVAUX, *Les Sincères*, 1739

Dans cette occurrence, Lisette affirme que son point de vue sur Ergaste, maître de Frontin, a changé du tout au tout. Elle utilise l'adjectif « rare » explicitement dans un sens axiologique positif. Implicitement, elle fait entendre que son point de vue n'a pas changé juste parce qu'Araminte vient de louer Ergaste : son jugement antérieur reste d'actualité, elle estime qu'il est un homme « fort ordinaire ». L'adjectif « rare » dans sa bouche prend ainsi le sens opposé de banal, commun. Frontin réutilise l'adjectif axiologique explicitement positif « rare » pour qualifier cette fois la maîtresse de Lisette, dans une comparaison d'égalité « aussi rare que ta maîtresse ». Explicitement il semble donc enchaîner sur la valeur positive du dit de Lisette mais il ne fait que prolonger le jeu ironique de cette dernière. Dans son discours, l'adjectif *rare* revêt également une valeur

négative. Ceci est indiqué d'une part, par la suite de l'énoncé qui contient une boucle méta-énonciative « soit dit sans préjudice » venant prévenir qu'il ne faut pas voir dans son dire de l'ingratitude vis-à-vis de la marquise qui l'a bien reçu et d'autre part par l'enchaînement de Dorante : « halte-là, faquin ; prenez garde à ce que vous direz de Madame la Marquise » qui contient l'injure « faquin », terme axiologique négatif adressé à Frontin, et un acte d'avertissement sur les propos que ce dernier tient sur la marquise. Cet acte suppose que Dorante a interprété les propos précédents de Frontin comme une attaque de la marquise. Enfin Frontin catégorise lui-même ses propres propos comme une défense de son maître « je défends mon maître » qui nous indique qu'il attaque la marquise pour répondre à ce qu'il avait reçu comme une attaque initiale de la part de Lisette. Ainsi Frontin a bien perçu la valeur négative implicite du dit de Lisette et a bien enchaîné sur celle-ci par une attaque en retour. Mais cette attaque a emprunté les mêmes couleurs que celle de Lisette : à une comparaison explicitement positive utilisant l'adjectif axiologique mélioratif « rare » s'attachait une valeur négative implicite. Le jeu ironique s'est déployé à travers le même lexème et différents locuteurs, cependant dans la réplique de Frontin l'ironie n'est pas signalée de façon métadiscursive dans les didascalies.

4. Bilan

Le corpus théâtral permet une analyse fine des phénomènes interlocutifs. Ainsi nous avons pu décrire chacune des étapes de l'échange ironique. L'énoncé catégorisé comme ironique apparaît toujours comme une intervention réactive de l'ironisant, produite suite à une intervention initiative de l'ironisé.

Ainsi cette intervention initiative est perçue par l'ironisant comme manquant de pertinence, comme entrant en contradiction avec différents types d'éléments (maximes conversationnelles, politesse linguistique, logique, norme, etc.). L'ironisant veut alors pointer ce manque de pertinence par son énoncé qui peut présenter lui-même cette caractéristique du manque de pertinence afin qu'elle devienne plus perceptible aux yeux de son interlocuteur. Il s'agit de mettre l'autre en face de ses contradictions. L'énoncé ironique acquiert de fait toujours une valeur dérivée d'attaque. Cette dernière n'est jamais directe.

Nous avons observé également que divers enchaînements peuvent être produits suite à cet énoncé se voulant ironique. Ce pointage des contradictions peut ainsi ne pas du tout être perçu par l'ironisé, qui se contente d'enchaîner sur la valeur directe de

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE

l'énoncé. Il peut choisir d'ignorer la valeur indirecte d'attaque. Il peut enfin enchaîner sur cette valeur dérivée et même prolonger le jeu ironique de sorte à renvoyer l'attaque à l'ironisant.

Tout repose dans l'énonciation ironique sur le non-dit qui entraîne forcément des non-compréhensions, des ambiguïtés et des jeux subtils sur le sens des mots prenant parfois au piège celui qui se croyait préservé par l'indirection.

Chapitre 4

Les différents types d'échos dans les didascalies

Dans ce chapitre nous étudions la façon dont l'ironie fait entendre d'autres discours. Les concepts pour traiter cette question de la pluralité des voix au sein d'un même discours sont nombreux : hétérogénéité discursive, polyphonie, dialogisme, implicite (dans une certaine mesure)...

Ainsi, devant chaque occurrence ironique, nous avons été confrontée à un questionnement. L'énoncé fait-il entendre un autre discours et si oui sous quelle forme ? Quel rapport entretient-il avec cet autre discours ? La problématique du même et de l'autre a été récurrente. Il s'agissait en effet de se demander ce qui était conservé entre l'énoncé/discours source et l'énoncé résultant de l'interaction avec ce discours. Le signifié était-il inchangé ? Le signifiant restait-il le même et si non de quels types étaient les modifications que le discours source avait subies ? Un questionnement terminologique s'est de fait imposé : quand peut-on parler de reformulation, d'allusion, de reprise en écho ou encore de répétition ?

Comme c'est le cas pour beaucoup de notions en sciences du langage, la différence entre ces termes relève plus du continuum que d'une opposition pure et franche. On peut ainsi se représenter un axe sur lequel placer ces mots allant de l'extrémité où l'énoncé source et l'énoncé résultant sont les plus proches jusqu'à l'extrémité où ils sont les plus éloignés. Nous verrons que cette proximité ou cet éloignement affecte plusieurs plans et pas seulement celui de la littéralité. Ainsi nous plaçons la répétition du côté du même : l'énoncé source et l'énoncé résultant sont dans un rapport de similarité formelle.

Nous plaçons au pôle opposé de l'axe, l'allusion : celle-ci peut être non seulement éloignée de l'énoncé source du point de vue formel, de celui des visées des actes mais également du point de vue temporel, il peut ainsi s'écouler entre l'énonciation source et l'énonciation du discours résultant un très grand laps de temps.

La section qui suit s'attache à décrire ce que nous entendons par « échos » et par les différentes notions convoquées dans l'analyse, en précisant dans quelle approche plutôt que dans quelle autre nous nous inscrivons. Nous avons ensuite effectué un classement décrivant les différentes configurations rencontrées dans le corpus théâtral présentant un écho, allant de celles où l'écho prend la forme la plus évidente jusqu'aux occurrences dans lesquelles l'écho n'est plus présent que sous forme de présupposé.

1. Point théorique

1.1. Les conceptions de l'écho

Selon le TLFi, l'écho au sens physique du terme correspond au réfléchissement du son, à sa réverbération. Le phénomène est connu : le locuteur qui produit un signal acoustique à un moment T^0 réentend ce signal immédiatement après, à un instant T^x où x est presque égal à 0. L'écho s'associe donc à un mouvement de retour du son qui va de pair avec celui du matériel verbal ainsi qu'à une dimension de proximité temporelle entre l'énoncé source et l'énoncé échoïque. L'écho en vient à signifier par extension « tout propos rapporté » ou encore plus largement « tout effet de résonance ou de correspondance, de ressemblance ». La notion d'écho rencontre donc celle de reproduction des paroles d'autrui.

En linguistique, l'écho peut avoir, selon les auteurs, des acceptions différentes, plus ou moins proches de ce sens commun.

1.1.1. L'écho chez Sperber et Wilson

Sperber et Wilson mobilisent le terme dans leur article *Les ironies comme mentions* (1978). Ils donnent de l'écho les exemples suivants :

1 (a) – j'ai mal aux dents

(b) - vous avez mal aux dents. Ouvrez la bouche, on va voir ça »

2 (a) où puis-je trouver des bretzels à cette heure ?

(b) Où pouvez-vous trouver des bretzels ? À cette heure ? Chez Goldenberg, quelle question !

3 (a) je suis fatigué.

(b) Tu es fatigué. Et moi, qu'est-ce que je devrais dire alors ?

4 (a) Listen here, Governor, you and me is men of the world, aint we ?

(b) Oh ! Men of the world, are we ? You 'd better go, Mrs Pearce(GB Shaw Pygmalion)

Ils écrivent ainsi qu'à chaque fois la réponse (b) de la paire « comporte une mention faite implicitement de la proposition exprimée par l'énoncé (a) ». Le choix de la notion d'écho devient plus claire avec leur description de ces énoncés (b) : « ces mentions visent non pas à rapporter un discours (qui vient d'être tenu) mais plutôt à manifester qu'il a été entendu et pris en considération, à exprimer à voix haute l'écho que le propos a suscité chez le destinataire ». Pour les exemples précités, les auteurs parlent d' « échos

directs et immédiats » qu'ils distinguent « des échos indirects où est mentionné non la proposition énoncée mais un sous-entendu que le destinataire a cru y percevoir » et dont ils donnent l'exemple suivant :

5 (a) – moi je suis raisonnable

(b) – tandis que moi je ne le suis pas (exprime ta pensée jusqu'au bout).

Ils considèrent aussi que l'écho peut être plus ou moins lointain :

6 il a plu souvent. Je sais : il allait pleuvoir (tu me l'avais dit). Je devrais te croire plus souvent.

le dit auquel il est fait écho peut ainsi trouver une origine très éloignée temporellement.

L'écho peut de plus être anticipé :

7 vous allez faire des bêtises. Vous êtes libre de faire ce que vous voulez (me direz-vous).

Peut-être. Mais vous devriez quand même m'écouter.

Finalement l'empan que recouvre leur conception de l'écho est large : on sait qu'il est une mention³⁰ implicite d'un énoncé réel ou imaginé dans le sens où il se passe d'un verbe introducteur du discours rapporté, que l'écho peut être direct, ce qui sera alors mentionné sera l'énoncé, ou indirect, ce qui sera mentionné sera le sous-entendu de l'énoncé, plus ou moins éloigné dans le temps, anticipé, virtuel. Les auteurs ne parlent donc pas de répétition des mots de l'autre et même cet écho peut ne pas être attribué « à des individus définis »(*op. cit* :408).

Dans leurs exemples 1 à 4, on retrouve en b un matériel verbal utilisé en A : la structure syntaxique, le verbe et le complément du verbe restent les mêmes mais la personne change. Il y a adaptation de la déixis personnelle en raison du changement des rôles interlocutifs. En 5, le matériel verbal commun est repris anaphoriquement par le pronom complément « le », on peut rétablir l'énoncé : « tandis que moi je ne suis pas raisonnable ». Le tour attributif est le même mais employé cette fois à la modalité négative et les marques de première personne renvoient chaque fois au locuteur de l'énoncé. On peut entendre (b) comme une inférence tirée de (a), voire comme une reformulation de a « tu veux dire que moi je ne le suis pas ». (*op. Cit* : 406). L'écho de Sperber et Wilson est ainsi difficile à circonscrire de par son caractère vaste. Il renvoie, on peut le penser, au phénomène étendu qui a trouvé chez d'autres linguistes les noms d'hétérogénéité discursive, polyphonie ou encore dialogisme, évoqués dans l'introduction. Leur définition de l'écho peut s'approcher de certaines autres conceptions, comme celle de Perrin (2005) pour qui la fonction d'écho vise « à reproduire le contenu et éventuellement la forme linguistique de l'intervention de l'interlocuteur ».

³⁰ Leur approche de la « mention » est là encore large, elle ne prend pas le sens de citation pure et simple. Il s'agit de faire entendre un discours, quelle qu'en soit la manière (proche de la littéralité ou non).

1.1.2. La séquence en écho de Perrin

L. Perrin s'inscrit dans l'approche de D. Sperber et D. Wilson et choisit l'expression « séquence en écho ». Chez le linguiste (2005 : 182), la notion est aussi large que chez D. Sperber et D. Wilson :

Plutôt que de décrire simplement un état de choses et ce faisant d'engager un point de vue à l'égard de cet état de choses, le locuteur s'emploie alors à montrer, c'est-à-dire à reproduire mimétiquement, à pasticher un discours objet ou un point de vue, à en produire une sorte de réplique qu'il prétend plus ou moins fidèle ou approximative. Au plan cognitif, ce second niveau d'interprétation polyphonique se fonde sur la reconnaissance ou l'élaboration d'une relation de ressemblance à l'égard d'un discours objet ou d'un point de vue que l'interprète réactive ou reconstitue mentalement, en recoupant ce qui est exprimé dans la phrase et ce qu'il suppose avoir été ou pouvoir être dit par ailleurs, en fonction de sa mémoire ou expérience discursive [...] ce genre d'interprétation fondée sur une relation de ressemblance propositionnelle

L'écho peut être effectif, ou virtuel, projectif ou rétroactif, il instaure une ressemblance qui peut être aussi bien propositionnelle³¹ que linguistique.

D'autres conceptions de l'écho sont plus restreintes comme celle que l'on trouve chez J-M. Barberis par exemple.

1.1.3. La reprise en écho chez J-M. Barberis

Cette dernière parle de phénomènes de reprises en écho pour la « reprise immédiate des propos d'un locuteur (L1) par son interlocuteur (L2)– ou plus marginalement, la reprise de ses propres dires par un locuteur, qui revient sur sa première énonciation »(2005 : 157). Cette approche suppose « deux énoncés » pris dans « deux tours qui se succèdent immédiatement ». Elle circonscrit donc nettement le phénomène aux cas où les « énoncés » et les « sujets (L1, L2) » sont « in præsentia » et exclut ceux où « l'énonciation première à laquelle se réfère l'énonciation seconde dialogique est « enfouie », et doit faire l'objet d'une reconstruction ».(2005 : 158). Dans cette définition, l'écho retrouve des caractéristiques qui le rapprochent de l'écho acoustique tel qu'il est défini par le dictionnaire :

- le matériel verbal entre l'énonciation de L1 et celui de L2 doit être le même,
- le délai entre l'énonciation première et l'énonciation qui reproduit doit être de l'ordre de l'immédiateté. Il ne doit donc y avoir aucune production intermédiaire entre l'énoncé

³¹Les séquences en écho affectées seulement d'une ressemblance de contenu propositionnel « reproduisent exclusivement ce que [le] discours [pris pour objet] décrit, sans être tenues d'établir aucune relation de ressemblance linguistique, stylistique, prosodique ou gestuelle à l'égard de ce discours » (Perrin, 2003 : 78).

de L1 et celui de L2.

1.1.4. La diaphonie chez Roulet et ses partisans

Ce que J.M Barberis nomme reprise en écho recoupe en partie ce que Roulet appelle diaphonie. Dans une structure diaphonique :

Deux voix se combinent dans la même intervention mais l'énonciateur ne se contente pas de réagir, sans la toucher à une parole présente ou de référer à des paroles absentes, il commence par reprendre et réinterpréter dans son propre discours la parole du destinataire, pour mieux enchaîner sur celle-ci. 1985 : 71.

Dans la définition de E. Roulet, il n'est pas nécessaire que la reprise de l'énoncé source soit identique. Il parle de « reformulation » (*op. cit* : 79) pour décrire le passage de l'énoncé source en A à la reprise diaphonique en B :

A : il se trouve heureux comme il est(...) il aurait fallu, pour échauffer notre jeune homme, plus d'obstacles qu'il n'en a rencontrés ; et surtout qu'il eût eu besoin de plus de mystère, car le mystère mène à l'audace.

B : il lui faut donc des obstacles à ce beau héros de roman et il s'endort dans la félicité ![...] il fallait, dites-vous aussi qu'il eût besoin de plus de mystères ; eh bien ce besoin-là ne lui manquera plus.

On observe ainsi qu'entre A et B un matériel verbal peut être commun : la structure utilisant le verbe impersonnel falloir et la séquence de l'impersonnel constituée par un syntagme nominal contenant le substantif « obstacles » est par exemple commune. Cependant il y a certaines modifications : entre autres cette séquence de l'impersonnel passe par une subordonnée comparative en A alors qu'elle est constituée par un syntagme nominal en B et le temps verbal change, on passe du conditionnel passé en A au présent en B. Il en va de même pour « il aurait fallu qu'il eût besoin de plus de mystère » qui se retrouve en B au prix d'un changement du temps verbal : on passe cette fois du conditionnel passé à l'imparfait (« il fallait »). Mais certains changements n'affectent pas seulement le temps verbal ou la structure syntaxique. On trouve en B l'équivalent sémantique du segment « il se trouve heureux comme il est » : « il s'endort dans la félicité ». Ainsi c'est ici un changement qui affecte en plus le lexique. Le référent associé au pronom personnel de troisième personne « il » reste le même. Ce pronom est dans les deux cas sujet d'un verbe pronominal. Chaque segment évoque l'idée d'un bonheur durable, d'un état, soit par la subordonnée comparative « comme il est » qui suggère que le bonheur en question est lié à la nature même du personnage concerné, soit par la structure verbale « s'endormir dans la félicité » dans laquelle le verbe « s'endormir », qui employé intransitivement a un aspect perfectif, acquiert ici un aspect imperfectif et duratif de par la présence du complément « dans la félicité » qui est essentiel au sémantisme du verbe, devenu ici métaphorique.

Torck (1994), s'inscrivant dans l'approche de E. Roulet, introduit une distinction. Elle parle de « diaphonie locale » pour ces cas où l'énoncé consiste à « faire écho à un propos qui précède immédiatement l'intervention réactive du locuteur », de « diaphonie à distance quand la structure diaphonique » « se trouve à une certaine distance de l'énoncé source » (1994 : 21). Ainsi la reprise en écho dialogique de J-M. Barberis est l'équivalent de la diaphonie locale (ou « reprise diaphonique en interaction » (1985 : 22)) chez Roulet et ses partisans. Pour ce phénomène précis, Perrin s'inscrit dans la lignée des travaux de l'école genevoise et parle de « local diaphonic repetitions » (2003 : 1846) c'est-à-dire de « reprises diaphoniques locales ».

1.2. De la reprise en écho à la répétition jusqu'à la reformulation

Ce phénomène où un même matériel verbal énoncé par un locuteur se retrouve immédiatement dans le tour du locuteur suivant, traité comme on vient de le voir en termes de reprise en écho chez J.M. Barberis ou de « reprises diaphoniques locales », dans certaines configurations, par l'école genevoise et ses partisans, entre selon E. Richard (2004) dans le cadre de la répétition, qu'elle définit comme « le retour à l'identique du même matériel lexical au sein d'une proposition, ou à la rigueur, de deux propositions immédiates ».

1.2.1. Lien entre répétition et reformulation

Il semble que de nombreuses approches considèrent la répétition telle qu'elle vient d'être définie comme relevant de la reformulation. Noailly écrit ainsi (2008 : 200) :

Il semble donc qu'on puisse légitimement intégrer aux phénomènes de reformulation avec changement dans la forme de l'expression tout (ou au moins en partie) ce qui touche à la reprise à l'identique de séquences phrastiques complètes.

Elle s'inscrit dans la suite de Clinquart qui estime qu'« il ne peut y avoir de distinction entre répétition et reformulation, l'acte de reformuler (même pour une reprise structurellement à l'identique) contenant en lui-même le changement de perspective énonciative » (2000 : 35). Vion, quant à lui, sans aller jusqu'à affirmer que reformulation et répétition sont équivalentes, partage le point de vue selon lequel la répétition constitue un événement discursif singulier (Ducrot, 1980), qui est donc toujours différent de l'énoncé source. Il écrit :

Le terme " répétition " nous paraît plus problématique dans la mesure où, focalisant le regard sur l'identité formelle de deux segments discursifs, il occulte le fait que, produits à des

moments distincts, ils ne sauraient avoir les mêmes valeurs (2006 :11).

Il décrit ainsi la réponse B dans la séquence suivante :

A. — Ça m'a coûté cent balles

B. — Cent balles !!!

comme polyphonique dans la mesure où :

Elle se présente simultanément comme un segment à deux voix, relevant de deux événements discursifs distincts. On peut parler de polyphonie, non pas du fait de l'existence successive de deux segments attribués à deux locuteurs différents, mais du fait que la réponse de B est à la fois la parole de A et la sienne . (*ibid*)

Ainsi la répétition pose question, dans la mesure où même si le matériel verbal est le même, il y a ré-énonciation de ce matériel verbal et donc changement de la situation d'énonciation, changement qui modifie forcément la signification de l'énoncé. On glisse donc progressivement vers la notion de reformulation dont les contours demandent à être cernés précisément.

1.2.2. La reformulation

La reformulation est définie comme le fait d'« exprimer de nouveau, autrement » par le TLFi. La locution adverbiale « de nouveau » suppose la réitération, la répétition d'un procès alors que l'adverbe « autrement » engage la réalisation du procès sous une forme ou une manière différente de celle qui a déjà été utilisée. La reformulation semble ainsi devoir se penser à travers la dialectique du « même et du différent » (Bourcier et Bruxelles, 1995), et s'inscrire « dans un processus particulier qui, dans le même temps qu'il pose un dit nouveau, re-dit un propos antérieur. Ainsi, la reformulation impose-t-elle dans son mieux-dit du déjà-dit, » (Le Bot et Schuwer, 2008 :11). Comment, alors, la circonscrire, elle qui repose sur « un équilibre délicat entre une continuité-répétition d'une part, et une progression de l'information, d'autre part » (Adam 1990 : 45) ?

On pourrait postuler dans un premier temps que ce qui doit être conservé entre l'énoncé source et l'énoncé reformulé concerne le signifié et justement qu'un changement du signifiant (de la forme) soit inhérent à la reformulation. Les mots devraient ne pas être les mêmes et relever dans l'énonciation reformulante du choix personnel du nouvel énonciateur. Vion se situe dans cette perspective en décrivant les opérations de reformulation comme « des recatégorisations lexicales de l'interprétation » de la parole du par-tenaire. Il ajoute (2006 : 27) :

La reformulation se présente à la fois comme une représentation d'une parole antérieure et comme une réappropriation, par le locuteur, d'une parole qu'il fait sienne. Elle assurerait ainsi la jonction entre deux catégorisations distinctes d'une réalité en construction .

La recatégorisation lexicale implique bien un changement de signifiants.

Pour Fuchs qui parle plus volontiers de paraphrase, la reformulation est une « activité effective par laquelle un locuteur restitue (bien ou mal, en totalité ou en partie, condensé ou amplifié, fidèlement ou non) le contenu d'un texte-source sous forme d'un texte second » (1983 : 131). Elle est ainsi appréhendée comme une forme de traduction intralinguale par laquelle doit s'établir une équivalence sémantique entre le texte source et le texte second. Là encore, c'est la permanence du signifié qui est mise en avant.

E. Gulich et T. Kotschi, conservant pour un temps le terme de paraphrase, insistent quant à eux à la suite de Mortureux (1982) sur le fait qu'il ne s'agit pas seulement d'une « équivalence sémantique entre deux énoncés ». Il faut surtout « un acte de prédication d'identité » : « deux énoncés sont produits et enchaînés de telle manière qu'ils doivent et peuvent être compris comme « identiques ». » (Gulich et Kotschi, 1983 : 307-308). La reformulation est avant tout une opération de discours : l'interlocuteur montre que l'enchaînement qu'il produit est sa propre interprétation de la formulation du premier locuteur, ce qui explique le recours dans de nombreux cas à un marqueur de l'opération de la reformulation.

Cependant cette conception considérant que la reformulation repose sur une identité dénotative a été remise en question comme le rappelle Steuckardt (2009) et c'est maintenant en termes d'identité référentielle que l'on décrit la reformulation :

« La reformulation peut se définir en première analyse comme un acte énonciatif qui met en équivalence une séquence discursive X avec une séquence discursive Y. [...] C'est à ce niveau, référentiel, que se situe une forme d'identité entre X et Y, et c'est cette identité référentielle qui justifie leur mise en équivalence » (*op. cit.* : 159).

La linguiste distingue alors :

« deux types de reformulation :

- celles qui présentent seulement une identité référentielle : par exemple le vainqueur d'Austerlitz, autrement dit le vaincu de Waterloo,
- celles qui présentent une identité à la fois sémantique et référentielle, comme on en rencontre en contexte didactique : par exemple, le vainqueur d'Austerlitz, autrement dit celui qui a remporté la bataille d'Austerlitz ». (159-160)

Cette distinction semble recouper celle qu'opèrent Roulet (1987) puis Rossari entre reformulation paraphrastique qui implique une équivalence sémantique avec la formulation source et reformulation non paraphrastique par laquelle le locuteur introduit un « changement de perspective énonciative », une « prise de distance plus ou moins forte par rapport à la première formulation » (Rossari, 1990 : 348).

La question de la présence ou non d'un marqueur d'opération de la reformulation a été largement débattue. Ainsi les linguistes s'accordent sur le fait que la reformulation ne fait pas toujours appel à un outil. Cependant, ils sont en divergence en ce qui concerne le type de reformulation qui peut être affecté ou non par l'absence de ce marqueur.

Ainsi, Gulich et Kotschi estiment qu'en cas d'équivalence sémantique entre deux propositions certains autres « marqueurs non segmentaux » (1983 : 308-309) comme le « parallélisme syntaxique » ou encore « la répétition du contour intonatif de la phrase » peuvent supplanter le marqueur paraphrastique.

Autrement dit, le marqueur d'opération de reformulation pourrait uniquement être absent dans les reformulations paraphrastiques. C'est aussi la perspective de Rossari (1990).

Rabatel (2006 : 82) récuse cette thèse :

Dans la reformulation non paraphrastique, le connecteur est certes fréquent, mais son caractère « obligatoire » [...] est discutable si la différence de PDV est suffisamment nette grâce aux changements d'ordre lexical et syntaxique dans la reformulation.

C'est aussi la position de Steuckardt qui, à sa suite, démontre (2007, 2009) en se basant sur le principe d'identité référentielle entre les deux séquences concernées que le marqueur de reformulation n'est pas plus indispensable aux reformulations non paraphrastiques qu'aux reformulations paraphrastiques. La reformulation pourrait donc se passer d'outils l'introduisant, être de fait implicite, et ne pas être produite dans la même orientation argumentative que l'énoncé source. À l'aune de cette description de la reformulation, pouvant se passer d'outils introducteurs, on peut s'interroger sur les caractéristiques qui la différencient, dans certains cas, de l'allusion, autre acte faisant entendre implicitement les propos d'un autre locuteur.

1.3. L'allusion

L'allusion a d'abord été décrite comme une figure par la rhétorique classique. Celle-ci est définie par Morier comme une « figure consistant à dire une chose avec l'intention d'en faire entendre une autre » (1981 : 86). Nous ne considérerons ici que l'allusion de type formel. Cette dernière établit « entre la chose dite et la chose suggérée un rapport de forme », comportant « une analogie sonore », « plusieurs éléments communs ». L'allusion se combine alors avec la paronomase par laquelle « des mots offrant des sonorités analogues avec des sens différents » sont rapprochés (*op. cit* : 843). Kerbrat-Orecchioni (2011 : 121) parle de paronomase in absentia et plus largement de calembour ou de jeux de mots, Leroy (2005) de « détournement dialogique ». Pour Authier-Revuz qui s'est intéressée au phénomène large de l'hétérogénéité énonciative, dans l'allusion, « l'énonciateur joue à faire entendre [...] les mots d'autres dire, suscitant à travers sa voix les mots d'autres voix », l'allusion correspond ainsi à la « reprise non explicite de segments de linéarité » (2000 : 210). Le mimétisme qui doit être à l'œuvre entre l'énoncé qui est dit et l'énoncé qui est suggéré promet la reconnaissance par le destinataire de cet énoncé suggéré. C'est dans cette reconnaissance que réside l'aspect

ludique de l'allusion. Il est fait appel aux compétences et à l'intelligence du destinataire, qui se sent valorisé et entre en connivence avec le locuteur. La description qu'en livre Salvan, qui adopte l'approche praxématique est (2011 : 68) en accord également avec celles de S. Leroy et de J. Authier-Revuz :

L'allusion est un énoncé dialogique. Elle présente une dualité énonciative hiérarchisée, dans laquelle l'énoncé [e] n'est pas seulement imputable mais bien attribuable à une source énonciative individuelle ou collective, et s'est déjà constitué en « événement énonciatif » repérable. La présence de [e] reste néanmoins interprétative et le dialogisme « n'est interprétable comme tel que par le co(n) texte ou la mémoire discursive ».

L'allusion, comme la reformulation, se joue donc dans l'oscillation entre le même et le différent, dans le rapport à la fois de rupture et de continuité qui se tisse entre deux énoncés. Qu'est-ce qui les distingue alors ?

Alors que la reformulation se lit clairement comme un enchaînement produit à la suite de l'énoncé de l'autre, le lien entre l'allusion et l'énoncé qu'elle reprend se devine seulement. C'est cette caractéristique qui implique que la reformulation puisse utiliser un outil introducteur de la reformulation : l'énoncé reformulant étant produit par un locuteur comme l'enchaînement à un énoncé produit par un autre locuteur (ou par lui-même dans le cas de l'auto-reformulation), on peut trouver des syntagmes tels que « tu veux dire », « je veux dire », « c'est-à-dire » « en clair » qui marquent l'opération de « traduction ». L'allusion, quant à elle, doit être implicite : il n'y a aucun syntagme introducteur ou marqueur d'une opération instaurant une reprise/transformation du dire :

Proche de la citation d'un côté, et de la modalisation autonymique de l'autre, l'allusion s'en distingue néanmoins par l'absence de marquage du segment emprunté et de sa source, par son intentionnalité à la production et sa saillance à la réception. (Salvan, *ibid*)

Une autre différence réside dans le fait qu'elle peut ne pas être reconnue, c'est-à-dire que l'interaction avec un énoncé antérieur n'est pas perçue par le destinataire. Alors que c'est sur l'interaction avec l'énoncé antérieur que se fonde la visée même de l'acte de reformulation. Il y a ainsi une visée didactique, feinte ou non, dans la reformulation : celui qui reformule est dans une démarche de traduction de la parole de l'autre, de clarification, d'explicitation (feinte ou non). C'est ce qui explique qu'il faille une présence dans le cotexte de l'énoncé source. La reformulation est proche temporellement ou spatialement (cotextuellement) de l'énoncé source

Celui qui produit l'allusion n'est pas dans cette démarche de traduction : il se sert de l'énoncé allusif non pas pour expliciter l'énoncé source mais pour construire un sens nouveau dans un nouveau contexte. L'allusion peut de fait être très éloignée aussi bien spatialement que temporellement de l'énoncé qu'elle fait entendre. Enfin, si dans la reformulation le référent doit être conservé, dans l'allusion ce n'est pas toujours le cas. C'est plus le signifiant, la forme qui est réutilisée que le signifié.

Au terme de ce bref parcours, on aura compris que les distinctions entre répétition, reprise en écho, reformulation et allusion doivent être pensées comme des degrés différents d'un même paradigme.

2. Notre position

Dans notre analyse, nous entendons par « écho » l'interaction qu'entretient un discours avec tout autre discours. L'écho y recouvre donc des configurations très diverses et recoupe la notion de dialogisme telle qu'elle apparaît chez Bakhtine où elle désigne « l'orientation » de tout discours vers d'autres discours : « il ne saurait y avoir d'énoncé isolé. Un énoncé présuppose toujours des énoncés qui l'ont précédé et qui lui succéderont ; il n'est jamais le premier, jamais le dernier ». (1952 : 355). Nous mobiliserons le terme d'écho dans la conception de D. Sperber et D. Wilson mais il pourra permuter avec celui de dialogisme. Nous ne faisons ainsi pas de différence entre l'écho dans la conception de Sperber et Wilson et la notion de dialogisme.

Nous établirons le classement en fonction de trois grands critères : celui de la littéralité entre l'énoncé source et l'énoncé résultant de l'interaction, de la position de la reprise, et de la période qui sépare les deux énonciations. Nous ne parlerons pas de répétition mais de reprise en écho littérale immédiate.

Nous considérons qu'il s'agit de reprise en écho même s'il y a variations entre l'énoncé source et l'énoncé reprenant dans la mesure où celles-ci affectent uniquement la modalité (passage de l'assertif au négatif par exemple), les marques énonciatives (passage de la première à la deuxième personne du singulier entre autres), le temps verbal, la structure syntaxique mais n'atteignent pas le lexique. Si le lexique est modifié entre l'énoncé source et l'énoncé résultant de l'interaction, nous classerons l'énoncé parmi les formes de reformulation. L'allusion quant à elle sera avant tout caractérisée, hormis la ressemblance formelle, par le critère d'éloignement entre l'énoncé source et l'énoncé reprenant.

3. Analyse

3.1. Les échos littéraux

3.1.1. *La reprise en écho immédiate*

La première configuration à laquelle nous nous intéressons est celle où les propos du locuteur L1 sont immédiatement repris dans la réplique suivante par son interlocuteur L2 (ou quelques répliques après). Cette reprise en écho se fait implicitement : elle ne prend pas la forme d'un discours rapporté direct ou indirect. Cette reprise peut occuper différentes positions dans l'énoncé de L2.

3.1.1.1. La reprise d'un mot ou d'un syntagme prononcé par L1, en ouverture de la réplique suivante par L2

Dans cette configuration, L2 reprend en ouverture de tour un terme ou syntagme prononcé par L1 dans la réplique précédente.

3.1.1.1.1. Reprise sans modification du syntagme repris

Le plus souvent cette reprise correspond au dernier mot ou dernier syntagme prononcé par L1 dans la réplique précédente. C'est ce qui se produit dans l'occurrence suivante. On ne constate aucune modification entre la forme prononcée par L1 et celle répétée par L2.

(2) LE PROMOTEUR, déguisé, se penchant vers Ida.
C'est bien la première fois que je me mêle ainsi à la foule.
IDA, *ironique* et montrant la place déserte.
La foule ! Si l'on peut dire !
LE PROMOTEUR
Même s'il n'y a personne ici, on pressent qu'il y a beaucoup de monde... ailleurs.
J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Le syntagme nominal « la foule » prononcé par le promoteur en fin de tour dans la réplique précédant immédiatement celle d'Ida est répété par cette dernière en début de tour. Dans l'exemple suivant :

(20) *Un ton de voix normal, mais elle restera inquiète.*
MADAME
C'est que cela pourrait paraître si... anormal... ce que je vous fais faire !
LE VOLEUR, *amer et ironique*.
Cela « pourrait » en effet !
MADAME, *comme pour se rassurer elle-même*.
En réalité, ce n'est pas si anormal que ça, n'est-ce pas ? Ce n'est qu'une revanche sur mes voisines, ces affreuses pimbêches
J. TARDIEU, *Le Petit Voleur rêve de banlieue*, 1984

C'est l'énoncé « cela pourrait » tenu par Madame qui est repris par Le Voleur. On remarque que dans l'énoncé du Voleur les guillemets sont placés uniquement autour de

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCHOS DANS LES DIDASCALIES

l'auxiliaire modal « pouvoir » au conditionnel. C'est que c'est justement à la fois la modalité qui indique la simple possibilité et le conditionnel qui redouble et renforce l'information d'incertitude quant au procès exprimé, qui sont mis à distance dans cette reprise par Le Voleur.

(108) LA COMTESSE.— Non ! vous l'avez entendue ? cette paysanne ! Il lui faut un jeune.
EUGÉNIE.— C'est extraordinaire !
LE MARQUIS, appuyant ironiquement sur le mot. – **Extraordinaire !** (Il remonte à gauche de la table.) LA COMTESSE.— Enfin, qu'est-ce que tu en dis ?
LE MARQUIS, paillard. – Ce que j'en dis ?... hé !... je dis que c'est un beau brin de fille.
G.FEYDEAU, *Le Bourgeois*, 1906

Eugénie prononce l'énoncé exclamatif « c'est extraordinaire ! », l'adjectif attribut « extraordinaire » est repris par le marquis dans un énoncé lui aussi exclamatif. Ce dernier juge sa femme, la comtesse, pudibonde. Qu'une jeune fille veuille se marier à un jeune homme plutôt qu'à un vieillard n'a rien d'étonnant à ses yeux.

(116) CLARISSE, lui coupant la parole. – Oh ! je sais, tout t'est dû ! Un remerciement de ta part, je suis encore à l'attendre ! (Remontant vers lui.) N'empêche que quand je suis rentrée, en transpiration, j'ai éprouvé le besoin de me mettre à l'aise. Je crois que c'est permis ?
VENTROUX.— Eh bien ! oui, ça... ! ça, j'admets !
CLARISSE, remontant au-dessus du canapé. – *C'est encore heureux ! Parbleu, tu es au frais, ici ! Tu ne te doutes pas que dehors nous avons au moins... trente-cinq ou trente-six degrés... de latitude !*
VENTROUX, ironique. – **De latitude ?**
CLARISSE, à qui l'intention de son mari échappe.— Trente-six degrés, parfaitement !
G.FEYDEAU, « *Mais n'te promène donc pas toute nue !* », 1911

Ventroux reprend dans une mise en débat feinte le syntagme « de latitude » complément du nom « degrés » dans l'énoncé de sa femme. Si les degrés de latitude existent et correspondent à une mesure d'angle, ce n'est pas de ceux-là que Clarisse parle mais bien de température puisqu'elle se plaint de la chaleur de l'extérieur qui tranche avec la fraîcheur dont profite Ventroux.

(63) JOHANNA à point... Allons ! Vous n'avez eu que trop de temps pour ruminer cette affaire et vous êtes trop impérieux pour n'avoir pas envie de la régler à votre façon.
LE PÈRE, ironie sombre.
Impérieux ! Cela m'a bien passé. (Un temps. Il rit pour lui seul, égayé mais sinistre. Puis il se retourne sur Frantz. Avec une grande douceur, implacable).
J.P SARTRE, *Les Séquestrés d'Altona*, 1960,

Johanna décrit son interlocuteur à l'aide de l'adjectif « impérieux » attribut du sujet dans un énoncé au présent. Le père reprend cet adjectif en écho puis le récuse dans la suite de sa réplique par l'énoncé « cela m'a bien passé », dans lequel par l'usage du pas-

sé composé il présente cette qualité comme ne pouvant plus le définir.

Dans l'exemple suivant :

(30) DORINE : Mademoiselle Flore ? Oh elle doit être bien aise d'assister à une lecture
LUCIE : je vous en réponds ; elle n'a cependant que deux ans de plus que moi, et elle est
d'une pédanterie...
TOINETTE : On dit qu'elle est un prodige d'instruction.
DORINE, ironiquement : **Un prodige !... Et qui est-ce qui dit cela ?**
TOINETTE : Ce n'est pas celle qui l'élève, mais c'est tout ce qui la connaît. Pour moi, je lui
crois beaucoup de modestie car elle ne parle jamais d'elle et cherche toujours à faire valoir les
autres.
GENLIS Mme de, *L'Enfant gâté*, 1779

c'est le syntagme « un prodige » qui est répété. On remarque que Dorine, L2, ne répète pas le syntagme entier produit initialement par Toinette qui avait prononcé « un prodige d'instruction ». Dans la reprise par Dorine, le complément du nom « d'instruction » a disparu. L'absence de transformations d'ordre déictique entre le syntagme d'origine et le syntagme repris apparente ce type de reprise à du discours direct libre. Cependant le plus souvent, dans nos occurrences, la reprise se fait au prix de quelques modifications.

3.1.1.1.2. Reprises d'un syntagme prononcé par L1 et modifié par L2

Les changements qui affectent le syntagme repris correspondent aux modifications de la situation d'énonciation. Une adaptation de la déixis personnelle s'observe.

Comme en (33) :

(33) DORANTE
J'ai lieu de présumer que mes services ne vous sont plus agréables, et dans la conjoncture présente, il est naturel que je sache mon sort.
MADAME ARGANTE, ironiquement. **Son sort ! Le sort d'un intendant : que cela est beau !**
MONSIEUR REMY. Et pourquoi n'aurait-il pas un sort ?
ARAMINTE, d'un air vif à sa mère. Voilà des emportements (qui m'appartiennent. (*à Dorante*.) Quelle est cette conjoncture, Monsieur, et le motif de votre inquiétude ?
MARIVAUX, *Les Fausses Confidences*, 1738

Dorante s'adresse à Araminte. Le pronom de deuxième personne « vous » dans son énoncé réfère à cette dernière. Le dernier syntagme nominal qu'il prononce « mon sort » contient le déterminant possessif de première personne « mon » qui renvoie à lui-même. Madame Argante reprend ce syntagme en remplaçant ce déterminant possessif de pre-

mière personne par le déterminant possessif de troisième personne « son ». Ce changement de la déixis personnelle permet d'apparenter cette reprise à du discours indirect libre. Elle ne s'adresse donc pas directement à Dorante mais le traite en délocution, comme une personne absente de l'espace interlocutif. Dans la seconde partie « le sort d'un intendant », elle décompose « la synthèse de deux éléments généralement disjoints du GN : l'article défini et un complément du nom introduit par de » (Riegel et al, 1994 : 158) à laquelle est équivalent le déterminant possessif. Madame Argante utilise ainsi l'article défini « le » ainsi que le complément du nom « d'un intendant » qui indique l'appartenance, composé lui-même de la préposition « de », de l'article indéfini « un » et du substantif « intendant ». Elle reformule ses propres propos. Cette transformation suggère que Madame Argante perçoit Dorante non en tant qu'individu à part entière mais à travers sa seule fonction, celle d' « intendant », syntagme nominal par lequel elle le catégorise : il n'est qu'un intendant parmi d'autres. Dans l'exemple (34), on trouve le même type d'adaptation de la déixis personnelle mais pas seulement :

- (34) LE CHEVALIER. – Voyons, Madame, je vous écoute.
LA MARQUISE. – Le Comte m'aime, je viens de le savoir, et je l'ignorais.
LE CHEVALIER, ironiquement. – **Vous l'ignorez ?**
LA MARQUISE. – Je dis la vérité, ne m'interrompez point.
LE CHEVALIER. – Cette vérité-là est singulière.
MARIVAUX, *La Seconde surprise de l'amour*, 1728

La marquise achève sa réplique par l'énoncé « je l'ignorais ». Elle utilise le verbe « ignorer » à l'imparfait de l'indicatif, à la première personne du singulier. Le pronom personnel de première personne « je » réfère à elle-même. Le chevalier reprend cet énoncé en modifiant la personne : il est locuteur et s'adresse à la marquise. Le pronom de première personne « je » est donc transformé en deuxième personne du pluriel « vous ». Cependant, ce n'est pas le seul changement qui affecte l'énoncé. On remarque que le verbe « ignorer » est au présent de l'indicatif dans l'énoncé repris par le chevalier « vous l'ignorez ». Cette indication temporelle nous renseigne sur le fait que le chevalier situe le dit énoncé par la marquise (son ignorance au sujet des sentiments du comte) dans le hic et le nunc de son énonciation alors que cette dernière décrivait une ignorance vraie à un moment T antérieur au moment de l'énonciation. Cependant, le présent reste un temps d'extension large, pouvant s'actualiser à différentes époques.

En (62) :

- FRANTZ
Quand je vous aimerai plus que mes mensonges, quand vous m'aimerez malgré ma vérité.
JOHANNA, ironiquement.

Vous avez une vérité ? Laquelle ? Celle que vous dites aux crabes ?

FRANTZ, bondissant sur elle.

Quels crabes ? êtes-vous folle ? Quels crabes ?

J-P. SARTRE, *Les Séquestrés d'Altona*, 1960

Frantz utilise le syntagme nominal « ma vérité » construit à partir du déterminant possessif de première personne « ma ». Il est repris dans la réplique de Johanna qui transforme le déterminant possessif en article indéfini « une ». Cette transformation ne résulte pas seulement de l'adaptation de la déixis personnelle. L'utilisation par Frantz du déterminant possessif devant le substantif « vérité » qui présuppose tendanciellement une unicité introduit une légère distorsion. Si Frantz utilise ce déterminant c'est qu'il oppose ce qu'il pense être, ce qu'il croit savoir le concernant et ce que les autres disent ou pensent de lui. Il suggère qu'il serait le détenteur d'une vérité, qui n'appartiendrait qu'à lui. Frantz se perçoit comme un homme fracturé. Il s'est confiné dans un espace où il s'est créé un monde, une autre « vérité » pour échapper à la réalité et au contact avec celui qui l'a détruit, son père. Quand Johanna remplace le possessif par l'article indéfini, c'est cette démultiplication des vérités qu'elle récuse : ce que Frantz déclame dans le monde qu'il s'est construit, devant de faux juges, n'est pas la réalité. La vérité est unique et il refuse de l'affronter.

Les cas de reprises immédiates peuvent être plus complexes.

3.1.1.2. Reprise et prolongement simultanés du discours de l'autre

Un certain nombre d'occurrences couple deux types d'échos : une reprise immédiate des propos de L1 par L2 en ouverture de tour et un prolongement de l'énoncé ou syntagme repris par L2. De fait, ce type de reprise ressemble à une interruption collaborative par L2 du discours de L1. C'est un type de prolongement syntaxique. L'énoncé produit par L1 est complété par L2 pour apporter plus de précisions à cet énoncé, le rectifier ou l'achever. Quand il y a adjonction produite par L2, celle-ci peut être indispensable ou non à la complétude syntaxique de l'énoncé initial de L1.

3.1.1.2.1. Rectification par L2 de l'énoncé de L1

(39) Mme LECHAT : A chaque chute, il s'est relevé pour gagner davantage... et atteindre plus haut... il a fondé un grand journal... lui qui savait à peine écrire... Enfin... voyons... si ton père était une canaille... est-ce qu'il serait l'ami d'un ministre ?...

GERMAINE ironiquement. – **De deux ministres...**

Mme LECHAT elle regarde un instant sa fille – De deux ministres...

parfaitement... Heuh !... (S'animant.) Et moi aussi... par mon esprit d'ordre... mes habitudes d'économie... mes conseils... j'ai ma part dans le gain de cette fortune que tu méprises...

O. MIRBEAU, *Les Affaires sont les affaires*, 1903

Dans cette occurrence, Mme Lechat utilise le syntagme prépositionnel « d'un ministre » complément du nom « ami ». Germaine reprend le syntagme prépositionnel en en modifiant ce qui peut être soit l'article indéfini « un » soit le déterminant numéral cardinal « un », contenu initialement dans l'énoncé de sa mère. Elle rectifie ce déterminant en le remplaçant par le déterminant numéral « deux ».

Par l'utilisation de l'article indéfini « un » qui détermine le nom « ministre », madame Lechat veut insister sur l'existence de ce ministre-ami sans l'identifier spécifiquement : l'accent est mis non sur sa personne mais sur sa fonction. Selon elle, le fait qu'Isidore Lechat, son mari, soit effectivement l'ami d'une personne de haute fonction gouvernementale est une preuve du fait qu'il n'est pas un escroc.

L'énoncé de Germaine qui rectifie numériquement l'énoncé de sa mère se présente de fait comme un surenchérissement de l'argument apporté par la mère. Elle semble prolonger le discours de madame Lechat en y apportant un argument co-orienté et de valeur supérieure par l'augmentation du nombre de ministres connus, ceci en adoptant le raisonnement suivant : « si le père était une canaille, il ne serait pas l'ami d'un ministre, il le serait encore moins de deux ministres ». Elle entre ainsi dans la logique de sa mère, la reproduit. Cette occurrence présente donc à la fois un écho au discours précédemment tenu (au syntagme prépositionnel « d'un ministre ») et une forme de prolongement du discours tenu par L1.

3.1.1.2.2. *Reprise et rectification*

(104) ETIENNE, arrivant du fond ; il est en veston de travail en coutil mauve. – C'est Monsieur qui a sonné ?

CHANAL. – C'est moi, oui ! (Après un petit temps.) Vous êtes bien sûr que Madame doit rentrer ?

ETIENNE, au-dessus du piano. – Oh ! sûr, Monsieur... pour déjeuner. D'ailleurs, Madame m'a bien recommandé pour Monsieur ; elle m'a dit : « Monsieur mon ancien mari doit venir vers une heure, vous le ferez attendre. »

CHANAL, avec une intention ironique. – « **Vous** » le ferez attendre ? ou « **je** » le ferai attendre ?

ETIENNE, sans comprendre l'ironie. – « Vous » le ferez attendre.

G. FEYDEAU, *La Main passe !*, (1904)

Étienne rapporte les propos de l'ex-femme de Chanal sous la forme d'un discours direct introduit par le verbe dire. Chanal reprend littéralement la fin de l'énoncé rapporté « vous le ferez attendre » et adjoint à cette reprise une proposition de rectification introduite par la conjonction de coordination « ou ». Il remplace les marques de deuxième personne du pluriel « vous » par les marques de première personne du singulier. On note que la réplique de Chanal prend la forme d'un discours direct libre, le

verbe dire étant sous-entendu : [elle vous a dit] « vous » le ferez attendre ? Ou « je » le ferai attendre ?

Le prolongement du discours de l'autre peut se traduire non par une rectification mais par une adjonction.

3.1.1.2.3. *Adjonction par L2 non nécessaire à la complétude syntaxique de l'énoncé de L1*

(50) JOE – vous ne m'avez pas répondu. Selon vous, Isabelle... ?
WANDA, l'interrompant – franchement, Joë, voulez-vous que je vous donne un conseil ?
JOË, *ironique.* – **un conseil d'amie, sans doute ?**
WANDA. – parfaitement.
JOË. – dites toujours.
WANDA, âprement. – eh bien, vous feriez mieux de renoncer à tout ça
R. MARTIN DU GARD, *Un Taciturne*, 1932

Dans cette occurrence, on trouve un double mouvement, d'une part vers l'arrière avec la reprise du discours de Wanda par Joe et d'autre part vers l'avant avec un prolongement de ce discours repris. Joe répète le syntagme nominal « un conseil » prononcé par Wanda auquel il adjoint le complément du nom « d'amie ». L'énoncé de Joe prend ainsi l'allure d'une explicitation des propos de Wanda. Pour autant la question de Wanda « voulez-vous que je vous donne un conseil ? » était complète syntaxiquement et sémantiquement. L'adjonction du complément du nom « d'amie » au substantif « conseil » n'était pas nécessaire à la compréhension de l'énoncé d'autant qu'il redouble une information contenue dans le sémantisme du terme « conseil », comme nous l'avons expliqué *supra*.

Dans l'extrait suivant, nous trouvons également une configuration avec un matériel verbal prononcé par L1, repris et complété par L2 sans que cette adjonction par L2 soit nécessaire à la complétude syntaxique de la phrase.

Contexte : Madame et monsieur ont trouvé le sac dans lequel le cambrioleur avait amassé le butin volé chez eux. Ils décident de l'ouvrir et découvre de nombreux objets. Pour finir, le mari met la main sur un portefeuille rempli de liasses de billets.

(16) MONSIEUR *sans s'occuper d'elle continuant à compter* Un deux trois quatre... six... huit... dix ! Une deuxième liasse de dix mille... Une troisième une quatrième cinq six huit dix (avec un étonnement croissant :)... douze !... quatorze !... Mais, d'où sort tout cet argent ?
MADAME, *très ennuyée.*
Ça doit être à lui... au Voleur !
MONSIEUR, *ironique.*

Ah ! Je vois ! C'est un voleur riche ! Il vole pour plaisir !

... (*Soupirant* :) Malheureusement, ce portefeuille, je le reconnais : c'est celui que j'avais il y a quelques années qui était usé et que je croyais avoir jeté.

J. TARDIEU, *le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

On reconnaît dans l'énoncé de Monsieur « ah je vois c'est un voleur riche ! », la particule énonciative « je vois » qui signale que ce que perçoit Madame lui est devenu intelligible. L'énoncé « c'est un voleur riche » qui est construit à partir d'un tour attributif juxtapose deux termes sémantiquement (voleur et riche) presque antinomiques. Nos connaissances encyclopédiques nous invitent à supposer que si un voleur vole c'est pour tirer parti de la richesse des autres dont il ne dispose pas lui-même. L'association du substantif et de l'adjectif contenue dans le syntagme nominal « un voleur riche » se rapproche donc de l'oxymore.

Le terme "riche" correspond ainsi à la projection que Monsieur fait de la pensée de Madame. Cette dernière vient de supposer que la grande somme d'argent trouvée dans le sac du voleur appartient à ce dernier (« ça doit être à lui... au Voleur !"). L'énoncé « il vole pour le plaisir » correspond aux inférences que l'on peut faire de l'énoncé « c'est un voleur riche », on peut supposer en effet qu'un voleur riche ne vole pas par besoin mais par plaisir. Monsieur fait donc écho au discours qu'il prête à sa femme et aux déductions que l'on pourrait en tirer. L'adverbe de phrase « malheureusement » signale d'ailleurs que le mari s'est placé dans le point de vue de celle-ci, c'est bien pour elle qu'il est malencontreux qu'il reconnaisse le portefeuille, car cela implique qu'elle a menti.

Sur le plan formel, le mari reprend le substantif « voleur » qu'elle utilise (« ça doit être à lui, au voleur »). Dans l'énoncé de celle-ci le syntagme prépositionnel « au voleur » est complément essentiel du verbe *être*. Son énoncé à lui se présente comme une reformulation en apparence confirmative opérant par adjonction : il produit un énoncé avec un tour attributif « c'est un voleur riche ». Il ajoute ainsi l'adjectif épithète « riche » venant qualifier le « voleur ». Cette adjonction introduit une inadéquation sémantique : l'épithète « riche » et le substantif « voleur » s'accordent mal sémantiquement comme on vient de le dire. C'est que chacun des termes renvoie à un énonciateur distinct, ceux-ci s'opposent dans cette forme compacte, condensée : « voleur » renvoie à la réalité objective, les faits observables et donc à la vision de Monsieur, (l'individu avait dans son sac des biens ne lui appartenant pas et a été pris sur le fait), « riche » correspond à la description que Madame fait du voleur (« [tout cet argent] doit être à lui »). Les deux descriptions antagonistes s'affrontent, « l'oxymore figure un conflit entre énonciateurs rendu particulièrement provocant par sa structure compacte, il devient la marque d'une argumentation polémique concise qui le rapproche l'ironie mais dans l'oxymore tout est

dit » (Fromilhague, 1995)³². Bonhomme parle d'ailleurs d'oxymore polémique (1989 : 299) duquel il décrit la dimension polyphonique.

Dans d'autres cas, L2 ne se contente pas d'apporter une information non nécessaire. Il répète l'énoncé de L1 pour lui apporter la complétude syntaxique qui lui manquait.

3.1.1.2.4. *Adjonction par L2 nécessaire à la complétude syntaxique de l'énoncé de L1*

En (17) :

Contexte : Le voleur est entré par effraction dans la maison de Monsieur et de Madame, sa femme, quelques mois auparavant afin de les cambrioler. Madame, à la surprise de tous, le recueille dans leur foyer comme s'il s'agissait d'un « gamin » égaré. Le voleur ne sera pas dénoncé à la police et il devra effectuer les travaux dans la maison. Mais Madame en fait un esclave, le forçant à un assujettissement tel qu'elle en écœure son mari. Ce qui semblait être pour le voleur une deuxième chance, une heureuse façon d'éviter l'arrestation et de reprendre le droit chemin devient une seconde prison qui ne dit pas son nom, et qui est en cela plus désespérante encore que celle qu'il avait connue.

(17) MONSIEUR

Les semis d'arrière-saison sont délicats à planter. Surtout avec une sécheresse pareille !... (regardant le ciel) Dirait-on que nous sommes fin septembre ?... Ce soleil !... Pas une goutte d'eau depuis près de trois mois, tenez : depuis votre...

LE VOLEUR, *avec une légère ironie.*

Depuis mon « accident » ! C'est exact ! (*Il soupire :*) Ah oui, un été... exceptionnel !

MONSIEUR, *après avoir regardé un moment le Voleur manier les brins d'osier*

Quelle dextérité !... et dire que j'aurais pu vous tuer avec ce satané revolver !

J. TARDIEU, *Le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

La réplique du voleur « depuis mon accident » prolonge et achève la réplique de Monsieur « depuis votre » se terminant par des points de suspension, en la complétant syntaxiquement. Il lui manquait le substantif après l'adjectif possessif de deuxième personne « votre ».

Ce substantif c'est le mot « accident ». Les guillemets dans la réplique du Voleur semblent indiquer qu'il s'agit d'un mot souvent ou déjà utilisé par les personnages, le couple en particulier, pour faire référence au soir où le voleur est entré chez eux pour les

³²Cette description laisse penser que dans la vision de la stylisticienne l'ironie ne peut être explicite, or cet exemple, catégorisé comme ironique par le dramaturge, nous indique que ce type de cas où la discordance s'affiche explicitement peut relever de l'ironie. C'est donc que son essence est ailleurs. Soit dans le jeu de feintise exprimé entre autres par la particule énonciative « je vois » suggérant que Monsieur ne soulève pas le paradoxe, le manque de pertinence de Madame mais parvient à partager sa vérité, qu'il devient enfin lucide sur qui est le voleur. Soit dans la dissociation des voix, dissociation qui serait suffisante à faire de l'énoncé, un énoncé ironique pour le dramaturge. Soit encore dans la conjugaison de ces deux caractéristiques.

cambríoler trois mois auparavant. Ce dernier prend de la distance par rapport au terme. Le terme fait donc écho à la fois à un discours que Monsieur est sur le point de tenir, il participe à ce titre du dialogisme anticipatif, et à un discours précédemment tenu par le couple. Madame et Monsieur ont depuis trois mois choisi de ne pas dénoncer le voleur et font donc comme s'il ne les avait pas cambriolés. La première réaction de Monsieur avait même été de proposer au voleur de faire comme s'il s'était trompé de maison et avait oublié sa clé, en somme comme s'il était entré par effraction par « accident », jusqu'à ce que Madame le recueille, le décrivant comme « un pauvre garçon », qui aurait voulu les voler, car il « n'avait rien à manger » : il aurait commis ainsi un accident de parcours, de jeunesse. L'« accident » désigne donc la situation telle que Monsieur et Madame veulent la présenter, l'atténuer, la manipuler. En 7, la configuration est un peu différente. Dans le cas précédent, L1 avait une sorte de « panne linguistique » à laquelle remédiait L2, en 7, L1 est interrompu par L2 qui produit l'énoncé à sa place.

(19) MONSIEUR

Comme c'est curieux ! Il me disait, à l'instant même, que ce travail-là lui rappelait le régime pénitentiaire.

MADAME

Ah il te disait ça ?... l'ingrat !

MONSIEUR faussement naïf

Ingrat, pourquoi donc ? Ce n'est pas toi qui lui fais ses paniers je suppose ?

MADAME pensant à autre chose.

Bien sûr que si ! (se reprenant) Qu'est-ce que je dis ? Non, bien sûr, ce n'est pas moi qui lui fais ses paniers, mais c'est moi, enfin c'est nous qui...

MONSIEUR, *l'interrompant avec ironie.*

C'est nous qui lui fournissons l'osier du jardin, n'est-ce pas ? Mais alors, dis donc, nous devrions avoir une part sur les bénéfices ?

MADAME, *étourdiment*

Bien sur !

MONSIEUR sursautant

Comment, bien sur ?

MADAME paraissant assez embarrassée

Enfin je veux dire...(regardant vers la gauche) taisons-nous, le voici !

J. TARDIEU, *Le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

Dans cet extrait, monsieur interrompt la réplique de madame « c'est nous qui » pour la répéter et l'achever : « c'est nous qui lui fournissons l'osier du jardin ». Il adjoint une question de demande de recherche d'approbation « n'est-ce pas ? », à la suite de laquelle l'interlocuteur est amené à confirmer ce que vient de proposer le locuteur. Monsieur prolonge le discours de Madame. Il adopte sa logique. La suite de son énoncé commence par « mais », l'adverbe introduit la conclusion R « nous devrions avoir une part sur les bénéfices » qui peut être tirée de la proposition p qui la précède « c'est nous qui lui fournissons l'osier du jardin »,

Cette conclusion vient s'opposer à la conclusion non-R « nous n'avons pas à prendre part dans les bénéfiques » que sous-tendait la proposition de monsieur « ce n'est pas toi qui lui fais ses paniers ». Cette conclusion R, contenant l'auxiliaire modal « devoir » au conditionnel qui indique une conséquence déductible des faits énoncés précédemment, introduite par « mais » et suivie par le connecteur de conséquence « alors » est celle que Madame tirerait de son propre énoncé « c'est nous qui lui fournissons l'osier du jardin ». Monsieur suit la logique de Madame dans son discours bien qu'il la conteste. À cette fausse demande d'approbation signalée également par « dis donc », Madame répond par l'adverbe de confirmation « bien sûr ».

Cette occurrence comporte donc un écho à un discours précédemment tenu (« c'est nous qui »), un écho à un discours anticipé, sur le point d'être tenu par Madame (« lui fournissons l'osier du jardin »), et un écho aux conclusions sous-jacentes à ce discours « mais alors nous devrions avoir une part sur les bénéfiques ».

Dans les configurations précédentes, l'écho était situé en ouverture de tour. Mais il peut occuper d'autres positions dans l'énoncé.

3.1.1.3. Les mots repris ne sont pas situés en fin de réplique de L1 et en ouverture de réplique de L2

3.1.1.3.1. La reprise des mots de L1 par L2 sans changement de référent

La reprise peut se faire d'une réplique vers la réplique immédiate suivante, mais le ou les termes repris ne sont pas situés en fin de réplique de L1 et en ouverture de tour de L2. Dans ce cas, il peut y avoir des écarts de sens. Le sens des mots peut se voir subverti, modifié d'un usage à l'autre mais la dimension d'écho reste prégnante dans la mesure où les mots de L1 sont entendus dans le discours de L2.

Dans l'exemple suivant, c'est le nom « chacals » qui fait l'objet de la reprise.

(1) LE CHEF DU C.S.G., *avec amertume.*

Nous autres, vos espions, nous sommes nécessaires, Excellence. Vous le savez bien ! Sans nous, pas d'État ! Pas de surveillance ! Pas d'obéissance !

LE PROMOTEUR

Je sais, je sais, vous êtes indispensables, comme les chacals dans les charniers ! (*Avec un gros rire insolent :*) Mais surtout, ne prenez pas mal ce que ce que je vous dis là !

LE CHEF DU CSG. *haussant les épaules.*

Nous sommes habitués aux injures !... Mais songez à mon conseil, Excellence, faites comme moi : habillez-vous sans recherche, comme le premier venu ! Votre coiffeur vous fera une tête méconnaissable, impersonnelle. Bon, bon, vous descendez de votre palais. Vous vous mêlez aux passants. Vous parlez à l'un, à l'autre : un brin de cour aux filles les plus délurées un verre de trop au cabaret. Au besoin, on marche sur les pieds d'un ivrogne, on bouscule un jeune imbécile. S'ensuit une rixe. Alors les gens se déclarent Alors on voit bien qui dort et qui

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCHOS DANS LES DIDASCALIES

veille... Mais faudra être patient ! Ce n'est pas en un jour qu'on peut en savoir autant que vos milliers de... (avec une *ironie grinçante* :) **de « chacals », je veux dire d'espions !**

LE PROMOTEUR, avec dédain.

C'est tout ce que vous proposez, comme preuves – ou comme remèdes ?

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Le mot « chacals » est utilisé en premier lieu par le promoteur, ce dernier instaure une comparaison rabaisante entre les espions, dont fait partie l'interlocuteur, et le canidé charognard : « vous êtes indispensables, comme les chacals dans les charniers ». L'adjectif évaluatif positif « indispensables », exprimant une qualité, est immédiatement nuancé, polarisé négativement par la subordonnée comparative elliptique « comme les chacals... ». Le mot « chacals » apparaît dans la réplique de L2, le chef de la CSG, en fin de tour. Ce qui était une comparaison dans le discours du promoteur est devenu une métaphore dans le discours du chef de la CSG. Dans la réplique de ce dernier le mot « chacals » est en position de complément du nom « milliers » lui-même modifié par le déterminant possessif de deuxième personne « vos ». Si dans le discours du Promoteur s'établissait un rapport de ressemblance entre les espions et les chacals, dans le discours du chef de la CSG il s'agit d'un rapport d'identification.

LISSETTE. – Madame a raison, tu ne lui ferais pas là un grand présent.

ARAMINTE. – Vous parlez fort mal, Lisette ; ce que j'ai répondu à *Frontin ne signifie rien contre Ergaste, que je regarde comme un des hommes les plus dignes de l'attachement d'une femme raisonnable.

LISSETTE, *d'un ton ironique*. – **À la bonne heure ; je le trouvais un homme fort ordinaire, et je vais le regarder comme un homme fort rare.**

FRONTIN. – Pour le moins aussi rare que ta maîtresse (soit dit sans préjudice de la reconnaissance que j'ai pour la bonne chère que j'ai faite chez elle).

DORANTE. – Halte-là, faquin ; prenez garde à ce que vous direz de Madame la Marquise.

FRONTIN. – Monsieur, je défends mon maître.

MARIVAUX, *Les Sincères*, 1739,

Lisette dans sa réplique « à la bonne heure je le trouvais un homme fort ordinaire, et je vais le regarder comme un homme fort rare » fait écho au discours d'Araminte « que je regarde comme un des hommes les plus dignes... ». On y observe des mots présents dans la réplique immédiatement précédente de celle-ci : le verbe « regarder » avec pour complément d'objet un pronom qui anaphorise Ergaste, le syntagme nominal prépositionnel attribut du COD utilisant l'adverbe « comme », « comme un homme » et une tournure venant intensifier l'adjectif positif axiologique qui qualifie le substantif « homme ».

L1 : Ergaste, que je regarde comme un des hommes les plus dignes

L2 : je vais le regarder comme un homme fort rare.

L'énoncé de Lisette présente ainsi de nombreuses similitudes avec celui d'Araminte. Elle semble faire sienne la perception de celle-ci au sujet d'Ergaste d'autant qu'elle utilise la locution interjective « à la bonne heure »³³ pouvant marquer l'approbation.

(14) MONSIEUR

Il fallait aller chercher les gendarmes... et le coffrer, tout blessé qu'il était. Il y a bien une infirmerie dans les prisons, que diable !

MADAME

Et sais-tu ce qui serait arrivé si on l'avait « coffré » ?

MONSIEUR

Non

MADAME

Eh bien, je vais te le dire : on l'aurait relâché au bout de quelques mois, il serait revenu ici pour se venger, et il nous aurait peut-être assassinés !

MONSIEUR, *ironique*.

Et tu n'as pas peur qu'il nous assassine... quand même ?

MADAME, *candide*.

Peur ? Moi ?... Mais à partir du moment où il est ici, chez moi, où il est couché là-haut, dans notre lit, pour moi ce n'est plus un voleur ! Comment aurais-je peur désormais ?

MONSIEUR découragé

Tu es vraiment désarmante

J. TARDIEU, *le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

Dans cette occurrence, Madame utilise le verbe « assassiner » au conditionnel passé avec pour sujet le pronom « il » référant au voleur et le pronom complément d'objet direct « nous » renvoyant au couple. On retrouve cette même structure verbale dans la réplique suivante de Monsieur : le verbe est au présent, dans une proposition complétive.

(31) MADAME ARGANTE. Cet homme-là ne m'a jamais plu un instant, ma fille ; vous le savez, j'ai le coup d'œil assez bon, et je ne l'aime point. Croyez-moi, vous avez entendu la menace que Dubois a faite en parlant de lui, j'y reviens encore, il faut qu'il ait quelque chose à en dire. Interrogez-le ; sachons ce que c'est. Je suis persuadée que ce petit monsieur-là ne vous convient point : nous le voyons tous, il n'y a que vous qui n'y prenez pas garde.

MARTON, négligemment. Pour moi je n'en suis pas contente.

ARAMINTE, riant *ironiquement*. **Qu'est-ce donc que vous voyez, et que je ne vois point ? Je manque de pénétration : j'avoue que je m'y perds ! Je ne vois pas le sujet de me défaire d'un homme qui m'est donné de bonne main, qui est un homme de quelque chose, qui me sert bien, et que trop bien peut-être ; voilà ce qui n'échappe pas à ma pénétration, par exemple.**

MADAME ARGANTE. Que vous êtes aveugle !

ARAMINTE, d'un air souriant. Pas tant ; chacun a ses lumières. Je consens, au reste, d'écouter Dubois, le conseil est bon, et je l'approuve. Allez, Marton, allez lui dire que je veux lui parler. S'il me donne des motifs raisonnables de renvoyer cet intendant assez hardi pour regarder un tableau, il ne restera pas longtemps chez moi ; sans quoi, on aura la bonté de

³³Le dictionnaire fait figurer le sens ironique de l'expression en tant qu'entrée. Ce dernier semble ainsi tendre vers la lexicalisation.

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCHOS DANS LES DIDASCALIES

trouver bon que je le garde, en attendant qu'il me déplaise à moi.

MADAME ARGANTE. Que vous êtes aveugle !

ARAMINTE, d'un air souriant. Pas tant ; chacun a ses lumières.

MARIVAUX, *Les Fausses Confidences*, 1738

Dans cette réplique, un jeu s'opère : par la métaphore sur la perception visuelle (par les sens) est signifiée la perception dans l'acception d'entendement de ce qui est intelligible, par le raisonnement (par opposition au sens). L'énoncé d'Araminte rebondit sur celui de sa mère, madame Argante. Cette dernière utilise le verbe « voir » au présent à la première personne du pluriel « nous le voyons tous ». Ce contenu est repris sous forme de question par Araminte :

nous le voyons tous, il n'y a que vous qui n'y prenez pas garde.

Qu'est-ce donc que vous voyez, et que je ne vois point ?

Le segment « que je ne vois point » est une reformulation de la proposition coordonnée « il n'y a que vous qui n'y prenez pas garde ». Entre les deux, s'établit une équivalence sémantique (ne pas voir/ne pas prendre garde), les deux verbes ont un sujet qui renvoie au même référent à savoir Araminte, il y a donc également identité référentielle.

Le terme « pénétration » a le sens de « clairvoyance, compréhension », Araminte semble dans un premier temps reprendre à son compte (« je manque de pénétration ») l'attaque de sa mère qui lui impute bien un manque de clairvoyance par son énoncé construit autour du champ de la perception : « j'ai le coup d'œil », « nous le voyons ». Dans l'énoncé de la fille, le reproche est renvoyé et suggère qu'il n'y a rien qui ne lui échappe, qu'elle est au contraire très éclairée sur Dorante, elle livre ensuite une description de lui contraire au portrait dressé par la mère.

Madame Argante : ce petit monsieur-là

Araminte : qui est un homme de quelque chose

Au syntagme « ce petit monsieur-là » qui est « un terme de mépris pour s'adresser à quelqu'un » (TLFi) utilisé par la mère pour catégoriser Dorante répond le syntagme valorisant « un homme de quelque chose » dans le discours de la fille.

Araminte poursuit sa réplique en utilisant le verbe « voir » nié, et donc confirme qu'en effet elle ne voit pas ce que perçoit la mère « je ne vois pas le sujet de me défaire » et montre l'absurdité du raisonnement de cette dernière par une question rhétorique qui dénonce un paradoxe par la contradiction entre le thème et le rhème qui y est à l'œuvre « pourquoi en effet se défaire d'un homme qui vous apporte du bien », c'est bien cela qui manque de discernement. C'est la mère qui ne « voit » rien. Pour finir par retourner l'argument « voilà ce qui n'échappe pas à ma pénétration », qui sous-entend « voilà ce

qui vous échappe, ce que vous ne voyez pas et que je vois ». Par la suite, le jeu sur la métaphore de la perception visuelle est prolongé par la mère « que vous êtes aveugle » et par la fille par le terme « lumière ».

(144) HERMINE. Elle ? Mais non, c'est plutôt M. Max qui me paraît ému, préoccupé, depuis hier.

MADAME DE MOISAND. Eh bien ! justement, lui aussi ! Je vous dis que cela recommence. Mon Dieu ! mon Dieu ! quel malheur ! Voyons, mes pauvres dames, il faut nous consulter, nous entendre, trouver quelque chose... Jamais le danger n'a été plus grand ! Qu'allons-nous faire, madame de Sagancey, voyons ?

HERMINE. Oh ! chère Madame, je vous en prie, je suis exténuée... Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit... Je souffre horriblement du cœur, ce matin, et d'ailleurs, je ne me suis mêlée de rien, moi, vous savez.

PEPA, avec éclat. Ah !

HERMINE, après l'avoir regardée, à Madame de Moisand. Mais demandez à mademoiselle Rimbaut qui s'est chargée de tout, elle vous renseignera mieux que personne.

PEPA, même jeu que plus haut. Ah !

MADAME DE MOISAND, se tournant vers elle. Mademoiselle ?...

PEPA, toujours ironique. **Non, non, demandez à madame de Sagancey qui ne s'est mêlée de rien, elle en sait plus long que moi, allez !**

MADAME DE MOISAND, se tournant vers Hermine. Mesdames, je vous en supplie !... Jamais nous n'avons eu plus besoin d'union !... Madame de Sagancey ?

É PAILLERON, *La Souris*, (1887)

La réplique de Pepa (dénommée également mademoiselle Rimbault) fait écho à double titre aux propos d'Hermine (mademoiselle de Sagancey). Cette dernière vient de répondre à madame de Moisand : « je ne me suis mêlée de rien, moi ». On retrouve dans la réplique de Pepa une proposition relative ayant pour antécédent « madame de Sagancey » et reprenant ce contenu avec la transposition des personnes, Madame de Sagancey y est traitée en délocution, à la troisième personne du singulier : « demandez à madame de Sagancey qui ne s'est mêlée de rien ». Cette reprise s'apparente ainsi à un discours indirect libre. Outre cette reprise, la réplique de Pepa s'inscrit dans un parallélisme de structure avec la réplique précédente d'Hermine :

Hermine : mais demandez à mademoiselle Rimbaut qui s'est chargée de tout, elle vous renseignera mieux que personne.

Pepa : Non, non, demandez à madame de Sagancey qui ne s'est mêlée de rien, elle en sait plus long que moi, allez !

Ces deux répliques constituent des réponses données à Madame de Moisand qui les questionne au sujet d'une affaire. Chacune des dames refuse de répondre en renvoyant son interlocutrice vers l'autre. Les deux énoncés sont fondés sur une proposition à l'impératif utilisant le verbe « demander », adressé à Madame de Moisand, ayant pour complément indirect le nom de la dame suivi d'une proposition relative adjectivale explicative, spécifiant la particularité de la dame en question, et sur une proposition juxtaposée

ayant une valeur causale, qui justifie la prise de renseignement auprès d'elle. La relative dans la réplique d'Hermine propose une description de Pepa parfaitement opposée sémantiquement à la description que dresse Pepa d'Hermine dans sa propre relative. La proposition juxtaposée dans chacun des énoncés pose la supériorité des connaissances de l'autre au sujet de l'affaire chaque fois par une subordonnée comparative : « mieux que personne », « plus long que moi ». Cependant, dans la réplique de Pepa, la relative entre en contradiction avec la proposition juxtaposée (« mêlée de rien » / « plus long que moi »), contradiction qui pointe les mensonges d'Hermine.

(59) FRANTZ
Vous n'aviez pas réussi ?
JOHANNA
Pas assez. *FRANTZ*
Figurante ? Starlette ?
JOHANNA, avec un geste qui refuse le passé.
Bah !
FRANTZ
Star ?
JOHANNA
Comme il vous plaira.
FRANTZ, admiration ironique.
Star ! et vous n'avez pas réussi ? Qu'est-ce que vous vouliez ?
JOHANNA
Qu'est-ce qu'on peut vouloir ? Tout.
FRANTZ, lentement.
Tout, oui. Rien d'autre. Tout ou rien.
J-P. SARTRE, *Les Séquestrés d'Altona*, 1960

Frantz pose la question à Johanna « vous n'aviez pas réussi ? » au plus-que-parfait, à laquelle elle répond de façon elliptique en ne reprenant donc que la négation de l'énoncé de Frantz, qu'elle modifie par l'adverbe de degré « assez ». C'est une assertion négative qu'elle formule équivalente à « je n'avais pas assez réussi ». Trois répliques plus loin Frantz fait écho à cet énoncé nié « vous n'avez pas réussi ? ». Cependant ce n'est plus là une vraie interrogation, il connaît la réponse, Johanna vient de la lui donner. Il s'agit là d'un écho marquant son désaccord, son incompréhension du fait de ne pas considérer qu'on a réussi quand on est devenu « star ». L'antéposition de la conjonction « et » prend ainsi une valeur contrastive et signale une opposition entre l'exclamation « star ! » et l'interrogation « vous n'avez pas réussi ? ». La réplique de Frantz prend ainsi le sens de « Star ! et vous dites que vous n'avez pas réussi ? », elle est proche d'un discours indirect libre. Cela semble d'autant plus vrai que le verbe est au présent, non au plus-que-parfait, ce qui suggère que Frantz renvoie plus au temps de l'énonciation de cette « non réussite » par Johanna (trois répliques avant) qu'à la carrière elle-même qui, elle, appartient au temps passé.

La reprise peut se faire toujours du discours de L1 vers celui de L2 mais le mot utilisé par L1 qui renvoyait à un certain référent dans son énonciation peut changer de référent dans l'énonciation de L2.

3.1.1.3.2. *La reprise par L2 avec changement de référent d'un terme utilisé par L1*

Contexte : Isidore veut convaincre le marquis d'encourager les aristocrates qu'il fréquente, fondamentalement religieux, à voter pour lui. Le marquis s'y refuse connaissant, comme les électeurs convoités, l'anticléricalisme légendaire d'Isidore et lui préférant un autre candidat dont il est l'ami, le duc de Maugis. Isidore cherche donc à démontrer qu'il pourrait être un bien meilleur candidat que le duc.

(42) ISIDORE. [...] l'Église est dans le mouvement moderne, elle... loin d'y résister, elle le dirige... et elle le draine à travers le monde... Elle a une puissance d'expansion, de transformation, d'adaptation qui est admirable... une force de domination qui est justifiée, parce qu'elle travaille sans relâche... qu'elle remue les hommes... l'argent... les idées... les terres... les vierges... Elle est partout... aujourd'hui... Elle fait de tout... Elle est tout... [...] et des gouvernements, dont elle a su faire jusqu'ici ses agents dociles et ses courtiers humiliés... Vous voyez que je sais lui rendre justice...

LE MARQUIS *ironique*. – **Vous êtes admirable ! Je ne vous savais pas cette éloquence...**

ISIDORE. – J'y vois clair, voilà tout !... Autrefois... elle mettait l'épée à la main de ses nobles
O. MIRBEAU, *Les Affaires sont les affaires*, 1903

Isidore se dépeint presque comme le sauveur de l'église, en train de sombrer, entraînée par l'aristocratie, dans la désuétude. Son énoncé est construit avec une proposition principale « vous voyez ». Cette proposition utilisant le verbe « voir » à la deuxième personne appelle à une synchronisation des points de vue : Isidore est en train de demander au marquis de revenir sur ce qu'il pensait à son sujet. La proposition complétive, de contenu X « que je sais lui rendre justice », suivant la principale « vous voyez » signale une interaction avec un discours antérieur tenu par le marquis, dont on peut inférer le contenu non x, tenu par le marquis « vous ne lui rendez pas justice ». En effet quelques répliques auparavant le marquis disait à Isidore « vous vous posez en ennemi implacable de l'Église » (p137). Il prêtait à Isidore un discours anticlérical, il le présentait comme l'adversaire de l'Église et non comme son défenseur. Mais Isidore dans sa longue tirade en a fait l'éloge, en faisant notamment usage de nombreux axiologiques positifs pour la décrire, comme les syntagmes nominaux « puissance d'expansion », « force de domination », ou les adjectifs « moderne » et « admirable ».

La réplique du marquis « vous êtes admirable, je ne vous savais pas cette éloquence » valorise Isidore. Elle convoque une structure d'attribut du sujet : l'adjectif axiologique

mélioratif « admirable » se rapporte ainsi à Isidore, décrit également comme possédant une habileté à convaincre, à travers le substantif axiologique positif « éloquence ».

Cette réplique fait écho implicitement au discours qu'Isidore tient sur lui-même : ce dernier vient de se présenter comme une personne capable de reconnaître les mérites et qualités de l'Église explicitement par son énoncé « vous voyez que je sais lui rendre justice ». Elle fait également écho à la tirade entière dans laquelle il décrit entre autres l'Église comme « admirable » et textuellement à cet adjectif. L'adjectif « admirable » dans la tirade d'Isidore se rapportait au substantif « puissance », qui lui-même décrivait l'Église. Dans le discours du Marquis, l'adjectif se rapporte directement à Isidore. On change de référent entre le discours source et le discours repris.

Le marquis accepte, de façon feinte, de se plier à la demande d'approbation d'Isidore, comme nous le disions, ce dernier appelait le marquis à partager son jugement par le syntagme verbal « vous voyez ». Détrie écrit en effet

L2 en disant à L3 vous voyez lui suggère en fait d'épouser son propre voir, de s'aligner sur ce voir, c'est-à-dire d'adopter son point de vue, en le posant cependant comme partagé (présent de l'indicatif, et mode assertif du constat). (2001 :760)

Le terme « éloquence » est également une manière de faire écho implicitement à la locution verbale « rendre justice » utilisée par Isidore. Ce dernier a en effet déployé un discours épideictique et persuasif en faveur de l'Église qui peut être décrit comme de l'éloquence au sens judiciaire du terme.

3.1.2. La reprise allusive (différée) par L2 de termes utilisés par L1

Nous venons de voir les configurations de reprise en écho se faisant d'une réplique vers la réplique immédiate suivante. Mais cette reprise en écho n'est pas toujours produite dans la réplique immédiate suivante. L'énoncé peut être répété par L2 quelques scènes ou actes après leur énonciation par L1. Dans ce cas, la reprise en écho se rapproche de l'allusion (Authier-Revuz, 2000). L'allusion comme la reprise en écho se fait sans outil introducteur du discours rapporté, elle est implicite, elle demande à être reconnue. Mais d'une part le temps qui s'écoule entre la prononciation du discours originel et sa reprise peut s'étirer et d'autre part celui qui reprend les mots de l'autre n'est pas forcément son interlocuteur. Un journaliste aujourd'hui peut faire allusion au titre d'un ouvrage datant des années cinquante comme aux vers d'un poète antique. Dans notre cas, c'est toujours L2 qui reprend un énoncé tenu au préalable par L1. L'allusion peut affecter un énoncé entier ou ne concerner que le terme ou le syntagme.

3.1.2.1. L'allusion concerne un énoncé entier

(22) MONSIEUR

mais vous n'allez pas vous formaliser ?
LE VOLEUR
Non, non, parlez sans crainte !
MONSIEUR
C'est la façon dont ma femme vous... utilise !
LE VOLEUR, *avec une ironie à peine sensible.*
C'est pour mon bien, vous l'avez dit vous-même !
MONSIEUR, *secouant la tête.*
Non, un tel accaparement ! Ce despotisme !... Voyons
J. TARDIEU, *Le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

L'énoncé « c'est pour mon bien » tenu ici par Le Voleur fait écho à l'énoncé tenu par Monsieur quelques répliques avant : « elle dit pourtant... que, si elle vous rudoie un peu, c'est pour votre bien... qu'elle veut vous distraire, vous empêcher d'avoir des idées noires, vous aider à oublier... » (p145).

Cette reprise se fait en premier lieu, comme on l'a dit, de manière implicite : aucun verbe ou syntagme introducteur de discours rapporté n'apparaît avant l'énoncé repris comme cela aurait été le cas dans « vous avez dit que c'était pour mon bien », où l'exigence de concordance des temps affectant la proposition subordonnée rapportant l'acte d'énonciation aurait pu induire une transformation du présent « est » en imparfait « était ». Cela pourrait nous laisser penser que cet écho se range parmi les formes de discours directs libres. On remarque cependant qu'un verbe de parole, qui a pour complément d'objet le pronom complément « l' » qui reprend l'énoncé en écho, est situé immédiatement après cet écho « vous l'avez dit vous-même », ce qui nous indique clairement que l'énoncé « c'est pour mon bien » renvoie à un autre acte d'énonciation tenu par un autre énonciateur que le locuteur. Le pronom complément d'objet direct « l' » anaphorise l'énoncé « c'est pour mon bien » qui devient donc du discours rapporté direct dans « vous l'avez dit vous-même ». Il s'agit d'une boucle métadiscursive qui atténue quelque peu la dimension allusive, l'origine d'une autre énonciation n'étant plus implicite, dans un second temps.

Nous analysons à présent les paramètres d'énonciation propre à chacun des deux énoncés.

Nous nommons e_1 , l'acte d'énonciation antérieur produit par Monsieur et e_2 , l'acte d'énonciation du voleur. Les interlocuteurs qui sont concernés dans e_1 , sont Monsieur qui est le locuteur E_1 , et le voleur qui est son interlocuteur E_2 ... Dans e_2 , les personnages restent les mêmes mais les rôles s'inversent, c'est le voleur qui devient le locuteur E_1 et Monsieur qui devient l'interlocuteur E_2 .

En ce qui concerne le lieu l , celui-ci est le même entre e_1 et e_2 . Le temps, par contre change. e_1 est énoncé à un moment t que l'on nomme t^0 et e_2 à un moment ultérieur que l'on note t^1 , qui est égal à $t^0 + x$.

On remarque qu'entre e_1 : « c'est pour votre bien » et e_2 : « c'est pour mon bien » des modifications s'observent : l'adjectif possessif de deuxième personne « votre » présent dans e_1 a été transformé en adjectif possessif de première personne « mon », dans e_2 , cette transformation opérant au niveau de la déixis personnelle répond à l'inversion des rôles interlocutifs décrite *supra*. Elle rapproche e_2 des formes de discours indirect libre. Le voleur reproduit les propos de monsieur en les adaptant à la nouvelle situation d'énonciation. En revanche, e_2 ne présente aucune transformation au niveau de la déixis temporelle : e_1 et e_2 sont énoncées au présent bien que e_2 renvoie à un acte d'énonciation antérieur.

(138) FULGENCE.— Un instant, Madame.
EUGÉNIE, avec colère. — Que voulez-vous de moi ?
FULGENCE.— Ecoutez-moi par pitié.
EUGÉNIE, avec *ironie*. — **Madame Clorinde n'a plus besoin de vos services ?**
FULGENCE.— Elle n'est pas encore partie.
EUGÉNIE, avec colère. — Que fait-elle encore chez moi ? Pourquoi ne la accompagnez-vous pas chez elle
C. GOLDONI, *Les Amoureux*, 1759

Quelques scènes avant celle-ci, Madame Clorinde, belle-sœur de Fulgence, a fait appeler ce dernier dont elle a réclamé « les services » :

(160) RODOLPHE.— Mon ami, un mot.
FULGENCE.— Ah, Rodolphe, par pitié, venez à mon secours !
EUGÉNIE, à RODOLPHE. — Oui, venez au secours de ce pauvre malheureux. Arrachez-le à la présence d'une femme déraisonnable, d'une ingrate.
RODOLPHE.— Pardonnez-moi, Madame, si je dois vous déplaire. C'est le souci de l'honneur de mon ami qui m'anime. **Madame Clorinde a décidé de partir seule. Elle refuse mes services, elle refuse les services de tout autre que son beau-frère.**
EUGÉNIE.— Qu'attend-il donc pour aller lui offrir son bras ? Cela fait une heure que je l'y engage et il persiste à m'importuner.
RODOLPHE, à FULGENCE. — Allons, pensez à votre frère et faites votre devoir.
EUGÉNIE, à FULGENCE. — Plus vous vous attardez ici, plus vous me causez de l'ennui.
FULGENCE, furieux contre EUGÉNIE, à RODOLPHE. — Allons-nous-en.
C. GOLDONI, *Les Amoureux*, 1759

C'est donc la présence expressément de Fulgence que madame Clorinde a demandé. Celui-ci passionnément amoureux d'Eugénie mais ayant promis à son frère de veiller sur sa femme en son absence, s'est exécuté. Eugénie, amoureuse également de Fulgence et d'une jalousie malade n'a pu le supporter. Plus tard lorsque Fulgence revient, Eugénie le repousse et lui reproche par le biais de la fausse question « Madame Clorinde n'a plus besoin de vos services ? » de l'avoir abandonnée pour sa belle-sœur. C'est à l'énoncé de Rodolphe que celui d'Eugénie fait écho, on y retrouve le terme

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCHOS DANS LES DIDASCALIES

« services », dans l'énoncé de Rodolphe il était complété par un complément du nom référant à Fulgence « de tout autre que son beau-frère », dans l'énoncé d'Eugénie c'est pas le déterminant possessif « vos » que le substantif est lié à sa personne.

(55) LENI

C'est arrivé, n'est-ce pas, qu'un homme se croie désigné par elle – et puis c'était le voisin qu'elle appelait.

FRANTZ

Cela ne m'arrivera pas. Vous serez tous acquittés. Même toi : ce sera ma vengeance. Je ferai passer l'Histoire par un trou de souris ! (Il s'arrête, inquiet.) Chut ! Ils sont à l'écoute. Tu me pousses, tu me pousses et je finis par m'emporter. (Au plafond.) Je m'excuse, chers auditeurs : les mots ont trahi ma pensée.

LENI, violente et ironique.

Le voilà, l'homme au moral d'acier ! (Méprisante.)

Tu passes ton temps à t'excuser.

FRANTZ

Je voudrais t'y voir. Ce soir, ils vont grincer.

J-P. SARTRE, *Les Séquestrés d'Altona*, 1960,

Leni dans son énoncé « le voilà, l'homme au moral d'acier ! » fait allusion pour montrer leur manque de vérité (Frantz vient de s'excuser) aux propos de Frantz par lesquels il a décrit son « moral » comme étant « d'acier » quelques répliques plus avant :

(161) FRANTZ

Deux ! Avant-guerre, nous en avons cent ! (Il se frotte les mains. à Leni, voix naturelle.) Assez pour aujourd'hui. La voix est faible mais quand tu la pousses, cela peut aller. (Un temps.)

Parle,

à présent. Alors ? (Un temps.) On veut m'attaquer par le moral ?

LENI

Oui.

FRANTZ

Fausse manœuvre : **le moral est d'acier.**

LENI

Mon pauvre Frantz ! Il fera de toi ce qu'il voudra.

J-P. SARTRE, *Les Séquestrés d'Altona*, 1960

(47) JEAN. – Pourquoi m'interrogez-vous ainsi ?... Je n'ai rien à vous dire.

ROBERT, il lui tend la main. – Je suis votre ami.

JEAN, le regardant des pieds à la tête, avec hauteur. – Oui... oui... je sais... Parbleu !... Le fils du patron, révolutionnaire et socialiste... anarchiste aussi, sans doute !... C'est très à la mode, cette année, chez les bourgeois... Ah ! cela fait bien... cela a de la tournure... et c'est facile avec les millions que nous vous gagnons... (Violent.) Laissez-moi...

ROBERT. – Je vous défends de douter de ma sincérité.

JEAN. – Et moi, je vous défends de croire à ma bêtise.

ROBERT. – J'ai déjà donné des gages... j'en donnerai d'autres...

JEAN. – Vos prêches... vos articles... vos livres ?... Je les connais... je les ai lus... Si je les ai lus ?... (Avec une ironie amère.) **Mais, c'est attendrissant, en effet... Réconciliation...**

bonheur universel... fraternité... Et quoi encore ?... Tenez, j'aime mieux votre père... Il est dur, implacable... il nous assomme par le travail et par la faim, en attendant, sans doute, les coups de fusil... Au moins, avec lui, il n'y a pas d'erreur...

O. MIRBEAU, *Les Mauvais Bergers*, 1898

La succession de termes « Réconciliation, Bonheur universel, fraternité » dans la réplique de Jean fait écho au discours tenu par Robert. C'est un cas d'allusion différent des autres vus *supra* en ce qu'il peut renvoyer, d'une part, à des termes réellement utilisés par Robert, dans ses « prêches, articles, livres » – Jean insiste sur l'acte de lecture (« si je les ai lus ») –, et d'autre part au discours stéréotypé prêté aux individus dépositaires d'une certaine idéologie que Robert semble incarner aux yeux de Jean, ce dernier le qualifiant par les adjectifs épithètes « révolutionnaire » « socialiste » « anarchiste ». D'autant qu'il présente cette idéologie comme une « mode » suivie par une certaine catégorie socio-professionnelle, celle des « bourgeois » à laquelle Robert appartient. Cette occurrence pourrait figurer à ce titre également dans les échos non littéraux que nous analysons *infra*.

3.1.2.2. *L'allusion porte sur la dénomination ou le terme d'adresse.*

(3) LE PROMOTEUR, *déguisé, se penchant vers Ida.*

C'est bien la première fois que je me mêle ainsi à la foule.

IDA, *ironique et montrant la place déserte.*

La foule ! Si l'on peut dire !

PROMOTEUR

Même s'il n'y a personne ici, on pressent qu'il y a beaucoup de monde... ailleurs. (*Il désigne d'un geste l'horizon.*)

LE CHEF DU C.S.G., *ironique.*

Vous ne perdez rien pour attendre : on va laisser entrer quelques personnes. Vous pourrez les écouter (*avec une sombre ironie :*), **constater l'affection des gens pour leur chef bien-aimé !**

Il sort par la gauche.

LE PROMOTEUR, *contenant sa fureur et désignant la direction par où vient de disparaître le policier.*

Celui-là, quand les choses seront rentrées dans l'ordre, je le fais pendre !

Le Promoteur est un tyran. Il a organisé une propagande destinée à le glorifier. Les médias, entièrement sous sa coupe, utilisent ainsi des syntagmes nominaux fortement axiologisés positivement pour le désigner « notre chef respecté », « notre bien-aimé Promoteur », « votre chef vénéré ». Le passage suivant est issu du discours tenu par un reporter avant l'extrait ci-dessus :

« Dans un moment notre bien-aimé Promoteur prononcera un discours, un discours très attendu [...] dans un souci magnanime et humanitaire à la fois, votre chef respecté va vous annoncer [...] »

Les interlocuteurs du Promoteur font usage exclusivement du terme d'adresse mélioratif « Excellence » pour le désigner, il marque aussi la supériorité hiérarchique du Promo-

teur. Le Promoteur tient lui-même un discours autoglorifiant. Il qualifie positivement les mesures qu'il a prises et instaurées. Il prononce ainsi les paroles suivantes dans un entretien antérieur avec le chef du CSG :

« mon œuvre, cette œuvre immense que tout le monde admire et craint, mon œuvre personnelle, mon chef-d'œuvre, c'est d'avoir interdit le sommeil. »

Dans l'énoncé du chef du CSG : « vous pourrez constater l'affection des gens pour leur chef bien-aimé ! », on reconnaît la désignation méliorative « leur chef bien-aimé » dont l'adjectif est commun au discours du reporter. C'est à ce discours propagandiste et mystifié que le promoteur impose de diffuser que l'énoncé du chef de la CSG fait écho. Cet écho est implicite.

On peut également considérer que l'énoncé du chef de CSG fait également écho aux paroles positives que le Promoteur tient sur lui-même mais on ne trouve pas de termes communs entre ces deux discours. Il s'agit d'un écho non textuel, type que nous décrivons plus loin.

L'extrait suivant présente un autre exemple d'écho allusif :

(6) LE PROMOTEUR, *tapant du pied*.

Eh bien, tu as compris ? J'attends.

LA NOURRICE, mettant en branle en maugréant, comme à regret.

Bien, bien « mon » Excellence, on y va !

Elle s'éloigne et referme la porte derrière elle.

LE PROMOTEUR, *agacé*.

Pour qui se prend-elle, cette vieille garce ? Est-ce parce qu'elle a élevé jadis ton « **Président** » (*il prononce ce mot avec une ironie appuyée*), c'est-à-dire ton propre-à-rien de frère ?

IDA, *avec un sourire, plaidant la cause de la nourrice.*

Certes, elle n'est que dévouement.

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

On remarque que dans la réplique du Promoteur le substantif « président » est entre guillemets. Ces derniers signalent explicitement que ce mot n'est pas celui du Promoteur. Celui-ci marque sa distance par rapport à ce terme qui est celui que les citoyens utilisent pour désigner le chef de la cité. C'est aussi le terme qu'utilisent Ida et la nourrice pour le nommer. Le déterminant possessif de deuxième personne indique le rapport d'appartenance et montre qu'il s'agit du mot de l'interlocuteur.

Dans les configurations décrites *supra*, l'écho prenait la forme d'une répétition par L2 d'un terme ou d'un énoncé prononcé préalablement par L1, suffisamment spécifique du discours de L1 pour qu'il soit reconnu comme stigmatisant ce discours. Mais dans de nombreuses configurations l'écho n'est pas repérable par une forme verbale commune, une littéralité entre un énoncé initial et un énoncé reproduisant. Il n'y a pas toujours fi-

délimité entre les mots prononcés par L1 et ceux que l'on retrouve dans l'énoncé de L2.

3.2. Échos non littéraux par L2 au discours de L1

La première configuration que nous décrivons est celle du discours anticipatif de L2 à partir des propos de L1. L2 a projeté le discours que L1 aurait pu produire.

3.2.1. Énoncé anticipatif

3.2.1.1. Complétion de l'énoncé de L1 par L2

3.2.1.1.1. Complétion non nécessaire à la syntaxe de l'énoncé

(51) THIERRY. – ma chère Wanda, puisque l'occasion s'en présente...

WANDA, ironique. –... **par hasard**...

THIERRY. –... j'aime mieux vous avertir charitablement que vous faites fausse route... que vous perdez votre peine en voulant jouer ce jeu-là

R. MARTIN DU GARD, *Un Taciturne*, 1932

Thierry vient de s'arranger pour rester seul avec Wanda. Il présente cette situation comme non provoquée par lui par la proposition « puisque l'occasion s'en présente » dans laquelle le syntagme nominal « l'occasion » est sujet du verbe « présenter » en construction pronominale. Cette structure verbale qui ne fait apparaître aucun agent responsable, si ce n'est « l'occasion » elle-même, permet d'envisager le procès « se présenter » comme « autocausé » (Riegel et al 1994 262). Thierry se montre donc comme n'étant pas l'agent qui a exercé une action sur la situation. Il n'achève cependant pas sa phrase ; c'est Wanda qui la co-construit dans une forme de collaboration co-orientée aux propos de Thierry. La formulation de Thierry laissait fortement envisager l'utilisation du complément circonstanciel de manière « par hasard », signifiant « de manière fortuite, imprévue » qui aurait redoublé les informations livrées par la structure verbale de son énoncé. Wanda la complète. L'écho n'est pas présent dans sa forme canonique. En effet, Wanda ne prononce pas des mots déjà prononcés par Thierry mais anticipe sur ceux qu'il va dire. C'est une forme d'écho anticipatif. Wanda se moque donc ici non pas des mots qu'a dit Thierry mais de ceux qu'il envisageait de prononcer et qu'elle a pu reconstruire en fonction du cotexte immédiat.

(128) M. HARDOUIN.— Je suis un peu obtus. Je ne vous entends pas.

M. DE CRANCEY.— Je le crois. Mon ami, je vous ai prévenu que Mme de Vertillac qui m'estime, qui m'aime et qui me refuse opiniâtrement sa fille dont je suis aimé, dans le dessein absurde de rompre cette passion...

M. HARDOUIN, ironiquement. – **Qui ne finira qu'avec votre vie et celle de sa fille.**

M. DE CRANCEY.— Assurément... l'emmenait à Paris.

M. HARDOUIN.— Après ?

M. DE CRANCEY.— Ah ! vous n'avez jamais aimé, puisque vous ne devinez pas le reste.

M. HARDOUIN.— Vous êtes parti le premier et leur avez servi de postillon.

D. Diderot, *Est-il bon, est-il méchant ?*, 1758

M. Hardouin (L2) achève la réplique de M. de Crancey (L1). Les points de suspension à la fin de celle-ci suggèrent qu'il est interrompu par L2. Ce dernier produit une proposition relative épithète se rapportant au nom « passion » utilisé par M. de Crancey. Cette interruption semble collaborative dans la mesure où elle prolonge l'orientation argumentative contenue dans la réplique de L1. Si L2 peut proposer une telle suite c'est qu'il reconduit les clichés sur les idylles des jeunes gens.

MARCEL, ne revenant pas de sa surprise. Hein ! toi !... Vous !... Vous ici ! (Bien bêtement sur le même ton pour donner le change.)... Madame !

ETIENNE. Oh ! que ce « madame » est donc bien dit !

MARCEL descendant un peu, ainsi que tous les autres à son exemple. Mais qu'est-ce que vous faites là ? Votre place n'est pas ici !

POCHET. Il épouse Amélie ? Vous épousez Amélie ?

MARCEL. Mais non ! mais non ! Quoi ? Comment ? Qui est-ce qui vous a dit ?

IRENE confuse. Pardonnez-moi ! C'est moi, mon ami...

MARCEL, ahuri. Comment ?

IRENE. Par une lettre que j'ai lue...

MARCEL. Vous !

ETIENNE avec un sérieux où perce l'ironie. **Oui, par erreur !... par erreur !...**

MARCEL, à Irène. Comment ! tu f... (Se reprenant.) Vous fouillez ma correspondance ?

ETIENNE, à la blague. Oh ! Va donc ! Si c'est pour nous, ne change pas tes habitudes ! Tu peux dire tu à madame !

G. FEYDEAU, *Occupe-toi d'Amélie*, 1908

Irène est l'amante de Marcel. Elle a lu volontairement une lettre qui lui était destinée par manque de confiance. Elle y apprend que ce dernier va se marier avec Amélie, la concubine d'Étienne qui lui-même est le meilleur ami de Marcel. Elle rend donc visite à cette dernière afin de savoir si ce qu'elle a lu est vrai. Amélie comme Étienne ignoraient la nouvelle. Quand Marcel rend visite à ses amis, il est surpris de trouver d'Irène, d'autant qu'il leur cache sa relation avec celle-ci.

La réplique d'Irène prend la forme d'un syntagme prépositionnel dans lequel le nom « lettre » est déterminé par une relative épithète. Cette proposition est complète syntaxiquement cependant la phrase s'achève par les points de suspension ce qui peut laisser supposer que la locutrice a été interrompue par Marcel. La réplique de ce dernier est constituée par le seul pronom personnel de deuxième personne « vous » qui suggère qu'il n'entretient pas de rapports intimes et familiers avec Irène. La réplique suivante d'Étienne répond à la fois à Marcel par l'adverbe affirmatif « oui » et complète celle

d'Irène par un syntagme prépositionnel de manière indiquant les circonstances de la lecture du courrier. Non seulement Étienne sait qu'Irène n'a pas lu la lettre par erreur. Il la sait tenir un discours contraire à la vérité. Mais surtout, il se moque de Marcel, si comme ce dernier veut le faire croire, de par le vouvoiement, la rectification des pronoms personnels de deuxième personne du singulier en deuxième personne du pluriel (« Hein ! toi !... Vous ! », « tu f... (Se reprenant.) Vous fouillez ») et le terme d'adresse *madame*, il ne connaît pas Irène, elle n'a aucune raison d'avoir lu sa correspondance. Selon cette version des faits, Irène ne peut avoir lu la lettre que *par erreur*. Étienne fait donc écho aux déductions à tirer du discours que Marcel a tenu en présentant Irène comme une inconnue dont il n'est pas dupe (« Oh ! que ce « madame » est donc bien dit ! », « Si c'est pour nous, ne change pas tes habitudes ! Tu peux dire tu à madame ! »).

Si les complétions vues *supra* n'étaient pas nécessaires à la complétude syntaxique de l'énoncé, ce n'est pas le cas de celles qui sont produites dans les exemples suivants.

3.2.1.1.2. Complétions nécessaires à la syntaxe de l'énoncé

(64) GARCIN. – je dirigeais un journal pacifiste. La guerre a éclaté, que faire ? ils avaient tous les yeux sur moi. Osera-t-il ? Osera-t-il ? Eh bien j'ai osé, Je me suis croisé les bras et ils m'ont fusillé. Où est la faute ? Où est la faute ?
 ESTELLE *lui pose la main sur le bras*. – il n'y a pas de faute. Vous êtes...
 INÈS *achève ironiquement*. – **un héros. Et votre femme, Garcin ?**
 GARCIN. – eh bien, quoi ? Je l'ai tirée du ruisseau.
 ESTELLE, à Inès. – vous voyez ! Vous voyez !
 INÈS. – je vois. (un temps)
 J.P SARTRE, *Huit-clos*, 1944

Garcin se dépeint comme un homme sacrifié sur l'autel de ses idées. Son discours dresse cet autoportrait par le biais d'un micro-récit « *je dirigeais un journal pacifiste. La guerre a éclaté, que faire ? ils avaient tous les yeux sur moi. Osera-t-il ? Osera-t-il ? Eh bien j'ai osé, je me suis croisé les bras et ils m'ont fusillé* ». Il se décrit comme celui qui a « osé », fait preuve de courage, en temps de guerre seul contre tous. La question en anaphore « où est la faute ? » laisse entendre non une interrogation réelle mais une assertion négative « il n'y a pas de faute », « je n'ai pas commis de faute », sonnante comme une conclusion à ce parcours héroïque qu'il fonde sur une logique implacable. Les propositions s'enchaînent comme pour évoquer son raisonnement sans faille, qui n'a pas connu l'hésitation. La rapidité est suggérée par cette énumération : « j'ai osé, j'ai croisé les bras et ils m'ont fusillé ». La conjonction de coordination « et » qui exprime ici la conséquence logique, le parallélisme des structures syntaxiques (sujet +

verbe d'action au passé composé) évoquent la réponse quasi automatique qu'a reçue son action.

À cette peinture, Estelle voulant se rassurer et se mentir sur le fait qu'ils ont commis de réelles fautes, ne peut que répondre à la question répétée de Garcin par un écho qui exprime son adhésion « il n'y a pas de faute ». Reformulation explicite du contenu implicite de la fausse question répétée par ce dernier « où est la faute ? ». Alors qu'elle commence à poser un jugement sur Garcin, faisant appel à une structure d'attribut du sujet et au verbe « être », « vous êtes », elle est interrompue par Inès qui achève l'énoncé qu'elle voulait produire : « un héros ».

Le syntagme nominal qu'elle utilise est celui qu'aurait prononcé Estelle dans le prolongement de son discours exhortant Garcin et le déculpabilisant. L'interruption se présente donc comme coopérative, Inès venant compléter, co-construire (de façon feinte) l'énonciation d'Estelle. Inès prolonge le discours d'Estelle et de Garcin dans la dénégation de leur faute et dans l'image d'êtres innocents, mieux de personnes exemplaires, qu'ils veulent se donner.

(139) UN LAQUAIS, ouvrant les deux battants de la porte. – Monsieur le duc. (LA DUCHESSE se lève, fait une grande révérence, et s'assied toute droite sans oser parler.)

LE DUC. Il la salue, puis il va droit à la cheminée et, gardant son épée au côté et son chapeau sous le bras, se chauffe tranquillement les pieds. Après un long silence, il la salue froidement. Eh bien, madame, comment vous trouvez-vous ?

LA DUCHESSE.— Mais, monsieur, un peu surprise de vous voir, et confuse de n'avoir pas eu le temps de m'habiller pour vous.

LE DUC.— Oh ! n'importe, n'importe, je ne tiens pas au cérémonial. D'ailleurs on peut paraître en négligé devant son mari,

LA DUCHESSE, à part. – Son mari ! hélas ! (Haut.) Oui, certainement... son mari... Mais ce nom-là... je vous avoue...

LE DUC, ironiquement. – **Oui, oui... j'entends, vous n'y êtes pas plus habituée qu'à ma personne.** (Souriant.) C'est ma faute. (Tendrement.) C'est ma très grande faute, ou plutôt c'est la faute de tout le monde. (Sérieusement.) Qui peut dire en ce monde, et dans le monde surtout, qu'il n'ajoute pas par sa conduite aux fautes des autres ? Dites-le-moi, madame.

A. DE VIGNY, *Quitte pour la peur*, 1833

Le duc et la duchesse ont été mariés par l'arrangement de leur famille, ils ne se connaissent pas. C'est bien ce que la duchesse trouve absurde durant la pièce : devoir être marié à quelqu'un dont elle ignore tout. Le syntagme « mon mari » pour désigner cet homme qui lui est étranger lui semble inattendu, insolite. C'est ce qu'elle s'apprête à communiquer au duc. Elle commence son énoncé « je vous avoue » qui est incomplet et demande une suite et pour cause, elle est interrompue par le duc, qui la formule « vous n'y êtes pas plus habituée qu'à ma personne ». Cette proposition s'apparente à une forme de discours indirect libre, c'est bien le discours que la duchesse aurait tenu, reconstituable comme « je n'y suis pas plus habituée qu'à votre personne » que le duc a

anticipé et produit à sa place. Discours que le contexte de la pièce permettait de reconstruire. On note la présence de la particule énoncive « j'entends » où le verbe en emploi absolu non pronominal signifie « comprendre », « saisir intellectuellement la signification » (TLFi). Le locuteur signale ainsi d'une part, son entrée dans un processus de compréhension des paroles de la duchesse et d'autre part, la (re)formulation à venir. Par cette particule, le duc livre les propos qu'il anticipe et surtout montre qu'il le fait, partage avec la duchesse cette compréhension de l'autre, de son point de vue. On ne peut pas à proprement parler de reformulation car ce que le duc produit n'a pas encore été formulé par la duchesse, mais cette opération s'inscrit bien dans un processus visant à montrer une forme de traduction de la pensée de l'autre.

Au sujet de toutes ces formes de complétions d'énoncés que nous venons de décrire, Jaubert emploie le syntagme « enjambements énoncifs ». Ceux-ci correspondent à la répartition d'un contenu énoncé sur des répliques successives ». Elle explique (2009 : 11) que le propos y « est pris en charge par deux énonciateurs, le second se coulant dans le moule phrastique programmé par le premier. Le contraste question-réponse s'en trouve effacé ». C'est selon elle que « le langage dramatique fait de la connivence un présupposé, et que par là il requalifie le principe de coopération ». Ainsi, les répliques ironiques semblent s'inscrire dans un processus de co-énonciation, qui n'est que feint. Le locuteur ne fait que représenter la parole de l'autre sans la prendre réellement en charge.

3.2.1.2. Anticipation de l'énoncé de L1 : le dialogisme responsif

Contexte : Le Monsieur, voisin de la maîtresse de Boubouroche, vient apprendre à celui-ci qu'elle le trompe. Ce dernier met en doute ses propos, et invalide les raisons qui pourraient motiver une infidélité de la part de la jeune dame.

(69) BOUBOUROCHE Me tromper Adèle !... ah ! là ! là ! Je voudrais bien savoir pourquoi elle me tromperait... pour de l'argent ? Elle se moque de l'argent comme de sa première chemise ; elle vivrait de pain et de lait, et elle paye ses jarretelles trente-neuf sous au Louvre. Pour le plaisir ? (*grande ironie.*) **la pauvre enfant !... elle n'a pas plus de sens qu'un panier à bouteilles.**

LE MONSIEUR, *apitoyé et les yeux levés vers le ciel.* ô homme !... enfant aveugle et quatorze fois sourd !... Pas de sens ? mais mon cher monsieur, c'est vous qui n'en avez pas ! Vous me faites l'effet de ces gens atteints du rhume de cerveau qui refusent tranquillement aux roses un parfum qu'ils ne perçoivent plus.

G. COURTELINE, *Boubouroche*, 1893

Boubouroche dans sa réplique formule les réponses que son interlocuteur pourrait proposer après son interrogation indirecte « je voudrais bien savoir pourquoi elle me tromperait ». La première raison qu'il envisage que son interlocuteur puisse invoquer est celle de l'argent. Il pose la question « pour de l'argent ? » qui répond et fait écho à l'af-

firmation que pourrait tenir le Monsieur et que l'on peut reconstituer comme « elle vous trompe pour de l'argent ». Cette question participe donc du dialogisme anticipatif. Boubouroche répond ensuite lui-même par la négative à cette question dont le contenu mis en débat est prêté à l'interlocuteur et balaye cette éventualité par le biais d'une comparaison lexicalisée : « elle se moque de l'argent comme de sa première chemise » et la description d'un comportement enclin à la mesure et à la privation. La seconde question qu'il pose répond et fait écho à l'affirmation que pourrait tenir le Monsieur que l'on pourrait inférer comme « elle vous trompe pour le plaisir ». Boubouroche ne peut pas juger cette raison recevable : à ses yeux, il est impossible, même absurde de la part de son interlocuteur de pouvoir imaginer cela, sa maîtresse est trop « innocente », il utilise la métaphore de l'enfant « pauvre enfant », voire frigide pour que l'idée de prendre du plaisir avec un autre lui effleure même l'esprit. Il la compare en effet avec un objet, « un panier à bouteilles », par un comparatif de supériorité (plus... que) formant une proposition subordonnée comparative dans laquelle le prédicat commun avec celui de la principale n'est pas répété (« elle n'a pas plus de sens qu'un panier à bouteilles (n'en a) »). Dans la configuration que nous venons de voir, l'écho n'avait pas une forme canonique dans le sens où il n'y avait pas de termes communs entre l'énoncé de L1 et celui de L2, ce qui se comprend du fait que L2 anticipait sur un discours non encore produit par L1 et qu'il prêtait à ce dernier. Dans la configuration suivante, il n'y a pas non plus de mots communs entre l'énoncé de L1 et celui de L2 mais L2 reformule les propos précédemment tenus par L1.

3.2.2. *Reformulation*

L2 reformule le discours de L1.

3.2.2.1. *Reformulation paraphrastique sans outil métadiscursif*

(15) MADAME, *énumérant les objets qu'elle sort de la sacoche, triomphante.*

D'abord ! Une fleur de glycine ! Tu vois, c'est un connaisseur !... Des serviettes à thé...

MONSIEUR, *ironique.*

C'est un homme du monde !

MADAME, *continuant.*

Un réveille-matin... Une moulinette à légumes... la petite Vénus en terre cuite de l'antichambre

J. TARDIEU, *le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

La réplique de monsieur « c'est un homme du monde ! » se présente comme une reformulation libre de l'énoncé de madame qui précède « c'est un connaisseur ! ». Le syntagme construit à partir du nom « homme » et du complément du nom « monde » constitue une locution nominale figée qui prend le sens de « homme de la haute société »,

qui sait apprécier le luxe ». Ce syntagme a donc un sens s'approchant beaucoup de celui du syntagme « un connaisseur ». Les deux syntagmes décrivent le même référent : le voleur. Ainsi l'énoncé de madame et celui de monsieur utilisent tous les deux un tour attributif avec le verbe *être* et un syntagme nominal en position d'attribut du sujet. L'énoncé de monsieur s'apparente donc tant du point de vue syntaxique que du point de vue sémantique à celui de sa femme. L'exclamation affecte également l'énoncé de madame et celui de monsieur, cela invite à penser que l'enthousiasme qu'elle exprime est communiqué à son mari, que ce dernier partage son sentiment exalté devant la découverte des goûts raffinés du voleur. Monsieur se livre donc à une reformulation des propos de madame qui reste implicite, car elle ne passe pas par un marqueur de reformulation. Il semble abonder dans le sens de sa femme, partager son point de vue.

(107) LE MARQUIS, qui est arrivé au tabouret devant la table. – Eh ! bien ? ça va mieux ? LA COMTESSE, gagnant le fauteuil à droite de la table. – Oui, pour le moment ; mais c'est égal, tout cela m'inquiète bien.

EUGÉNIE, allant s'asseoir sur la bergère. – Heureusement encore que cette indisposition l'a pris à cette heure-ci : il a pu au moins assister à l'office.

LE MARQUIS, assis sur le tabouret. – ironique. – **Ah ! oui !... ça c'est de la veine !**

LA COMTESSE.— Enfin, qu'est-ce qu'il peut avoir ? C'est un solide gaillard cependant ! Pourquoi, depuis quelque temps, ces faiblesses à propos de rien ? ces syncopes ? et puis cette nervosité, cette tristesse que rien ne justifie ?

G. FEYDEAU, *Le Bourgeois*, 1904

Dans l'exemple (107), la réplique du marquis « ah ! Oui ! Ça c'est de la veine ! » est co-orientée à celle d'Eugénie. Cette dernière utilise l'adverbe de phrase « heureusement » en tête d'énoncé et régissant une proposition complétive qui constitue le fait sur lequel porte la chance exprimée par l'adverbe. L'énoncé du marquis est fondé sur une dislocation à gauche du pronom démonstratif « ça » qui anaphorise le fait décrit par Eugénie et est repris par le tour attributif « c'est de la veine ». Le substantif « veine » est synonyme de « chance ». L'énoncé présente donc un contenu sémantique proche de la réplique d'Eugénie. Surtout l'adverbe « heureusement » et le tour attributif « c'est de la veine » semblent se rapporter au même fait : que « l'indisposition » du jeune homme soit survenue après l'office.

3.2.2.2. *Reformulation non paraphrastique sans outil*

(140) LÉON, de même, lui montrant JEAN et GILBERTE qui se sont assis sur le canapé, à droite. Croyez-vous que votre présence leur soit bien agréable, ce soir, à tous les deux ? (Lui prenant le bras.) Papa a certainement fini de fumer... Allez un peu dans la salle de billard.

MADAME DE RONCHARD. Et toi ?

LÉON. Moi, je descends au rez-de-chaussée, dans mon cabinet de travail... et je remonte aussitôt après.

MADAME DE RONCHARD, *ironique*. **Ton cabinet de travail... c'est ton atelier à toi, hein, polisson ? Les clientes ?**

LÉON, *pudique*. Ah ! ma tante... chez nous on ne se déshabille pas ! (A part.) Hélas'...
(Sortant par la droite, en bénissant les deux jeunes gens.) Enfants, je vous bénis ! (Mme de Roncbard sort en même temps par le fond.)

Guy DE MAUPASSANT, *Musotte*, 1896

Madame de Ronchard reprend le syntagme nominal « cabinet de travail » utilisé par Léon en transformant le déterminant possessif « mon » de première personne référant à Léon en déterminant possessif de deuxième personne « ton ». Puis, après les points de suspension, elle en propose une traduction opérant par un tour attributif où le pronom démonstratif « ce » élidé reprend le syntagme et est suivi de l'attribut « ton atelier à toi ». Ce dernier syntagme est moulé dans la syntaxe du premier : déterminant possessif de deuxième personne + nom recteur désignant un lieu consacré à certaines activités qui en font sa particularité + complément du nom recteur.

On peut parler de reformulation non paraphrastique ici : Madame de Ronchard veut démystifier en partie l'expression utilisée par Léon, expression qui lui semble convenue, respectueuse des règles sociales, des bonnes mœurs. Par le syntagme qu'elle propose elle entend montrer qu'elle en a saisi le sens caché, même si l'expression qu'elle utilise permet de conserver une partie du mystère, car elle joue sur les sous-entendus.

Le substantif « cabinet » désigne un lieu professionnel, il s'agit usuellement de celui où s'exercent les professions libérales, en l'occurrence Léon est avocat. Son complément du nom « de travail » suggère qu'il s'agit d'un espace réservé au « travail intellectuel » (TLFi), l'équivalent d'un bureau. Le substantif « atelier » se destine plutôt aux activités d'art ou de loisirs.³⁴ Son complément du nom « à toi » construit à partir du pronom personnel tonique « toi » ne spécifie pas la fonction du lieu mais indique un lien de possession, de sorte que ce qui fait la particularité de cet espace devient l'utilisation propre qu'en fait un individu. L'usage du pronom personnel renforce le déterminant possessif et évoque une exploitation intime du lieu par Léon, lieu qui serait ainsi préservé des curiosités indiscretes par pudeur. D'autant que le terme nominal d'adresse « polisson » qui suit cette reformulation indique qu'elle prête à son neveu des mœurs légères. Cela est confirmé par la réponse formulée par Léon qui nie (« chez nous on ne se déshabille pas ») explicitement les sous-entendus implicites par sa tante (« pour s'adonner au plaisir, on doit se déshabiller »).

Ainsi le syntagme « cabinet de travail », lieu sérieux destiné aux activités de l'intellect est traduit par un syntagme qui s'y oppose sémantiquement en ce qu'il désigne, chez la tante, un espace propice au plaisir du corps et non professionnel.

Dans l'exemple vu *supra*, la reformulation n'était pas marquée par un opérateur ou un

³⁴Il désigne même dans le vocabulaire argotique une chambre de prostituée (TLFi).

outil introducteur. Mais elle peut l'être, comme dans l'exemple suivant

3.2.2.3. *Reformulation avec outil métadiscursif*

Contexte : Monsieur reproche à Madame d'être tyrannique avec le voleur qu'ils ont recueilli chez eux. Ils ont décidé de ne pas le dénoncer en échange de quoi le voleur entretient la maison, le jardin, fait la cuisine, etc. Mais la façon dont Madame « utilise » le voleur dérange fortement Monsieur. Il lui fait part de son opinion mais celle-ci n'est pas d'accord, elle justifie son comportement et met fin à la conversation en fuyant à la cuisine.

(23) MADAME, en se ressaisissant Puisque tu es là, je vais vite préparer le dîner
Elle s'échappe et rentre dans la cuisine, où on l'entendra fourgonner divers ustensiles,
fourneau, casseroles, etc.
MONSIEUR, toujours ironique. **Tu veux dire que tu vas donner des ordres à ta cuisinière ?**
Le Voleur, *pendant tout ce temps, n'a pas bougé. Monsieur et lui paraissent saisis du même accablement*
J. TARDIEU, *le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

Quelques pages avant ce passage, Madame et Monsieur avaient une conversation au cours de laquelle avait lieu l'échange suivant :

(156) MADAME N'avons-nous pas grâce à lui, plus de temps pour nous promener, pour nous reposer, pour rêver ?
MONSIEUR Évidemment ! Nous satisfaisons, _oh à peu de frais !_ un vieux rêve bourgeois : nous avons du « personnel » sous nos ordres !
MADAME avec prétention Tu peux même dire le mot, va : nous avons « des » domestiques... car Auguste, à lui seul, est notre cuisinier, notre bûcheron, notre jardinier... notre bonne à tout faire !
J. TARDIEU, *le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

L'énoncé de Monsieur « tu veux dire que tu vas donner des ordres à ta cuisinière ? » prend la forme d'une interrogation mais il s'agit d'une fausse question : Monsieur en connaît la réponse. Il se livre à une reformulation de l'énoncé de Madame « je vais vite préparer le dîner ». Cette reformulation se présente comme un discours rapporté indirect avec le verbe introducteur de parole « dire » faisant partie de la périphrase verbale « vouloir dire » annonçant un énoncé métadiscursif, suivie d'une proposition complétive qui correspond au discours reformulé.

Je vais vite préparer le dîner

Tu veux dire que tu vas donner des ordres à ta cuisinière ?

On observe que l'énoncé de Monsieur conserve la périphrase verbale aller + infinitif qui a le sens de futur proche, présente dans l'énoncé de Madame. En ce qui concerne la

déixis personnelle, le pronom personnel de première personne « je » référant à Madame dans son énoncé devient le pronom personnel de deuxième personne « tu », référant toujours à Madame, interlocutrice de monsieur dans l'énoncé de ce dernier. Madame est donc toujours le sujet du procès des énoncés. Mais la reformulation affecte la nature de ce procès : dans l'énoncé de Madame, il renvoie à un acte de faire : « préparer le dîner », dans la reformulation de monsieur, il correspond à un acte de langage : « donner des ordres ». La structure verbale de l'énoncé reformulé fait apparaître un complément d'attribution « à ta cuisinière » qui indique la personne qui reçoit l'ordre. Cet énoncé de Monsieur ne fait pas que reformuler la réplique immédiatement précédente de Madame. Il fait également écho à des propos encore antérieurs toujours tenus par Madame : « Tu peux même dire le mot, va : nous avons « des » domestiques... car Auguste, à lui seul, est notre cuisinier, notre bûcheron, notre jardinier... notre bonne à tout faire ! ».

On note en effet que Monsieur utilise le substantif féminin « cuisinière ». C'est selon nous pour faire écho à la caractérisation du voleur comme « bonne à tout faire ». Cette locution nominale qui désigne une femme s'occupant de travaux domestiques est utilisée, dans les propos de Madame, pour catégoriser un homme. On peut considérer qu'il s'agit d'une forme de rabaissement, exercé par Madame. Il semble que cela contribue à l'exaspération qu'éprouve Monsieur, il lui reproche en effet d'« humilier ainsi un homme ! ». Cette caractérisation du voleur par un terme renvoyant exclusivement à des individus de sexe féminin, participe aussi du « rêve bourgeois » de Madame qui plie la réalité à ses désirs, en se risquant à dénier au voleur ses attributs sexuels. Dans le discours de Monsieur, l'utilisation du terme « cuisinière » renvoyant à un référent féminin pour caractériser le voleur semble ainsi être une façon pour lui de prolonger le discours de Madame, en poursuivant dans le mouvement de féminisation du jeune homme qu'elle avait initié.

Cette occurrence présente donc un double écho : une reformulation utilisant le syntagme introducteur « tu veux dire », explicite des propos que Madame vient de prononcer (« je vais préparer le dîner »), non paraphrastique puisqu'elle les rectifie et un écho implicite aux propos que Madame a tenus plus avant dans la scène « Auguste est notre cuisinier... notre bonne à tout faire ».

De fait, la reformulation opérée par Monsieur ne se présente pas comme une traduction en ses propres termes de ce que vient de dire sa femme, mais comme une traduction entre la formulation utilisée par Madame et la formulation qu'elle aurait voulu ou pu utiliser, ce n'est pas lui qui considère le voleur comme une « cuisinière ». Il s'agit pour Monsieur de représenter le discours de sa femme, de le prolonger et non de proposer sa propre vision de la réalité, ce qui est différent des auto-reformulations en (1) et (6) analysées au cours du chapitre suivant, qui, elles, font apparaître explicitement le point de vue de l'ironisant et affichent en ce sens le désaccord. Dans ces formes, l'énoncé refor-

mulé, ou la forme Y, n'est pas un écho et correspond au mot assumé par l'ironisant.

(1) LE PROMOTEUR

Je sais, je sais, vous êtes indispensables, comme les chacals dans les charniers ! (*Avec un gros rire insolent* :) Mais surtout, ne prenez pas mal ce que ce que je vous dis là !

LE CHEF DU CSG. *haussant les épaules*.

Nous sommes habitués aux injures !... Mais songez à mon conseil, Excellence, faites comme moi : habillez-vous sans recherche, comme le premier venu ! Votre coiffeur vous fera une tête méconnaissable, impersonnelle. Bon, bon, vous descendez de votre palais. Vous vous mêlez aux passants. Vous parlez à l'un, à l'autre : un brin de cour aux filles les plus délurées un verre de trop au cabaret. Au besoin, on marche sur les pieds d'un ivrogne, on bouscule un jeune imbécile. S'ensuit une rixe. Alors les gens se déclarent Alors on voit bien qui dort et qui veille... Mais faudra être patient ! Ce n'est pas en un jour qu'on peut en savoir autant que vos milliers de... (*avec une ironie grinçante* :) de « **chacals** », je veux dire d'**espions** !

LE PROMOTEUR, avec dédain.

C'est tout ce que vous proposez, comme preuves – ou comme remèdes ?

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

(6) LA NOURRICE, mettant en branle en maugréant, comme à regret.

Bien, bien « mon » Excellence, on y va !

Elle s'éloigne et referme la porte derrière elle.

LE PROMOTEUR, *agacé*.

Pour qui se prend-elle, cette vieille garce ? Est-ce parce qu'elle a élevé jadis ton « **Président** » (*il prononce ce mot avec une ironie appuyée*), c'est-à-dire ton propre-à-rien de frère ?

IDA, *avec un sourire, plaidant la cause de la nourrice*.

Certes, elle n'est que dévouement.

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

3.2.3. L'écho repérable au marqueur de l'interaction dialogique

Parmi les formes d'écho non textuel, on compte celles où seul reste le marqueur de l'interaction dialogique avec le discours de L1. Pour ces configurations, Roulet (1985 : 81) parle de « diaphonie implicite conventionnellement » « puisque la reprise du discours de l'autre est seulement implicite conventionnellement par le connecteur ».

3.2.3.1. Le marqueur est un pronom

Contexte : On vient de dire à Dona Urraca que Don Pablo la trompe dans le but de la pousser à le dénoncer. Pour le lui prouver, on lui a confié un portrait que Don Pablo aurait offert à sa maîtresse. Dona Urraca est donc convaincue de l'infidélité de ce dernier.

(66) Dona Urraca Oui, vous avez de l'honneur avec les hommes ; mais avec les femmes ?

DON PABLO : Depuis le temps que je vous connais, vous ai-je fait une infidélité ?

DONA URRACA, *ironiquement* : **Non, pas une !**

DON PABLO : D'honneur, pas une.

DONA URRACA, de même : Courage !

DON PABLO : Qu'avez-vous donc à sourire ?

DONA URRACA : Je ris en pensant à tous les tourments que tu vas souffrir en enfer pour tes parjures.

DON PABLO : étrange jalousie ! Je vous jure sur mon honneur...

DONA URRACA : Tais-toi, misérable ! regarde ce portrait ; à qui l'as-tu donné ?

P. MÉRIMÉE, *Théâtre de Clara Gazul : Le Ciel et l'enfer*, 1857

La question totale de Don Pablo « depuis le temps que je vous connais, vous ai-je fait une infidélité ? » attend une réponse négative. Le déterminant « une » peut être un numéral cardinal ou un article indéfini. On peut ainsi comprendre l'interrogation comme une affirmation qui aurait le sens de « depuis le temps que je vous connais je ne vous ai pas fait une seule infidélité / d'infidélités ».

La réponse de Dona Urraca contient un écho aux sous-entendus déductibles de la question de Don Pablo. Le pronom « une » anaphorise le syntagme « une infidélité ».

La réponse de Dona Urraca apporte l'énoncé négatif attendu par Don Pablo « non, pas une ». Cet énoncé peut être interprété de deux manières. Soit le pronom « une » est un pronom indéfini. Elle laisse entendre qu'elle a compris que la négation dans la question de Don Pablo portait sur le prédicat « faire une infidélité » et que le déterminant « une » était un article indéfini. L'autre possibilité est d'interpréter ce « une » comme un pronom numéral cardinal. Dans ce cas l'énoncé a un sens implicite. Il laisse entendre un rhème qui s'oppose au rhème exprimé « non, pas une seule, mais beaucoup plus ». On peut inférer que l'un des sens possibles sous-tendus par la question de Don Pablo est « je ne vous ai pas fait qu'une seule infidélité depuis le temps que je vous connais ». La négation dans ce cas est entendue comme une négation qui ne s'appliquerait pas au prédicat (faire une infidélité) mais au nombre d'infidélité (une). Don Urraca jouerait ainsi sur l'homonymie du déterminant « une » dans la question de Don Pablo et on aurait affaire à une syllepse. Cela rejoint la notion d'ambiguïté argumentative mise au jour par Berrendonner.

3.2.3.2. *Le marqueur est une subordonnée comparative*

Contexte : Le Promoteur gouverne une cité de façon tyrannique. Il y a interdit le sommeil. Une rébellion vient d'éclater pour le faire tomber. Mais elle a été maîtrisée. Il souhaite à présent, pour effrayer la population et éviter ainsi qu'il y ait d'autres rébellions durcir la loi en instituant la peine de mort pour tous les citoyens qui seraient surpris en train de dormir, ils risquaient jusque-là l'emprisonnement à perpétuité. Ida est horrifiée par l'idée et tente de faire changer d'avis mais il s'entête. Elle lui soumet alors une autre idée, celle de compenser « cette mesure de terreur, par une mesure de clémence » qui n'est autre que le retour au repos hebdomadaire qu'il avait fait abroger.

(8) Ida, cherchant une idée

Je ne sais pas... Par exemple, vous pourriez rétablir ce que vous aviez supprimé : le repos

hebdomadaire ?

LE PROMOTEUR Le repos hebdomadaire ? Jamais ! C'est une survivance des temps barbares ! Une vieillesse ! Indigne d'un état moderne.

IDA, *ironique*. **Tout comme la peine de mort !**

LE PROMOTEUR Ça n'est pas la même chose. La peine de mort – comprenez-vous ? – n'arrive qu'une seule fois.

IDA, *l'interrompant cinglante* En effet : une seule fois dans la vie !

J. TARDIEU, *la Cité sans sommeil*, 1984

A l'annonce de la suggestion de « rétablir le repos hebdomadaire », le Promoteur produit un écho : il répète le syntagme nominal « le repos hebdomadaire » dans une interrogation. Il s'agit donc d'une question écho qui vient signifier la surprise qu'il éprouve devant cette annonce. L'adverbe « jamais » vient ensuite constituer une phrase à lui seul qui exprime une négation radicale et irrévocable. Puis par un énoncé avec une structure attributive utilisant le pronom démonstratif « ce » et le verbe être, « le repos hebdomadaire » est qualifié péjorativement par deux syntagmes nominaux axiologiques négatifs : « une survivance des temps barbares », « une vieillesse indigne d'un état moderne ». Le substantif « survivance » employé dans ce contexte, référant à un inanimé prend une connotation négative, désignant ainsi un fait qui continue d'exister plus que de raison. L'adjectif « barbare » est ici un évaluatif axiologique négatif qui a le sens de non-civilisé, d'un niveau inférieur d'évolution mais évoquant également un temps primitif, éloigné dans le temps. Le substantif « vieillesse » puis l'adjectif épithète axiologique négatif « indigne » et son complément « des temps modernes » prolongent encore cette idée d'une pratique sociale dépassée, archaïque, appartenant à une époque révolue. L'idée d'Ida est donc rejetée frontalement par le Promoteur.

À ce rejet, Ida répond par une comparaison elliptique. Elle utilise une subordonnée comparative et fait seulement apparaître le comparé sans répéter ni la structure attributive ni le comparant. On peut ainsi reconstituer la comparaison complète avec le contexte : « le repos hebdomadaire est une survivance [...], une vieillesse indigne des temps modernes tout comme la peine de mort l'est ». Elle fait donc écho aux propos du promoteur.

3.2.3.3. *Le marqueur est un adverbe de phrase*

(67) LE PRÉSIDENT

Vous pardonneriez à mon âge de sermonner un peu votre inexpérience ; mais on ne se conduit pas comme ça[...] Ça ne fait rien vous êtes dans votre tort tout de même. Quoi ! vous ne comprenez pas qu'en faisant cause commune avec une classe d'individus tenus à bon droit pour suspects, vous infligez au gouvernement que vous servez l'humiliation d'un désaveu ?

LE SUBSTITUT

permettez.

LE PRÉSIDENT

remarquez que je ne vous blâme pas.

LE SUBSTITUT, tristement ironique

au contraire.

LE PRÉSIDENT

j'en suis à cent lieues ! Je dirai plus :

cette façon de procéder, en contradiction

absolue avec l'esprit de votre mission, me séduit, je l'avoue, étrangement.

G. COURTELINE, *Un Client sérieux*, 1897

Le président vient de dire au substitut que ce dernier s'est mis lui-même en faute, a agi de façon contraire au droit, ce qui est suggéré par la locution verbale « être dans son tort » et par les termes axiologiques négatifs « humiliation » et « désaveu ». Cette réplique semble bien du point de vue sémantique être un reproche adressé au substitut. Pourtant aux yeux du président elle ne constitue pas une attaque, ce dernier catégorise ces propos comme un « non-blâme » dans un énoncé métadiscursif par lequel il décrit son propre dire : « remarquez que je ne vous blâme pas ». Il n'aurait pas porté de jugement défavorable sur le substitut. Cette dernière réplique du président semble donc entrer en discordance avec ses répliques précédentes qui semblent bien par leur contenu blâmer le substitut. On peut comprendre la réplique du substitut « au contraire » comme signifiant « vous ne me blâmez pas, au contraire, vous m'encouragez, me félicitez ». Dans ce cas, la locution, qui reprend le contenu de la réplique précédente acquiert en plus une valeur de surenchérissement. Elle constitue une phrase à elle seule. Son fonctionnement en tant qu'adverbe de phrase lui confère une valeur dialogique, de reprise du discours immédiatement tenu avant. La locution peut fonctionner selon la structure dialogale suivante :

L1 : X = tu ne m'aimes pas.

L2 : au contraire (non X)+ =au contraire je t'adore.

« Au contraire » introduit un discours à la fois anti-orienté au discours précédemment tenu par L1, et plus fort que lui : aimer et adorer ont la même orientation axiologique.

Mais alors que la locution peut servir au locuteur à émettre un désaccord explicite avec l'énoncé précédemment tenu par l'interlocuteur comme on vient de le voir, elle a un tout autre rôle ici : elle fait entendre le discours du président (non X), au sein de l'énoncé du substitut alors que précisément le substitut pense X (vous me blâmez) et aurait pu employer la locution pour transmettre sa pensée directement. :

L1 : Remarquez que je ne vous blâme pas. (non X)

L2 : [vous ne me blâmez pas]Au contraire (vous me félicitez) (non X)

D'autant que cette locution aurait été particulièrement pertinente pour pointer la discordance des propos du président (« au contraire vous êtes bien en train de me blâmer »).

Le fonctionnement dialogal de la locution est inhibé, elle ne permet plus ici de

construire un désaccord en réaction aux propos qui viennent d'être prononcés, elle acquiert un pur rôle d'écho, de prolongement des propos de l'interlocuteur. La locution « au contraire » n'est donc pas employée, elle semble seulement être une enveloppe, une étiquette qui représente le discours de l'autre sans que le locuteur s'y investisse. Le substitut fait parler le président à travers lui.

Dans l'exemple précédent, l'interaction avec le discours de l'autre était signalée par la locution adverbiale de phrase « au contraire », dans l'exemple suivant c'est l'adverbe confirmatif « oui » qui permet de la repérer.

(9) IDA avec effort

Alors voici ! Dans un cas aussi... préoccupant, je crois, enfin j'imagine... qu'il serait bon... de consulter l'homme qui vous a permis de transformer notre société d'une façon aussi extraordinaire !

LE PROMOTEUR

Quoi ? Le professeur Buisson ? L'inventeur du Sérum de l'Insomnie ? (*Avec brusquerie* :) Il est bien où il est.²

IDA, *avec une ironie amère.*

Oui, dans sa propre clinique, aux mains de ses propres infirmiers !

LE PROMOTEUR, *chantonnant avec un affreux mauvais goût.*

On n'est jamais si bien qu'au sein de sa famille !

Dans l'énoncé d'Ida « oui dans sa propre clinique aux mains de ses propres infirmiers on trouve l'adverbe affirmatif « oui » qui exprime l'adhésion à l'assertion de son interlocuteur « il est bien où il est ». On ne trouve pas dans la réponse d'Ida un écho à proprement parler, les propos du promoteur ne sont pas représentés au sein de son énoncé : seul est présent l'élément qui marque l'interaction dialogique avec le discours de l'interlocuteur à savoir l'adverbe « oui ». Il y a ainsi ellipse de l'énoncé du promoteur : Ida laisse entendre « oui [il est bien où il est] dans sa propre clinique, etc. ».

3.2.4. *L'écho sous forme de présupposés dans des questions*

Nous pouvons estimer que les présupposés font entendre un discours autre tenu par L1 sur lequel L2 s'appuie pour construire son énoncé. Ainsi L2 en se basant sur ces présupposés fait entendre un écho forcément non littéral aux propos de L1.

3.2.4.1. *Présupposés lexicaux*

(76) KIRILOV, avec calme.

Oui, il le faut. Voyez-vous, je m'intéresse aux raisons pour lesquelles les hommes n'osent pas se tuer.

GRIGOREIEV

n'osent pas ? Vous trouvez qu'il n'y a pas assez de suicides ?

KIRILOV, distrait.

Normalement, il devrait y en avoir beaucoup plus.

GRIGOREIEV, *ironique*.

Et qu'est-ce qui empêche, selon vous, les gens de se tuer ?

KIRILOV

la souffrance. Ceux qui se tuent par folie ou désespoir ne pensent pas à la souffrance.

F. DOSTOÏEVSKI, adapté par A. CAMUS, *Les Possédés*, 1959

Dans cet extrait, Grigorieiev interroge Kirilov, qui passe pour un homme qui a perdu la raison. Kirilov évoque le suicide en suggérant par l'usage du verbe « oser » qu'il s'agit d'un acte de courage ou d'audace vers lequel un élan, une volonté pousserait les hommes sans que ceux-ci puissent y céder, ceci étant exprimé par la modalité négative « n'osent pas ». L'article défini « les » devant le substantif « hommes » invite à penser que cet élan vers le suicide est partagé unanimement, qu'il fait partie de l'essence de l'homme en général, qu'il lui est naturel. Cette description implicite du suicide en tant qu'acte d'audace, de courage va à l'encontre d'une opinion admise, une doxa qui le considérerait plutôt comme un acte vers lequel l'homme ne devrait pas aller. Le suicide serait ainsi plutôt considéré comme la dernière action d'un individu, n'ayant plus aucune alternative pour échapper à une situation quelle qu'elle soit. Kirilov enchaîne en disant que le nombre de suicides devrait être plus élevé : l'utilisation de l'auxiliaire modal « devoir » suggère un ordre des choses, une nécessité à laquelle les hommes sont soumis. Le conditionnel indique que cette nécessité n'est pas accomplie, que l'ordre des choses n'est pas respecté. Cela conduit Grigorieiev à interroger Kirilov sur l'inaccomplissement de cet ordre des choses, sur ce qui contrarie cette volonté qui serait naturelle par le verbe « empêcher » : le syntagme nominal « les gens » est en position de complément d'objet du verbe « empêcher », ceux-ci sont présentés, dans une proposition infinitive dont le syntagme « les gens » est le sujet non réalisé, comme possédant une envie, un dessein à savoir « se tuer », dessein contre lequel se dresse un obstacle.

La question totale de Grigorieiev ne contient pas à proprement parler d'écho. Il ne répète pas exactement les mots de Kirilov. Grigorieiev formule une proposition causale que l'on nomme q « quelque chose empêche les hommes de se tuer » qu'il a inférée de la proposition p de Kirilov « les hommes n'osent pas se tuer ». Si « les hommes n'osent pas se tuer » c'est en effet que « quelque chose les en empêche ». Il a adopté la logique de ce dernier pour parvenir à cette proposition.

L'exemple suivant est aussi un cas d'énoncé ironique où l'on trouve des traces du discours de l'autre sous forme de présupposé.

(49) ARMAND : [...]Encore un mot, pourtant : question service. Ça t'ennuierait que je mette le petit Lequin à la tête de la publicité, puisque Judelot s'en va ?

THIERRY, assis : oui ça m'ennuierait. (*après réflexion*.) beaucoup.

ARMAND, *debout*. -Lequin est intelligent. Il a de l'initiative.

THIERRY. – trop.

un temps.

ARMAND, *ironique.* – **qu'est-ce que tu lui reproches... d'autre ? (un temps.) sa jeunesse ? Ses idées ?**

THIERRY. – peut-être. (*après un silence.*) je ne veux pas me mêler de l'organisation de tes services mon cher Armand. Mais tu as déjà Leroy, Bouvier, Roque... un clan de jeunes, d'esprits forts. C'est dangereux.

R. MARTIN DU GARD, *Un Taciturne*, 1932

Dans cet extrait, Armand propose de donner une promotion à Lequin, l'un des employés de l'entreprise que Thierry dirige. Il vante les qualités de Lequin à l'aide de termes et expressions évaluatifs axiologiques positifs à savoir l'adjectif attribut « intelligent » et la locution verbale « avoir de l'initiative ». Thierry voit d'un mauvais œil le changement possible que pourrait apporter la promotion d'un homme jeune « à la tête de la publicité ». Ainsi les qualités énoncées et mises en avant par Armand pour justifier cette promotion sont précisément celles qui poussent Thierry à la refuser. Dans sa réplique constituée par l'adverbe de quantité « trop », Thierry se contente de répondre de façon elliptique. Il ne répète pas l'énoncé prononcé par Armand « il a de l'initiative » mais le co-construit dans une forme de collaboration qui est en fait anti-orientée à l'argumentation proposée par Armand. Ce qui était positif dans l'énoncé d'Armand « avoir de l'initiative » devient négatif dans la bouche de Thierry, l'adverbe de quantité « trop » présentant comme excessive cette propension à l'initiative et l'intelligence du jeune homme, elles deviennent négatives. Armand catégorise cet énoncé assertif de Thierry comme un reproche en deux temps dont la distinction est marquée par les trois points de suspension : « qu'est-ce que tu lui *reproches*... d'autre ? ». Dans un premier temps, Armand considère que les arguments que vient de donner Thierry pour justifier son refus ne sont pas recevables et prévoit de lui demander de s'expliquer « qu'est-ce que tu lui reproches ? ». L'énoncé pourrait ainsi être achevé après le verbe « reprocher ». Puis les points de suspension permettent à Armand de revenir sur son dire pour le rectifier en prenant en compte le point de vue de Thierry : pour ce dernier les qualités décrites sont dignes d'être reprochées à Lequin. Ainsi Armand ajoute le complément du pronom interrogatif « d'autre ». L'énoncé « qu'est-ce que tu lui reproches d'autre ? » invite à construire l'inférence selon laquelle le fait que Lequin ait des initiatives et soit intelligent est considéré comme digne de lui être reproché. Les présupposés peuvent être d'ordre pragmatique.

3.2.4.2. Présupposés pragmatiques

(18) MONSIEUR

Humilier ainsi un homme même un petit voleur, cela passe les bornes

MADAME

Au lieu de jouer les Don Quichotte, tu ferais mieux d'essayer de comprendre.

MONSIEUR

Comprendre quoi ?

MADAME

Mais la mentalité d'un... d'un ancien voleur !

MONSIEUR, *ironique*.

Tu t'y connais donc tellement ?

MADAME

Ne comprends-tu pas que je le « tiens », pieds et poings liés ?

MONSIEUR

Parce que nous gardons le secret sur lui ?... Je voudrais bien savoir lequel de vous deux « tient » l'autre ?

Madame

Réfléchis un instant : s'il s'évadait d'ici, que deviendrait-il ? Il serait vite repris par la police et adieu la liberté !

J. TARDIEU, *le Petit voleur rêve de banlieue*,

La réplique de Monsieur « tu t'y connais donc tellement ? » contient l'adverbe « tellement ». Il introduit habituellement une subordonnée consécutive qui n'apparaît pas ici et que l'on peut reconstituer comme « tellement que ce que tu le laisses entendre ? ».

La conjonction de coordination « donc » qui exprime la conséquence invite à interpréter cet énoncé de Monsieur comme une conclusion qu'il tire des répliques précédentes de Madame. Cette dernière reproche à son mari de ne pas comprendre pourquoi elle a un comportement tyrannique et humiliant envers le voleur. Il prend la défense de celui-ci. C'est ce qui lui vaut d'être comparé par antonomase au personnage littéraire de Don Quichotte. Par le biais de la locution verbale au conditionnel « faire mieux », Madame intime à son mari d' « essayer de comprendre la mentalité d'un ancien voleur », action qu'il ne fait pas comme le suggère le syntagme prépositionnel introduit par la locution prépositionnelle oppositive « au lieu de » : « au lieu de jouer les Don Quichotte ». En prescrivant à son mari le comportement qu'il devrait avoir, elle se présente implicitement comme une personne qui connaît le comportement à adopter avec un voleur et donc sa mentalité. La réplique de Monsieur énonce sous forme de question ce sous-entendu, cette donnée implicite déductible des éléments pragmatiques : « si Madame est capable d'être si prompte à me dicter ma conduite c'est qu'elle est en mesure de le faire par sa connaissance de la situation ».

4. Bilan

60 % des occurrences du corpus théâtral contiennent une forme d'écho. Comme on vient de le voir, les formes sont multiples : reprise en écho immédiate, écho rectificatif, adjonction, écho anticipé par complétion, allusion. Les manières de faire entendre le

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCHOS DANS LES DIDASCALIES

discours qu'a tenu ou pourrait tenir l'autre, celui qu'on lui prête ou qu'on projette sont nombreuses.

On remarque que dans la grande majorité des cas cet écho est implicite, seules quelques occurrences font écho explicitement aux propos de l'autre, qui ne sont pas analysées ici mais au cours du chapitre 5 qui abordera le marquage plus ou moins explicite de l'interaction dialogique et les cas plus discutables.

Enfin dans ces occurrences, l'écho n'est pas la seule composante. Il peut être couplé à une forme de discordance et à la feintise. C'est à cette dernière qu'est consacré le chapitre 6.

Chapitre 5

Du marquage de l'origine énonciative : rapport au discours de l'autre et expression du désaccord dans l'ironie

Dans ce chapitre nous nous intéressons au critère du marquage plus ou moins implicite de l'écho énonciatif. Nous avons déjà décrit de nombreuses formes que le dialogisme emprunte dans l'énoncé ironique au cours du chapitre précédent. Le présent chapitre propose ici de corrélérer le marquage de l'interaction dialogique à l'explicitation du désaccord.

S'il s'avère que dans de nombreux cas la reprise de l'énoncé de l'autre est bien implicite, nous avons pu observer toutefois que dans certaines occurrences, l'ironie peut être signalée par un indice linguistique marquant un dédoublement énonciatif. Nous voulons porter notre attention sur ces énoncés ironiques affectés de signaux linguistiques marquant un dédoublement explicite.

Ainsi de nombreux énoncés ironiques ne montrent pas explicitement qu'ils relèvent de l'hétérogénéité énonciative – il est alors impossible de repérer objectivement, c'est-à-dire par des signaux linguistiques, ce qui appartient au discours de L1 comme dans l'allusion –, mais d'autres occurrences contiennent tout de même des traces de cette hétérogénéité. L'origine autre du discours est pointée, l'énoncé de L2 contient des marqueurs de l'altérité énonciative. On remarque ainsi que l'interaction dialogique entre le discours de L1 et celui de L2 est plus ou moins explicite. Le rapport qu'entretient alors L2 vis-à-vis de cette altérité prend diverses formes parmi lesquelles ne figure jamais le rejet frontal.

Parmi les signaux de ce dédoublement, nous nous intéresserons particulièrement aux boucles méta-énonciatives marquant une forme d'inadéquation du dire dans l'énoncé du locuteur, très précisément analysées par Authier-Revuz (1995), sur les travaux de laquelle nous nous appuyerons pour tenter de décrire le rapport, toujours dissensuel, qu'entretient le locuteur avec le mot ou l'énoncé marqué au sceau de l'ironie, et avec l'énonciateur pris pour cible. Le chapitre qui suit se concentre donc sur ces marqueurs et les classe des formes les plus implicites aux plus explicites, ce caractère plus ou moins implicite s'accompagnant d'une attitude de plus au moins grand rejet des propos de L1

par L2.

1. Le désaccord tenu : formes les plus implicites de la non-coïncidence (sans forme Y).

1.1. Les formes implicites sans marqueur de l'hétérogénéité

Nous le disions, de nombreux énoncés ironiques écrits ne comportent aucune trace de l'hétérogénéité énonciative. C'est-à-dire qu'ils appartiennent à ces formes qui sont décrites par Authier-Revuz (1992 : 41) comme purement interprétatives. Dans ces énoncés, la description exclusivement linguistique de la phrase ne permet pas de mettre en évidence un élément porteur du dédoublement énonciatif. Nous avons traité les formes de cette configuration massivement dans le chapitre précédent. Ainsi, dans l'exemple suivant, seul le cotexte immédiat permet de savoir que l'énoncé « elle s'est monté le job ? » de Finache fait écho aux propos d'Étienne « elle a dû se monter le job ». L'écho est implicite. L'implicite semble donc permettre à l'énoncé de ne pas être reconnu indubitablement comme provenant d'une autre source énonciative que le locuteur. De fait l'ambiguïté demeure quant à l'interprétation à donner aux paroles : le locuteur est-il vraiment en train de produire un énoncé, en position à la fois de locuteur et d'énonciateur ou ne fait-il que répéter les mots de l'autre pour en montrer le manque de pertinence ?

Contexte : Antoinette, la femme d'Étienne, trompe ce dernier avec Camille, le neveu de son maître. Étienne est très jaloux. Camille et Antoinette sont en train de s'embrasser lorsque Étienne et Finache s'apprêtent à entrer dans la pièce. Camille a le temps de s'éclipser. Mais Finache a compris ce qui se trame alors qu'Étienne semble ne s'être aperçu de rien.

(120) ÉTIENNE.

Il faut ça avec les femmes ! Si vous ne les menez pas, c'est elles qui vous mènent ; je ne mange pas de ce pain-là.

FINACHE.

Bravo !

ÉTIENNE.

Voyez-vous, monsieur le docteur, cette petite femme-là — c'est un caniche pour la fidélité — mais c'est un tigre pour la jalousie. Elle est tout le temps à fouiner dans l'appartement, bien sûr pour m'épier. Elle a dû se monter le job... à cause de la femme de chambre.

DU MARQUAGE DE L'ORIGINE ÉNONCIATIVE : RAPPORT AU DISCOURS DE L'AUTRE ET EXPRESSION DU DÉSACCORD DANS L'IRONIE

FINACHE, *avec une pointe d'ironie* qui échappe à Étienne.

Ah ?... Elle s'est monté le job ?

ÉTIENNE, avec dédain.

Je vous demande un peu ! Moi ! Une camériste.

G. COURTELINE, *La Puce à l'oreille*, 1910

Étienne par son énoncé voudrait faire croire que sa femme est jalouse, qu'elle soupçonne une infidélité de sa part alors que c'est la situation inverse qui est avérée. Étienne veut simplement sauver sa face en suggérant que c'est lui qui mène le jeu dans son couple. Finache n'est pas dupe. L'énoncé de ce dernier peut être compris soit comme une vraie question posée à Étienne qui marque son étonnement/sa surprise vis-à-vis de ce qu'il vient de lui annoncer, soit comme une reprise des mots d'Étienne marquant leur remise en question par Finache et prenant implicitement le sens de « vous dites qu'elle s'est monté le job (pour donner le change/ mais j'en doute fortement) ». Cette dernière possibilité est bien plus polémique que la première qui, elle, ne remettrait pas en cause la pertinence du dire de l'interlocuteur. L'ambiguïté demeure entre les deux interprétations, à moins que les deux possibilités ne soient réalisées simultanément.

2. Les énoncés implicites avec marqueur de confirmation

On remarque que l'on trouve de nombreuses occurrences implicites dans lesquelles le locuteur utilise des marqueurs de confirmation, signalant par là son adhésion feinte aux propos de l'interlocuteur, à sa façon de dire, de représenter la réalité. Cela a déjà été signalé par Perrin (1996). Dans ces cas, l'interaction avec le discours de l'autre reste implicite, cependant l'énoncé est tout de même marqué d'une double énonciation. Comme l'écrit Berrendonner, l'énoncé « contient les traces d'une double énonciation ou plutôt de deux énonciations telles que l'une, E1, est métalinguistique par rapport à l'autre, E0 ». Autrement dit, E1, actualise une proposition qui n'est autre qu'un jugement sur E0 ». Ce type de configuration entre dans la catégorie que Berrendonner nomme « énonciations auto-évocatrices », « l'énoncé a alors une structure syntaxique où il est possible de distinguer par simple segmentation les constituants qui relèvent de E0 et de E1 »(1985 : 199)

On trouve dans un certain nombre de ces occurrences des circonstants extra-prédicatifs. Ceux-ci sont utilisés généralement par le locuteur qui « caractérise son énonciation ou porte un jugement sur son énoncé »(Le Goffic, 1993 : 459).

Dans l'énoncé ironique contenant un circonstant extra-prédicatif, cet énoncé sur lequel le locuteur porte un jugement ou une évaluation est tenu par un autre énonciateur, au sein de son propre énoncé. Analysons l'exemple suivant emprunté cette fois au roman :

DU MARQUAGE DE L'ORIGINE ÉNONCIATIVE : RAPPORT AU DISCOURS DE L'AUTRE ET EXPRESSION DU DÉSACCORD DANS L'IRONIE

(Le personnage principal, Montale, enquête sur le meurtre du fils Guitou de sa cousine. Il interroge la mère d'un ami de celui-ci, chez laquelle le corps de Guitou a été retrouvé. La mère dit ne pas savoir qui était le gamin retrouvé mort chez elle. Son fils selon elle, l'ignorerait également et ne serait pas rentré du week-end. Montale ne croit pas au discours de la mère).

(155) «– Pourquoi n'avoir rien dit à la police ?

– À propos de quoi ?

– De l'identité de Guitou.

– Vous me l'avez appris tout à l'heure. Nous n'en savions rien.

Je ne pouvais le croire.

– Mathias, pourtant... Il le connaissait, et...

– Mathias n'était pas avec nous, quand nous sommes rentrés dimanche soir. Nous l'avions déposé à Aix, chez mes beaux – parents. Il entre en fac cette année, et il avait encore quelques formalités à régler. C'était plausible, mais pas convaincant.

– **Et bien sûr**, ne pus-je m'empêcher d'ironiser, **vous ne lui avez pas téléphoné. Il ignore tout du drame qui a eu lieu, et qu'un de ses copains de vacances s'est fait tuer ici ?**

– Mon mari l'a appelé. Mathias a juré qu'il n'avait prêté sa clef à personne ».

J-C. Izzo, *Chourmo*, 1996

L'énoncé de Montale commence par l'adverbe de confirmation « bien sûr ». Après le segment en incise entre virgules, commence ce qui ressemble à du discours indirect libre de « vous ne lui avez pas téléphoné » jusqu'à « s'est fait tuer ici ». Montale semble reformuler, prolonger le discours qu'il suppose que la mère va tenir et auquel il ne croit pas. La mise en débat par l'interrogation de l'énoncé indique que Montale ne fait ici que des suppositions, il n'est pas certain du discours que pourrait lui tenir la mère. Il anticipe seulement sur les mensonges qu'elle pourrait prononcer à nouveau.

L'adverbe de confirmation vient poser un jugement sur cette énonciation de la mère. Il signale antiphrastiquement son manque de vérité, son manque de pertinence. Deux plans se dessinent dans l'énoncé : celui du locuteur qui se présente en dehors prononçant l'adverbe « bien sûr », surplombant l'énonciation prêtée à la mère, formulée au sein de son propre énoncé.

Conformément aux énoncés de confirmation analysés comme dialogiques par J. Bres, cet énoncé se présente comme le résultat de l'interaction de l'acte d'énonciation (e) de la mère avec l'acte d'énonciation (E) de Montale, qui s'apparente à une fausse confirmation d'un énoncé antérieur. L'énoncé [e] lui-même n'est pas présenté dans sa matérialité mais reformulé, anticipé : on ne peut qu'en inférer le contenu. Discours imputé à la mère que nous représentons comme [Je ne lui ai pas téléphoné. Il ignore tout du drame qui a eu lieu, et qu'un de ses copains de vacances s'est fait tuer ici].

Ainsi dans la configuration que nous venons de décrire, il y a bien la trace d'une double énonciation mais ces deux énonciations se présentent comme provenant du même énon-

ciateur qui est le locuteur, bien qu'en réalité le locuteur porte un jugement sur une énonciation dont il n'est pas à l'origine. Le désaccord, s'il se marque par un dédoublement, prend la forme d'un consensus (qui n'est que feint). C'est l'enchaînement discursif de l'interlocuteur, les indications telles que les didascalies qui permettent d'interpréter ce dédoublement comme marquant une distance et une forme de désapprobation

Dans d'autres cas, l'hétérogénéité énonciative peut être marquée plus explicitement. La remise en cause du dire de l'autre se fait donc elle aussi plus explicite.

3. L'hétérogénéité énonciative explicite

Les occurrences peuvent contenir des traces d'un discours autre sans toutefois que le rapport du locuteur à cet autre discours soit renseigné. C'est ce qui se produit avec les guillemets.

3.1. Les guillemets seuls : l'hétérogénéité explicite non caractérisée

De nombreuses occurrences de notre corpus contiennent des guillemets. Comme le note Authier-Revuz (1995 :138), les guillemets ne livrent pas « de caractérisation de la manière de dire que constitue x, ils n'énoncent pas quelque chose à propos du fait représenté, ils ne font que représenter X laissant entendre qu'il y a quelque chose à en dire sans toutefois expliciter ce quelque chose »(*op. cit* :137).

Le locuteur détache le terme ou l'énoncé mis entre guillemets du reste de son discours pour montrer qu'il n'en est pas l'énonciateur mais rien n'indique quel rapport il entretient avec le terme ou l'énoncé en question. Les guillemets marquent toujours une attitude spécifique. C'est le co(n)texte qui permet de comprendre ce rapport particulier, de déterminer que le terme de l'autre pose problème et de quelle manière.

Dans nos occurrences, le locuteur montre toujours une distance critique envers le mot placé entre guillemets.

(24) ADRIENNE

La pénombre ne suffit pas. Tout résonne terriblement ici. Il ne faut pas parler trop fort.

GEORGES, *haussant les épaules*.

Allons donc, qui peut nous entendre ! Soyez raisonnable : dans cette petite ville de province, dans « votre » petite ville, où donc aurais-je pu vous parler seul à seule, sinon ici, dans

DU MARQUAGE DE L'ORIGINE ÉNONCIATIVE : RAPPORT AU DISCOURS DE L'AUTRE ET EXPRESSION DU DÉSACCORD DANS L'IRONIE

« votre » église ?... Et puis tenez. (*Il fait mine d'écouter, le doigt levé. Le silence, à ce moment, est total*) Quel silence ! N'est-ce pas le lieu de recueillement, des souvenirs, des fleurs séchées... et aussi (*désignant le confessionnal avec une ironie assez âpre*) de la « **confession** » ?

ADRIENNE

Que voulez-vous de moi, Georges ! Il y a dans votre voix quelque chose d'amer, quelque chose de... désagréable, que je ne vous connaissais pas...

J. TARDIEU, *Pénombre et chuchotements*, 1988

Georges et Adrienne, quand ils étaient jeunes, ont vécu une histoire restée platonique. Adrienne s'était refusée à lui. Il a appris des années plus tard que beaucoup pourtant avaient eu ses faveurs dont son propre père. Alors qu'ils se revoient des dizaines d'années après, il éprouve donc une grande amertume envers celle qui a toujours dit être honnête avec lui mais qui lui semble n'avoir fait que cacher qui elle était vraiment. À présent, Adrienne dit être pieuse et s'être tournée vers la religion. Ils évoquent leur passé et Adrienne continue de revendiquer sa sincérité envers Georges.

À l'aune du contexte, le mot « confession » utilisé par Georges est donc mis à distance : Adrienne devrait livrer les secrets qu'elle a toujours gardés mais elle ne le fait pas. Bien que pratiquante, elle ne respecte pas l'assignation religieuse du lieu (« le confessionnal ») et les préceptes qu'elle prétend pourtant suivre. C'est donc un mot qui ne convient pas à définir cet espace pour Georges. Cependant, on ne sait si c'est une façon pour Georges de marquer la non-coïncidence du mot (« confessionnal ») à la chose qu'il perçoit (un espace où finalement on n'avoue pas ses fautes), dans une forme de récusation du discours religieux qu'il juge hypocrite relevant donc aussi de la non-coïncidence interdiscursive, ou encore de marquer la non-coïncidence interlocutive : il s'agirait ainsi surtout de pointer le manque de vérité du discours d'Adrienne. On le voit, les guillemets n'indiquent (Authier-Revuz 1995 : 136) qu'« une sorte de manque, de creux à combler interprétativement ».

3.2. Guillemets et pronoms possessifs : la non-coïncidence interlocutive interprétable

Dans d'autres exemples, l'interprétation est plus aisée, notamment grâce à la présence d'autres marqueurs comme le déterminant possessif devant le terme entre guillemets. On précise ainsi que l'énonciateur du terme est l'interlocuteur et donc que c'est bien l'usage des mots de cet interlocuteur qui est mis à distance.

(5) (le chef du CSG vient d'informer le promoteur qu'une menace d'ampleur qu'il ne faut pas sous-estimer plane sur la cité. Le promoteur, tyrannique, ne voulant pas faire disparaître son

DU MARQUAGE DE L'ORIGINE ÉNONCIATIVE : RAPPORT AU DISCOURS DE L'AUTRE ET EXPRESSION DU DÉSACCORD DANS L'IRONIE

angoisse, fait mine de minimiser la situation en se moquant du chef du CSG. Façon pour lui de montrer une image de maîtrise et de domination)

LE PROMOTEUR, avec impatience.

S'il y a des malades, on sait les soigner... Mais, assez de sottises ! Foutez le camp, je vous ai assez vu.

LE CHEF DU C.S.G., avec entêtement.

Bien, bien. À vos ordres, Excellence ! Mais je ne me lasserai pas de vous crier casse-cou.

LE PROMOTEUR, se moquant de lui.

J'aviserai, j'aviserai !..., Maintenant, partez, espion aux grandes oreilles ! Sbire de mélodrame ! Délateur d'opéra !

LE CHEF DU C.S.G., s'inclinant avec une ironie glaciale.

Soit ! Puisse « ma délation » vous sauver, vous et l'État « Votre délateur » vous présente ses respects. *Il fait quelques pas vers le bord de la terrasse, puis, avant de disparaître, il se retourne et appuyant intentionnellement sur les mots :*

LE CHEF DU C.S.G.

Avec votre permission, je vais dormir !

LE PROMOTEUR, faisant semblant de foncer sur lui, le bras levé, pour le châtier.

Pas de provocation ! Assez ! Assez !

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Dans cet exemple, le chef du CSG désapprouve le terme « délateur » prononcé par le promoteur. Ce dernier qualifie péjorativement le chef du CSG, à travers une accumulation de syntagmes nominaux adressés péjoratifs construits chacun avec un complément du nom : « espion aux grandes oreilles ! Sbire de mélodrame ! Délateur d'opéra ! ». On peut donc parler d'insulte selon la définition de Lagorgette(2004). Le sbire est un mot relevant du vocabulaire péjoratif désignant un homme de main accomplissant de basses besognes. Il est caractérisé par le substantif « mélodrame » en fonction de complément du nom déterminatif, qui désigne péjorativement l'exagération que l'on prête à une situation. Le dernier syntagme nominal s'organise autour du substantif recteur « délateur », toujours ancré dans l'axiologie négative. Le complément du nom « d'opéra » prolonge cette caractérisation négative, suggérant comme le substantif « mélodrame », une solennité ridicule. Le promoteur donne à voir un chef de la CSG affecté, pompeux, simulant l'ampleur d'une menace pesant sur la cité, l'exagérant pour se rendre important.

Le chef de la CSG reprend dans sa réponse les substantifs « délation » et « délateur », faisant ainsi écho au terme « délateur » utilisé par le promoteur. L'ironie, outre la didascalie, est exhibée à travers les guillemets et le déterminant possessif de première personne « ma » devant délation puis le déterminant possessif de deuxième personne « votre » devant délateur. Par ces déterminants possessifs, il semble faire sien l'appellation péjorative utilisée par le promoteur. À première vue, le promoteur semble avoir réussi à imposer son vocabulaire au chef de la CSG qui s'autoqualifie par l'insulte choi-

sie par le promoteur. Mais ce n'est qu'une imposition apparente. L'auto-attribution de caractéristiques négatives relève d'un auto-dénigrement feint : il se qualifie de « délateur » faisant mine de ratifier le terme. C'est la discordance qui réside dans l'énoncé du chef du CSG qui nous montre que cet auto-dénigrement a le seul but de faire écho aux paroles du promoteur pour en montrer l'absence de fondement. En effet, dans sa réplique « Soit, puisse ma délation vous sauver, vous et l'état », on remarque qu'il ne reconduit pas la description en « délateur d'opéra » proposée par le promoteur. Le verbe « sauver » présuppose un péril certain et d'ampleur, on ne peut sauver quelqu'un ou quelque chose que d'un danger conséquent. Si la délation du chef de la CSG est susceptible de « sauver l'état » c'est qu'elle n'était ni exagérée ni vaine, ce verbe entre donc en discordance avec le complément du nom déterminatif « d'opéra » qui présentait la délation comme surestimée, inutile et insignifiante. Autrement dit, le chef de la CSG présente « sa délation » comme positive, dans une forme de contreproposition (« ma « délation » est le contraire d'une « délation d'opéra » dans la mesure où elle pourrait bien vous sauver »), implicite puisqu'elle ne passe pas par une négation et un mot autre que celui proposé/imposé par le promoteur : le chef de la CSG conserve le mot de l'autre pour en subvertir le sens.

On note que la présence du déterminant possessif accompagnant le terme entre guillemets est un indice venant signaler la non-coïncidence interlocutive, « non explicitement mais interprétable contextuellement » (*op. cit* : 229). Le terme « délateur » renvoie bien au dire du « vous » qui est ici le promoteur.

Dans les exemples qui suivent, le locuteur signale l'extériorité discursive par un discours rapporté ou une boucle par laquelle il revient sur son dire qui marque plus explicitement et linguistiquement le désaccord, la non-coïncidence du dire. Le désaccord dans ces cas ne repose plus uniquement sur l'interprétation.

4. Le désaccord marqué (sans forme Y)

4.1. La non-coïncidence interdiscursive masquant la non-coïncidence interlocutive

(30) DORINE : Mademoiselle Flore ? Oh elle doit être bien aise d'assister à une lecture
LUCIE : je vous en réponds ; elle n'a cependant que deux ans de plus que moi, et elle est d'une pédanterie...

TOINETTE : On dit qu'elle est un prodige d'instruction.

DORINE, *ironiquement* : **Un prodige !... Et qui est-ce qui dit cela ?**

TOINETTE : Ce n'est pas celle qui l'élève, mais c'est tout ce qui la connaît. Pour moi, je lui crois beaucoup de modestie, car elle ne parle jamais d'elle et cherche toujours à faire valoir les autres.

Mme DE GENLIS, *L'Enfant gâté*, 1779

L'énoncé de Dorine « un prodige ! qui est ce qui dit cela ? » contient l'écho « un prodige ! » au discours de Toinette « on dit que c'est un prodige » puis une interrogation contenant un discours rapporté indirect « qui est ce qui dit cela ? ». On trouve ainsi un syntagme verbal introducteur utilisant le verbe « dire » et le discours rapporté indirect anaphorisé par le pronom démonstratif « cela ». On pourrait rétablir le discours rapporté indirect en remplaçant ce pronom par son référent : « qui est-ce qui dit que c'est un prodige ? ». L'interrogation « qui est-ce qui dit que c'est un prodige ? » s'appuie sur l'information que vient d'apporter Toinette « on dit que c'est un prodige ». Cette dernière vient de rapporter les dires d'un « on » qui reste indéterminé, et s'adosse implicitement à ce discours. La question de Dorine contient donc le présupposé « quelqu'un a dit de mademoiselle Flore qu'elle était un prodige ». Elle questionne l'identité de l'énonciateur de ce propos par le pronom interrogatif « qui » qui renvoie à un référent animé. Le fait même que Dorine questionne la source de cette énonciation présuppose qu'elle n'en connaît pas l'énonciateur, qui ne peut donc pas être elle-même. Sa question laisse donc entendre « ce n'est pas moi qui dis cela, je ne partage pas cette description de mademoiselle Flore ». L'interrogation portant sur la source énonciative du dire manifeste la non-coïncidence interdiscursive et implicitement la non-coïncidence interlocutive : si Dorine n'est pas d'accord avec ce discours tenu par un tiers inconnu, elle remet également en question le discours de Toinette qui partage le discours qu'elle vient de rapporter. Cependant, cette question est produite après l'écho « un prodige ! » qui reste lui, implicite. Dans un premier temps, elle ne dit pas « vous avez dit « prodige » ! », ou « on dit que c'est un prodige ».

4.2. « si on peut dire », le dire de l'autre annulé

(2) LE PROMOTEUR, déguisé, se penchant vers Ida.

C'est bien la première fois que je me mêle ainsi à la foule.

IDA, *ironique* et montrant la place déserte.

La foule ! Si l'on peut dire !

LE PROMOTEUR

Même s'il n'y a personne ici, on pressent qu'il y a beaucoup de monde... ailleurs.

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

DU MARQUAGE DE L'ORIGINE ÉNONCIATIVE : RAPPORT AU DISCOURS DE L'AUTRE ET EXPRESSION DU DÉSACCORD DANS L'IRONIE

Ida utilise la boucle métaénonciative « si l'on peut dire », construite avec une subordonnée hypothétique et l'auxiliaire modal « pouvoir ». Avec cette boucle, la possibilité de nommer « foule » une place déserte est évoquée mais reste suspendue, irréalisée. En effet comme l'écrit Authier-Revuz : « à travers les modalités irréalisantes du dire c'est la réalité même du dire – dire sur le mode de n'être pas dit – qui est donnée, suspendue ou annulée, comme faisant défaut du dire » (1995 : 631). Ida remet ainsi en question l'accord du dire du promoteur avec les lois du dire et par là même suspend son dire, l'annule en quelque sorte.

Cependant, rien n'indique explicitement dans la réplique de Ida que le mot *foule* est le mot du promoteur. Elle ne dit pas « vous avez dit « foule » » ou « la foule c'est vous qui le dites ». Le pronom « on » renvoie explicitement mais de façon floue à un énonciateur autre, non identifié. Il permet à Ida d'être ambiguë en jouant sur les sphères énonciatives qu'il peut recouvrir. Le « on » peut en effet renvoyer à un « nous » inclusif qui regrouperait le promoteur et Ida. Dans ce cas, l'espace des locuteurs pouvant ratifier ce rapport de nomination entre le mot et la chose s'est restreint au promoteur et à Ida, qui le temps de son énonciation feint la possibilité de pouvoir appeler « foule » une place déserte.

Le pronom « on » peut également correspondre à un « on » indéfini, celui que Berrendonner identifie comme celui qui représente « l'opinion publique ou l'avis général » (1985 : 60). Dans ce cas, le *on* inclut Ida, le promoteur ainsi que la communauté parlante. La boucle prend le sens de « si on peut dire cela dans l'usage commun » et sous-entend « cette possibilité n'est pas admise, car le sens commun interdit de nommer foule une place déserte ».

Ce *on* peut enfin fonctionner par délocution : il renvoie dans ce cas uniquement à l'interlocuteur et prend une valeur de « vous ». C'est ce qui se produit dans cet exemple donné par Riegel « alors on fait la tête ? » (1994 : 197) où le *on* « estompe le rapport direct que ces deux pronoms instaurent entre le locuteur et son ou ses interlocuteurs ». Dans ce dernier cas, on peut entendre « si on peut dire » comme « si vous pouvez dire ». La boucle méta-énonciative y marque une forme de non-coïncidence interlocutive explicite. Par ailleurs Ida ne propose pas explicitement une nomination qui conviendrait mieux et qui confronterait directement l'inadéquation du dire du promoteur à la réalité.

Sur le plan de l'interprétation, nous pouvons mettre la présentation de cette boucle en lien avec les rôles et statuts des personnages. Ida, femme en apparence soumise à son mari le promoteur, ne peut pas entrer trop directement en conflit avec ce dernier, tyrannique et dominateur, obsédé par le pouvoir et la maîtrise des situations, désir de

maîtrise qui se lit aussi dans sa volonté d'imposer sa façon de nommer les choses, tentative d'imposition de sa réalité par les mots qu'il choisit. La « plasticité énonciative » du pronom indéfini « on » permet alors à Ida d'être moins directe dans la remise en cause du dire du promoteur. Ida dans la finesse suggère les choses sans avoir à assumer leur dire, plaçant son mari devant ses propres contradictions, cherchant à l'obliger à les reconnaître par lui-même. Elle n'accompagne donc jamais le dit du promoteur qu'elle reprend d'une nomination qui serait la sienne en propre et qui conviendrait mieux.

4.3. La non-coïncidence interlocutive explicite

La non-coïncidence interlocutive peut prendre des formes plus explicites telles que la modalisation en discours second « selon vous » :

(76) KIRILOV, avec calme.

Oui, il le faut. Voyez-vous, je m'intéresse aux raisons pour lesquelles les hommes n'osent pas se tuer.

GRIGOREIEV

n'osent pas ? Vous trouvez qu'il n'y a pas assez de suicides ?

KIRILOV, distrait.

Normalement, il devrait y en avoir beaucoup plus.

GRIGOREIEV, ironique.

Et qu'est-ce qui empêche, selon vous, les gens de se tuer ?

KIRILOV

la souffrance. Ceux qui se tuent par folie ou désespoir ne pensent pas à la souffrance.

F. DOSTOÏEVSKI, adapté par A. CAMUS, *Les Possédés*, 1959

Dans cette occurrence, Grigoreiev utilise la modalisation en discours second « selon vous ». Le pronom personnel de deuxième personne « vous » réfère à Kirilov, son interlocuteur. Le contenu présupposé de sa question [quelque chose empêche les gens de se tuer] est présenté comme étant le discours de Kirilov et renvoie aux propos antérieurs de ce dernier « les hommes n'osent pas se tuer [...] il devrait y avoir beaucoup plus [de suicides] ». Du fait de la discordance entre ces propos et le savoir partagé (voir chapitre 3) et du contexte (Kirilov est présenté comme un homme ayant perdu la raison), on comprend que Grigoreiev ne partage pas ce présupposé. La modalisation en discours second vient montrer qu'il s'en détache, sans toutefois que ce détachement soit explicite.

4.4. Le discours rapporté indirect : la non-coïncidence

interdiscursive explicite

Dans l'occurrence suivante, le locuteur rapporte le dire d'un autre locuteur qu'il ne prend pas en charge, sans expliciter cette non-prise en charge.

- (48) WERLE.— Cela te serait-il extrêmement désagréable ?
GREGERS.— Mais pas du tout. Pas le moins du monde.
WERLE.— Vois-tu, je ne savais pas si, par égard pour la mémoire de ta mère...
GREGERS.— Je ne suis pas un exalté.
WERLE.— Que tu le sois ou non, tu viens dans tous les cas de me soulager d'un grand poids. Il m'est bien doux de pouvoir compter sur toi, dans cette affaire.
GREGERS, le regardant fixement. — Maintenant, je vois à quoi tu voulais m'employer.
WERLE.— T'employer !... Cette expression... [...]
WERLE.— J'ai l'impression qu'il y a entre nous un fossé infranchissable.
GREGERS, s'inclinant avec sang-froid. — C'est ce que je pense ; voilà pourquoi je prends mon chapeau et je m'en vais.
WERLE.— Tu t'en vas ? Tu quittes la maison !
GREGERS.— Oui. J'ai enfin trouvé un but à ma vie.
WERLE.— Et quel est ce but ?
GREGERS.— Tu ne ferais qu'en rire, si je te le disais.
WERLE.— Un solitaire comme moi ne rit pas facilement, Gregers.
GREGERS, montrant du doigt le fond de la scène. — Regarde, mon père, regarde les chambellans qui jouent à colin-maillard avec Mme Sorby. Bonsoir, et porte-toi bien. (Il sort par le fond à droite. On entend rire les convives, puis on les voit apparaître dans la pièce du fond.)
WERLE, ironiquement (entre les dents), suivant des yeux Gregers qui s'en va. — **Le malheureux ! Et il dit qu'il n'est pas exalté !**
IBSEN, *Le Canard Sauvage*, 1891

Gregers par l'énoncé attributif « je ne suis pas un exalté » se présente comme n'appartenant pas à une catégorie d'individu par le participe passé substantivé par l'article indéfini « un ». Selon Le Goffic « l'attribut précédé de l'article indéfini un (des) marque la relation d'appartenance » (1993 : 207) et amène à la fois la valeur d'attribution et celle d'identification à un élément. Sémantiquement, il apparaît ainsi que le participe passé « exalté » ne concerne pas une action ponctuelle mais correspond à une auto-caractérisation en tant qu'individu dans son essence.

Son père, Werle, reprend cet énoncé sous la forme d'un discours rapporté direct introduit par le verbe dire : « et il dit qu'il n'est pas exalté ! ». On note une différence entre le discours effectivement tenu par Gregers et sa reprise : le participe passé n'y est plus substantivé. Ce dernier est devenu un participe passé passif, employé donc comme adjectif, attribut du sujet. Dans cette reprise, Gregers n'est pas catégorisé mais qualifié. Werle ne reprend pas à son compte les propos de son fils comme cela aurait été le cas dans un énoncé du type :

DU MARQUAGE DE L'ORIGINE ÉNONCIATIVE : RAPPORT AU DISCOURS DE L'AUTRE ET EXPRESSION DU DÉSACCORD DANS L'IRONIE

Werle : (en effet) il n'est pas exalté !

Werle montre explicitement qu'il rapporte le discours de son fils. Ce qui est implicite c'est le jugement qu'il porte sur cet énoncé tenu par Gregers. Un jugement que l'on pourrait représenter par une proposition coordonnée introduite par « mais » :

il dit qu'il n'est pas exalté /mais c'est faux
mais il se trompe/ il a tort
mais il l'est

C'est la catégorisation de Gregers par le syntagme « le malheureux » où l'adjectif est substantivé suivi de la conjonction « et » qui, ici en tête de phrase, n'a pas une fonction coordonnante mais interjective, qui nous fait penser que Werle pense, contrairement à son fils, que ce dernier est bien « exalté ».

Dans toutes les configurations décrites jusqu'ici, que l'hétérogénéité énonciative soit marquée ou non, la discordance n'était pas explicitée. Ainsi on pouvait interpréter une distanciation de la part du locuteur à l'égard des mots repris, mais la discordance repérée dans le discours de l'autre n'était que pointée sans être caractérisée. Dans les formes suivantes, l'ironisant utilise une boucle méta-énonciative qui associe le signe de l'ironisé dont l'inadéquation est montrée au signe adéquat choisi par le locuteur. Ces formes couplent donc deux formes sur la chaîne du dire, la forme X de l'ironisé et la forme Y de l'ironisant. La confrontation des points de vue se matérialise dans le langage, le désaccord y est dès lors plus explicite et plus polémique.

5. Avec forme Y, le désaccord assumé

Dans les deux derniers cas, la discordance dans le discours de l'autre est explicitée. On repère ainsi la forme X du discours remis en question couplée à la forme Y du locuteur. La remise en question de ce discours s'en trouve plus agressive. Le premier cas prend la forme de la boucle méta-énonciative « je veux dire » signalant la non coïncidence à la chose perçue.

5.1. De la forme X négative de l'autre à la forme Y positive ou neutre du locuteur

Dans cette occurrence, la forme X qui est jugée non-coïncidente à la chose perçue par

DU MARQUAGE DE L'ORIGINE ÉNONCIATIVE : RAPPORT AU DISCOURS DE L'AUTRE ET EXPRESSION DU DÉSACCORD DANS L'IRONIE

l'ironisant s'inscrit dans une axiologie négative. L'ironisant proposera lui une forme plus positive ou neutre.

(1) LE CHEF DU C.S.G., *avec amertume.*

Nous autres, vos espions, nous sommes nécessaires, Excellence. Vous le savez bien ! Sans nous, pas d'État ! Pas de surveillance ! Pas d'obéissance !

LE PROMOTEUR

Je sais, je sais, vous êtes indispensables, comme les chacals dans les charniers ! (*Avec un gros rire insolent* :) Mais surtout, ne prenez pas mal ce que ce que je vous dis là !

LE CHEF DU CSG. *haussant les épaules.*

Nous sommes habitués aux injures !... Mais songez à mon conseil, Excellence, faites comme moi : habillez-vous sans recherche, comme le premier venu ! Votre coiffeur vous fera une tête méconnaissable, impersonnelle. Bon, bon, vous descendez de votre palais. Vous vous mêlez aux passants. Vous parlez à l'un, à l'autre : un brin de cour aux filles les plus délurées un verre de trop au cabaret. Au besoin, on marche sur les pieds d'un ivrogne, on bouscule un jeune imbécile. S'ensuit une rixe. Alors les gens se déclarent Alors on voit bien qui dort et qui veille... Mais faudra être patient ! Ce n'est pas en un jour qu'on peut en savoir autant que vos milliers de... (*avec une ironie grinçante* :) **de « chacals », je veux dire d'espions !**

LE PROMOTEUR, *avec dédain.*

C'est tout ce que vous proposez, comme preuves – ou comme remèdes ?

J. TARDIEU, *La cité sans sommeil*, 1984

L'ironie porte sur le mot « chacals » utilisé en premier lieu par le promoteur, ce dernier instaure une comparaison rabaisante entre les espions dont fait partie l'interlocuteur et le canidé charognard : « vous êtes indispensables, comme les chacals dans les charniers ». L'adjectif évaluatif positif « indispensables », exprimant une qualité, est immédiatement nuancé, polarisé négativement par la subordonnée comparative elliptique « comme les chacals... ». Cette comparaison animale contrebalance la vertu reconnue aux espions et la présente négativement. Cela constitue une qualification négative suivie par une tentative d'atténuation feinte revenant sur le dire « mais surtout ne prenez pas mal ce que je vous dis là ! ». Cette comparaison incluant l'interlocuteur, le chef de la CSG, est reçue par ce dernier comme une injure, terme qu'il utilise pour catégoriser les propos tenus par le promoteur. Suit une description du travail de l'espion qui se présente comme un récit construit par l'accumulation de propositions rythmées par le connecteur « bon » puis l'adverbe spatio-temporel « alors » marquant la résolution « alors les gens se déclarent alors on voit qui dort et qui veille ». Accumulation qui suggère que le travail de l'espion s'inscrit dans la durée, qu'il se construit peu à peu. La coda de ce récit « ce n'est pas en un jour que l'on peut en savoir autant que vos milliers de « chacals »... » aura fait la démonstration de la qualité des espions « qui en savent beaucoup » sous forme de chute portée par le mot « chacals ». On voit bien ici à l'œuvre le

DU MARQUAGE DE L'ORIGINE ÉNONCIATIVE : RAPPORT AU DISCOURS DE L'AUTRE ET EXPRESSION DU DÉSACCORD DANS L'IRONIE

procédé ironique qui retourne l'attaque de l'ironisé avec ses propres mots, l'ironisant renvoie la balle à l'envoyeur en faisant la démonstration du tort, de l'erreur de jugement de l'ironisé qui avait minimisé l'utilité et, dans le même temps, le pouvoir de l'espion.

Finalement le promoteur est indirectement présenté comme celui qui ignore par le pronom personnel indéfini « on » : « ce n'est pas en un jour que l'on peut en savoir autant que vos milliers de chacals ». Un statut d'ignorant qui l'angoisse au plus haut point tant il veut tout contrôler et conserver le pouvoir. Or ne pas savoir c'est risquer de perdre le pouvoir. Les espions puisqu'ils en savent beaucoup sont finalement plus puissants que lui. Le retournement qui fait de l'espion le dominant se fait par le mot de l'autre « chacals ». La discordance entre le mot et la chose jaillit : « chacals » n'est pas approprié étant donné que les espions ne se contentent pas de faire la sale besogne comme le suggérerait la comparaison minimisante du promoteur, leur principale tâche étant de tout savoir. Le chef du CSG exprime son désaccord sur le terme utilisé par le promoteur qui est immédiatement rectifié en terme neutre « espions » dans son énonciation par l'intermédiaire de la boucle métaénonciative signifiant la non-coïncidence du mot à lui-même « je veux dire d'espions ». Le terme « espions » approprié selon le chef du CSG apparaît explicitement pour se requalifier et neutraliser la caractérisation négative du promoteur. Mais le chef de la CSG ne s'affiche pas comme proposant une autre formulation confrontée au mot de l'autre, mais comme proposant une autre formulation après sa première formulation. Le travail de négociation sur les mots prend l'allure d'une auto-reformulation. L'ironie réside aussi là, dans cette feinte par le chef de la CSG du « travail d'ajustement au référent d'une parole à la recherche de sa propre formulation » (Authier-Revuz, 1995 : 625). Dans cette forme de boucle où est « emphatisée Y », « Y pour être donné comme seul dire assumé par l'énonciateur n'en est pas moins affecté de cet autre dire qui l'a précédé, et qui certes rejeté comme erreur, accident, s'est cependant imposé dans un premier temps » (*op. cit.*, 622).

En effet « le travail d'ajustement d'approximation, que comporte toute nomination » peut être signifié par des boucles méta-énonciatives marquant la non-coïncidence des mots aux choses. Le locuteur est à la recherche de la formulation la plus adéquate pour représenter la chose perçue. (« enfin, plutôt... »). On peut concevoir comme l'écrit Authier-Revuz que ce travail d'ajustement se fasse lorsque « le mode d'affectation d'un référent x à la classe X s'avère ne pas relever d'une opposition binaire oui/non, mais comporter du plus ou moins, des degrés, des nuances, des marges, des seuils incertains... » (*op. cit.* 522). Or dans notre cas de figure, il n'y a pas de rapport de synonymie, d'hyperonymie ou d'hyponymie entre les termes « chacals » et « espions ». Autrement dit, si les formes de spécification du sens qu'un locuteur apporte à sa propre parole prennent ca-

noniquement la forme d'un couplage synonymique (par exemple entre « haut » et « débardeur » dans : « c'est un joli haut enfin un joli débardeur »), dans notre cas, c'est un rapport antonymique qui unit les termes « chacals » et « espions ». Bien que le chef de la CSG présente les deux termes comme substituables par l'intermédiaire de cette boucle, ils ne le sont pas.

La spécification du sens de X est donc falsifiée, X et Y ne sont pas équivalents, ne peuvent pas l'être : il y a discordance. Cette boucle ne reflète ainsi pas un réel travail cognitif mais reproduit, feint un travail cognitif. Le locuteur fait semblant de reformuler alors qu'il ne fait qu'imposer son vocabulaire pour supplanter le mot de l'autre. Le chef de la CSG n'est pas en train de négocier son rapport à la langue, mais bien de négocier avec les mots de son interlocuteur, bien que cette négociation interlocutive reste implicite, uniquement interprétable au regard du co(n)texte. Les ressources qui sont jugées défaillantes, limitées sont non pas celles de la langue, mais celles du Promoteur.

Ainsi, la boucle méta-énonciative se présente comme une forme qui signale la non-coïncidence du mot à lui-même, bien que sur le plan de l'interprétation elle relève de la non-coïncidence interlocutive : le mot qui n'est pas approprié est bien le mot de l'autre, du promoteur, comme le suggère d'ailleurs le déterminant possessif « vos » devant le substantif « chacals ». Enfin, si le désaccord se veut assumé, cette boucle associant sur la chaîne du dire le mot X inadéquat de l'autre et le mot Y adéquat et revendiqué du locuteur, le mouvement de remplacement se fait de la caractérisation négative de l'autre vers la caractérisation positive ou neutre du locuteur. Ce mouvement de remplacement se veut moins agressif que le mouvement inverse dans lequel le désaccord tend vers la polémique. Configuration que nous décrivons ci-après.

5.2. De la forme X positive ou neutre de l'autre à la forme Y négative du locuteur

Dans l'extrait suivant, la boucle se présente toujours comme l'association de la forme X de l'ironisé et de la forme Y de l'ironisant mais à la différence de la configuration précédente, la forme X de l'ironisé s'inscrit dans une axiologie positive que l'ironisant récuse et à laquelle il substitue une forme axiologique négative.

(6) LE PROMOTEUR, *tapant du pied.*

Eh bien, tu as compris ? J'attends.

LA NOURRICE, *mettant en branle en maugréant, comme à regret.*

Bien, bien « mon » Excellence, on y va !

Elle s'éloigne et referme la porte derrière elle.

DU MARQUAGE DE L'ORIGINE ÉNONCIATIVE : RAPPORT AU DISCOURS DE L'AUTRE ET EXPRESSION DU DÉSACCORD DANS L'IRONIE

LE PROMOTEUR, *agacé*.

Pour qui se prend-elle, cette vieille garce ? Est-ce parce qu'elle a élevé jadis ton « **Président** » (*il prononce ce mot avec une ironie appuyée*), **c'est-à-dire ton propre-à-rien de frère ?**

IDA, *avec un sourire, plaidant la cause de la nourrice*.

Certes, elle n'est que dévouement.

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Dans cet extrait, l'ironie porte sur le mot « président » placé entre guillemets. Le mot en question se présente comme un mot non assumé par le locuteur mais assumé par l'interlocuteur comme semble le suggérer le déterminant possessif de deuxième personne « ton » qui l'accompagne. Le désaccord porte sur le sens du terme « président » et sur son aptitude à qualifier la personne désignée. Le terme est associé à une boucle métaénonciative « c'est-à-dire ton propre-à-rien de frère » qui signale en apparence cette non coïncidence du discours à lui-même, alors qu'elle relève en réalité de la non coïncidence interlocutive (« ce que toi tu appelles un président n'en est pas un pour moi »). Dans cette boucle qui explicite la discordance entre le mot de l'autre et la personne apparaît le mot du locuteur, celui qui est en adéquation avec la réalité pour lui, « propre-à-rien de frère », toujours assorti du déterminant possessif de deuxième personne « ton ». Le mot « président » de Ida entre autres, est en rapport d'antonymie avec le mot « propre-à-rien » du promoteur. Plus encore cette forme imposée par le promoteur est une qualification péjorative du frère de l'interlocutrice. Le rapport d'antonymie n'est pas strict mais on attend d'un président sa compétence, son aptitude à prendre des décisions, à être capable. Ce sont des qualités présupposées par la fonction. Et ce sont avec ces qualités présupposées que l'adjectif substantivé propre-à-rien entre en opposition. La substantivation de l'adjectif transforme cette qualification en en faisant une catégorie qui suffit à appréhender la personne, qui sélectionne ce défaut comme l'unique trait saillant permettant d'identifier le personnage. Le promoteur ne perçoit le frère d'Ida qu'à travers son incapacité.

Remarque : comme dans le cas précédent, la boucle indiquant un mouvement de glose ou de spécification du sens par « c'est-à-dire » est utilisée de façon feinte. Les termes « président » et « propre-à-rien » n'entretiennent pas un rapport synonymique mais antonymique. L'usage de cette boucle les présente donc en apparence comme substituables alors qu'ils ne le sont pas.

Dans les deux derniers cas, il s'agit bien de disqualifier le dire de l'autre, de partir de son dire pour aller vers la vérité du locuteur et non de livrer cette dernière spontanément, sans passer par cette étape. Le processus ironique semble emprunter ce parcours qui est rendu apparent dans ces quelques formes, du mot « faux », du « mauvais » usage

du terme de l'autre, de « sa » présentation de la réalité, mais dans une forme laissant planer l'illusion, l'ambiguïté de la source de cette énonciation, (est-ce l'autre ou le locuteur qui le dit ?), pour aller vers le mot du locuteur le « vrai », correspondant à la seule réalité pour lui et qui est tout sauf celle que l'autre avait présentée. On peut ainsi percevoir ce parcours du X vers Y, du dit puis de l'effacement radical de ce dit qui le plus souvent dans les occurrences reste implicite, ces dernières ne laissant apparaître que le dit de l'autre.

6. Bilan

L'ironie peut être marquée par un dédoublement énonciatif résultant de la désapprobation qu'entretient le locuteur avec l'énoncé ou le terme auquel il fait écho. La raison de ce dédoublement pourra ne pas être explicitée au sein de l'énoncé, il ne sera alors possible que d'interpréter le désaccord qui en est à l'origine. Ce sera le cas avec les guillemets qui indiquent un dédoublement mais ne renseignent pas sur l'attitude qui engage ce dédoublement ou avec la confirmation feinte qui exprime sémantiquement une attitude contraire à celle qui est ressentie. Le désaccord pourra encore prendre une forme moins implicite, au sens de matérialisée verbalement, utilisant des boucles affichant une non-coïncidence du dire.

Les formes les plus explicites du désaccord ironique font même apparaître deux termes au sein de l'énoncé : elles associent sur la chaîne du dire le mot qui pose problème au mot choisi par le locuteur. Ce que nous observons alors c'est que lorsque l'énoncé ironique contient une boucle méta-énonciative, celle-ci relève toujours (exception faite de « selon vous ») dans les exemples analysés de la non-coïncidence des mots aux choses, du discours à lui-même ou du mot – à lui-même alors que sur le plan de l'interprétation elle participe de la non-coïncidence interlocutive, c'est le mot de l'interlocuteur qui pose problème. Autrement dit, en apparence :

ce n'est plus ici en tant qu'adressé à un autre énonciateur, en tant que produit dans le milieu des autres discours, qu'un discours se représente comme marqué de non-un, mais en tant qu'il parle de quelque chose. Ce qui est en cause [...] c'est le qui va de soi de la transparence dénotative, de la nomination des choses par les mots (Authier-Revuz, 1995 :507).

S'il peut y avoir une remise en cause affichée dans l'énoncé ironique, celle-ci prend la forme d'**une mise en cause du rapport de la langue au réel** et ne se montre presque jamais explicitement comme **la remise en cause de l'adéquation de la nomination de l'interlocuteur au réel**. Il reste donc toujours dans l'énoncé ironique quelque chose de

DU MARQUAGE DE L'ORIGINE ÉNONCIATIVE : RAPPORT AU DISCOURS DE L'AUTRE ET EXPRESSION DU DÉSACCORD DANS L'IRONIE

l'ordre de l'implicite et du non-dit. Plus cette remise en cause se rend explicite, plus l'ironie se fait agressive, tendant alors vers la polémique.

Plus généralement si le processus ironique semble dans de nombreux cas gommer ses propres traces pour acquérir une forme indéterminable, indécidable, dans les occurrences que nous avons vues certaines marques émergent révélant sa nature profondément hétérogène énonciativement et surtout permettant de le décrire comme une stratégie discursive. L'énonciateur :

représente dans son dire, des stratégies diverses de rapport à l'autre auquel il a recours aux points de différence qu'il désigne, et celui où, à travers ces diverses stratégies, qu'elles soient d'unisson, de domination, de conflit etc. S'accomplit différemment, entre le déni et la saturation-la négociation constitutive de toute énonciation avec le fait de son irréductible non-coïncidence interlocutive » ; 233 « les modes selon lesquels un discours fait jouer l'interlocuteur dans des formes de représentation opacifiante dont il double son dire, dessinent des positions énonciatives caractéristiques. Questionner la qualité et la quantité de ces formes permet de « faire apparaître le rapport singulier d'un sujet parlant au fait de l'écart avec l'autre, la spécificité d'une relation interlocutive » (op. cit 232)

Nous pensons que ces traces qui n'affleurent pas toujours sur le fil du dire, nous renseignent sur la nature ironique. De même qu'en tant que locuteur nous n'éprouvons pas toujours le besoin d'afficher notre conscience d'être en train de dire, d'ajuster notre manière de dire, de même tous les énoncés ironiques ne contiennent pas de marques de ce travail. Il n'en reste pas moins que ces boucles nous montrent que l'énoncé ironique peut souvent consister en un commentaire, commentaire au sein de la parole du locuteur, commentaire de la parole de l'autre et attitude de rejet toujours implicite dans un premier temps vis-à-vis de cette parole de l'autre.

Celui qui ironise est dans cette conscience que le mot, l'énoncé de l'autre ne convient pas mais intègre cette parole au sein de son propre énoncé pour mieux dire cette non transparence des mots de l'autre. En les reproduisant au sein de son propre discours, le locuteur attire surtout l'attention sur cette non-coïncidence du discours de l'autre à la situation perçue. Il fait émerger à la conscience, la sienne et celles des participants à l'interlocution, ce manque de pertinence linguistique : les mots de l'autre ne vont pas de soi et c'est pour cela que son discours les reproduit, pour qu'émerge cette inadéquation. L'ironie peut ainsi se présenter comme une forme d'empathie feinte, par laquelle l'ironisant s'affiche comme pensant comme l'autre, comme adoptant son point de vue, sa logique, ses sentiments, son discours, pour les lui renvoyer en miroir afin que cet autre, mis face à lui-même, face à son discours ne puisse que découvrir ou constater sa propre absurdité, son propre ridicule. C'est l'autre dans l'ironisant, c'est l'ironisant qui devient, dans un premier temps, le même que l'allocutaire pour, dans un second temps, mieux lui

DU MARQUAGE DE L'ORIGINE ÉNONCIATIVE : RAPPORT AU DISCOURS DE L'AUTRE ET EXPRESSION DU DÉSACCORD DANS L'IRONIE

montrer qu'il n'est pas lui. Il présente ainsi à l'interlocuteur un reflet de lui-même. Ce dernier se voit de fait en autre et non en lui-même. En se percevant comme un autre, l'ironisé peut se juger en autre, adopter une distance critique, sinon, peut-être plus difficile à acquérir à l'égard de lui-même.

Dans les rares cas où l'altérité énonciative est explicite, la discordance demeure à déduire.

Les boucles méta-énonciatives que nous avons pu repérer signalent toujours la non-coïncidence interlocutive de façon implicite même si ce n'est parfois que dans un premier temps après lequel la discordance avec l'interlocuteur s'affiche explicitement. Il s'agit pour le locuteur de revenir sur les mots de l'autre avec lesquels il entretient toujours un rapport d'antonymie, (foule/ place déserte, chacals/ espions, président / propre à rien, etc.). Le mot, l'énoncé de l'autre est rejeté, considéré non pertinent mais le rapport d'antonymie remet en question implicitement le discernement de l'interlocuteur. Car s'il est possible de négocier sur des termes qui ont des sens approchants, si des termes synonymiques renvoient parfois à des référents qui peuvent appartenir à une même catégorie, disposer des mêmes caractéristiques objectives, négocier au sujet de termes se situant dans un rapport antonymique semble impossible : comment un accord pourrait-il être trouvé entre un locuteur qui parlerait de « foule » et l'autre de « place déserte ». Il n'y a pas d'espace sémantique minimum entre les deux termes permettant de parvenir à un consensus, un terrain commun. Soit le référent en question a les caractéristiques de la foule soit il présente celles de la place déserte mais en aucun cas il ne peut entrer dans les deux catégories en même temps. Autrement dit, un tel rapport entre les deux termes présuppose un désaccord de fond entre les locuteurs concernés et la disqualification de l'autre en tant qu'individu apte à classifier les référents qui l'entourent.

Le locuteur débusque dans le discours de son interlocuteur une incompatibilité avec le réel mais cette non-coïncidence ne prend jamais, au moins dans un premier temps, la forme d'une récusation explicite de l'autre. Elle doit toujours être interprétée même dans les cas les plus explicites où le mot adéquat, choisi par le locuteur, apparaît. On en déduit que l'ironie doit conserver quelque chose du non-dit.

Chapitre 6

La feintise

On trouve plusieurs définitions de ce qu'est la feintise en tant que terme utilisé pour décrire l'ironie. Bien que l'étymologie même du terme « ironie » soit en rapport avec la notion de feintise puisqu'il provient du grec « εἰρωνεία » signifiant « interroger en feignant l'ignorance », et faisant référence à la « méthode interrogative qu'employait Socrate pour confondre les sophistes » (TLFi), celle-ci n'est pointée que bien plus tard dans les conceptions de l'ironie. La première description de ce phénomène est attestée chez Grice (1978) d'où sa dénomination anglo-saxonne de *pretense*. Ce dernier écrivait ainsi (1978, 125) :

« To be ironical is, among other things, to pretend (as the etymology suggests), and while one wants the pretense to be recognized as such, to announce it as a pretense would spoil the effect ».

Dans la théorie de H.P. Grice, cette notion de *pretense* découle de son approche de l'ironie en tant que transgression de la maxime de qualité. En effet, pour comprendre que l'énonciateur fait semblant de dire quelque chose, ne prend pas en charge ce qu'il énonce, il faut pouvoir mettre en opposition ce qu'il dit avec ce qui est la réalité, ce qui est la vérité. La notion de *pretense* semble donc être à mettre en lien avec celle de véracité du discours. Dendale et Coltier (2005 : 127) rappellent d'ailleurs que bon nombre d'auteurs (Charolles (1987), Culioli (1980)) définissent la notion de prise en charge³⁵ d'un discours « en termes de vérité ». Pour A. Rabatel, qui considère que (2012 : 2) « le PDV ironique fait l'objet dans un premier temps d'une prise en charge feinte du PDV explicite (PDV1), avant que l'énonciateur fasse implicitement entendre son véritable PDV (PDV2) », (2012 : 11) « la notion de prise en charge (PEC) correspond à la façon dont l'énonciateur s'engage sur la vérité d'un CP, en s'appuyant sur la vérité extralinguistique ou en la rapportant à un autre garant, je/tu-vérité, on-vérité ». Ainsi pour le linguiste, prendre en charge « ses propres points de vue » c'est les « tenir pour vrais, soutenables et partageables » (*ibid*).

On remarquera cependant que selon le type d'acte de langage produit, ce n'est pas tant la véracité du discours qui est suspendue que les conditions de réussite de cet acte. En effet, s'il peut sembler aisé de déterminer si une assertion est vraie ou pas, qu'elle soit négative ou positive, qu'en est-il de la question ? Comment établir la véracité d'une

³⁵La Scapoline utilise le terme de responsabilité (Nølke et Ali, 2004).

question alors que, lorsqu'elle est totale, son but même est de mettre en débat et donc de ne pas affirmer ? Qu'en est-il de l'offre ? Du souhait ? Autant d'actes de langage que l'on peut difficilement traiter avec la notion de vérité. C'est ce que soulèvent notamment Kumon-Nakamura et al. (1995) :

What, for example, might be the opposite of « Thanks for holding the door ? » Because the notion of opposite meanings is applicable only to declarative assertions—assertions that can be judged as either true or false – the traditional pragmatic theory fails to account for the ironic uses of other types of expressions, such as requests, offers, or expressions of thanks, among others. The pragmatic theory also fails in those cases where the assertion is true but is nonetheless intended ironically, as when an annoyed listener says « You sure know a lot » to someone who is arrogantly and offensively showing off knowledge³⁶.

Pour autant une question peut être feinte, l'ironie socratique évoquée plus haut consistait d'ailleurs à « interroger » tout en connaissant les réponses aux questions posées³⁷. C'est alors la finalité de l'acte de question de combler une ignorance, ou de ne pas rechercher la réponse de l'autre, qui est subvertie. Si l'assertion est énoncée dans le but de soutenir un jugement comme vrai, la feintise consiste toujours à en subvertir la finalité. Nous en déduisons que la notion de feintise semble renverser la finalité associée conventionnellement à un acte. Les remarques de Kumon-Nakamura, Glucksberg et Brown semblent aller dans ce sens :

Dire que le temps est merveilleux quand il est horrible est une description insincère du temps. Dans de nombreux cas, on peut être insincère en tenant un énoncé faux. Cependant, on peut aussi être insincère en tenant un énoncé vrai. Dire « vous en savez beaucoup » à quelqu'un qui étale son savoir est vrai, mais est également faux en tant que compliment. Le locuteur dans ces cas exprime une attitude négative envers le destinataire de la remarque. L'exemple (b) (« quel âge avez-vous dit que vous aviez déjà ? » à quelqu'un qui agit de façon inappropriée pour son âge) implique également un manque de sincérité. Le locuteur pose une question, mais il ne veut pas connaître la réponse, parce que la réponse est déjà connue. Au lieu de cela, le locuteur pose la question afin de réprimander le destinataire. De même, en offrant d'une façon polie en tout point plus de pizza à un glouton, on ne veut ni n'attend que l'offre soit acceptée, il s'agit donc d'une offre insincère. Enfin, utiliser un langage trop poli pour demander à quelqu'un de faire quelque chose qui aurait dû être fait comme une question de routine implique également une insincérité. La personne qui fait la demande n'a pas l'intention d'être excessivement polie, mais utilise ce langage trop policé pour exprimer une attitude d'irritation envers le destinataire de la demande. Nous suggérons que tous les énoncés à destination ironique impliquent une insincérité pragmatique, en ce qu'ils violent une

³⁶Quel serait par exemple le contraire de « merci de m'avoir tenu la porte » (à quelqu'un qui vous l'a fermée au nez) ? Parce que la notion de sens opposé est seulement applicable aux assertions – les assertions peuvent être jugées vraies ou fausses – la traditionnelle théorie pragmatique échoue à justifier l'usage ironique d'autres types d'actes tels que la requête, l'offre, le remerciement, entre autres. La théorie pragmatique échoue aussi dans tous les cas où l'assertion est vraie mais néanmoins ironique, comme quand un locuteur agacé dit « vous en savez beaucoup » à quelqu'un qui est arrogant et exhibe sa connaissance de manière offensante.

³⁷« le discours ironique de Socrate prend la forme d'un non-savoir et se concrétise dans l'attitude qu'il adopte avec les gens qu'il rencontre. [...]. L'attitude ironique de Socrate se traduisait, entre autres, par la feinte de l'ignorance » (Bouchard, 2001 : 282)

ou plusieurs des conditions de félicité pour que les actes de langage soient correctement produits.³⁸

La feintise reposerait donc sur une forme d'insincérité pragmatique, ce qui engloberait la conception de H.P. Grice : quand il s'agit d'une assertion, cette insincérité peut prendre la forme d'un énoncé non respectueux de la maxime de qualité. Cependant, définie ainsi, la feintise pourrait recouvrir un nombre de cas si important qu'elle pourrait perdre de son efficacité descriptive, c'est aussi ce que remarquent Kreuz et Glucksberg (1989).

En effet, doit-on parler de feintise, pour l'énoncé « peux-tu me faire passer le sel ? », qui acquiert une valeur de requête (« passe-moi le sel s'il te plaît ») ? On peut supposer que le locuteur qui formule cette demande alors que le sel est juste à quelques centimètres de la main de son allocataire, connaît déjà la réponse à la question : il est évident qu'il peut lui faire passer le sel. Nous ne décelons, pour autant, pas de feintise dans cette demande, peut-être parce qu'il s'agit d'un acte de langage conventionnellement indirect (on pourrait dire lexicalisé), c'est-à-dire qu'il déclenche toujours l'interprétation dérivée en tant que requête.

D'autre part, il nous semble que la question « peux-tu me passer le sel ? » vérifie la possibilité de l'accomplissement de l'acte illocutionnaire de requête. Autrement dit, elle concerne « les conditions préparatoires de l'acte de requête », en interrogeant « la capacité ou la volonté de l'interlocuteur de réaliser l'acte requis » (Bracops, 2006 : 63). Il n'y a donc pas de renversement entre la finalité de l'acte primaire de question et l'acte de requête, le premier prépare le second mais ne l'empêche pas de se réaliser. Si l'interlocuteur fait passer le sel au locuteur, c'est qu'il peut le faire, il répond donc implicitement positivement à l'acte primaire de question.

Il n'y a rien de semblable dans la feintise ironique, la finalité de l'acte primaire se voit annulée par celle de l'acte illocutionnaire primaire accompli qui est un acte de moquerie, de reproche, de critique, de désaccord. Ainsi dans les exemples pris par Kumon-Nakumara et al., l'assertion non vraie, le compliment, l'offre, l'excès de politesse sont éva-

³⁸Saying that the weather is wonderful when in fact it is terrible is an insincere description of the weather. In such cases, people can be insincere by uttering a false statement. However, people can also be insincere yet utter a true statement. Saying « you know a lot, » as in example (a) above, is true, but is also insincere as a compliment. The speaker in this case expresses a negative attitude toward the recipient of the remark. Example (b) above also involves insincerity. The speaker asks a question, but does not want to know the answer, presumably because the answer is already known. Instead, the speaker asks the question in order to rebuke the addressee. Similarly, in offering more pizza to a glutton who has polished off everything in sight, one neither wants nor expects the offer to be accepted, and so it is an insincere offer. Finally, using over-polite language when asking someone to do something that should have been done as a matter of routine also involves insincerity. The person making the request does not intend the excessive politeness, but instead uses over-polite language in order to express an attitude of irritation toward the recipient of the request. We suggest that all ironically intended utterances involve pragmatic insincerity, in that they violate one or more of the felicity conditions for wellformed speech acts.

cués au profit de l'acte de moquerie.

Après ce détour par les théories pragmatiques pour tenter de cerner ce qu'est la feintise, revenons aux théories qui la traitent spécifiquement. Car si le terme « pretense » est apparu chez H.P. Grice, celui-ci n'en a pas livré une description précise. La notion sera développée et placée en tant qu'élément central de la théorie de H. Clark et R. Gerrig plus tard. Dans l'approche de ces derniers, la « pretense » est fondamentalement liée à la double énonciation même s'ils n'utilisent pas cette expression :

Supposons que S parle à A, le destinataire primaire, et A' qui peut être présent ou absent, réel ou imaginaire. En parlant ironiquement, S prétend être S' s'adressant à A'. Ce que S'est en train de dire est, d'une manière ou d'une autre, manifestement anormale ou absurde, digne d'un « jugement hostile ou désobligeant ou d'un sentiment d'indignation ou de mépris ». (Grice, 1978, p. 124). A', dans l'ignorance, est destiné à manquer la feintise, et à croire que S parle sincèrement. Mais A, dans le cadre du « cercle intérieur » (pour reprendre l'expression de Fowler), est destiné à reconnaître tout le jeu de feintise, l'absurdité de S', l'ignorance de A', et donc l'attitude de S envers S', envers A', et ce que dit S'. S' et A' peuvent être des individus reconnaissables (comme le prévisionniste météo de la télévision) ou les personnes de types reconnaissables (comme les politiciens opportunistes). (la traduction est de nous)

Le locuteur y est bien dédoublé en deux instances S et S'.

Pour G. Currie (2006) : « L'ironiste n'affirme pas sérieusement les mots qu'il ou elle énonce et, plus généralement – peu importe ce qu'il ou elle dit ou fait –, ne fait pas ce que, normalement, on attendrait qu'il ou elle fasse dans ce contexte. » Ce dernier n'évoque pas la double énonciation.

Berrendonner, qui finit pas dépeindre l'ironiste « en faux naïf »³⁹, a commencé par parler de double-jeu énonciatif qu'il définit comme un procédé qui « consiste à combiner dans une seule et même énonciation des indices aptes à provoquer des inférences divergentes, voire contradictoires, et à entretenir ainsi le doute de l'interprète sur les intentions communicatives de l'énonciateur » (2002 : 113). On peut considérer qu'il s'éloigne quelque peu de l'approche de H.P. Grice en lui donnant une perspective argumentative. J. Bres utilise également les termes « jeu » et « énonciatif » (le substantif associé). Ce que ce dernier nomme « jeu de l'énonciation » est tributaire, dans la majorité des cas, d'une forme de discordance co(n)textuelle de l'énoncé : « le locuteur doit faire comme si c'était bien lui l'énonciateur (E) de l'énoncé ironique, tout en laissant entendre, du fait de la discordance, que de fait il n'est qu'un masque ». C'est ainsi, dans la plupart des configurations, parce qu'il y a une discordance co(n)textuelle que le récepteur comprend qu'il y a dédoublement de l'énonciateur : « la discordance de son dis-

³⁹A. Berrendonner (2002), « Portrait de l'énonciateur en faux naïf »

cours avec la réalité implique qu'il se fait la voix d'un autre énonciateur, susceptible de tenir ce discours ».

Si la feintise est décrite par certains auteurs, on vient de le voir, comme une forme de dédoublement du locuteur, tout dédoublement énonciatif n'est pas pour autant empreint de feintise. Quel lien existe-t-il entre les deux phénomènes ?

On peut parler de dédoublement énonciatif dès lors que l'on peut distinguer deux instances locutives dans une seule énonciation, dans une énonciation monologale. Il y aurait selon cette définition un dédoublement énonciatif dans tout phénomène d'hétérogénéité énonciative ou dialogique. Les modalisations en font partie.

Ainsi J. Authier-Revuz a-t-elle nommé boucles méta-énonciatives les constructions par lesquelles le locuteur revient sur son dire, se place en position de surplomb de son énonciation pour la commenter. Le dire se redouble d'un commentaire sur lui-même (pour ainsi dire, je veux dire, dans tous les sens du terme, etc.)⁴⁰ Ce type de modalisation affecte les « formes du dire », un autre type de modalisation « porte sur le contenu du dit ». Vion (2005 : 112) s'y intéresse :

Dans « Pierre viendra certainement jeudi » le modalisateur « certainement » qui exprime pourtant littéralement la certitude opacifie le sémantisme de l'énoncé au point de lui faire exprimer la probabilité[...] ainsi « certainement » fonctionne comme un commentaire porté sur le reste de l'énoncé⁴¹. L'image dédoublée qui se distancie de son énoncé par la production simultanée d'un commentaire réflexif conduit à une focalisation sur ce qui dit.

Le dédoublement énonciatif, ainsi défini, affecte un ensemble très large de configurations, au sein duquel un classement peut être opéré. Authier-Revuz (1992) distingue ainsi :

- les formes marquées, univoques (DD, DI, MDS, certaines modalisations autonymiques dont la source énonciative est explicitement renseignée...)
- les formes marquées, exigeant un travail interprétatif (guillemets, certaines modalisations autonymiques)
- les formes purement interprétatives (DDL, DIL, allusion, etc.).

Quel type de dédoublement énonciatif est à l'œuvre dans la feintise ?

Il nous semble d'abord que la feintise peut s'exercer d'une part, dans les énoncés qui ne contiennent qu'un seul système de déictique, d'autre part dans des énoncés pour lesquels la source énonciative des propos ne peut être attribuée explicitement à un autre

⁴⁰Ces boucles peuvent également abriter l'ironie, on s'y attarde de façon plus détaillée en au cours du chapitre 6,

⁴¹Les grammaires parlent d'adverbes de phrases ou encore d'adverbes extra-prédicatifs (Le Goffic). A. Berrendonner les nomme « énonciations auto-évocatrices » (1981 : 199).

énonciateur que le locuteur. En effet, il faut que l'on pense (dans un premier temps seulement pour certaines occurrences) que le locuteur prend vraiment en charge ce qu'il dit. La feintise ne semble donc pas compatible avec les formes de discours rapportés, les modalisations en discours second. La feintise est en revanche compatible avec les formes qui laissent planer un doute sur la prise en charge du contenu à savoir les formes purement interprétatives. En ce qui concerne, enfin les formes marquées exigeant un travail interprétatif, il nous semble qu'elles constituent des cas limites dans lesquels la feintise peut exister, mais de façon plus ténue, plus ambiguë. Lorsque il est trop évident que le locuteur n'est pas l'énonciateur des propos, la feintise disparaît.

D'autre part, il peut y avoir feintise partielle. C'est-à-dire que la feintise ne porte pas sur le contenu de l'énoncé mais sur **son degré** de prise en charge. Le locuteur peut par exemple être certain de la fausseté d'un fait ou d'une affirmation et asserter seulement qu'il émet des doutes à son sujet. La feintise peut donc résider dans tout ce qui relève de la modalisation, tout ce qui régit la façon dont le locuteur s'inscrit dans son énoncé.

On comprend qu'une étroite intrication existe entre les phénomènes relevant de l'hétérogénéité énonciative analysés au cours du chapitre précédent et la feintise. La notion de désaccord abordée elle aussi au cours du chapitre 5, est également très en lien avec celle de prise en charge ou de responsabilité de l'énoncé. De fait, bon nombre d'exemples déjà analysés seront ici repris et leur analyse sera développée sous l'angle de la feintise.

Venons-en à présent au lien qui existe entre la feintise et l'antiphrase. Cette dernière consiste en une inversion de la valeur de vérité ou de la valeur axiologique d'un énoncé ou d'un terme. L'antiphrase est toujours feinte. En revanche, la feintise n'est pas toujours antiphrastique. Pour tous les types d'acte dont la réalisation ne porte pas sur l'affirmation d'un jugement de vérité, la feintise se réalisera sans antiphrase. Par exemple :

(116) CLARISSE, lui coupant la parole. – Oh ! je sais, tout t'est dû ! Un remerciement de ta part, je suis encore à l'attendre ! (Remontant vers lui.) N'empêche que quand je suis rentrée, en transpiration, j'ai éprouvé le besoin de me mettre à l'aise. Je crois que c'est permis ?

VENTROUX.— Eh bien ! oui, ça... ! ça, j'admets !

CLARISSE, remontant au-dessus du canapé. – C'est encore heureux ! Parbleu, tu es au frais, ici ! Tu ne te doutes pas que dehors nous avons au moins... trente-cinq ou trente-six degrés... de latitude !

VENTROUX, ironique. – **De latitude ?**

CLARISSE, à qui l'intention de son mari échappe.— Trente-six degrés, parfaitement !

VENTROUX.— Quoi, « de latitude » ? Qu'ça veut dire, ça : « de latitude » ?

CLARISSE, au-dessus du canapé, sur un ton d'ironie légèrement méprisante. – Tu ne sais pas ce que c'est que... « latitude » ? (Descendant.) Eh bien !... c'est triste, à ton âge ! (Arrivée à droite de la table, se retournant vers son mari et l'écrasant de sa supériorité.) « Latitude », c'est le thermomètre.

VENTROUX, sur un ton moqueur. – Ah ?... Je te demande pardon ! J'ignorais.

G. FEYDEAU, « *Mais n'te promène donc pas toute nue !* », 1911

L'interrogation de Ventroux « de latitude ? » est feinte : ce dernier sait qu'on ne parle pas de degré de latitude pour évoquer la température. Il s'agit par cette question de mettre Clarisse face à son ignorance. Il n'y a pourtant pas d'antiphrase dans cette question.

Le locuteur tient donc un énoncé (parfois il ne s'agit que d'un terme) qu'il ne prend pas en charge. En d'autres termes, il « fait semblant de dire quelque chose », « fait comme si ». Peut-on identifier de la feintise dans toutes les occurrences catégorisées comme ironiques dans les didascalies ? Comment s'y déploie-t-elle ?

Pour répondre à ces questions, nous observerons dans un premier temps quels types d'actes de langage elle concerne, pour aborder ensuite le type d'unité sur lequel elle porte (réplique, énoncé, mot, etc.), pour finir par étudier les différents éléments qui impliquent, soit son marquage fort, soit au contraire, son absence.

1. Types d'actes concernés par la feintise

La grande majorité (90 %) des occurrences théâtrales de notre corpus contient la composante de feintise. Sur quel type d'acte porte-t-elle ?

1.1. La feintise porte sur l'évaluation

ISABELLE : Nous nous étions épousés parce qu'il était beau et que j'étais riche ; j'étais devenue pauvre et il était toujours beau : je n'avais qu' à disparaître !

CLARISSE, ironique.

magnifique !

ISABELLE et si tu veux tout savoir, c'est même moi qui lui ai conseillé de t'épouser.

CLARISSE, même jeu. Vraiment ?

ISABELLE oui !... je te voyais pâmée devant lui chaque fois que nous nous trouvions ensemble ; je savais très bien qu'il n'avait qu'un geste à faire pour que tu tombes dans ses bras : eh bien, c'est moi qui lui ai conseillé de le faire, ce geste.

CLARISSE à cause de mes dollars, sans doute ?

ISABELLE dame, pour quelle raison veux-tu qu'il nous ait épousées, moi d'abord et toi ensuite

É. BOURDET, *Le Sexe faible*, 1931

Isabelle est l'ex-femme du mari de Clarisse. Elle dépeint la réalité de façon à se présenter comme l'architecte charitable de la relation de Clarisse avec son ex-mari : ne pouvant plus rien lui apporter, elle l'aurait poussé dans les bras de cette dernière qui n'attendait que cela. À la description qu'Isabelle fait d'elle-même comme d'une femme dés-

intéressée, à qui Clarisse doit son mariage, cette dernière acquiesce par un adjectif axiologique très positif « magnifique » : le tableau qu'Isabelle fait de la situation semble bien embelli aux yeux de Clarisse. Du fait du contexte, Clarisse étant l'actuelle femme de l'homme en question qui a quitté Isabelle, la trame dramaturgique laisse penser que Clarisse n'endosse pas cet adjectif, elle ne fait que feindre le discours d'un destinataire naïf, crédule de cette description enjolivée par Isabelle. Ce « magnifique » répond au tableau embelli qu'Isabelle dresse de la réalité. La feintise porte ici sur une évaluation du discours de l'autre qui présente la réalité d'une façon « belle », où l'allocutaire se représente comme « héroïque », mais dont le locuteur mesure l'écart avec les faits objectifs. C'est aussi le cas dans l'exemple suivant :

(25) ADRIENNE [...]ainsi débarrassé de toute souillure, nous aiderait à... sauver notre âme... ensemble, puisque c'est désormais la seule union qui nous soit permise...
GEORGES, *ironique*. **Dieu, que c'est beau, ce que j'entends ! Comme ces phrases sentent l'encens et la myrrhe !...** (*Farouche* :) Malheureusement, nous sommes loin de la vérité, mon amie ! Bien loin ! Car je dois vous dire...
ADRIENNE, *l'interrompant vivement*. Attention ! Voici le sacristain ! Il me connaît. Moi je ne vous connais pas. Je prie...
J. TARDIEU, *Pénombre et chuchotements*, 1988

Adrienne vient de tenir un discours dans lequel elle se présente comme toute entière vouée à la spiritualité, ne voyant de rédemption que dans la piété. Elle emprunte aux canons du discours connu de l'ascétisme chrétien. L'exclamation de Georges « Dieu, que c'est beau ce que j'entends, comme ces phrases sentent l'encens et la myrrhe ! » pose une évaluation feinte de ce discours, il souligne le « bel » exercice de style que constitue la réplique d'Adrienne mais remet en doute sa véracité (elle n'a cessé de lui mentir par le passé). Il mesure là encore l'écart entre le discours et la vérité comme il l'explicite lui-même « nous sommes loin de la vérité ». Il feint ainsi de tenir l'évaluation admirative que pourrait produire un locuteur naïf et crédule entendant la proclamation de foi d'Adrienne. C'est le même cas de figure avec l'exemple suivant :

(42) ISIDORE. [...] *l'Église* est dans le mouvement moderne, elle... loin d'y résister, elle le dirige... et elle le draine à travers le monde... Elle a une puissance d'expansion, de transformation, d'adaptation qui est admirable... une force de domination qui est justifiée, parce qu'elle travaille sans relâche... qu'elle remue les hommes... l'argent... les idées... les terres... les vierges... Elle est partout... aujourd'hui... Elle fait de tout... Elle est tout... [...]et des gouvernements, dont elle a su faire jusqu'ici ses agents dociles et ses courtiers humiliés... Vous voyez que je sais lui rendre justice...
LE MARQUIS (*ironique*). – **Vous êtes admirable ! Je ne vous savais pas cette éloquence...**
ISIDORE. – J'y vois clair, voilà tout !... Autrefois... elle mettait l'épée à la main de ses nobles
O. MIRBEAU, *Les Affaires sont les affaires*, 1903

Le marquis vante ici l' « éloquence » d'Isidore, son habileté oratoire. Il s'agit de saluer la prouesse verbale de celui qui parviendrait presque à persuader son pire ennemi de se rallier à sa cause par ses seuls mots. En effet, le marquis sait Isidore anticlérical, ce dernier fait pourtant l'éloge de l'Église afin de convaincre le marquis qu'il sait mettre de l'eau dans son vin, comprendre la cause noble très attachée à l'époque au catholicisme, tout en décelant les raisons de son déclin. Cette entreprise de persuasion est très visible comme en témoigne l'utilisation du terme « éloquence » par le marquis pour catégoriser le discours qu'il vient d'entendre. Son évaluation « vous êtes admirable » ne signifie pas qu'il a en effet été convaincu mais qu'il estime qu'Isidore a fait de la rhétorique. En d'autres termes, il feint d'être un destinataire naïf, ébloui par ce beau discours alors qu'en réalité il n'ignore rien des positions et des motivations de son orateur.

Dans les exemples vus *supra*, la feintise portait sur l'évaluation du discours du locuteur. En effet, le discours de l'ironisé voulait convaincre le destinataire d'adopter son opinion, il ne recherchait pas l'action du destinataire : Isidore, Isabelle ou Adrienne voulaient donner d'eux-mêmes ou de la réalité une image embellie, non vraie. Ce discours recherchait l'appréciation de l'autre. La feintise de l'ironisant consistait donc à faire semblant de présenter la finalité du discours de l'autre comme aboutie, réussie : autrement dit les destinataires simulaient l'appréciation positive de ce qu'ils avaient entendu. Si la finalité du discours est autre, la feintise change également.

1.2. La feintise porte sur l'interrogation

Dans l'exemple suivant, Irma veut faire agir Arthur, la finalité de son discours est d'encourager à l'action, elle ne recherche pas une évaluation. Arthur ne produit donc pas une fausse évaluation mais une réplique qui empêche l'aboutissement de la requête d'Irma :

IRMA, reprenant pied : On verra. Je dois faire les comptes avec Carmen. (*Câline.*) Ce sera le plus que je pourrai. Pour l'instant, il faut absolument que tu ailles à la rencontre de Georges...

ARTHUR, d'une insolente ironie : **Tu dis, bien-aimée ?**

IRMA, sèche : Que tu ailles à la rencontre de M. Georges. Jusqu'à la Police s'il le faut et que tu le préviennes que je ne compte que sur lui.

J. GENET, *Le Balcon*, 1962

Dans cet exemple, Arthur feint de ne pas avoir entendu l'ordre d'Irma. La requête de cette dernière n'aboutit pas, elle n'atteint pas le résultat attendu, à savoir l'action d'Arthur. Ce dernier, de nature couarde, rechigne à affronter le chaos qui règne à l'extérieur.

Par son acte de fausse question (car il a parfaitement entendu ce qu'Irma vient de dire) par lequel il invite Irma à répéter ce qu'elle vient de dire, il suggère qu'il trouve insensée, inenvisageable, irrationnelle la requête de cette dernière et oppose implicitement son refus, ce qui lui vaut un durcissement du ton d'Irma indiqué dans la didascalie « *sèche* » et une répétition à l'identique de la proposition subordonnée complétive « que tu ailles à la rencontre... », conservant la même valeur de requête.

(72) LE COMMISSAIRE. – Ça suffit ! -- Quelle heure était-il quand vous avez trouvé cette montre ?
BRELOC. – Trois heures du matin.
LE COMMISSAIRE, *ironique*.-**Pas plus ?**
BRELOC.-Non.
LE COMMISSAIRE. – Vous me faites l'effet de mener une singulière existence
G. COURTELINE, *Le Commissaire est bon enfant*, 1899

Breloc vient de dire qu'il a trouvé la montre à trois heures du matin, heure, à en croire, très tardive, selon les mœurs de l'époque et les considérations du commissaire. Le commissaire pose la question « pas plus », elliptique signifiant « vous n'avez pas trouvé cette montre plus tard que ça ? » comme s'il considérait qu'il s'agissait d'une heure raisonnable pour être dehors, cette interrogation sous-entendant qu'il s'attendait à ce qu'il soit rentré bien plus tard. Or sa réplique suivante « vous me faites l'effet de mener une singulière existence » suggère le contraire. Il feint donc d'adopter le discours d'un individu qui trouverait absolument habituel ce comportement nocturne.

(18) MONSIEUR Humilier ainsi un homme même un petit voleur, cela passe les bornes
MADAME Au lieu de jouer les Don Quichotte, tu ferais mieux d'essayer de comprendre.
MONSIEUR Comprendre quoi ?
MADAME Mais la mentalité d'un... d'un ancien voleur !
MONSIEUR, *ironique*.-**Tu t'y connais donc tellement ?**
MADAME Ne comprends-tu pas que je le « tiens », pieds et poings liés ?
MONSIEUR Parce que nous gardons le secret sur lui ?... Je voudrais bien savoir lequel de vous deux « tient » l'autre ?
MADAME Réfléchis un instant : s'il s'évadait d'ici, que deviendrait-il ? Il serait vite repris par la police et adieu la liberté !
J. TARDIEU, *le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

Par, sa réplique « tu t'y connais donc tellement ? », Monsieur feint de ne pas savoir si Madame possède une connaissance étendue en matière de « mentalité de voleur » alors même qu'il pense tout savoir d'elle, la croyant une bourgeoise sans histoire, de banlieue résidentielle paisible.

(52) WANDA (sa voix se met à trembler).- ... comme elle n'en a jamais eue pour personne... personne !... (elle se redresse.) il n'y a rien, rien à faire !

THIERRY. – si !

WANDA, *ironique*. – **quoi donc ?**

THIERRY, s'asseyant, accablé, sur un fauteuil de droite. – je ne sais pas ! Laissez-moi le temps ! Il y a une heure, j'ignorais tout. Je cherche.

R. MARTIN DU GARD, *Un Taciturne*, 1932

Wanda et Thierry sont très malheureux à l'idée que Joe et Isabelle soient amoureux l'un de l'autre et envisagent de se marier. Wanda est désespérée, elle s'avoue vaincue. Elle est sûre que rien ne pourra les empêcher d'être ensemble tant leur amour est fort et évident. Cette certitude est exprimée par les assertions négatives, les répétitions de pronoms indéfinis exprimant une valeur négative (*personne, rien*), l'adverbe de fréquence *jamais*, les exclamations qui marquent son emportement. Thierry par l'adverbe *si* contredit l'énoncé négatif de Wanda « il n'y a rien à faire » et fait entendre de façon elliptique « il y a quelque chose à faire ». Wanda persuadée qu'il n'y a aucune issue fait semblant de poser la question « quoi donc ? », elle feint de se présenter comme ayant encore un espoir, comme pensant que Thierry a peut-être une solution qu'elle voudrait connaître. Mais la réplique suivante de Thierry confirme la certitude de Wanda. Ce dernier « ne sait pas ». Il n'a opposé ce « si » que par refus de baisser les bras tout en sachant qu'il ne savait pas quoi faire. La fausse question de Wanda le place face à son ignorance, il se voit contraint de l'avouer (« je ne sais pas », « je cherche »).

1.3. Performatifs explicites

Nous nous intéressons, brièvement, aux performatifs explicites par opposition aux performatifs implicites, selon la distinction d'Austin (1970), c'est-à-dire aux énoncés qui désignent explicitement l'acte qu'ils servent à accomplir.

1.3.1. Remerciements

(44) JEAN, avec violence. – Oui... Au lieu de rester la bête de somme que l'on fouaille, et la machine inconsciente que l'on fait tourner pour les autres... je veux être un homme, enfin... un homme... pour moi-même... Je ne sais pas, d'ailleurs, pourquoi je vous dis cela... C'est mon affaire... et non la vôtre... Adieu ! (Il veut s'éloigner.)

ROBERT, le retenant. – Et si je vous apporte le moyen d'être cet homme-là... et de vivre ?

JEAN. – Allons donc !... L'aumône... le panier de votre sœur... la dessert de votre table... la divine charité d'une pièce de cent sous, n'est-ce pas ?... Et l'insulte de votre pitié ?

ROBERT. – Non... ni aumône, ni pitié... La foi en vous-même...

JEAN, menaçant. – Je l'ai...

ROBERT.— Et en moi...

JEAN, *ironique*. – **Grand merci du cadeau...** je sais ce qu'il coûte... Ah ! vous êtes populaire, ici !... Dans les flammes, dans les fumées, brûlés, dévorés, convulsés, des milliers d'êtres humains, des milliers de fantômes humains travaillent ici... espérant de vous, ils ne savent quoi... Aujourd'hui, vous êtes le rêve lointain de leur affranchissement... votre nom

berce leurs chimères, et endort leurs révoltes... Et demain, vous serez... allons, avouez-le... député ?...

ROBERT. – Ne raillez pas... Cela n'est digne ni de vous... ni de moi...

O. MIRBEAU, *Les Mauvais bergers*, 1898

Jean, ouvrier dans une usine, ne croit pas Robert, bourgeois et fils du patron, sincère dans son affirmation de vouloir aider la classe prolétaire. Ce que Robert veut offrir à Jean paraît à ce dernier être une illusion, une « chimère » qui ne servira que les ambitions de Robert. Pour Jean, il ne s'agit donc pas d'un cadeau, le seul qui en recevrait les bénéfices serait Robert. Jean n'a donc en réalité aucune raison de remercier Robert de son « cadeau » factice.

1.3.2. *Excuse*

(93) JEF, exaspéré. – vraiment ?

MARCELINE. – tu dis que tu m'aimes, tiens, et tu n'as même jamais eu envie de me faire du mal.

JEF, *ironique*. – **ça, non, jamais. Excuse-moi.**

MARCELINE. – je suis sûre que tu penses que, si je tombe malade maintenant, je n'aurai personne pour me soigner.

M. ACHARD, *Jean de la Lune*, 1929

L'excuse vise à réparer une faute commise envers quelqu'un. Or ici Jef s'excuse de ne pas avoir éprouvé « l'envie de faire du mal » à Marceline. Les conditions qui président à la réalisation de l'acte d'excuse sont donc inversées. On ne s'excuse pas de ne pas avoir voulu blesser quelqu'un qu'on aime.

1.3.3. *Compliments*

(86) MAURICE

[...]Aussi l'être déprimé par l'infortune se trouve-t-il à moitié chemin entre l'amour et la démence. Ira-t-il vers l'un, ira-t-il vers l'autre ?... Aux circonstances de décider.

LOUISE

Selon vous, les gens heureux sont donc incapables d'aimer ?

MAURICE

je ne dis pas cela ! Mais, au milieu de leurs emballements, ils restent plus maîtres d'eux-mêmes.

Les passions des gens heureux sont sages !

LOUISE, *ironique*.

mes compliments à vous qui êtes heureux !... quant à moi, mon sort est réglé d'avance : puisque j'échappe à la folie, je suis vouée à tous les délires de la passion

F. CUREL, *La Nouvelle idole*, 1899

Maurice, scientifique de « l'âme », décrit l'amour comme ce vers quoi est attirée une personne en proie au chagrin quand elle ne va pas vers la folie. Louise moque cette logique cartésienne qui supposerait presque qu'on ne peut être heureux et amoureux en même temps. Comme Maurice n'est pas dépressif, elle en déduit selon le raisonnement

qu'il vient d'exposer qu'il est heureux et qu'elle est amoureuse, tout en mettant en doute cette catégorisation méthodique des émotions et des comportements et le fait qu'ils soient aussi systématiquement déterminables, « réglés d'avance ».

1.3.4. Déploration

(90) ALBERT, lentement oui, je suis un assassin !

LOUISE je ne sais pas de crime plus lâche !... Une pauvre petite, sans parents, sans personne pour la défendre !...

ALBERT Elle était mourante j'avais tout essayé pour la sauver... Au point où elle en était j'aurais renoncé à soigner une fille de roi. Je te jure un médecin serait venu nous prédire une amélioration nous l'aurions traité d'idiot ! J'expérimentais sur un cadavre. Je ne lui apportais ni un supplément de douleur ni un regain d'angoisse ; la piqûre même que je lui ai faite pendant une syncope a passé inaperçue, et il fallait six mois pour que le nouveau mal devînt menaçant... six mois ! L'éternité pour elle !...

LOUISE, *ironique*. **c'est dommage qu'elle ne veuille pas mourir !**

ALBERT eh ! Je vois bien que je suis coupable, mais je le vois pour la première fois !... ma sécurité était entière...

F. CUREL, *La Nouvelle idole*, 1899

Louise produit un acte de déploration par l'emploi prédicatif du substantif « dommage » suivi de *que* et du subjonctif. Il apparaît étonnant, à première vue, que Louise regrette qu'une personne reste en vie. C'est que cette déploration n'est pas réellement endossée par Louise. Cette dernière ne fait que se placer dans la perspective énonciative qu'elle prête à son mari. Pour expérimenter son vaccin, il a inoculé la diphtérie à une jeune patiente cobaye, condamnée par la tuberculose. Mais celle-ci guérit miraculeusement, elle ne va donc plus mourir de la tuberculose mais parce qu'Albert lui a injecté le virus mortel. Le médecin devient celui qui va causer la mort de la jeune fille, un meurtrier, un « assassin ». Il en éprouve une immense culpabilité. Il aurait préféré, Louise peut le supposer, ne pas en être responsable et que celle-ci meure du mal qui la tuait avant qu'il n'intervienne. C'est donc pour lui qu'il est « dommage qu'elle ne veuille pas mourir ».

Remarque : La feintise peut concerner le geste.

(119) FINACHE. Comment donc !... (*Se levant.*) Oui, mais ce n'est pas tout ça, puisque Monsieur n'est pas là...

ÉTIENNE, *avec bonhomie, les deux mains dans la bavette de son tablier*. Oh ! mais ça ne fait rien ! j'ai le temps ! Je tiendrai compagnie à Monsieur !

FINACHE, *un peu interloqué*. Hein ?... Ah ! certainement. C'est très aimable et... très tentant, mais je craindrais d'abuser.

ÉTIENNE, *id.* Du tout, du tout ! je n'ai rien de pressé.

FINACHE, *s'inclinant ironiquement*. **Oh ! alors !**... Et vous ne savez pas à quelle heure il va rentrer, monsieur ?

ÉTIENNE. Oh ! pas avant un bon quart d'heure.

FINACHE. Ah ! diable !... (*Prenant sur la table son chapeau et s'en couvrant. Tout en remontant.*)

Eh ! bien, écoutez... dans ce cas-là, et... quelque agrément que j'aurais à rester avec vous...
G. FEYDEAU, *La Puce à l'oreille*, 1910

Le geste d'inclination de Finache à la valeur rituelle d'un remerciement. On peut parler de performatif non verbal (Attal, 1995). Il est l'équivalent comme le salut de la main d'un énoncé de politesse ritualisé. Cependant, il n'est pas réalisé seul, les exclamations « oh » « alors » sont des énoncés coproduits aux gestes et possèdent également une valeur ironique. On voit clairement avec le geste que la feintise n'affecte pas l'exécution de l'acte, Finache s'incline vraiment, mais bien l'intention qui le génère. Finache se moque d'Étienne, il n'a aucune envie de rester patienter auprès de lui, sa compagnie l'ennuie profondément. Il ne lui est donc pas reconnaissant de son offre.

1.4. Feintise de l'interprétation

La feintise peut affecter la production de l'énoncé de l'ironisant, comme les exemples précédents mais également l'interprétation que fait ce dernier de l'énoncé de son interlocuteur. Il exploite alors les failles sémantiques laissées par l'allocutaire pour faire semblant de réagir à un sens que ce dernier n'a pas voulu produire.

C'est ce qui se produit dans l'exemple suivant :

(109) LEMARQUIS, paillard. – Ce que j'en dis ?... hé !... je dis que c'est un beau brin de fille.
LA COMTESSE. — Oui ! Eh bien, justement c'est une des raisons pour lesquelles je l'éloigne. Je trouve qu'il n'est pas convenable que dans une maison où il y a un jeune homme de vingt ans, on ait des tendrons à son service.
LE MARQUIS, ironique. – **Tu as peur que ton fils la détourne ?**
LA COMTESSE. — Oh ! Dieu non !... Mais si bien armé que soit un être contre le démon, qui peut répondre que dans une heure de défaillance !... Exposer une enfant à un contact journalier !...
EUGÉNIE, sur un ton péremptoire. – C'est très juste.
G. FEYDEAU, *Le Bourgeois*, 1906

La comtesse fait part de ses peurs quant au fait que son fils Maurice, promis à la prêtresse, en proie à une crise des sens que sa mère interprète comme une santé fragile, succombe aux charmes de la jeune et jolie Claudie (« beau brin de fille »). La mère couveuse prête à la jeune fille des intentions déplacées, des désirs lubriques qui pourraient pervertir son fils. Pour préserver ce dernier, elle l'éloigne donc de lui. Le mari a parfaitement compris qu'aux yeux de sa femme, Claudie est le « démon » qui pourrait dévoyer le fils chéri et l'empêcher de suivre le chemin des ordres. Or il fait comme si la comtesse avait suggéré le contraire, à savoir que ce soit le fils qui détourne la jeunette, ce qu'il formule sous la forme d'une interrogation « tu as peur que ton fils la détourne ? ». Si le marquis a pu feindre une telle interprétation c'est que l'énoncé de la comtesse la permettait. Elle se contentait de décrire comme non « convenable » une si-

tuation de proximité entre « un jeune homme de vingt ans » et une « tendron ⁴²», sans stipuler lequel des deux était susceptible d'exercer une mauvaise influence sur l'autre. La réplique suivante de la comtesse marque un désaccord frontal avec ce que suggère l'énoncé précédent du marquis passant par l'adverbe de négation « non ». Ce n'était évidemment pas de son fils qu'elle doutait mais bien de la jeune Claudie.

À titre de comparaison, voyons l'exemple suivant dans lequel la feintise ne porte pas sur la compréhension par l'ironisant de l'acte de l'interlocuteur :

(107) LE MARQUIS, qui est arrivé au tabouret devant la table. – Eh ! bien ? ça va mieux ?
LA COMTESSE, gagnant le fauteuil à droite de la table. – Oui, pour le moment ; mais c'est égal, tout cela m'inquiète bien.
EUGÉNIE, allant s'asseoir sur la bergère. – Heureusement encore que cette indisposition l'a pris à cette heure-ci : il a pu au moins assister à l'office.
LE MARQUIS, assis sur le tabouret. – *ironique*. – **Ah ! oui !... ça c'est de la veine !**
LA COMTESSE.— Enfin, qu'est-ce qu'il peut avoir ? C'est un solide gaillard cependant !
Pourquoi, depuis quelque temps, ces faiblesses à propos de rien ? ces syncopes ? et puis cette nervosité, cette tristesse que rien ne justifie ?
G. FEYDEAU, *Le Bourgeois*, 1906

Le marquis par son énoncé confirmatif « ah ! Oui !... ça c'est de la veine ! » conserve l'orientation argumentative que produit la Comtesse. Cette dernière présente le fait que son fils ait pu assister à la messe comme une chance. Son énoncé « heureusement[...] il a pu au moins assister à l'office », contient en effet l'adverbe de phrase *heureusement* qui exprime la satisfaction de la locutrice, la locution adverbiale « au moins » indique que tout n'a pas été perdu. Le marquis fait semblant d'être en accord avec cela par l'adverbe affirmatif « oui », le pronom démonstratif « ça » anaphorise l'énoncé de la comtesse et le catégorise comme positif, le substantif « veine » prolongeant sémantiquement l'idée de « chance ». Le marquis feint ici son évaluation et non l'interprétation qu'il prête à l'énoncé de la comtesse, c'est la co-orientation qui est simulée.

2. Le marquage de la feintise

Dans de nombreux cas, on retrouve un marqueur d'accord ou d'adhésion avec l'énoncé de l'interlocuteur, la feintise y est ainsi plus évidente. En effet, le locuteur y affirme explicitement qu'il prend en charge l'énoncé qu'il tient alors qu'implicitement il veut si-

⁴²Le terme « tendron », dans l'une des entrées du TFL, caractérise une « très jeune fille qui séduit les hommes d'âges murs » ou en être la « proie », qui peut donc tant produire la séduction qu'en être la victime.

gnifier qu'il n'y adhère pas : le double message est flagrant. Les cas sont nombreux (95 %).

L'échange emprunte alors fréquemment la forme suivante :

Locuteur A : X

Locuteur B : marqueur d'accord/ forme intensive+ X

Le locuteur qui fait appel au prédicat adjectival peut se contenter de signaler son accord simple, sans donc produire un énoncé exprimant le haut degré.

2.1. Les formes exprimant le haut degré

Dans l'exemple suivant, la prise en charge de l'énoncé est marquée par la tournure composée du présentatif et de sa séquence adjectivale « c'est fou », « fou » marquant ici le haut degré, le tout formant une proposition exclamative qui reprend l'assertion de Monsieur (vous aider à oublier) « c'est fou ce que le travail manuel aide à oublier » :

(21) MONSIEUR, *après une courte hésitation*. Vous voulez parler... de la société en général ?... Ou de ma femme ? *Le Voleur se tait. Un temps*. Vous trouvez qu'elle vous tyrannise ?... Qu'elle nous tyrannise ?... Voyez-vous, pour moi, j'y suis tellement habitué que... je ne m'en aperçois même plus !... Pour vous, c'est autre chose. Même plus !... Pour vous, c'est autre chose. *Le Voleur se tait. Un temps*. Elle dit pourtant... que, si elle vous... rudoie un peu, c'est pour votre bien... qu'elle veut vous distraire, vous empêcher d'avoir vos idées noires, **vous aider à oublier...** LE VOLEUR, *ironique*. **C'est fou, ce que le travail manuel aide à oublier !** (*Haussant les épaules* :) Allons donc ! C'est juste le contraire : plus les mains sont occupées, plus la plus la tête travaille !
MONSIEUR Vous n'avez pourtant plus rien à craindre : tout le monde, dans le village, croit que vous êtes notre cousin ! Le cousin Auguste !... Quand les gendarmes sont passés par ici, récemment, vous savez, à cause des vols que l'on a signalés dans le pays...
J. TARDIEU, *Le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

(25) Adrienne : Dieu m'a consolée et m'a sauvée. Il est mon réconfort désormais [...] Georges, je croyais que nous éprouverions une sorte de... douceur à nous rencontrer, que n'ayant plus aucun trouble, nous pourrions retrouver ce qu'il y a eu de plus pur dans notre ancien amour et que ce souvenir ainsi débarrassé de toute souillure, nous aiderait à... sauver notre âme... ensemble, puisque c'est désormais la seule union qui nous soit permise...
GEORGES, *ironique*. **Dieu, que c'est beau, ce que j'entends ! Comme ces phrases sentent l'encens et la myrrhe !...** (*Farouche* :) Malheureusement, nous sommes loin de la vérité, mon amie ! Bien loin ! Car je dois vous dire...
ADRIENNE, *l'interrompant vivement*. Attention ! Voici le sacristain ! Il me connaît. Moi je ne vous connais pas. Je prie...
J. TARDIEU, *Pénombre et chuchotements*, 1988

En (25), Georges utilise d'abord l'interjection « Dieu » pour renforcer l'expression de son sentiment feint d'admiration, interjection d'autant plus à propos, en apparence, qu'elle rappelle le thème de la spiritualité présent dans la réplique d'Adrienne. Il fait ap-

pel ensuite à une proposition exclamative utilisant « que » « que c'est beau » avec un prédicat adjectival axiologique positif. On note que dans cet exemple le locuteur ne reprend pas littéralement les mots de l'autre comme dans les exemples précédents, la réplique antérieure de l'interlocuteur est anaphorisée par le pronom démonstratif « ce » dans la relative substantive « ce que j'entends », puis à travers le syntagme nominal métaénonciatif « ces phrases » utilisé comme sujet de la proposition exclamative introduite par l'adverbe exclamatif « comme ».

Dans l'exemple suivant, c'est toujours par une prédication adjectivale que Madame Argante signale sa prise en charge feinte du syntagme « mon sort » utilisé par Dorante. Elle juxtapose au syntagme « le sort d'un intendant », la proposition exclamative « que cela est beau ! », modalité exclamative mimant une fascination qui confère de l'intensité à l'énoncé. On y trouve le « que » exclamatif :

(33) DORANTE J'ai lieu de présumer que mes services ne vous sont plus agréables, et dans la conjoncture présente, il est naturel que je sache mon sort.
MADAME ARGANTE, ironiquement. **Son sort ! Le sort d'un intendant : que cela est beau !**
MONSIEUR REMY. Et pourquoi n'aurait-il pas un sort ?
ARAMINTE, d'un air vif à sa mère. Voilà des emportements (qui m'appartiennent. (*à Dorante.*)
Quelle est cette conjoncture, Monsieur, et le motif de votre inquiétude ?
MARIVAUX, Les Fausses Confidences, 1738

(141) MADAME DESTOURNELLES. Une églogue.
M. DESTOURNELLES. Parfait ! c'est une bucolique ! Et, l'avez-vous choisie avec ou sans musique ?
MADAME DESTOURNELLES. Sans musique.
M. DESTOURNELLES. Tant pis ! MADAME DESTOURNELLES. Et pourquoi, s'il vous plaît ?
M. DESTOURNELLES. A mon avis du moins c'eût été plus complet. Je suis très pastoral. Je trouve que sur l'herbe Un petit air de flûte est d'un effet superbe. Et puis tout vrai berger, étendu sous l'ormeau, Ne doit chanter l'amour qu'avec un chalumeau ; C'est l'accompagnement forcé de toute idylle : L'usage en est resté depuis le doux Virgile.
MADAME DESTOURNELLES, ironique. **Je ne vous savais point si pétillant d'esprit.** J'avais jusqu'à ce jour méconnu mon mari. A présent je voudrais vous faire prendre un rôle ; En marquis Pompadour vous seriez vraiment... drôle.
M. DESTOURNELLES, un peu blessé. Madame, c'est très vrai. Qui pourrait faire bien Une chose à laquelle on n'entend juste rien ?
MADAME DESTOURNELLES. Vous en voulez beaucoup à cette comédie ?
M. DESTOURNELLES. Certes ; je n'aime pas les bergers d'Arcadie ! Et puis je veux laisser à chacun son métier. Tout le monde, il est vrai, pourrait être portier ; Mais acteur... oh non pas ! Cela c'est autre chose. Vous ignorez comment on rit, on marche, on cause Quand on a, par hasard, un public devant soi. Votre grand naturel est de mauvais aloi.
MADAME DESTOURNELLES, nerveuse Je sais depuis longtemps cette vieille rengaine.
G. DE MAUPASSANT, *La Répétition*, 1876

En (141), c'est par l'adverbe intensif « si » modifiant l'adjectif axiologique positif « pétillant » que s'exprime la feintise.

La prise en charge de l'énoncé du locuteur peut encore s'appuyer sur des adverbes ou locutions adverbiales signalant la confirmation de ce qui vient d'être dit.

2.2. La confirmation

La reprise en écho sur le mode affirmatif constitue déjà en soi une façon de signaler son accord avec l'énoncé précédent. Mais dans certains cas, le locuteur signale encore plus explicitement son accord feint en surassertant son énoncé par la mobilisation d'adverbes de confirmation. On peut parler d'adverbe de phrase. Borillo (1976 : 81) parle plutôt d'adverbes assertifs dont la fonction « est précisément d'indiquer l'opinion affirmative qu'a le locuteur de la valeur de vérité de la proposition qu'il formule ». Ce qui change selon l'adverbe est le degré d'implication dans cette certitude, il peut émettre plus ou moins des réserves (« probablement », etc.) ou présenter cette affirmation comme irréfutable (« incontestablement »), comme une nécessité (« forcément »), etc.

Dans l'exemple suivant, Ida, énonciateur E₁, fait appel à l'adverbe affirmatif « oui » pour adhérer explicitement à l'énoncé du père, énonciateur e₁, de l'énoncé e « il est bien où il est ».

(9) IDA avec effort *Alors voici ! Dans un cas aussi... préoccupant, je crois, enfin j'imagine... qu'il serait bon... de consulter l'homme qui vous a permis de transformer notre société d'une façon aussi extraordinaire !*

LE PROMOTEUR *Quoi ? Le professeur Buisson ? L'inventeur du Sérum de l'Insomnie ? (Avec brusquerie :) Il est bien où il est.*

IDA, *avec une ironie amère. Oui, dans sa propre clinique, aux mains de ses propres infirmiers !*
LE PROMOTEUR, *chantonnant avec un affreux mauvais goût. On n'est jamais si bien qu'au sein de sa famille !*

J.TARDIEU, *Le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

L'énoncé E [Oui, dans sa propre clinique, aux mains de ses propres infirmiers !] fait entendre de façon elliptique [oui, il est bien dans sa propre clinique, aux mains de ses propres infirmiers !], le syntagme nominal prépositionnel introduit par « dans », complément circonstanciel de lieu proposé par Ida se présente comme un prolongement et une précision apportés à l'énoncé du Promoteur.

On peut imaginer le même dialogue en supprimant l'adverbe « oui » :

« Le promoteur : il est bien où il est

Ida : dans sa propre clinique, aux mains de ses propres infirmiers ! »,

En l'absence de l'adverbe de confirmation, l'attitude d'Ida envers l'énoncé qu'elle prononce semble moins lisible, la feintise moins indubitable.

LA FEINTISE

Dans les exemples suivants, l'adverbe d'affirmation « oui » est aussi employé de façon feinte :

(107) LE MARQUIS, qui est arrivé au tabouret devant la table. – Eh ! bien ? ça va mieux ? LA COMTESSE, gagnant le fauteuil à droite de la table. – Oui, pour le moment ; mais c'est égal, tout cela m'inquiète bien.
EUGÉNIE, allant s'asseoir sur la bergère. – Heureusement encore que cette indisposition l'a pris à cette heure-ci : il a pu au moins assister à l'office.
LE MARQUIS, assis sur le tabouret. – *ironique*. – **Ah ! oui !... ça c'est de la veine !**
LA COMTESSE.— Enfin, qu'est-ce qu'il peut avoir ? C'est un solide gaillard cependant ! Pourquoi, depuis quelque temps, ces faiblesses à propos de rien ? ces syncopes ? et puis cette nervosité, cette tristesse que rien ne justifie ?
G. FEYDEAU, *Le Bourgeois*, 1906

Le marquis confirme par l'adverbe « oui » l'énoncé précédent de la comtesse, la dislocation du pronom démonstratif « ça » à gauche crée un effet d'insistance de cette confirmation.

(136) FLAMINIA.— Voilà, la lettre est écrite. Voulez-vous que je vous la lise ?
EUGÉNIE.— C'est inutile : donnez-la-moi.
FLAMINIA.— Non, ma chère, je tiens à vous la lire. Mon cher amour... E
EUGÉNIE, avec moquerie. – Parfait, parfait...
FLAMINIA.— Que voulez-vous dire par là ?
EUGÉNIE.— Rien, rien ; je trouve que le terme est judicieusement choisi.
FLAMINIA.— Ecoutez. Votre billet m'a été d'un tel réconfort que les mots me manquent pour vous décrire convenablement la joie qui emplit mon cœur.
EUGÉNIE, avec *ironie*. – **Ah oui, quelle joie !**
C. GOLDONI, *Les Amoureux*, 1759

En (107), le marquis se désintéresse totalement de la religion, on comprend bien qu'il estime au contraire que ne pas assister à l'office est une bénédiction.

En (136), Eugénie vient d'être odieuse avec son amant. Sa sœur, Flaminia, qui sait ce dernier éperdument amoureux d'Eugénie trouve celle-ci bien dure avec lui. Elle se propose de lui écrire une lettre, signée du nom d'Eugénie, pour la racheter auprès de lui. Eugénie dans un premier temps accepte. Puis, après avoir appris que son amant a passé la soirée avec une dame dont elle le croit amoureux, elle n'éprouve plus la moindre envie de lui faire parvenir des mots doux. Quand sa sœur lui lit le billet qu'elle se prépare à lui envoyer, elle est dominée par sa jalousie et la douleur que son bien-aimé lui inflige. Elle ne prend donc pas en charge l'énoncé « ah oui, quelle joie ! » par lequel elle se montre faussement en accord avec ce que vient de lire Flaminia.

En (84), la prise en charge est signalée par l'adverbe « non » qui valide l'énoncé négatif antérieur ainsi que par le présentatif et sa séquence adjectivale « c'est vrai », le pronom du présentatif reprenant le pronom démonstratif « ça » disloqué à gauche, anaphorisant

LA FEINTISE

lui-même l'assertion implicite de Manuel, que nous désignons comme e_1 , [je n'ai pas l'air d'un homme qui a trente mille francs à prêter]. Clarisse, énonciateur E_1 , reprend juste après cet énoncé à son compte en opérant les modifications de personnes (« je » devient « tu ») : « tu n'en as pas l'air » :

(84) MANUEL, – d'où lui vient cette idée de venir me demander ces trente mille francs à moi ?... à moi ?... est-ce que j'ai l'air d'un homme qui a trente mille francs à prêter !

CLARISSE, *ironique*. – **non, ça c'est vrai : tu n'en as pas l'air !**

MANUEL-.il faut qu'il soit fou, ce n'est pas possible !

É. BOURDET, *Le Sexe faible*, 1931

Le faux accord est signalé explicitement dans l'exemple suivant par la locution adverbiale « en effet » :

(20) *Un ton de voix normal, mais elle restera inquiète.*

MADAME

C'est que cela pourrait paraître si... anormal... ce que je vous fais faire !

LE VOLEUR, *amer et ironique*.

Cela « pourrait » en effet !

MADAME, *comme pour se rassurer elle-même*.

En réalité, ce n'est pas si anormal que ça, n'est-ce pas ? Ce n'est qu'une revanche sur mes voisines, ces affreuses pimbèches

J.TARDIEU, *Le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

Madame demande au voleur de cambrioler ses voisines pour se venger du comportement qu'elles ont eu avec elle. Alors qu'ils s'entretiennent au sujet de cette escroquerie, elle perçoit un bruit et a peur d'être entendue. Elle s'enrichit ainsi sur leur dos et sur celui du voleur qu'elle entraîne dans des actions illégales. Elle voudrait se dédouaner auprès de lui, se présenter comme moins coupable qu'elle n'est.

Madame utilise le terme « anormal ». Cet adjectif évaluatif axiologique négatif exprime le caractère contraire au droit des actions que le voleur a commises sous ses ordres. L'auxiliaire modal *pouvoir* au conditionnel et le verbe *paraître* qui permet d'appréhender le procès d'un point de vue subjectif, suggèrent que cet aspect anormal n'est qu'une probabilité : c'est ce qu'une personne extérieure pourrait penser de telles actions à première vue sans connaître le contexte et le but dans lequel elles ont été commises. Mais cette structure invite à penser que la réalité n'est pas ce dont elle a l'air. Cela est confirmé dans la réplique suivante de Madame par l'usage du syntagme prépositionnel « en réalité » et de la modalité négative devant le même adjectif « ce n'est pas si anormal que ça ». L'adjectif « anormal » est ainsi utilisé par Madame pour traduire le point de vue d'une personne extérieure à la situation. Madame se justifie donc de ses actes immoraux.

Cet énoncé est jugé faux par le voleur. C'est précisément le fait que ce caractère « ano-

mal » ne soit considéré que comme une apparence possible par Madame que le voleur récuse. La locution adverbiale « en effet » introduit une confirmation feinte de l'énoncé de Madame par le voleur.

- (147) LE PÈRE SIMON, interrompant le chœur. – Finissez-en une bonne fois avec cette Passion. Vous me cassez la tête depuis ce matin. Battez donc sans chanter.
LUZZA.— C'est l'usage tout de même de chanter en battant l'amande.
NELA.— Quel vieux grognon !
LA GESA.—Vous devriez plutôt nous remercier car c'est un péché, vous le savez, de travailler le dimanche.
LE PERE SIMON.— Pour moi ? Pour la mère Croce vous voulez dire ?
LA MÈRE CROCE.— Ah vraiment ? Quel toupet, monsieur ! Il ne me laisse pas en repos depuis trois jours avec ses amandes qu'il veut vendre. Je ne sais ce qui pourrait bien lui arriver, si je ne lui livrais pas ses amandes épluchées tout de suite.
LE PÈRE SIMON, grommelant, ironique. – **En effet, elles vont être ma seule richesse.**
LA MOSCARDINA.— Père Simon, n'oubliez pas que vous nous avez promis des rafraîchissements quand nous aurons terminé.
L. PIRANDELLO, *Liola*, 1917

Le père Simon est très riche. Or la Mère Croce vient de dire que c'est lui qui tient par dessus-tout à vendre les amandes épluchées par les dames, sous-entendant qu'il éprouverait un grand besoin à les vendre. Son énoncé pourrait laisser penser qu'il n'est pas riche. Par sa réplique, « en effet, elles vont être ma seule richesse » où l'on trouve la locution adverbiale « en effet » le père Simon feint d'être en accord avec ce sous-entendu pour signifier implicitement que c'est bien la mère Corce qui tient tant à ce que les amandes soient épluchées et non lui.

Dans l'exemple suivant, on trouve la locution adverbiale « sans doute ». Cette dernière est ambiguë dans la mesure où elle peut posséder dans certains cas une valeur affirmative tandis qu'elle acquiert une valeur dubitative dans d'autres contextes. Ici, Joe reprend le syntagme nominal « un conseil » prononcé par Wanda auquel il adjoint le complément du nom « d'amie », puis la locution adverbiale *sans doute*, le tout formant un énoncé interrogatif, interrogation qui redouble la mise en doute. L'interrogation rend presque caduque la valeur affirmative possible de la locution. Même si cette locution a une valeur dubitative, elle rend perceptible la feintise : Joe fait semblant de n'avoir aucune certitude sur ce qui peut pousser Wanda à venir lui prodiguer des « conseils », alors qu'il n'éprouve en réalité aucune hésitation, la nature de leur relation d'ennemi est limpide à ses yeux.

- (50) JOE – vous ne m'avez pas répondu. Selon vous, Isabelle... ?
WANDA, l'interrompant – franchement, Joë, voulez-vous que je vous donne un conseil ?
JOË, ironique. – **un conseil d'amie, sans doute ?**
WANDA. – parfaitement.

JOË. – dites toujours.

WANDA, âprement. – eh bien, vous feriez mieux de renoncer à tout ça

R. MARTIN DU GARD, *Un Taciturne*, 1932

La confirmation peut aussi être signalée par l'adverbe modal *évidemment* :

(118) VENTROUX, répétant en riant. – « Ping pong » ! (Corrigeant.) « Pis que pendre » !... pas « ping pong » !

CLARISSE, même jeu. – On ne dit pas ping pong ?

VENTROUX, du tac au tac. – On ne dit pas ping pong.

CLARISSE. — J'ai toujours entendu dire ping pong !

VENTROUX, sur le même ton qu'elle. – Tu as toujours mal entendu.

CLARISSE. — Ah ! bien, c'est donc ça que je ne comprenais pas l'expression...

VENTROUX, *ironique*. – **C'est donc ça, évidemment !**

CLARISSE. — D'ailleurs, ça m'est égal ! ping pong ou pis que pendre, j'espère que tu vas le mettre à la porte, ce monsieur, avec tous les honneurs qui lui sont dus !

G. FEYDEAU, *« Mais n'te promène donc pas toute nue ! »*, 1911

Ventroux confirme en le reprenant en écho l'énoncé « c'est donc ça » prononcé par sa femme, et intensifie cette confirmation par l'utilisation de l'adverbe « évidemment » ainsi que par l'exclamation. L'adverbe « évidemment » laisse à penser que la constatation que vient d'exprimer Clarisse selon laquelle elle a utilisé un mot au lieu d'une autre expression parce qu'elle aurait mal entendu relève d'une vérité manifeste. Or Ventroux n'attribue pas la confusion de sa femme à une mauvaise ouïe mais à son ignorance.

(102) HUBERTIN. — Oui, j'ai longtemps fait des affaires en Amérique. Or, là-bas, qui dit « affaires », dit « bars » ; tout se traite au whisky ! Qu'est-ce que vous voulez ?... il a bien fallu que je me mette au diapason !... pour mes affaires !... Seulement, voilà où nous sommes en état d'infériorité, nous autres Français : L'Américain, lui : dix whisky... douze whisky... ça ne lui fait rien !... il jouit d'un privilège ! Moi, malheureusement, j'ai la tête française, — c'est de naissance ! — J'ai pu, peu à peu, naturaliser mon estomac ; mais (Se donnant une tape sur le front.) ma sacrée caboche qui était patriote, n'a jamais rien voulu savoir !... de sorte qu'aujourd'hui, il y a antagonisme entre ces deux parties de mon individu. Mon estomac, qui est devenu américain, une fois cinq heures, réclame ses whisky ; ma tête, elle, se rebiffe : d'où conflit ! Et finalement, comme c'est ma tête qui est la plus faible, c'est toujours elle...

CHANAL, achevant pour lui. —... qui faiblit.

HUBERTIN, approuvant. — Voilà... Mais comme vous voyez, madame, mon cas est tout à fait spécial : on ne peut pas dire que je me pocharde, non, je... je m'américanise!

FRANCINE. — Oui, oui.

CHANAL, avec une conviction où perce l'*ironie*. — **Oh ! c'est tout à fait autre chose.**

HUBERTIN, avec un soupir. — Tout de même, ça ennuie bien ma femme !

G.FEYDEAU, *La Main passe !*, 1904

Ici Chanal confirme l'énoncé de Hubertin « mon cas est tout à fait spécial » : il reprend la locution adverbiale « tout à fait » pour se montrer prétendument en accord avec son interlocuteur. La syntaxe de l'énoncé de Chanal, pour signifier une similarité de point de

vue, se coule ainsi dans celle de l'énoncé de Hubertin :

Hubertin : Mon cas est tout à fait spécial

Chanal : c'est tout à fait autre chose

On trouve dans les deux énoncés une structure attributive utilisant le verbe *être*, la locution adverbiale *tout à fait* le suivant immédiatement et un prédicat soit adjectival (« spécial ») soit nominal (« autre chose »), prédicats qui mettent sémantiquement en avant le caractère particulier de la situation qui serait bien distincte de l'enivrement.

Hubertin livre une description de lui-même qui conduit vers l'idée qu'il boit beaucoup (« Mon estomac, qui est devenu américain, une fois cinq heures, réclame ses whisky »). Ainsi, l'expression « se pocharder » pourrait parfaitement convenir à décrire sa situation. Cependant, il la récuse explicitement par une boucle méta-énonciative « on ne peut pas dire que » après laquelle il propose l'expression qui est adaptée selon lui « non je m'américanise ! ». Mais cette transposition ressemble surtout à un euphémisme, tendant à masquer la réalité. En clair, « se pocharder » et « s'américaniser » renvoient à la même réalité. Quand Chanal soutient qu'il s'agit de deux actions clairement distinctes (« c'est tout à fait autre chose »), il pense le contraire (« c'est exactement la même chose ») : *tout à fait* marque son accord feint mais surtout l'écho au discours de Hubertin pour le moquer.

2.3. La synchronisation des points de vue

La fausse prise en charge peut être encore suggérée par une particule énonciative qui signale une synchronisation des points de vue :

(16) MONSIEUR sans s'occuper d'elle continuant à compter Un deux trois quatre... six... huit... dix ! Une deuxième liasse de dix mille... Une troisième une quatrième cinq six huit dix (avec un étonnement croissant :)... douze !... quatorze !... Mais, d'où sort tout cet argent ?

MADAME, très ennuyée.

Ça doit être à lui... au Voleur !

MONSIEUR, ironique.

Ah ! Je vois ! C'est un voleur riche ! Il vole pour le plaisir !

... (Soupirant :) Malheureusement, ce portefeuille, je le reconnais : c'est celui que j'avais il y a quelques années qui était usé et que je croyais avoir jeté.

J. TARDIEU, *le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

Monsieur utilise le verbe *voir* à la première personne du singulier au présent de l'indicatif, en emploi absolu. Dans cet usage, le verbe « voir » acquiert un fonctionnement se rapprochant de celui de l'interjection, interjection qui aurait une valeur d'accord. Monsieur signale qu'il comprend, la perception que madame a du voleur lui devient accessible, intelligible. Ainsi l'usage de cette particule suggère une synchronisation de son point de vue avec celui de sa femme. Ce qui se lit à travers également la co-construction

(co-orientée) : il reprend le syntagme « un voleur » utilisé par sa femme et le complète par l'adjectif épithète « riche ».

Nous avons relevé une autre marque de prise en charge explicite : la locution interjective à *la bonne heure* qui exprime l'approbation.

(35) FRONTIN ? Et que savez-vous si je voudrai de lui ?

LISETTE. – Madame a raison, tu ne lui ferais pas là un grand présent.

ARAMINTE. – Vous parlez fort mal, Lisette ; ce que

j'ai répondu à Frontin ne signifie rien contre Ergaste, que je regarde comme un des hommes les plus dignes de l'attachement d'une femme raisonnable.

LISETTE, d'un ton ironique. – **À la bonne heure ; je le trouvais un homme fort ordinaire, et je vais le regarder comme un homme fort rare.**

FRONTIN. – Pour le moins aussi rare que ta maîtresse (soit dit sans préjudice de la reconnaissance que j'ai pour la bonne chère que j'ai faite chez elle).

DORANTE. – Halte-là, faquin ; prenez garde à ce que vous direz de Madame la Marquise.

FRONTIN. – Monsieur, je défends mon maître.

MARIVAUX, *Les Sincères*, 1739

Dans cet extrait, Lisette fait usage de la locution interjective « à la bonne heure », après laquelle elle exprime son changement radical d'opinion au sujet d'Ergaste. La première proposition coordonnée à l'imparfait et contenant l'adjectif « ordinaire » fait état de son point de vue antérieur, la seconde dans laquelle on trouve la périphrase verbale « aller+infinitif » livre sa vision à venir, vision dont le renversement se lit sémantiquement à travers l'adjectif « rare », antonyme de l'adjectif « ordinaire ». Lisette semble avoir été convaincue par la réplique précédente d'Araminte dans laquelle celle-ci décrivait Ergaste en s'appuyant sur de nombreux axiologiques positifs. La locution interjective renforce ce ralliement feint de Lisette à la vision d'Araminte.

Remarque sur la lexicalisation du sens ironique dans le dictionnaire :

On remarquera que l'emploi ironique de la locution interjective « à la bonne heure », s'est aujourd'hui lexicalisé comme en témoigne l'entrée dénotant cet usage dans le TLFi. La locution fonctionne à présent comme un marqueur presque univoque de non prise en charge de l'énoncé.

2.4. La co-énonciation

Enfin l'adverbe « même », adjoind au pronom tonique coréférent au sujet, peut également signaler la feintise.

(22) Monsieur

mais vous n'allez pas vous formaliser ?
LE VOLEUR
Non, non, parlez sans crainte !
MONSIEUR
C'est la façon dont ma femme vous... utilise !
LE VOLEUR, *avec une ironie à peine sensible.*
C'est pour mon bien, vous l'avez dit vous-même !
MONSIEUR, *secouant la tête.*
Non, un tel accaparement ! Ce despotisme !... Voyons
J. TARDIEU, *le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

L'adverbe *même* est post-posé au pronom tonique de deuxième personne « vous » qui désigne l'interlocuteur. Le pronom tonique coréférent au sujet « vous » du verbe dire. Le voleur signale donc par là qu'il prend en charge l'énoncé « c'est pour mon bien », énoncé qui a déjà été prononcé par Monsieur quelques répliques plus avant. On repère en effet le syntagme verbal utilisant le verbe « dire », introducteur de discours rapporté indirect. Le DRI correspond au pronom personnel complément d'objet du verbe dire « l' », anaphorisant l'énoncé « c'est pour mon bien ».

Même prend une valeur de renchérissement. Le renforcement par « même » articule une forme de co-énonciation entre le locuteur et l'interlocuteur. En réalité, il s'agit de mettre l'allocutaire face à ses contradictions : Monsieur a défendu et justifié quelques répliques avant le comportement de sa femme par l'énoncé « c'est pour votre bien » puis expose dans ce passage un point de vue radicalement différent en se disant très dérangé par le « despotisme » qu'exerce sa femme sur le voleur.

Nous venons de décrire une liste de marqueurs présents au sein des occurrences ironiques qui installent plus clairement le jeu énonciatif, qui construisent de façon plus manifeste l'opposition entre le message délivré explicite et le message à interpréter, toujours implicite dans un premier temps. Cette opposition, qui doit être interprétée dans les configurations les plus fréquentes, peut parfois s'exprimer explicitement dans l'énoncé. Dans ce cas, après l'énoncé catégorisé comme ironique, le locuteur formule l'énoncé qu'il endosse réellement. La feintise est d'autant plus évidente que le locuteur livre après l'énoncé dit ironique, celui qu'il prend vraiment en charge.

Bon nombre d'exemples vus *supra* obéissent à ce modèle.

2.5. Explicitation du jeu énonciatif

L'énoncé réellement endossé peut être produit juste après un marqueur qui signale l'entrée dans une description assumée de la réalité. Dans les deux exemples suivants, c'est l'adverbe énonciatif « malheureusement » qui marque le changement de niveau énon-

ciatif : le point de départ de l'énonciation prise en charge par le locuteur, la fin de l'énonciation feinte non assumée par le locuteur :

(16) MONSIEUR *sans s'occuper d'elle continuant à compter* Un deux trois quatre... six... huit... dix ! Une deuxième liasse de dix mille... Une troisième une quatrième cinq six huit dix (avec un étonnement croissant :)... douze !... quatorze !... Mais, d'où sort tout cet argent ?

MADAME, *très ennuyée.*

Ça doit être à lui... au Voleur !

MONSIEUR, *ironique.*

Ah ! Je vois ! C'est un voleur riche ! Il vole pour le plaisir !

... (*Soupirant* :) Malheureusement, ce portefeuille, je le reconnais : c'est celui que j'avais il y a quelques années qui était usé et que je croyais avoir jeté.

J. TARDIEU, *le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

La suite de l'énoncé après l'adverbe énonciatif « malheureusement » entre en discordance avec l'énoncé de Madame « ça doit être à lui au voleur ». En effet, si le portefeuille est à Monsieur, il ne peut être au voleur.

(25) ADRIENNE ainsi débarrassé de toute souillure, nous aiderait à... sauver notre âme... ensemble, puisque c'est désormais la seule union qui nous soit permise...

GEORGES, *ironique.*

Dieu, que c'est beau, ce que j'entends ! Comme ces phrases sentent l'encens et la myrrhe !... (*Farouche* :) Malheureusement, nous sommes loin de la vérité, mon amie ! Bien loin ! Car je dois vous dire...

ADRIENNE, *l'interrompant vivement.*

Attention ! Voici le sacristain ! Il me connaît. Moi je ne vous connais pas. Je prie...

J. TARDIEU, *Pénombre et chuchotements*, 1988

Après l'adverbe « malheureusement », Georges change de discours. L'énoncé « nous sommes loin de la vérité » signale que le segment énonciatif précédant l'adverbe « malheureusement » ne correspondait pas à la vérité selon lui.

Dans l'exemple suivant, la bascule énonciative s'établit à partir de la locution interjective « allons donc ! » :

(21) MONSIEUR, après une courte hésitation. Vous voulez parler... de la société en général ? ... Ou de ma femme ?

Le Voleur se tait. Un temps.

Vous trouvez qu'elle vous tyrannise ?... Qu'elle nous tyrannise ?... Voyez-vous, pour moi, j'y suis tellement habitué que... je ne m'en aperçois même plus !... Pour vous, c'est autre chose.

Même plus !... Pour vous, c'est autre chose.

Le Voleur se tait. Un temps.

Elle dit pourtant... que, si elle vous... rudoie un peu, c'est pour votre bien... qu'elle veut vous distraire, vous empêcher d'avoir vos idées noires, vous aider à oublier...

LE VOLEUR, *ironique.*

C'est fou, ce que le travail manuel aide à oublier ! (Haussant les épaules :) Allons donc !
C'est juste le contraire : plus les mains sont occupées, plus la tête travaille !

MONSIEUR

Vous n'avez pourtant plus rien à craindre : tout le monde, dans le village, croit que vous êtes notre cousin ! Le cousin Auguste !... Quand les gendarmes sont passés par ici, récemment, vous savez, à cause des vols que l'on a signalés dans le pays...

J. TARDIEU, *Le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

Cette locution interjective fonctionne comme un ponctuant oral du discours, prenant place dans un énoncé exclamatif. Elle traduit avec le « haussement des épaules » l'exaspération du locuteur, son opposition à ce qui vient d'être dit par Monsieur et repris par lui-même : « c'est fou ce que le travail manuel aide à oublier ». Cette opposition est explicitement exprimée par l'énoncé à prédicat nominal « c'est juste le contraire ».

Dans chacun de ces exemples s'établit un changement de palier énonciatif palpable. Le locuteur dans un premier temps prolonge le discours qu'il vient d'entendre, l'énonciation est double. Il fait ainsi parler à travers lui la voix de son interlocuteur dont il reprend le discours, (dans certains cas il ne reprend pas textuellement le discours mais produit l'évaluation que l'interlocuteur pouvait attendre suite à la profération de son discours). Dans un second temps, l'énonciation redevient unique, il n'y a plus de dédoublement énonciatif : seul le locuteur parle et livre sa description de la réalité. Ces phénomènes énonciatifs sont plus longuement analysés lors de la partie concernant la composante d'écho.

On notera que dans de très nombreux exemples, l'énoncé ironique est exclamatif. Le narrateur veut donc signaler l'émotion du locuteur à l'égard de l'énoncé qu'il produit. Lorsque l'échange prend la forme d'une co-construction feinte par une reprise de l'énoncé de l'interlocuteur et/ou une intensification, cela est particulièrement visible :

– en (16) le locuteur A prononce un énoncé « ce qu'elle vous fait faire vous aide à oublier »

Le locuteur B « c'est fou ce que le travail manuel aide à oublier ! »

– ou en (21) lorsque Madame, locuteur A dit « ça doit être au voleur ! »

Monsieur, locuteur B prolonge le syntagme de madame « c'est un voleur riche ! », par ajout de l'adjectif épithète « riche ». Cette co-construction feinte s'enracine également dans la dimension exclamative, le locuteur B feint l'engouement, l'enthousiasme éprouvé suite à la proposition exclamative de A.

La non prise en charge de l'énoncé, qui avait été dans un premier temps confirmée, est, avec l'arrivée du second segment dans ces dernières configurations, indubitable. L'exemple suivant, à quelques détails près, obéit à la même construction :

(140) LÉON, de même, lui montrant JEAN et GILBERTE qui se sont assis sur le canapé, à droite. Croyez-vous que votre présence leur soit bien agréable, ce soir, à tous les deux ? (Lui prenant le bras.) Papa a certainement fini de fumer... Allez un peu dans la salle de billard.

MADAME DE RONCHARD. Et toi ?

LÉON. Moi, je descends au rez-de-chaussée, dans mon cabinet de travail... et je remonte aussitôt après.

MADAME DE RONCHARD, *ironique*. **Ton cabinet de travail... c'est ton atelier à toi, hein, polisson ? Les clientes ?**

LÉON, pudique. Ah ! ma tante... chez nous on ne se déshabille pas ! (A part.) Hélas'... (Sortant par la droite, en bénissant les deux jeunes gens.) Enfants, je vous bénis ! (Mme de Ronchard sort en même temps par le fond.)

G. DE MAUPASSANT, *Musotte*, 1896

Madame De Ronchard reprend en écho le syntagme « mon cabinet de travail » que vient de prononcer Léon. Le déterminant possessif de première personne « mon » devient « ton ». Cette reprise est prolongée : le syntagme est anaphorisé par le pronom démonstratif « ce » élidé suivi de la caractérisation qui correspond à la réalité selon la locutrice « ton atelier à toi », le déterminant possessif est conservé. C'est ce syntagme qu'elle assume, prend en charge. On note cependant qu'il n'y a pas de récusation explicite, le changement de niveau énonciatif ne se signale pas par un ponctuant du discours comme c'était le cas précédemment mais seulement par la ponctuation (points de suspension). L'absence de récusation explicite suggère une forme de connivence entre madame de Ronchard et Léon, tout se passe comme si elle voulait montrer qu'elle connaît le subterfuge (elle croit qu'il y en a un), qu'elle avait démasqué la vérité tout en ne tenant pas rigueur à Léon de cette dissimulation dont elle s'amuse. Le terme d'adresse « polisson » traduit cette affection pour lui.

On retrouve le même cas de figure dans l'exemple suivant, cependant la feintise ne porte pas sur l'énoncé entier mais sur le mot :

(6) LA NOURRICE, mettant en branle en maugréant, comme à regret.

Bien, bien « mon » Excellence, on y va !

Elle s'éloigne et referme la porte derrière elle.

LE PROMOTEUR, *agacé*.

Pour qui se prend-elle, cette vieille garce ? Est-ce parce qu'elle a élevé jadis ton « **Président** » (*il prononce ce mot avec une ironie appuyée*), c'est-à-dire ton propre-à-rien de frère ?

IDA, *avec un sourire, plaidant la cause de la nourrice*.

Certes, elle n'est que dévouement.

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

La glose « c'est-à-dire » donne accès à la caractérisation assumée par Le Promoteur, ce dernier récusé par la boucle méta-énonciative l'utilisation de la désignation « président » pour dénommer le frère d'Ida. La caractérisation négative « ton propre-à-rien

de frère » qu'il propose signale après coup cette non prise en charge.

Ainsi la feintise peut n'affecter que le terme ou le syntagme, le reste de l'énoncé est assumé. Ceci nous amène à nous questionner sur la portée de la feintise et sur l'incidence de cette portée sur le sens de l'énoncé.

3. Empan de la feintise

Dans de nombreux cas, le locuteur n'assume pas un énoncé entier, voire une réplique. Il peut également se distancier seulement d'un mot ou encore des présupposés d'un énoncé. Le jeu devient plus subtil.

3.1. Sur l'énoncé

Dans de nombreux exemples la feintise porte sur l'énoncé entier, nous n'en citerons qu'un :

LE GOVAIN Écoute, Anninette, tu vas sortir... tu vas sortir sans...
ANNE-MARIE, l'interrompant. Je sortirai par la porte, mon amour !
LE GOVAIN
Je m'en doute, ma maîtresse... Mais si tu ne te caches pas, ou si tu ne préviens pas tes gens, ils bavarderont.
ANNE-MARIE, *ironique*. **Pas possible !**
LE GOVAIN Et on saura que tu n'as pas couché sous le toit conjugal.
ANNE-MARIE Quelle affaire !
LE GOVAIN Plaisanterie à part, admetts que ton mari l'apprenne.
ANNE-MARIE Je l'admetts.
LE GOVAIN Et qu'il t'interroge ?
ANNE-MARIE Brrr!... Tu vois ce drame!
LE GOVAIN Sois sérieuse une minute!... Évidemment, tu t'en tirerais en prétextant une frayeur, en racontant que tu as passé la nuit chez Rosette, ou...
ANNE-MARIE Jessie, tu te moques, n'est-ce pas ?
LE GOVAIN Tout de même, que répondrais-tu ?
ANNE-MARIE Pas un mot ! Je hausserais les épaules. Je ne rends pas de comptes à ce monsieur !
H. BERNSTEIN, *Samson*, 1907

Anne-Marie s'est mariée par résignation à un homme qu'elle n'aime pas, bien plus âgé qu'elle. Quand son amour Le Govain évoque la possibilité qu'une rumeur puisse circuler sur son infidélité, elle n'est pas du tout effrayée. Son énoncé exclamatif « pas possible ! » en emploi impersonnel elliptique exprime explicitement le refus de croire. Catherine fait comme si cette possibilité était inconcevable tant elle est redoutable. Ce n'est pas le cas, sa réplique « je hausserais les épaules. Je ne rends pas de comptes à ce monsieur ! » confirme son indifférence à ce sujet.

3.2. Sur une réplique de plusieurs énoncés

Beaucoup plus rarement, la feintise porte sur une réplique de plusieurs énoncés :

(70) ADÈLE [...]

De deux choses l'une : tu as vu double ou tu me cherches querelle.

BOUBOUROCHE, *troublé et qui commence à perdre sa belle assurance.*

enfin, ma chère amie, voilà ! Moi..., on m'a raconté des choses.

ADÈLE, *ironique.*

Et tu les as tenues pour paroles d'évangile ? Et l'idée ne t'est pas venue un seul instant d'en appeler à la vraisemblance ? Aux huit années de liaison que nous avons derrière nous ? (Silence embarrassé de Boubouroche.) C'est délicieux ! En sorte que je suis à la merci du premier chien coiffé venu... Un monsieur passera qui dira : « votre femme est infidèle », moi je paierai les pots cassés ; je tiendrai la queue de la poêle ?

BOUBOUROCHE

mais

ADÈLE

détrompe-toi

BOUBOUROCHE à part j'ai fait une gaffe

G. COURTELINE, *Boubouroche*, 1893

Dans cet extrait, Adèle joue à présenter comme « délicieuse » une réalité dans laquelle elle serait la victime innocente des ragots d'hommes mal intentionnés. Elle déroule en quelque sorte le film de ce qui n'est pas encore. Elle s'imagine dans un rôle qu'elle ne veut pas tenir.

remarque :

Adèle est présentée comme une très bonne menteuse dans la pièce, peut-être est-ce que cela rejaillit dans sa capacité à « faire semblant » aussi longuement, cette réplique étant l'une des plus étendues du corpus.

La feintise peut ne porter que sur le mot.

3.3. Sur le mot

Nous venons de voir un exemple (6) *supra* dans lequel la feintise ne porte que sur le mot, c'est aussi le cas des exemples suivants.

(24) ADRIENNE

La pénombre ne suffit pas. Tout résonne terriblement ici. Il ne faut pas parler trop fort.

GEORGES, *haussant les épaules.*

Allons donc, qui peut nous entendre ! Soyez raisonnable : dans cette petite ville de province, dans « votre » petite ville, où donc aurais-je pu vous parler seul à seule, sinon ici, dans « votre » église ?

... Et puis tenez. (*Il fait mine d'écouter, le doigt levé. Le silence, à ce moment, est total*) Quel silence ! N'est-ce pas le lieu de recueillement, des souvenirs, des fleurs séchées... et aussi (*désignant le confessionnal avec une ironie assez âpre*) de la « **confession** » ?

ADRIENNE

Que voulez-vous de moi, Georges ! Il y a dans votre voix quelque chose d'amer, quelque chose de... désagréable, que je ne vous connaissais pas...

J. TARDIEU, *Pénombre et chuchotements*, 1988

Ici c'est le terme « confession » qui est récusé et d'autant plus mis à distance qu'il prend place dans un énoncé interrogatif. Le locuteur met en doute la capacité du lieu à être un espace de « confession » pour son interlocutrice. Il attend d'Adrienne qu'elle avoue ses mensonges, qu'elle se dévoile enfin. En effet, elle se présente comme une femme pieuse, attachée profondément aux préceptes de la religion. Or elle a toujours menti et semble vouloir continuer à se cacher comme le suggère sa réplique « la pénombre ne suffit pas... il ne faut pas parler trop fort », dans laquelle elle se montre très soucieuse d'être reconnue ou entendue, même dans l'obscurité et le silence.

(5) LE PROMOTEUR, avec impatience.

S'il y a des malades, on sait les soigner... Mais, assez de sottises ! Foutez le camp, je vous ai assez vu.

LE CHEF DU C.S.G., avec entêtement.

Bien, bien. À vos ordres, Excellence ! Mais je ne me laisserai pas de vous crier casse-cou.

LE PROMOTEUR, se moquant de lui.

J'aviserais, j'aviserais !..., Maintenant, partez, espion aux grandes oreilles ! Sbire de mélodrame !

Délateur d'opéra !

LE CHEF DU C.S.G., s'inclinant avec une ironie glaciale.

Soit ! Puisse « ma délation » vous sauver, vous et l'État « Votre délateur » vous présente ses respects. *Il fait quelques pas vers le bord de la terrasse, puis, avant de disparaître, il se retourne et appuyant intentionnellement sur les mots :*

LE CHEF DU C.S.G.

Avec votre permission, je vais dormir !

LE PROMOTEUR, faisant semblant de foncer sur lui, le bras levé, pour le châtier.

Pas de provocation ! Assez ! Assez !

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Les termes « délation » et « délateur » du chef du csg font écho au syntagme « délateur d'opéra » prononcé par Le promoteur. Ce sont des termes que le chef de la CSG n'endosse pas. Il ne perçoit pas ce qu'il vient de faire, à savoir annoncer au Promoteur que quelque chose de grave se prépare dans la cité et le menace, comme une délation. Le terme « délation », intrinsèquement négatif, catégorise négativement l'acte du chef du CSG, or ce dernier le caractérise comme une action positive dans la mesure où il le présente comme susceptible de « sauver » le promoteur et l'État ;

(12) MONSIEUR : Ce n'est pas la même chose. (Lyrique :) Ici, on se sent en pleine nature.

(Suppliant :) Encore cinq minutes, il fait si bon!

LA FEINTISE

MADAME, *ironique*.

Je t'accorde tes cinq minutes de « nature ».

Un silence. Et dans ce silence, on entend un léger grincement de porte au premier étage...

J. TARDIEU, *Le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

En (12) c'est le mot « nature » qui n'est pas pris en charge par Madame. Le couple habite en ville, dans un pavillon de banlieue : leur balcon ne correspond pas ce qu'elle considère être la pleine nature.

(17) Monsieur

Les semis d'arrière-saison sont délicats à planter. Surtout avec une sécheresse pareille !

(regardant le ciel) Dirait-on que nous sommes fin septembre ?... Ce soleil !... Pas une goutte d'eau depuis près de trois mois, tenez : depuis votre...

LE VOLEUR, *avec une légère ironie*.

Depuis mon « accident » ! C'est exact ! (Il soupire :) Ah oui, un été... exceptionnel !

MONSIEUR, *après avoir regardé un moment le Voleur manier les brins d'osier* Quelle dextérité !... et dire que j'aurais pu vous tuer avec ce satané revolver !

J. TARDIEU, *Le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

Ici c'est le mot « accident » qui est non pris en charge par le voleur. Le voleur est bien d'accord avec le fait qu'il lui soit arrivé quelque chose l'été en question, mais le terme « accident » est celui utilisé par monsieur et madame pour qualifier ses actes, non celui qu'il aurait choisi lui-même. Il est en effet entré par effraction chez le couple et il s'agissait donc d'une action volontaire, que Monsieur et Madame présentent comme un accident car une telle désignation des faits les arrange.

(20) *Un ton de voix normal, mais elle restera inquiète.*

MADAME

C'est que cela pourrait paraître si... anormal... ce que je vous fais faire !

LE VOLEUR, *amer et ironique*.

Cela « **pourrait** » en effet !

MADAME, *comme pour se rassurer elle-même*.

En réalité, ce n'est pas si anormal que ça, n'est-ce pas ? Ce n'est qu'une revanche sur mes voisines, ces affreuses pimbêches

J. TARDIEU, *Le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

Dans cette occurrence c'est uniquement le verbe « pouvoir » au conditionnel qui n'est pas pris en charge par le voleur. Madame utilise le modalisateur « pouvoir » au conditionnel pour atténuer ses actes : elle suggère ainsi que ceux-ci n'ont que l'apparence d'un comportement « anormal » sans en avoir la substance. Le modalisateur montre qu'il ne s'agit que d'une possibilité, d'autant plus atténuée que le verbe est au conditionnel, cette description est donc rejetée dans l'irréalité. Cela est d'ailleurs confirmé par la réplique suivante de Madame qui décrit ce qu'est justement la réalité, d'abord en exprimant le prédicat adjectival rejeté : « En réalité, ce n'est pas si anormal que ça »

puis en formulant la proposition opposée endossée, affectée d'une modalité restrictive qui minimise encore la portée de ses actes : « Ce n'est qu'une revanche sur mes voisines ». Pour le voleur qui ne supporte pas l'utilisation contrainte qu'elle fait de lui, la façon dont elle l'exploite, il ne s'agit pas d'une simple possibilité : ce que madame lui « fait faire » est « anormal ». Ce n'est donc que la modalité de l'assertion qu'il n'assume pas⁴³.

Remarque : dans de nombreux exemples que nous venons de décrire, le mot non assumé est mis à distance également typographiquement par les guillemets, on pourrait ainsi parler de modalisation autonymique. Nous avons abordé ce phénomène lorsque nous l'avons traité au cours du chapitre précédent en tant que marqueur de l'hétérogénéité énonciative. Mais le mot mis à distance ne relève pas toujours de la modalité autonymique marquée :

(33) DORANTE

J'ai lieu de présumer que mes services ne vous sont plus agréables, et dans la conjoncture présente, il est naturel que je sache mon sort.

MADAME ARGANTE, *ironiquement*. **Son sort ! Le sort d'un intendant : que cela est beau !**

MONSIEUR REMY. Et pourquoi n'aurait-il pas un sort ?

ARAMINTE, d'un air vif à sa mère. Voilà des emportements (qui m'appartiennent. (*à Dorante.*)

Quelle est cette conjoncture, Monsieur, et le motif de votre inquiétude ?

MARIVAUX, *Les Fausses Confidences*, 1738

Ici Madame Argante reprend le mot « sort » de Dorante pour le récuser. Le terme n'est pas entre guillemets.

La feintise était suffisamment évidente dans les cas vus *supra* en raison d'une discordance co(n)textuelle, couplée soit à un indice énonciatif (« oui » « en effet », etc.), soit à un auto-enchaînement révélant explicitement l'énoncé ou le terme pris en charge, en relation d'opposition avec un premier terme ou un premier énoncé employé de façon feinte.

Dans d'autres configurations, la feintise n'est pas aussi clairement inscrite au sein de l'énoncé ou aussi perceptible. Cela peut être parce qu'elle porte seulement sur les pré-supposés sur lesquels se base l'énoncé.

4. L'atténuation de la feintise

⁴³Le sens implicite de cet énoncé est à rapprocher de celui de la négation métalinguistique de Ducrot (1984) du type « ce mur n'est pas blanc, il est immaculé », la négation y est partielle si on peut dire.

4.1. La feintise porte sur les présupposés

(49) ARMAND : [...] Encore un mot, pourtant : question service. Ça t'ennuierait que je mette le petit Lequin à la tête de la publicité, puisque Judelot s'en va ?

THIERRY, assis : oui ça m'ennuierait. (*après réflexion.*) beaucoup.

ARMAND, *debout.* - *Lequin est intelligent. Il a de l'initiative.

THIERRY. – trop.

un temps.

ARMAND, *ironique.* – **qu'est-ce que tu lui reproches... d'autre ? (*un temps.*) sa jeunesse ? Ses idées ?**

THIERRY. – peut-être. (*après un silence.*) je ne veux pas me mêler de l'organisation de tes services mon cher Armand. Mais tu as déjà Leroy, Bouvier, Roque... un clan de jeunes, d'esprits forts. C'est dangereux.

R. MARTIN DU GARD, *Un Taciturne*, 1932

Armand, le temps de sa réplique « qu'est-ce que tu lui reproches... d'autre ? (*un temps.*) sa jeunesse ? Ses idées ? » dans laquelle il met en débat de façon elliptique les syntagmes « sa jeunesse » « ses idées », fait comme s'il considérait comme valide le présupposé selon lequel « la jeunesse » et le fait « d'avoir des idées » étaient des caractéristiques pouvant être reprochées à quelqu'un alors que la doxa les considère comme des qualités. Ainsi il prolonge le discours de Thierry qui vient de dire que Lequin est « trop » intelligent, a « trop » d'initiative pour le poste ; selon la logique de Thierry, si de telles qualités sont présentées comme des obstacles à l'obtention du poste, il peut en être de même pour la jeunesse et le fait d'avoir des idées.

(96) (elle chante.) la li li la li li...

JEF. – je suis très fier que ma fleur ait l'air de commencer une chanson.

MARCELINE, *ironique.* – **quand pensez-vous avoir fini de l'inventer ?**

JEF. – je ne sais pas. C'est très difficile. *Dieu a presque pensé à tout.

M. ACHARD, *Jean de la Lune*, 1929

Jef vient d'expliquer à Marceline qu'il est en train « d'inventer une fleur ». L'interrogation partielle de cette dernière qui porte sur le temps, en se basant sur ce présupposé, laisse à penser que Marceline le considère comme vrai alors qu'en réalité, elle met en doute la capacité de Jef de parvenir à cette action pour le moins insolite, voire aberrante. Si ce n'est dans le cadre d'un laboratoire de botanique, on ne saurait concevoir une telle action. C'est dans le faux endossement de ce présupposé que réside la feintise.

C'est parfois la nature elliptique de l'énoncé qui rend la feintise moins perceptible.

4.2. Énoncés elliptiques

(64) GARCIN. – où est l'interrupteur ?

LA FEINTISE

LE GARÇON, – Il n’y en a pas
GARCIN. – Alors on ne peut pas éteindre ?
LE GARÇON. – La direction peut couper le courant mais je ne me rappelle pas qu’elle l’ait fait à cet étage-ci. Nous avons l’électricité à discrétion.
GARCIN. – très bien. Alors il faut vivre les yeux ouverts...
LE GARÇON, ironique. – **vivre...**
GARCIN. – vous n’allez pas me chicaner pour une question de vocabulaire. Les yeux ouverts. Pour toujours. Il fera grand jour dans mes yeux. Et dans ma tête.
J-P. SARTRE, *Huis-clos*, 1944

Dans cet extrait certes l’enchaînement de Garcin nous renseigne sur le sens de la répétition du mot « vivre » par le Garçon, qu’il interprète comme une forme de contestation, « une façon de le chicaner ». Cependant, l’absence de ponctuation éloquentes telle que le point d’exclamation, l’absence de traces énonciatives qui pourraient attester de l’inscription du locuteur dans son énoncé, rendent l’interprétation plus flottante quant à l’endossement par le Garçon du verbe « vivre », d’autant que la forme infinitive du verbe est par définition désactualisée.

L’exemple suivant est lui aussi elliptique :

(8) Ida, cherchant une idée
Je ne sais pas... Par exemple, vous pourriez rétablir ce que vous aviez supprimé : le repos hebdomadaire ?
LE PROMOTEUR
Le repos hebdomadaire ? Jamais ! C’est une survivance des temps barbares ! Une vieillerie ! Indigne d’un état moderne.
IDA, ironique.
Tout comme la peine de mort !
LE PROMOTEUR
Ça n’est pas la même chose. La peine de mort – comprenez-vous ? – n’arrive qu’une seule fois.
IDA, l’interrompant cinglante
En effet : une seule fois dans la vie !
J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Ida produit l’énoncé « tout comme la peine de mort » qui fait entendre de façon elliptique la proposition principale « le repos hebdomadaire est une survivance des temps barbares... », ainsi que le verbe de la subordonnée comparative qui, une fois rétablie, prend la forme « tout comme la peine de mort l’est ». Dans cette réplique, Ida n’endosse que la prédication de la subordonnée comparative « la peine de mort est une survivance des temps modernes ... ». Elle est en désaccord avec la principale : le repos hebdomadaire n’est en effet, selon elle, pas une « vieillerie indigne des temps modernes » puisqu’elle vient de proposer au Promoteur de le « rétablir ». L’ellipse qui ne fait pas entendre la principale fait qu’Ida ne prononce que ce qu’elle endosse. Ainsi, l’énoncé prononcé explicitement n’est pas feint, mis à part l’outil de comparaison « tout comme ».

Cela peut rendre la feintise moins forte que dans d'autres occurrences.

(63) JOHANNA à point... Allons ! Vous n'avez eu que trop de temps pour ruminer cette affaire et vous êtes trop impérieux pour n'avoir pas envie de la régler à votre façon.

LE PÈRE, *ironie sombre*.

Impérieux ! Cela m'a bien passé. (Un temps. Il rit pour lui seul, égayé mais sinistre. Puis il se retourne sur Frantz. Avec une grande douceur, implacable.

J-P. SARTRE, *Les Séquestrés d'Altona*, 1960

Dans sa réplique, Johanna vient de caractériser Le Père par l'adjectif attribut du sujet « impérieux ». Ce dernier le reprend de façon isolée à l'initiale de sa réplique. L'adjectif forme un énoncé adjectival exclamatif. Il est bien difficile dans ce cas de déterminer l'attitude qu'il adopte envers cet énoncé elliptique dans lequel ne figure aucun pronom personnel, où la syntaxe est minimale. Cet écho immédiat signe-t-il une prise en charge feinte ? Une simple mention des mots de Johanna qu'il rejette prenant le sens de « vous dites que je suis impérieux ! » ? L'énoncé suivant explicite sa pensée : le pronom démonstratif « cela » anaphorise le prédicat « être impérieux », le verbe « passer » dans cette construction transitive indirecte prend le sens de « cesser d'avoir de l'importance ». L'énoncé au passé composé suggère qu'il importait au père d'être impérieux dans le passé, que cela n'est plus le cas. Il réfute donc l'énoncé de Johanna qui inscrivait cette caractéristique du père dans l'actualité par l'usage du présent (« vous êtes »). Le père ne se considère donc plus comme « impérieux », on peut supposer, de fait, qu'il n'endosse pas l'adjectif.

4.3. L'hypothétique

L'inscription du procès dans l'hypothétique utilisant l'auxiliaire modal « pouvoir » qui suspend le dire rend également plus indécidable la prise en charge de l'énoncé par le locuteur dans

:

(2) LE PROMOTEUR, *déguisé, se penchant vers Ida*.

C'est bien la première fois que je me mêle ainsi à la foule.

IDA, *ironique et montrant la place déserte*.

La foule ! Si l'on peut dire !

PROMOTEUR

Même s'il n'y a personne ici, on pressent qu'il y a beaucoup de monde... ailleurs. (*Il désigne d'un geste l'horizon.*)

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

La subordonnée hypothétique introduite par la conjonction de subordination *si* empêche le dire de se réaliser complètement. Ida n'affirme pas qu'il y a « foule », mais soumet ce dire à une condition. Ce qui est feint ce n'est donc pas l'affirmation, mais le fait qu'elle

envisage que cette affirmation soit possible par cette hypothétique, alors qu'elle ne l'est pas : une place déserte ne peut jamais être considérée comme une foule.

D'autres procédés peuvent atténuer l'inscription du locuteur dans les propos qu'il énonce tels que l'utilisation du pronom *on*.

4.4. Le pronom *on*

Le locuteur fait appel à des ressources énonciativement flexibles comme le pronom « on », pour décrire le dire. C'est le cas dans l'exemple (2) que nous venons d'analyser.

Ida utilise la boucle méta-énonciative contenant le pronom impersonnel « on », dotée d'une « plasticité énonciative ». Comme nous le notions au cours du chapitre précédent en 4.2, il peut en effet référer à différentes sphères énonciatives simultanément : dans notre cas il y a plusieurs possibilités : le locuteur et l'interlocuteur, ou encore seulement l'interlocuteur. Une discordance contextuelle est établie entre la caractérisation « foule » et la description du lieu dans la didascalie en tant que « place déserte ». Par l'usage de ce pronom dans ce contexte, Ida fait planer le doute sur son endossement de la caractérisation « la foule ». Énonce-t-elle avec le promoteur, de façon feinte, ce syntagme, auquel cas le « on » réfère aussi à elle-même ? La feintise serait bien présente.

Le « on » renvoie-t-il uniquement au promoteur dans une forme d'usage délocutif ? Le « on » serait, dans ce cas, une sorte de « vous » masqué, atténuant l'attaque qui réside dans le fait de remettre en cause la caractérisation choisie par le promoteur. On touche à l'indécidable énonciatif qui rend forcément la feintise indécidable, elle aussi.

L'usage de certaines modalités peut également transformer l'attribution de la responsabilité énonciative.

4.5. L'auxiliaire modal « pouvoir »

Dans les exemples déjà vus *supra* :

(20) *Un ton de voix normal, mais elle restera inquiète.*

MADAME

C'est que cela pourrait paraître si... anormal... ce que je vous fais faire !

LE VOLEUR, *amer et ironique.*

Cela « pourrait » en effet !

MADAME, *comme pour se rassurer elle-même.*

En réalité, ce n'est pas si anormal que ça, n'est-ce pas ? Ce n'est qu'une revanche sur mes voisines, ces affreuses pimbêches

J. TARDIEU, *le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

(2) LE PROMOTEUR, *déguisé, se penchant vers Ida.*

C'est bien la première fois que je me mêle ainsi à la foule.

IDA, *ironique et montrant la place déserte.*

La foule ! Si l'on peut dire !

PROMOTEUR

Même s'il n'y a personne ici, on pressent qu'il y a beaucoup de monde... ailleurs. (*Il désigne d'un geste l'horizon.*)

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil, 1984*

La feintise ne porte pas sur l'affirmation mais sur la modalisation de cette affirmation, le locuteur feint de considérer que l'énoncé s'inscrit par l'auxiliaire modal « pouvoir » dans un monde possible alors qu'il s'inscrit dans la réalité effective, dans ce qui est en (20), dans l'impossibilité en (2).

4.6. L'impersonnel

(26) ADRIENNE

Non. L'organiste vérifie les jeux de l'orgue.

GEORGES

Que trouvez-vous sous ces voûtes obscures ?

ADRIENNE

Vous ne comprendriez pas.

GEORGES, *ironique.*

Décidément, il est écrit que je serai toujours exclu de ce qu'il y a de plus profond en vous : hier l'amour, aujourd'hui la religion !

Adrienne avec reproche,

Si vous avez été exclu Georges, rappelez-vous, ce n'était pas ma faute. Je vous aimais, je vous attendais, je vous le répète.

J. TARDIEU, *Pénombre et chuchotements, 1988*

Dans cette occurrence, l'adverbe d'énonciation « décidément » en tête de phrase, isolé du reste de l'énoncé par la virgule, fonctionne presque comme une interjection. Il souligne la répétition d'un fait. Selon Molinier et Levrier (2000 : 63), « son emploi présuppose la référence, (ou l'allusion) par le locuteur à une pluralité de faits survenus antérieurement, regroupés dans une même classe, et convergeant vers une même conclusion ». Ils s'appuient eux-mêmes sur les analyses antérieures de Ducrot (1980 : 131) pour qui l'adverbe *décidément* :

ne porte pas sur le contenu informatif de la phrase, mais sur l'acte accompli en énonçant P... L'énonciation de P bien qu'elle fasse allusion à la série des faits $F_1 \dots F_n$ n'est pas fondée sur ces faits mais sur le sentiment qu'il existe une causalité X responsable de chacun des faits F_i .

Ainsi, Georges établit un constat suite à la réplique d'Adrienne : elle le met à l'écart de ce qui l'habite. L'adverbe exprime un parallèle, explicité après les deux points par l'opposition temporelle entre le passé « hier » et le présent « aujourd'hui » et les deux

thèmes comparés « l'amour » et « la religion » : elle reste inaccessible dans sa religion comme elle est restée insaisissable sur le plan charnel, Georges et elle n'ont jamais consommé leur amour alors qu'elle s'est offerte à de nombreux amants. Elle lui a refusé son corps comme elle refuse qu'il pénètre son monde de piété. « Décidément » fait entendre une conclusion devant la réitération de faits que Georges rapproche. La feintise semble tenir ici à la présentation des faits : Adrienne depuis le début de la pièce se présente comme une victime des faits, du destin, des aléas de la vie. Elle n'assume pas ses fautes et ses mensonges, se retranche derrière la religion et en appelle à Dieu qui serait le seul juge comme pour dire à Georges, qu'il n'a aucun droit de la condamner. L'énoncé de Georges prolonge cette idée de fatalité par la tournure impersonnelle passive « il est écrit que » avec un actant non identifié, le verbe « écrire » fait écho également dans la religion chrétienne à l'idée de prophétie. Il s'inscrit donc dans le discours d'Adrienne, sans l'endosser implicitement. S'il est en effet, exclu, proposition subordonnée qu'il assume, ce n'est pas par un fait du sort, comme la principale le suggère, mais par une volonté humaine, celle d'Adrienne. C'est de ce discours déresponsabilisant dont il se désolidarise et qu'il feint de tenir. Un autre procédé que nous avons pu repérer modifiant l'expression de la feintise est la modalisation en discours second.

4.7. Modalisation en discours second

La feintise peut tendre à disparaître lorsque l'énoncé semble être tenu par un énonciateur clairement distinct du locuteur. En effet, dans ce cas, il semble d'autant plus évident que le locuteur ne prend pas en charge les propos tenus. Il ne fait pas comme s'il les assumait et indique que celui qui les tient est un autre énonciateur.

C'est le cas dans l'exemple suivant :

(76) KIRILOV, avec calme.

Oui, il le faut. Voyez-vous, je m'intéresse aux raisons pour lesquelles les hommes n'osent pas se tuer.

GRIGOREIEV

n'osent pas ? Vous trouvez qu'il n'y a pas assez de suicides ?

KIRILOV, distrait.

Normalement, il devrait y en avoir beaucoup plus.

GRIGOREIEV, ironique.

Et qu'est-ce qui empêche, selon vous, les gens de se tuer ?

KIRILOV

la souffrance. Ceux qui se tuent par folie ou désespoir ne pensent pas à la souffrance.

F. DOSTOÏEVSKI, adapté par A. CAMUS, *Les Possédés*, 1959

L'énoncé de Grigoriev « Et qu'est-ce qui empêche, selon vous, les gens de se tuer ? » contient la modalisation en discours second « selon vous » par laquelle le locuteur in-

dique que le présupposé [quelque chose empêche les gens de se tuer] sur lequel se base la question qu'il pose est endossé par son interlocuteur, à savoir Kirilov. Le présupposé est explicitement attribué à l'autre, on peut d'ailleurs retrouver l'énoncé tenu par Kirilov d'où il est tiré dans le cotexte : « les hommes n'osent pas se tuer ». Ainsi dans cet exemple, Grigoreiev met certes en doute la pertinence de ce présupposé, qui s'oppose à la doxa qui voudrait que les hommes possèdent plutôt un instinct de survie qu'un instinct de mort, mais il ne s'en présente pas comme l'énonciateur. Il attribue explicitement l'énonciation de ce présupposé à l'interlocuteur. Dès lors qu'il se présente explicitement comme n'en étant pas l'énonciateur, on peut difficilement dire qu'il le partage et fait comme si ce présupposé était valide. La feintise tend à disparaître.

Remarque : nous l'avons dit dans cet exemple, ce sont les présupposés sur lesquels porte l'énoncé qui sont remis en cause, ce qui, couplé à la modalisation en discours second, atténue d'autant plus la feintise.

4.8. Discours rapporté indirect

Si dans l'exemple précédent, on pouvait avoir un doute sur la présence ou non de feintise dans l'énoncé, dans l'occurrence suivante, il est évident que la feintise est absente :

(48) WERLE Peux-tu vraiment admettre, Gregers, avec ton sens de la justice... ?
GREGERS, l'interrompant. – Dis-moi simplement que tu veux l'épouser. (au sujet de Mme Sorby)
WERLE.— Et si je le voulais ? Qu'y aurait-il à dire ?
GREGERS.— Je le demande aussi, qu'y aurait-il à dire ?
WERLE.— Cela te serait-il extrêmement désagréable ?
GREGERS.— Mais pas du tout. Pas le moins du monde.
WERLE.— Vois-tu, je ne savais pas si, par égard pour la mémoire de ta mère...
Gregers.— Je ne suis pas un exalté [...]
WERLE.— J'ai l'impression qu'il y a entre nous un fossé infranchissable.
GREGERS, s'inclinant avec sang-froid. – C'est ce que je pense ; voilà pourquoi je prends mon chapeau et je m'en vais.
WERLE.— Tu t'en vas ? Tu quittes la maison !
GREGERS.— Oui. J'ai enfin trouvé un but à ma vie.
WERLE.— Et quel est ce but ?
GREGERS.— Tu ne ferais qu'en rire, si je te le disais.
WERLE.— Un solitaire comme moi ne rit pas facilement, Gregers.
GREGERS, montrant du doigt le fond de la scène. – Regarde, mon père, regarde les chambellans qui jouent à colin-maillard avec Mme Sorby. Bonsoir, et porte-toi bien. (Il sort par le fond à droite. On entend rire les convives, puis on les voit apparaître dans la pièce du fond.)
WERLE, ironiquement (entre les dents), suivant des yeux Gregers qui s'en va. – **Le malheureux ! Et il dit qu'il n'est pas exalté !**
IBSEN, *Le Canard sauvage*, 1891

L'énoncé de Werle « il dit qu'il n'est pas exalté ! » reprend explicitement sous la forme

d'un discours rapporté indirect les propos tenus antérieurement par son fils Gregers à une transformation près. Dans l'énoncé du fils, le participe passé « exalté » est substantivé, il se catégorise lui-même comme ne faisant pas partie de la classe des « exaltés », dans l'énoncé du père le participe passé est employé comme adjectif et ne constitue plus qu'une qualité. Werle reprend le discours de son fils pour en pointer implicitement le manque de pertinence avec le co(n)texte immédiat. On peut entendre l'adjectif « exalté » dans le sens de « porté aux sentiments vifs, excessifs », presque fanatique. Werle semble interpréter comme une forme d'exaltation le comportement de son fils qui annonce subitement qu'il quitte le domicile, car il a trouvé un sens à sa vie sans l'expliquer. S'en aller de la sorte en semblant ne pas avoir réfléchi pour obéir à ce qui ressemble pour Werle à une lubie correspond à l'idée qu'il se fait d'une attitude exaltée. La conjonction de coordination « et » antéposée acquiert d'ailleurs une valeur contrastive en mettant en parallèle le discours rapporté et les faits, le comportement que vient d'avoir Gregers. Le manque de pertinence entre la description que Gregers fait de lui-même (ne pas être un exalté) et ce qu'il semble être pour son père (un homme exalté) n'est donc pas explicité mais seulement suggéré. Il n'y a aucune trace de feintise dans cet énoncé, ce qui aurait été différent si Werle avait dit :

[non il n'est pas (un) exalté !] ou [bien sûr, il n'est pas (un) exalté !].

Dans cet exemple, la dissociation entre les énonciateurs clairement visible par le discours rapporté indirect qui présente deux systèmes de déictiques ne permet pas de feintise.

Ainsi, les énoncés ironiques ne reposent pas toujours sur une ambiguïté de leur prise en charge par le locuteur. Ce dernier peut également tout simplement tenir un énoncé qu'il endosse totalement comme c'était le cas en (48), et comme dans les exemples (85) et (97) :

(85) MAURICE

Il n'y a pas de magnétisme plus impérieux que celui du désir, surtout quand il s'adresse à un autre désir. N'est-ce pas un peu le cas ? Il est certain, *Louise, que vous m'aimez.

LOUISE, ironique.

dans la bouche d'un savant, voilà une affirmation qui n'est guère prouvée.

MAURICE

permettez ! Je sais qu'il y a deux jours vous n'aviez pour moi qu'une inclination modérée. Mais aujourd'hui je compte absolument sur un allié qui oblige cette inclination à se transformer en amour.

F. CUREL, *La Nouvelle idole*, 1899

(97) MARCELINE. – vous n'êtes pas exigeant.

JEF. – c'est que je vous aime tant. J'ai peur de tout perdre par une exigence.

MARCELINE, avec un attendrissement ironique. — **pauvre garçon ! Je comprends maintenant pourquoi Richard vous appelle Jean de la lune.**

JEF. – il n'est pas le seul. Depuis le collège, tous mes amis m'appellent ainsi.

M. ACHARD, *Jean de la Lune*, 1929

L'ironie s'appuie dans ces deux exemples sur d'autres éléments que la feintise, qui n'est donc pas obligatoire, analysés dans les autres chapitres.

5. Bilan

On peut conclure sur la feintise, définie comme un jeu de l'énonciation par Bres, autrement dit, comme « la capacité pour le locuteur à se présenter comme l'énonciateur de l'énoncé tout en laissant entendre qu'il y a un autre énonciateur derrière les propos qu'il tient », qu'elle peut affecter tout type d'acte de langage.

Elle est d'autant plus forte que le locuteur utilise des marqueurs (confirmation, haut de grés, etc.) l'inscrivant comme assumant les propos qu'il exprime.

Inversement, moins le locuteur laisse de trace de sa présence, ou plus la place faite à un autre énonciateur est grande dans l'énoncé, plus la feintise se fait insaisissable voire disparaît, ce qui est en accord avec la description de la Scapoline selon laquelle, « X est responsable de p_{dv} si et seulement si X est la source de p_{dv} » (Nølke 2001 : 51), dans la mesure où, comme on l'a dit, la feintise consiste pour le locuteur à se montrer, au moins dans un premier temps nécessaire à la compréhension du destinataire, comme le responsable de l'énoncé qu'il tient.

Les analyses auront donc également démontré la très grande imbrication de la feintise avec le phénomène de l'hétérogénéité énonciative. La capacité à faire semblant ne peut être que fortement liée à la manière donc l'énonciateur s'inscrit (ou pas) dans ses propos.

SOUS-PARTIE 2
ANALYSE DU CORPUS PRESSE

Chapitre 7

Les formes d'indirection de l'attaque dans les occurrences issues de la presse écrite

L'attaque apparaît comme un élément fondamental dans une très grande majorité (95 % des occurrences collectées dans la presse écrite). Nous nous intéressons aux 5 % restant à la fin de ce chapitre. L'attaque n'y est, selon nous, pas absente mais très atténuée. Comment la définissons-nous ?

Selon notre conception, l'attaque est à entendre comme un acte de langage servant la critique d'un objet, d'une situation et plus largement d'une personne dans son comportement ou son discours. Tout acte consistant à porter « un jugement défavorable sur les défauts de quelqu'un, les imperfections de quelque chose » (TLFi) ou à exprimer sa désapprobation, son mécontentement envers quelqu'un ou quelque chose, entre ainsi dans le cadre de l'attaque. On aurait pu parler également de reproche. Dans la théorie de la politesse linguistique ou le *face work*, elle est traitée en termes d'acte menaçant (*Face threatening act*) et correspond à tout acte consistant à rabaisser la cible. Elle est à rapprocher également de la notion de taxème, prise dans l'acception que lui confère C. Kerbrat-Orecchioni : les taxèmes sont les marqueurs des rapports de place, de la relation interpersonnelle verticale entre les interactants. Tout participant à l'interaction produisant un taxème se place en position de domination par rapport à son partenaire et réalise par là un acte menaçant envers lui, une forme d'attaque. L'attaque est produite à *l'encontre de* : elle suppose une cible. Nous nous interrogerons donc sur la façon dont la cible est visée dans l'énoncé (nommée indirectement ou indirectement), sur la nature de cette cible (une personne, un groupe, une situation). Nous nous intéresserons également à la manière dont se réalise l'attaque (axiologique, argumentation, etc.).

1. Description théorique des actes : attaque, insulte, moquerie et ironie

1.1. Attaque et insulte

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

Avant de nous lancer dans la description des formes que revêt l'attaque ironique, nous notons qu'elle ne se manifeste jamais sous les traits de l'insulte. Autrement dit, elle se combine à d'autres composantes qui lui assignent un caractère indirect. Ainsi, l'insulte est-elle une forme d'attaque directe, Plantin parle d'attaque *ad personam* (1996 : 86), se caractérisant par l'usage de syntagmes axiologiques négatifs, péjoratifs mêmes, le plus souvent adressés (152) (Largorgette 2004) mais pas toujours (153) :

(152) Jean-François Copé insulté sur des tickets de parking

Meaux (AFP) – Qui a trafiqué l'horodateur ? La justice a ouvert une enquête après que plusieurs usagers d'un parking de Meaux (Seine-et-Marne) ont constaté que la machine imprimait sur leur ticket des messages d'insultes visant le maire, Jean-François Copé (Les Républicains), a-t-on appris jeudi. Sur Twitter, des utilisateurs publiaient jeudi leur ticket de parking, comportant, sous le code-barre et la date, l'inscription « **Copé enfoiré de maire** » et « **voleur de maire** ». (AFP, 4 juin 2015)

Copé se voit qualifié par les syntagmes « enfoiré de maire » et « voleur de maire ». Dans les deux cas, l'insulte repose à la fois sur la construction par apposition indirecte (les substantifs « enfoiré » et « voleur » évaluent le nom « maire », référant à Copé) et sur la valeur axiologique négative du premier terme du syntagme : « voleur » et « enfoiré », ce dernier substantif étant intrinsèquement considéré comme péjoratif dans le dictionnaire.

(153) L'affaire remonte au 12 novembre 2014. Le maire bethoncourtois reprochait à son prédécesseur de l'avoir insulté lors d'une assemblée générale d'une association (N.D.L.R. : Bethoncourt animation) ce soir-là. Au terme d'un échange vif au sujet de la salle occupée par l'association (composé d'anciens colistiers de l'ancien maire) et que Jean André ne voulait plus mettre à sa disposition, Thierry Bodin a lancé : « Ça ne m'étonne pas de toi. **Tu as vraiment une attitude de fasciste.** » (L'Est Républicain, 5 juin 2015).

Dans l'énoncé « tu as vraiment une attitude de fasciste », on trouve le syntagme nominal « une attitude de fasciste » contenant le substantif axiologique négatif « fasciste » en position de complément du nom caractérisant « attitude ». Le substantif « fasciste » n'est pas adressé directement à la cible mais la catégorise tout de même.

L'attaque semble être d'autant plus apte à être considérée comme une insulte que d'une part les termes sont fortement marqués négativement en langue (en (152) « fripon de maire » pourrait sembler à première vue moins insultant que « voleur de maire »), que d'autre part la caractérisation négative catégorise la cible (en (153) « tu as vraiment une

attitude fasciste » semble moins insultant que « tu as vraiment une attitude de fasciste »)⁴⁴.

Nous venons de voir ce qui caractérise l'attaque contenue dans l'insulte. Abordons à présent les liens qui existent entre la moquerie et l'attaque.

1.2. La moquerie et l'attaque

La moquerie constitue selon nous un acte d'attaque qui ne peut jamais prendre la forme de l'insulte (sauf dans certains types d'insultes « ludiques » que nous évoquons *infra*). On pourrait difficilement trouver l'incise « se moque-t-il » après l'énoncé intrinsèquement insultant « tu es un salaud » :

* tu es un salaud, s'est-il moqué.

La moquerie peut en revanche opérer par axiologisation négative, comme c'est le cas de l'exemple cité au cours du premier chapitre :

(154) Nicolas Sarkozy ne se gêne pas, en privé, pour railler François Hollande. En effet, selon le site de L'Express, l'ancien chef de l'État se moque volontiers du physique de son successeur : « *Tu l'as vu, ce petit gros ridicule qui se teint les cheveux ? T'en connais, toi, des hommes qui se teignent les cheveux ?* » (*LaDépêche.fr*, 03/07/2013)

Les termes évaluatifs « petit » et « gros » sont dans le contexte axiologisés négativement, « ridicule » est quant à lui intrinsèquement négatif en langue. On ne peut pas dire qu'il s'agisse ici d'une insulte. On note d'ailleurs que si l'adjectif «ridicule » est intrinsèquement négatif, il ne peut pas être substantivé (*un ridicule). Il ne peut donc pas servir à catégoriser un référent humain. Nous pensons qu'il s'agit d'une caractéristique intervenant dans la capacité à constituer une insulte⁴⁵. En effet, la catégorisation entraîne une caractérisation intrinsèque du dénoté.

C'est également la pratique capillaire de FH qui est présentée comme ridicule du fait des interrogations rhétoriques dont la seconde particulièrement. En demandant à son interlocuteur s'il « connaît des hommes qui se teignent les cheveux », NS insinue que son allocutaire pourrait ne connaître aucun homme qui se teigne les cheveux, (la relative y est déterminative) et donc qu'il s'agit d'une pratique (exclusivement) féminine. L'attaque par féminisation de la cible est indirecte.

⁴⁴C'est justement par cette absence de catégorisation dans son énoncé que Jean-Marc Ayrault s'était défendu d'avoir traité de « minable » Gérard Depardieu (*Sud Ouest*, 17/12/2012, « Le Premier ministre s'est défendu d'avoir insulté l'acteur. Ses propos visaient le comportement de la star et pas sa personne »).

⁴⁵(Voir Baklouti, 2013)

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

Toute attaque n'est pas une moquerie mais la moquerie constitue, quant à elle, toujours une attaque, qui peut-être atténuée par la nature de la relation qui unit les participants. La familiarité qui existe entre le moqué et le moqueur peut rendre la moquerie plus douce, en tout cas plus acceptable. Elle peut ainsi reposer sur une histoire conversationnelle tissée entre les participants, et fonctionner par la suite comme une forme ludique de moquerie rituelle⁴⁶. Brown et Levinson (1987 : 244) classent parmi les facteurs intervenant dans le degré de gravité d'un acte menaçant la distance sociale. La complicité entre les interlocuteurs peut ainsi parfois transformer l'insulte en moquerie (Lepoutre 1997). La relation entre les participants est une caractéristique pragmatique (Ernotte et Rosier 2004) permettant la reconnaissance en contexte d'une moquerie plutôt que d'une insulte, dans les cas où elles pourraient être assimilées. Ainsi dans ces configurations, le terme insultant acquiert une valeur codée, reconnue par les participants. La signification du terme n'est plus directe mais à déduire du code-rituel partagé.

Pour revenir aux caractéristiques formelles, la moquerie peut passer par des axiologiques négatifs intrinsèques en langue (on a vu *ridicule*) mais pas par des insultes intrinsèques (marquées lexicologiquement comme telles) (sauf dans les cas où l'insulte est atténuée comme on vient de le dire). Il nous semble que cela a à voir d'autre part avec le caractère trop direct de l'insulte. Ainsi Kerbrat-Orecchioni remarquait à propos de la notion d'insinuation qu'elle définissait comme un sous-entendu malveillant :

« On peut difficilement concevoir l'enchaînement suivant :

L1 – Tu n'es qu'un gros con.

L2 – Qu'est-ce que tu veux insinuer ?

Pour la bonne raison que les injures trop explicites ne sauraient être « insinuées » » (1986 : 44)

La notion de vériconditionnalité explique, selon nous également pourquoi la moquerie ne semble pas pouvoir passer par l'insulte intrinsèque. Ainsi comme le note Lagorgette (2012), et c'est d'ailleurs pénalement en grande partie sur cet aspect que se fonde la reconnaissance de l'insulte, celle-ci ne peut pas être vérifiable en langue. Autrement dit quand un locuteur dit à un autre locuteur qu'il est *un con*, cette caractérisation ne repose sur aucun critère objectivement vérifiable. On voit mal comment l'interlocuteur pourrait argumenter après cet énoncé. L'insulte ne semble ainsi pas un appel du locuteur à faire partager son jugement qui est éminemment subjectif, sans contenu précis. La moquerie semble, elle, s'envisager dans le partage d'une vérité, elle paraît devoir reposer sur des valeurs partagées avec une communauté qui détiendrait la norme. Elle sanctionne une défaillance, Au cours du chapitre 1, on a évoqué notamment Quintilien (1977), Pougé (2001) qui mettaient en lien la raillerie avec le rire qui pointait les défauts de

⁴⁶Selon Labov (1978), l'insulte peut avoir cette fonction ludique. Il parle d'insulte rituelle dans son étude sur les ghettos noirs états-uniens.

l'être. Aristote dans la *Poétique* disait que « l'effet de ridicule » pouvait être atteint « en montrant, chez les hommes communs, les défauts et les vices ». Celui qui est moqué semble ainsi avoir manqué à la règle, ne pas avoir respecté la norme, la logique et s'expose à être blâmé, réprimandé par ses pairs. La moquerie doit dire ou démontrer en quoi la cible se distancie de la norme, enfreint la règle. Bergson décrit ainsi le rire comme une correction : « le rire est, avant tout, une correction. Fait pour humilier, il doit donner à la personne qui en est l'objet une impression pénible. La société se venge par lui des libertés qu'on a prises avec elle ». (1900 :84).

C'est pourquoi la moquerie ne passe pas seulement par des caractérisations, elle peut aussi passer par des démonstrations, par le rappel des propos de l'autre jugés défallants, non pertinents. Elle veut « tourner en ridicule » (TLFi), et ce qui est ridicule c'est ce qui est « contraire au bon sens, à la norme, à la logique etc »(TLFi). Ainsi ce qui est exagéré, excède la norme et peut donc être ridicule, tout comme ce qui est minimisé.

Quel est alors le rapport entre l'ironie et la moquerie ?

1.3. Moquerie et ironie

Selon nous, toute ironie est une forme de moquerie, mais toute moquerie n'est pas ironique. Dans l'énoncé ironique, est produite ou pointée une anomalie, car on vient de le voir c'est ce qui est au principe de l'acte de moquerie : pointer les défauts, les vices. Cependant pour que la moquerie soit ironique, elle doit être indirecte. C'est la spécificité de l'ironie.

La première partie de l'énoncé vu *supra*, pourrait, nous-semble-t-il, plus difficilement être catégorisé en tant qu'ironie :

*Nicolas Sarkozy ironise « Tu l'as vu, ce petit gros ridicule qui se teint les cheveux ? « T'en connais, toi, des hommes qui se teignent les cheveux ? »

C'est que l'attaque par les axiologiques négatifs, catégorisants ici par la substantivation induite par le déterminant démonstratif « ce », « petit gros, ridicule » est trop directe, à notre sens. Cependant cet énoncé, et en particulier sa deuxième partie, conserve une dimension indirecte :

- par sa forme interrogative : NS n'affirme pas qu'il n'existe pas d'hommes qui se teignent les cheveux, il met en débat le fait que le locuteur puisse en connaître
- par le fait de feindre qu'il n'en existe pas (alors que l'on sait que beaucoup d'hommes se teignent les cheveux en particulier les hommes publics)
- par la féminisation indirecte évoquée *supra*.

Ces caractéristiques pourraient ainsi permettre à l'énoncé d'être catégorisé comme ironique. Mais la catégorisation péjorative lui adjoint une forme de direction qui

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

explique la catégorisation en tant que moquerie.

Il faut ainsi à l'ironie « le jeu de masquage » comme l'appelle Charaudeau (2011), par lequel le destinataire se sent valorisé quand il déchiffre le message sous l'énoncé ironique. Ainsi pour Charaudeau dans un exemple comme :

« Avec la tronche qu'il se paye, il ne risque pas d'aller bien loin ! »

Il y a raillerie car (2006 : 30) :

ce qui est dit est négatif, et insiste sur le défaut de la personne. On a affaire à une sorte d'hyperbolisation du négatif, et celle-ci est comme un appel à ce que le destinataire-témoin soit complice du dénigrement, un peu comme dans la figure du « commérage ».

Dans l'ironie, on ne ferait que laisser entendre le jugement négatif.

Ainsi comparons les énoncés suivant dont la portée d'attaque varie :

En constatant, que son mari ne lui a pas préparé le petit plat promis à son retour du travail, Marie dit :

- 1 Tu as bien cuisiné dis donc !
- 2 Je croyais que tu avais dit que tu ferais à manger
- 3 Tu n'avais pas dit que tu ferais à manger ?
- 4 Tu avais dit que tu ferais à manger.
- 5 Tu n'as pas fait à manger ?
- 6 Tu n'as pas fait à manger.
- 7 Tu ne fais jamais à manger.
- 8 Tu ne fais jamais rien pour moi.

Tous les énoncés possèdent une valeur de reproche adressé par Marie à son mari qui n'a pas fait la cuisine et a donc manqué à sa parole. On peut, il nous semble, considérer que les énoncés de 1 à 5 contiennent une forme d'indirection, cette valeur de reproche y est dérivée.

1 prend la forme de l'antiphrase : Marie produit explicitement des compliments et implicitement un acte de reproche. En 2, Marie représente la parole de son mari sous la forme d'un discours rapporté indirect, modalisé par le verbe « croire » qui implique qu'elle met en doute sa propre assertion du fait que son mari ait tenu un tel discours. Marie module donc le degré avec lequel elle s'engage dans son assertion en laissant planer la possibilité qu'elle se soit trompée, le verbe *croire* indiquant l'absence de certitude, la probabilité, alors qu'elle sait bien que son mari a fait une promesse.

En 3, l'acte prend la forme explicite d'une interro-négation. Là encore Marie ne présente pas la promesse de son mari comme certaine même si l'interro-négation contraint fortement à formuler une réponse positive. Elle met en débat le fait qu'il ait tenu ces

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

propos, son énoncé permet d'admettre la possibilité qu'il n'ait jamais fait de promesse. Dans cet univers de croyance (voir Martin, 1983) où il n'aurait pas dit cela, son reproche n'aurait pas lieu d'être.

En 4 l'énoncé de Marie prend la forme d'un DRI, mais il n'y a aucune modalisation. Le plus-que-parfait indique que cet acte d'énonciation est accompli dans le passé. La promesse est donc présentée, implicitement, comme non tenue au moment de l'énonciation de Marie. En rappelant les propos tenus antérieurement, Marie laisse déduire leur absence de vérité, par leur discordance avec le contexte. Elle met en contradiction les paroles tenues et les actes.

En 5, la négation est directe mais est mobilisée dans un énoncé interrogatif⁴⁷ : dès lors la vérité de la proposition est laissée en suspens. Cependant ce type d'interrogation tend à acquérir conventionnellement la valeur de l'assertion correspondante, à savoir 6.

En 6, le reproche est direct : la négation est utilisée dans une affirmation. Marie ne doute plus de la vérité de ce qu'elle dit, elle pose un constat qui porte sur l'absence d'acte de son mari. Cependant, le reproche reste ponctuel, lié à un contexte précis. Le passé composé présente le procès comme accompli.

En 7, le reproche est renforcé en ce qu'il est associé non à des circonstances particulières mais à une habitude associée au procès « faire à manger », l'adverbe de négation « jamais » et le présent lui confèrent une valeur de vérité générale, le procès « ne pas faire à manger » n'est pas achevé et ne s'achèvera pas, il est actuel.

En 8, le reproche est encore intensifié de par la négation passant par l'adverbe « jamais » et le pronom indéfini orienté négativement « rien », il concerne non plus seulement l'acte de cuisiner mais tous les actes de la vie, le reproche est transféré à l'attitude en général qu'adopte le mari envers sa femme.

Ainsi, les énoncés 1 à 4 peuvent être décrits comme des attaques indirectes, l'énoncé 5 peut être considéré comme une attaque conventionnellement indirecte tandis que les énoncés 6 à 8 correspondent à des attaques directes. Nous postulons que l'ironie ne peut pas emprunter les formes 5 à 8.

Nous nous proposons de décrire les différentes formes d'attaques indirectes par lesquelles s'exprime la moquerie ironique (2), pour finir par aborder les facteurs qui amplifient (3.1) ou atténuent (3.2) la portée de l'attaque.

⁴⁷« Les formes qui questionnent sur l'existence du résultat souhaité paraissent très contraignantes, et véhiculent très souvent une valeur de reproche » (Kerbrat-Orecchioni 1992 : 96) :

2. Les formes d'indirection de l'attaque

Avant de nous lancer dans une sorte de catalogue des formes et procédés qui peuvent servir de support à la moquerie ironique, il nous faut préciser trois points. Le premier est que toutes les formes qui vont être décrites ne sont pas exclusives l'une de l'autre. L'antiphrase peut se combiner à l'écho, à la métaphore, à l'hyperbole, comme l'écho peut se combiner à tous ces éléments, etc. Le deuxième point est que ces procédés ne sont pas spécifiques de la moquerie ironique. Ils peuvent être mobilisés à bien d'autres fins, ce qui les réunit ici est qu'ils permettent la formulation d'une attaque indirecte. Enfin, nous ne faisons ici que dresser un inventaire, nous ne donnons que quelques exemples des procédés mobilisés, nous approfondissons les principaux dans les chapitres qui suivent à savoir : le dialogisme que nous utilisons pour synonyme de la notion d'écho, la feintise, la discordance.

Le caractère indirect confère selon nous toujours une forme de ludisme à l'énoncé dans la mesure où celui-ci demande à être décrypté. L'énoncé prend l'allure d'un code sous lequel il faut découvrir le sens à interpréter. Ce ludisme est d'autant plus évident qu'il procède par jeux sur la forme et/ou le sens des termes, autrement dit sur le signifiant et/ou le signifié.

2.1. Jeux sur le signifiant et/ ou le signifié

2.1.1. *Parallélisme d'énoncé*

(2) Ce fut la plus grosse étape du compositeur multi-instrumentiste, qui avoue « avoir toujours adoré le vélo. **Petit, j'en faisais vachement. Et puis, une fois adulte, je fumais vachement** », *ironise*-t-il. (*Le Télégramme*, 1er août 2014)

Le ludisme de l'énoncé repose sur la répétition de l'adverbe « vachement » et sur le parallélisme de structure, l'ensemble faisant entendre implicitement un autre énoncé reconstituable comme « je ne fais plus de vélo ». L'énoncé oppose temporellement l'époque de l'enfance et celle de l'âge adulte. Les adjectifs antéposés « petit » et « adulte » jouent chacun le rôle d'une subordonnée circonstancielle elliptique temporelle. On retrouve ensuite dans la principale un verbe à l'imparfait exprimant un procès habituel, une activité récurrente dans la vie de l'homme, la fréquence élevée est aussi signalée par l'adverbe familier « vachement ». On comprend indirectement par cette construction que si l'activité « faire du vélo » était une routine dans la vie de l'enfant, elle a été remplacée par le fait de fumer dans la vie de l'adulte. Mais l'énoncé produit

une forme de discordance qui permet de faire jaillir le sens sous-entendu , « fumer » étant une action contre-indiquée dans la pratique du sport. L'attaque est ici atténuée par le fait que le locuteur se prend lui-même pour cible. Nous y reviendrons .

2.1.2. *Paronomase*

Par cette figure, « des mots offrant des sonorités analogues avec des sens différents » sont rapprochés (Morier, 1981 : 843). Si on peut considérer que ce jeu confère de l'indirection à l'énoncé, c'est que l'opposition sémantique des quasi-homophones fait entendre un supplément de sens.

(5) François Hollande ne peut s'empêcher d'esquisser un sourire. Surtout lorsque bon nombre de ses opposants politiques, « qui le donnaient pour mort quelques jours plus tôt, défilent dans son bureau », écrit cette semaine *Le Point*, qui a passé « 59 heures dans la vie de François Hollande » les jours qui ont suivi les attentats. Une période d'union nationale où s'effacent les divisions entre les partis que le chef de l'État, un brin ironique et revanchard, ne peut s'empêcher de commenter. « **Certains d'entre eux me prenaient pour un charlot, ils me soutiendront en tant que Charlie** », aurait-il ainsi lancé le jeudi 8 janvier, selon les propos rapportés par un témoin dans l'hebdomadaire. (*Closer Magazine*, 22/01/2015)

Dans cette occurrence, le locuteur, François Hollande, joue sur les sonorités similaires qui existent entre « charlot » [ʃarlo] et « Charlie » [ʃarli]. On note qu'entre les deux termes rapprochés se joue une relation d'antonymie . Le nom commun « charlot » désigne un individu qui ne peut pas être pris au sérieux à cause de son attitude irréfléchie, de son incompétence ou de son inconsistance dissimulée sous une fausse assurance. Autrement dit, il renvoie à une réalité négative. Le nom propre « Charlie » désigne au départ le nom du journal satirique « Charlie Hebdo » puis suite aux attentats du 11 janvier 2015, il a acquis un sens différent prenant place au sein du slogan, de la formule même, « je suis Charlie », scandée par tous ceux qui ont voulu soutenir les victimes des attentats de Charlie Hebdo, le journal lui-même, et plus largement la liberté d'expression. Le nom « Charlie » ne renvoie donc plus seulement au journal mais à cet usage cristallisé autour d'une revendication et d'un idéal de liberté et de démocratie. On pourrait presque parler d'antonomase dans la mesure où un nom propre est utilisé ici pour essentialiser une idée, un mouvement. Quoiqu'il en soit, « Charlie » véhicule une réalité positive, associée à un élan citoyen sans précédent. En cela, il s'oppose à la valeur axiologique négative du terme « charlot ». Cet énoncé contient, de fait, une forme d'attaque : Hollande pointe les contradictions de ses détracteurs, qui lorsque le vent tourne, changent de discours. Revirement des adversaires politiques d'Hollande qui se traduit à travers le jeu d'inversion sémantique, renforcé par la similarité sonore des termes.

(4) Jean-Marie Le Pen a décidé de le faire en grande pompe, en ironisant sur les manifestants du jour : « Tous ces gens marchent avec la pancarte “Je suis Charlie” alors qu'en fait ce sont

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

des 'charlots' qui sont responsables de la décadence de la France ». Jean-Marie Le Pen accuse directement les responsables politiques de récupérer l'événement. (*Le Figaro*, 11 janvier 2015)

Cette occurrence exploite la même paronomase antonymique que l'énoncé précédent, établie entre le nom propre « Charlie » et le nom commun « charlots ». Le locuteur, Jean-Marie Le Pen, rabaisse ainsi la cible collective désignée par le syntagme nominal « tous ces gens », d'où la catégorisation de ses propos qui s'ajoute, par le verbe de parole « accuser ». Comme précédemment, le jeu résidant dans l'antinomie des termes proches sur le plan phonique soutient la critique envers le comportement contradictoire des personnes visées.

On peut supposer, par ailleurs, que la qualification « un brin ironique », en (5), se présentant comme une attaque moins forte, plus nuancée que « en ironisant » en (4), tient au fait qu'en (4) les manifestants sont visés directement, catégorisés en tant que « charlots », qualifiés donc négativement, alors qu'en (5) Hollande démontre la contradiction de ses adversaires mais ne les qualifie pas directement. Le terme « charlot » est attribué du COD « me », pronom complément renvoyant à Hollande. On note également que dans l'énoncé de Le Pen, le jeu s'établit entre un premier terme d'orientation axiologique positive (« Charlie ») et un deuxième terme d'orientation axiologique (« Charlot »). Ainsi Le Pen se présente comme délivrant le vrai sens, le terme qui correspond à la vérité selon lui par l'utilisation de la subordonnée d'opposition introduite où la locution conjonctive « alors que » a une « valeur de rectification contradictoire » (Guimier, 2000 : 97). La substitution allant du sens positif vers le négatif est plus polémique que lorsqu'elle s'effectue dans le sens inverse comme c'est le cas dans (5) : Hollande commence par évoquer la caractérisation négative de lui-même effectuée par les personnes ciblées, puis aborde la caractérisation positive que ces mêmes personnes s'apprêtent à produire.

(6) La grande masse des députés UMP et UDI se retrouve dans l'orientation générale du projet pour la croissance et l'activité. Ce qu'ils reprochent surtout à François Hollande, ce n'est pas son discours social-libéral de plus en plus assumé, mais le manque de traduction concrète de ces paroles dans l'action gouvernementale. « **La loi Macron**⁴⁸, c'est la loi **micron** », a ironisé Philippe Vigier, président du groupe UDI. (*La Croix*, 18 février 2015)

Le locuteur, Philippe Vigier, rapproche explicitement de façon sonore deux mots : le patronyme « Macron », qui est le nom du ministre de l'économie, et le substantif masculin « micron » qui correspond à une unité de mesure de longueur infinitésimale. Le locuteur rassemble des mots dont les sonorités sont en grande partie similaires (une seule voyelle change entre les deux termes [makron][mikron]), pour associer sémantiquement des caractéristiques négatives au patronyme du ministre de l'économie, ce qui constitue une

48

Ministre de l'économie du gouvernement Valls.

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

attaque. On notera que là encore la paronomase acquiert une dimension antonymique : Macron étant à rapprocher de l'élément préfixal utilisé également comme nom « macro » signifiant grand, large et s'opposant sémantiquement au préfixe « micro ».

(110) « *J'ai l'émir et le Menhir sur le dos* », ironise Florian Philippot après les poursuites intentées contre lui par le Qatar. Ces ennuis judiciaires sont venus s'ajouter à la vindicte que nourrit Jean-Marie Le Pen à l'égard du numéro deux du FN après avoir été mis à l'écart du parti qu'il a créé. (*Le Point*, 11 juin 2015)

Les substantifs *émir* et *menhir* sont proches du point de vue des sonorités. Si le rabaissement de l'émirat concerné n'est pas évident, en revanche celui de Jean-Marie Le Pen, désigné métaphoriquement par le terme « menhir », est flagrant. Il s'agit en l'assimilant à un monument préhistorique d'insister sur la sénilité de l'ex-président du front national. Cet énoncé est ludique à triple titre : de par la paronomase, la métaphore rabaissante et enfin par l'allusion au personnage célèbre de la bande dessinée, Obélix, dont la profession consistait à tailler et à livrer des menhirs qu'il portait sur le dos. On note également à travers le menhir associé à l'imaginaire breton une référence à la région d'origine de Jean-Marie le Pen, ce qui crée d'autant plus un effet paradoxal qu'il est associé à travers la conjonction de coordination « et » au substantif « émir » qui lui évoque le monde musulman. L'énoncé réunit deux cultures que le Front national oppose stéréotypiquement.

2.1.3. *Calembour*

(3) Les inconnues sont nombreuses. Les pays aidés accepteront-ils de se mettre sous la tutelle officieuse de la Chine, qui sera le principal contributeur financier ? Comment se situera la banque de développement des BRICS face aux institutions similaires, notamment la nouvelle banque asiatique d'investissements en infrastructures que Pékin lance en parallèle ? La cohésion entre les pays membres sera-t-elle suffisante pour mener ces projets à bien ? « J'en doute : tous poursuivent des objectifs politiques et économiques très différents », assène M. Lehman. Avant d'ajouter, non sans ironie : « **Entre les BRICS, il a toujours manqué le ciment.** » (Les BRICS : les cinq grands pays émergents, Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), (*Le Monde*, 15 juillet 2014)

Nous trouvons dans cette occurrence un calembour jouant avec le mot « briques » et l'acronyme « BRICS ». Ce calembour permet au locuteur de resémantiser la métaphore du « ciment ». Le « ciment » désigne par métaphore lexicalisée la cohésion, le lien, ce qui rapproche des groupes, des personnes. Sans le calembour homophonique faisant entendre le nom « briques » (par exemple « entre les BRICS, il a toujours manqué la cohésion »), l'ironie disparaît et se change en une caractérisation négative en ce qu'elle pointe une défaillance, un manque. Elle n'est qu'une forme d'attaque des BRICS. Par le

calembour, la métaphore est remotivée et filée : le ciment reprend le sens de liant entre « les briques ». On entend l'énoncé « entre les briques, il a toujours manqué le ciment ». Le locuteur pointe du doigt une forme de paradoxe. En effet, il devrait y avoir logiquement du ciment entre les briques, c'est une règle de base de la construction. Le ciment n'est pas accessoire mais essentiel au maintien de l'édifice. Les BRICS sont donc critiqués sur leur manque de cohésion et de direction commune, manque de cohésion qui compromet la pérennité et l'efficacité de leur association.

(111) Seuls trois binômes étaient engagés sous la bannière de l'UMP (Carcassonne 1, Quillan et Villemoustausou), les douze autres composant un singulier maelström 'Union de la droite', "Divers" ou encore 'Divers droite'; une étiquette sous laquelle se rangeait le plus gros du bataillon, avec neuf binômes en lice, notamment ceux du groupe des Élus responsables, soutenus par l'UMP, faute, pour celle-ci, d'avoir voulu – d'avoir pu ? – se présenter sous ses couleurs. En affinant les étiquettes au sein des binômes présents au premier tour, seuls seize des trente-six candidats titulaires se revendiquaient de l'UMP. Pour sa part, l'UDI (Union des démocrates et indépendants) n'était représentée que par une seule candidate, en lice à Lézignan, tandis que le Rassemblement pour la France (RPF) parvenait, lui, à aligner quatre candidats en deux binômes, à Rieux et Trèbes. Au final, la droite audoise poursuit sa descente aux enfers et paye au prix fort les conséquences de sa dispersion : « *Une défaite par chaos* », ironise un observateur attentif de la vie politique. La situation aura-t-elle changé dans neuf mois, lors des régionales ? C'est ce challenge que Michel Py, secrétaire départemental de l'UMP, aura – aussi – à relever, s'il obtient la tête de liste audoise qu'il brigue. (*Midi Libre*, 04/04/2015)

Pour désigner la situation de la droite aux élections départementales dans l'Aude, le locuteur utilise le syntagme « une défaite par chaos » qui fait entendre l'expression empruntée au domaine de la boxe de *défaite par KO* (Knock-out). Il s'agit de critiquer les stratégies (ou plutôt l'absence de stratégies communes) de la droite qui ont conduit à un échec cuisant dont elle est présentée comme la seule artisan. L'attaque passe par le substantif axiologique négatif « chaos » renvoyant à l'incohérence, la désorganisation affectant la droite tandis que le terme issu du sport « KO » suggère l'incapacité à réagir face à l'adversaire.

2.1.4. Réversion (ou régression)

(7) Sur LCI, l'ancien ministre du Budget, Éric Woerth, ironise sur cette dissonance au sein du couple exécutif : « **Ayrault fait la pause sur la pause fiscale de Hollande** ». (*Widoobiz.com*, 18/09/2013)

Plus qu'une répétition, le locuteur Eric Woerth, introduit une nuance de sens. Son premier usage du mot « pause » a le sens de temps d'arrêt, le second usage est une reprise du syntagme utilisé par l'exécutif « pause fiscale », désignation correspondant à une vo-

lonté bien précise du gouvernement, celle d'arrêter les hausses d'impôt. Le mouvement s'opère d'un sens général dans la première occurrence vers un sens particulier dans la seconde. Cet énoncé constitue une critique de la politique du gouvernement de François Hollande puisqu'il s'agit de lui reprocher de ne pas faire ce qui était promis, même de faire l'inverse de ce qui était annoncé : « faire la pause sur la pause fiscale » conduit bien à une hausse d'impôt. Mais l'énoncé tend surtout à montrer la cacophonie au sein du gouvernement. Il procède ainsi par renvoi et renversement des termes mêmes utilisés par la cible. Pour rendre le supplément de sens apporté par la figure plus palpable, remplaçons l'énoncé par un autre véhiculant le même contenu du type : « Ayrault ne met pas en œuvre la pause fiscale de Hollande ». Cet énoncé contient une critique du gouvernement sur son absence de décision commune en présentant les deux discours (celui de Ayrault et celui de Hollande) résidant en son sein. Mais contrairement à la reversion, il ne présente pas les deux discours comme étant la parfaite opposition l'un de l'autre, dans une structure en chiasme ABBA, le syntagme « la pause » se clôture ainsi sur lui-même pour signifier l'enfermement du gouvernement dans sa politique qui conduit à l'inertie.

2.1.5. *Mot-valise*

(8) Un nouveau défaut de paiement de l'Argentine ? Et alors ? Le gouvernement de Cristina Kirchner en minimise les conséquences. « *La vie continue* », assure le ministre de l'Economie, Axel Kicillof, qui a perdu son pari d'arracher un accord avec les fonds voutours. « *Ce n'est pas un défaut [...]. Il faudrait lui trouver un autre nom, peut-être "Griefaut"* », ironise-t-il, en référence au juge américain Thomas Griesa. « *L'Argentine veut remplir ses obligations vis-à-vis de 100 % de ses créanciers, mais pas dans des conditions que nous estimons illégales et qui peuvent nuire au peuple argentin* », a-t-il ajouté. (*Les Échos*, 1 août 2014)

« Griefaut » renferme l'amalgame de deux termes : « défaut » et « Griesa » qui est le patronyme du juge qui a déclaré *le défaut de paiement* de l'argentine. On pourrait parler de mot-valise⁴⁹. Il est intéressant de remarquer que le locuteur rend apparent le travail d'élaboration métalinguistique qui l'a conduit à la formation de ce mot-valise. C'est parce que la langue n'aurait pas offert un terme approprié à la situation que le locuteur aurait eu recours à lui : « ce n'est pas un défaut... il faudrait lui trouver un autre nom ». Il exprime son désaccord vis-à-vis de la catégorisation « défaut de paiement » apposée

49

On note que cette occurrence ne possède pas certains des traits définitoires du mot-valise (Bonhomme, 2009). Les termes « Griesa » et « default » (en espagnol langue originelle de l'allocation d'Axel Kicillof) n'entretiennent pas d'« attraction homophonique », ni de rapport synonymique (ce qui semble d'autant moins possible que *Griesa* est un patronyme et suppose un référent unique).

par le juge à la situation argentine, en proposant une nouvelle catégorie au sein de laquelle cette définition financière de l'état est présentée comme inhérente à la personne en charge du dossier (le patronyme est bien le vecteur le plus fort de l'identité de la personne), donc subjective, alors même que le « défaut de paiement » demande pour être déclaré la conformité à des critères objectifs, stables, d'autant plus qu'il est prononcé par un juge dont la fonction même présuppose l'impartialité. Si le placement en *défaut de paiement* de l'Argentine est présenté comme uniquement dû à l'identité et au choix personnel de Griesa, c'est que sa validité est profondément remise en question tout comme le professionnalisme et la compétence du juge. Utiliser le mot-valise *Griefaut* c'est comme, l'explique Bonhomme, accentuer l'altérité envers le lexème *défaut* et par là le contester fondamentalement. C'est également récuser les motifs de cette mise en défaut en signifiant le syncrétisme établi entre cette définition financière spécifique et la personne de Griesa : elle est intrinsèquement liée à lui et n'a de ce fait aucun fondement. Il s'agit d'un mot-valise à « *visée subjectivante* » (Bonhomme, 2009) : « Le valisage a ici pour but de renchérir sur ces deux réalités, en opérant une osmose radicale entre leurs composantes, laquelle transforme leur relation conjoncturelle en relation essentielle ». L'attaque est donc personnelle et opère par l'intérieur même de la langue.

2.1.6. *Antanaclase*

(51) Et l'ex-Premier ministre (PS) (Laurent Fabius) de livrer, ce lundi matin sur France inter, un plaidoyer très ironique. Pour diriger « **le plus grand quartier d'affaire d'Europe** », « on a besoin d'un très bon juriste. M. Sarkozy est en deuxième année de droit, c'est un élément fort. » Sans compter qu'en matière de connaissance « **des affaires** », Jean Sarkozy « **peut avoir quelques prédispositions.** » (*Libération*, 12 septembre 2009)

Dans cette occurrence, se déploie une antanaclase, figure par laquelle un même mot est mobilisé dans deux sens différents : ainsi dans le premier usage *affaire* désigne toute activité d'achat, d'échange, de vente et renvoie au domaine commercial ou économique. Le terme y acquiert une connotation positive en lien avec les valeurs du travail, du dynamisme, de la productivité, et y prend place d'ailleurs dans le syntagme axiologique positif « le plus grand quartier d'affaire d'Europe ». Dans le second usage, le substantif se rapporte au domaine de la justice et dispose d'une valeur négative prenant le sens d'ennuis, de problème. Le locuteur renverse donc le sens des mots pour attaquer Jean Sarkozy et indirectement son père de par l'emploi du terme « prédispositions » : la seule expérience qu'il semble posséder est celle des ennuis avec la justice.

2.1.7. *Comparaison*

(57) Pour sa première réapparition au Parlement, ce mercredi, l'ex-patron du FMI a eu des

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

propos ironiques à l'endroit de François Hollande lorsque ce dernier, lors de la campagne présidentielle, désignait le monde de la finance comme son « adversaire ». Cela « **a pour moi à peu près la même pertinence qu'incriminer l'industrie automobile quand on parle des morts sur la route** », a raillé DSK devant la commission d'enquête du Sénat sur le rôle des banques et acteurs financiers dans l'évasion fiscale. (*Les Échos*, 26 juin 2013)

(56) Le ministre de l'Économie (Pierre Moscovici) avait visiblement préparé une formule, un tacle plein d'ironie, pour répondre à la lettre d'amour de Depardieu à la Russie dans laquelle il salue une « grande démocratie » : « **Faire l'éloge de la démocratie en vantant le modèle russe, c'est un peu comme affirmer son patriotisme en allant chercher une citoyenneté fiscale belge** ». (*Europe1.fr*, 6 janvier 2013)

(112) L'AS Roma est ainsi passée sous pavillon américain en 2011, tandis que l'Inter Milan a été racheté par un milliardaire indonésien deux ans plus tard. Le club de Parme, qui fut soutenu historiquement par l'entreprise Parmalat, a tout bonnement fini par faire faillite en 2015. Quant à l'AC Milan, propriété de l'ancien président du conseil Silvio Berlusconi, il pourrait bientôt être cédé à des investisseurs chinois. Une révolution dans le pays, tant les succès du club lombard se sont confondus avec ceux du « Caïman » dans les années 1990 et 2000. Le mal est profond, constate Bastien Drut [...] La Juventus de Turin fait figure d'exception dans ce tableau, étant toujours détenue par la famille Agnelli, qui possède Fiat et Ferrari. Il faut dire que le club n'a jamais été tout à fait comme les autres. Il fait presque office d'équipe nationale bis dans le pays avec ses supporters originaires de Calabre, des Pouilles ou encore de Sicile. « **Vendre la Juventus à des étrangers, ce serait comme vendre le Colisée de Rome** », ironise Fabien Archambault. (*Le Monde.fr*, 14/04/2015)

Dans les occurrences (57) (56) et (112), comparé et comparant sont placés dans une relation d'égalité sur le plan de leur absurdité ou de leur invraisemblance. Mais cette absurdité n'est que déduite des incompatibilités résidant au sein des syntagmes infinitivaux (voir chapitre 10) Ceux qui sont attaqués le sont indirectement, ils ne sont pas désignés au sein de l'énoncé. Seules les actions apparaissent sous la forme d'un infinitif, forme désactualisée du verbe. Il n'y a donc pas d'actant à première vue. Nos connaissances contextuelles et le cotexte de l'article nous permettent de savoir que c'est François Hollande qui est visé en (57), Gérard Depardieu en (56), une cible indéterminée en (112) qui pourrait émettre l'hypothèse d'une vente de la Juventus de Turin.

(113) Alstom serein sur la viabilité de son activité transports, après une année de “transition”

Alstom s'est dit mercredi confiant concernant la “viabilité” et les perspectives de développement du groupe recentré sur les équipements ferroviaires, après la cession de son pôle énergie à General Electric. Si toutes les entreprises étaient « **aussi peu viables qu'Alstom Transport, ça ferait du bien à l'économie** », a ironisé le PDG du groupe, Patrick Kron, alors que certains se demandent si le groupe disposera d'une taille suffisante sur un marché mondial où les deux premiers acteurs, les Chinois CNR et CSR, viennent de fusionner. « Cela fait cinq ans que, année après année, nous avons des commandes supérieures aux ventes », a souligné le dirigeant, à l'occasion de la présentation des résultats annuels d'Alstom. (*AFP*, 6 mai 2015)

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

Dans cette occurrence, une comparaison d'égalité (aussi) sur la base d'une absence de qualité (« peu viables ») est établie. L'attaque cible ceux qui pourraient douter de la « viabilité » d'Alstom, ils sont désignés par le pronom indéfini « certains » (« certains se demandent ») qui ne les identifie pas clairement. L'argument des détracteurs « Alstom est peu viable » est ici retourné contre eux, par le prolongement par la principale contenant l'adverbe substantivé positif « bien » qui semble en contradiction avec la subordonnée hypothétique (« peu viables ») orientée négativement. Le discours potentiel de ces personnes est donc renversé.

(114) À l'autre bout de l'échiquier politique, Le Figaro déplore également dans son titre que « la ministre persiste ». « Ce n'est peut-être pas la meilleure position, mais le gouvernement a décidé d'accélérer droit dans ses bottes », constate Matthieu Verrier (La Voix du Nord). « Face aux oppositions venues de toutes parts sur la réforme du collège, le gouvernement reste inflexible. » Tandis que les Français semblent « plus que jamais divisés » sur cette question. « **Comme la guerre de Troie, la réforme du collège aura bien lieu** », ironise Jean Levallois (La Presse de la Manche). « C'est le chef de l'État et tout le gouvernement qui l'assurent », poursuit-il. « Même si la bronca rassemble tant de personnes d'origines, de conditions différentes, de professions aussi variées, et que la ligne de fracture ne passe pas entre la droite et la gauche, mais au sein même des familles politiques ». Cette obstination peut paraître suicidaire, relève-t-il, car cette réforme a toute l'apparence, pour le pouvoir socialiste, « d'un plébiscite... en négatif ». (*LePoint.fr*; 20/05/2015)

Dans cette occurrence, la réforme du collège est comparée à *la guerre de Troie*. Il s'agit par là de l'attaquer en démontrant qu'elle provoque un dissensus large. C'est bien le champ sémantique de l'affrontement qui est convoqué dans le discours du locuteur : « oppositions venues de toutes parts », « divisés » « fractures ». La réforme semble conduire à un combat idéologique, le passage en force d'une réforme n'est jamais positif pour un gouvernement. Cette attaque passe également par le détournement par inversion du titre de la pièce de Giraudoux : « La Guerre de Troie n'aura pas lieu ».

(98) L'année dernière, début août, la plage du Ris avait déjà été fermée au public pour un taux de pollution de 1.100 germes par 100 ml. Sachant que le seuil d'alerte se situe à 1.000 germes. Les plages alentours ouvertes

« Si c'est une pollution de l'eau, pourquoi les plages aux alentours sont-elles ouvertes ? », se demande Hélène, mère de famille sur la plage du Ris. « **À moins qu'il y ait une frontière comme pour Tchernobyl...** », ironise Marion. (*LeTelegramme.fr*; 31/07/2014)

Cette occurrence établit une comparaison hypothétique contenue dans la subordonnée conditionnelle (« à moins que... ») entre l'épisode de pollution de l'eau vécue par la locutrice et celui de l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl à l'occasion de laquelle les autorités, selon les médias, auraient dit que « le nuage s'était arrêté à la frontière » française. Cet énoncé prêté aux autorités se veut ridicule, il laisse à penser qu'un nuage radioactif aurait pu ne pas se répandre de façon arbitraire, comme s'il était conce-

vable que le hasard ait limité sa propagation à la limite exacte entre le territoire français et les autres territoires européens touchés. La polémique, autour de ce « mensonge » qui aurait servi les autorités françaises à ne pas semer la panique dans la population d'une part et à ne pas engager de mesures préventives coûteuses pour l'économie d'autre part, est bien connue. Marion en faisant allusion à cet épisode par le biais de cette comparaison, envisage l'intoxication possible des plages et la possibilité que les autorités réitérent un mensonge dangereux pour sa santé. Il s'agit d'attaquer le discours et les actes des autorités.

Remarque :

La comparaison peut se doubler d'antiphrase :

(23) « Les hommes politiques ont souvent des aventures avec des femmes qui sont ravissantes (...) c'est une bénédiction pour les hommes, même très moches, mais qui ont des choses à raconter », a expliqué Luc Ferry. Mais si l'ancien ministre n'a, dans un premier temps, pas cité de noms, il a rapidement précisé le fond de sa pensée... « Quand vous êtes président de la République, vous savez un milliard de choses à raconter (...) **A priori, personne n'était absolument convaincu que François Hollande était un plus grand séducteur que George Clooney et Brad Pitt réunis. Eh bah si !** », a *ironisé* Luc Ferry. Une référence évidente à la liaison entre François Hollande et Julie Gayet, que *Closer* a fait éclater au grand jour en janvier dernier. (*Closermag.fr*; 18 avril 2014)

Poser la séduction de F. Hollande comme supérieure à celle de deux parangons masculins « réunis » c'est, par antiphrase, fortement railler la cible.

2.1.8. *Métaphore*

On considérera que la comparaison se différencie de la métaphore, sur le plan formel, en ce que celle-ci ne contient aucun outil de comparaison (comme, tel, semblable à).

(115) Longtemps colonisée par les réseaux francs-maçons, France Télévisions sera-t-elle désormais noyauté par les trotskistes ? C'est la blague qui circule en interne où l'on pointe du doigt le conseiller d'Ernotte, Denis Pingaud, un fabiusien inspiré par l'extrême gauche, la productrice Fabienne Servan – Schreiber, épouse du socialiste Henri Weber, lui-même ancien compagnon de route d'Alain Krivine à la LCR, ou encore la directrice des programmes de France 3, Dana Hastier, passionaria « **issue de la même secte** », *ironise* un cadre. (*Les Immédiats*, 10/06/2015)

Dans cette occurrence, les personnes à la direction de France Télévisions sont assimilées, pour leur proximité avec l'extrême gauche ou la gauche moins radicale, aux membres d'une « secte ». Il s'agit par là de présenter leur potentielle idéologie comme dangereuse et fanatique, surtout de dénoncer un réseau d'influence et une forme de dé-

pendance du média public à l'égard des partis politiques concernés.

(10) Dans un document où ils énumèrent leurs douze propositions « pour lutter contre le terrorisme islamiste », les jeunes de la Droite populaire militent pour la réouverture de la « prison de Cayenne pour y incarcérer les extrémistes religieux ». Une idée déjà agitée par Nicolas Dupont-Aignan, président de Debout la France, à l'automne. Benoît Crespin, opposant UMP de Gentilly, commune du Val-de-Marne où a logé Amedy Coulibaly avant ses attentats, veut carrément obliger « les propriétaires (bailleurs sociaux comme particuliers) » à « consulter les fichiers des personnes recherchées pour terrorisme » pour vérifier qu'un locataire n'est pas dangereux. Une initiative qui ravira la DGSJ et la DGSE. « **On est dans le concours Lépine pour trouver l'arme fatale anti-djihadiste**, sauf qu'elle n'existe pas », ironise Jean-Christophe Lagarde, président de l'UDI. (*Le Monde*, 17/01/2015)

Le locuteur Jean – Christophe Lagarde, assimile à un concours d'invention connu (le concours Lépine) la recherche d'idées pour lutter contre le terrorisme djihadiste par certains militants et personnalités politiques. Or la lutte anti-djihadiste apparaît comme un thème sérieux répondant à un enjeu capital dans notre société, qui s'accorde mal avec la description en tant que concours, le concours contenant en lui-même, dans cet usage, la notion de jeu. C'est en ce rapprochement antinomique (sérieux/jeu)⁵⁰ que réside l'inattendu de la métaphore mais également sa vocation hyperbolique. Les politiques sont présentés, non comme des individus travaillant dans l'intérêt commun, mais s'affrontant comme des adversaires dans une compétition pour trouver la meilleure idée et perdant de vue le problème grave contre lequel ils disent vouloir lutter. En réalité, les militants et personnalités politiques visés ne participent pas à un concours. Le locuteur se sert d'une métaphore hyperbolique pour délivrer son opinion et attaquer les politiques.

(109) Nicolas Sarkozy appelle les Français à adresser « un carton rouge » aux socialistes en renvoyant dos-à-dos le FN et le PS. « Voter pour le FN au premier tour, c'est faire gagner la gauche au second. C'est le FNPS ! » lance-t-il, s'appliquant à détourner l'acronyme « UMPS » utilisé à l'envi par Marine Le Pen. Le vice-président du FN, Florian Philippot, a aussitôt raillé « du grand n'importe quoi » : « **Nicolas Sarkozy veut toujours courir derrière nous, mais il le fait à chaque fois mal** », a-t-il ironisé. (*Les Echos*, 03/03/2015)

L'attaque passe par une métaphore assimilant l'exercice de la politique à une course au bon mot. Ce serait ce à quoi Sarkozy se serait essayé en créant l'acronyme (valise) « FNPS » détournement de celui inventé par Marine Le Pen « UMPS ». Sarkozy s'est inscrit ainsi dans la pratique de création lexicale de Marine Le Pen, sans succès selon Florian Philippot qui fait appel à l'adverbe axiologique négatif mal pour caractériser son énoncé. La critique masquée sous la métaphore est aussi celle souvent intentée à la droite de réutiliser les idées du Front national pour séduire les électeurs du FN, nom-

⁵⁰On peut peut-être voir par là une dimension oxymorique de la métaphore.

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

breux.

(106) Soulignant n'avoir jamais eu recours au 49-3 pendant son quinquennat, il [Nicolas Sarkozy] a ironisé sur l'utilisation de cette procédure pour la « *toute petite loi Macron* » : « Quand on n'a pas la force de convaincre sa majorité on n'a pas la force de convaincre les Français. (...) **Si on utilise l'arme nucléaire pour la toute petite loi Macron, comment pourront-ils faire passer les grandes réformes ?** ». (*LaDépêche.fr*; 19/02/2015)

Dans cet énoncé, le locuteur utilise la métaphore « arme nucléaire », désignant l'article de loi 49.3 en corrélation avec l'adjectif « petite » axiologique négatif, d'autant qu'il est intensifié par l'adjectif « toute », se rapportant à la loi Macron. Il minimise ainsi l'importance de cette loi, la présente même comme insignifiante. L'attaque se porte sur les porteurs de cette loi mais aussi sur le gouvernement qui fait montre de son incompetence à obtenir un accord sur une loi sans grande envergure et d'un comportement inadapté en utilisant une procédure démesurée dans des circonstances qui ne le méritent pas.

« Sur fond de règlement de compte personnel (...), au bout d'un mois, la présidence de François Hollande tourne déjà au vinaigre », estime Geoffroy Didier, conseiller régional UMP d'Île-de-France. « **Désormais, c'est "Dallas" à l'Élysée !** », ironise-t-il dans un communiqué. (*Le Monde*, 12 juin 2012)

Cet exemple s'appuie sur une métaphore rabaisante qui assimile l'Élysée, demeure du président de la république, symbolisant le sérieux de la plus haute fonction de l'État, le sérieux du domaine politique à un objet bas : la fiction mélodramatique, sentimentale par le nom propre Dallas désignant une série américaine à succès des années 80. Il s'agit donc là encore d'associer un domaine non sérieux, connotant la frivolité au domaine sérieux de la politique, et par là de déprécier le gouvernement, en suggérant que l'Élysée n'est plus le lieu des décisions importantes mais celui où les histoires de cœur sont au premier plan. Le gouvernement est attaqué.

(116) Proviseur du lycée Paul Eluard de Créteil et représentant du SNPDEN, Bruno Bobkiewicz dénonce, lui, une autre source d'absences courtes : la prolifération de tâches dévolues aux enseignants, « préparations de sujets d'examens, passages d'oraux, formations, stages ». Elles sont toutes engendrées par l'institution, qui ne se soucie pas vraiment des conséquences pour les élèves. « **La gouvernance d'une masse si nombreuse n'est pas évidente. En termes d'effectifs, l'Éducation nationale, c'est la troisième structure entrepreneuriale après l'armée chinoise et les chemins de fer indiens !** » ironise Philippe Gustin, ex-directeur de cabinet de Luc Chatel. (*L'Express.fr*; 11/06/2015)

Par métaphore, l'Éducation nationale est assimilée à des entreprises disposant d'une masse salariale colossale puisqu'elle est placée juste après deux secteurs appartenant

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

l'un à la Chine, l'autre à l'Inde, les deux pays les plus peuplés du monde. Façon de critiquer l'effectif d'enseignants en France, effectif, qui plus est, augmenté sous le gouvernement de Hollande (promesse des 60 000 embauches par an durant son quinquennat dans l'éducation nationale). Cette métaphore exploite l'exagération pour signifier l'excès d'enseignants en France. L'attaque vise, sans qu'il soit désigné, le gouvernement.

(86) François Hollande, « plus personne ne l'entend. Il parle et il ne fait même pas de bruit. **Il est vrai qu'il y a un haut-parleur à côté de lui** », a ironisé le président de l'UMP dans une allusion à Manuel Valls. (*Le JDD*, 24 mars 2015)

La métaphore « haut-parleur » désigne le premier ministre de François Hollande, Manuel Valls, décrié par Nicolas Sarkozy pour son omniprésence dans les médias qui tend à éclipser François Hollande. La critique est double par la métaphore du bruit : elle vise l'effacement du président (absence de bruit) et la trop forte présence de Valls (trop de bruit). On note l'utilisation de l'article indéfini « un » devant « haut-parleur » qui dévalue d'autant plus le premier ministre qu'elle le présente comme un élément parmi d'autres, qui ne dispose donc pas d'une fonction singulière.

(17) Le covoilurage évoque la vie de couple : on se supporte... un certain temps. » Si une majorité d'internautes ne tarit pas d'éloges, certains restent en effet sceptiques : « Non merci. Je préfère me mettre au volant de ma propre voiture, je ne fais confiance à personne », affirme Suzanne H. Idem pour Anne D. « Je passe mon tour, on ne sait jamais sur qui on peut tomber. » D'autres, comme Pierre M., en gardent un mauvais souvenir. Il ironise : « **Je me suis tapé du Céline Dion et du Lara Fabian pendant 200 bornes... Ma thérapie, depuis, se passe bien.** » (*Le Figaro.fr*, 29/07/2014)

Le locuteur présente par métaphore, la discographie des chanteuses qu'il cite, comme le déclencheur chez lui d'une maladie (mentale) qu'il aurait fallu soigner par une « thérapie ». Il s'agit donc d'attaquer les artistes en question, jugés mauvais au point que l'écoute de leur chanson aurait été nocive pour le locuteur. Le défaut bien entendu est exagéré. Cela revient également à attaquer le ou la conductrice qui lui a fait endurer ce « calvaire » sonore.

(117) Selon l'ex-chef de l'État, « le simple fait d'avoir invité (à cette journée de travail le 4 juin) le Conseil français du culte musulman, que j'ai créé – je peux quand même les inviter – et susciter un débat avec Henri Guaino et Gérard Darmanin, c'était pour les socialistes quelque chose d'inquiétant. **Je devais être logé quelque part dans l'histoire entre Pétain et Laval, pour les plus modérés naturellement** », a-t-il ironisé. (*AFP*, 10/06/2015)

Nicolas Sarkozy présente le discours de ses opposants comme excessif par la métaphore le comparant à deux collaborateurs avec l'Allemagne nazie sous le régime de Vichy. La

dévalorisation de ses adversaires passe donc par une forme de prolepse argumentative qui consiste à anticiper sur le discours des socialistes tout en l'exagérant par le syntagme prépositionnel « pour les plus modérés naturellement », suggérant que le discours des socialistes va plus loin encore. Il en démontre ainsi l'absence de crédibilité et surtout la démesure⁵¹. On note que ce mouvement d'attaque se fait d'autant plus indirectement que Sarkozy, en anticipant sur le reproche de la gauche, se victimise.

2.1.9. *Métaphore filée*

(12) « **Il n'a pas changé, c'est Hibernatus. Vous le mettez dans la glace, vous le sortez deux ans plus tard, c'est le même ! Il dit ça pour la galerie** », ironise un dirigeant UMP. (*Le Parisien.fr*, 22/02/2015)

Par métaphore, Sarkozy est assimilé au nom d'une pièce de théâtre, puis d'un film dans lesquels un homme, est libéré après 65 ans de congélation et revient à la vie exactement dans le même état qu'au moment où il a été plongé dans cette « hibernation » : l'homme semble avoir toujours 25 ans. La métaphore est filée puisqu'on trouve les termes « hibernatus » et « glace ». Sarkozy, comme le héros du film, n'a pas changé. Il s'agit ici de rabaisser quelque peu la fonction politique en l'associant au domaine non sérieux de la fiction, qui plus est comique. Mais le locuteur veut surtout pointer la duplicité de Sarkozy : il est d'ailleurs présenté comme tenant un double discours, celui pour la « galerie », les spectateurs et celui que l'on suppose qu'il tient en réalité. La métaphore avec le monde dramatique est d'autant plus à propos qu'il s'agit de montrer que Sarkozy joue *un rôle* dont le locuteur n'est pas dupe.

(101) Il a de nouveau abondamment critiqué le président François Hollande, dénonçant « les mensonges » de ce « donneur de leçons ». Le candidat Hollande avait dit que le chômage baisserait, mais « partout il baisse », sauf en France où « il augmente », a-t-il redit. « **J'ai dû rater un épisode de la série Moi-Je du héros normal** », a-t-il ironisé en allusion à l'anaphore de M. Hollande lors du débat télévisé qu'il a eu avec M. Sarkozy entre les deux tours de la présidentielle en 2012, déclenchant les rires du public. (*20minutes*, 9 avril 2015)

Il s'agit dans cette occurrence de représenter la réalité de façon ridicule : le parallèle est dressé entre la vie politique de François Hollande et une série de télévision. La métaphore est filée et s'appuie sur les termes « épisode », « série » et « héros ». Comme dans les exemples précédents, un élément sérieux (la vie politique du président de la république) est associé à un élément non sérieux, le domaine de la fiction télévisuelle. Cette

⁵¹ Il s'avère que Sarkozy a bel et bien été rapproché de Pétain et de Laval durant la campagne 2012 par ses opposants à gauche et en particulier par Jean-Luc Mélenchon. (*Le Parisien*, 27 Avril 2012) Le journal l'Humanité avait même publié en une les portraits de Sarkozy et de Pétain. On trouve donc dans cet énoncé également une allusion.

métaphore est rabaissante dans la mesure où elle véhicule des connotations de frivolité, de légèreté. Hollande est aussi assimilé à un acteur (« héros »), qui joue donc un rôle et n'est pas dans la réalité des Français. La juxtaposition du pronom tonique « moi » et du pronom atone « je » suggère l'égoïsme du président, égoïsme qui renvoie aussi à la focalisation d'une série sur un personnage principal. Cette occurrence renferme donc une attaque. Elle comporte un élément supplémentaire par rapport aux exemples traités plus haut : elle repose également sur une allusion à l'anaphore « moi président » utilisée par François Hollande lors du débat de l'entre-deux tour, ainsi qu'au discours par lequel il se présentait comme un « président normal ». Cet écho au discours d'un autre que l'on présente comme ridicule place cette dernière occurrence également dans un autre grand type d'énoncés catégorisés comme ironiques dans la presse écrite : celui dans lequel l'hétérogénéité énonciative est prépondérante. Type que nous décrivons plus loin.

(107) Jusqu'ici, sur les marchés, on achetait BNP sans se poser de questions, elle a toujours bénéficié d'une prime au meilleur, parce que ses concurrents avaient des casseroles. Mais c'est une marmite qu'elle traîne maintenant », glisse l'analyste. Traduction : alors que jusqu'ici, la direction a pu piloter la BNP sans se soucier des soubresauts boursiers, c'est fini. Entre le marché et la banque Téflon, ça risque désormais d'accrocher. Dans les banques concurrentes, les (mauvaises) langues se délient : « **Lorsque les concurrents étaient en difficulté, le Crédit Agricole en Grèce, la Société Générale avec Kerviel, ou Natixis avec ses pertes, la BNP s'est gaussée. Mais aujourd'hui, la donneuse de leçons est vexée de s'être fait taper sur les doigts en public. On ne peut pas nous en vouloir de ne pas être 100 % solidaires** », ironise un des cadres de BPCE. (*L'Opinion.fr*, 31/07/2014)

Dans cet énoncé, le locuteur utilise une métaphore filée pour peindre négativement la banque BNP en « donneuse de leçons ». Se dégage ainsi l'image d'une banque jouant la « maîtresse d'école », par sa supériorité, et surtout profitant de ce statut en rabaissant les autres (« s'est gaussée »), qui se retrouve à la place de la mauvaise élève, dominée et soumise à une correction, dans une inversion du rapport de places. Ce renversement des rôles est suggéré par la structure pronominale à valeur passive « s'être fait taper sur les doigts » dans laquelle elle est celle qui subit l'action de punition.

2.1.10. *L'antonomase*

(99) « **Le système bancaire est devenu fou. Mais je ne suis pas certain que monsieur Kerviel était le Don Quichotte ou la personnalité (...), le Dreyfus même, que l'on veut croquer au Parti de gauche.** » Le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, a ironisé hier sur Jérôme Kerviel. Il était interrogé sur le fait de savoir si Jérôme Kerviel avait payé pour les dérives du système bancaire.[...] Jean-Luc Mélenchon⁵² lui avait exprimé en

⁵²Jean-Luc Mélenchon a ainsi fait ce parallèle : « On le soutient car on pense qu'il est innocent, et nous autres, à gauche, sommes comme ça depuis l'affaire Dreyfus. Dreyfus n'est pas des nôtres et on l'a soutenu ».

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

mai son soutien à Jérôme Kerviel, ex-trader de la Société Générale condamné à trois ans de prison, considérant qu'il était "innocent". (*Le Parisien*, 30/07/ 2014).

Jean-Christophe Cambadélis utilise l'antonomase pour désigner ce que n'est pas Kerviel : Don Quichotte et Dreyfus sont précédés d'un article défini. Ces deux noms propres sont donc employés en tant que nom commun. Ce discours fait allusion à celui de Mélenchon, qui a comparé Kerviel à Dreyfus, pour en nier la validité sur le mode épistémique. L'énoncé est en effet modalisé par l'adjectif « certain ». L'attaque vise donc le président du parti de gauche dont le discours semble démesuré : il est accusé d'emphase oratoire, indirectement désigné par le pronom « on » et le syntagme « au parti de gauche ». On note que le locuteur ne se contente pas d'utiliser l'antonomase « le Dreyfus » par allusion, il utilise aussi celle concernant le personnage de Don quichotte. C'est que l'accumulation d'antonomases décrédibilise d'autant plus le discours de Colenchyme et durcit l'attaque.

2.1.11. *Paradoxisme*⁵³

(118) « Nous avons demandé au tribunal d'évaluer le rapport entre la liberté d'expression et la responsabilité », a-t-il ajouté en invoquant l'exemple du « négationnisme de la Shoah »... Pour les avocats d'Erri De Luca, il n'a été trouvé aucune référence directe aux paroles de l'écrivain dans les agissements des opposants "No TAV" au projet de tunnel. « **Cette inculpation est mon premier prix littéraire en Italie** », a ironisé l'écrivain. Prochaine audience : le 20 mai. (*LesEchos.fr*, 18/03/2015)

On observe dans l'énoncé de l'écrivain une contradiction : le substantif « inculpation » désignant le fait d'être considéré pénalement comme coupable d'une infraction est assimilé à une distinction littéraire qui récompense le mérite et les qualités de la personne à qui elle est décernée. Le locuteur suggère par cette inversion axiologique que c'est la première fois que l'Italie met au premier plan ses écrits. Il n'a en effet jamais reçu de prix dans son pays natal alors même qu'il a été récompensé à de nombreuses reprises pour ses œuvres littéraires à l'étranger. L'Italie semble lui refuser la reconnaissance que les autres nations lui portent, pire elle condamne ses écrits. Peut-on voir dans cet énoncé une forme de fierté de l'écrivain, qui considérerait qu'être inculpé par la justice italienne est une reconnaissance par les instances de sa capacité à mobiliser et à influencer ses lecteurs, au point de leur insuffler une envie d'agir, et donc une reconnaissance de sa vir-

nu. Kerviel est innocent, donc on le soutient ». (*Europe1.fr*, 19 mai 2014)

⁵³Le paradoxisme consiste, selon Morier (1981 : 839), en l'« alliance de mots antithétiques et qui paraissent logiquement incompatibles mais mis en œuvre avec une telle habileté au sein d'une même proposition que, tout en se combattant, ils frappent l'intelligence et dégagent à une seconde vue un sens merveilleusement vrai ».

tuosité littéraire ? L'attaque vise dans tous les cas le pouvoir Italien qui est présenté comme incapable d'adopter un point de vue objectif sur l'écrivain, éternellement perçu comme le militant anarchiste, opposé au gouvernement, qu'il était à 20 ans (et le condamnant au fond toujours pour cela dans ce procès).

(82) En quelques jours, l'éventualité d'une candidature parisienne (aux jeux olympiques) a donc formidablement accéléré après la longue hésitation d'Anne Hidalgo face au risque d'une nouvelle défaite et à la tentation d'une candidature à l'Exposition universelle de 2025. « **Les trois candidatures malheureuses de Paris nous ont offert un entraînement non négligeable** », a d'ailleurs déclaré hier avec ironie la maire. (*Les Échos*, 13 février 2015)

On peut noter une forme de contradiction interne entre le thème contenant l'adjectif axiologique négatif « malheureuses » et le rhème contenant le verbe « offrir » présupposant un apport positif et l'adjectif « négligeable » nié, prenant une valeur axiologique positive également. C'est la mairie de Paris qui est visée par cette attaque quelque peu affaiblie par le fait que la locutrice était elle-même (elle est d'ailleurs représentée dans le « nous » inclusif qu'elle utilise) un membre important de l'équipe municipale de Paris lors de la candidature infructueuse de la ville aux JO de 2012.

2.1.12. Personnification

(119) En effet, la zone Libellule est un acronyme signifiant zone de liberté biologique et de lutte contre les polluants émergents. Grâce à des procédés d'infiltration et d'évapotranspiration, les plantes agissent sur certains polluants, protégeant ainsi la nappe phréatique contre ces substances. Ce processus, élaboré à titre expérimental par la Lyonnaise des eaux à Saint-Just dans l'Hérault, a été mis en œuvre à Mios par Hélène Brouque. Après deux années de fonctionnement, cette réalisation semble répondre aux attentes de la municipalité. Souchets, pilets, sarcelles d'hiver, cigognes : les oiseaux hivernent et s'établissent en nombre sur le site. Tout est prévu pour accueillir le plus grand nombre d'espèces animales grâce aux nichoirs à oiseaux, à chauve-souris et aux hôtels à insectes. " **Malheureusement, ironise le guide, il n'y a pas beaucoup de réservations pour le moment** ". (*SudOuest.fr*; 10/06/2015)

(120) Belle démonstration d'unanimité, tant sur le fond que sur la forme, cette semaine sur les réseaux du Télégramme. Le sujet ? La sécurité routière et en particulier l'éventualité (encore lointaine) de supprimer les arbres de bord de route, qui pourraient être considérés comme des « obstacles latéraux » dans les audits commandés en ce début d'année par le ministère de l'Intérieur. Le fond ? Contre tout projet d'abattage. La forme ? L'absurde. « **C'est vrai que les arbres font des excès de vitesse, conduisent en état d'ivresse, font des refus de priorité et parfois même téléphonent en conduisant... C'est dangereux un arbre au volant** », ironise Annie Zette (pseudo par ailleurs peu auto-compatible...) dans un commentaire approuvé plus de 120 fois sur Facebook. (*Le Télégramme*, 12/04/2015)

Dans les deux occurrences on présente métaphoriquement les animaux ou les végétaux

comme des hommes. Cette personnification ne sert toutefois pas le même but. En (119), le locuteur prolonge l'emploi métaphorique du syntagme « hôtels à insectes », entré dans le langage courant, par le substantif « réservations ». L'attaque n'est pas évidente. Le locuteur pointe une forme de contradiction entre les efforts mis en œuvre pour attirer les espèces en nombre et le résultat de ces démarches : elles ne viennent pas. Il n'y a pas de cible, si ce n'est la situation qui semble se moquer de ceux qui pourraient penser qu'il est facile de faire venir les animaux où ils le souhaitent, comme si cela pouvait être aussi prévisible (« hôtel à insectes ») que cela peut l'être pour les hommes. La nature ne se plie pas aux attentes et aux tentatives de cadrage de la municipalité.

En (120), la visée est tout autre, il s'agit d'attaquer ceux (les audits) qui envisagent d'abattre les arbres en bord de route en en faisant les « responsables » des accidents de la route. La locutrice attaque le discours des rédacteurs des audits en le poussant jusqu'à l'absurde : elle transforme les arbres en conducteurs de véhicule et leur prête tous les défauts reprochés aux chauffards afin de montrer que ce sont bien les hommes qui sont dangereux et non les arbres. Il s'agit de reprendre le discours de la cible en l'exagérant pour en pointer le ridicule.

2.1.13. *Antiphrase*

(121) « Personnellement, j'ai jamais vu une mobilisation comme maintenant », relève M. Pfister, satisfait du rassemblement de salariés organisé mercredi devant le siège d'Otis, à la Défense.

Dans la matinée, près de 500 personnes ont afflué devant le siège social, selon une source policière, contactée par l'AFP. Conséquence du conflit, « 6.800 pannes en attente » ont été enregistrées dans la journée, d'après M. Pfister. « **L'employeur sous-traite les pannes à nos concurrents directs, ce qui est très éthique** », ironise le délégué CFDT. (AFP, 10/06/2015)

Il s'agit ici d'attaquer l'employeur dont le comportement (« sous-traiter aux concurrents ») est jugé contraire à la moralité d'entreprise par le locuteur, cela passe par une proposition incidente anaphorisant l'énoncé et contenant l'adjectif axiologique positif « éthique » intensifié par l'adverbe « très », en contradiction avec les faits objectifs. Même configuration en (51) et (67) :

(51) Et l'ex-Premier ministre (PS) (Laurent Fabius) de livrer, ce lundi matin sur France inter, un plaidoyer très ironique. Pour diriger « le plus grand quartier d'affaire d'Europe », « **on a besoin d'un très bon juriste. M. Sarkozy est en deuxième année de droit, c'est un élément fort.** » Sans compter qu'en matière de connaissance « des affaires », Jean Sarkozy « peut avoir quelques prédispositions. » (*Libération*, 12 septembre 2009)

L'attaque vise Jean Sarkozy dont le locuteur montre le manque de compétence en utilisant un syntagme « élément fort » pour le caractériser alors que dans le même temps sa

formation est présentée comme mince.

(67) (À la suite de la critique par David Cameron de la vente par la France de navires militaires à Moscou) Laurent Fabius, a répondu mardi, non sans ironie, que les Anglais avaient été « **extrêmement aimables entre guillemets, en disant : 'jamais nous n'aurions fait cela'** » (honorer le contrat, NDLR) ». (*Le Nouvelobs.fr*, 23/07/2014)

Le locuteur prend pour cible les Anglais et en particulier David Cameron en qualifiant la critique adressée par celui-ci aux français par l'adjectif axiologique positif « agréable » intensifié par l'adverbe « extrêmement ». La valeur d'attaque de l'énoncé antiphrastique demande à être déduite de la discordance co(n)textuelle qui suppose l'inversion de l'axiologie.

2.1.14. *Antithèse*

(36) " **Une candidature qui tient debout n'a pas besoin de soutien** ", a ironisé hier matin, David Baudon, conseiller général sortant et partant (divers gauche), maire de La Jarrie, après avoir lu " *Sud Ouest* ". Il fait allusion à la candidature de Roger Gervais qui se flatte de plusieurs soutiens (le maire de Sainte-Soulle et celui du maire de La Rochelle au titre de président de l'agglomération). Il bénéficie aussi de celui de Jean-Louis Léonard. Et pourrait obtenir celui de Dominique Bussereau s'il le lui demandait. (*Sud Ouest*, 18/02/2015)

L'attaque est masquée sous la forme gnomique de l'énoncé fondé sur un jeu d'opposition sémantique entre la relative déterminative « qui tient debout » appartenant à la partie thématique et le prédicat « avoir besoin de soutien ». L'attaque n'en est pas moins présente et vise Roger Gervais dont est rapporté le discours indirectement : « qui se flatte de plusieurs soutiens ».

L'antithèse dans l'occurrence suivante est moins flagrante :

(122) La campagne a commencé avec ce projet du PS : rebaptiser le département en " Dordogne-Périgord ", comme le Guide du Routard. Il s'agit d'attirer plus de touristes et régler le flou entre les deux patronymes. " **Rebaptiser une impasse n'a jamais fait une avenue** ", a ironisé l'UMP, s'inquiétant du coût de la réforme en logos et panneaux – zéro euro, a répondu le PS. Notant que la droite promet bien une " origine Dordogne-Périgord " pour les produits locaux ! (*Sud Ouest*, 21/03/2015)

L'opposition s'instaure entre les termes « impasse » et « avenue ». Le locuteur évoque métaphoriquement la proposition de la gauche de changer le nom du département pour favoriser le tourisme. L'énoncé de l'UMP présente cette tentative comme vaine (« impasse ») en niant la possible ouverture (« avenue ») qu'elle pourrait représenter pour le département. Il attaque le PS à l'origine du projet.

2.1.15. *Litote*

(99) « Le système bancaire est devenu fou. Mais je ne suis pas certain que monsieur Kerviel était le Don Quichotte ou la personnalité (...), le Dreyfus même, que l'on veut croquer au Parti de gauche. » Le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, a ironisé hier sur Jérôme Kerviel. Il était interrogé sur le fait de savoir si Jérôme Kerviel avait payé pour les dérives du système bancaire. Jean-Luc Mélenchon lui avait exprimé en mai son soutien (plus ou moins nommée car il parle de Mélenchon qui a comparé Kerviel à Dreyfus, mais ce n'est pas le parti de gauche. (*NouvelObs.com*, 31/07/2014)

En disant « je ne suis pas certain que Monsieur Kerviel était le Don Quichotte ou la personnalité (...), le Dreyfus même, que l'on veut croquer au Parti de gauche », JC. Cambadélis veut signifier qu'il en est sûr. Il semble en effet naïf de penser Jérôme Kerviel ignorait tout des transferts financiers qu'il réalisait pour la banque qui l'employait.

2.1.16. Exagération/ hyperbole

(87) Avec un rien d'ironie dans la voix, les Villeneuvois légèrement anticléricaux, nomment l'édifice, « **la cathédrale**. » Et ils ajoutent à la parole l'ironie d'un regard se perdant vers le clocher et dominant la bastide à 55 mètres de haut. (*La Dépêche du Midi*, 03/08/2014)

La dénomination « la cathédrale » est utilisée ici par les énonciateurs E₁ que sont les Villeneuvois. Cette dénomination leur sert à désigner de façon exagérée une église de façon à insister sur son défaut à leurs yeux : sa démesure. Bien qu'exagérée, elle tend à représenter la réalité : l'église par ses dimensions hors-normes s'apparente plus à une cathédrale qu'à une église simple.

Le journaliste précise que les Villeneuvois sont anticléricaux. L'église ayant été financée avec des fonds publics, et le chantier ayant été « monumental », on peut postuler que cette dénomination de la part des habitants de la ville leur sert à moquer les rêves de grandeur de Georges Leygues (« au prestige que voulait Georges Leygues pour sa bonne ville »), une église aussi imposante n'étant pas nécessaire dans une ville où les citadins sont peu religieux. En voulant faire montre de la grandeur de la ville à travers un édifice religieux Georges Leygues semble avoir manqué de discernement. Il s'agit ainsi d'une attaque envers ceux qui ont entrepris un tel chantier et à l'encontre du discours selon lequel donner du prestige à la ville passe par la construction d'une église démesurée.

On peut cependant remarquer que, c'est cotextuellement l'adjectif « anticléricaux » qui nous permet d'interpréter cette dénomination comme une attaque. On peut imaginer que d'autres citadins fiers de l'édifice en parlent comme d'une cathédrale pour la valoriser et non pour en pointer la démesure. La valeur négative de la dénomination « la cathédrale » se déduit donc uniquement du contexte. Le terme n'est pas intrinsèquement négatif. Il est même habituellement utilisé dans des métaphores valorisantes destinées à

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

mettre en évidence la magnificence d'un lieu.

(123) TENUE DE TRAVAIL obligatoire, un sujet qui fâche ! Il a été au menu du comité d'établissement de fin de mois dernier chez PSA Peugeot Citroën Sochaux. Résultat : trois organisations syndicales, à savoir FO, la CFE CGC et la CGT n'ont pas donné d'avis, tandis que la CFDT et la CFTC ont rendu un avis défavorable. Des positions qui manqueraient de tenue ? La question de la tenue de travail, qui passe semble-t-il par une modification du règlement intérieur de Sochaux, n'est pas tranchée. Après avoir mis l'argumentation de la direction à nu, les syndicats ne savent s'ils doivent en rire ou en pleurer. Le choix laissé se situerait entre la combinaison ou la veste et le pantalon. Ce mode vestimentaire ne ferait pas l'unanimité chez les salariés. La direction précise que « le comité d'établissement a été consulté sur la modification du règlement intérieur qui est maintenant adressé pour validation à l'inspecteur du travail. Il entrera en vigueur en juin ». Et d'ajouter que « des évolutions ont été apportées sur certains articles afin de prendre en compte les remarques des organisations syndicales lors des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ». FO ironise. « **Vous êtes tenus de vous présenter dans une tenue correspondant à votre salaire** », souligne le syndicat de Sochaux. « Si vous venez avec des vêtements de marque, nous saurons qu'il n'y a aucune raison de vous augmenter. » Plus sérieusement, FO considère que « la question de la tenue de travail obligatoire est loin d'être une priorité. Elle l'est d'autant moins que les réponses apportées ont été bâclées. Un travail sur ce sujet avait été réalisé, il y a quelques années, par les CHSCT, dont la direction n'avait rien retenu. Il n'y a pas de vêtements spécifiques prévus pour les femmes. Il n'y a pas de tenue de travail lorsqu'il fait trop chaud ou trop froid. C'est du grand n'importe quoi ! Certaines de ces modifications font plus penser à de nouveaux moyens de répression envers le personnel que d'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité. » (*L'Est Républicain*, 06/05/2015)

La direction vient d'annoncer à ses employés que ceux-ci devront désormais porter obligatoirement une tenue de travail, mesure avec laquelle ceux-ci sont en désaccord (« un sujet qui fâche », « ne ferait pas l'unanimité »). L'énoncé du syndicat détourne le discours institutionnel de l'entreprise « vous êtes tenus de vous présenter dans une tenue ». Le verbe « tenir » en emploi passif signifie l'obligation. La suite que FO donne à l'énoncé par le participe présent « correspondant à votre salaire » qui se rapporte au substantif « tenue » est inadéquate, en contradiction avec la doxa. Le syndicat veut montrer le ridicule de cette mesure en l'exagérant jusqu'à une manifestation ridicule.

(124) Le nouvel édile colle à la ligne de " dédiablement " que promeut son chef, Gabor Vona. Celui-ci s'est montré à la télévision en train de caresser des petits chiots, et veut abandonner la rhétorique antisémite et anti-Tziganes qui caractérise le Jobbik, avec lequel Marine Le Pen refuse de collaborer. Si son ton conciliant irrite les franges dures du parti, il a en tout cas amadoué les électeurs. Le Jobbik est soudain apparu comme une option acceptable pour exprimer le rejet du gouvernement Fidesz. " **Même moi, si j'avais été candidat, j'aurais gagné !** ", ironise Ferenc, un militant Rom local qui se dit proche du Parti socialiste hongrois (MSZP, social-démocrate, héritier de l'ancien parti communiste). " *C'était un vote historique contre le pouvoir, car tout le monde a l'impression que le Fidesz mène le pays à la ruine.* (*Le Monde*, 13/04/2015)

Ferenc réagit à l'élection d'un parti ultra-nationaliste en Hongrie. Selon lui, il ne s'agit

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

pas d'un réel choix politique, réalisé par conviction mais d'un vote par dépit et rejet du pouvoir en place. Pour montrer que cette élection ne tient pas à un accord avec la ligne du parti ultra-nationaliste, il se montre lui-même comme un candidat qui aurait pu remporter l'élection alors qu'il ne partage absolument pas les idées défendues par le Jobbik. L'adverbe *même* « donne à un argument une force supérieure à tous ceux qui ont été évoqués ou auraient pu l'être » (Riegel, 1994 380). Il est socialiste, à l'opposé donc des positions du candidat effectivement élu. Ferenc cherche à démontrer que le rejet du pouvoir est tellement fort que n'importe qui aurait pu être élu. L'attaque vise le pouvoir en place qui semble « mener le pays à la ruine ».

(125) Le porte-parole du gouvernement, Ofwono Opondo, a indiqué à l'AFP que la coalition pouvait s'opposer au gouvernement sur des « questions politiques », mais pas uniquement sur la « personnalité de Museveni ». « **Pour l'instant, (l'accord) semble montrer des signes de fragilité avant même que l'encre sur le papier ne sèche** », *a-t-il ironisé*, le décrivant comme « un projet financé par des donateurs occidentaux de la société civile, qui essaient de pousser certaines personnes, en particulier Amama Mbabazi, à affronter M. Museveni ». (AFP, 11/06/2015)

Le temps de séchage de l'encre sur le papier est de l'ordre de l'instantanéité. Le locuteur pour démontrer la « fragilité » de l'accord utilise la subordonnée circonstancielle de temps introduite par « avant que », présentant ainsi la durée d'effectivité de l'accord comme extrêmement courte. L'attaque cible le gouvernement qui a voulu et permis cet accord.

(126) A Salies-de-Béarn, où il existe 15 places sans limitation de durée, « nous allons passer en zone de rencontre », informe le maire Claude Serres-Cousiné. La formule qui promeut le partage harmonieux de la ville devrait être mise en place sous peu. « Il manque juste la signalétique. Les piétons y seront prioritaires et la loi qui vient d'être votée en faveur des handicapés sera totalement appliquée sans durée limitée », précise l' élu. « Contrairement à l'accessibilité des établissements et sites recevant du public (NDLR : lire notre édition du 24 février 2015), celle du stationnement avec marquage réglementaire, panneaux indicatifs et PV dissuasif de 135 euros pour les contrevenants est entrée dans les mœurs », constate Alain Vire qui s'émeut en revanche des conditions d'attribution de la carte "handicapé", un sésame très convoité. « Avant, pour l'obtenir, il fallait relever de l'invalidité à 80 % avec mention de station debout pénible. Maintenant, il suffit de s'adresser à son médecin, si bien qu'il y a inflation de cartes et plus assez de places dédiées. Devant Auchan, c'est fou ce qu'il y a comme handicapés bien valides. **J'ai dit au directeur qu'il y a plus de miracles sur son parking qu'à Lourdes !** » *ironise-t-il*. « La gratuité ne doit être accordée qu'aux personnes en fauteuil ou frappées d'un handicap lourd », rappelle-t-il à toutes fins utiles. (*La République des Pyrénées*, 27/04/2015)

On trouve une subordonnée comparative « plus de... » soutenant une exagération dénonçant le subterfuge : le parking devient le lieu où les personnes redeviennent valides.

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

L'énoncé attaque les personnes faussement handicapées qui disposent d'une carte d'invalidité, obtenue par mensonge, pour pouvoir se garer plus facilement.

(127) « **IL A PLUS DE MENTIONS à son casier judiciaire que d'années de vie** », ironise le président du tribunal. Et hier après-midi, le trentenaire en question, en situation irrégulière et déjà condamné à 38 reprises, était une nouvelle fois reconnu coupable par la justice, cette fois pour s'en être pris à une magistrate. Une peine d'emprisonnement d'un an, assortie d'un mandat d'arrêt, a été prononcée à l'encontre de celui qui ne s'est pas présenté à son procès. (*Le Parisien*, 10 juin 2015)

Comme précédemment, l'énoncé s'appuie sur une subordonnée comparative qui se présente à première vue comme une exagération tendant à mettre en avant le parcours de délinquance du prévenu. Cependant, ce qui semblait être une exagération se révèle être une description objective : le prévenu est âgé de trente ans et a été condamné 38 fois par le passé. La présentation par la subordonnée comparative présente cette réalité comme excessive : l'attaque vise le prévenu.

2.1.17. *L'adynaton*

L'adynaton consiste en une hyperbole irréalisable, s'inscrivant dans l'ordre de l'impossible⁵⁴.

(128) **ELLE SOUFFRE** toujours au niveau des jambes et peine à marcher. Le 24 octobre 2013, cette salariée d'une entreprise de logistique et de stockage de Viry-Châtillon avait été renversée et écrasée par une tractopelle, dans la cour de son entreprise. Hier, la société a été condamnée à 10 000 EUR d'amende par le tribunal correctionnel d'Évry pour manquement à une obligation de prudence ou de sécurité. Les dommages et intérêts feront l'objet d'une décision du tribunal des affaires de sécurité sociale. Cet accident a valu à la victime quatre mois d'incapacité totale de travail (ITT) et un état de santé qui n'est pas consolidé. En avril, elle a de nouveau subi une opération pour lui retirer des broches. Le tribunal a relevé qu'en dehors d'un panneau de limitation de vitesse à 20 km/h, il n'existait aucun couloir de circulation ou passage piéton matérialisé au sol. « **Chez vous, on n'a qu'à laisser en compétition les piétons et un engin de 15 t !** », ironisé le président du tribunal. La substitut du procureur a relevé que ce risque pour les piétons avait été « identifié dès 2002, mais évalué comme faible et non traité ». Depuis, l'entreprise s'est mise en conformité en suivant les prescriptions de l'inspection du travail. (*Le Parisien*, 10/06/2015)

L'énoncé suggère une opposition, la compétition suppose bien une rivalité, une lutte entre deux personnes, deux corps qui sont dans un rapport d'égalité. Or ici la lutte est déloyale du fait de la différence de gabarit entre la tractopelle désignée par le terme « engin », qui est défini comme une machine grosse et puissante. Le substantif est, qui plus est, déterminé par le complément du nom « 15 tonnes » qui indique un poids

⁵⁴La frontière peut être tenue entre les deux figures.

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

tellement supérieur à celui d'un être humain qu'il annihile toute possibilité de compétition. En suggérant que l'entreprise autorise un tel type de compétition, plus qu'inéquitable, irrationnelle, le président du tribunal l'attaque en remettant en question la fiabilité de son raisonnement et sa capacité à assurer la sécurité de ses employés.

(18) Les remises pratiquées par les « génériqueurs » pour s'introduire dans les pharmacies montent jusqu'à 80 %. **« C'est tout juste s'ils nous donneraient pas leurs produits »** ironise Jean-Christophe. (*Le Courrier de l'Ouest*, 30/07/2014)

(129) En revanche, Édith H. assure avoir acheté pour près de 2 800 de produits vendus par sa thérapeute et payés en liquide... S'agit-il de médicaments ? Là encore, la question est complexe. Dans le cadre de l'enquête, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a examiné les substances prescrites. 87 sont de l'ordre des compléments alimentaires. Six autres – le chardon marie, l'ispaghul, le niaouli, le thym blanc, la valériane et la cannelle – ont, eux, été considérés comme « médicaments par destination ». **« Si la cannelle en est un, il serait temps de poursuivre toutes les grandes surfaces de France »**, ironise Me Tailly-Eschenlohr. « Comme ce fut le cas pour l'ostéopathie, relève Me Robard, il faudrait qu'un cadre juridique soit adopté, qui permette de définir les bonnes pratiques en naturopathie. » (*Aujourd'hui en France*, 12/06/2015)

(19) « Les gens font très attention. **On devrait faire payer les carafes d'eau !** » ironise Jean-Marie Gervais, restaurateur à Sazilly. Car les clients se serrent la ceinture, notamment sur les boissons alcoolisées. Pour le professionnel, il y a deux explications : « La crise et la peur du gendarme ». (*La Nouvelle République du Centre-Ouest*, 5/07/2014)

(130) « Nous considérons ceci comme un effort déplacé pour dissimuler ce que tout le monde sait, à savoir que du personnel militaire russe en service actif combat et meurt en Ukraine orientale et que le gouvernement russe le dément », a à cet égard réagi Jeffrey Rathke, porte-parole du Département d'État américain, selon lequel il s'agit aussi d' « un coup (porté) à la liberté de la presse ». Selon M. Felgenhauer, ce décret vise à « emprisonner ou à effrayer » ceux qui souhaiteraient révéler des informations sur les pertes présumées subies par l'armée russe en Ukraine. « Je n'ai jamais vu une définition juridique du concept d'opération spéciale », explique-t-il. « Cela signifie que tout peut être désigné comme tel ». **« Laissons les soldats mourir et leurs proches rester silencieux. Ceux qui ne sont pas d'accord, on les met au trou pour espionnage »**, a pour sa part ironisé sur son blog l'opposant Alexeï Navalny. Ce décret est une « violation impensable de la liberté d'expression » et « crée une situation dans laquelle toute enquête journalistique devient illégale », s'est également indignée l'opposante et journaliste Ksenia Sobtchak. (*LeMonde.fr*, 28/05/2015)

Dans chacun des exemples *supra*, est proposée une hypothèse aussi irréalisable (« poursuivre toutes les grandes surfaces de France »), qu'irrationnelle, inacceptable « laissons les soldats mourir... ». Il s'agit toujours pour le locuteur de pousser le raisonnement de la cible jusqu'à l'absurde.

En (18), ce sont les génériqueurs qui sont critiqués, prêts à tout pour écouler leurs produits. Les remises sont exceptionnelles. Le raisonnement va jusqu'à envisager la gratuité des produits, ce qui est antinomique avec l'acte de vente.

En (129) l'agence nationale de sécurité du médicament est visée, celle-ci considère la cannelle, condiment alimentaire courant, quotidien, comme un médicament potentiellement dangereux. L'exagération passe par le déterminant indéfini « toutes » et le complément du nom spatial « de France » qui suggèrent l'universalité et la banalité du produit en question.

En (19), faire payer les carafes d'eau aux clients est antinomique avec leur gratuité dans les restaurants, coutumière de l'État français (il n'en est pas de même dans d'autres pays). Les clients sont quelque peu visés par cette attaque qui reste cependant surtout adressée à la situation générale de crise qui favorise la restriction du budget des foyers.

En (130), la mesure proposée de par sa violence (« envoyer au trou pour espionnage ») se révèle en décalage avec l'acte auquel elle veut s'appliquer (« révélations d'informations sur les pertes subies par l'armée russe en Ukraine »). Cet excès vise à pointer celui dont font preuve les autorités russes, attaquées sur leur décret présenté comme dangereux, totalitaire et liberticide. L'exagération passe également par le caractère amoral de l'acte « laissons les soldats mourir et leurs proches rester silencieux » et par la relative périphrastique « ceux qui ne sont pas d'accord » qui suggère un châtement indifférencié (pronom démonstratif indéfini *ceux*) et totalitaire : les victimes sont uniquement désignées sur la base de leur désaccord. Il n'y a pas de tolérance pour la contestation. Cet énoncé prônant la dictature et la torture, est contraire au discours démocratique et n'est pas acceptable dans notre société.

2.1.18. Oxymore

(131) Le « copain », appelé à comparaître pour des outrages, ce même jour, quelques minutes plus tard, est absent : « Il indique qu'il avait un rendez-vous chez le dentiste ce lundi après-midi », relève la juge. Le Boroillot, bientôt 20 ans, a deux condamnations au casier. Il a reconnu, sans ses auditions, des paroles aussi empreintes de poésie que son ami. Voici ce que les forces de l'ordre ont entendu : « Bande de fils de p... Je vais vous n..., vous enc... ». Le tout assorti d'un doigt d'honneur. Accessoirement, le poète détenait 7 g de cannabis sur lui. « **Il brille par son absence** », *ironise* Me Darey, qui demande 150 euros pour une des fonctionnaires. Le parquet requiert 1 mois de prison et la révocation d'une ancienne peine de prison avec sursis (car le travail d'intérêt général auquel devait se soumettre le jeune homme n'a jamais été effectué). Là encore, le tribunal a suivi. Le policier touche 150 euros pour la réparation de son préjudice. (*L'Est Républicain*, 09/06/2015)

L'oxymore « briller par son absence » est entré dans le langage courant (entrée dans le TLFi). Il est construit à partir du verbe « briller » et du syntagme prépositionnel introduit par la préposition « par », complément circonstanciel de manière qui caractérise le verbe. Dans ce tour, « briller » prend le sens de « se distinguer » et suppose un attribut, une qualité qui justifierait cette distinction. Or l'absence renvoie justement à l'inexistence, à ce qui pourrait ne pas attirer l'attention. Si « briller » c'est attirer la lumière,

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

l'attention, le verbe semble donc contradictoire avec le fait même d'être absent. Ce n'est qu'un paradoxe apparent : une absence peut tout-a-fait être remarquée, d'autant qu'elle se produit dans un contexte où elle joue en défaveur de la personne : l'audition en justice appelle fortement la présence du prévenu, qui se voit ici attaqué par son manque à cette attente. Dans ce cas, son absence ne peut qu'être remarquable et remarquable.

Cet oxymore prend tout à fait sens, sa contradiction n'est qu'apparente et peut être résolue. Ce n'est pas le cas de l'oxymore contenu dans l'occurrence suivante.

– Oxymore polémique⁵⁵

(126) A Salies-de-Béarn, où il existe 15 places sans limitation de durée, « nous allons passer en zone de rencontre », informe le maire Claude Serres-Cousiné. La formule qui promeut le partage harmonieux de la ville devrait être mise en place sous peu. « Il manque juste la signalétique. Les piétons y seront prioritaires et la loi qui vient d'être votée en faveur des handicapés sera totalement appliquée sans durée limitée », précise l' élu. « Contrairement à l'accessibilité des établissements et sites recevant du public (NDLR : lire notre édition du 24 février 2015), celle du stationnement avec marquage réglementaire, panneaux indicatifs et PV dissuasif de 135 euros pour les contrevenants est entrée dans les mœurs », constate Alain Vire qui s'émeut en revanche des conditions d'attribution de la carte "handicapé", un sésame très convoité. « Avant, pour l'obtenir, il fallait relever de l'invalidité à 80 % avec mention de station debout pénible. Maintenant, il suffit de s'adresser à son médecin, si bien qu'il y a inflation de cartes et plus assez de places dédiées. **Devant Auchan, c'est fou ce qu'il y a comme handicapés bien valides.** J'ai dit au directeur qu'il y a plus de miracles sur son parking qu'à Lourdes ! » ironise-t-il. « La gratuité ne doit être accordée qu'aux personnes en fauteuil ou frappées d'un handicap lourd », rappelle-t-il à toutes fins utiles. (*La République des Pyrénées*, 27/04/2015)

L'énoncé d'Alain Vire contient une contradiction interne entre le participe passé substantivé « handicapés » et son épithète « valides » modifiée par l'adverbe d'intensité « bien ». Le syntagme « handicapés bien valides » relève de l'oxymore : le participe passé « handicapés » transmet la réalité telle qu'elle est donnée à voir par les usurpateurs tandis que « valide » correspond à la réalité selon le locuteur. L'oxymore a ici une visée polémique (Bonhomme, 1989 : 99) : il oppose et confronte les points de vue pour révéler ce qu'est la vérité pour Alain Vire. Les exemples suivants obéissent au même modèle, ils sont analysés au cours du chapitre 8 en tant que forme d'écho :

(48) L'ex-patron du CISS (usagers) ironise sur la « **grève à Megève** ». Christian Saout n'est pas aussi bienveillant que la majorité des patients à l'encontre du mouvement de contestation des médecins contre le projet de loi de santé. « Vous savez, même dans le milieu médical, on appelle ça faire la grève à Megève, ironise dans un entretien avec « La Dépêche du Midi »

⁵⁵L'oxymore polémique est aussi un procédé de moquerie fondé sur du dialogisme.

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

l'ancien président du Collectif interassociatif sur la santé (CISS), redevenu secrétaire général adjoint de l'association. J'aime la grève pendant les vacances. De toute façon, les cabinets auraient été fermés. » (*LeQuotidienduMedecin.fr*; 22/12/2014)

(49) Les dates choisies pour fermer les cabinets, entre Noël et Nouvel an, suscitent facilement l'ironie, sur le thème de la « **grève-Courchevel** » (*Lopinion.fr*; 09/11/2014)

Nous venons de voir un ensemble de procédés relevant du jeu sur le signifiant et/ou le signifié permettant une formulation indirecte de l'attaque. Le détournement relève à la fois de ce type de jeu et du dialogisme, il fait entendre non les autres mots de la langue comme certaines des occurrences précédentes mais les mots d'un autre locuteur.

2.2. Les procédés dialogiques

2.2.1. *Le détournement ou l'allusion littéraire*

Ce que nous choisissons de nommer « détournement dialogique » à la suite de Leroy (2005) recoupe en partie la définition de la figure de rhétorique classique appelée « allusion » que nous avons décrite au cours du chapitre. Le détournement constitue toujours une façon de crypter le message. Salvan (2011 : 69) écrit ainsi :

Le discours reprend un énoncé déjà actualisé, parfois en lui faisant subir des remaniements, mais sans le rendre méconnaissable pour autant. L'énoncé repris est suffisamment phagocyté pour être dilué dans l'énoncé enchâssant, et suffisamment prégnant pour resurgir en arrière-plan.

Nous choisissons de parler d'allusion non littéraire pour caractériser une autre configuration que nous décrivons *infra*.

2.2.1.1. *Détournement d'un énoncé non tenu par la cible*

(132) Face au risque d'impasse, le Président du Parlement, Martin Schulz, a décidé de reporter le vote pour laisser le temps à un nouveau compromis de se dessiner. Dans la foulée, les eurodéputés ont aussi reporté le débat qui devait précéder le vote. "Ce dont nous avons besoin, c'est d'un texte fort du Parlement européen », a défendu M. Schulz. Un vote sans résolution commune au bout aurait vu l'assemblée « affaiblir son pouvoir » dans un domaine relevant de ses principales prérogatives, a-t-il soutenu. Des parlementaires ont cependant reproché au président socialiste d'avoir voulu préserver l'image de la grande coalition unissant les principaux partis dans son hémicycle. « **C'est panique au Parlement** », a ironisé le Français Yannick Jadot (vert), un des plus virulents détracteurs de cet accord, qualifiant de « crapulerie politique » l'initiative de M. Schulz. (*L'Express.fr*; 10/06/2015)

Sous l'énoncé « C'est panique au Parlement », on reconnaît un tour servant à la construction de titres de nombreux films catastrophes, comiques ou parodiques et même

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

d'émissions télévisuelles : « Panique à/ au X » où X désigne un lieu, un cadre (ex : « Panique en cuisine », « Panique à bord », etc.). La trame correspond toujours à un même schéma : une situation évolue vers une catastrophe que le héros devra éviter ou de laquelle il devra sauver les autres personnages. Il s'agit pour le député Yannick Jadot, d'attaquer cet accord proposé par Martin Schulz. On remarquera que cette occurrence relève également de la métaphore.

(133) Amusés ou atterrés, graves ou détachés, les quotidiens du jour se délectent du règlement de comptes entre le père et la fille Le Pen. « Front national : la rupture », titre *Le Figaro* en une. « **Rupture au FN. À qui père gagne** », ironise *Libération*. « Front national : guerre ouverte entre Marine Le Pen et son père », affirme *Le Monde*, tandis que *La Croix* y voit : « La guerre des deux FN ». (*Le Point*, 9/04/2015)

Sous l'énoncé « à qui père gagne », on peut identifier la locution verbale tronquée « jouer à qui perd gagne ». Selon le TLFi, elle signifie : « jouer à un jeu où l'on convient que celui qui perdra selon les règles ordinaires gagnera la partie ». On reconnaît le calembour homophonique entre « père » et « perd ». Il s'agit pour *Libération* de rappeler que le « jeu » oppose Marine *Le Pen* à son père Jean-Marie *Le Pen*. Celle-ci, suite aux propos antisémites tenus par son père l'a destitué de son titre de président d'honneur du front national. Cette décision semble pour *Libération* entrer dans le cadre de la stratégie de dédramatisation du front national. Ainsi, en perdant, en apparence, son père qui est le fondateur et pilier du parti, Marine Le Pen entretient et favorise sa tactique politique qui a bien fonctionné jusqu'ici. Elle pourrait bien « gagner » encore des électeurs.

On note que dans ces deux détournements, aucune discordance avec la réalité et/ou les faits n'est à l'œuvre. *Libération* ou Yannick Jadot détournent un titre de film ou une locution figée sans produire d'inversion de sens avec leur signification initiale. C'est différent dans les cas suivants : le détournement se couple avec une forme d'antiphrase.

Le locuteur détourne un énoncé qui possède à l'origine un sens axiologique positif et devient dévalorisant dans l'énoncé résultant du détournement.

(35) « **Habemus papam** » : les félicitations ironiques de Juppé à Sarkozy. (*Lci.Tf1.fr*; 29/11/2014)

Le locuteur Alain Juppé détourne la formule latine habituellement prononcée lorsqu'un pape a été désigné par le conclave. Cette formule est, dans son contexte originel, associée à un sentiment de libération d'avoir enfin trouvé la personne capable d'assurer la fonction suprême. Le pape est présenté comme un élu devant la foule. Lorsque Juppé détourne cette formule de son contexte pour décrire le fait que Sarkozy ait été élu à la

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

tête de l'UMP, il moque cette élection. En effet, le nouveau président n'est autre que l'ancien président de l'UMP, il n'y a dans cela rien de nouveau ou de jubilatoire. Il moque également le discours de Sarkozy qui avait dit qu'il reviendrait en politique par patriotisme, pour sauver la France en quelque sorte, tel un élu du peuple. Juppé feint donc de féliciter Sarkozy pour l'attaquer (et peut-être aussi dans une certaine mesure pour attaquer les militants UMP qui ont voté pour lui). On note que la locution latine ne subit aucune modification.

(134) Invité d'Europe 1 ce jeudi, Xavier Bertrand ironise : « **Faute avouée à moitié remboursée** ». Aux yeux du député-maire de Saint Quentin, les regrets de Manuel Valls sont bien tardifs : « Il lui a fallu cinq jours et un sondage accablant pour comprendre l'émotion des Français. Des conneries, tout le monde en a fait dans l'exercice des responsabilités », admet Xavier Bertrand, en référence aux difficultés similaires rencontrées par ses collègues du gouvernement lorsqu'il était aux affaires. « Mais si personne n'a compris que les Français ne supportent plus le moindre écart en termes d'exemplarité, alors on n'a rien compris. Le premier ministre a mis beaucoup trop de temps pour réagir et comprendre », juge le candidat à la primaire des Républicains. (*LeFigaro.fr*; 11/06/2015)

Dans cette occurrence, c'est le dicton « faute avouée, à moitié pardonnée » qui est détourné. Le proverbe prône la vérité, quelqu'un qui reconnaîtrait ses fautes mériterait plus d'indulgence, l'aveu consistant déjà en une grande part du chemin vers le pardon accordé par les autres, les destinataires de l'aveu. Ainsi, l'aveu des fautes y est présenté comme positif et à encourager. Xavier Bertrand remplace le participe passé « pardonnée » par le participe passé « remboursée ». Le terme « remboursée » ne renvoie plus à la réaction des destinataires de l'aveu mais à celle du producteur de l'aveu, à savoir Valls. C'est bien lui qui a commis la faute, l'a reconnu et a remboursé les billets d'avion pour ses fils. Autrement dit tout le bénéfice, le sens positif d'indulgence du dicton disparaît. On ne peut commettre une faute et s'estimer pardonné de son propre chef : le pardon est un acte qui ne peut venir que de l'autre. Xavier Bertrand attaque donc Valls qui n'a pas saisi l'ampleur de son acte et a cru pouvoir s'acquitter de sa faute en remboursant les billets.

(34) Sur Twitter, l'intervention de François Hollande sur TF1 (#DirectPR) s'est rapidement placée en tête des sujets les plus commentés ce jeudi soir. Attentif, Léonard Trierweiler, le fils de l'ancienne compagne du chef de l'État, a apporté un « soutien » tout en ironie au résident de l'Élysée. Avant de récidiver en fin de programme.

« **Tout mon soutien à @FHollande qui se bat aux côtés des Français depuis tant d'années dans un engagement désintéressé #DirectPR** » (*Metronews*, 06/11/2014)

Sous le tweet du fils de Valérie Trierweiler, on reconnaît le tweet envoyé par sa mère,

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

qui avait encouragé la candidature dissidente à la Rochelle de Olivier Falorni alors que Ségolène Royal s'y présentait également, soutenue par le gouvernement :

Courage à Olivier Falorni qui n'a pas démerité, qui se bat aux côtés des rochelais depuis tant d'années dans un engagement désintéressé.

Pour Léonard Trierweiler, il s'agit d'attaquer le président Hollande, ex-compagnon de sa mère. Cette dernière avait publié un livre deux mois plus tôt dans lequel Hollande était fortement malmené, elle y racontait, entre autres, comment elle avait vécu la découverte de l'infidélité du président ou encore comment celui-ci aurait dénigré les Français les plus modestes, guidé avant tout par son désir de pouvoir. Le contenu du livre semble donc bien en contradiction avec le tweet de Léonard, dont on peut supposer qu'il partage l'avis de sa mère. Le tweet se teinte donc d'une couleur antiphastique : la valeur axiologique positive du dit n'est pas réellement prise en charge par son locuteur. On note que dans cet exemple, le masquage à l'œuvre dans le détournement ne concernait pas seulement l'énoncé mais également la source de l'énoncé repris. Dans les autres cas, l'énoncé repris n'avait pas d'origine énonciative bien déterminée (proverbe, formule latine). Le détournement concernait jusqu'ici un énoncé entier, il peut aussi reposer sur la reprise d'un mot ou d'un syntagme seul.

2.2.1.2. *Les mots détournés sont ceux de la cible*

L'attaque semble d'autant plus forte que la cible coïncide avec la source énonciative des termes repris.

(37) Devant une centaine de partisans NPA et quelques militants du Front de gauche, Philippe Poutou a lui endossé le costume du professeur pour détailler le patrimoine de Nicolas Sarkozy. « La fortune de Sarkozy, quand il est arrivé au pouvoir, c'était deux millions d'euros. Cinq ans après fait son métier de président, il a 2.623.000 euros », a-t-il expliqué. Le président-candidat a donc « réussi à augmenter [sa] **fortune de 600.000 euros (...). Ça montre que la modestie parfois ça peut payer** », a-t-il ironisé en allusion à la phrase « nous sommes des gens modestes », qu'aurait prononcé Carla Bruni-Sarkozy dans les coulisses des « Paroles et des actes » sur France 2. (L'Express, 07/04/2012)

Cette occurrence se distingue des autres en ce que le discours moqué est celui tenu par la cible elle-même. Philippe Poutou fait écho implicitement au discours tenu par les Sarkozys, qui se sont présentés comme “modestes” lors d'une interview alors qu'ils ont une fortune de près de trois millions d'euros. Poutou les critique en voulant pointer l'incohérence de leur discours avec la réalité. Son énoncé s'articule sur une discordance établie entre le thème « la modestie », repris à droite anaphoriquement par le pronom ça et le rhème « peut payer ». Son énoncé enfin contient une forme de feintise, le terme “mo-

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

destie” est celui que les énonciateurs autres que le locuteur, à savoir les Sarkozy, choisissent pour qualifier leur condition. Il n'est pas le terme qui décrit au mieux la situation de Sarkozy selon l'énonciateur Poutou. Ce dernier met en avant la richesse du président de l'époque. Il se désolidarise de ce terme. Autrement dit, il veut signifier « la modestie selon les sarkozy, ça peut payer ».

Dans l'énoncé suivant, la cible de l'attaque est également la source énonciative des propos repris :

(101) Il a de nouveau abondamment critiqué le président François Hollande, dénonçant « les mensonges » de ce « donneur de leçons ». Le candidat Hollande avait dit que le chômage baisserait, mais « partout il baisse », sauf en France où « il augmente », a-t-il redit. « **J'ai dû rater un épisode de la série Moi-Je du héros normal** », a-t-il ironisé en allusion à l'anaphore de M. Hollande lors du débat télévisé qu'il a eu avec M. Sarkozy entre les deux tours de la présidentielle en 2012, déclenchant les rires du public. (*20Minutes.fr*, 09/04/2015)

Sarkozy utilise le pronom tonique « moi » qu'il juxtapose au pronom sujet « je » dans une forme de mot composé qu'il invente et dont il dénomme sa série. Ce conglomérat de pronoms de première personne suggère l'égoïsme de Hollande, dont est rappelée ici l'anaphore « moi président », prononcée durant le débat de l'entre-deux-tours présidentiel, opposant les deux hommes. On trouve également une allusion (« héros normal ») au slogan de campagne de Hollande dans lequel ce dernier se présentait comme un président normal. Le syntagme « héros normal » sonne quelque peu comme un oxymore qui permet à Sarkozy de détourner l'usage de l'adjectif « normal » par Hollande. Le héros par définition désigne un homme aux facultés extraordinaires. Juxtaposer ces deux mots, c'est une façon de se moquer des prétentions de Hollande.

(151) De fait, sur le plan judiciaire, rien n'est joué. La décision de la cour d'appel ne préjuge en rien des conclusions de l'enquête des juges Claire Thépaut et Patricia Simon. C'est à l'issue de la procédure seulement qu'on saura si Sarkozy est, comme il l'espère, blanchi des accusations de corruption et trafic d'influence. Ou, épée de Damoclès, renvoyé en correctionnelle pour un procès, avec à la clé le risque d'une condamnation pouvant aller jusqu'à dix ans de prison et de l'inéligibilité. C'est donc une course de lenteur qui s'engage. « **Les maîtres du temps, ce sont les petits pois !** » ironise un ex-ministre en rappelant le surnom donné par Sarkozy aux magistrats lorsqu'il était président de la République. « Le calendrier va être très, très long », parie un de ses fidèles, pas certain qu'un éventuel procès puisse se tenir avant 2017. (*Le Parisien*, 8/05/2015)

Sarkozy, le 7 octobre 2007, au cours d'une émission sur France 2, avait comparé les juges à des « petits pois »⁵⁶ en leur reprochant par là leur manque de « diversité », leur

⁵⁶« J'ai voulu être là pour bien montrer la confiance que je faisais à l'institution judiciaire et aux magistrats de France... Je regardais la salle, je voyais 98 % d'hommes [...] qui se ressemblaient tous, mêmes

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

« absence de saveur ». Il s'agissait donc d'une attaque envers les juges. Le syntagme « les petits pois » est ici repris par le locuteur dans une métaphore qui désigne toujours les juges, qui cette fois sont ceux qui ont les clés en main : Sarkozy risque la condamnation contrairement à 2007 où il était président et donc restait « maître » de la situation. Le locuteur, dont on ne sait s'il est un adversaire ou pas de Sarkozy semble ainsi insister sur ce retournement de situation qui fait des attaqués les dominants, de l'attaquant le dominé, et rappelant qu'en utilisant cette image dévalorisante, entre autres, Sarkozy a joué en sa propre défaveur. Ses mots se retournent contre lui. C'est ici moins sur la métaphore qui n'est pas du fait du locuteur que sur l'allusion que se fonde le ludisme.

(7) Sur LCI, l'ancien ministre du Budget, Éric Woerth, ironise sur cette dissonance au sein du couple exécutif : « **Ayrault fait la pause sur la pause fiscale de Hollande** ». (*Widoobiz.com*, 18/09/2013)

En (7), on trouve une forme de détournement du syntagme « pause fiscale » utilisé par le gouvernement de Hollande, le complément du nom « de Hollande » explicite d'ailleurs cette origine énonciative et indique la cible de l'attaque du locuteur.

(98) L'année dernière, début août, la plage du Ris avait déjà été fermée au public pour un taux de pollution de 1.100 germes par 100 ml. Sachant que le seuil d'alerte se situe à 1.000 germes. Les plages alentours ouvertes

« Si c'est une pollution de l'eau, pourquoi les plages aux alentours sont-elles ouvertes ? », se demande Hélène, mère de famille sur la plage du Ris. « **À moins qu'il y ait une frontière comme pour Tchernobyl...** », ironise Marion. (*LeTelegramme*, 31/07/2014)

Comme nous l'expliquons plus haut, l'énoncé « qu'il y ait une frontière » fait entendre le discours qui avait été tenu par les médias⁵⁷ lors de l'explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl : « le nuage venu d'Ukraine s'est arrêté net à ses frontières ». La locutrice attaque ainsi le discours des instances officielles aussi bien sur leur mensonge d'autant de près de trente ans que sur la crédibilité de leur discours actuel concernant la non-pollution des plages de la région qu'elle habite.

(104) Surpris par la polémique, le père qui se présente comme un « adrénaline *junkie* », a précisé avoir voulu « *battre le record du monde des plus jeunes alpinistes atteignant le*

origines, même formation, même moule, la tradition des élites françaises, respectables, bien sûr, mais pas assez de diversité » « J'ai voulu m'entourer de gens différents », précise ensuite le chef de l'État, en référence notamment à Rachida Dati. « J'aime cette différence... Je n'ai pas envie d'avoir le même moule, les mêmes personnes, tout le monde qui se ressemble aligné comme des petits pois, la même couleur, même gabarit, même absence de saveur. » (*Nouvelobs*, 19/03/2014)

⁵⁷Lenouvelobs.fr, 07/09/2011

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

sommet » pour « *récolter des fonds pour un orphelinat local* »... « **Il a surtout battu un record de stupidité** », ironise Denis Crabières. (*La Provence*, 3/08/2014)

Le locuteur Denis Crabières prolonge le discours tenu par le père qui voulait « battre le record du monde des plus jeunes alpinistes » en remplaçant le complément du nom initialement présent dans son discours par le complément du nom « de stupidité », dont le substantif « stupidité » est un terme axiologique intrinsèquement négatif. Ce faisant il l'attaque en reprenant ses mots tout en inversant la valeur globale du syntagme. On note que l'association du nom « record » et de son complément du nom « stupidité » engendre un syntagme quelque peu oxymorique, qui participe du ludisme de l'énoncé, le terme « record » caractérisant généralement une performance et suggérant tendanciellement l'appréciation positive d'une action. L'attaque est d'autant plus vive, que l'énoncé résultant du détournement-prolongement s'appuie sur un terme axiologiquement négatif. On touche ici aux limites de l'indirection.

Nous avons appelé détournement les configurations dans lesquelles on trouvait une forme de littéralité entre un discours source repris implicitement et un discours résultant du détournement (toujours différents l'un de l'autre sauf dans le cas de « Habemus papam »). Nous nous intéressons maintenant aux configurations dans lesquelles le locuteur fait bien référence à un autre discours sans que celui-ci ne soit représenté littéralement au sein de son énoncé. Nous choisissons de parler d'allusions non littérales pour ces cas.

2.2.2. *Allusion non littérale*

(95) François Hollande aime user de l'ironie. Mercredi soir, le chef de l'État s'en est donné à cœur joie. Alors qu'il décorait l'économiste Jean Tirole et l'écrivain Patrick Modiano de la légion d'honneur, le chef de l'État s'est lancé dans un festival de petites blagues, rapporte un journaliste du *Monde* qui a assisté à la cérémonie. "**Patrick Modiano ; vous êtes écrivain, je le dis pour ceux qui n'ont pas connaissance de vos ouvrages** », a ainsi lancé François Hollande, sourire en coin, devant sa ministre de la Culture, Fleur Pellerin, qui avait été au cœur d'une polémique, en octobre dernier, après avoir avoué être incapable de citer un ouvrage de Patrick Modiano. « J'avoue sans aucun problème que je n'ai pas du tout le temps de lire depuis deux ans. Je lis beaucoup de notes, de textes de loi, les nouvelles, les dépêches AFP mais je lis très peu », avait-elle avoué. (*Bfm.com*, 19/02/2015)

Hollande produit un énoncé « Patrick Modiano ; vous êtes écrivain » qui, de par son évidence, semble transgresser la loi d'informativité du discours. L'œuvre de Patrick Modiano est en effet extrêmement connue et il vient de recevoir le prix nobel de littérature. En expliquant qu'il fait cette précision « pour ceux » qui ne connaissent pas l'écrivain,

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

d'une part il attaque ces derniers et d'autre part il fait allusion au discours de Fleur Pellerin qui avait « avoué être incapable de citer un ouvrage » de l'écrivain. Entre l'énoncé de l'ancienne ministre de la culture et la relative périphrastique utilisée par François Hollande, on note en effet une équivalence sémantique. Cette dernière est donc visée implicitement : le pronom démonstratif « ceux » qui semble non anaphorique et indéfini, masque son identité sous le pluriel.

(100) « Tu as allégé la taxation des heures supplémentaires, tu as supprimé des taux d'imposition jugés comme confiscatoires (...). Je précise que je ne parle que de la Belgique », a-t-il (Nicolas Sarkozy) ajouté avec un sourire à l'adresse de l'ex-ministre belge des Finances, alors que le projet de super taxe de l'exécutif français sur les hauts revenus a conduit plusieurs personnalités à l'exil fiscal. Ainsi le comédien Gérard Depardieu, auquel l'ex-président s'est référé avec humour. « **Je précise les choses, je n'ai pas vocation à m'installer ici. Je suis juste de passage** », a-t-il ironisé sous les rires de l'assistance. (*Nouvelobs.fr*; 27/03/2013)

(89) Une semaine après la polémique sur la conférence rémunérée donnée par Nicolas Sarkozy à Abou Dhabi, la précision ne manque pas de sel. Invité de l'Association des journalistes parlementaires ce mercredi, Alain Juppé a ironisé sur la conférence « **gratuite** » qu'il avait donnée mardi à l'École polytechnique.

« Hier, j'ai fait une conférence devant l'association des X de Paris, et le président de l'association a terminé la conférence en me remerciant d'être venu... **Gratuitement**, a-t-il ajouté », glisse le maire UMP de Bordeaux. Une confidence qui a tout de la pique à son rival pour la primaire UMP en vue de 2017. (*LeParisien.fr*; 11/02/2015)

Dans les deux cas, le locuteur en revendiquant ou commentant sa propre action, montre qu'il se démarque de l'attitude jugée inappropriée d'une autre personne qu'il vise (plus ou moins fortement). En (100) Sarkozy alors qu'il vient faire l'éloge de la politique fiscale de la Belgique précise qu'il n'est pas venu s'installer dans le pays. Cette « contre-annonce » fait écho à l'annonce de l'exil fiscal de l'acteur Depardieu, présumé pour des raisons fiscales. On peut déceler dans cet énoncé une attaque dirigée légèrement vers l'acteur mais visant surtout la politique de François Hollande sur la taxation des hauts revenus présentée comme responsable de l'exil de certaines riches personnalités. En (89), Juppé précise qu'il est venu donner une conférence « gratuitement » au moment même où on reproche à Sarkozy d'être rémunéré de façon exorbitante, pour ses conférences⁵⁸ à travers le monde et en particulier aux Émirats arabes unis. Il s'inscrit en marge de ce comportement et l'attaque. Dans les deux cas, annoncer que l'on fait l'inverse (ne pas s'installer en Belgique/ s'installer en Belgique, faire une conférence gratuitement/ faire une conférence très largement rémunérée) d'un comportement reproché

⁵⁸*Libération*, 5 /02/2015

à quelqu'un d'autre ayant suscité une vive polémique, revient à cibler cette autre personne et son discours.

Dans les cas relevant du dialogisme vus jusqu'ici, le locuteur n'affichait pas explicitement qu'il faisait référence au discours d'une source énonciative autre. Dans les configurations suivantes relevant toujours du dialogisme, l'altérité énonciative est signalée au sein de l'énoncé, cependant le plus souvent l'identité de l'énonciateur auquel on renvoie est tue.

2.2.3. *Autres formes de dialogisme*

L'attaque dans les énoncés dialogiques consiste à montrer, pointer la discordance entre un discours tenu par un énonciateur qui est le plus souvent la cible (tendanciellement non nommée directement ou collective) et les faits objectifs, la réalité. Il s'agit ainsi prototypiquement d'attaquer la cible en la confrontant à ses discours et à leur absurdité. L'attaque naît de cette confrontation, sans que la conclusion soit explicitement représentée au sein de l'énoncé, le lecteur la reconstruit.

2.2.3.1. *Discours rapporté*

(25) Après avoir évoqué la question du logement, François Hollande ironise. « **J'en connais un qui avait dit : "Plus personne ne dormira dehors."** On verra où il dormira après le 6 mai, dit-il, avant de se reprendre. On veut le mettre dehors, en dehors de l'Élysée bien sûr. » (*Le Figaro.fr*, 21/02/2012)

François Hollande attaque le discours qu'il rapporte à la forme directe, de Nicolas Sarkozy dont il tait l'identité sous le pronom numéral « un ». Le contexte (« on veut le mettre en dehors de l'Élysée, la date du 6 mai ») permet de déduire qu'il s'agit du président de la république de l'époque. Hollande crée par ailleurs un parallélisme entre les paroles de Nicolas Sarkozy « plus personne ne dormira dehors » et le commentaire qu'il en fait qui en répète les termes « il dormira le 6 mai [...]dehors ». Ainsi il renvoie Sarkozy à la place de celui qui « dormira dehors ». La promesse de ce dernier, non accomplie (il y a toujours des problèmes de logement et des sans-abris en 2012), se retourne contre lui. L'indirection de l'attaque repose donc en partie sur cette indétermination de la source énonciative du discours qui est rapporté directement et sur le jeu de parallélisme des énoncés.

(94) *Le Figaro Magazine* consacre cette semaine un article à Mme Vallaud-Belkacem, décrite comme une « khmère rose ». « Tout ce qui est excessif est insignifiant », a réagi la porte-parole lors du compte-rendu du Conseil des ministres. « Désolée de me répéter

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

souvent mais c'est ce que m'inspire souvent ce magazine », a-t-elle ajouté. « **Vivement que le Figaro Magazine revienne à ses sujets de prédilection : où acheter son champagne ? Où déguster le meilleur caviar ? Où aller skier ?** », a ironisé la porte-parole. « C'est totalement incongru », a conclu Mme Vallaud-Belkacem. (*LeLabEurope1.fr*, 14/02/2014).

Le Figaro est connu pour être un journal de droite, adressé plutôt aux catégories socio-professionnelles aisées, d'où les thèmes traités régulièrement dans le journal, en lien avec un mode de vie privilégié et des problématiques qui concernent leur public cible. Les stations de ski, connues pour être une destination onéreuse, le champagne et le caviar, produits de luxe, sont associés stéréotypiquement à ce mode de vie. NVB se livre donc ici à une caricature sur les centres d'intérêt visés par *Le Figaro* et en le présentant comme plus apte à traiter les sujets frivoles et superficiels (en lien avec la consommation) que les sujets de fonds qui concernent la société entière. Elle attaque ainsi le journal en faisant allusion aux titres possibles des articles qu'il a déjà publiés. *Le Figaro* a en effet déjà consacré des numéros spéciaux au champagne, fait paraître des articles concernant les « tendances en matière de caviar » ou « l'intimité d'un chalet de luxe à Courchevel »⁵⁹. NVB représente sous formes de questions le discours qu'elle prête au journal. Ce discours est introduit par l'expression « revienne à ses sujets de prédilection ». On peut parler à ce titre de discours rapporté direct. On note que dans cette occurrence la cible est explicitement visée « Le Figaro ». Il s'agit cependant d'une instance collective.

2.2.3.2. Modalisation en discours second

(97) « Dans une interview⁶⁰ au Journal des Femmes, la semaine dernière, l'ex-ministre UMP (Valérie Pécresse) suggérerait que les hommes, plutôt que de « changer des couches », étaient

⁵⁹Par exemple : « Quelles sont les nouvelles tendances en matière de caviar ? : Charles de Saint-Vincent, Armen Petrossian et Laurent Dulau ? » (*Le Figaro.fr*, 14/12/2014), « le caviar français est-il à la hauteur ? » (*Le Figaro.fr*, 10/02/2012), « Dans l'intimité d'un chalet de luxe à Courchevel » (*Le Figaro.fr*, 27/02/2015), « Guide d'achat spécial champagne : Quelles cuvées de prestige pour les fêtes ? » (*Le Figaro.fr*, 06/12/2014)

⁶⁰le journal des femmes.com, 02/07/13. Valérie Pécresse répondait lors de cette interview :

« Cette notion d'être en classe est toute relative à l'adolescence : il peut avoir de gros problèmes scolaires ou de comportement, de violence, de santé. On sait bien combien les enfants ont besoin de suivi à l'adolescence. Et c'est à ce moment que l'on aurait le plus besoin des pères, notamment parce qu'ils sont une figure d'autorité.[...] **Pensez-vous que le plus grand nombre sont les pères qui ont envie de changer des couches ?** Le congé parental concerne une minorité et non toutes les familles[...] Si on veut rééquilibrer les responsabilités des pères et des mères dans l'éducation **il faut certes inciter les pères à prendre un congé mais ils le prendront d'autant plus volontiers avec un enfant un peu plus âgé, et cela sera socialement mieux vécu par les entreprises de voir les pères s'impliquer dans des problèmes un peu plus compliqués.** »

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

plus aptes à régler « des problèmes un peu plus compliqués » liés à l'adolescence. « **Si j'ai bien compris, changer les couches est une activité réservée aux femmes, et on réserve les activités plus compliquées au moment de l'adolescence aux hommes. Je pense que ça se passe de tout commentaire** », a ironisé la ministre des Droits des femmes ». (*Huffingtonpost.fr*; 10/07/2013)

L'énoncé de Najat Vallaud-Belkacem (NVB) commence par une subordonnée pseudo-hypothétique introduite par « si » : « si j'ai bien compris ». Il s'agit d'une boucle méta-énonciative. La principale est une reformulation des propos de Valérie Pécresse que NVB attaque. Le discours reformulé fait état d'une répartition binaire des tâches associant la gestion de leur complexité à la caractéristique genrée. Ce discours est explicitement sexiste : il propose une attribution de tâche particulière à son sexe, surtout il dévalorise celles associées aux femmes et valorise celles effectuées par les hommes. Cette reformulation fait apparaître la simplification du jugement opérée par Valérie Pécresse et le ridiculise.

(96) La ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem⁶¹, a de nouveau démenti vouloir promouvoir la « théorie du genre » à l'école. « Nous vivons sous l'ère de la rumeur », a dénoncé la ministre. « **Je ne m'appelle pas ainsi Claudine Dupont comme on a pu l'entendre, mais bien Najat Vallaud-Belkacem** », a-t-elle ironisé, assurant que « la théorie du genre n'existe pas ». (*LeFigaro.fr*; 02/09/2015)

Najat Vallaud Belkacem (NVB) fait référence à une fausse carte d'identité ayant circulé sur internet, par laquelle on la présentait comme portant le nom de Claudine Dupont et au nom de quoi on l'accusait de dissimuler sa vraie identité française sous un nom à consonance maghrébine pour incarner dans le gouvernement une forme d'ouverture à la diversité. Son énoncé « je ne m'appelle pas Claudine Dupont » est une négation polémique de ce discours suivi d'une proposition coordonnée elliptique à fonction rectificative : « mais NVB ». En niant ce discours, elle en démontre la fausseté et attaque ceux qui l'ont engendré, ses détracteurs, dont on trouve la trace de l'énonciation dans la su-

⁶¹« Comment elle va Claudine Dupont, enfin, non, Najat Vallaud-Belkacem ? » Dès l'annonce de la nomination de Najat Vallaud-Belkacem, connu pour son engagement pour le mariage homosexuel et pour l'introduction des « ABCD de l'égalité » à l'école, une photo d'une prétendue carte d'identité de la ministre circule sur Twitter, comme l'a repéré "L'Express ».

Juste pour rappeler que NVB est Française, de père français, née DUPONT et que son prénom est Claudine... #Gauchiasse pic.twitter.com/7KATvPF9PU

Des internautes l'accusent d'avoir caché son "vrai" nom, Claudine Dupont, pour en utiliser un autre : Najat Vallaud-Belkacem. Dans le but, selon eux, de s'assurer une promotion politique rapide et de se poser en candidate de la diversité ». (*Nouvelobs.fr*, 29/08/2014)

bordonnée « comme on a pu l'entendre », boucle méta-énonciative signalant l'extériorité discursive.

2.3. Attaque indirecte par sous-entendus

L'attaque ne relève plus du dialogisme. Dans les occurrences suivantes, on n'entend plus un énoncé tenu par une autre source énonciative. Il n'y a plus de trace de feintise. Le locuteur sous-entend un sens dérivé à déduire de l'acte de langage produit directement.

Dans l'exemple comme dans le suivant, la modalité déontique par le tour impersonnel « il faut/ il faudrait » suggère que quelque chose fait défaut.

(85) C'est Fabrice Luchini qui s'en est pris à Philippe Torreton : « **Quand on attaque Depardieu, il faut une filmographie solide** », a-t-il ironisé lors d'un chat organisé par le journal (Sud-Ouest, 12/12/2012)

La cible est visée indirectement par le pronom « on » et l'impersonnel « il faut » qui exprime une nécessité à remplir pour que l'acte de langage exprimé dans la subordonnée soit réussi. On peut déduire contextuellement que le pronom indéfini « on » renvoie à Philippe Torreton car il vient de fustiger Depardieu dans une lettre ouverte. L'énoncé, puisqu'il est prononcé après l'attaque à Depardieu, sous-entend que Philippe Torreton ne possède pas « une filmographie solide », qu'il est donc un acteur de peu de talent.

(88) Sur le plateau de « La Nouvelle Édition » de Canal + en juin dernier, Stéphane Bern n'a pas été tendre avec François Hollande. D'après l'animateur, la question de la réforme territoriale proposée par le Président de la République n'est qu'un cache-misère : « **Je pense qu'il faudrait peut-être songer à s'attaquer au vrai problème à savoir : regarder comment marche l'économie. Il y a des très bons livres. Moi, j'ai lu récemment "L'économie pour les nuls" et ça m'a appris plein de choses** ». Il n'y a pas à dire, Stéphane Bern maîtrise très bien l'ironie. (*L'internaute.fr*, 11/12/2014)

L'énoncé de Bern contient l'impersonnel à valeur déontique au conditionnel « il faudrait » et l'adjectif épithète « vrai » précisant le nom « problème », le tout sous-entendant que le gouvernement, par la réforme territoriale, s'occupe de « faux » problèmes et cherche à éluder les questions de fond : « l'économie ». En conseillant au président d'aller consulter des ouvrages dont *L'économie pour les nuls*, il sous-entend que le gouvernement a besoin d'apprendre, ne sait pas s'y prendre, n'a pas de compétence en la matière. Le titre du livre fait même entendre qu'il serait « nul », terme axiologique intrinsèquement négatif, ici non adressé. Le locuteur en se présentant lui-même comme

ayant lu cet ouvrage atténue quelque peu la critique.

(135) Valls à Berlin, à un match entre 2 équipes étrangères, au frais de l'Etat... cela prouve qu'il a perdu tout sens de la réalité", a écrit le député de droite, Thierry Mariani sur Twitter. De son côté Nathalie Kosciusko-Morizet, fait dans l'ironie : « **On apprend que Valls est allé soutenir le Barça aux frais du contribuable, heureusement qu'il n'est pas fan des All Blacks (les rugbymen néo-zélandais-NDLR) !** » (*Nouvelobs.com*, 07/06/2015)

L'énoncé de Nathalie Kosciusko-Morizet (NKM), repose sur une analogie et un syllogisme qui rend présupposée une prémisse, tout à fait contestable sur le plan éthique : pour un homme d'État être fan d'une équipe justifie le voyage pour la supporter aux frais du contribuable. La conclusion est laissée implicite par la locutrice. Le raisonnement prend la forme suivante :

Valls est allé soutenir le Barça aux frais du contribuable, car il en est fan.

Si Valls était fan des All Blacks

Il irait aux frais du contribuable les soutenir

Or le déplacement en Nouvelle-Zélande est encore bien plus coûteux.

Cette argumentation est fallacieuse en ce que cette prémisse présupposée n'est pas la raison officielle invoquée par le gouvernement pour justifier le déplacement de Valls à Berlin. Ce n'est pas parce qu'il aurait été supporter de l'équipe qu'il s'y serait rendu mais pour rencontrer officiellement Michel Platini dans le cadre de l'organisation de l'Euro 2016 en France. NKM en implicitant cette prémisse empêche de la remettre en question, la donne pour admise et présente les déplacements du premier ministre comme des caprices d'état.

(90) Au nom du groupe d'opposition, Bertrand Plouvier (UMP) et Bruno Chavanat (UDI) prennent « acte de la décision du maire même si elle intervient bien tardivement ». Et ajoutent avec un brin d'ironie : « **Nous nous réjouissons que la municipalité ait enfin pris conscience de l'urgence de la situation.** » (*OuestFrance.fr*, 29/07/2014)

L'énoncé des locuteurs qui fait état d'un sentiment positif (le verbe *réjouir* signifie ressentir de la « joie ») fait entendre un constat négatif : « cette prise de conscience » est « tardive ». Cela est suggéré par l'adverbe « enfin », qui marque qu'elle intervient après une longue attente alors que le substantif « urgence » caractérise une situation qui aurait requis un temps de réaction immédiat, une décision rapide. L'attaque envers la « municipalité » est donc dissimulée en ce qu'elle est sous-entendue : elle aurait dû/pe réagir avant.

(91) Trois semaines après les drames qui ont secoué la France avec les attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher de porte de Vincennes, François Hollande est revenu sur l'attitude de Nicolas Sarkozy lors de la Marche républicaine organisée le 11 janvier à Paris. Le président de la

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

République n'a pas confirmé qu'il avait invité son prédécesseur à l'Élysée à le rejoindre au premier rang comme l'affirmait l'entourage de Sarkozy. Dans les colonnes de *Marianne*, il a manié l'ironie: « *J'ai simplement fait attention à ce que les quatre malabars qui entouraient Netanyahu ne lui marchent pas sur les pieds.* » (*CloserMag.fr*; 31/01/2015)

L'énoncé de Hollande fait entendre de façon sous-entendue que Nicolas Sarkozy est de petite taille, même insignifiant. Ce dernier est placé en position d'infériorité, par rapport à François Hollande et au grand nombre de gardes du corps « quatre » dont la force physique est mise en avant par la désignation métaphorique « malabars ». Hollande, en position d'actant, sujet de la locution verbale « faire attention », étant celui qui a la capacité d'empêcher les « malabars » d'écraser Sarkozy, se situe implicitement comme de même gabarit que ceux-ci voire d'un gabarit supérieur, alors même que c'est l'impuissance de Sarkozy qui est suggérée, le pronom « lui » par lequel il est représenté ayant la fonction de complément du nom « pieds » entrant lui-même dans un complément essentiel spatial lié au verbe *marcher*. Sarkozy est ainsi réduit à un individu que l'on piétine, auquel on est indifférent. On peut voir aussi dans cet énoncé une critique de l'opportunité de Sarkozy⁶², cherchant à tout prix, en collant aux semelles du premier ministre israélien, à faire partie de la photographie de ce moment de l'histoire où les hommes d'État les plus importants étaient présents, dont les deux adversaires que sont *Netanyahu* et Mahmoud Abbas.

(39) Récemment, lundi 21 juillet 2014, lors d'un dîner, François Hollande a évoqué de manière ironique la rumeur avancée par certains d'une officialisation de sa relation supposée avec une actrice française, et certains évoquent déjà un possible mariage. Rappelons que François Hollande ne s'est marié ni avec Ségolène Royal, ni avec Valérie Trierweiler. Et pour démentir les rumeurs, François Hollande a misé sur l'ironie avec une touche d'humour, en une phrase : "**Le 12 août, ce sera mon anniversaire, et rien d'autre. Vous pouvez emmener un cadeau ! Pas besoin d'emporter quelques présents supplémentaires et dragées** ». Voilà qui est dit ! (*BfmTv.com*, 22/07/2014)

L'énoncé dément de façon sous-entendue des propos faux qui le concernent directement et personnellement. Les dragées sont associées au mariage symboliquement et culturellement en France, dire qu'il ne faut pas en apporter, c'est sous-entendre qu'il n'y aura pas de mariage. Hollande ne dément pas directement la rumeur mais les sous-entendus (« il faudra apporter des dragées ») qu'elle peut impliciter. L'attaque y est assez peu évidente, on y revient *infra*.

(108) L'ex-chef de l'État Nicolas Sarkozy a ironisé sur **une « promesse non tenue »** de François Hollande, qui, sur le mode de la plaisanterie, avait assuré qu'on ne verrait plus son prédécesseur au Salon de l'agriculture.

Déambulant mercredi matin parmi les stands de l'élevage où il a reçu un accueil chaleureux,

⁶²(*L'Express*, 12 janvier 2015)

le président de l'UMP s'est vu rappeler par la presse que sa disparition de cette manifestation avait été prédite.

« Ah bon ? Et qui a dit ça ? », a demandé Sarkozy. François Hollande. « **Encore une promesse non tenue** », a tranché le responsable du parti d'opposition. (*Charente Libre*, 26/02/2015)

Dire que François Hollande n'a pas tenu une promesse constitue une attaque envers ce dernier, d'autant que l'adverbe « encore » présuppose que ce n'est pas la première fois. Le ludisme tient cette fois à l'objet auquel s'applique la caractérisation par le substantif *promesse*. En effet le terme ne s'applique pas à une promesse de campagne. Il s'instaure donc dans cette occurrence un jeu sur la polysémie du terme : la *promesse* au sens large désigne une forme d'engagement pris sur l'avenir. Hollande avait dit « tu ne le verras plus » à une petite fille qui l'année précédente, au salon de l'agriculture avait dit avoir vu Sarkozy. Son énoncé est bien inscrit dans l'avenir par le futur simple et prend la forme d'une assertion négative sans modalisateur épistémique, ce qui lui confère assurance et certitude. On peut donc objectivement caractériser l'énoncé de Hollande comme une *promesse* au sens premier du terme. Il ne s'agit cependant pas là d'un engagement sur lequel le rôle de président est censé avoir prise mais d'un élément accessoire (la venue d'un homme politique au salon de l'agriculture n'est pas une préoccupation des Français), pris pour objet dans l'intention de railler l'ancien président. Sarkozy fait de cette anecdote un élément significatif en la ramenant à des engagements sérieux, ceux qu'Hollande est réellement tenu de réaliser et qui correspondent à ses promesses de campagne. Dans le syntagme « promesse non tenue » utilisé souvent en contexte politique et sonnante comme une rengaine de reproche adressée aux élus, se fait entendre un autre sens de *promesse*, où celle-ci acquiert une dimension plus ambitieuse, devant s'exercer à l'échelle de la nation, prise par un homme d'État (*les 60 promesses de Hollande*). On peut ainsi considérer que s'exerce dans cet énoncé une forme de syllepse.

2.4. La feintise

Bien des occurrences du corpus dont une bonne partie de celles analysées *supra* contiennent de la feintise. Nous présentons ici quelques cas, où elle semble ne pas être couplée avec l'antiphrase ni avec une forme d'écho (clairement repérable).

Dans les occurrences suivantes, le locuteur ne prend pas vraiment en charge le contenu dénoté.

(92) Œil pour œil, dent pour dent. Nicolas Sarkozy et les députés socialistes se sont un peu frictionnés, mercredi, à l'occasion de la remise du rapport Copé sur la nouvelle télévision

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

publique. Le chef de l'État a lancé les hostilités en pointant du doigt les députés socialistes qui ont claqué la porte de la commission Copé à deux semaines du rapport final. « **Ça doit être une question d'emploi du temps** », a-t-il ironisé. Les parlementaires visés, à savoir Patrick Bloche, Didier Mathus et Michel Françaix, en ont pris pour leur grade. Nicolas Sarkozy a fustigé leur engagement « à 70 % », contrairement aux membres de la commission qui sont allés au bout, « à 100 % de leur engagement ». « Si on a des convictions, on les met sur la table et on en discute, même avec ceux avec qui on n'est pas d'accord », a-t-il poursuivi. (*LePoint.fr*; 26/06/2008)

L'énoncé de Sarkozy présente les socialistes comme préoccupés par d'autres tâches qu'ils jugeraient plus importantes que celle de s'engager dans une commission sur un rapport d'État. Il sous-entend qu'ils ne font pas sérieusement leur travail, qu'ils devraient se consacrer pleinement à cette commission. L'attaque passe par l'auxiliaire modal « devoir » qui exprime ici la probabilité. Sarkozy fait comme s'il supposait qu'il pouvait exister une activité plus importante dans l'agenda des parlementaires en question, une justification alors qu'il ne devrait pas y en avoir.

(42) Mardi matin, François Fillon a lui répondu aux questions de France Inter. Lui aussi a dénoncé l'usage du 49-3 en employant également le terme de « mensonge ». « On a un président de la République élu sur un mensonge, qui pendant deux ans et demi a mis en œuvre une politique désastreuse. On a un ministre de l'économie qui nous dit que le problème, c'est les notaires et les autocars. Il n'arrive pas à convaincre sa majorité. **Il faudrait que nous nous lui apportions notre soutien ?** ⁶³ », a ironisé l'ancien premier ministre. (*LeMonde.fr*; 19/02/2015)

Pour Fillon, le président Hollande ne peut pas espérer être soutenu par la droite, même sur un projet de loi auquel elle s'est montrée plutôt favorable dans l'ensemble, s'il n'emporte pas l'adhésion de sa propre majorité. Cette interrogation de François Fillon prend donc le sens d'une assertion négative : « il ne peut pas attendre qu'on le soutienne », qui présente comme ridicule une telle attente d'autant que la description qu'il fait de la situation politique passant par des axiologiques négatifs (« désastreuse »,

⁶³Cet énoncé de François Fillon semble être dialogique dans la mesure où il est une réponse à la question suivante du journaliste : « Vote d'une motion de censure après l'utilisation de l'article 49.3 de la constitution par le gouvernement pour faire passer la loi Macron. Motion de censure donc, vous voulez vraiment renverser le gouvernement ? ». Par cette question contenant l'adverbe « vraiment », le journaliste semble suggérer qu'il pourrait y avoir une incohérence entre le dépôt de cette motion de censure en partie par la droite et le projet de loi en question. En effet, il s'agit d'une loi en faveur de l'économie de marché, dont certaines personnalités de droite ont pu dire qu'elle était positive. La logique voudrait, que la droite soutienne un tel projet qui va dans le sens de son idéologie, raison pour laquelle elle provoque l'opposition d'une partie de la gauche. Dans cette question du journaliste, on entend ainsi en filigrane une forme de critique que l'on pourrait représenter comme « vous devriez soutenir un tel projet mais vous faites l'inverse », ce qui invite Fillon à se défendre sur son non-soutien.

« mensonge ») serait incohérente avec son appui.

(43) Nicolas Sarkozy Pas non plus soutenir « le désarmement pénal qu'organise Mme Taubira », explique-t-il en s'interrogeant sur le « silence assourdissant » de la ministre de la Justice. « **Est-elle toujours Garde des sceaux ?** », *ironise-t-il.* (*LeFigaro.fr*; 19/02/2015)

Le locuteur fait mine de poser une question dont il connaît la réponse, afin de signifier l'acte d'assertion négative correspondant en (42), en voulant signifier en (43) que la garde des sceaux est tellement absente des médias qu'on pourrait se demander si elle exerce toujours sa fonction de ministre de la justice.

Nous venons de décrire plusieurs procédés différents qui contiennent une forme d'attaque indirecte. Il est des cas où cette attaque ne passe pas par l'écho à un discours, des jeux sur le signifiant, ou de la feintise. Le locuteur se contente de montrer le paradoxe dans le comportement de la cible ou dans la situation.

2.5. Le paradoxe

2.5.1. *Le comportement paradoxal d'une cible*

On peut attaquer en pointant, l'incohérence, le comportement paradoxal de la cible :

(102) Lors de son discours, le maire de Créon, Jean-Marie Darmian n'a pas manqué d'humour : " Je vais vous faire une confidence, je suis marié depuis quarante-trois ans, je n'ai pas mangé de frites depuis. Enfin un lieu où je vais pouvoir manger des frites, ma vie matrimoniale en sera changée ! Mais auparavant, l'élu s'est fendu d'une petite pointe d'ironie sur ceux qui, " **dès que McDo apparaît, viennent récupérer l'image de McDo pour se faire de la pub** ". Une petite pique adressé à Marie Bové et aux militants anti-McDo venus montrer leur opposition à cette ouverture, samedi dernier ? (*SudOuest.fr*; 30/10/2013)

Cet énoncé pointe l'attitude paradoxale et en ce sens blâmable des personnes visées de façon indéterminées : critiquer une chaîne de restaurant pour ensuite en exploiter l'image afin de faire parler de soi est contradictoire. L'indirection consiste ici d'une part à taire l'identité des personnes ciblées et d'autre part à démontrer l'incohérence de leur comportement sans toutefois que cela passe par l'usage d'axiologiques négatifs.

(103) « **Alors que les Français voient le mur arriver, Manuel Valls affiche sa détermination à nous mener droit dedans** », a ironisé l'UMP Eric Ciotti. (*LeMonde.fr*; 18/08/2014)

En (103), le paradoxe se couple à la métaphore conventionnelle, commune du « mur » envisagé comme un obstacle, une situation sans issue : continuer dans une même direc-

tion alors qu'elle est bouchée relève bien de l'absurdité. Le paradoxe peut caractériser non les actes de la cible mais la situation.

2.5.2. *Le paradoxe de la situation*

L'énoncé repose sur la formulation d'un propos qui va à l'encontre de ce qui serait attendu selon le sens commun. Ce qui est critiqué dans ce type d'énoncé c'est la situation, l'état de fait qui est dommageable :

(71) Un déménagement ou tout simplement un manque d'espace ? Beaucoup de Français ont besoin d'entreposer leurs affaires, mais les garde-meubles sont souvent hors de prix. « Un espace de self-stockage de 2,5 m² coûte en moyenne 100 € par mois, **c'est plus cher de stocker ses meubles que de se loger** », ironise Neville Ricour. (*Nord Éclair*, 31/07/2014)

L'énoncé correspond à un fait constaté par le locuteur : qu'il est plus cher de se loger que de stocker ses meubles. Le sens commun, se fondant sur le fait que les vies humaines ont plus de valeur que les biens matériels, voudrait l'inverse.

(72) Darry F. Zanuck, ancien patron de la Twentieth Century Fox et cheville ouvrière du *Jour le plus long* (1962), déclarait, avec une pointe d'ironie, à Lord Mountbatten, au sujet de sa reconstitution du débarquement de Normandie le 6 juin 1944 : « **J'ai eu plus de travail qu'Eisenhower n'en avait eu pour le véritable jour J en ce qui concerne le matériel** ». (*Le Monde*, 7 /07/2014)

Notons dans ces deux occurrences le tour comparatif de supériorité *plus... que* qui pose que ce qui est préjudiciable, le comparé (« plus cher de stocker ses meubles », « J'ai eu plus de travail »), en regard implicitement de ce qui devrait être, le comparant (« se loger », « Eisenhower n'en avait eu pour le véritable jour J ») devrait idéalement être à la place du comparé. Le paradoxe se réalise également, de façon plus ramassée, avec ellipse de l'élément relevant du discours du sens commun :

(74) (conflit de voisinage entre la gardienne d'un immeuble, asthmatique, et des résidents fumeurs) Ce même expert a récemment conclu que, les voisins n'ayant pas l'intention de renoncer à fumer, et leur tabagisme ayant des conséquences négatives sur la santé d'Anne-Marie, mieux vaudrait que celle-ci déménage. « **Les plus gênés s'en vont** », commente, non sans ironie, l'intéressée. (*Le Monde*, 11/07/2014)

Contrairement au discours du sens commun qui voudrait que ceux qui causent le désagrément, à savoir les fumeurs, soient ceux qui soient invités à cesser de perturber les autres et donc à partir s'ils veulent continuer à fumer, c'est l'inverse qui se produit ici. Selon Anne-Marie : ce sont non les gêneurs mais les « gênés » qui doivent partir.

L'ironie vise ceux qui font que la logique n'est pas respectée. L'énoncé ironique prend pour cible ceux qui inversent une attente parfaitement légitime.

Nous l'avons dit, il y a toujours attaque par l'ironisant. Certains facteurs peuvent l'atténuer ou l'intensifier.

3. Les critères intervenant dans la portée de l'attaque

3.1. Intensification de la valeur d'attaque : l'atténuation de l'indirection

Dans l'exemple (105), la dimension indirecte de l'attaque repose uniquement sur la modalisation par le verbe « imaginer » nié. L'énoncé caractérise par ailleurs une cible directement nommée (« madame Royal ») dont les domaines de compétence sont décrits au moyen d'axiologiques négatifs « lacunes », « carences ».

(105) « Comme le disent les Chinois, qui n'est pas venu sur la Grande muraille n'est pas un brave. Qui va sur la Grande muraille conquiert la bravitude » (sic), s'est-elle exclamée, utilisant ce néologisme de son cru au lieu du mot “*bravoure*”.

Une faute de français que n'ont pas manqué de souligner ses adversaires, le député UMP Dominique Paillé en tête. « **On savait que Mme Royal avait des lacunes très grandes en matière de diplomatie mais on n'imaginait pas qu'elle ait de telles carences sur la connaissance de la langue française** », a ironisé ce partisan de Nicolas Sarkozy. (*LeMonde.fr*; 06/01/2007)

Ségolène Royal a été accusée par la droite d'avoir commis une faute de français en utilisant le terme « bravitude » au lieu de celui de *bravoure*. Dominique Paillé rabaisse la candidate à la présidentielle de l'époque, dans un premier temps en présentant comme une connaissance partagée, un acquis « les lacunes » de cette dernière en diplomatie par le verbe *savoir*, le terme *lacune* est intrinsèquement négatif d'autant qu'il est qualifié par l'adjectif *grande* lui-même précisé par l'adverbe intensifiant *très*. Cette proposition est coordonnée à une seconde proposition par l'adverbe adversatif *mais* qui introduit une opposition qui accentue d'autant plus la dimension stupéfiante, voire inacceptable, du procès exprimé dans la complétive qui y figure. L'adjectif *telles* qui acquiert ici une valeur intensive ainsi que le verbe *imaginer* à la modalité négative suggèrent que la description faite dans la complétive qu'il introduit, n'est pas concevable, ne correspond pas à l'image conventionnelle que l'on projette d'un représentant politique. Ainsi l'énoncé tend à signifier que les lacunes en vocabulaire de la cible sont si grandes qu'elles dé-

passent tout ce qui était envisageable. Si cette proposition contient bien un terme axiologique négatif, *carences*, qui s'applique à Madame Royal, elle ne constitue cependant pas une affirmation. Le locuteur ne dit pas « Madame Royal a de grandes carences sur la connaissance... ». Elle reste modalisée, d'autant plus que le verbe de la complétive est au subjonctif et inscrit le procès dans le virtuel. C'est sur cette modalisation et l'exagération (que Ségolène Royal ait utilisé le terme « bravitude » n'implique pas pour autant qu'elle ait d'immenses lacunes en langue française) que repose l'indirection de l'attaque. Si l'indirection s'atténue, la portée d'attaque grandit.

S'il est des facteurs qui renforcent l'attaque, il en est d'autres qui l'affaiblissent.

3.2. Diminution de la portée d'attaque

3.2.1. *L'absence de cible*

Outre toutes les stratégies rendant l'attaque indirecte vues jusqu'ici, on observe que celle-ci se voit atténuée quand l'énoncé ne vise pas une cible particulière. Ainsi plus la cible est indéterminée, moins son identité est reconstituable, plus la dimension d'attaque s'amenuise.

C'est le cas dans les énoncés mettant en scène un paradoxe de la situation vus en (2.5.2). Le locuteur peut se sentir blessé, lésé, mais son énoncé, s'il décrit une forme d'injustice dont il est le plus souvent la victime, n'attaque personne en particulier, si ce n'est la situation elle-même :

(72) Darry F. Zanuck, ancien patron de la Twentieth Century Fox et cheville ouvrière du *Journal le plus long* (1962), déclarait, avec une pointe d'ironie, à Lord Mountbatten, au sujet de sa reconstitution du débarquement de Normandie le 6 juin 1944 : « **J'ai eu plus de travail qu'Eisenhower n'en avait eu pour le véritable jour J en ce qui concerne le matériel** ». (*Le Monde*, 7 juillet 2014)

3.2.2. *État de fait positif présenté par l'énoncé ironique*

Une autre configuration dans laquelle l'attaque se voit sensiblement affaiblie est celle où la situation catégorisée comme ironique est perçue positivement. Le résultat décrit est contraire aux attentes mais jugé satisfaisant :

(77) D'un point de vue médiatique, la participation des vedettes du Paris-Saint-Germain au Trophée des champions apparaît comme une aubaine. D'après Jean-François Pollinique, président de l'Association des Bretons de France à Pékin, les Chinois se presseront dans le stade surtout pour voir le club de la capitale, « *qui possède une grande équipe avec des stars* ».

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

de classe mondiale comme Ibrahimovic ». Jusqu'alors, les seules équipes du championnat de France connues sur place étaient « Paris, Marseille et depuis peu Monaco ». « **Au moins, maintenant, ils connaîtront aussi Guingamp** », *ironise* le Breton. (*LeMonde.fr*, 02/08/2014)

(78) Le restaurateur se félicite de ce plat qu'il a importé de son Angleterre natale : « **C'est un plat traditionnel en Angleterre mais à Bellac aussi aujourd'hui !** », *ironise-t-il*. (*LePopulaireducentre.fr*, 02/08/2014)

(150) Tablettes et cours inversés, équation gagnante dans un lycée pilote
« **Franchement, on ne s'attendait pas à être une classe pilote sur l'usage du numérique.. Besançon, ce n'est pas une grande ville** », *ironise* Noémie Jeannin, élève de terminale S. Pourtant, grâce à l'expérimentation lancée par ses professeurs de mathématiques et d'histoire-géographie, toute sa classe du lycée Jules Haag est équipée depuis septembre d'une tablette. Qu'en pensent élèves et enseignants, alors que le ministère de l'éducation nationale vient d'achever sa consultation sur le numérique à l'école ? (*Le Monde*, 17/03/2015)

En (77), le locuteur breton fait état d'une situation qui semblait improbable, inenvisageable : que Guingamp jouisse de la même notoriété en Chine que les plus grandes équipes du tournoi alors qu'elle ne dispose d'aucune star mondiale. Il s'agit d'une forme de revanche de la petite équipe de Guingamp sur ces grandes équipes. Le locuteur se réjouit (« aubaine » dans le cotexte) de ce que Guingamp soit mise au même plan que les autres équipes (adverbe *aussi*).

En (78), le restaurateur est responsable d'une situation invraisemblable au premier abord : un plat qui est typique d'un pays ne peut pas l'être d'un autre pays. On pourrait penser qu'il s'oppose implicitement à tous ceux qui pourraient avancer le reproche d'une cuisine anglaise loin de posséder les qualités gustatives de la gastronomie française. Par son énoncé, il se montre fier d'avoir imposé la cuisine de son pays natal dans un pays connu pour son raffinement culinaire. L'attaque est très atténuée, car le paradoxe aboutit à une réalité plaisante pour le locuteur.*

En (150), la locutrice Noémie Jeannin pointe ce qui lui semble être une incohérence, un paradoxe : Besançon qui n'est pas une « grande ville » ce qui suggère qu'elle n'est pas à la pointe de la modernité, est choisie pour tester les évolutions liées au numérique, associé à un usage nouveau, actuel, moderne. Il y a une forme d'attaque en ce qu'elle considère cela comme contraire aux attentes (« on ne s'attendait pas »), cependant le résultat est positif dans la mesure où elle a pu faire l'acquisition d'une tablette. On note dans le contexte de l'article que ce commentaire de Noémie est bien présenté par l'adverbe « pourtant » qui le suit, comme possédant une orientation argumentative opposée à l'orientation positive (*grâce à,*) développée dans l'énoncé du journaliste

3.2.3. L'auto-ironie

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

L'attaque semble également adoucie dans les cas, rares, où le locuteur se prend lui-même pour cible. Cela constitue seulement 2 % des occurrences.

Entrent ainsi dans ce cadre, par exemple (2), (82), et (136) :

(2) Ce fut la plus grosse étape du compositeur multi-instrumentiste, qui avoue « avoir toujours adoré le vélo. Petit, j'en faisais vachement. **Et puis, une fois adulte, je fumais vachement** », ironise-t-il. (*Le Télégramme*, 1/08/2014)

Le locuteur décrit deux faits considérés plutôt comme négatifs selon la doxa en ce qu'ils sont nocifs pour la santé : il fume beaucoup et ne fait plus de sport (de vélo). On peut considérer que par cet aveu, il se décrit comme quelqu'un ne possédant plus une bonne hygiène de vie, ce qui constitue un auto-acte menaçant.

(82) En quelques jours, l'éventualité d'une candidature parisienne (aux jeux olympiques) a donc formidablement accéléré après la longue hésitation d'Anne Hidalgo face au risque d'une nouvelle défaite et à la tentation d'une candidature à l'Exposition universelle de 2025. « **Les trois candidatures malheureuses de Paris nous ont offert un entraînement non négligeable** », a d'ailleurs déclaré hier avec ironie la maire. (*Les Échos*, 13/02/2015)

La cible de la locutrice-ironiste, maire de Paris, n'est autre que le conseil municipal parisien antérieur dont elle faisait partie et les échecs de ses candidatures malheureuses. Ici encore, la locutrice en décrivant ses insuccès commet un auto-acte menaçant. Dans cette occurrence s'exerce également le facteur précédent car un fait négatif au départ est perçu comme une réalité positive.

(136) Mais ça c'était avant que le numéro neuf mondial n'accède à la finale et ne s'empare du titre face à Novak Djokovic. Le fameux short à carreaux, autrefois pestiféré⁶⁴, attire désormais toutes les convoitises, au point que l'équipementier japonais Yonex, sponsor du tennisman, a annoncé mardi 9 juin la mise en vente imminente d'une série limitée « collector », disponible au prix de 49 euros, nous apprend France Info. Grâce au succès de Stanislas Wawrinka aux Internationaux de France, le vêtement est désormais passé à la postérité mondiale. Le tennisman, devenu quatrième mondial à l'issue du tournoi, a lui-même ironisé sur sa tenue, qualifiant son short de « trois en un » avec lequel « il est possible d'aller se baigner, de jouer au tennis puis de s'endormir avec »⁶⁵. (*Ladepeche.fr*, 10/06/2015)

Le locuteur, à savoir le joueur de tennis Wawrinka, se prend lui-même pour cible de ses attaques, dans une forme d'auto-ironie passant par la dévaluation de son short. On note que cette qualification de son short fait écho à la critique qu'il avait reçue d'un suppor-

⁶⁴« Stan Wawrinka a d'ailleurs attiré quelques moqueries avec son short à carreaux, qui ressemble à un maillot de bain, voire à un pyjama. La tenue, imposée par son sponsor pour le tournoi de Roland-Garros, a d'ailleurs été l'objet d'un gros fou rire sur le central, après qu'un spectateur a crié à Tsonga « dis-toi qu'il est en pyjama ».

⁶⁵Un retournement de situation semble souvent à l'oeuvre dans l'ironie.

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

ter de son adversaire : « dis-toi qu'il est en pyjama ! », ce qui constituait clairement une attaque. Le locuteur renchérit sur cette moquerie (« il ne s'agit pas seulement d'un pyjama mais aussi d'un short de bain »), son énoncé est donc dialogique. La critique est toutefois atténuée car ce qui était présenté comme un désavantage dans la moquerie du supporter (imaginer Warwincka en pyjama serait une façon de le décrédibiliser, de le rendre moins imposant) est transformé en avantage dans l'énoncé de Warwincka : « un trois-en-un » est en effet un produit ou un objet possédant une triple fonction dont on peut supposer qu'il permet un gain de temps et d'efficacité.

Dans ces cas, il semble que l'énoncé se rapproche de l'humour d'où une substitution possible des termes catégorisant comme ironique l'énoncé par le syntagme « avec humour »⁶⁶ qui conduit à des énoncés dont le sens véhiculé approche beaucoup celui transmis originellement :

Ce fut la plus grosse étape du compositeur multi-instrumentiste, qui avoue « avoir toujours adoré le vélo. **Petit, j'en faisais vachement. Et puis, une fois adulte, je fumais vachement** », dit-il avec humour.

« **Les trois candidatures malheureuses de Paris nous ont offert un entraînement non négligeable** », a d'ailleurs déclaré hier avec humour la maire.

Le tennisman a lui-même fait de l'humour sur sa tenue, **qualifiant son short de « trois en un » avec lequel « il est possible d'aller se baigner, de jouer au tennis puis de s'endormir avec. »**

En (148), on trouve une double catégorisation : dans le titre dans un premier temps, l'énoncé est caractérisé comme ironique puis dans le corps de l'article en tant que forme d' « humour pince-sans-rire »⁶⁷:

(148) Bernard Cazeneuve ironise sur son look de « notaire de province » moqué par Thierry Braillard

Auditionné ce mercredi 21 janvier à l'Assemblée nationale par la commission d'enquête sur la surveillance des filières et des individus djihadistes, le ministre de l'Intérieur a montré qu'il avait une bonne mémoire et confirmé son humour pince-sans-rire. Ainsi au détour d'une analyse sur la difficulté à identifier et suivre les « acteurs mouvants » des filières djihadistes, il estime qu'il « **faut regarder les cas concrets et en tirer les conséquences de manière extrêmement méticuleuse et minutieuse en essayant d'avoir une analyse presque notariale sur ces sujets** ».

Il ajoute :

Ce qui n'a pas été un rôle de composition pour moi puisque **il paraît que je suis un notaire de province**.

[...] Cette allusion au « notaire de province » est un petit retour à l'envoyeur, plus précisément son

⁶⁶On note qu'il n'existe pas de verbe « humoriser », peut-être cela explique-t-il le recours au verbe « ironiser » même lorsque l'attaque semble atténuée.

⁶⁷Il correspondrait à un type d'humour où le locuteur garde un ton très sérieux d'où le syntagme prépositionnel « sans rire » (voir Charaudeau 2006)

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE

collègue du gouvernement Thierry Braillard, secrétaire d'État chargé des Sports. Interrogé par le *JDD* le 28 décembre dernier, ce dernier déclarait :

Le premier à m'accueillir quand j'ai adhéré au PRG, c'était Bernard Cazeneuve. Il était déjà le même qu'aujourd'hui, en costume trois pièces avec **un look un peu notaire de province**. (*LelabEurope1.fr*, 21/01/2015)

La double catégorisation s'explique peut-être ici par le fait que le locuteur rapporte un énoncé à son sujet. Ici, il exprime par la modalisation en discours second opérant par le tour impersonnel « il paraît que » que cette énonciation le concernant « je suis un notaire de province » est attribuée, de façon indéfinie (tour impersonnel) à un autre énonciateur e_1 , (à savoir selon le cotexte Thierry Braillard) qui avait décrit « le look » de Bernard Cazeneuve. La cible est donc en réalité cet e_1 mais le locuteur rapporte un énoncé qui le dévalorise quelque peu, il s'agit pour le locuteur de montrer qu'il a bien entendu les propos de e_1 , cependant il ne l'attaque pas en le décrivant à son tour. La cible et l'objet de l'énoncé sont différents. On peut postuler que joue dans l'affaiblissement de la portée d'attaque le fait pour le locuteur de rapporter un discours dévalorisant à son sujet même si son énoncé cible par là la source d'un tel discours.

3.2.4. *La légèreté du thème*

Le thème peut aussi être plus ou moins favorable à une interprétation plus humoristique⁶⁸. Ainsi une rumeur de « mariage » ne semble pas un sujet grave par comparaison aux thèmes sérieux de la politique. Il semble pouvoir être traité avec plus de légèreté. La catégorisation mixte « ironie avec une touche d'humour » semble marquer déjà cette atténuation. :

(39) Récemment, lundi 21 juillet 2014, lors d'un dîner, François Hollande a évoqué de manière ironique la rumeur avancée par certains d'une officialisation de sa relation supposée avec une actrice française, et certains évoquent déjà un possible mariage. Rappelons que François Hollande ne s'est marié ni avec Ségolène Royal, ni avec Valérie Trierweiler. Et pour démentir les rumeurs, François Hollande a misé sur l'ironie avec une touche d'humour, en une phrase : "**Le 12 août, ce sera mon anniversaire, et rien d'autre. Vous pouvez emmener un cadeau ! Pas besoin d'emporter quelques présents supplémentaires et dragées** ». Voilà qui est dit ! (*BfmTv.com*, 22/07/2014)

⁶⁸On voit clairement apparaître en comparant des énoncés métadiscursivement en tant qu'humour une différence entre les usages du syntagme prépositionnel « avec humour » et le verbe « ironiser » et ses dérivés. Ainsi le terme « humour » est utilisé (70 %) pour qualifier des usages verbaux liés au domaine du spectacle, des arts, de la littérature, en somme liés aux sujets dits non sérieux au contraire de la politique, l'économie, etc. On peut aussi penser que de par sa nature agressive, l'ironie est plus maniée en politique, qui se veut un domaine de lutte pour le pouvoir et dans lequel les images sont souvent malmenées afin de construire ou d'entacher les *ethos* des adversaires.

Le locuteur dément de façon sous-entendue les propos, faux, qui concernent sa vie personnelle et amoureuse. Le sujet est léger (le mariage) d'autant qu'il est abordé à travers les « dragées », ces confiseries associées au mariage symboliquement et culturellement en France. Dire qu'il ne faut pas en apporter c'est implicitement annoncer qu'il n'y aura pas de mariage.

La mise en évidence de ces quelques facteurs qui semblent atténuer l'attaque nous conduit à ébaucher quelques hypothèses sur la différence qui existe entre l'humour et l'ironie.

4. Bilan

La moquerie que nous définissons comme un acte de critique visant à ridiculiser la cible et ne pouvant jamais emprunter la forme de l'insulte, pour être ironique, emprunte des formes d'attaque indirecte.

Cette indirection peut reposer sur de nombreux procédés différents qui ne sont pas le propre de l'ironie, tels que les jeux sur le signifiant et sur le signifié, le dialogisme (qui procède parfois par jeux sur le signifié), la feintise, les sous-entendus, les modalités et modalisations. Tous ces procédés peuvent se combiner et c'est même le cas de figure le plus rencontré. Les énoncés font ainsi toujours entendre sous le contenu direct de l'énoncé qu'un élément est défaillant, incohérent, absurde, critiquable.

La catégorisation de l'acte en tant qu'humour ou en tant que sarcasme, deux actes de langage pouvant être considérés parfois comme des synonymes d'ironie, dépend selon nous en grande partie de l'expression de l'indirection de l'énoncé mais également d'autres facteurs tels que le thème traité, le résultat obtenu, et surtout l'identité de la cible de l'acte (sa coïncidence ou non avec le locuteur).

Chapitre 8

Les formes d'échos dans la presse écrite

Comme nous l'avons fait pour les didascalies, nous décrivons ici la façon dont l'énoncé, catégorisé métadiscursivement comme ironique dans la presse écrite, fait écho à d'autres discours, d'autres mots ou d'autres sources énonciatives.

Nous classons les occurrences selon plusieurs critères dont celui de l'implicite de l'interaction dialogique (le discours est-il signalé explicitement comme provenant d'une autre énonciation ou non), de l'orientation de l'énoncé (vers ce qui a été dit, ce qui pourrait être dit...), de la littéralité (la reprise concerne-t-elle seulement le contenu propositionnel ou également la forme linguistique ?), de la temporalité qui sépare l'énonciation de l'écho de celle de l'énoncé repris, du type d'unités reprises (énoncé, mot ou syntagme).

Nous précisons que notre analyse s'inscrit dans la lignée des travaux de Bres qui considère l'énoncé dialogique « comme le résultat de l'interaction d'un acte d'énonciation [E] avec un autre acte d'énonciation [e] » (2014 : 9). L'énoncé dialogique présente ainsi un dédoublement énonciatif en deux ensembles de paramètres hiérarchisés : ceux de l'énonciation enchâssante (notée [E], énonciateur E_1 , allocutaire E_2 , temps de l'énonciation T°) ceux de l'énonciation enchâssée (notée [e], énonciateur e_1 , allocutaire e_2 , temps de l'énonciation t°).

Certaines approches considèrent que l'écho ironique doit être implicite. Autrement dit, il doit se passer de verbes introducteurs du discours rapporté ou de marqueurs explicites de l'hétérogénéité énonciative pouvant être « répertoriés en langue ». L'opposition explicite/implicite rejoint l'opposition explicite/interprétatif proposée par Authier-Revuz qui distingue :

les modes explicites, univoques de représentation d'un discours autre, marqués à l'aide de formes de langue, c'est-à-dire « inventoriés dans une grammaire » « des modes non marqués en langue mais relevant d'une interprétation qui fait jouer le contexte linéaire et/ou situationnel et de ce fait ni univoques ni inventoriés ». (1992 :41)

Cette dernière classe l'ironie parmi les seconds modes. C'est aussi la position entre autres de Sperber et Wilson (1978 : 406) qui considèrent l'ironie comme une « mention implicite » ou encore de Bres (2010a) qui fait de l'implicite de l'interaction dialogique un critère définitoire de l'énoncé ironique.

S'il est vrai que dans la majorité des occurrences échoïques (80 %), l'écho décelable

dans l'énoncé ironique est bien implicite, ce n'est pas toujours le cas. Nous nous intéressons dans un premier temps au mode le plus représenté.

1. Mode implicite

Parmi les échos implicites, il y a ceux qui renvoient à un énoncé ayant été tenu antérieurement.

1.1. Antérieur

L'énoncé, lorsqu'il renvoie à un discours antérieur, peut seulement reprendre son contenu propositionnel, on parlera d'énoncé non littéral, ou avoir en commun avec lui la forme linguistique, on parlera d'énoncé littéral. C'est à ceux-ci que nous nous intéressons dans un premier temps.

1.1.1. Littéral

On distingue parmi les énoncés qui reprennent littéralement un autre énoncé, ceux pour lesquels cette reprise est présentée comme immédiate.

1.1.1.1. Immédiat

L'échange est représenté sous la forme d'un dialogue. Cela ne concerne que 3 occurrences (soit moins de 1 %) dans le corpus dont celle-ci :

(32) Il craignait tant de se voir passer les menottes qu'il s'est dérobé. Convoqué hier devant le tribunal correctionnel, qui rendait son jugement dans l'affaire de détournement de fonds lié à la construction de la mosquée Emir-Abdelkader, le recteur imam de Nanterre, Mohamed Boudjedi, s'est fait porter pâle. « Il a la grippe », balbutie son avocate, Me Leïla Houmel. « **La grippe ?** » s'étonne ironiquement la présidente de la 15^e chambre, Isabelle Prévost-Desprez. « Eh oui, cela arrive », insiste Me Houmel. « Bien sûr... surtout aujourd'hui », rétorque la magistrate en chaussant ses lunettes pour prononcer le jugement cinglant condamnant Mohamed Boudjedi à trois ans d'emprisonnement ferme, dont dix-huit mois de sursis. (*LeParisien.fr*, 03/10/2014)

La question [E] « la grippe ? » posée par la présidente de la 15^e chambre, soit E₁ reprend en écho le syntagme nominal [e] « la grippe » prononcé par me Leïla Houmel, e₁. Le cotexte, à savoir l'intervention initiative (« Il a la grippe ») sur laquelle enchaîne l'énoncé désigné métadiscursivement comme ironique, est présent sous la forme de dis-

cours rapporté direct, le verbe de parole « balbutie » étant en incise.

1.1.1.2. *Antérieur différé*

Dans la très grande majorité des cas, l'énonciation de l'énoncé reprenant est différée par rapport à l'énonciation de l'énoncé auquel il est fait écho. Ainsi si elle peut être parfois très éloignée temporellement de l'énonciation de celui-ci.

1.1.1.2.1. *Détournement*

En cas de reprise implicite non immédiate d'un énoncé antérieur, on parle de détournement dialogique, autrement appelée par certains linguistes (Authier-Revuz, 1995, Salvan 2011) *allusion*. Ainsi dans notre étude, le détournement est synonyme d'allusion littéraire. La source de l'écho n'est pas explicitement nommée. Il y a dans le cas du détournement dialogique un discours source, clairement reconstituable, reconnaissable et c'est justement parce que ce discours source est très connu que le détournement est identifié, et que, d'autre part, sa charge, ludique et railleuse, est assurée. Nous distinguons les reprises qui concernent l'énoncé de celles qui ne concernent que le mot ou le syntagme.

1.1.1.2.1.1. **Détournement d'un énoncé**

Lorsque la source à l'origine de l'énoncé repris est identifiable, deux cas de figure se présentent selon qu'elle coïncide ou non avec la cible de l'énoncé reprenant.

1.1.1.2.1.1.1. **Coïncidence de la source et de la cible**

(98) « Si c'est une pollution de l'eau, pourquoi les plages aux alentours sont-elles ouvertes ? », se demande Hélène, mère de famille sur la plage du Ris. « *À moins qu'il y ait une frontière comme pour Tchernobyl...* », *ironise* Marion. (*LeTelegramme.fr*; 31/07/2014)

Dans cette occurrence, la locutrice E₁ Marion par son acte d'énonciation [E] « à moins qu'il y ait une frontière comme pour Tchernobyl » reprend le discours tenu [e] « le nuage venu d'Ukraine s'est arrêté net à ses frontières » que l'on a prêté à t° en 1986 à l'instance gouvernementale, énonciateur e₁⁶⁹. C'est bien cette même instance gouvernementale que la locutrice cible au moment T° de son énonciation pour signifier que le pouvoir ment et dissimule des informations de santé publique à la population.

⁶⁹En réalité, ni le gouvernement ni le patron du service central de protection contre les rayons ionisants de l'époque n'ont prononcé un tel discours, ce sont les médias qui le leur ont attribué. (*Tchernobyl : quand le nuage s'est (presque) arrêté à la frontière*, *le Nouvel obs*, 07/09/2011)

Dans l'exemple (70), la source n'est pas une instance collective identifiable mais un individu défini :

(70) « **Nul ne peut remettre en cause les compétences éminentes du président que M. HOLLANDE a choisi pour le CSA... Pas plus que sa proximité, par ailleurs, avec la gauche et le Parti socialiste !** », a ainsi ironisé M. Sébastien HUYGHE, député (UMP) du Nord (*Le Parisien*, 30/07 2014)

Cet énoncé [E] est prononcé à $T^{\circ} = 30/07/2014$ par E_1 , soit Sébastien Huyghe, un député UMP après la décision du président du CSA, nommé par la gauche, de refuser le passage de la chaîne LCI sur la TNT. Il fait entendre l'acte d'énonciation [e] tenu à $t^{\circ} = 9/01/2013$ par e_1 , Najat Vallaud-Belkacem⁷⁰ : « "M. Schrameck est quelqu'un dont l'expérience et les compétences sont unanimement reconnues [...] « Il ne s'agit nullement d'une nomination politique ». Du fait que des termes fortement axiologisés positivement soient utilisés par un député de droite pour caractériser des personnalités de gauche, du fait également que la deuxième partie de l'énoncé du locuteur constitue un reproche annulant l'argumentation positive apportée par la première partie, on comprend que le député UMP par ce discours attaque le gouvernement de François Hollande et par là-même NBV, qui en était la porte-parole au moment de l'élection du président du CSA.

1.1.1.2.1.1.2. Cible et source différente

La cible peut ne pas correspondre à la source de l'écho. Voyons l'exemple suivant :

(34) Sur Twitter, l'intervention de François Hollande sur TF1 (#DirectPR) s'est rapidement placée en tête des sujets les plus commentés ce jeudi soir. Attentif, Léonard Trierweiler, le fils de l'ancienne compagne du chef de l'État, a apporté un "soutien" tout en ironie au résident de l'Élysée. Avant de récidiver en fin de programme. Le tweet est ensuite incrusté :

Tout mon soutien à @FHollande qui se bat aux côtés des Français depuis tant d'années dans un engagement désintéressé #DirectPR (Metronews, le 6/11/2014)

Il s'agit d'un tweet, du fils de Valérie Trierweiler, Léonard Trierweiler. Il commente l'émission « en direct avec les Français », diffusé sur TF1, dans laquelle François Hol-

⁷⁰Interrogé sur cette arrivée, la porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem a mis en avant les qualités du nouveau venu, repoussant l'idée d'une « nomination politique ». "M. Schrameck est quelqu'un dont l'expérience et les compétences sont unanimement reconnues », a-t-elle déclaré lors du compte rendu conseil des ministres. "Il ne s'agit nullement d'une nomination politique, il s'agit simplement de renouveler le CSA. Vous verrez à l'épreuve des faits, mais je crois qu'on ne peut pas faire de procès d'intention sur M. Schrameck aujourd'hui », a-t-elle ajouté.

Publié le 09-01-2013 à 14h15 <http://tempsreel.nouvelobs.com/topnews/20130109.REU4613/un-proche-de-lionel-jospin-propose-a-la-tete-du-csa.html>

lande répondait aux questions de français, sélectionnées. Comparons l'énoncé source et l'énoncé résultant de l'interaction :

L'énoncé source est un tweet également, celui de l'ex-compagne du président de la république François Hollande, Valérie Trierweiler, soit la mère du locuteur de l'énoncé reprenant, qui avait encouragé la candidature dissidente à la Rochelle de Olivier Falorni alors que Ségolène Royal, s'y présentait également soutenue par le gouvernement :

Courage à Olivier Falorni qui n'a pas démerité, qui se bat aux côtés des Rochelais depuis tant d'années dans un engagement désintéressé.

Le mimétisme à l'œuvre entre les deux énoncés est flagrant. On note seulement quelques changements mineurs :

– l'ouverture du message qui prend la forme d'un appui passe par le substantif « courage » dans l'énoncé source, par le substantif « soutien » intensifié par le déterminant indéfini « tout » dans le tweet reprenant.

– le destinataire de l'encouragement/ soutien change mais est toujours signalé sous forme délocutée : Olivier Falorni et François Hollande, ce qui répond aussi à une contrainte technodiscursive de la plateforme twitter.

– le complément du nom « côtés » est modifié également en raison du changement de destinataire : ce sont les Rochelais dans l'énoncé source, les Français dans l'énoncé reprenant.

La source du discours repris (soit la mère du locuteur) n'est pas la cible de l'ironie, cible qui est le chef de l'État.

Dans l'exemple suivant également, la source de l'écho et la cible sont différentes :

(114) À l'autre bout de l'échiquier politique, Le Figaro déplore également dans son titre que « la ministre persiste ». « Ce n' ? est peut-être pas la meilleure position, mais le gouvernement a décidé d' ? accélérer droit dans ses bottes », constate Matthieu Verrier (La Voix du Nord). « Face aux oppositions venues de toutes parts sur la réforme du collège, le gouvernement reste inflexible. » Tandis que les Français semblent « plus que jamais divisés » sur cette question. « **Comme la guerre de Troie, la réforme du collège aura bien lieu** », ironise Jean Levallois (La Presse de la Manche). « C'est le chef de l'État et tout le gouvernement qui l'assurent », poursuit-il. « Même si la bronca rassemble tant de personnes d'origines, de conditions différentes, de professions aussi variées, et que la ligne de fracture ne passe pas entre la droite et la gauche, mais au sein même des familles politiques ». Cette obstination peut paraître suicidaire, relève-t-il, car cette réforme a toute l'apparence, pour le pouvoir socialiste, « d'un plébiscite... en négatif ». (*LePoint.fr*, 20/05/2015)

L'énoncé [E] « Comme la guerre de Troie, la réforme du collège aura bien lieu » du locuteur E₁, Jean Levallois tenu à T°= 20/05/2015 détourne en en inversant la modalité le titre [e] « La guerre de Troie n'aura pas lieu » de la pièce de théâtre de Jean Giraudoux,

e_1 , tenu à $t^0=1935$, date de sa première représentation. Il ne s'agit pas pour le rédacteur de l'article d'attaquer l'auteur mais le gouvernement et sa réforme de l'éducation. Si dans le premier exemple, l'énonciateur e_1 bien que n'étant pas la cible avait une importance capitale dans la signification du détournement (le fils de l'ex-compagne du président cherchait à venger sa mère en renvoyant au chef de l'État les paroles de celle-ci pour le ridiculiser), dans l'exemple de Giraudoux en revanche, l'identité de l'énonciateur n'a pas grande importance. On pourrait considérer que [e], comme les proverbes, appartient au stock culturel de la communauté française parlante. C'est en cela qu'il se rapproche des occurrences suivantes.

1.1.1.2.1.3. Énoncé non attribuable à un individu défini

Les occurrences suivantes sont attribuables à une instance collective diffuse, indéfinie.

1.1.1.2.1.3.1. Énoncé rituel

Le détournement peut affecter un énoncé rituel, prononcé donc à certaines occasions dans des circonstances bien précises. Un premier exemple d'écho à un énoncé rituel est le suivant :

(62) Au numéro 7 du lotissement « Sous les vignes », stationne un camion floqué « Sauvetage après sinistre ». « **Bienvenue chez moi !** » *ironise* Caroline Russo.

Dix jours après l'inondation de sa maison par des pluies torrentielles, survenues dans la soirée du lundi 21 juillet, cette célibataire, maman de trois enfants a toujours les pieds dans la boue. Tous les sols sont souillés de terre. L'eau est montée au-dessus des plinthes. L'entreprise de nettoyage, mandatée par son assurance, arrache le parquet qui gondole dans les chambres et assainit les murs de placoplâtre, « pour éviter la pousse de champignons », fait savoir l'artisan.

Caroline, elle, regarde ce remue-ménage, dépitée. « C'est arrivé tellement vite », se souvient-elle. L'orage qui s'est abattu sur la montagne au-dessus du village a provoqué des glissements de terrain, obstruant les canalisations du lotissement. (*Le Progrès*, 31/07/2014)

L'énoncé [E] « bienvenue chez moi » est prononcé par la locutrice E_1 Caroline Russo. Cet énoncé peut être considéré comme une formule rituelle d'accueil, adressée par le maître des lieux à l'égard des hôtes qu'il reçoit pour la première fois. Ce sont des paroles habituellement prononcées lorsque la visite est attendue et préparée par le propriétaire, lorsque les conditions sont propices à un bon accueil. Il s'agit d'une formule destinée à démontrer à la personne qui pénètre le lieu, qu'elle arrive à un moment opportun, réalisé dans des conditions favorables.

Cette formule s'applique ainsi à une situation. Il s'agit d'une pratique rituelle à la suite de laquelle s'inscrit la locutrice.

On peut penser que dans la formule rituelle, comme dans le proverbe : « le locuteur abandonne volontairement sa voix et en emprunte une autre pour proférer un segment de la parole qui ne lui appartient pas en propre, qu'il ne fait que citer » (Greimas, 1970)

Grésillon et Maingueneau écrivent ainsi (1984 : 112) : « la responsabilité de l'assertion d'un proverbe est attribuée à un personnage distinct du locuteur, mais encore elle mêle la voix du locuteur à toutes les voix qui ont proféré avant lui le même adage. »

Dans le cas présent, les conditions pragmatiques qui président à la réussite de l'accueil de personnes ne sont pas remplies : si c'est bien la première fois que Caroline reçoit chez elle les journalistes en question, les conditions de cet accueil sont loin d'être idéales, en raison des inondations, le logement est dévasté.

La locutrice E_1 réalise donc par son acte d'énonciation [E] « bienvenue chez moi » un détournement de la formule d'accueil [e] de même contenu : elle réénonce un énoncé rituel dans un contexte où certaines conditions pragmatiques contreviennent à la réussite de l'acte de langage. Dans le cas présent, l'énoncé auquel fait écho la locutrice n'est pas attribuable à un locuteur défini mais à un locuteur e_1 lambda, collectif, respectueux des coutumes et conventions socio-culturelles, que J.C. Anscombe (2005) nomme le on-lo-uteur.

L'exemple suivant est très ressemblant :

(35) « **Habemus papam** » : les félicitations ironiques de Juppé à Sarkozy (*Lci.Tfl.fr*; 29/11/2014)

Le locuteur E_1 Alain Juppé produit l'acte d'énonciation [E] « Habemus papam » à $T^0=$ 19 novembre 2014, qui reprend l'énoncé rituel de même contenu prononcé lors de l'élection d'un pape par le cardinal protodiacre après un conclave. Il ne s'agit pas de référer à une énonciation particulière par un cardinal particulier mais de renvoyer à la dimension pragmatique de cet acte d'énonciation dans tout ce qu'il véhicule de sacré, de protocolaire et de cérémonial, évidemment pour suggérer que l'élection de Sarkozy ne revêt pour le locuteur aucune forme de solennité, contrairement à ce que voudraient faire croire Sarkozy et ses partisans.

On peut considérer dans une certaine mesure que l'exemple suivant fait écho lui aussi à un discours rituel.

(63) Dans le service de chirurgie, Tagred, une autre mère du clan Bakr, veille sur son fils, Ahmad, 13 ans, touché à la poitrine par des éclats d'obus : « *Ce ne sont que des enfants. Ils ne faisaient rien de mal contre les Israéliens*, pleure d'incompréhension la mère palestinienne. *Mon fils jouait simplement avec ses cousins et maintenant ils sont tous morts.* » « *Comment peut-on tirer sur des enfants qui courent ?* »

L'armée israélienne a annoncé, dans la soirée, qu'elle enquêtait « consciencieusement » pour déterminer les circonstances exactes de la mort des quatre enfants. Expliquant que les frappes visaient, en principe, des membres du Hamas, Tsahal n'a pas exclu la possibilité d'une « erreur » dans cette attaque, dont l'étendue sera de toute évidence difficile à justifier. Avant l'entrée en vigueur d'une trêve humanitaire, jeudi entre 9 heures et 15 heures, les bombardements ont été particulièrement meurtriers mercredi, faisant au moins 25 morts. Devant la morgue de l'hôpital Al-Shifa, un père titube après avoir reconnu le corps son fils. Moushira, une jeune Palestinienne, conclut avec une ironie glaçante : « *C'était la fête des enfants à Gaza.* » (*Le Monde*, 17/07/2014)

Il nous faut, pour justifier notre analyse, poser une analogie avec l'exemple de Sperber Wilson des deux promeneurs. L'un avant qu'il ne pleuve s'exclame qu'il fait beau temps pour un pique-nique, l'autre après l'arrivée de la pluie confirme qu'il fait beau temps pour un pique-nique pour signaler le manque de pertinence de l'énoncé antérieurement tenu par le premier promeneur.

De la même manière, on peut considérer l'énoncé [E] « c'était la fête des enfants à Gaza », prononcé par E₁, la locutrice palestinienne Moushira à T° le 18 juillet 2014, une dizaine de jours avant la fête de l'Aïd, comme une reprise d'un énoncé tenu, non par un locuteur défini mais par un locuteur e₁, lambda, de la communauté parlante, caractérisant conformément au savoir socioculturel et au rituel, la période de la mi-juillet de l'année 2014 comme [e] « la fête des enfants ». En effet, la fête de l'Aïd est une célébration qui marque la fin du ramadan et peut être considérée comme l'équivalent de Noël pour les enfants musulmans.⁷¹ La description de la fin de l'Aïd, comme « la fête des enfants » est usuelle. Ce discours fait ainsi partie du stock d'énoncés attendus pour cette période. La source de l'énoncé auquel il est fait écho est donc indéfinie, collective comme c'est le cas dans le proverbe.

La locutrice palestinienne reprend l'énoncé [e] qui pourrait être tenu « c'est/ c'était la fête des enfants », faisant référence à l'Aïd qui approche, pour en montrer le manque de pertinence à l'instant T° correspondant au 18 juillet 2014. Moushira pointe une inversion de la situation : cela aurait dû être la fête des enfants à Gaza, pourtant quatre enfants palestiniens ont été tués dans une attaque de l'armée israélienne. Une période habituellement joyeuse pour les enfants musulmans a donc été, à l'inverse, une période terrible et meurtrière. Il y a une contradiction entre ce qui devait être, ce qui était inscrit dans les pratiques, dans le rituel et ce qui s'est produit dans les faits.

⁷¹Il s'agit d'une traduction du journaliste ou d'un interprète apparue comme telle dans l'article, nous ne savons pas exactement quels sont les mots prononcés dans le discours source, avant traduction. Cependant, il a été certifié que les propos originaux tenus par la locutrice Moushira étaient bien en rapport avec l'Aïd. Ceci a été confirmé par des locuteurs arabophones ayant entendu le discours tenu par la locutrice, cette interprétation mettant les propos tenus en lien avec la fête de l'Aïd.

1.1.1.2.1.3.2. Énoncé proverbial

Dans les exemples suivants, l'énoncé prend la forme du détournement d'un proverbe, attribuable à une sorte de « sagesse des nations ».

(133) Amusés ou atterrés, graves ou détachés, les quotidiens du jour se délectent du règlement de comptes entre le père et la fille Le Pen. Aperçu. « Front national : la rupture », titre *Le Figaro* en une. « **Rupture au FN. À qui père gagne** », *ironise* *Libération*. « Front national : guerre ouverte entre Marine Le Pen et son père », affirme *Le Monde*, tandis que *La Croix* y voit : « La guerre des deux FN ». (*Le Point*, 9/04/2015)

On entend sous l'énoncé [E] « Rupture au FN. À qui père gagne », tenu par E₁ l'instance journalistique de *Libération*, l'énoncé [e] « à qui perd gagne » que l'on peut considérer comme un énoncé gnomique attribuable à un on-locuteur e₁. Le proverbe signifie selon le TLFi « jouer à un jeu où l'on convient que celui qui perdra selon les règles ordinaires gagnera la partie ». Par ce détournement du proverbe qui joue sur un calembour entre « perd » et « père », le rédacteur de l'article attaque Marine Le Pen en voulant signifier que les rivalités et divisions qui semblent s'être installées entre son père et elle sont le fruit d'une stratégie de dédramatisation du front national, et lui servent.

(134) Invité d'Europe 1 ce jeudi, Xavier Bertrand *ironise* : « **Faute avouée à moitié remboursée** ». Aux yeux du député-maire de Saint Quentin, les regrets de Manuel Valls sont bien tardifs : « Il lui a fallu cinq jours et un sondage accablant pour comprendre l'émotion des Français. Des conneries, tout le monde en a fait dans l'exercice des responsabilités », admet Xavier Bertrand, en référence aux difficultés similaires rencontrées par ses collègues du gouvernement lorsqu'il était aux affaires. « Mais si personne n'a compris que les Français ne supportent plus le moindre écart en termes d'exemplarité, alors on n'a rien compris. Le premier ministre a mis beaucoup trop de temps pour réagir et comprendre », juge le candidat à la primaire des Républicains. (*LeFigaro.fr*; 11/06/2015)

C'est le même cas de figure que l'énoncé précédent, le locuteur E₁ Xavier Bertrand produit l'acte d'énonciation [E] « Faute avouée à moitié remboursée » qui fait entendre le proverbe [e] « faute avouée à moitié pardonnée » dont e₁ est là encore un locuteur lambda représentant de la sagesse des nations. Le détournement de ce proverbe sert la critique de Manuel Valls par Xavier Bertrand.

L'exemple suivant n'est pas un proverbe et détourne un énoncé appartenant au domaine télévisuel et même littéraire :

(132) Face au risque d'impasse, le Président du Parlement, Martin Schulz, a décidé de reporter le vote pour laisser le temps à un nouveau compromis de se dessiner. Dans la foulée, les eurodéputés ont aussi reporté le débat qui devait précéder le vote. "Ce dont nous avons besoin, c'est d'un texte fort du Parlement européen », a défendu M. Schulz. Un vote sans

résolution commune au bout aurait vu l'assemblée « affaiblir son pouvoir » dans un domaine relevant de ses principales prérogatives, a-t-il soutenu. Des parlementaires ont cependant reproché au président socialiste d'avoir voulu préserver l'image de la grande coalition unissant les principaux partis dans son hémicycle. « **C'est panique au Parlement** », a ironisé le Français Yannick Jadot (vert), un des plus virulents détracteurs de cet accord, qualifiant de « crapulerie politique » l'initiative de M. Schulz. (*L'Express.fr*; 10/06/2015)

L'acte d'énonciation [E] « c'est panique au Parlement » est produit par le locuteur E₁ Yannick Adot. Son énoncé fait entendre la structure [e]« Panique à/au X » où X désigne un espace ou un nom de lieu qui devient ou promet d'être le théâtre d'une catastrophe ou d'un malentendu, qui sert à la construction de nombreux titres de film, de séries, d'émissions de télé et même de livres.

Dans les occurrences suivantes, la reprise concerne le syntagme.

1.1.1.2.1.2. Détournement d'un syntagme ou d'un mot (modalisation autonymique non marquée)

(58) Au sujet de la loi Macron, il ironise : « **Cette loi comprend 295 articles, un choc de simplification !** » (*Le Bien Public*, 20/02/2015)

(7) Sur LCI, l'ancien ministre du Budget, Éric Woerth, ironise sur cette dissonance au sein du couple exécutif : « **Ayrault fait la pause sur la pause fiscale de Hollande** ». (*Widoobiz.com*, 18/09/2013)

Dans les deux exemples, le locuteur E₁, Henri Guaino en (58), Éric Woerth en (7) reprend un syntagme [e], respectivement « un choc de simplification » en (58), « la pause fiscale » en (7), tous les deux utilisés par l'instance gouvernementale pour attaquer celle-ci en invalidant le syntagme (la première partie de l'énoncé « cette loi comprend 295 articles contredit la caractérisation par le terme simplification, « faire la pause sur la pause » revient bien à ne pas faire de pause fiscale).

(36) " **Une candidature qui tient debout n'a pas besoin de soutien** ", a ironisé hier matin, David Baudon, conseiller général sortant et partant (divers gauche), maire de La Jarrie, après avoir lu " Sud Ouest ". Il fait allusion à la candidature de Roger Gervais qui se flatte de plusieurs soutiens (le maire de Sainte-Soulle et celui du maire de La Rochelle au titre de président de l'agglomération). (*SudOuest*, 18/02/2015)

(101) Il a de nouveau abondamment critiqué le président François Hollande, dénonçant « les mensonges » de ce « donneur de leçons ». Le candidat Hollande avait dit que le chômage baisserait, mais « partout il baisse », sauf en France où « il augmente », a-t-il redit. « **J'ai dû rater un épisode de la série *Moi-Je du héros normal*** », a-t-il ironisé en allusion à l'anaphore de M. Hollande lors du débat télévisé qu'il a eu avec M. Sarkozy entre les deux tours de la présidentielle en 2012, déclenchant les rires du public. (*20Minutes.fr*; 09/04/2015)

(37) Devant une centaine de partisans NPA et quelques militants du Front de gauche, Philippe Poutou a lui endossé le costume du professeur pour détailler le patrimoine de Nicolas Sarkozy. « La fortune de Sarkozy, quand il est arrivé au pouvoir, c'était deux millions d'euros. Cinq ans après fait son métier de président, il a 2.623.000 euros », a-t-il expliqué. Le président-candidat a donc « réussi à augmenter [sa] fortune de 600.000 euros (...). **Ça montre que la modestie parfois ça peut payer** », a-t-il ironisé en allusion à la phrase « nous sommes des gens modestes », qu'aurait prononcé Carla Bruni-Sarkozy dans les coulisses des « Paroles et des actes » sur France 2. (L'Express, 7/04/2012).

Ce sont les termes “soutiens” en (36), “Moi” et “normal” en (101), “modestie” en (37) qui sont des reprises par le locuteur d'un acte d'énonciation antérieur.

Ainsi en (36), e_1 correspond à Roger Gervais dont on représente le discours [e] sous forme narrativisée « qui se flatte de plusieurs soutiens ».

En (101), e_1 correspond à François Hollande qui durant le débat de l'entre-deux-tour des présidentielles de 2012 a fait usage de l'anaphore [e] « Moi président » fondée sur la juxtaposition du pronom tonique “moi” au substantif “président” en apposition. La juxtaposition « Moi-Je » utilisée par E1, NS, dans laquelle le tiret symbolise la symbiose des deux termes détourne celle utilisée par FH. L'épithète “normal” qualifiant le substantif désignant un référent humain masculin “héros” renvoie au discours de campagne de FH par lequel il s'était présenté comme un président “normal”.

En (37), e_1 est Carla Bruni-Sarkozy qui a tenu l'énoncé [e] « nous sommes des gens modestes ».

À chaque fois, l'énonciateur E_1 montre l'invalidité du discours auquel il fait écho : le discours selon lequel il est avantageux d'avoir des soutiens dans une candidature est nié explicitement, le fait présenté selon lequel le chômage ne cesse d'augmenter semble contredire les propos que FH a tenu sur lui-même, la démonstration que fait Philippe Poutou de la fortune des Sarkozy contredit leur autodescription en tant que « gens modestes ».

On note que dans chacune de ces occurrences, le rédacteur de l'article explicite le sens caché à donner aux énoncés par le complément circonstanciel de manière « en allusion à ” ou la locution verbale « faire allusion à ».

Dans les exemples suivants, la configuration est différente en ce que le mot repris est juxtaposé au mot du locuteur, cette juxtaposition annulant ou inversant la valeur du terme repris.

1.1.1.2.1.2.1. Inversion ou annulation par juxtaposition

(8) Un nouveau défaut de paiement de l'Argentine ? Et alors ? Le gouvernement de Cristina Kirchner en minimise les conséquences. « *La vie continue* », assure le ministre de l'Économie, Axel Kicillof, qui a perdu son pari d'arracher un accord avec les fonds

vautours. « *Ce n'est pas un défaut [...]. Il faudrait lui trouver un autre nom, peut-être "Griefaut" »*, ironise-t-il, en référence au juge américain Thomas Griesa. (*LesEchos*, 31/07/2014)

Le locuteur E₁ Axel Kicillof utilise le mot valise [E] « Griefaut » construit à partir de la première partie du patronyme *Griesa* qui est le nom du juge Thomas Griesa, e₁, qui a déclaré le défaut de paiement de l'Argentine et la dernière syllabe du terme « défaut », [e] emprunté au discours du dit juge. Cet assemblage donne lieu à un mot valise dont la vocation est d'invalider la signification du mot « défaut ». En effet, associer ce terme à celui du patronyme (vecteur le plus essentiel de l'identité d'une personne) du juge c'est faire entendre que cette situation de « défaut de paiement » ne relève pas d'une décision objective, réelle, effective mais est toute entière liée à l'individu en question, accusé ainsi d'avoir rendu cette décision de justice pour satisfaire des intérêts personnels au détriment du droit et de l'impartialité⁷². On note d'ailleurs que le discours tenu par le juge reconstituable comme « c'est un défaut de paiement » est nié dans un premier temps : « ce n'est pas un défaut » dans le discours de E₁.

Dans les cas suivants, la configuration produit le même effet mais emprunte cette fois la forme de l'oxymore polémique.

(48) L'ex-patron du CISS (usagers) ironise sur la « **grève à Megève** ». Christian Saout n'est pas aussi bienveillant que la majorité des patients à l'encontre du mouvement de contestation des médecins contre le projet de loi de santé. « Vous savez, même dans le milieu médical, on appelle ça faire la grève à Megève, ironise dans un entretien avec « La Dépêche du Midi » l'ancien président du Collectif interassociatif sur la santé (CISS), redevenu secrétaire général adjoint de l'association. J'aime la grève pendant les vacances. De toute façon, les cabinets auraient été fermés. ». (*LeQuotidienduMedecin.fr*, 22/12/2014)

(49) Les dates choisies pour fermer les cabinets, entre Noël et Nouvel an, suscitent facilement l'ironie, sur le thème de la « **grève-Courchevel** ». (*Lopinion.fr*, 09/11/2014)

L'énoncé [E] du locuteur Christian Saout E₁ « on appelle ça faire la grève à Megève »

⁷²Kicillof accuse en effet le juge Griefa d'avoir placé l'Argentine en défaut de paiement uniquement pour favoriser des fonds spéculatifs avec lesquels il aurait noué des relations. « Le ministre argentin de l'Économie, Axel Kicillof, a critiqué à nouveau mardi le juge américain Thomas Griesa, qu'il accuse d'empêcher le remboursement de la dette du pays et de favoriser les fonds vautours. « Ce que fait Griesa est étrange. Il n'y a pas de logique juridique, c'est une véritable sottise, à des fins d'extorsion, et cela permet aux (fonds) vautours de dire dans le monde entier que l'Argentine est K.O. car elle se porte mal, alors qu'en réalité, c'est qu'ils ont trouvé un juge avec lequel ils sont devenus amis » a dénoncé le ministre de l'Économie à Radio Nacional. » (*L'Express*, le 03/03/2015)

juxtapose syntaxiquement deux thèmes en opposition selon les connaissances doxiques des lecteurs. Le syntagme nominal « la grève » est ainsi accolé au complément du nom désignant un lieu « à Megève ». Dans le deuxième exemple la juxtaposition concerne non des syntagmes mais deux substantifs : toujours le nom commun « grève », associé par la ponctuation (le tiret) au nom propre de lieu « Courchevel ». La grève désigne un mouvement collectif de cessation d'activité de travail destinée à montrer le mécontentement des travailleurs concernés et provoquant la gêne des usagers des services perturbés. « Courchevel » et « Megève » sont deux destinations de sports d'hiver de « luxe », connues pour être appréciées particulièrement des personnes aisées et des grandes fortunes. Le savoir commun nous invite à penser que les médecins, appartenant à une catégorie socioprofessionnelle élevée, privilégient ces destinations pour leurs vacances d'hiver. Ces deux noms de lieu riment donc avec niveau de vie élevé et loisir. Deux thèmes qui semblent très mal s'accorder avec ce que suggère « la grève ». Le terme « grève » relevant de l'acte d'énonciation [e] est celui choisi par e_1 qui correspond aux médecins eux-mêmes, tandis que le nom de la destination correspond au terme choisi par le locuteur E_1 , Christian Saout en (48) qui critique cette « fausse » grève. L'association des deux mots créent ainsi une expression se voulant démystificatrice, qui tend à inverser la valeur sémantique du premier terme et à révéler la vérité, masquée par la désignation des médecins. On entend ainsi un autre énoncé que l'on pourrait reconstituer comme « il ne s'agit pas d'une vraie grève mais d'une cessation d'activité due aux vacances en station de ski des médecins pendant les fêtes de Noël/ les médecins ne font pas réellement grève, ils profitent d'une période pendant laquelle ils partent en stations de ski pour dire qu'ils sont en grève ». Cette expression condense ainsi deux points de vue tout en disqualifiant le premier terme (« grève »). On est devant ce que Bonhomme (1989 : 99) nomme un « oxymore polémique », ayant un caractère polyphonique. On pourrait aussi représenter cet oxymore sous forme de dialogue afin de matérialiser l'affrontement des points de vue et la reprise de l'énoncé de L1 dans le propos de L2 par la fausse confirmation « oui c'est ça ! » et l'écho littéral « faire la grève » :

L1 (Médecin) : Nous ferons la grève entre Noël et le Jour de l'an

L2 (Christian Saout) : Oui, c'est ça ! vous allez faire la grève à Megève !

Pour comprendre cet énoncé comme ironique, il faut faire appel à un certain nombre de sous-entendus, d'idées connotées autour des destinations concernées. L'énoncé « grève-Courchevel » doit être décodé et très contextualisé pour être interprété. Ce n'est pas le cas de l'énoncé suivant :

(126) A Salies-de-Béarn, où il existe 15 places sans limitation de durée, « nous allons passer en zone de rencontre », informe le maire Claude Serres-Cousiné. La formule qui promeut le partage harmonieux de la ville devrait être mise en place sous peu. « Il manque juste la

signalétique. Les piétons y seront prioritaires et la loi qui vient d'être votée en faveur des handicapés sera totalement appliquée sans durée limitée », précise l'élu.

« Contrairement à l'accessibilité des établissements et sites recevant du public (NDLR : lire notre édition du 24 février 2015), celle du stationnement avec marquage réglementaire, panneaux indicatifs et PV dissuasif de 135 euros pour les contrevenants est entrée dans les mœurs », constate Alain Vire qui s'émeut en revanche des conditions d'attribution de la carte "handicapé", un sésame très convoité. « Avant, pour l'obtenir, il fallait relever de l'invalidité à 80 % avec mention de station debout pénible. Maintenant, il suffit de s'adresser à son médecin, si bien qu'il y a inflation de cartes et plus assez de places dédiées. **Devant Auchan, c'est fou ce qu'il y a comme handicapés bien valides.** J'ai dit au directeur qu'il y a plus de miracles sur son parking qu'à Lourdes ! » ironise-t-il. « La gratuité ne doit être accordée qu'aux personnes en fauteuil ou frappées d'un handicap lourd », rappelle-t-il à toutes fins utiles. (*La République des Pyrénées*, 27/04/2015)

En (126), le locuteur Alain Vire, E₁ tient l'énoncé [E] « Devant Auchan, c'est fou ce qu'il y a comme handicapés bien valides » qui reprend le terme « handicapé » soit [e] correspondant à l'inscription située sur la carte de ces personnes, e₁, qui la demandent à leur médecin sans souffrir d'un handicap lourd. Le locuteur juxtapose au participe passé substantivé « handicapés » l'adjectif épithète « valides » qui est son antonyme et qui correspond à sa propre description, qu'il veut objective, de la réalité et de la situation de ces personnes qui se présentent comme invalides. Ainsi il annule la valeur du premier terme dans un oxymore polémique qui associe deux discours antinomiques pour révéler la fausseté du premier.

Les cas suivants sont proches de ceux vus *supra*, dans la mesure où le locuteur adjoint ses propres termes à l'énoncé de l'autre, cependant il s'agit plus d'inverser la valeur axiologique du dit de l'autre que de l'invalider. Surtout, la présence dans le cotexte de l'énoncé initiatif permet d'apparenter d'autant plus les configurations suivantes aux formes de complétions d'énoncé en situation de dialogue.

(104) Diffusée sur la chaîne américaine ABC News, on peut y voir les enfants, attachés à leur père, être emportés par le début d'avalanche et commencer à glisser dans la pente. Cette mésaventure médiatisée avait déclenché l'ire du maire de Saint-Gervais, Jean-Marc Peilleux qui a déposé plainte contre le père pour mise en danger de la vie d'autrui : « On siffle la fin de la récréation ». Surpris par la polémique, le père qui se présente comme un « adrénaline junkie », a précisé avoir voulu « battre le record du monde des plus jeunes alpinistes atteignant le sommet » pour « récolter des fonds pour un orphelinat local »... « **Il a surtout battu un record de stupidité** », ironise Denis. (*La Provence*, 3/08/2014)

En (104), le locuteur E₁, Denis, produit l'énoncé [E] « il a battu un record de stupidité » qui prolonge le discours [e] « battre le record du monde des plus jeunes alpinistes atteignant le sommet » tenu par e₁, le père. E₁ adjoint donc le complément du nom « de stupidité » au substantif « record », lui-même complément d'objet du verbe « battre ». Le nom « stupidité » à valeur axiologique négative inverse la valeur globale du syntagme

« record du monde des plus jeunes... », réaliser un record du monde étant généralement perçu comme un exploit.

(146) Preuve que Nicolas Sarkozy et François Hollande se livrent une réelle guerre, alors que ce dernier se déclarait “*audacieux*”, le premier s’est moqué. “*Je n’ai jamais vu quelqu’un de plus audacieux dans le mensonge et la tromperie* », a ainsi ironisé Nicolas Sarkozy, selon des propos rapportés par *Le Monde*. (Closer, 24/07/2015)

Nicolas Sarkozy, E₁, tient l’énoncé [E] « je n’ai... plus audacieux dans le mensonge et la tromperie » pour prolonger l’énoncé [e] « Vous en connaîtrez, j’espère, des présidents aussi audacieux que moi »⁷³ tenu par e₁ François Hollande. Sarkozy conserve le système comparatif mais substitue à la comparaison d’égalité une comparaison de supériorité. Le complément du superlatif (« que lui ») est sous-entendu. Le syntagme prépositionnel « dans le mensonge et la tromperie » délimite les domaines où s’exerce l’audace d’Hollande qui ne lui est pas déniée. Mais si l’audace que s’attribuait Hollande était positive celle que lui reconnaît Sarkozy est négative comme le suggère la valeur axiologique des termes « mensonge » et « tromperie ».

On note que dans les occurrences que nous venons de décrire l’expression catégorisée comme ironique a précisément une valeur démystificatrice, la discordance est donc *in praesentia*. Le locuteur cherche à transmettre sa vérité.

Nous abordons à présent les échos, toujours implicites, à un énoncé tenu antérieurement mais ne restituant par la forme linguistique de ce dernier. Seul le contenu propositionnel est conservé dans la reprise.

1.1.2. Non littéral

Parmi ces échos non littéraux, on trouve des reformulations.

1.1.2.1. Reformulation

(74) Anne-Marie, sexagénaire, atteinte elle aussi d’une affection respiratoire, et vivant elle aussi dans un logement social, mais à Paris, se plaint également de ses voisins du dessous, une nouvelle gardienne et son mari, qui fument plusieurs paquets de cigarettes brunes par jour sur leur balcon. N’ayant pas le caractère affirmé de Rachid, c’est assez craintivement qu’elle leur a signalé le problème. Ils l’ont insultée.

⁷³ « Vous en connaîtrez, j’espère, des présidents aussi audacieux que moi », a lancé mardi François Hollande, à l’occasion de la traditionnelle interview du président de la République du 14 juillet. « (Le Figaro.fr, le 15/07/2015)

Sur les conseils de DNF, elle a saisi le bailleur. Bien qu'elle occupe paisiblement son logement depuis trente ans, il l'a considérée comme une faiseuse d'histoires. Il a pris fait et cause pour son employée, en dépit des six mains courantes qu'Anne-Marie a déposées après les insultes. Son responsable du contentieux lui a écrit qu'il n'avait pas à tenir compte de ses problèmes de santé et l'a menacée de résilier son bail si elle continuait à l'ennuyer.

Lorsque le bailleur botte en touche, DNF conseille de s'adresser à un conciliateur de justice. Mais les résultats semblent relever de la loterie. Celui qu'Anne-Marie a contacté n'a pas souhaité intervenir, jugeant sa situation désespérée. Celui auquel Rachid a fait appel, « *à contrecœur, craignant qu'il ne ménage la chèvre et le chou* », s'est révélé en revanche d'une redoutable efficacité.

Il a convoqué les deux parties. Sur un ton ferme, il a expliqué au jeune voisin, enseignant, qu'il devait cesser de générer des nuisances, surtout à l'encontre d'une personne atteinte d'une pathologie pulmonaire. Ce même expert a récemment conclu que, les voisins n'ayant pas l'intention de renoncer à fumer, et leur tabagisme ayant des conséquences négatives sur la santé d'Anne-Marie, mieux vaudrait que celle-ci déménage. « **Les plus gênés s'en vont** », commente, non sans ironie, l'intéressée. (*Le Monde*, 11/07/2014)

Anne-marie constate un fait qui va l'encontre de l'ordre attendu des choses : « les plus gênés s'en vont ». On observe dans cette occurrence une reformulation entre un énoncé rapporté indirectement commençant après le verbe de discours « conclu » tenu par l'expert que l'on peut représenter comme :

« Les voisins n'ayant pas l'intention de renoncer à fumer, et leur tabagisme ayant des conséquences négatives sur la santé d'Anne-Marie, mieux vaudrait que celle-ci déménage »

et un énoncé tenu par Anne-Marie :

« Les plus gênés s'en vont »

Le syntagme « les plus gênés » réfère, implicitement, à Anne-Marie. C'est elle qui se dit importunée dans la situation. Le syntagme contient le participe passé « gênés » substantivé au superlatif, il est sujet du verbe de mouvement « s'en aller » au présent de l'indicatif. Ce verbe reprend sémantiquement le contenu du verbe « déménager » dans le discours de l'expert qui indique lui aussi un déplacement dans l'espace, dont le sujet est Anne-Maire. Toujours dans l'énoncé de l'expert, « les voisins » d'Anne-Marie sont présentés comme ceux qui agissent, ils sont sujets de la proposition participiale « n'ayant pas l'intention de renoncer à fumer ». Ils sont les actants du procès « fumer », leur action ayant des répercussions sur Anne-Marie en position de patient (plus précisément sa santé) subissant l'action dans le complément circonstanciel de lieu introduit par la préposition « sur ». Cette idée de passivité est exprimée par le participe passé passif « gênés » dans l'énoncé d'Anne-Marie. Le verbe « gêner » reprend, quant à lui, sémantiquement le contenu axiologique négatif véhiculé par le syntagme verbal « avoir des conséquences négatives sur ».

Une équivalence sémantique semble donc bien établie entre les deux énoncés. Elle se double d'une identité référentielle, les sujets des verbes « s'en aller » et « déménager » réfèrent à la même personne, Anne-Marie. Cette reformulation s'effectue sans outil introducteur.

On peut trouver un écho dans l'énoncé sous forme de présupposé.

1.1.2.2. *Écho à un discours sous forme de présupposé*

1.1.2.2.1. *Sous forme de question*

(30) « **Comment peut-on imaginer un seul instant cette rangée d'hommes debout, baïonnette au canon, laissant passivement la terre leur monter de la cheville au genou, à la ceinture, aux épaules, à la bouche, ironise-t-il. Il ne manquerait plus que le bras qui sort et ébauche dans l'air vide un grand signe de croix...** » *(OuestFrance.fr, 02/08/2014)*

L'énoncé [E] tenu par un ancien poilu E₁ « Comment peut-on imaginer un seul instant cette rangée d'hommes debout, baïonnette au canon, laissant passivement la terre leur monter de la cheville au genou, à la ceinture, aux épaules, à la bouche » montre le ridicule, le manque de véracité, la dimension absurde de l'histoire des soldats vendéens qui seraient morts, ensevelis vivants et debout pour la France. La mise en doute de cette histoire emprunte la forme d'une interrogation partielle construite sur la base du présupposé « il y avait une rangée d'hommes debout, baïonnette au canon » contenu dans la description définie « cette rangée d'hommes debout, baïonnette au canon... ». C'est ce présupposé qui est remis en doute et fait écho à l'histoire racontée que l'on trouve condensée dans l'inscription figurant à l'entrée du mémorial. Nous nommons [e] cet énoncé :

À la mémoire des soldats français qui dorment debout le fusil en main dans cette tranchée.

Cette interrogation de l'ancien poilu est une fausse question qui a valeur d'assertion négative : « on ne peut pas imaginer un seul instant cette rangée d'hommes... ». Le syntagme nominal complément circonstanciel de temps « un seul instant » indiquant une très faible durée, presque figé en langue, utilisé en contexte interrogatif couplé avec l'adverbe « comment » suggère le manque de véracité : il n'est pas permis même une seconde d'envisager cette hypothèse comme plausible. L'image des hommes immobiles ne tentant rien pour se sortir de la terre et se sauver d'une mort par enterrement semble plus que difficile à concevoir : d'une part parce que cette mort arrive lentement, ce qui est suggéré par l'accumulation de syntagmes nominaux prépositionnels « de la cheville » « au genou », « à la ceinture » « aux épaules » « à la bouche » correspondant à l'élévation du niveau de terre progressant selon l'ordre vertical des parties du corps et

d'autre part parce que cet enterrement en position verticale présuppose l'immobilité des soldats qui seraient donc restés « passifs ». Le caractère invraisemblable de l'histoire est également mis en évidence par l'énoncé « il ne manquerait plus que le bras qui sort et ébauche dans l'air vide un grand signe de croix... ». Cet énoncé caricature le sacrifice patriotique en poussant la solennité gestuelle jusqu'au religieux. Il s'agit ainsi pour l'ancien poilu d'attaquer ceux qui se sont enrichis (« Le tourisme de mémoire devient une affaire juteuse ») en contrefaisant l'histoire.

1.1.2.2. *Négation polémique des présupposés*

(38) D'après un photographe de l'AFP, l'avion est tombé à une centaine de mètres d'une maison d'habitation, les premiers arbres roussis se trouvant à quelques dizaines de mètres seulement de la demeure, visiblement inoccupée au moment du crash. Interrogé, un habitant de Viens, qui a souhaité rester anonyme, a raconté avoir entendu « deux détonations » alors qu'il se trouvait « à un kilomètre ». « On n'est pas surpris », a-t-il expliqué, soulignant que les avions passaient « tous les lundis » à proximité, souvent « très très près » du sol. « Il y a un an, j'ai vu passer un avion à hauteur de mes yeux, j'ai vu le pilote ! », s'est-il étonné, se demandant « si c'est légal ». « On est un peu furieux » que la zone soit considérée comme « inhabitée » par les autorités : « **il n'y a pas que des sangliers** », a-t-il ironisé. La commune de Viens compte environ 600 habitants. (*LaDépêche.fr*, 04/08/2014)

L'énoncé [E] « il n'y a pas que des sangliers », tenu par E₁ un habitant de Viens, contient le sous-entendu « la zone est habitée par des êtres humains ». L'énoncé est construit à partir d'une négation polémique, qui fait entendre le discours contenant la négation restrictive « il n'y a que des sangliers », inféré du discours [e] « la zone est inhabitée », tenu par e₁, les autorités.

La négation n'est pas celle de l'énoncé [e] effectivement tenu par les autorités mais concerne les inférences que l'on peut tirer de [e]. Le contenu linguistique de l'énoncé [E] « il n'y a pas que des sangliers » peut conduire à formuler d'autres inférences du type « il y a également d'autres animaux, des cerfs », etc.

La négation n'est pas frontale comme elle le serait dans « la zone n'est pas inhabitée », elle n'affecte que les présupposés tirés de l'énoncé tenu par les autorités.

1.1.2.3. *Écho à un discours sous-entendu reconstituable*

Dans l'exemple suivant, le discours catégorisé comme ironique se présente comme une inférence tirée de propos tenus.

(41) Marc Angenault admet que le Lochois a hérité d'un sous-préfet plus que dynamique. Mais c'est la méthode qui le surprend. Il a l'impression que le sous-préfet agit comme si jamais rien n'avait été fait sur le territoire lochois avant son arrivée, en juillet 2013. Le sous-préfet s'attribue

une bonne part du taux de chômage à 9 %, inférieur au niveau national. « *Ce n'est pas comme si nous avons créé les conditions d'accueillir les entreprises chez nous, depuis dix-sept ans, avec le Node Park à Tauxigny* », ironise le maire, qui rappelle que sans le nouveau découpage statistique national, les chiffres dans le Lochois seraient encore meilleurs. « *Ce n'est pas nous qui avons décidé que Tauxigny n'était plus dans notre bassin d'emploi.* » De fait, les 300 emplois créés par Laser Contact au Node Park ne seront pas comptabilisés dans les statistiques lochoises, mais tourangelles. (*La Nouvelle République*, 02/08/2014)

L'énoncé [E] « ce n'est pas comme si nous avons créé les conditions d'accueillir les entreprises chez nous, depuis dix-sept ans, avec le Node Park à Tauxigny » du maire E₁ ne contient pas en lui-même d'indications selon lesquelles son locuteur reprendrait des propos tenus ou prêtés à un autre locuteur. On trouve en revanche, au sein de l'article, l'énoncé « le sous-préfet s'attribue une bonne part du chômage à 9 % ». Cet énoncé prend la forme d'un discours rapporté indirect : on y trouve le verbe de parole « s'attribuer » et le discours reformulé « une bonne part du chômage à 9 % ». Il s'avère que le sous-préfet a été interviewé dans le même journal quelques jours avant l'article et a bien tenu un discours selon lequel il « n'était pas étranger » à la baisse du chômage, celui-ci correspondant dans sa ville à « 9 % » de la population active.

Ainsi l'énoncé du maire « ce n'est pas comme si nous avons créé les conditions d'accueillir les entreprises chez nous, depuis dix-sept ans, avec le Node Park à Tauxigny » se présente comme une inférence tirée des propos [e] tenus par le sous-préfet e₁ :

« Depuis mon arrivée - et je ne suis pas étranger à cela - il y a une baisse de 15 % du nombre de chômeurs chez les moins de 25 ans. Nous sommes à 9 % de chômage, moins qu'au niveau national ».

Le sous-préfet, présent depuis un an au moment de l'annonce de la baisse du chômage, présente cette diminution comme consécutive à son arrivée par le syntagme prépositionnel temporel « depuis mon arrivée » dans lequel l'adverbe « depuis » marque l'origine du phénomène. Sa venue semble ainsi le point de référence initial à partir duquel la baisse du chômage a commencé. On peut logiquement déduire de son discours que c'est principalement son action qui a conduit à l'infléchissement de la courbe du chômage. Le fait qu'il ne parle pas de l'investissement de longue date (« 17 ans ») des autres acteurs de la région, le fait également qu'il suggère une concomitance de la baisse du chômage et de son arrivée par l'adverbe « depuis », invitent à penser, par l'exercice de la maxime de quantité, qu'il n'a pas jugé décisif le rôle de ses partenaires, que ceux-ci n'ont pas pris une grande part dans cette diminution. C'est cette inférence, résonnant implicitement à travers les propos du sous-préfet, que le maire représente dans son énoncé : « Ce n'est pas comme si nous avons créé les conditions d'accueillir les entreprises chez nous, depuis dix-sept ans, avec le Node Park à Tauxigny ».

1.1.2.3.1. Tour hypothétique

(156) Cameron accusé de mentir, Miliband pris en défaut de confiance.

Un panel d'électeurs était en effet chargé de placer tour à tour les trois candidats sur le gril lors de l'émission *Question Time*, en direct de Leeds, sur la BBC. Faute de débattre entre eux, les chefs de partis ont dû répondre aux questions acérées et parfois agressives de ce public, debout face à la foule à la manière d'une agora grecque. David Cameron a été accusé trois fois de mentir, notamment sur les coupes dans les aides sociales, tandis qu'Ed Miliband s'est vu interpellé à trois reprises sur sa crédibilité pour gérer le pays.

« Soit vous cherchez à tromper le public britannique soit vous ne savez pas ce que vous allez faire », a asséné un électeur à Cameron. « **Si tout est si fantastique, pourquoi y a-t-il de plus en plus de banques alimentaires ?** », a ironisé une dame. Le candidat tory s'en est tiré en répondant : « Je ne dis pas que tout est parfait. Je dis qu'on n'a pas fini le travail, c'est pour cela que je veux revenir pour cinq ans, ça prend du temps de réparer les dégâts que les travaillistes nous avaient laissé. » (*Le Figaro*, 01/05/2015)

Dans l'énoncé [E] « Si tout est si fantastique, pourquoi y a-t-il de plus en plus de banques alimentaires ? » tenu par la dame E₁, on peut entendre l'énoncé [e] « tout est fantastique » attribuable à e₁ qui peut être David Cameron, ou plus généralement le gouvernement. On peut présumer que l'énoncé « tout est fantastique » n'a pas été tenu en ces termes mais qu'il tend à faire entendre le discours idéalisé, d'auto-satisfaction et de dénigrement de l'adversaire par lequel les politiques ont l'habitude de se féliciter des améliorations des conditions de vie que leur politique aurait entraînées. On repère l'écho au tour hypothétique [si x, y] qui « actualise la potentialité dialogique de la subordination » (Bres, 1999) :

L'élément subordonné s'y présente en position initiale thématique. E₁, en disant [si x], suspend l'assertion de la proposition x imputée à e₁ (recul de la thèse à l'hypothèse) à la modalisation de y, le plus souvent pour en rejeter le bien-fondé.

Ainsi le présupposé [il y a de plus en plus de banques alimentaires] contenu dans la proposition principale vient contredire l'assertion [tout est fantastique], attribuée à e₁, reprise sous forme d'hypothèse dans la subordonnée.

(95) François Hollande aime user de l'ironie. Mercredi soir, le chef de l'État s'en est donné à cœur joie. Alors qu'il décorait l'économiste Jean Tirole et l'écrivain Patrick Modiano de la légion d'honneur, le chef de l'État s'est lancé dans un festival de petites blagues, rapporte un journaliste du *Monde* qui a assisté à la cérémonie. "Patrick Modiano ; vous êtes écrivain, je le dis pour ceux qui n'ont pas connaissance de vos ouvrages », a ainsi lancé François Hollande, sourire en coin, devant sa ministre de la Culture, Fleur Pellerin, qui avait été au cœur d'une polémique, en octobre dernier, après avoir avoué être incapable de citer un ouvrage de Patrick Modiano. « J'avoue sans aucun problème que je n'ai pas du tout le temps de lire depuis deux ans. Je lis beaucoup de notes, de textes de loi, les nouvelles, les dépêches AFP mais je lis très peu », avait-elle avoué. (*Bfm.com*, 19/02/2015)

L'énoncé [E] « Patrick Modiano ; vous êtes écrivain, je le dis pour ceux qui n'ont pas

connaissance de vos ouvrages » est tenu par E₁ FH. Il fait écho au discours [e] « J'avoue sans aucun problème que je n'ai pas du tout le temps de lire depuis deux ans », tenu par e₁, Fleur Pellerin. Cette dernière n'a pas su répondre à la question de la journaliste qui lui demandait de citer un ouvrage de Patrick Modiano. L'absence de réponse de e₁ ainsi que son énoncé font entendre qu'elle ne connaît pas l'œuvre de Patrick Modiano, c'est ce présupposé que FH fait entendre.

1.1.2.3.2. *La confirmation d'un énoncé antérieur prêté*

(31) Le pape François, au cours de la messe qu'il a célébrée lundi matin dans sa résidence de Sainte-Marthe, a ironisé sur les couples qui par choix n'ont pas eu d'enfants, leur préférant des animaux de compagnie, a rapporté Radio Vatican. Face à des couples célébrant leur 25e, 50e ou 60e anniversaire de mariage, le pape a évoqué les trois piliers d'un authentique mariage chrétien : la fidélité, la persévérance et la fécondité. « Ces couples qui ne veulent pas d'enfants (...), cette culture du bien-être économique qui, il y a dix ans, les a convaincus que c'est mieux de ne pas avoir d'enfant. Comment c'est mieux ! » a lancé Jorge Bergoglio dans son homélie. « **Ah, c'est sûr, a-t-il poursuivi avec ironie, ainsi, tu peux visiter le monde, partir en vacances, avoir une maison à la campagne, être tranquille... Et c'est sans doute mieux, plus commode, d'avoir un petit chien, deux chats...** » (Europe1.fr; 02/06/2014)

Le pape François, E₁, tient le discours [[c'est sûr [c'est mieux de ne pas avoir d'enfant] ainsi tu peux visiter le monde, partir en vacances, avoir une maison à la campagne, être tranquille... Et c'est sans doute mieux, plus commode, d'avoir un petit chien, deux chats] qui est la confirmation d'un énoncé antérieur prêté à un énonciateur e₁ incarné par le syntagme « cette culture du bien-être économique ». Cet énoncé antérieur est lui-même présenté juste avant sous la forme d'un discours rapporté indirect introduit par le verbe convaincre au passé composé.

1.1.2.3.3. *Négation indirecte*

Dans une autre configuration, le locuteur en décrivant une situation qui le concerne fait référence à une autre situation parfaitement inverse :

(89) Une semaine après la polémique sur la conférence rémunérée donnée par Nicolas Sarkozy à Abou Dhabi, la précision ne manque pas de sel. Invité de l'Association des journalistes parlementaires ce mercredi, Alain Juppé a ironisé sur la conférence « gratuite » qu'il avait donnée mardi à l'École polytechnique. « Hier, j'ai fait une conférence devant l'association des X de Paris, et le président de l'association a terminé la conférence en me remerciant d'être venu... **Gratuitement**, a-t-il ajouté », glisse le maire UMP de Bordeaux. Une confidence qui a tout de la pique à son rival pour la primaire UMP en vue de 2017. (LeParisien.fr; 11/02/2015)

Le locuteur E₁, Alain Juppé en produisant l'acte d'énonciation [E] : Hier, j'ai fait une

conférence devant l'association des X de Paris, et le président de l'association a terminé la conférence en me remerciant d'être venu... *Gratuitement* » fait référence à une sorte de discours ambiant dont on trouve des traces dans le cotexte à travers le syntagme « la polémique sur la conférence rémunérée donnée par Nicolas Sarkozy », tenu par un locuteur lambda e_1 , représentant de la communauté parlante, des médias, des politiques, au fait des éléments du contexte sociopolitique mobilisés. On pourrait reconstituer [e] comme [NS donne des conférences (sur)rémunérées à travers le monde]. L'énoncé de Juppé se confronte ainsi à [e], Juppé se démarque de son adversaire NS : L'adverbe « gratuitement » s'oppose sémantiquement à l'adjectif « rémunérée ». [E] suggère ainsi très fortement la mise en parallèle que l'on pourrait représenter par un syntagme du type [contrairement à NS].

L'exemple suivant obéit à un fonctionnement similaire :

(100) « Tu as allégé la taxation des heures supplémentaires, tu as supprimé des taux d'imposition jugés comme confiscatoires (...). Je précise que je ne parle que de la Belgique », a-t-il (Nicolas Sarkozy) ajouté avec un sourire à l'adresse de l'ex-ministre belge des Finances, alors que le projet de super taxe de l'exécutif français sur les hauts revenus a conduit plusieurs personnalités à l'exil fiscal.

Ainsi le comédien Gérard Depardieu, auquel l'ex-président s'est référé avec humour.

« **Je précise les choses, je n'ai pas vocation à m'installer ici. Je suis juste de passage** », a-t-il ironisé sous les rires de l'assistance. (*Nouvelobs.fr*; 27/03/2013)

NS, E_1 , tient l'énoncé [E] : « Je précise les choses, je n'ai pas vocation à m'installer ici. Je suis juste de passage » afin de faire entendre par inversion le discours [e] reconstituable comme « je m'installe en Belgique, je ne suis pas juste de passage » tenu par Gérard Depardieu, e_1 , qui se serait installé en Belgique pour des raisons fiscales. Il s'agit surtout d'attaquer la politique de François Hollande sur la taxation des hauts revenus qui aurait engendré l'exil fiscal de certaines riches personnalités. Là encore, c'est une mise en parallèle qui est suggérée par [E] que l'on pourrait représenter par le syntagme « contrairement à Gérard Depardieu ».

Dans les occurrences suivantes, le discours fait écho à un discours virtuel qui est l'exagération d'un discours réel.

1.1.2.3.4. *Écho à un discours hyperbolisé*

1.1.2.3.4.1. **Confirmation d'un énoncé antérieur virtuel**

(120) Belle démonstration d'unanimité, tant sur le fond que sur la forme, cette semaine sur les réseaux du Télégramme. Le sujet ? La sécurité routière et en particulier l'éventualité (encore lointaine) de supprimer les arbres de bord de route, qui pourraient être considérés comme des

« obstacles latéraux » dans les audits commandés en ce début d'année par le ministère de l'Intérieur. Le fond ? Contre tout projet d'abattage. La forme ? L'absurde. « **C'est vrai que les arbres font des excès de vitesse, conduisent en état d'ivresse, font des refus de priorité et parfois même téléphonent en conduisant... C'est dangereux un arbre au volant** », ironise Annie Zette (pseudo par ailleurs peu auto-compatible...) dans un commentaire approuvé plus de 120 fois sur Facebook. (*Le Télégramme*, 12/04/2015)

En (120), la locutrice E₁, Annie Zette, tient le discours [E] : « C'est vrai que les arbres font des excès de vitesse, conduisent en état d'ivresse, font des refus de priorité et parfois même téléphonent en conduisant... C'est dangereux un arbre au volant » qui prend la forme par le présentatif « c'est vrai » de la confirmation d'un énoncé antérieur [e], absurde [les arbres font des excès de vitesse, conduisent en état d'ivresse, font des refus de priorité et parfois même téléphonent en conduisant... C'est dangereux un arbre au volant], prêté à un énonciateur e₁, auteur des audits commandés par le ministère de l'intérieur.

(123) TENUE DE TRAVAIL obligatoire, un sujet qui fâche ! Il a été au menu du comité d'établissement de fin de mois dernier chez PSA Peugeot Citroën Sochaux. Résultat : trois organisations syndicales, à savoir FO, la CFE CGC et la CGT n'ont pas donné d'avis, tandis que la CFDT et la CFTC ont rendu un avis défavorable. Des positions qui manqueraient de tenue ? La question de la tenue de travail, qui passe semble-t-il par une modification du règlement intérieur de Sochaux, n'est pas tranchée. Après avoir mis l'argumentation de la direction à nu, les syndicats ne savent s'ils doivent en rire ou en pleurer. Le choix laissé se situerait entre la combinaison ou la veste et le pantalon. Ce mode vestimentaire ne ferait pas l'unanimité chez les salariés. La direction précise que « le comité d'établissement a été consulté sur la modification du règlement intérieur qui est maintenant adressé pour validation à l'inspecteur du travail. Il entrera en vigueur en juin ». Et d'ajouter que « des évolutions ont été apportées sur certains articles afin de prendre en compte les remarques des organisations syndicales lors des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) ». FO ironise. « **Vous êtes tenus de vous présenter dans une tenue correspondant à votre salaire** », souligne le syndicat de Sochaux. « Si vous venez avec des vêtements de marque, nous saurons qu'il n'y a aucune raison de vous augmenter. » Plus sérieusement, FO considère que « la question de la tenue de travail obligatoire est loin d'être une priorité. Elle l'est d'autant moins que les réponses apportées ont été bâclées. Un travail sur ce sujet avait été réalisé, il y a quelques années, par les CHSCT, dont la direction n'avait rien retenu. Il n'y a pas de vêtements spécifiques prévus pour les femmes. Il n'y a pas de tenue de travail lorsqu'il fait trop chaud ou trop froid. C'est du grand n'importe quoi ! Certaines de ces modifications font plus penser à de nouveaux moyens de répression envers le personnel que d'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité. » (*L'Est Républicain*, 06/05/2015)

FO, soit E₁, tient l'énoncé [E] « Vous êtes tenus de vous présenter dans une tenue correspondant à votre salaire ». FO fait écho au discours, [e], tenu par la direction e₁ de l'usine PSA Peugeot Citroën Sochaux qui a instauré le port obligatoire d'une tenue de travail. Parce que cette mesure ne semble pas avoir été réfléchie ni même être nécessaire pour le syndicat, ce dernier imite le discours institutionnel (modalité déontique du tour passif « être tenus ») en l'exagérant par le ridicule de la consigne imposée. On note que [E] prend la forme d'un discours direct libre, le pronom personnel « vous » incluant E₁

et le pronom personnel « nous » renvoyant à la direction e₁. L'augmentation des salaires ne saurait être une décision revenant au syndicat des ouvriers.

(130) Le président russe Vladimir Poutine a signé, ce jeudi, un décret classant comme secret d'État les pertes de l'armée lors d'« opérations spéciales » en temps de paix, alors que le Kremlin continue de démentir toute ingérence militaire en Ukraine.

Ce décret, publié sur le site du gouvernement, ajoute à la liste des secrets d'État les « informations relatives à la perte de personnel (...) en temps de paix lors d'opérations spéciales ». Les pertes militaires en temps de guerre étaient déjà gardées secrètes. Si les informations sont transmises à un pays étranger, la divulgation de secrets d'État est punie en Russie d'une peine pouvant aller jusqu'à quatre ans de prison.[...] Nous considérons ceci comme un effort déplacé pour dissimuler ce que tout le monde sait, à savoir que du personnel militaire russe en service actif combat et meurt en Ukraine orientale et que le gouvernement russe le dément », a à cet égard réagi Jeffrey Rathke, porte-parole du Département d'État américain, selon lequel il s'agit aussi d' « un coup (porté) à la liberté de la presse ». Selon M. Felgenhauer, ce décret vise à « emprisonner ou à effrayer » ceux qui souhaiteraient révéler des informations sur les pertes présumées subies par l'armée russe en Ukraine ». « Je n'ai jamais vu une définition juridique du concept d'opération spéciale », explique-t-il. « Cela signifie que tout peut être désigné comme tel ». **Laissons les soldats mourir et leurs proches rester silencieux. Ceux qui ne sont pas d'accord, on les met au trou pour espionnage** », a pour sa part ironisé sur son blog l'opposant Alexeï Navalny. Ce décret est une « violation impensable de la liberté d'expression » et « crée une situation dans laquelle toute enquête journalistique devient illégale », s'est également indignée l'opposante et journaliste Ksenia Sobtchak. (*Le Monde.fr*, 28/05/2015)

Le locuteur E₁ Alexei Navalny tient l'énoncé [E] « Laissons les soldats mourir et leurs proches rester silencieux. Ceux qui ne sont pas d'accord, on les met au trou pour espionnage » qui fait entendre la voix de Vladimir Poutine, e₁, qui a publié un décret [e] stipulant qu'il est interdit de transmettre des informations sur les pertes militaires russes dont on retrouve le contenu notamment dans la phrase « Si les informations sont transmises à un pays étranger, la divulgation de secrets d'État est punie en Russie d'une peine pouvant aller jusqu'à quatre ans de prison ». [E] et [e] sont dans un rapport d'équivalence sémantique : « Ne pas divulguer d'informations » revient bien à rester silencieux sur un sujet tandis que la locution verbale « aller au trou » signifie argotiquement aller en prison soit la peine effectivement encourue pour le dévoilement de « secret d'état ».

1.1.3. Échos bidirectionnels⁷⁴

Nous nous sommes intéressée aux énoncés prononcés antérieurement ainsi qu'aux énoncés virtuels, prêtés. Nous décrivons à présent une configuration mixte en ce que l'énoncé constitue à la fois la reprise d'un énoncé antérieur et une anticipation sur un futur

⁷⁴Nous empruntons pour rendre compte de ces énoncés orientés vers l'amont et l'aval de l'acte d'énonciation du locuteur le terme « bidirectionnel » à Perrin (2005 :183) : « l'écho est alors bidirectionnel pour-rait-on dire, il est à la fois projectif et virtuel »

énoncé.

(117) Selon l'ex-chef de l'État, « le simple fait d'avoir invité (à cette journée de travail le 4 juin) le Conseil français du culte musulman, que j'ai créé – je peux quand même les inviter – et susciter un débat avec Henri Guaino et Gérard Darmanin, c'était pour les socialistes quelque chose d'inquiétant. **Je devais être logé quelque part dans l'histoire entre Pétain et Laval, pour les plus modérés naturellement** », a-t-il ironisé. (AFP, 10/06/2015)

NS, soit E₁, tient l'énoncé [E] « Je devais être logé quelque part dans l'histoire entre Pétain et Laval, pour les plus modérés naturellement » qui fait résonner un énoncé antérieur⁷⁵ [e] prononcé, à t°= 25 juin 2012, lors de la campagne présidentielle de 2012, par les socialistes et Jean-Luc Mélenchon, e₁, par lequel l'ancien chef de l'état était comparé à ces deux figures de la collaboration avec l'Allemagne Nazie. Mais NS ne se contente pas d'évoquer un discours déjà tenu, son énoncé présente ce discours comme pouvant être tenu par les socialistes en juin 2015 lorsqu'il a convoqué le conseil français du culte musulman. En d'autres termes, NS « recycle » une attaque qui lui avait été déjà portée à un moment précis, en tentant d'enfermer les socialistes dans leur discours passé, comme s'ils étaient incapables de formuler une argumentation fondée et pondérée, adaptée aux nouvelles circonstances.

(59) Deux hebdomadaires font leur "Une" sur la nouvelle ministre de l'Éducation cette semaine : Valeurs Actuelles et Minute. « L'ayatollah », titre le premier, l'accusant d'être la ministre de la « Rééducation nationale ». Le deuxième va encore plus loin en écrivant : « Une Marocaine musulmane à l'Éducation nationale – la provocation Vallaud-Belkacem ». « **Bien sûr, il n'y a aucun racisme** », ironise SOS_Racisme sur Twitter.. (L'EXPRESS, 01/09/2014)

Dans cet exemple, l'énoncé « bien sûr, il n'y a aucun racisme » est caractérisé comme ironique par l'instance journalistique. Il est tenu par SOS Racisme sous la forme d'un tweet. Cet énoncé renvoie, d'une part, au discours antérieurement tenu par le directeur de la publication du journal Minute après la Une comparant Christine Taubira à un singe, suite à laquelle l'association SOS Racisme avait souhaité porter plainte pour incitation à la haine raciale. Le directeur de la publication s'était justifié à travers l'énonciation e :

« Nous ne sommes pas du tout racistes, cette Une est de mauvais goût mais c'est de la satire, ce n'est pas un délit [...] Il n'y avait rien de méchant dans l'article contre Christiane Taubira, qui, intelligente, a compris que cela ne méritait pas de faire un procès. [...] On ne peut plus rien dire sans être taxé de racisme. Cette Une n'est pas raciste. Quand on voit la ceinture de bananes de Joséphine Baker, personne ne dit que c'est raciste. »⁷⁶

⁷⁵« Pour Mélenchon, Sarkozy rejoint Pétain et Laval », La Depeche.fr, 27/04/2012. En une de L'Humanité du 25 avril 2012, on trouve les photos de NS et du maréchal Pétain côte à côte.

⁷⁶Nous ne sommes pas du tout racistes, cette Une est de mauvais goût mais c'est de la satire, ce n'est pas un délit », a déclaré Jean-Marie Molitor, directeur de la publication de *Minute* après le tollé suscité par sa

L'énoncé E« bien sûr, il n'y a aucun racisme là-dedans » est tenu, le 01/09/2014 par E₁ le responsable du compte twitter de l'association SOS Racisme. Il est une confirmation exprimée par l'adverbe *bien sûr* de l'énoncé e, antérieurement tenu par e₁ le directeur de la publication, à T =13/11/2013. On peut, d'autre part, voir dans cet énoncé une référence au discours connu et stéréotypique pouvant être représenté comme « nous ne sommes pas racistes/ il ne faut voir aucun racisme dans ces propos, etc. », par lequel se défendent après de potentielles accusations de racisme certains groupes, organisations, ou partis généralement d'extrême droite (mais pas seulement).

De fait, on peut interpréter cet énoncé, porté par l'association SOS Racisme, comme une anticipation sur ce discours de défense récurrent, habituel, canonique que pourraient tenir les directeurs des journaux Minute et Valeurs actuelles (de tendance extrême droite) suite à cette caractérisation de leurs propos comme racistes (« bien sûr ils diront qu'il n'y a aucun racisme dans ces propos comme à leur habitude »). On note que c'est d'ailleurs un discours approchant qu'a prononcé le directeur de la publication du journal Valeurs Actuelles le lendemain, dans un communiqué paru sur le site du journal : « Il n'y a donc dans ce titre choisi par Valeurs actuelles, comme dans les huit pages que notre hebdomadaire consacre à la Ministre de l'Éducation Nationale, la moindre allusion de nature raciste ou confessionnelle ». Dans l'exemple suivant, le discours auquel l'énoncé désigné comme ironique fait écho est présent sous forme de discours rapporté indirect. L'énoncé dit « ironique » en est une reformulation.

(94) Le Figaro Magazine consacre cette semaine un article à Mme Vallaud-Belkacem, décrite comme une « khmère rose ». « Tout ce qui est excessif est insignifiant », a réagi la porte-parole lors du compte-rendu du Conseil des ministres. « Désolée de me répéter souvent mais c'est ce que m'inspire souvent ce magazine », a-t-elle ajouté. « **Vivement que le Figaro Magazine revienne à ses sujets de prédilection : où acheter son champagne ? Où déguster le meilleur caviar ? Où aller skier ?** », a ironisé la porte-parole. « C'est totalement incongru », a conclu Mme Vallaud-Belkacem. (*LeLabEurope1.fr*, 14/02/2014)

L'énoncé [E] tenu par NVB, E₁, prend la forme d'un discours rapporté direct introduit par le prédicat « revenir à ses sujets de prédilection ». Les questions « où acheter son champagne ? Où déguster le meilleur caviar ? Où aller skier ? » correspondent à [e], les propos tenus par e₁ les rédacteurs du journal *Le Figaro* et sont autant de titres possibles d'articles publiés par le quotidien. NVB renvoie par là à des articles précédemment

Une comparant la ministre de la Justice Christiane Taubira à un singe.

[...]Il n'y avait rien de méchant dans l'article contre Christiane Taubira, qui, intelligente, a compris que cela ne méritait pas » de faire un procès, a-t-il jugé. « On ne peut plus rien dire sans être taxé de racisme. Cette Une n'est pas raciste. Quand on voit la ceinture de bananes de Joséphine Baker, personne ne dit que c'est raciste. Et personne ne bouge sur les Unes de certains confrères, comme quand le Pape est croqué par *Charlie Hebdo*, mais c'est aussi parce que ce ne sont pas les mêmes qui sont visés », a-t-il affirmé. (LEXPRESS, 13/11/2013)

publiés qui effectivement concernaient le champagne, le caviar ou les stations de ski mais présentent surtout ces thèmes comme des sujets récurrents, traités régulièrement par le journal et donc comme de potentiels discours à venir. Il s'agit aussi de véhiculer un discours stéréotypé. Le champagne, le caviar, le ski sont associés stéréotypiquement à un milieu de vie aisé qui semble s'accorder dans l'imaginaire collectif avec la pensée politique de droite prônant le capitalisme, la défense des patrons, etc. Le Figaro journal d'orientation politique de droite est donc décrit comme se préoccupant des thèmes qui sont supposés intéresser ce public-cible aisé.

Nous avons décrit les configurations d'écho se réalisant selon le mode implicite. Nous abordons à présent les occurrences dans lesquelles est convoquée une marque explicite d'hétérogénéité énonciative telle que le discours rapporté ou les modalisations en discours second par exemple.

2. Mode explicite

L'occurrence étiquetée comme ironique par l'instance journalistique peut explicitement être signalée comme provenant d'une autre source que le locuteur sans que cette autre source soit nommément identifiée. C'est à ce cas de figure que nous nous consacrons dans un premier temps.

2.1. Source indéfinie

2.1.1. *Discours rapporté*

2.1.1.1. *Pronom exprimant la singularité indéterminée*

Dans l'exemple suivant, l'identité de la source est laissée en suspens bien qu'on puisse aisément la reconnaître, l'interaction avec le discours de cette source est par contre bien explicite :

(25) Après avoir évoqué la question du logement, François Hollande ironise. « **J'en connais un qui avait dit : "Plus personne ne dormira dehors." On verra où il dormira après le 6 mai**, dit-il, avant de se reprendre. On veut le mettre dehors, en dehors de l'Élysée bien sûr. » (*Le Figaro.fr*, 21/02/2012)

L'énoncé se présente sous la forme d'un discours rapporté direct : François Hollande est le locuteur E_1 de la partie [E] « j'en connais un qui avait dit » dans laquelle on trouve la proposition relative « qui avait dit » contenant le verbe introducteur de parole « dire » au plus-que-parfait. L'antécédent du pronom relatif « qui » est le pronom indéfini « un », ce dernier exprime une singularité indéterminée : il y a bien quelqu'un qui a tenu les propos que François Hollande rapporte mais ce dernier joue à ne pas dire explicitement qui, ce qui est suggéré par le terme « connaître ». Ne pas nommer relève bien du jeu, la source de l'écho, qui coïncide ici avec la cible de l'énoncé ironique est reconnaissable. Il s'agit de Nicolas Sarkozy, e_1 . « Plus personne ne dormira dehors » correspond à [e] et tend à reproduire le discours de NS qui avait promis le 18 décembre 2006, que s'il était élu en 2007, « plus personne ne serait obligé de dormir sur le trottoir » durant son quinquennat. La suite de l'intervention de François Hollande « on veut le mettre en dehors de l'Élysée » le confirme : celui qui dort à l'Élysée est bien le président de la république.

Dans cette occurrence, l'interaction avec le discours de l'autre est explicite : Hollande montre bien qu'il cite les paroles d'un tiers à l'aide d'un discours rapporté. L'altérité énonciative peut être signalée par d'autres marqueurs. Dans le cas suivant, il s'agit des guillemets.

2.1.2. *Guillemets*

(27) Quand la place de la République, à Paris, s'est vue peu à peu inonder par une marée humaine ce dimanche, la blague a fusé ici et là. « Vous allez voir que la Manif pour tous va trouver quelque chose à redire aux chiffres de la mobilisation ». Une référence aux fameux écarts de chiffres qui alimentaient la chronique au moment des manifestations contre le mariage pour tous, dont les organisateurs n'hésitaient pas à tripler, voire plus, les chiffres de la police. Eh bien, ça n'a pas loupé : ce dimanche soir, Christine Boutin a fait de la blague une réalité. Vers 17h30, la préfecture de police a fait savoir que le comptage de la marche républicaine avait été rendu "impossible" par une mobilisation « sans précédent ». De fait, alors que deux, voire trois cortèges devaient s'élancer de République en direction de la place de la Nation, de nombreux manifestants n'ont tout simplement pas pu bouger. Certains n'ont même jamais pu atteindre le point de départ du défilé, bloqués dans les rues adjacentes. Les estimations avancées par les organisateurs et l'AFP faisant état de 1,3 à 1,5 million de participants. Une heure plus tard, Christine Boutin n'a pas manqué de relever l'information, en ironisant dans un tweet : "**Comptage impossible' alors là ! Trop forts : aucune autre Manif ne pourra dépasser celle du jour et enfonce les autres**". Et de conclure en ressortant l'acronyme-slogan préféré des anti-mariage pour tous : « Mais sachez ONLR (On ne lâche rien, ndlr) !". Plus tôt, la présidente du parti chrétien-démocrate avait déjà retweeté ceci : « Quand on était à 3 cortèges blindés dans tout Paris on était 350 000 et là ils sont 1,3 million ??? » (*Metronews*, 11/01/2015)

Ici, c'est le tweet de Christine Boutin qui est désigné comme ironique : « « comptage

impossible » alors là ! Trop fort... ». Dans l'énoncé, apparaît entre guillemets le fragment que la locutrice cite « comptage impossible ». Il s'agit donc d'un discours direct non introduit. L'hétérogénéité énonciative est explicitement montrée, cependant la source, qui n'est autre que la préfecture de police, n'est pas renseignée au sein du tweet.

2.1.3. *Modalisation en discours second sur le contenu*

(148) Bernard Cazeneuve ironise sur son look de « notaire de province » moqué par Thierry Braillard

Auditionné ce mercredi 21 janvier à l'Assemblée nationale par la commission d'enquête sur la surveillance des filières et des individus djihadistes, le ministre de l'Intérieur a montré qu'il avait une bonne mémoire et confirmé son humour pince-sans-rire. Ainsi au détour d'une analyse sur la difficulté à identifier et suivre les « acteurs mouvants » des filières djihadistes, il estime qu'il « faut regarder les cas concrets et en tirer les conséquences de manière extrêmement méticuleuse et minutieuse en essayant d'avoir une analyse presque notariale sur ces sujets ». Il ajoute :

Ce qui n'a pas été un rôle de composition pour moi puisque il paraît que je suis un notaire de province.

Il précise qu'il n'a « pas eu de difficulté à faire un examen notarial de cette réalité », avant de poursuivre sans ciller sur les interceptions de sécurité concernant les frères Kouachi. Cette allusion au « notaire de province » est un petit retour à l'envoyeur, plus précisément son collègue du gouvernement Thierry Braillard, secrétaire d'État chargé des Sports. Interrogé par le *JDD* le 28 décembre dernier, ce dernier déclarait :

Le premier à m'accueillir quand j'ai adhéré au PRG, c'était Bernard Cazeneuve. Il était déjà le même qu'aujourd'hui, en costume trois pièces avec un look un peu notaire de province. (*Europe1*, 21/01/2015)

Dans l'énoncé [E] « **il paraît que je suis un notaire de province** » tenu par E₁, Bernard Cazeneuve, on trouve la modalisation en discours second « il paraît que » par laquelle E₁ attribue à un autre énonciateur non identifié e₁, l'énoncé [e] reconstituable comme « Bernard Cazeneuve est un notaire de province ». Le tour impersonnel laisse l'identité de l'énonciateur indéfinie, cependant le cotexte de l'article permet de le retrouver. Il s'agit de Thierry Braillard qui aurait dit que Bernard Cazeneuve avait « un look un peu notaire de province ».

(149) Les ressortissants roumains ont frappé le week-end dernier sur des parkings de boîtes de nuit. (Archives) Ils visaient les sacs à main des voitures près des boîtes de nuit à Palavas.

« Alors ils viendraient de Rouen pour venir chercher un passeport et pour ça ils ont eu besoin de passer par les boîtes de nuit ? Et là, justement, ils tombent nez à nez avec un couple d'amis qui les prend en voiture et qui vient de commettre huit vols à la roulotte ? ».

Le procureur-adjoint a manié l'ironie, plutôt acide, au tribunal, lundi après-midi, où deux ressortissants roumains étaient jugés en comparution immédiate.

Huit vols à la roulotte. Ces deux hommes de 29 et 42 ans ont été interpellés dans la nuit de vendredi à samedi, sur le parking des boîtes de nuit de Palavas. Dans leur voiture, le butin de huit vols à la roulotte a été retrouvé. Un équipage de la Bac (brigade anticriminalité) avait repéré leur manège : ils roulaient tout doucement devant les véhicules stationnés et brisaient

les vitres dès qu'ils apercevaient un butin pouvant les intéresser, notamment les vestes et les sacs à main laissés par les noctambules.

Trois ans ferme

Les prévenus, eux, affirment tranquillement qu'ils sont venus de Seine-Maritime pour récupérer des papiers. Qu'ils auraient donc été en discothèque et, refoulés, ils auraient croisé les fameux amis, les véritables voleurs...

« On n'a pas pris la fuite, on n'y est pour rien », clament-ils via leur interprète. (*Midi libre*, 13/10/2013)

Le procureur-adjoint, soit E_1 , tient l'énoncé [E] : « Alors ils viendraient de Rouen pour venir chercher un passeport et pour ça ils ont eu besoin de passer par les boîtes de nuit ? Et là, justement, ils tombent nez à nez avec un couple d'amis qui les prend en voiture et qui vient de commettre huit vols à la roulotte ? » où le conditionnel « viendraient » est une modalisation en discours second, joint ici à la mise en débat de l'interrogation. L'énoncé [E] renvoie, pour le mettre en doute, au discours [e] que l'on peut reconstituer comme « nous venions de Rouen pour chercher un passeport et pour ça nous sommes passés par les boîtes de nuit. Et là, nous tombons nez-à-nez avec un couple d'amis qui nous a pris en voiture... », tenu par e_1 , les deux ressortissants roumains. Ce discours est aussi représenté dans la suite de l'article sous la forme d'un discours rapporté indirect dont les prévenus sont présentés explicitement comme les énonciateurs : « Les prévenus, eux, affirment tranquillement qu'ils sont venus de Seine-Maritime pour récupérer des papiers... ».

(96) La ministre de l'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a de nouveau démenti vouloir promouvoir la « théorie du genre » à l'école. « Nous vivons sous l'ère de la rumeur », a dénoncé la ministre. « **Je ne m'appelle pas ainsi Claudine Dupont comme on a pu l'entendre, mais bien Najat Vallaud-Belkacem** », a-t-elle ironisé, assurant que « la théorie du genre n'existe pas ». (*LeFigaro.fr*, 02/09/2015)

L'énonciatrice E_1 soit NVB, en tenant l'énoncé [E] « Je ne m'appelle pas ainsi Claudine Dupont comme on a pu l'entendre, mais bien Najat Vallaud-Belkacem » met en scène un énonciateur e_1 à qui elle attribue l'assertion de l'énoncé positif [e] [vous vous appelez Claudine Dupont]. La source de [e] est explicitement signalée par la modalisation en discours second « comme on a pu entendre » dans laquelle le pronom personnel indéfini « on » renvoie à un énonciateur humain collectif mais non identifié, comme c'est le cas dans la rumeur. On note que NVB apporte une rectification par l'adverbe « mais » qui conserve le thème (« je m'appelle ») de la négation qui précède mais en modifie le rhème (Claudine Dupont = rhème rejeté / NVB rhème assumé). Bres (1999) souligne que dans ce type de construction : « La négation pose la relation E_1/e_1 comme agonale : E_1 rejette comme fausse l'assertion de e_1 . Elle est l'outil parfait pour polémiquer avec l'autre ».

(99) « Le système bancaire est devenu fou. Mais je ne suis pas certain que monsieur Kerviel était le Don Quichotte ou la personnalité (...), le Dreyfus même, que l'on veut croquer au Parti de gauche. » Le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, a ironisé hier sur Jérôme Kerviel. Il était interrogé sur le fait de savoir si Jérôme Kerviel avait payé pour les dérives du système bancaire. Jean-Luc Mélenchon lui avait exprimé en mai son soutien. (*Le Parisien*, 30/07/2014)

L'énoncé [E] « Le système bancaire est devenu fou. Mais je ne suis pas certain que monsieur Kerviel était le Don Quichotte ou la personnalité (...), le Dreyfus même, que l'on veut croquer au Parti de gauche » tenu par JCC, soit E₁, contient la relative « que l'on veut croquer au Parti de Gauche ». Par cette dernière, JCC présente explicitement la description « le Dreyfus » comme provenant d'une autre énonciation [e] tenue par e₁ le Parti de Gauche. Le président du Parti de Gauche, Jean-Luc Mélenchon, a effectivement comparé⁷⁷ Jérôme Kerviel à Dreyfus lors d'une interview quelques jours avant la réponse de JCC. On note que [E] prend aussi la forme de la négation de l'énoncé précédent [e] reconstituable comme « Monsieur Kerviel est un Don Quichotte, un Dreyfus » proche sémantiquement de ce qu'a déclaré JLM. La cible, cependant, n'est pas clairement identifiée, l'identité de JLM est masquée sous le syntagme collectif « le Parti de Gauche ».

2.2. Source définie

Dans les cas précédents, la source n'était pas identifiée au sein de l'énoncé, c'est différent dans les cas suivants.

2.2.1. Reformulation avec outil

(97) Dans une interview au Journal des Femmes, la semaine dernière, l'ex-ministre UMP suggérait que les hommes⁷⁸, plutôt que de « changer des couches », étaient plus aptes à régler « des problèmes un peu plus compliqués » liés à l'adolescence. « **Si j'ai bien compris, changer les couches est une activité réservée aux femmes, et on réserve les activités plus compliquées au moment de l'adolescence aux hommes. Je pense que ça se passe de tout commentaire** », a ironisé la ministre des Droits des femmes. (*Le Huffingtonpost*, 10/07/2013)

⁷⁷« Jean-Luc Mélenchon s'est surpassé. Invité à préciser la cause de son soutien à Jérôme Kerviel, le leader du Front de gauche a déclaré, le 18 mai : « On le soutient car on pense qu'il est innocent, et nous autres, à gauche, sommes comme ça depuis l'affaire Dreyfus. Dreyfus n'est pas des nôtres et on l'a soutenu. Kerviel est innocent, donc on le soutient. » »(*Le Figaro*, 21/05/2014)

⁷⁸« Pensez-vous que le plus grand nombre sont les pères qui ont envie de changer des couches ? Si on veut rééquilibrer les responsabilités des pères et des mères dans l'éducation, il faut certes inciter les pères à prendre un congé, mais ils le prendront d'autant plus volontiers avec un enfant un peu plus âgé, et cela sera socialement mieux vécu par les entreprises de voir les pères s'impliquer dans des problèmes un peu plus compliqués », explique-t-elle. (*Le Huffingtonpost*, 10/07/2013)

NVB, E₁, produit l'énoncé [E] :

« si j'ai bien compris, changer les couches est une activité réservée aux femmes, et on réserve les activités plus compliquées au moment de l'adolescence aux hommes ».

La boucle méta-énonciative « si j'ai bien compris » fonctionne comme un marqueur de glose : NVB après le marqueur se livre à une reformulation d'un énoncé antérieur [e] tenu par e₁, Valérie Pécresse :

« Pensez-vous que le plus grand nombre sont les pères qui ont envie de changer des couches ? Si on veut rééquilibrer les responsabilités des pères et des mères dans l'éducation, il faut certes inciter les pères à prendre un congé, mais ils le prendront d'autant plus volontiers avec un enfant un peu plus âgé, et cela sera socialement mieux vécu par les entreprises de voir les pères s'impliquer dans des problèmes un peu plus compliqués ».

L'énoncé introduit par le marqueur se présente ainsi comme le condensé de l'énoncé antérieur qu'il reformule. Par ailleurs [E] et [e] ont en commun certains termes et expressions : « changer les couches », « compliqués ».

(137) Une perruque de carnaval Patrick nie. « *Mon fourgon, je le prête de temps à temps* ». Patrick sera incapable de donner les noms des emprunteurs, il ira même jusqu'à dire qu'il le prête à des gens du voyage. Pourtant dans le fourgon, les policiers retrouveront deux perruques, noire et rousse, un taser, un blouson siglé "sécurité". « *La perruque, c'est pour quoi ?* » insiste la présidente. Avec sérieux, le prévenu répond : « *Je la mets le soir, c'est une perruque de carnaval* ». Pour la tentative de cambriolage du 27 avril, des témoins ont vu les deux hommes faire ce qui semblait être du "repérage". Vers deux heures du matin, les détecteurs de lumière se mettent en marche, il est reconnu mais pour lui, il était venu taper au carreau de l'habitation, car il aurait vu quelque chose de suspect. « ***En somme, vous nous décrivez un acte citoyen et non un cambriolage*** », a ironisé la présidente. Depuis le 22 avril dernier, les deux acolytes avaient été repérés par les policiers lors d'un contrôle routier. Leur pedigree hors norme les avait mis en éveil. Ils étaient placés sous surveillance. Grâce à ce dispositif, l'intrusion par effraction dans la boulangerie narbonnaise a *échoué dimanche dernier*. (*Lindependant.fr*; 08/05/2015)

On repère dans l'énoncé [E] « En somme, vous nous décrivez un acte citoyen et non un cambriolage » tenu par E₁, la présidente, une reformulation d'un énoncé antérieur [e] restitué dans le cotexte « pour lui, il était venu taper au carreau de l'habitation, car il aurait vu quelque chose de suspect » que nous pouvons reconstituer comme [j'étais venu taper au carreau de l'habitation car j'avais vu quelque chose de suspect] tenu par le prévenu e₁, Patrick. La modalisation en discours second « pour lui » et le conditionnel « aurait vu » nous indiquent en effet que les propos sont ceux tenus par le prévenu. La reformulation est notamment repérable à la présence du marqueur « en somme ». Au sujet de ce dernier, Rossari écrit (1990 : 350) :

Le sémantisme indique que le locuteur procède à une récapitulation de la première formulation. En d'autres termes, l'usage d'un de ces connecteurs permet au locuteur de revenir sur sa première formulation afin d'en tirer l'essentiel. La prise de distance due au changement de perspective énonciative est donc peu marquée, car le locuteur ne remet pas en question sa première formulation en ce qui concerne son contenu, mais se contente d'en donner une expression plus condensée.

Le syntagme nominal « acte citoyen » semble bien être un résumé des propositions contenues dans l'énoncé prêté au prévenu « j'étais venu taper au carreau de l'habitation car j'avais vu quelque chose de suspect ». La perspective argumentative reste la même entre les deux énoncés : l'actant est présenté comme intervenant pour venir en aide à ses concitoyens.

On note que la présidente pointe l'extériorité discursive également par la description métaénonciative opérant par le verbe « décrire » ayant pour sujet le prévenu : « vous nous décrivez un acte citoyen ». Ainsi la présidente ne se présente pas comme l'auteur de cette reformulation comme cela aurait été le cas dans « en somme vous avez accompli un acte citoyen » mais produit une assertion sur l'acte de reformulation qu'elle attribue au prévenu : c'est, pour elle, lui qui présente son action comme un acte citoyen. Elle adjoint le rhème rejeté par le prévenu [non un cambriolage], caractérisation qui est celle que les policiers font de son acte.

La mise en doute par E_1 de la version de e_1 se déduit de l'opposition radicale entre la description de e_1 en tant qu' « acte citoyen » qui correspond à un acte de bienveillance à l'égard des autres et celle des policiers et témoins en tant que « cambriolage » qui constitue un délit. On peut supposer que la description des policiers soutenue par des preuves tangibles (témoins, objets trouvés, incohérence du discours du prévenu) est celle que privilégie la présidente.

2.2.2. *Discours rapporté indirect*

Lorsque le locuteur utilise le discours rapporté indirect en identifiant nommément la source du discours repris, deux cas de figure se présentent : soit le locuteur montre explicitement que cette énonciation rapportée est discordante, soit la contradiction reste implicite à déduire du contexte.

2.2.2.1. *Contradiction implicite*

(24) La municipalité a évoqué l'idée de geler des subventions prévues, au cas où un système de vidéoprotection viendrait à être mis en place, suite à une réalisation d'audits. La « vidéoprotection » est toujours en débat.

« Le terme de vidéoprotection habille le terme de vidéosurveillance pour le rendre plus présentable. » C'est ainsi que Bernard Uthurry, ancien maire de la commune, a commencé une longue tirade développant son opposition à la création d'un système de

vidéoprotection. « Mais aucune décision ne sera prise ce soir sur sa création ou non, a insisté Hervé Lucbéreilh. Il s'agit simplement de geler des subventions qui ont été prévues, au cas où ça viendrait à être mis en place. »

Pour l'ancien maire, « la vidéoprotection combat davantage le sentiment d'insécurité que l'insécurité elle-même. » Il a continué en citant le cas de villes dans lesquelles le système avait été mis en place, et qui selon lui reviennent peu à peu sur leur pas, à l'image de Lyon. « **Monsieur Uthurry nous dit que tout va bien, qu'il n'y a pas de délinquance à Oloron** », ironise alors le maire. Pourtant, selon Maylis Del Pianta, troisième adjointe du maire, « 20 dégradations auraient lieu chaque semaine à Oloron, 54 cambriolages et 600 délits seraient recensés par an ». (*Sud-Ouest*, 01/08/2014)

Dans cet énoncé le journaliste met en opposition des discours en utilisant le discours rapporté.

Uthurry s'oppose au maire actuel qui préconise l'installation de caméras visant à permettre d'assurer la protection des habitants de la ville. Il critique l'idée du maire et comment à ce titre un acte menaçant à son encontre. Le maire répond en lui renvoyant ses paroles.

Son énoncé prend la forme de DRI « X nous dit que... ». Ces paroles entrent en discordance avec les données, discordance que met en évidence l'adverbe d'opposition *pour-tant* qui introduit un énoncé tenu par la troisième adjointe au maire. Ce deuxième énoncé contient la modalisation en discours second « selon Maylis Del Pianta » suivie d'un discours direct entre guillemets présentant une accumulation de déterminants numériques « vingt » « Cinquante-quatre » « six cents » qui caractérisent les infractions commises dans la commune. Cette accumulation suggère un nombre important de délits perpétrés et vient soutenir les propos du maire selon lesquels une vidéoprotection est nécessaire dans la ville. D'autre part, l'appel à la valeur numérique présente les données de façon impersonnelle et concrète et confère à l'énoncé un aspect objectif. Si le journaliste convoque les propos de l'adjointe qui tient un discours contraire à celui de l'ancien maire, immédiatement après les propos de ce dernier, c'est pour les mettre en opposition. Une contradiction est construite entre le dire de l'ancien maire et les faits exposés, présentés comme objectifs, par l'adjointe.

La discordance dans le discours du maire pour autant n'est pas explicitée, comme elle le serait dans un énoncé du type « X dit cela **mais c'est faux...** » ou « **X dit qu'il n'y a pas de délinquance mais les chiffres des délits répertoriés prouvent le contraire** ».

Les paroles de monsieur Uthurry y sont convoquées comme si elles servaient de caution : « si monsieur Uthurry le dit c'est que ça doit être vrai » et prennent la forme d'un argument d'autorité passant par une nomination par le titre accolé au patronyme.

Dans l'argument d'autorité, en règle générale, le raisonnement prend la forme suivante :

X dit que P

et X est un expert dans le domaine de P

donc P est vrai

La prémisse peut être implicite. Avec ce type d'argument, ce n'est pas le contenu sur lequel on insiste mais sur la source dont les propos émanent. On s'appuie sur une argumentation pour donner du poids à ce que l'on affirme : Si cette personne tient de tels propos cela suffit à les accréditer, leur donner une valeur de vérité. La mention du nom et la citation ont valeur d'argument.

Plantin (1996 : 359) écrit en effet :

Enfin le plus souvent, hors de tout commentaire explicite, le statut valorisé que reçoit, dans l'économie globale du discours, la source de la nomination extérieure, confère interprétativement une valeur positive à cette nomination – celle d'une saisie adéquate, pertinente du réel par un discours autre auquel le discours rend hommage en s'y appuyant.

Dans notre cas, le maire fait donc mine de citer les propos de l'ancien maire comme si ce dernier était une source d'autorité, un individu au point de vue particulièrement pertinent dans le domaine, un expert, or il pense l'inverse. Cette convocation comme source d'autorité est donc simulée, le maire actuel ne partage pas son opinion. Il s'agit d'un détournement de la convocation du discours de l'autre comme argument d'autorité. Dans l'énoncé « Monsieur Uthurry nous dit que... » c'est ainsi l'ensemble qui est cité, comme on détourne un usage.

Dans l'occurrence que nous venons d'analyser, le locuteur rapportait les paroles d'un tiers sans montrer explicitement la contradiction entre ce discours rapporté et les faits ou la situation telle que la perçoit le locuteur. Il fallait ainsi déduire cette contradiction des informations du cotexte. Dans la dernière configuration que nous étudions, cette contradiction est explicite.

2.2.2.2. *Contradiction explicite*

(28) Sur Twitter, Wikileaks ironise sur ce revirement de la justice suédoise : « **Alors que la Suède a passé des années à prétendre que parler à Assange au Royaume-Uni serait illégal, elle considère maintenant qu'elle doit faire face à la censure de l'ONU, que c'est parfaitement légal.** » (*Libération.fr*; 13/03/2015)

(29) Que comprendre de ce sondage qui donne le Front national en tête au premier tour en 2017 ? Les lecteurs du *Figaro* réagissent. « **La fiabilité d'un sondage à 3 ans d'une élection n'est pas**

très évidente. En revanche, les supporters du FN, qui ont toujours dit que les sondages n'étaient pas fiables, vont sûrement dire l'inverse à présent », *ironise* Michel M. (*LeFigaro.fr*; 31/07/2014)

E1, soit Wikileaks en (28), et Michel M en (29) rapporte sous la forme de discours rapporté indirect les propos d'un énonciateur e_1 qui est la Suède en (28), les supporters du FN en (29), à deux moments différents, de sorte que l'énonciation rapportée la plus récente soit en contradiction avec l'énonciation rapportée la plus lointaine.

En (28) la Suède tient ainsi deux discours présentés comme parfaitement contradictoires :

l'un à t^x : [e] = [parler à Assange au Royaume-Uni est illégal] antérieur au moment de l'énonciation de E_1 et l'un concomitant à l'énonciation de E_1 , soit t^o , [e] : [nous devons faire face à la censure, parler à Assange est parfaitement légal].

En (29), c'est le même cas de figure à la différence près que le second discours n'est pas encore effectif mais anticipé comme le montre la périphrase verbale « aller+infinitif » : les supporters du FN tiennent à t^x [e] = [les sondages ne sont pas fiables] et à t^{+x} [e] = [Les sondages sont fiables].

3. Combinaison des modes implicite et explicite

L'exemple suivant est une forme hybride entre reprise implicite et explicite car il n'est pas seulement le détournement d'une réplique de film. Il est également couplé avec une reprise en écho des paroles de la cible de l'ironie, nommément citée par l'ironisant, suivi d'un discours rapporté, reprenant les paroles de cette même cible. Il combine ainsi chacune des caractéristiques des deux types d'écho vus précédemment en 1 (mode implicite) et 2 (mode explicite). Cela donne lieu à un énoncé d'une structure plus complexe que celle des occurrences étudiées *supra*, dont nous nous proposons de réaliser l'analyse détaillée.

« **Minable, vous avez dit « minable » ? Comme c'est minable !** », *ironisait* l'interprète d'Obélix, référence à une réplique culte de Louis Jovet dans *Drôle de drame* ». (*Libération*, 17 /12/ 2012)

En décembre 2012 éclatait une polémique, selon le terme consacré des médias, autour de l'« exil fiscal » de l'acteur Gérard Depardieu. Le premier ministre Jean-Marc Ayrault invité à s'exprimer sur le sujet lors d'une interview télévisée, avait utilisé le qualificatif

« minable »⁷⁹. Qualificatif qui avait par la suite fait l'objet de nombreuses reprises par les médias, selon diverses reformulations. C'est dans ce contexte qu'est publiée une lettre ouverte de Gérard Depardieu adressée en particulier au premier ministre dans *Le journal du dimanche*, avec pour propos liminaires « Minable, vous avez dit « minable » ? Comme c'est minable ! ».

Dans cette lettre ouverte, GD va reprendre plusieurs fois l'adjectif qualificatif utilisé par JMA, dans le corps par deux fois mais surtout dans son préambule qui est à double-titre dialogique. En effet, cet incipit est à la fois en interaction avec une réplique de film que GD détourne et avec les propos tenus par JMA auxquels il fait écho.

3.1. Description de l'énoncé détourné

Ce préambule fait d'abord résonner la dernière réplique d'un dialogue issu du film *Drôle de drame* réalisé par Marcel Carné (1937) et écrit par Jacques Prévert. Ce dialogue se déroule entre Louis Jouvet et Michel Simon qui incarnent respectivement les personnages d'Archibald Soper et d'Irwin Molyneux :

Archibald : bizarre bizarre (en regardant son couteau)

Irwin : qu'est ce qu'il a ? Archibald : qui ? Irwin : votre couteau

Archibald : comment ?

Irwin : vous regardez votre couteau et vous dites « bizarre bizarre » alors je croyais que

Archibald : dites moi j'ai dit « bizarre bizarre » comme c'est étrange pourquoi aurais-je dit « bizarre bizarre » ? Irwin : je vous assure cher cousin que vous avez dit « bizarre bizarre »

Archibald : moi j'ai dit « bizarre » ? Comme c'est bizarre !

Dans le dialogue des personnages du film, le locuteur Archibald est celui qui prononce dans la dernière réplique l'adjectif « bizarre », en emploi autonymique (- moi j'ai dit « bizarre » ?). Il s'interroge sur sa propre utilisation de ce mot qui semble s'être réalisée de façon inconsciente. Ce mot qui est le sien est traité comme un terme qui aurait été prononcé par un autre. Le personnage signale ainsi l'altérité vis-à-vis de son propre discours. Puis dans l'énoncé exclamatif « comme c'est bizarre ! », l'adjectif « bizarre » est en usage. Il ne s'agit plus là d'un emploi autonymique. L'adjectif est utilisé par le personnage pour renvoyer à la réalité qu'il juge. Il se réapproprie le terme qu'il fait sien. La

⁷⁹Le 12 décembre 2012, Jean-Marc Ayrault (JMA) est interviewé par un journaliste dans le bulletin d'informations matinales sur France 2. En fin d'interview, le journaliste lui pose la question suivante :

Journaliste : On parlait tout à l'heure de la fiscalité des plus riches, qu'est-ce que vous avez pensé du départ de Depardieu en Belgique ?

À laquelle JMA répond : JMA : Je trouve ça, je trouve ça assez minable, c'est une grande star tout le monde l'aime comme artiste mais euh se mettre juste de l'autre côté de la frontière y a quelque chose de je dirai (s) presque assez minable quoi hein tout ça pour pas payer d'impôt ou pas en payer assez

finalité ludique est manifeste de par la répétition de l'adjectif « bizarre » à travers des modalités et des locuteurs différents. Elle repose également sur le fait que c'est l'adjectif « bizarre » qui est choisi par le locuteur pour évaluer le fait qu'il ait prononcé cet adjectif, il aurait pu utiliser un tout autre adjectif pour énoncer cette évaluation comme il le fait dans la réplique précédente « moi j'ai dit bizarre bizarre ? Comme c'est étrange ! », dans ce cas le ludisme aurait en grande partie disparu. La reprise en écho du terme « bizarre » se réalise d'un locuteur à un autre mais également d'un locuteur vis-à-vis de son propre discours. Le même énonciateur est à l'origine de la formulation de l'énoncé problématique (Bizarre, bizarre), du questionnement (moi, j'ai dit « bizarre ») et du constat final (comme c'est bizarre). La réplique relève donc à la fois du dialogisme interlocutif et de l'auto-dialogisme puisqu'il s'agit d'une « reprise dissensuelle par L1 de son propre énoncé » (Barberis, 2005). On rappelle que l'autodialogisme « consiste à poser en autre la parole du même. L1 entend sa propre parole et entre en conflit avec elle à la manière d'un L2 » (Barberis, 2005). On remarque encore que cette réplique commence par une focalisation du pronom *moi*, disloqué à gauche. Le pronom tonique « moi » est repris par le pronom sujet « j' ». Cette dislocation a pour effet d'accentuer l'étonnement qu'exprime le locuteur. Le pronom disjoint accompagne la disjonction du personnage envers son propre discours et on pourrait de fait gloser l'énoncé de la façon suivante : ce « moi » qui a dit bizarre, est-ce bien le « moi » qui vous parle en ce moment dans lequel je me reconnais ? Le détachement insiste sur ce questionnement sur l'identité de l'énonciateur du mot « bizarre ». Il s'agit aussi, à travers ce jeu de renvoi et de « rebondissement » du terme, de susciter l'amusement du spectateur. On reconnaît encore, à travers ces redondances de termes, la marque de Prévert adepte des jeux de mots, notamment des détournements.

3.2. Description de l'énoncé résultant du détournement

Dans le préambule de sa lettre, GD produit un détournement de la réplique « Moi, j'ai dit bizarre ? Comme c'est bizarre ! » « Minable, vous avez dit « minable » ? Comme c'est minable ! », décrite *supra*. Les modifications opérées entre la réplique de film et l'énoncé de GD concernent plusieurs niveaux. Sur le plan textuel, la réplique prend place dans un dialogue, les personnages sont face à face, *in præsentia*, l'interaction est de type simultanée. En revanche, les propos de GD forment l'incipit d'une lettre qui appartient au genre monologal même s'ils tendent vers le pseudo-dialogal (voir *infra* : GD semble répondre immédiatement après JMA de par la forme de la reprise en écho). Il ne s'agit pas d'une interaction simultanée mais différée. GD répond à JMA quatre jours après l'intervention de ce dernier. Sur le plan syntaxique, les deux énoncés ont une structure commune où x est un adjectif évaluatif :

[verbe dire au passé composé] + emploi autonymique de x +forme interrogative, ad-verbe exclamatif comme + [présentatif = pronom démonstratif neutre élidé c'+ verbe être au présent] + x (en usage)

Dans l'énonciation de GD, les marques de première personne (le pronom personnel sujet je et le pronom personnel tonique moi disloqué à gauche) disparaissent étant donné que GD ne fait pas référence à sa propre énonciation. Ces marques deviennent celles de la deuxième personne du pluriel « vous » qui renvoie à JMA. En effet, l'adjectif « minable » est le terme utilisé par JMA, soit un énonciateur différent du locuteur, GD. On est dans une forme hétérodialogique.

La structure énonciative est donc fondamentalement différente de la réplique cinématographique qui était, nous le disions, autodialogique. Si dans la première, le locuteur, Archibald, pose comme problématique, ou tout du moins énigmatique, sa propre énonciation, dans la riposte de GD c'est bien le mot de l'autre, JMA, qui est posé comme problématique. De ce fait, dans : « minable, vous avez dit « minable » ? Comme c'est minable », celui qui énonce « minable » en premier, à savoir JMA, n'est plus celui qui s'interroge sur cette forme et encore moins celui qui pose le constat exclamatif, interrogation et constat dont GD est l'énonciateur. Il y a dans l'incipit de GD trois occurrences de l'adjectif « minable ». L'énoncé est tripartite. En effet, une première occurrence du terme minable se substitue au pronom tonique moi de la réplique qui était détaché à gauche. Le thème auquel se rapporte ce premier minable est flou, ténu. Nous trouvons ensuite une deuxième partie d'énoncé, juxtaposée à ce premier terme, affectée de la modalité interrogative « vous avez-dit « minable » ? », sans inversion du sujet, adressée à la 2e personne du pluriel et reprenant le rhème de la première partie, à savoir l'adjectif « minable ». Comme nous le disions *supra*, l'adjectif est, dans cette deuxième occurrence, en emploi autonymique. Il peut de fait accéder aux fonctions du nom. Il assure ici celle de complément d'objet du verbe dire. Le signe « minable » est destitué de sa fonction référentielle et désigne un segment d'un discours. C'est ce qui permet à GD d'évacuer tout indice de contextualisation quant à cette énonciation ; il ne dit pas par exemple « vous avez dit que j'étais minable » qui expliciterait que la qualification de « minable » se rapporte au sujet « j' », énoncé dans lequel l'ambiguïté serait beaucoup moins forte que dans celui de GD qui se focalise uniquement sur l'énonciation du mot « minable » et s'évite toute référence précise. Suit le constat « comme c'est minable ! » faisant usage de l'adverbe exclamatif comme, du pronom démonstratif neutre ce et du verbe être suivi du même adjectif minable en fonction d'attribut du sujet c'. Le pronom démonstratif c' élidé anaphorise le segment interrogatif qui précède « vous avez dit « minable » ? ». On mentionnera encore que : « Dans l'exclamation, un pseudo-choix (en trompe-l'œil) est demandé à l'interlocuteur, parmi les valeurs du haut degré (en quantité et en qualité)

d'un prédicat gradable [...] l'interlocuteur est plutôt requis d'avoir une réaction empathique, d'abonder dans le même sens (oui, moi aussi je trouve que c'est vraiment beau) » (Le Goffic, 1993 : 108). Ainsi GD invite ses lecteurs à partager son jugement. Sur le plan phonétique, nous trouvons deux termes dissyllabiques (bizarre/minable) composés tous deux des deux mêmes sons vocaliques [i] et [a], et de consonnes bilabiales (b et m) et liquides (l, r, m). Cette homophonie partielle met d'autant plus en évidence l'interaction entre les deux énoncés. Sur le plan lexical, l'adjectif évaluatif « bizarre » est remplacé par l'adjectif évaluatif axiologique négatif « minable », marqué intrinsèquement comme péjoratif en langue. Alors que l'adjectif bizarre impliquait dans la réplique seulement une évaluation sans nuance d'appréciation ou de dépréciation, l'adjectif minable énonce intrinsèquement un jugement de valeur vis-à-vis de l'objet dénoté, pouvant être reçu comme une attaque, un acte menaçant la face de JMA.

Sur le plan de l'interprétation, nous dirons que GD fait ici référence à un discours cinématographique célèbre, et, par la même occasion, à un thème en accord avec la profession qu'il exerce. Ce détournement est d'autant plus pertinent qu'effectivement Depardieu est un acteur. Il s'agit pour GD de s'associer à un personnage classique et emblématique du cinéma français, en rappelant par là qu'il a participé à la gloire et au rayonnement de celui-ci. D'autre part, cette réplique cinématographique fonctionne bien et a été reprise tellement de fois qu'il peut devenir même difficile d'en retracer l'origine énonciative. GD s'inscrit à la suite de nombreux autres détournements de cette réplique qui acquiert par là la dimension de formule circulante. Faire écho à un discours comme celui-ci c'est dès lors une façon, pour GD, de mettre les rieurs de son côté. Enfin, GD signale qu'il ne souscrit pas à la qualification utilisée par JMA pour qualifier son départ en Belgique. Il exprime explicitement qu'il récuse ce mot par une boucle méta-énonciative : « je refuse le mot « minable » dans le corps de la lettre. GD illustre ainsi par cette boucle, entre autres, la non-coïncidence qui existe entre le mot utilisé par JMA et sa propre situation, ses choix et ses qualités d'hommes. L'illégitimité de l'emploi de cet adjectif est encore suggérée par la modalité autonymique, la modalité interrogative et enfin le constat exclamatif. La récusation par GD de cette qualification se fait par l'emploi du terme même qui fait l'objet de la remise en question : « minable ». GD retourne ainsi la politesse à l'envoyeur. Il porte à son tour un jugement négatif sur l'énonciation de JMA, manière de renvoyer la balle verbale évoquant le mode enfantin du « c'est celui qui le dit qui l'est ».

3.3. L'écho dialogique à l'énoncé de JMA

Cet incipit qui est dialogique en ce qu'il fait entendre la réplique cinématographique

l'est aussi parce qu'il fait écho à l'adjectif choisi par JMA lors de l'interview. Nous disions que nous assistions à une interaction différée entre JMA et GD. E. Roulet analyse ce type d'interaction :

Ce caractère de réaction différée propre à l'échange épistolaire [...], impose aussi dans la réponse, [...] la présence d'indications concernant la reconstitution des échanges. Or, le lien le plus simple [...] est sans doute de commencer par reprendre [...] l'intervention du destinataire sur laquelle elle enchaîne, c'est-à-dire d'utiliser une construction diaphonique (1985 : 76).

Autrement dit, GD puisqu'il répond à JMA de manière différée et épistolaire, est contraint de rappeler ce à quoi il répond, soit l'intervention de JMA en utilisant une construction diaphonique qui se résume dans ce cas au mot *minable*. GD est amené à reprendre le discours de JMA pour « faciliter la reconstitution des échanges » par les destinataires. Roulet attribue donc à ce qu'il appelle les « constructions diaphoniques » cette première fonction communicative. Mais elles ont aussi une autre fonction :

Elles témoignent de la négociation en jeu dans toute interaction [...]. La construction diaphonique permet à l'énonciateur de signaler ce qu'il a retenu, ou veut bien retenir, du discours de l'autre, la manière dont il l'interprète, la pertinence qu'il lui attribue...(*op. cit* : 78).

Barberis (2005 : 160) qui parle pour ces constructions de reprise en écho dialogique comme on l'a dit dans le chapitre(4) remarque également au sujet de la place de l'écho dialogique dans la réponse que « sa position à l'ouverture d'un tour T2 est un fait structurel évident » (*op. cit* : 161). L'antéposition de l'adjectif « minable » semble ainsi rapprocher l'énoncé de GD de l'oralité, elle le fait ressembler à une réponse instantanée, comme si JMA venait de les prononcer. Selon cette hypothèse, cette première occurrence du mot « minable » dans la lettre de GD s'apparente fort à une reprise en écho immédiate bien que la réponse de GD ne suive pas, dans les faits, tout de suite l'intervention de JMA.

3.4. Analyse dialogique du détournement

Nous nous trouvons donc avec cet incipit devant un détournement dialogique, accompagné d'un écho dialogique. Cette combinaison diffère du détournement dialogique simple en ce que ce dernier ne fait entendre que deux énonciateurs distincts, quand cette association de procédés dialogiques en fait entendre au moins trois. En effet, le détournement simple fait entendre la voix de l'énonciateur dont on détourne les propos (ici le personnage d'Archibald dans le film) et la voix de l'énonciateur qui les détourne (GD) dans son énoncé. Dans notre cas, un élément s'ajoute : l'écho dialogique. GD détourne la réplique de film en y insérant des termes provenant de l'énonciation de JMA.

De fait l'incipit : [E] : « Minable, vous avez dit « minable » ? Comme c'est minable ! », présente une triple énonciation et trois systèmes énonciatifs distinctifs : l'énoncé actualisé [E] qui constitue l'énonciation enchâssante, tenue par E_1 , GD, adressé à un énonciataire E_2 qui correspond à JMA explicitement nommé dans la lettre et aux lecteurs du JDD dans le cadre de la double adresse puisqu'il écrit une lettre ouverte qui par définition est publique.

[E] est en interaction avec deux énonciations que l'on nomme [e] et [ε]., [e] correspond à la réplique cinématographique : « moi, j'ai dit « bizarre » ? Comme c'est bizarre ! », tenue par E_1 , le personnage Archibald Soper et adressée à e_2 le personnage Irwin Molyneux qui est son interlocuteur dans le dialogue. On devrait étendre e_2 aux spectateurs du film en général, dans le cadre de la double adresse. [ε] correspond à l'intervention de JMA au cours d'une interview télévisée sur France2 : « je trouve ça minable ». Son énonciateur ε_1 est JMA qui s'adresse à ε_2 qui inclut son interlocuteur le journaliste mais également tous les récepteurs potentiels de l'interview c'est-à-dire les téléspectateurs au moment de la diffusion mais également le public qui a visionné l'interview de manière différée sur internet par exemple, GD peut faire partie des énonciataires. On remarquera que l'énonciation [ε] (propos de JMA) concerne personnellement E_1 , GD, et que [E] constitue une intervention réactive, une réponse à [ε]. Si on considère que T° représente l'instant auquel [E] a été actualisée et qui correspond au moment de la parution de la lettre dans le JDD, l'énonciation [ε] est relativement récente puisqu'elle se produit 4 jours avant T° , soit à l'instant $T^\circ - 4j$, noté θ° . Les énonciations [E] et [ε] se trouvent donc dans une proximité thématique et temporelle, dans un rapport que l'on nommera d'antériorité proximale. L'énonciation [e] (la réplique de film) au contraire est une interaction plus lointaine temporellement puisqu'elle est actualisée à un instant t° qui correspond à la date de sortie du film (1937), éloignée de T° , et qui tend à être indistinct. Elle se déroule dans un cadre fictif et ne présente aucune proximité thématique avec [E] qui ne constitue pas un discours de réponse à [e] ou à propos de [e]. On parlera d'antériorité distale. On peut également considérer que [e] appartient à un stock culturel français d'énoncés acquis par le sujet parlant dans une communauté linguistique donnée, grâce à sa compétence socioculturelle. Cet énoncé fait, en effet, partie de ces énoncés, passés dans la mémoire collective, qui ont fait l'objet de nombreux détournements, au point que leur origine tend à se dissoudre. Cet incipit [E] combine ainsi une forme d'antériorité proximale avec [ε] et une forme d'antériorité distale avec [e].

Du fait de l'interaction entre [e], [ε] et [E], les voix des énonciateurs sont multiples. L'énoncé, faisant appel à ces structures énonciatives imbriquées, a été interprété comme ironique par une partie des journaux en ligne français et par l'AFP.

Attardons-nous à présent sur la caractéristique de l'implicite de l'écho dialogique. GD utilise un verbe introducteur de parole « vous avez dit » qui révèle explicitement l'hétérogénéité énonciative des propos. Pour être implicite, l'énoncé aurait pu prendre par exemple les formes « je suis minable » ou « mon départ en Belgique est minable » dans lesquels aurait disparu le syntagme introducteur. Ce dernier aurait été présent dans « vous avez dit que / j'étais minable/ mon départ en Belgique était minable ». Par contre, l'interaction avec [e], soit la réplique cinématographique, est bien implicite.

Ce n'est pas le détournement à lui seul qui produit l'effet ironique mais l'étroite combinaison des énoncés. Si l'un des paliers énonciatifs disparaît, l'ironie aussi. C'est bien parce que ce détournement est couplé à un écho à un énoncé dont le locuteur (GD) se moque par le biais d'une attaque que cet incipit a pu être perçu comme ironique. L'écho permet de déterminer la cible (JMA) de la raillerie. Sans le détournement, les propos de GD auraient seulement constitué une attaque :

En effet, on peut imaginer que si GD s'était contenté d'écrire « c'est vous JMA qui êtes minable », les journaux n'auraient pas qualifié les propos d'ironiques. Et notre intuition même ne les aurait pas reçus comme tels mais bien comme une attaque directe opérant par un retour à l'expéditeur de l'attaque initialement lancée par JMA. L'énoncé aurait pourtant bien conservé sa teneur axiologique négative, l'adjectif « minable » étant toujours présent ; sans l'écho aux paroles de JMA et l'attaque, le détournement n'aurait pas eu un effet de raillerie.

4. Bilan

Dans de nombreux énoncés catégorisés comme ironiques (60 %), on peut déceler un écho plus ou moins lointain, à des sources plus ou moins identifiées. Nous avons pu observer d'abord que l'énoncé ironique emprunte le plus fréquemment le mode implicite et que lorsqu'il s'exprime selon un mode explicite, l'identité de l'énonciateur reste, elle, le plus souvent non explicitée.

Nous avons considéré que l'écho relevait d'un phénomène d'empan large qui se déploie des formes les plus décrites associées sans contestation au dialogisme ou à l'hétérogénéité énonciative (discours rapporté, modalisation en discours second, etc.) jusqu'à des formes moins attachées à un phénomène précis (sous-entendu...). Nous avons choisi de ne pas inclure dans les phénomènes d'écho les énoncés relevant uniquement de certaines figures de style comme l'hyperbole ou la métaphore si on ne pouvait y trouver aucune trace d'un renvoi à un énoncé tenu par un tiers, comme dans l'exemple suivant :

(10) Dans un document où ils énumèrent leurs douze propositions « *pour lutter contre le terrorisme islamiste* », les jeunes de la Droite populaire militent pour la réouverture de la « *prison de Cayenne pour y incarcérer les extrémistes religieux* ». Une idée déjà agitée par Nicolas Dupont-Aignan, président de Debout la France, à l'automne. Benoît Crespin, opposant UMP de Gentilly, commune du Val-de-Marne où a logé Amedy Coulibaly avant ses attentats, veut carrément obliger « *les propriétaires (bailleurs sociaux comme particuliers)* » à « *consulter les fichiers des personnes recherchées pour terrorisme* » pour vérifier qu'un locataire n'est pas dangereux. Une initiative qui ravira la DGSI et la DGSE. « ***On est dans le concours Lépine pour trouver l'arme fatale anti-djihadistes, sauf qu'elle n'existe pas*** », ironise Jean-Christophe Lagarde, président de l'UDI. (*Le Monde*, 17 /01/2015)

Le locuteur utilise une métaphore hyperbolique pour décrire une réalité dont il veut pointer les excès et les défauts. Certes, l'énoncé fait entendre autre chose que ce qu'il dit explicitement, car les personnalités politiques ne participent par vraiment à un concours, mais il ne s'agit pas de renvoyer aux propos d'un autre énonciateur, sauf à penser que les politiciens eux-mêmes seraient susceptibles de se croire dans ce type de concours. On note toute de même que comme le rappelle Rabatel, certains linguistes, dans une perspective pragmatique, envisagent :

les figures comme un écart entre un énoncé manifesté déviant dont la pertinence n'apparaît qu'au terme d'un processus interprétatif se référant à des manières conventionnelles de dire et un énoncé littéral, en sorte que les figures s'analysent comme des tropes communicationnels (ou illocutoires) opposant un énoncé figural à un énoncé conventionnel qui respecterait les maximes conversationnelles. (2008 :6).

Les destinataires, après être passés par un parcours interprétatif au cours duquel ils font appel à leurs connaissances de la norme partagée, au savoir commun, comprennent un autre énoncé non explicite proche de « les politiques sont plus accaparés par le fait de trouver l'idée la plus créative pour lutter contre le terrorisme anti-djihadiste que par la lutte elle-même », ou encore « les idées émises par les politiques pour lutter contre le terrorisme anti-djihadiste ne sont pas à la hauteur de l'enjeu et sont plus liées à leur volonté de rivaliser les uns avec les autres ». Tout en jugeant que ce type d'approche pragmatique, évoquée par A. Rabatel, est juste, nous pensons que l'écho n'y a pas une dimension aussi prégnante que dans les exemples analysés dans ce chapitre. L'écho semble y prendre une part plus secondaire dans la catégorisation en tant qu'ironie. Les occurrences relevant de la métaphore ou de l'hyperbole sont certes à comprendre par comparaison avec un jeu d'écho à un énoncé respectueux des normes, mais il nous semble que l'aspect ludique y est prépondérant. Inversement, la dimension d'écho semble d'autant plus capitale dans l'interprétation à donner aux paroles, que l'énoncé source est reconstructible et que sa source est identifiée.

En effet, par exemple, si le locuteur-ironisant fait écho explicitement au discours de

quelqu'un d'autre, la visée de moquerie de cet autre sera plus explicite. On pourra postuler que plus le discours entendu implicitement est attribuable à une cible humaine et définie, plus l'attaque envers cette personne sera claire et plus l'écho jouera dans la catégorisation en tant qu'ironie, la moquerie étant essentielle à l'ironie.

En somme, nous pensons que l'ironie emprunte plusieurs grands schémas prototypiques et que les éléments y entrent dans des proportions variables comme les ingrédients dans une recette. Il est ainsi possible de réaliser des variantes d'un même plat en faisant varier la proportion des ingrédients voire en en ajoutant ou en en supprimant.

Chapitre 9

La composante de feintise dans la presse écrite

Nous avons, au cours du chapitre 5, défini ce que nous entendons par feintise : le locuteur fait semblant de prendre en charge un contenu (que le plus souvent il rejette). Il ne peut y avoir feintise que lorsqu'on peut déduire que l'énoncé est « non approprié » au regard de son interaction avec le co(n)texte.

Martin décrit la feintise comme suit :

par son caractère performatif, l'affirmation n'existe pas en dehors de l'acte qui l'accomplit. Faire une affirmation, c'est forcément la faire. Ce n'est donc pas en ce sens que l'affirmation pourrait être feinte. Ce qui est feint, c'est tout au plus la prise en charge de ce qui est dit. Je ne dis pas que p : je le dis sans le dire, c'est-à-dire sans m'en porter garant. (1983 : 281)

On peut à titre de comparaison, penser à une personne anti-cléricale qui, pénétrant dans une église, feindrait un signe de croix, pour se moquer de la ferveur des pratiquants. Cette personne ferait effectivement le geste mais ne lui accorderait pas la valeur qui lui est conférée conventionnellement. Sa signification serait tout autre : il ne s'agirait pas de se plier à un rituel religieux et de démontrer sa pratique de la religion, mais de mimer le geste d'un fidèle afin d'en démontrer le ridicule. Dans ce que nous définissons comme de la feintise, il s'agit ainsi de subvertir la finalité d'un acte de langage, qui n'accomplit pas ce qu'il paraît accomplir.

La notion de feintise doit s'interpréter dans une approche pragmatique du langage : c'est bien parce que le destinataire voit qu'il pleut qu'il déduit que l'énoncé du locuteur « quel beau temps » ne respecte pas la maxime de qualité, qu'il est « faux ». Au regard du contexte, et partant des postulats selon lesquels le locuteur préfère un temps ensoleillé à un temps pluvieux, qu'il a bien constaté la pluie, etc., l'interlocuteur pourra interpréter que le locuteur ne prend pas en charge l'énoncé qu'il tient. Il discerne ainsi la feintise du fait d'une discordance établie soit entre le dit et ce qui serait attendu selon l'ordre établi, la norme, le savoir partagé, etc. soit entre le dit et ce que le locuteur veut signifier. La feintise, dans l'énoncé ironique, est un élément de la moquerie.

Quelles formes prend la feintise dans l'article de presse ?

1. La feintise porte sur l'acte

Cette dernière peut affecter de nombreux actes de langage différents : chaque fois, une discordance s'opère entre les conditions de réussite de l'acte et celles qui le rendraient : vrai s'il s'agit d'une assertion, effectif dans les autres types d'actes.

1.1. La confirmation

La feintise est d'autant plus forte qu'elle passe par des énoncés confirmatifs, exprimant la certitude prétendue du locuteur (et le plus souvent mimétique du discours d'un autre locuteur) dans les propos qu'il tient.

(120) Belle démonstration d'unanimité, tant sur le fond que sur la forme, cette semaine sur les réseaux du Télégramme. Le sujet ? La sécurité routière et en particulier l'éventualité (encore lointaine) de supprimer les arbres de bord de route, qui pourraient être considérés comme des « obstacles latéraux » dans les audits commandés en ce début d'année par le ministère de l'Intérieur. Le fond ? Contre tout projet d'abattage. La forme ? L'absurde. « **C'est vrai que les arbres font des excès de vitesse, conduisent en état d'ivresse, font des refus de priorité et parfois même téléphonent en conduisant... C'est dangereux un arbre au volant** », ironise Annie Zette (pseudo par ailleurs peu auto-compatible...) dans un commentaire approuvé plus de 120 fois sur Facebook. (*Le Télégramme*, 12/04/2015)

La locutrice feint d'être en accord avec un discours absurde selon lequel les arbres seraient des chauffards pour mieux dire que pour améliorer la sécurité routière on doit résoudre les problèmes liés au comportement des conducteurs et non les déresponsabiliser en attribuant à la présence d'arbres le taux d'accidents. Le discours qu'elle feint d'adopter est donc celui des audits dont elle pousse la logique à l'extrême. Cette feintise se repère du fait de l'absurdité de son discours. Son énoncé prend la forme du présentatif « c'est » suivi de l'adjectif évaluatif « vrai », le tout confirmant la complétive qui contient le discours invraisemblable.

Dans cet exemple, le pape représente le mode de pensée de ces « gens » certains que leur mode de vie est le plus avantageux, enviable.

(31) Le pape François, au cours de la messe qu'il a célébrée lundi matin dans sa résidence de Sainte-Marthe, a ironisé sur les couples qui par choix n'ont pas eu d'enfants, leur préférant des animaux de compagnie, a rapporté Radio Vatican. Face à des couples célébrant leur 25e, 50e ou 60e anniversaire de mariage, le pape a évoqué les trois piliers d'un authentique mariage chrétien : la fidélité, la persévérance et la fécondité. « Ces couples qui ne veulent pas d'enfants (...), cette culture du bien-être économique qui, il y a dix ans, les a convaincus que c'est mieux de ne pas avoir d'enfant. Comment c'est mieux ! » a lancé Jorge Bergoglio dans son homélie. « **Ah, c'est sûr, a-t-il poursuivi avec ironie, ainsi, tu peux visiter le monde, partir en vacances, avoir une maison à la campagne, être tranquille... Et c'est sans doute mieux, plus commode, d'avoir un petit chien, deux chats...** » (*Europe1.fr*, 02/06/2014)

L'énoncé tenu par le pape se présente comme la confirmation (« c'est sûr »), de la pro-

position « ainsi tu peux visiter le monde, partir en vacances... être tranquille » où l'adverbe « ainsi » anaphorise les propos « c'est mieux de ne pas avoir d'enfants ». Nos connaissances doxiques sur la position de l'Église quant au fait de ne pas procréer, les éléments du cotexte (déterminants démonstratifs à valeur péjorative « ces », « cette », le ridicule de la proposition comparative elliptique « mieux d'avoir un petit chien, deux chats... », le double sens de l'adjectif « commode » pouvant acquérir une valeur axiologique négative, l'énoncé exclamatif contenant l'adverbe interrogatif « comment ») nous permettent de supposer que le pape ne prend pas en charge cette proposition, qu'il ne fait que représenter le point de vue de « ces couples », « cette culture du bien-être économique ». L'énoncé précédent prend d'ailleurs la forme d'un discours rapporté indirect « c'est mieux de ne pas avoir d'enfant » introduit par le verbe « convaincre » dont l'instance locutrice est « cette culture du bien-être économique ». Le pape feint donc de s'accorder avec ce discours.

(40) Dans son box, le prévenu ne semble pas faire grand cas de cette histoire. Pour lui, tout est « logique » : « C'était juste une claque, parce qu'il suivait ma sœur. Si ma sœur se fait suivre, c'est comme une agression. Je la défends, c'est normal ». Âgé de 22 ans à l'époque des faits, il nie toujours la gravité des faits et répète : « Demandez à ma sœur ». « **C'est sûr qu'elle va faire une déclaration tout à fait libre** », ironise le président Legname. (*Le Télégramme*, 21/02/2015)

Le président Legname feint d'être en accord avec le discours du prévenu par le présentatif « c'est » suivi de l'adjectif « sûr » qui confirme le discours contenu dans la proposition complétive. On repère la feintise du fait de la discordance contextuelle : la sœur ne semble pas libre au vu du comportement que son frère lui fait subir, on imagine donc qu'elle sera contrainte de le protéger même si elle ne cautionne pas les actes de celui-ci. Le président veut ainsi pointer le manque de pertinence de l'énoncé du prévenu « demandez à ma sœur » par lequel ce dernier veut se défendre, pour en confirmer faussement le présupposé selon lequel le discours de sa sœur serait fiable.

(59) Deux hebdomadaires font leur « Une » sur la nouvelle ministre de l'Éducation cette semaine : Valeurs Actuelles et Minute. « L'ayatollah », titre le premier, l'accusant d'être la ministre de la « Rééducation nationale ». Le deuxième va encore plus loin en écrivant : « Une Marocaine musulmane à l'Éducation nationale – la provocation Vallaud-Belkacem ». « **Bien sûr, il n'y a aucun racisme** », ironise SOS_Racisme sur Twitter. (*L'Express.fr* 01/09/2014)

L'énoncé est produit par l'instance représentant l'association SOS Racisme sur Twitter. Par essence, le but de cette association est de dénoncer le racisme, le discours prototypique que l'on attribue à cette association est donc un discours de pointage du racisme, du type e₁ « il y a du racisme » or l'énoncé « il n'y a aucun racisme » se présente comme la négation de ce discours prototypique. Le contexte nous permet d'inférer que ce discours e « il n'y a aucun racisme » constitue la négation polémique du discours « il y a

du racisme [dans vos unes] » que l'on (et entre autres que SOS racisme) pourrait reprocher à *Valeurs Actuelles* et *Minute*. Ces journaux ont déjà tenu un discours de contestation par le passé par lequel ils se sont défendus de publier des articles racistes. SOS racisme anticipe donc sur le discours que pourrait produire *Valeurs actuelles* et *Minute* en défense à l'accusation de racisme qu'elle pourrait elle-même porter contre eux. L'énoncé « bien sûr il n'y a aucun racisme » se montre en accord avec ce discours potentiel de défense. Cette confirmation ne peut qu'être feinte, du fait que SOS racisme constitue l'instance qui tient habituellement le discours inverse de [e]. L'énoncé « il n'y a aucun racisme » aurait été déjà en lui-même une feintise par la négation. L'adverbe « bien sûr » accentue cette feintise, renchérit sur elle, car le locuteur ne se représente pas seulement comme le porteur d'un discours inverse à celui qu'il est censé tenir comme s'il avait seulement dit « il n'y a aucun racisme » mais aussi comme confirmant cet énoncé nié.

[[Bien sûr], il n'y a aucun racisme]

Ce qui est feint c'est donc aussi ce surenchérissement de l'accord⁸⁰.

(32) Il craignait tant de se voir passer les menottes qu'il s'est dérobé. Convoqué hier devant le tribunal correctionnel, qui rendait son jugement dans l'affaire de détournement de fonds lié à la construction de la mosquée Emir-Abdelkader, le recteur imam de Nanterre, Mohamed Boudjedi, s'est fait porter pâle. « Il a la grippe », balbutie son avocate, Me Leïla Houmel. « La grippe ? » s'étonne ironiquement la présidente de la 15e chambre, Isabelle Prévost-Desprez. « Eh oui, cela arrive », insiste Me Houmel. « **Bien sûr... surtout aujourd'hui** », rétorque la magistrate en chaussant ses lunettes pour prononcer le jugement cinglant condamnant Mohamed Boudjedi à trois ans d'emprisonnement ferme, dont dix-huit mois de sursis. (*LeParisien.fr*; 03/10/2014)

La feintise prend ici aussi la forme de l'adverbe « bien sûr ». Le cas est légèrement différent dans la mesure où il est utilisé en tant que réponse à un énoncé précédent. Dans ce cas, « bien sûr » reprend le contenu de l'intervention du locuteur précédent, soit l'énoncé de Me Houmel « eh oui cela arrive ». Dès lors, l'énoncé de la magistrate est elliptique et peut être reconstitué comme suit : « bien sûr, cela arrive... surtout aujourd'hui ». La magistrate, dans une forme de (fausse) co-construction complète l'énoncé de Me Houmel : le verbe « arriver » dans cette construction avec un sujet non humain qui n'est autre que la situation, prend l'acception de 'survenir', de 'se produire de manière imprévue'. La locutrice suggère ainsi une coïncidence malencontreuse, fortuite qui voudrait que le prévenu soit tombé malade (donc involontairement) le jour où sa présence est fortement requise. Le « bien sûr » signale l'accord avec l'énoncé de cette dernière alors que la suite apportée par le couplage des deux adverbes « surtout aujourd'hui » marque une discordance avec le co(n)texte et le savoir commun : l'adverbe « surtout »

⁸⁰L'accord se présente comme celui de l'instance associative avec son propre discours, alors qu'il constitue en réalité un faux accord avec le discours de l'autre, celui anticipé de *Valeurs actuelles* et *Minute*.

est utilisé pour renchérir, appuyer ce qui vient d'être dit. Or le bon sens voudrait que l'on soit justement présent le jour de son procès, l'occasion se voulant grave et toute entière liée au prévenu, principal concerné. Il n'est donc absolument pas pertinent de la part de la magistrate de suggérer qu'être absent le jour de son procès est habituel. Si une absence se produit « surtout » à une certaine date, dans certaines circonstances, elle n'a plus rien d'imprévisible. Cette co-construction est donc feinte, le contenu apporté contredit la confirmation qu'elle vient de produire. En l'absence de cette suite apportée, la feintise aurait été marquée mais à déduire uniquement du contexte. Ici, le cotexte de par la contradiction qu'il instaure, rend plus indubitable la feintise.

1.2. La suggestion

(130) « Nous considérons ceci comme un effort déplacé pour dissimuler ce que tout le monde sait, à savoir que du personnel militaire russe en service actif combat et meurt en Ukraine orientale et que le gouvernement russe le dément », a à cet égard réagi Jeffrey Rathke, porte-parole du Département d'État américain, selon lequel il s'agit aussi d' « un coup (porté) à la liberté de la presse ». Selon M. Felgenhauer, ce décret vise à « emprisonner ou à effrayer » ceux qui souhaiteraient révéler des informations sur les pertes présumées subies par l'armée russe en Ukraine. « Je n'ai jamais vu une définition juridique du concept d'opération spéciale », explique-t-il. « Cela signifie que tout peut être désigné comme tel ». « **Laissons les soldats mourir et leurs proches rester silencieux. Ceux qui ne sont pas d'accord, on les met au trou pour espionnage** », a pour sa part ironisé sur son blog l'opposant Alexeï Navalny. Ce décret est une « violation impensable de la liberté d'expression » et « crée une situation dans laquelle toute enquête journalistique devient illégale », s'est également indignée l'opposante et journaliste Ksenia Sobtchak. (*LeMonde.fr*; 28/05/2015)

(128) **ELLE SOUFFRE** toujours au niveau des jambes et peine à marcher. Le 24 octobre 2013, cette salariée d'une entreprise de logistique et de stockage de Viry-Châtillon avait été renversée et écrasée par une tractopelle, dans la cour de son entreprise. Hier, la société a été condamnée à 10 000 EUR d'amende par le tribunal correctionnel d'Évry pour manquement à une obligation de prudence ou de sécurité. Les dommages et intérêts feront l'objet d'une décision du tribunal des affaires de sécurité sociale. Cet accident a valu à la victime quatre mois d'incapacité totale de travail (ITT) et un état de santé qui n'est pas consolidé. En avril, elle a de nouveau subi une opération pour lui retirer des broches. Le tribunal a relevé qu'en dehors d'un panneau de limitation de vitesse à 20 km/h, il n'existait aucun couloir de circulation ou passage piéton matérialisé au sol. « **Chez vous, on n'a qu'à laisser en compétition les piétons et un engin de 15 t !** », a ironisé le président du tribunal. La substitut du procureur a relevé que ce risque pour les piétons avait été « identifié dès 2002, mais évalué comme faible et non traité ». Depuis, l'entreprise s'est mise en conformité en suivant les prescriptions de l'inspection du travail. (*Le Parisien*, 10/06/2015)

L'endossement passe par l'impératif à la première personne du pluriel puis le pronom personnel « on ». La feintise se décèle surtout ici de par le caractère insoutenable des propositions. Chaque fois par son énoncé, le locuteur émet des suggestions (par l'impératif « laissons » et la négation restrictive ne... que) de façon feinte par lesquelles il

laisse penser qu'il considère que la situation n'a pas à être changée, qu'elle est donc acceptable en l'état comme l'évoque le verbe « laisser » qui signifie ici ne pas intervenir.

1.3. L'évaluation axiologique positive

Dans ces cas, la feintise passe par une assertion évaluative comportant des termes axiologiques positifs non pris en charge par le locuteur. Elle se couple à l'antiphrase. Le locuteur endosse réellement une évaluation axiologiquement négative⁸¹. Dans ce cas de figure l'énoncé obéit le plus souvent à la même structure : il comporte une partie objective, énonçant des faits vérifiables, une seconde partie pose une évaluation feinte sur cette première partie objective. Nous les décrivons plus précisément au cours du chapitre 10 sur la discordance.

(51) Et l'ex-Premier ministre (PS) de livrer, ce lundi matin sur France inter, un plaidoyer très ironique. Pour diriger « le plus grand quartier d'affaire d'Europe », « **on a besoin d'un très bon juriste. M. Sarkozy est en deuxième année de droit, c'est un élément fort.** » Sans compter qu'en matière de connaissance « des affaires », Jean Sarkozy « peut avoir quelques prédispositions. » (*Libération*, 12/10/2009)

(52) « Deux milliards d'euros dans Alstom, c'est de l'argent bien placé ça ? **Dans un groupe dont la capitalisation boursière est de 200 milliards d'euros, on va peser lourd avec nos deux milliards** », a ironisé Bruno Le Maire. (*LaGazettedescommunes.fr*; 09/07/2014)

(53) Les propos du patron de la FIFA ont suscité un tollé à Madrid, alors que les médias espagnols ont diffusé une vidéo de sa visite à Oxford, durant laquelle le Suisse, âgé de 77 ans, dit : « Lionel Messi est un bon garçon que tout père et mère aimeraient avoir à la maison. C'est vraiment une bonne personne, il joue vite, il n'est pas exubérant, il a l'air de danser. C'est une personne agréable. L'autre (Cristiano Ronaldo) est comme un commandant sur le terrain. » « L'un dépense davantage que l'autre chez le coiffeur, mais ce n'est pas important. Je ne peux pas dire qui est le meilleur », a poursuivi Sepp Blatter, qui ajoute cependant : « J'aime les deux joueurs, mais je préfère Messi. » Cristiano Ronaldo a réagi hier, dans un court message en anglais diffusé sur sa page Facebook, en toute ironie : « **Cette vidéo montre clairement le respect et la considération que la FIFA a pour moi, pour mon club et mon pays. Beaucoup de choses s'expliquent désormais.** » (*L'Express.fr*; 29/10/2013)

(65) François Fillon est monté au front contre Nicolas Sarkozy jeudi. « **Super génial !** », ironise Juppé (*LeParisien.fr*; 12/07/2013)

(66) **Moi, j'aime bien quand Nicolas Sarkozy fait des leçons de calme, de comportement, de sagesse. Ça lui ressemble tellement. C'est son comportement, vous l'avez remarqué. Depuis 5 ans il a été tellement maîtrisé, tellement contenu, tellement réservé, presque timide.** Le candidat socialiste a répondu avec ironie, ce jeudi 5 avril sur Canal, à la dernière pique de Nicolas Sarkozy, faite mardi 3, sur la même chaîne. « Il s'époumone » avait lancé le président-candidat,

⁸¹Nous n'avons trouvé aucun exemple d'assertion évaluative négative signifiant indirectement une évaluation positive.

LA COMPOSANTE DE FEINTISE DANS LA PRESSE ÉCRITE

critiquant le ton parfois violent de François Hollande. Et de conclure : C'est pas le genre, lui, à crier et à hurler par rapport à des Français qui lui font contestation. Donc je reçois avec beaucoup de plaisir ce type de conseil. (*LeLab.Europe1.fr*; 05/04/2012)

(67) Laurent Fabius, a répondu mardi, non sans ironie, que les Anglais avaient été « **extrêmement aimables entre guillemets, en disant : 'jamais nous n'aurions fait cela** (honorer le contrat, NDLR)'. (*NouvelObs*, 23/07/2014)

(121) Personnellement, j'ai jamais vu une mobilisation comme maintenant », relève M. Pfister, satisfait du rassemblement de salariés organisé mercredi devant le siège d'Otis, à la Défense. Dans la matinée, près de 500 personnes ont afflué devant le siège social, selon une source policière, contactée par l'AFP. Conséquence du conflit, « 6.800 pannes en attente » ont été enregistrées dans la journée, d'après M. Pfister. « **L'employeur sous-traite les pannes à nos concurrents directs, ce qui est très éthique** », ironise le délégué CFDT. (*AFP*, 10/06/2015)

Le cas suivant permet deux interprétations :

(63) [Après la mort de quatre enfants à Gaza dans un bombardement par l'armée israélienne]. Moushira, une jeune Palestinienne, conclut avec une ironie glaçante : « *C'était la fête des enfants à Gaza.* »

La première interprétation consiste à considérer que la locutrice feint de porter un jugement positif sur les faits tragiques qui ont concerné les enfants. Le substantif axiologique positif « fête » qui renvoie à la célébration d'événements heureux, dont on peut se réjouir est en discordance avec la situation objectivement malheureuse. On peut également envisager une interprétation sans feintise. Le bombardement a eu lieu quelques jours avant la fête de l'Aïd, traditionnellement considérée comme une célébration importante attendue par les enfants musulmans. La locutrice pourrait n'avoir fait que pointer une donnée objective : c'était effectivement l'Aïd, laissant implicite la discordance « c'était la fête des enfants à Gaza [et pourtant ils sont morts] ». La locutrice attirerait ainsi l'attention sur une forme d'ironie du sort, extrêmement cruelle : que des enfants meurent le jour où ils sont censés être les plus heureux.

(58) Au sujet de la loi Macron, il ironise : « **Cette loi comprend 295 articles, un choc de simplification !** » (*Le Bien Public*, 20/02/2015)

Dans l'exemple (58), la feintise est interprétée grâce à la discordance sémantique s'ins-taurant entre le substantif *simplification* et le complément essentiel « 295 articles » qui suggère la complexité juridique. Le prédicat « comprend 295 articles » correspondant à un fait objectif, vérifiable, ce n'est pas sur lui que porte la feintise mais bien sur son évaluation opérée par l'apposition au substantif « loi » : « choc de simplification » dans lequel le nom *simplification* est un terme axiologique positif. On note que l'on peut interpréter également « un choc de simplification » comme une proposition dont le pré-

sentatif a subi une ellipse « c'est un choc de simplification », où le pronom démonstratif « c' » anaphorise le syntagme nominal « cette loi » et la séquence du présentatif attribut « un choc de simplification » reprend le rhème, de la première proposition « 295 articles ».

Remarque sur la détermination de la feintise dans les énoncés elliptiques : le second segment de l'énoncé est elliptique, on n'y trouve aucune marque personnelle. L'exclamation qui marque l'émotion du locuteur peut indiquer tout autant l'enthousiasme feint que le rejet. On peut de fait hésiter à analyser ce segment comme un endossement feint ou comme un écho libre au discours du gouvernement (une forme de discours direct ou indirect libre), la formule « choc de simplification » étant une formule utilisée par le pouvoir exécutif pour qualifier les mesures qu'il engage et dont fait partie la loi Macron.

1.4. Exclamation

(141) François Hollande n'a pas eu besoin d'attendre de lire les dépêches ou de voir les images pour moquer la candidature de Nicolas Sarkozy sur scène. « Le président – candidat est désormais candidat-président », a-t-il commenté au début de son intervention. « **Quelle nouvelle, quel bouleversement, quelle sensation !** Je vais vous faire une confidence : je m'en doutais », a-t-il ironisé, en déclenchant les rires des quelque 10.000 militants rassemblés au Zénith. (*LeFigaro.fr*; 15/02/2012)

Hollande feint l'étonnement quant à l'annonce de la candidature de Sarkozy à la présidentielle 2012. Il s'y attendait, cela ne constitue pas une surprise pour lui. La feintise est révélée par son second énoncé dans lequel il fait état de son vrai sentiment « je m'en doutais » introduit par un énoncé méta-communicatif « je vais vous faire une confidence ».

1.5. Confidence

Dans le même exemple la feintise porte également sur la catégorisation méta-discursive en tant que « confidence ». Cette dernière suppose la connaissance d'une information concernant la vie intime du locuteur par un nombre limité de personnes, un cercle intime qui la partage or Hollande produit cet énoncé qui ne concerne un fait public, devant « 10 000 » militants, qui sera, qui plus est, relaté par la presse. Hollande fait ainsi semblant de considérer que les conditions de réussite de l'acte de confidence sont respectées.

1.6. Encouragements

(34) Sur Twitter, l'intervention de François Hollande sur TF1 (#DirectPR) s'est rapidement placée

en tête des sujets les plus commentés ce jeudi soir. Attentif, Léonard Trierweiler, le fils de l'ancienne compagne du chef de l'État, a apporté un "soutien" tout en ironie au résident de l'Élysée. Avant de récidiver en fin de programme. « **Tout mon soutien à @FHollande qui se bat aux côtés des Français depuis tant d'années dans un engagement désintéressé #DirectPR** » (*Metronews*, 06/11/2014)

Ce sont ici les connaissances extralinguistiques qui nous permettent de penser que le locuteur feint de tenir cet énoncé : il est le fils de l'ex-compagne du président de la république, qui vient de publier un livre dans lequel elle apparaît comme une femme trahie, blessée qui a été la proie d'un homme dénué d'empathie, que seul guide la conquête du pouvoir. Tout porte à croire qu'il partage l'avis de sa mère. Cet énoncé de soutien à François Hollande, d'autant qu'il imite un tweet de sa mère⁸², n'est donc pas pris en charge. Léonard Trierweiler feint d'être un locuteur naïf qui croirait à l'« engagement désintéressé » de François Hollande.

1.7. Félicitations

(35) « **Habemus papam** » : les félicitations ironiques de Juppé à Sarkozy⁸³ (*Lci.Tfl.fr*, 29/11/2014)

On peut déceler la feintise du fait de nos connaissances extralinguistiques, (on sait que Juppé sera le rival de Sarkozy dans la course aux primaires des Républicains), et de l'inadaptation de cet énoncé rituel qui s'applique à un événement unique d'envergure mondiale. L'écart entre les conditions habituelles, solennelles dans lesquelles elle est prononcée et celles auxquelles elle est appliquée au temps T_0 de l'énonciation est si grand que l'on comprend qu'il s'agit de moquer l'évènement en voulant pointer le fait qu'on donne plus d'importance à l'élection du président de l'UMP qu'elle n'en a. Il s'agit aussi de moquer ceux qui voudraient présenter Sarkozy comme un chef incontesté, « le pape » du parti alors que le locuteur ne partage pas cet avis. Celui qui pourrait tenir un tel discours sérieusement serait un locuteur considérant que l'élection de l'UMP est un événement de la plus grande importance, voire sacré, et que Sarkozy est un pape, un élu. Ce locuteur serait un locuteur fanatique, d'une ferveur excessive allant jusqu'à révéler Sarkozy comme un guide. S'agit-il ici seulement d'une mention de la locution latine de la part de Juppé ?

La locution contient le verbe « avoir » au latin au présent de l'indicatif et à la première personne du pluriel, « habemus » on pourrait ainsi penser que Juppé s'inscrit dans son énoncé du fait de la présence de ce *nous* inclusif, et proclame (prétendument) avec les militants sa joie et sa vénéra-

⁸²Nous décrivons ce détournement du tweet de Valérie Trierweiler à Olivier Falorni dans le chapitre consacré aux formes d'écho dans la presse écrite.

⁸³Les propos exacts d'Alain Juppé sont : « nous avons un président, habemus papam ». Il semble donc bien qu'il ait procédé à la traduction littérale de l'expression latine, la structure de l'énoncé en français adoptant parfaitement la syntaxe de l'énoncé latin.

tion de voir Sarkozy élu. Juppé ne fait pas que mentionner l'expression, il s'implique dans ce mouvement d'adoration.

1.8. Vœu

(62) « **Bienvenue chez moi !** » ironise Caroline Russo. Dix jours après l'inondation de sa maison par des pluies torrentielles, (*Le Progrès*, 31/07/2014)

L'énoncé ne consiste ici pas en une évaluation mais en un vœu. Il s'agit d'une formule rituelle de politesse. L'acte de souhait est performatif et s'accomplit du fait même de son énonciation. On ne peut pas dire qu'il n'est pas réalisé. La locutrice feint non pas d'accueillir les journalistes, elle le fait effectivement, mais de considérer que les conditions de satisfaction d'accomplissement de l'acte sont remplies alors que le contexte est tout sauf propice à un bon accueil.

1.9. Déploration

(93) Jean-Christophe Cambadélis ironisait: « **Il veut diminuer la dépense de 100 milliards d'euros. Dommage qu'il ne nous dise pas comment...** » Plusieurs élus UMP y voit eux aussi « un problème de crédibilité ». Au sein même de son camp, Nicolas Sarkozy a encore fort à faire pour convaincre. (*LesEchos.fr*, 02/03/2015)

« Dommage qu'il ne nous dise pas comment » suggère que le locuteur déplore que l'ex-président ne puisse révéler les mesures qu'il voudrait concrètement mettre en place. C'est une déploration feinte : JCC veut signifier par là que Sarkozy ne sait pas comment régler la situation. Le substantif « dommage » dans cet emploi invite à prêter à JCC un sentiment de compassion, de tristesse or du fait du contexte, on peut inférer que JCC, adversaire politique de Sarkozy, n'éprouve pas un réel regret. Son énoncé tend à montrer l'absence de réponses concrètes de Sarkozy qui se contente d'énoncer des évidences partagées quelle que soit l'orientation politique (« diminuer la dépense de 100 milliards »). La manière de parvenir à une réduction des dépenses aussi titanesque (100 milliards), doit nécessairement être expliquée. Cet énoncé est destiné à pointer le manque de crédibilité de Sarkozy qui s'imagine que faire de telles annonces sans les développer est suffisant pour convaincre les électeurs. C'est un affront au bon sens de ses auditeurs. JCC joue ainsi le rôle de l'auditeur naïf qui aurait attendu ces explications et serait triste de ne pas les avoir obtenues.

1.10. Proposition hypothétique

(98) L'année dernière, début août, la plage du Ris avait déjà été fermée au public pour un taux

de pollution de 1.100 germes par 100 ml. Sachant que le seuil d’alerte se situe à 1.000 germes. Les plages alentours ouvertes.« Si c’est une pollution de l’eau, pourquoi les plages aux alentours sont-elles ouvertes ? », se demande Hélène, mère de famille sur la plage du Ris. « **À moins qu’il y ait une frontière comme pour Tchernobyl...** », *ironise* Marion. (*LeTelegramme.fr*; 31/07/2014)

La locutrice feint de tenir le discours d’une locutrice qui penserait qu’il peut exister une limite arbitraire après laquelle la pollution ne pénètre pas, justification qui avait été donnée par le gouvernement pour ne pas engager de mesures préventives en France suite à l’explosion de la centrale nucléaire de Tchernobyl. On repère la feintise à la convocation de ce discours polémique, largement remis en question depuis et considéré comme un mensonge d’état. On ne peut que supposer que la locutrice s’en désolidarise. La proposition hypothétique introduite par la locution conjonctive « à moins que » suggère que ce qui est feint est la condition possible de l’existence de cette « frontière ».

1.11. La concession

(61) " **J’ai beau avoir ma Roll’s** ", *ironise*-t-elle en pointant du menton son déambulateur, " **sortir de chez moi est une vraie mission** ". (*SudOuest*, 05/08/2014)

L’énoncé contient une proposition subordonnée concessive supportée par la locution verbale « avoir beau ». Cette proposition de par la concession est présentée comme avançant un argument conduisant vers une conclusion contraire à celle vers laquelle tend l’orientation argumentative de la principale « sortir de chez moi est une vraie mission », autrement dit le fait de posséder une Roll’s devrait rendre facile l’action de sortir de chez soi, de se déplacer. La feintise consiste à désigner métaphoriquement par le nom Roll’s le déambulateur⁸⁵, on saisit clairement l’opposition entre les deux moyens de locomotion au sens étymologique du terme. La feintise de la concessive est masquée par cette feintise portant sur la désignation : avoir un déambulateur ne constitue en effet pas un argument alimentant une conclusion contraire à la principale mais la confortant. La concession est donc feinte également.

1.12. La mise en débat

La mise en débat est considérée par les grammaires comme une modalité (d’énonciation) ou un type de phrase⁸⁴ au même titre que la modalité injonctive/ type injonctif ou la modalité assertive/ type assertif. D’après Riegel « une question représente, de même que l’expression de l’incertitude, une mise en doute de la phrase assertive correspondante ».400.

⁸⁴Riegel parle plutôt de types de phrases (385) mais utilise également le syntagme « modalités d’énonciation » (580)

Denis et Sancier-Chateau (1994 : 329) écrivent :

tandis que l'énoncé assertif pose pour vrai le contenu notionnel de la phrase, l'énonciateur dans l'interrogation suspend son jugement de vérité, présentant comme provisoirement indécidable – ne pouvant être déclaré ni vrai ni faux-le contenu propositionnel.

Martin nous dit quant à lui :

que l'on peut concevoir la phrase interrogative *p* ? comme signifiant que *p* est faux dans au moins un monde possible et que le locuteur tend vers un état de son univers de croyance ou *p* aurait, dans le monde *m*₀ de ce qui est, ou la valeur « vrai » ou bien la valeur « faux ». (1984 : 268)

On comprend que la manifestation de la feintise, du fait de son lien avec la notion de vérité, soit plus insaisissable dans les énoncés interrogatifs, dans ceux qui contiennent un opérateur d'incertitude (par exemple *sans doute*, *peut-être*), ou qui s'inscrivent dans un mode autre qu'indicatif (stade de l'actualisation et *in esse* selon Guillaume, 1929)

Les exemples suivants sont des énoncés interrogatifs dans lesquels on décèle une forme de feintise.

(138) Un des porte-parole du candidat PS, Bernard Cazeneuve, a ironisé ce mercredi sur Twitter, en rappelant au passage l'épisode concernant M. Sarkozy et la chute du mur de Berlin, qui avait suscité des moqueries des internautes, en 2009. « **Nicolas Sarkozy est partout, sur le mur de Berlin, à Fukushima... Bientôt ce sera l'anniversaire du naufrage du Titanic. Était-il dessus ???** », a-t-il écrit sur le réseau social. (*LeMonde.fr*; 11/04/2012)

Le locuteur feint de poser la question « bientôt ce sera l'anniversaire du naufrage du Titanic, était-il dessus ? » dont il connaît évidemment la réponse négative comme tout un chacun. Il s'agit non de poser une question, mais de mettre en évidence le ridicule de Sarkozy de vouloir se présenter comme ayant participé à des événements qui ont marqué l'histoire, alors qu'il ne le pouvait pas. Cazeneuve moque sa manie de transformer la vérité pour espérer faire grandir sa stature d'homme d'État. Il pousse donc cette tendance de Sarkozy à l'extrême en présentant le discours d'une personne naïve et ne tenant pas compte de la date des faits, qui pourrait se demander si Sarkozy était aussi sur le paquebot qui a marqué l'histoire.

(33) Lundi soir, rebelote : « Moi aussi, j'avais gagné les municipales, insiste l'ancien président. Et même les européennes, car, si on additionne les voix de l'UMP et de l'UDI, nous étions devant le Front national. » Une manière de répondre à la forfanterie de Nicolas Sarkozy pour qui les départementales ne peuvent être que son propre triomphe. Mais Copé pousse plus loin le bouchon. « L'UMP est un label. J'interroge sur la nécessité de changer de nom. » Sarkozy ironise : « **Tu t'interroges innocemment, je suppose ?** » Avant de charger carrément : « Il ne te vient pas à l'esprit qu'il y a des affaires judiciaires qui te concernent qui justifient qu'on change le nom ? » Copé reste muet, cloué sur place. (*LePoint.fr*; 03/04/2015)

Dans cette occurrence, l'interrogation et la supposition de Sarkozy « tu t'interroges innocemment, je suppose ? » sont feintes dans la mesure où il sait que Copé ne souhaite pas changer de nom sans raison précise : il connaît donc la réponse à la question qu'il pose. Il reprend sous forme d'écho immédiat qu'il prolonge le verbe « interroger » utilisé par Copé. Sa seconde interrogation clarifie ce qu'il soupçonne des motivations de Copé : « les affaires judiciaires qui te concernent justifient qu'on change de nom ». Le présupposé sur lequel se base cette interrogation est représenté explicitement dans la complétive. La présence de ce présupposé qui n'était que sous-entendu dans la première interrogation renforce l'attaque en explicitant justement ce qui est reproché à Copé et qui contredit la supposition d'« innocence ». Si Copé sait qu'« il y a des affaires judiciaires qui justifient qu'on change de nom » c'est qu'il ne propose pas de rebaptiser le parti « innocemment ».

On note que l'énoncé est adressé directement à son destinataire Copé. Ce qui est rarement le cas dans les occurrences de la presse écrite. La mise en débat qui explicite le présupposé sur lequel elle se fonde a pour but avant tout de contraindre son destinataire à être face à son insincérité. Ce dernier vient d'affirmer la nécessité de changer de nom sans évoquer les raisons qui la sous-tendent. Il vient d'enfreindre la loi d'informativité du discours. L'interrogation de Sarkozy coupe l'herbe sous le pied de l'interlocuteur en contenant en son sein la réalité qu'elle cherche à faire surgir, cela semble attesté par la réaction de l'allocutaire et cible : « Copé reste muet, cloué sur place ». L'interrogation de Sarkozy acquiert le sens indirect de l'assertion négative « tu ne t'interroges pas innocemment. »

(43) Nicolas Sarkozy : « on ne va pas non plus soutenir « le désarmement pénal qu'organise Mme Taubira », explique-t-il en s'interrogeant sur le « silence assourdissant » de la ministre de la Justice. « **Est-elle toujours Garde des sceaux ?** », *ironise-t-il*. (*LeFigaro.fr*, 19/02/2015)

La mise en débat est feinte : Sarkozy sait que Mme Taubira est toujours garde des sceaux, il connaît donc la réponse à la question qu'il pose. Cette feintise n'a pas le même but que dans l'énoncé précédent. Il ne s'agit pas de mettre la ministre de la justice face à ses mensonges. L'interrogation n'acquiert pas le sens de l'assertion négative ou positive correspondante : « elle n'est plus Garde des sceaux/ elle est toujours Garde des sceaux ». Sarkozy représente par cette interrogation, le discours d'une personne naïve, ou n'étant pas au fait des derniers événements politiques, qui pourrait supposer, face à l'absence de la Garde des sceaux de l'espace médiatique, que celle-ci n'exerce plus sa fonction⁸⁵. Représenter cet état d'esprit est une manière de se moquer de la ministre en suggérant qu'elle est insignifiante, inexistante.

⁸⁵À noter que de nombreuses personnalités de droite et d'extrême droite, au moment des faits, (et encore aujourd'hui) réclament la démission de la ministre.

(44) Bernard B. ironise : « **Je peux encore déambuler avec mon épouse et mes trois enfants ? Quel est le nombre maximum de personnes autorisées à coexister sur le trottoir ? Merci de me renseigner pour savoir si on fera un tour de rôle pour les promenades familiales.** »⁸⁶ (suite à un arrêté préfectoral anti-rassemblement visant à lutter contre les bandes de jeunes) (*Nordéclair.fr*; 31/07/2014)

Dans cette occurrence, le locuteur feint d'être une personne naïve qui serait incapable de percevoir les limites et le cadre d'application de l'arrêté préfectoral pris par la mairie. Il veut ainsi pointer l'absurdité de cet arrêté, montrer qu'il est arbitraire en poussant la logique qui l'a engendré jusqu'au bout. Son énoncé emprunte au discours institutionnel et formel certaines de ces tournures (« nombre maximum de personnes autorisées à coexister », « déambuler »). Il imite de la sorte le style discursif d'une personne procédurière qui voudrait appliquer la loi à la lettre alors que cette loi est elle-même ridicule comme le suggère le ridicule de l'objet de la demande d'informations (« tour de rôle pour les promenades familiales »). Là encore, les interrogations n'ont pas le sens indirect de l'assertion correspondante.

(45) (Description des lots remis à toutes les personnes nominées pour les Oscars) Au total, la valeur du sac est de 125 000 dollars. Enfin, le cadeau le plus cher est un bon pour une séance avec Olessia Kantor, spécialiste du mysticisme, qui viendra discuter avec les nominés « de leur horoscope 2015, analyser leurs rêves et leur apprendre des techniques de contrôle de l'esprit ». Pour conclure, ironise le magazine, « **qui a besoin d'une petite statuette en or quand il peut apprendre à contrôler son esprit ?** ». "*LePoint.fr*, 21/02/2015)

L'interrogation prend le sens implicite de l'assertion négative correspondante : « personne n'a besoin d'une petite statuette en or quand il peut apprendre à contrôler son esprit ». Le pronom interrogatif « qui » représente un sujet animé indéfini, il n'anaphorise pas un sujet particulier mais renvoie à une référence universelle. On peut considérer que ce type d'interrogation constitue en soi un acte conventionnel indirect d'assertion qui signifie l'intérêt supérieur de la subordonnée introduite par « quand ». Mais cet acte illocutoire est lui aussi feint. Le locuteur veut montrer le ridicule de ce lot de consolation qui consiste en une séance avec Olessia Kantor visant à « apprendre à contrôler son esprit ». Ce cadeau est jugé absurde, dérisoire en soi et ce ridicule l'est d'autant plus que le cadeau est comparé au fait d'emporter un oscar. Le locuteur feint d'être une personne naïve, fantasque qui serait plus heureux d'avoir une séance avec ce « spécialiste du mysticisme » que d'être lauréat d'un oscar.

⁸⁶« Après Halluin, Tourcoing vient de se doter d'arrêtés anti-rassemblement. Mais ceux-ci ne s'appliquent pas à l'ensemble de la ville. Ils sont circonscrits à quatre quartiers : le Clinquet, la Bourgogne, les Phalempins et le centre-ville, où des regroupements sont interdits de 13 heures à 20 heures lors des vacances scolaires ; les mercredis et samedis après-midi en dehors de ces périodes » Nord éclair, le28/07/2014.

(47) Je trouve assez savoureux que le Parti socialiste se réjouisse du résultat électoral en Grèce où le parti socialiste grec obtient 5 % des voix, c'est-à-dire qu'il disparaît quasiment du paysage politique grec », a-t-il également affirmé. « **Quand le Parti socialiste français se réjouit qu'un autre parti socialiste fasse 5 %, est-ce que c'est la prémisse à l'objectif pour le PS à faire 5 % des voix en France aux élections départementales ? C'est une question que nous pouvons nous poser** », a-t-il ironisé. (*LeParisien.fr*, 26/01/2015)

La question posée par le député UMP « quand le parti [...] est-ce la prémisse à l'objectif pour le PS à faire 5 % des voix ... » est une fausse question : le locuteur connaît la réponse négative qui est de l'ordre de l'évidence. Aucun parti majoritaire en France, au pouvoir ne peut se donner pour objectif un score aussi peu élevé, 5 % serait un résultat redouté synonyme d'échec cuisant pour la gauche. La question contient une proposition qui reformule le discours du PS « quand le parti socialiste[...] 5 % ». Le locuteur feint d'être un locuteur naïf, qui aurait interprété le discours tenu par le PS⁸⁷ par lequel celui-ci se réjouissait de la victoire de la gauche radicale en Grèce, comme une joie portant sur les résultats obtenus par tous les partis lors de ce scrutin, or si la gauche radicale a effectivement remporté les élections, la gauche plus modérée a obtenu un faible score. Ainsi le député UMP tire des inférences du discours tenu par le PS, sur la base d'un faux syllogisme (se réjouir de l'élection d'un parti n'implique pas que l'on se réjouisse des scores de tous les partis qui n'ont pas été élus) et fait assumer ces inférences fallacieuses au PS. Celui-ci est présenté comme soutenant un discours absurde, contradictoire « se réjouir de faire 5 % », d'où découle une fausse question qui est aussi absurde, le but de l'exercice étant de ridiculiser la gauche.

(42) Mardi matin, François Fillon a lui répondu aux questions de France Inter. Lui aussi a dénoncé l'usage du 49-3 en employant également le terme de « mensonge ». « On a un président de la République élu sur un mensonge. On a un ministre de l'économie qui nous dit que le problème, c'est les notaires et les autocars. **Il voudrait notre soutien ?** », a ironisé l'ancien premier ministre. (*LeMonde.fr*, 19/02/2015)

Le discours qui précède l'interrogation de Fillon argumente en faveur de l'incompétence et du ridicule du gouvernement de Hollande et annihile la possibilité d'un soutien de la droite à une telle politique. Cette interrogation démontre avant tout l'absurdité du fait même d'envisager que le soutien de la droite est possible. Elle acquiert le sens de « il ne peut pas vouloir notre soutien / il serait ridicule qu'il veuille notre soutien ».

⁸⁷« Plusieurs responsables de la gauche de la gauche, socialistes, écologistes et représentants du Front de gauche se sont réjouis dimanche de la victoire très large du parti de la gauche radicale Syriza aux élections législatives grecques, qui envoient, selon eux, un signal au reste de l'Europe. » *Les échos.fr*, / 25/01/2015

1.13. Feintise, irréel du présent, potentiel, et contrefactualité

1.13.1. Cas limite de *c'est tout juste*

La locution impersonnelle « *c'est tout juste si* » a une valeur restrictive (à peine si) :

(18) Jacqueline et Jean-Christophe ont commencé à remettre en cause le bienfait des génériques à la suite du décès d'une patiente. « *On soupçonnait un décès par allergie lié au médicament générique* » raconte le pharmacien. La mère et le fils ont commencé à s'intéresser de plus près aux composants des génériques pour en venir à cette conclusion : « *on nous fait vendre des génériques en sachant qu'ils n'ont pas la même qualité. On ment au client. J'appelle ça de la contrefaçon légalisée.* » Avant d'être une question de santé, c'est une histoire de gros sous, affirment les Girardeaux. « *On engraisse les façonniers qui cherchent à vendre leurs génériques* » critique la pharmacienne. En refusant de vendre ces produits, elle a calculé une perte entre 400 000 et 500 000 euros de bénéfice pour son commerce. Les remises pratiquées par les « génériqueurs » pour s'introduire dans les pharmacies montent jusqu'à 80 %. « **C'est tout juste s'ils nous donneraient pas leurs produits** » ironise Jean-Christophe. (*Le Courrier de l'Ouest*, 30/07/2014)

Dans cette occurrence, le locuteur par la locution impersonnelle « *c'est tout juste si* », qui véhicule une valeur restrictive signifie que les « génériqueurs » proposent des prix tellement bas pour écouler leurs médicaments que ceux-ci se trouvent extrêmement proches de la gratuité. Le rôle de ces génériqueurs est de vendre des produits et donc d'engranger un bénéfice, or donner sa marchandise est contradictoire avec cette finalité. L'hypothèse au conditionnel présent émise par le locuteur, introduite par la conjonction de subordination *si*, ne pourra donc jamais se réaliser. Peut-on dire qu'il y a feintise ici ? La proposition n'est pas inscrite dans la réalité mais dans la virtualité, une virtualité certes proche de se réaliser mais demeurant toujours sur le fil de l'irréalité, on parle d'irréel du présent. Le locuteur n'affirme pas que les médicaments lui sont donnés ou qu'il est envisageable que les produits soient gratuits dans un avenir proche. Il s'exprime seulement sur la proximité très grande entre le prix pratiqué et la gratuité. Il ne s'agit donc pas de feintise selon nous.

C'est différent des cas suivants :

(19) *Les gens font très attention. On devrait faire payer les carafes d'eau ! ironise* Jean-Marie Gervais, restaurateur à Sazilly et président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie d'Indre-et-Loire (Umih 37). Car les clients se serrent la ceinture, notamment sur les boissons alcoolisées. Pour le professionnel, il y a deux explications : « *La crise et la peur du gendarme* ». (*LaNouvelleRépubliqueducentreouest.fr*; 05/08/2015)

(158) Patrick Onteniente tient aujourd'hui le seul pressing de la Communauté d'agglomération de La Rochelle qui dispose de machines n'utilisant pas de perchloréthylène pour le lavage à sec. Or, à partir du mois de septembre, la loi française interdira l'usage de ce solvant dans des machines âgées de plus de 15 ans. Le propriétaire du pressing installé à l'angle de l'avenue Salengro et de la rue de Bongraine a donc choisi une méthode radicale. Il a investi 100 000 euros et changé de matériel et de technologie. « J'ai opté pour la solution à l'eau ! » [...] Fin du perchloréthylène. Pourtant, il a failli ne pas se remettre de ce changement législatif. « **Le ministère de l'Écologie a dû vouloir nous tuer** », ironise-t-il. (*Sud Ouest*, 30/07/2014)

(41) « **Ce n'est pas comme si nous avions créé les conditions d'accueillir les entreprises chez nous, depuis dix-sept ans, avec le Node Park à Tauxigny** », ironise le maire. (*LaNouvelleRépublique.fr*; 02/08/2015)

(20) Quelques semaines plus tard, Kobelev est remercié pour faire place à un entraîneur brésilien. Sans amélioration au classement : le club échappe de justesse à la relégation. « **Pour ce prix-là, Alexei Fedorichev aurait pu faire quelque chose de plus constructif, comme acheter une flotte de tanks et aller envahir la Géorgie** », ironise Dima, fan jusqu'au-boutiste du Dynamo. (*FranceTVinfo*, 20/04/2014)

En (19), par la périphrase verbale contenant l'auxiliaire modal *devoir* au conditionnel présent et suivi d'un infinitif, la réalisation du procès est envisagée de façon feinte sous l'angle de la nécessité. Le locuteur présente le procès comme possible alors qu'il ne l'est pas selon notre savoir commun (les pratiques routinières des restaurants en France). Mais sur le plan syntaxique, le procès s'inscrit dans le potentiel. C'est là que réside la feintise.

En (158), Le locuteur prête au ministère de l'écologie une intention dont il sait qu'elle ne peut être effective, réelle. Le but du ministère de l'écologie n'est pas de tuer les citoyens, ni de conduire à la faillite financière (tuer financièrement) les entreprises qui seraient polluantes. Il fait donc semblant de présenter comme envisageable dans le passé un procès qui ne pouvait et ne peut toujours pas l'être par l'utilisation de l'auxiliaire modal « devoir » au passé composé. Selon le TLFi : « La réalisation du procès est envisagée sous l'aspect de la probabilité ; elle est présentée comme vraisemblable soit en raison d'indices sûrs, soit en vertu d'une opinion raisonnable fondée sur l'expérience ». En d'autres termes, le locuteur fait aussi semblant d'avoir déduit des circonstances une motivation rationnelle qui aurait conduit le ministère à changer la législation, or la motivation prôtée n'est pas rationnelle.

En (41), lorsque le maire tient ces propos il veut signifier exactement l'inverse. Le contexte de l'article nous livre les éléments nous permettant de comprendre que le maire estime avoir engagé de nombreuses mesures afin de favoriser l'implantation des entreprises dans la commune et ses environs dont la construction du « Node park ». Le locuteur veut montrer le manque de pertinence du discours tenu par le nouveau préfet qui

laisse penser qu'il est en très grande partie responsable de la baisse du chômage dans la région, alors qu'il est entré en poste depuis tout juste un an. La feintise se déduit du fait que le locuteur s'il tenait véritablement ce discours se dénigrerait auprès de l'opinion publique et se nuirait à lui-même. Dire qu'il n'a pas œuvré pour accueillir les entreprises dissuaderait les électeurs de voter pour lui. Il fait ainsi semblant d'attaquer sa propre politique par son énoncé qui contient une proposition hypothétique introduite par « si » au plus-que-parfait. Les mesures engagées (création du Node park) sont présentées comme appartenant à l'irréel du passé alors qu'elles appartiennent à la réalité effective. On est dans une forme de contre-contrefactualité, si l'on peut dire : le locuteur présente comme n'étant pas arrivés des faits qui se sont réellement produits.

En (20) l'énoncé en gras est au conditionnel passé. Le locuteur ne se projette pas de façon feinte dans le futur mais envisage une possibilité dans le passé qui ne s'est pas produite. Il se place dans un univers contrefactuel. Comme précédemment, la feintise repose sur le fait d'envisager cette hypothèse comme possible, même dans un temps passé, alors qu'elle ne l'est pas, « acheter une flotte de tanks pour envahir la Géorgie » ne représente en effet pas une alternative rationnelle (à première vue).

Cet exemple pose toutefois quelques questions. La comparaison pourrait à première vue, il est vrai, sembler irrationnelle, et donc non prise en charge. Cependant, sa charge politique nous paraît trop importante pour être gratuite.

D'une part, les relations entre les dirigeants politiques en Russie et le dirigeant de l'équipe de football du Dynamo Moscou sont très intriquées. Ainsi, le dirigeant de cette équipe peut fort bien jouer un rôle dans les décisions politiques du pays. D'autre part, la Géorgie, ancien territoire de l'union soviétique, n'est devenue indépendante qu'en 1991. Il existe un conflit entre la Géorgie et la Russie au sujet de plusieurs territoires (Ossétie du sud en particulier) géorgiens (officiellement) qui réclameraient leur indépendance vis-à-vis de la Géorgie et seraient soutenus par la Russie. Le dernier conflit armé remonte à 2008. Chez une partie des Russes qui soutiennent le gouvernement de Poutine, le désir d'annexer la Géorgie de fait est bel et bien présent. Ces éléments contextuels rendent la comparaison moins hasardeuse et irrationnelle qu'elle pouvait le sembler dans un premier temps. Son choix semble ainsi trop politique pour être anodin. C'est ce qui nous pousse à formuler une autre interprétation possible, selon laquelle le locuteur joue sur la formulation de son énoncé en pariant sur le fait qu'il va être interprété comme une annonce irrationnelle alors qu'il cache une volonté sérieuse. Autrement dit, il feint de feindre.

Enfin, le locuteur peut aussi tout simplement conseiller à Alexei Fedorichev de revenir à des domaines qu'il maîtrise mieux que celui du football, en lui rappelant que les

sommes ont été mal investies. Ce qui serait feint serait seulement l'exagération des moyens. Si Alexei Fédorichev a engagé beaucoup d'argent dans cette équipe, le montant investi reste bien inférieur à celui dont il aurait eu besoin pour se lancer dans une guerre contre la Géorgie.

2. La feintise porte sur un mot ou un syntagme

2.1. L'inversion argumentative

La prise en charge de l'inversion argumentative conférée à l'énoncé est feinte, elle repose sur un seul mot ou groupe de mots (locution).

(50) Si aujourd'hui, cette ouverture sonne un peu comme une victoire chez Mc Donald's, c'est bien parce que cette deuxième enseigne est annoncée depuis longtemps. « **On a juste déposé quatre permis de construire en quatre ans** », ironise gentiment, Thierry Lefay, directeur de la galerie Leclerc, « et par trois fois, la demande a été refusée car le projet ne collait pas avec le plan local d'urbanisme ». (*SudOuest.fr*, 30/07/2014)

Le locuteur ne prend pas en charge l'adverbe « juste » qui invite à construire l'inférence qu'il n'a pas considéré comme élevé le nombre de dépôts de permis de construire alors qu'il pense l'inverse. Thierry Lefay est excédé par la complexité administrative. C'est uniquement l'orientation argumentative conférée à l'énoncé par cet adverbe qui n'est pas prise en charge. En effet, il pourrait suggérer une orientation positive (« obtenir la permission de construire a été facile »), comme l'explique Leeman (2004 : 19) :

En résumé, on avance l'hypothèse d'un emploi « atténuatif » de l'adverbe juste, qui consiste à présenter le contenu de l'énoncé comme n'ayant pas l'importance que l'interlocuteur serait tenté de lui attribuer (en l'absence de juste). Cette minimisation n'est pas négative, c'est-à-dire qu'elle n'introduit pas un jugement défavorable sur ce que rapporte la phrase : il s'agit au contraire d'amener l'interlocuteur à une conclusion positive ; on peut donc parler d'orientation argumentative de juste, et même plus particulièrement d'inversion argumentative

alors que le locuteur veut signifier l'inverse, l'énoncé après suppression de l'adverbe est parfaitement pris en charge. Dans le cotexte nous trouvons l'énoncé « cette ouverture sonne comme une victoire » dans lequel le substantif « victoire » sous-entend que ce parcours a été perçu « un peu » comme une guerre, un combat, une bataille de longue haleine. Le syntagme prépositionnel « depuis longtemps » exprime l'idée d'une action qui dure, dont on ne perçoit pas la borne finale. Thierry Lefay feint ainsi de ne pas avoir trouvé difficile le parcours pour parvenir à construire son restaurant.

« Nous espérons produire cet hiver des carottes, des navets, des betteraves, pour peu que le ciel soit clément », indiquent-ils, non sans une pointe d'ironie.

Dans cet énoncé, la feintise porte uniquement sur la minimisation de la condition exprimée par la locution *pour peu que* introduisant la subordonnée hypothétique. Cette condition est loin de se réaliser systématiquement, les producteurs ont perdu toute leur récolte l'année précédente. C'est que cette locution qui prend le sens de « à la condition si minime soit-elle » (TLFi) introduit un jugement évaluatif sur cette condition, discordant avec le contexte. Il y a inversion.

(60) « **Nous souhaitons que le service reprenne, mais je n'ai pas prévu de mettre les chauffeurs au tribunal** », ironise le directeur Jean-Philippe Germain. (*La Montagne*, 21/07/2014)

Les chauffeurs ont décidé de faire grève après avoir été agressés, une discordance s'instaure entre le fait d'être agressé et donc victime et la potentialité d'être envoyé au tribunal en tant que coupable. Du fait de cette discordance, on peut inférer que le verbe « prévoir » qui modalise l'énoncé en l'inscrivant dans l'univers du potentiel et de l'envisageable n'est pas pris en charge par le locuteur. On peut penser qu'il est absurde, inconcevable pour lui d'intenter un procès contre ses employés, les chauffeurs, alors qu'ils ne sont que les victimes de cette situation. « Prévoir », on peut le supposer, est le mot de ceux qui attendraient que le directeur envisage sérieusement de prendre des mesures contre les chauffeurs qui n'assurent pas leur service. Si on supprime le verbe « prévoir », la feintise s'évanouit :

Nous souhaitons que le service reprenne, mais je ne mettrai pas les chauffeurs au tribunal

On est proche dans le cas suivant d'une modalisation autonymique, qui serait non marquée par les guillemets. Le mot rejeté est le mot de l'autre. On interprète ce rejet du fait de la discordance sémantique qui s'instaure entre le thème et le rhème.

(37) Devant une centaine de partisans NPA et quelques militants du Front de gauche, Philippe Poutou a lui endossé le costume du professeur pour détailler le patrimoine de Nicolas Sarkozy. « La fortune de Sarkozy, quand il est arrivé au pouvoir, c'était deux millions d'euros. Cinq ans après avoir fait son métier de président, il a 2.623.000 euros », a-t-il expliqué. Le président-candidat a donc « réussi à augmenter [sa] fortune de 600.000 euros (...). **Ça montre que la modestie parfois ça peut payer** », a-t-il ironisé en allusion à la phrase « nous sommes des gens modestes », qu'aurait prononcé Carla Bruni-Sarkozy dans les coulisses des « Paroles et des actes » sur France 2. (*L'Express*, 07/04/2012)

Le locuteur feint la prise en charge du terme “modestie” utilisé par les Sarkozy. Selon

lui, la situation des Sarkozy ne peut être caractérisée de la sorte, la discordance entre le thème « la modestie » repris par le pronom démonstratif “ça” à droite, et le rhème « peut payer » permet de repérer cette non prise en charge.

Dans les cas d’oxymores polémiques, déjà analysées au cours du chapitre précédent en tant qu’écho, on peut estimer que la feintise porte sur un seul terme ou syntagme. On interprète le rejet du premier terme du fait de la contradiction sémantique entre le substantif et le terme ou syntagme qui le caractérise.

(48) L’ex-patron du CISS (usagers) ironise sur la « grève à Megève » .
(*LeQuotidienduMedecin.fr*; 22/12/2014)

(49) Les dates choisies pour fermer les cabinets, entre Noël et Nouvel an, suscitent facilement l’ironie, sur le thème de la « grève-Courchevel ». (*Lopinion.fr*; 09/11/2014)

Selon les locuteurs, il ne s’agit pas d’une vraie grève, c’est la discordance entre le complément du nom de lieu construit directement en (49) ou indirectement en (48) et le nom « grève » auquel il se rapporte qui permet d’inférer cette non prise en charge du premier terme. D’autant que le co(n)texte, nous permet de savoir que le terme de « grève » est celui que les médecins choisissent eux-mêmes pour désigner leur mouvement alors que la destination qui lui est associée est choisie par les opposants à ce mouvement. Ainsi le nom de la destination invalide rétroactivement la vérité du premier terme. C’est ce qui se produit également en (126) :

(126) « Contrairement à l’accessibilité des établissements et sites recevant du public (NDLR : lire notre édition du 24 février 2015), celle du stationnement avec marquage réglementaire, panneaux indicatifs et PV dissuasif de 135 euros pour les contrevenants est entrée dans les mœurs », constate Alain Vire qui s’émeut en revanche des conditions d’attribution de la carte “handicapé”, un sésame très convoité. « Avant, pour l’obtenir, il fallait relever de l’invalidité à 80 % avec mention de station debout pénible. Maintenant, il suffit de s’adresser à son médecin, si bien qu’il y a inflation de cartes et plus assez de places dédiées. **Devant Auchan, c’est fou ce qu’il y a comme handicapés bien valides.** J’ai dit au directeur qu’il y a plus de miracles sur son parking qu’à Lourdes ! » ironise-t-il. « La gratuité ne doit être accordée qu’aux personnes en fauteuil ou frappées d’un handicap lourd », rappelle-t-il à toutes fins utiles.

L’épithète « valides » annule la valeur de vérité du participe passé substantivé « handicapés » auquel il est opposé sémantiquement⁸⁸. La feintise porte uniquement sur le terme « handicapés », le locuteur ne feint pas l’expression du haut degré, il la prend en charge : il y a effectivement beaucoup de personnes plutôt valides selon les critères du

⁸⁸On a affaire ici à des oxymores polémiques, plus précisément analysés dans le chapitre consacré aux formes d’échos dans la presse.

locuteur qui possèdent la carte d'invalidité.

Si le locuteur n'avait pas fait paraître l'adjectif « valides », la feintise aurait porté sur tout l'énoncé :

c'est fou ce qu'il y a comme handicapés.

3. La feintise porte sur l'interprétation conférée à l'acte de l'interlocuteur

Il est des cas où l'énonciateur endosse son énoncé mais veut signifier tout de même quelque chose de plus que le contenu prononcé. On parle de sous-entendu. On pourrait penser que dans la mesure où le locuteur prend en charge l'énoncé dit effectivement, il n'y a pas de feintise dans son énoncé. Cependant le cas suivant pose question. Pourrait-on dire que la feintise ici se loge dans l'interprétation conférée par le locuteur à l'acte de l'interlocuteur ? Le locuteur fait semblant de comprendre la question qui lui est posée dans un sens qui n'est pas celui produit volontairement par l'interlocuteur :

(69) invité du *Supplément* de Canal+ dimanche, Jérôme Lavrilleux est revenu sur l'affaire Bygmalion et Nicolas Sarkozy. À la question « avez-vous des nouvelles de l'ex-président de la République ? », le directeur adjoint de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2012 répond avec ironie : « **Oui, je regarde la télé** », précisant n'avoir jamais été ni « contacté », ni « réconforté », ni « engueulé » par le patron de l'UMP. (*LePoint.fr*, 15/02/2015)

Le locuteur se met dans la peau d'un locuteur lambda qui n'aurait aucune relation de familiarité avec Sarkozy. Dans ce contexte, le locuteur pourrait répondre à une question telle que « avez-vous entendu parler de Nicolas Sarkozy ? » qu'il « a regardé la télé ». Jérôme Lavrilleux fait donc semblant de prêter ce sens-là à la question du journaliste. Sa réponse qui n'enfreint pas la maxime de qualité transgresse la maxime de relation, elle n'est pas pertinente car compte tenu de ses relations avec l'ex-président et de l'affaire en cours, il aurait dû répondre « non je n'ai pas été contacté par Nicolas Sarkozy », la question du journaliste portait bien sur les relations personnelles entre les deux personnalités. La locution verbale « avoir des nouvelles de » suppose la connaissance mutuelle, la familiarité des personnes concernées or sa réponse invite à penser qu'il n'est pas concerné personnellement par la situation .

(46) Lorsque le correspondant de *Libération* lui a demandé, à l'issue du sommet européen de Bruxelles, s'il s'agissait de sa « dernière conférence de presse à un sommet européen », Nicolas Sarkozy a rétorqué, ironiquement : « Vous savez combien je suis sentimental. Je vais faire tous les efforts pour ne pas vous faire de peine. Mais prenez-le pour vous, vous pourrez encore me poser

des questions ». (*Le Figaro.fi*, 02/03/2012)⁸⁹

C'est le même cas de figure que précédemment. La scène se passe quelque temps avant l'élection présidentielle de 2012, pour laquelle les sondages donnent perdant Sarkozy. Lorsque le journaliste de libération (on peut penser qu'il est de gauche de par l'orientation politique du journal) pose une question à Nicolas Sarkozy en utilisant l'adjectif « dernière » afin de suggérer qu'il pourrait ne pas être réélu, il semble chercher à le narguer, le provoquer. Il n'y a dans sa question aucune tristesse ou mélancolie, on peut le supposer. Du fait de l'orientation politique qu'on peut lui prêter, on peut inférer qu'il se réjouit même que ce soit potentiellement la dernière conférence de presse de Sarkozy en tant que président de la République. Sarkozy fait semblant de voir dans cette question de la nostalgie, de l'interpréter comme l'expression d'un regret devant son potentiel échec à la présidentielle. Il feint donc de répondre à quelqu'un qui exprimerait une réelle déception. Sarkozy ne se met pas dans le rôle d'un autre locuteur mais feint de trouver dans la question du journaliste un sens opposé à celui que lui confère son locuteur. S'il y a feintise, elle réside donc dans la réception de l'énoncé du journaliste. Les propos de Sarkozy sous-entendent qu'il fera tout pour être réélu et ne pas donner au journaliste et à la rédaction du journal ce qu'elle espère. C'est la réception du message qui est inversée.

4. La feintise porte sur le degré de prise en charge

4.1. Formule litotique

La feintise porte sur le degré d'incertitude exprimé par le locuteur.

⁸⁹Les propos exacts :

« Jean X : Jean X du journal Libération, il est possible que ce soit votre dernière conférence de presse à un sommet européen (sourire de Sarkozy) l'incertitude du suffrage universel mais je voudrais savoir si...

N S : et l'affection que vous me portez (rire du journaliste) je vois comme un regret (rire de l'assemblée) à cette idée qui serait si terrifiante pour un correspondant de libération mais vous savez combien je suis sentimental je fais faire tous mes efforts pour ne pas vous faire de peine (rire de l'assemblée) donc prenez-le pour vous et transmettez surtout bien à votre rédaction, vous pouvez encore me posez des questions

Jean X : alors justement pendant votre premier mandat euh je suis gentil là... »

L'énoncé « je suis gentil là » du journaliste suggère bien qu'il considère qu'il ne l'était pas avec sa première question.

(99) Le système bancaire est devenu fou. Mais je ne suis pas certain que monsieur Kerviel était le Don Quichotte ou la personnalité (...), le Dreyfus même, que l'on veut croquer au Parti de gauche. » Le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, a ironisé hier sur Jérôme Kerviel. Il était interrogé sur le fait de savoir si Jérôme Kerviel avait payé pour les dérives du système bancaire. Jean-Luc Mélenchon lui avait exprimé en mai son soutien (plus ou moins nommée car il parle de Mélenchon qui a comparé Kerviel à Dreyfus, mais ce n'est pas le parti de gauche. (*Le Parisien*, 30/07/2014)

La feintise ici repose uniquement sur la modalité épistémique à valeur d'incertitude conférée à l'énoncé par le prédicat « être certain » nié. L'énoncé prend ainsi l'allure d'une litote : « je ne suis pas certain » acquiert le sens de l'assertion affirmative comprise dans la complétive non modalisée. Si on supprime ce modus et qu'on ne conserve que le *dictum*, on obtient :

26' monsieur Kerviel n'est pas le Don Quichotte ou la personnalité (...), le Dreyfus même, que l'on veut croquer au Parti de gauche

L'ironie s'évanouit. JCC simule son absence de certitude, il joue le locuteur dans l'esprit duquel il pourrait subsister des doutes quant à la responsabilité de Jérôme Kerviel dans « la dérive du système bancaire ». On peut inférer qu'il serait selon lui naïf de penser que le trader est blanc comme neige dans cette affaire, de le présenter comme un « Dreyfus », innocent donc en tout point et victime d'une machine infernale. C'est précisément le discours de cette personne naïve qu'il feint d'adopter (discours que le contexte nous permet d'attribuer à Mélenchon).

4.2. Formule hyperbolique

(144) Nicolas Sarkozy a ironisé sur les écoutes dont il a fait l'objet, ainsi que Jacques Chirac et François Hollande, de la part de l'agence de renseignement américaine NSA, en affirmant, mercredi au Monde : « **Avec le recul, je me demande qui ne m'écoutait pas...** ». L'ex-chef de l'État fait ainsi allusion, outre les écoutes de la NSA, aux écoutes judiciaires dont il a également fait l'objet, et aux enregistrements clandestins de son ex-conseiller officieux Patrick Buisson, durant son quinquennat. (*Le Berry Républicain*, 03/07/15)

Nicolas Sarkozy par l'interrogative indirecte « qui ne m'écoutait pas » contenant le pronom interrogatif « qui », sans antécédent, référant à des animés non identifiés suggère une pluralité indéterminée de personnes l'ayant écouté. Autrement dit, le pronom interrogatif « qui » acquiert une valeur universelle, la subordonnée prend le sens indirect de « tout le monde m'écoutait ». Le locuteur exagère un fait vrai, il a été effectivement écouté par l'un de ses proches conseillers et apprend aujourd'hui que l'Élysée était sur écoute durant son quinquennat. Le locuteur élargit donc le nombre de personnes l'ayant potentiellement écouté qui est présenté comme supérieur à ce qu'il est dans la réalité objective. En tout état de cause, tout le monde n'a pas pu écouter Nicolas Sarkozy. C'est dans l'accentuation de cette quantité que se loge la feintise. Il s'agit d'une tournure hyperbolique, procédé inverse de celui-ci vu précédemment.

La feintise dans les formules litotiques ou hyperboliques est moins forte, car ce qui est feint n'est pas le jugement porté par le locuteur mais la force avec laquelle il affirme ou non ce jugement, le degré de certitude qu'il lui confère ou encore l'exagération ou la minimisation de l'un des paramètres de l'énonciation.

5. Bilan

La feintise est repérable le plus souvent du fait d'une discordance entre les conditions de réussite d'un acte et sa réalisation.

Elle peut affecter l'énoncé entier, c'est alors le sens global qui n'est pas pris en charge. Mais son empan peut être moins large, elle peut se limiter au mot, au degré d'inscription du locuteur dans ce qu'il dit sans que l'énoncé soit pour autant entièrement rejeté.

Elle se combine selon les cas à l'antiphrase (notamment dans le cas de l'évaluation et de la confirmation). Bien souvent, elle s'associe à l'écho. C'est flagrant dans de nombreux exemples comme :

(99) « **À moins qu'il y ait une frontière comme pour Tchernobyl** ». (*LeTelegramme.fr*; 31/07/2014)

(34) Sur Twitter, l'intervention de François Hollande sur TF1 (#DirectPR) s'est rapidement placée en tête des sujets les plus commentés ce jeudi soir. Attentif, Léonard Trierweiler, le fils de l'ancienne compagne du chef de l'État, a apporté un "soutien" tout en ironie au résident de l'Élysée. Avant de récidiver en fin de programme.

« **Tout mon soutien à @FHollande qui se bat aux côtés des Français depuis tant d'années dans un engagement désintéressé #DirectPR** ». (*Metronews*, 06/11/2014)

(35) « **Habemus papam** » : les félicitations ironiques de Juppé à Sarkozy. (*Lci.Tf1.fr*; 29/11/2014)

Ainsi que dans l'oxymore polémique ou encore dans bon nombre de confirmations où le locuteur reprend (faussement) à son compte une affirmation antérieure (ou les présupposés qu'elle entraîne).

Chapitre 10

Les lieux de la discordance dans la presse écrite

Nous avons pu observer qu'une grande partie (90 %) des occurrences catégorisées comme ironiques dans la presse écrite se fondaient sur une discordance. Ce chapitre entend en dégager chaque lieu.

Il nous faut dans un premier temps préciser ce que nous entendons par *discordance*. Nous utilisons ce terme à la suite de J. Bres. Chez ce dernier, le terme apparaît dans le syntagme « discordance co(n)textuelle », syntagme qui désigne l'un des éléments qui entrent selon le linguiste dans la composition de l'énoncé ironique. Bres écrit ainsi (2010a : 700) : « l'énoncé ironique est contraire à un fait observable patent – d'où les exemples prototypiques d'ironie dans la littérature : sous un orage, un locuteur dit : « Beau temps ! » ». Ceci correspond à un cas de discordance contextuelle. Dans la discordance cotextuelle, il y a « contradiction argumentative » entre plusieurs éléments internes à l'énoncé.

La discordance, dans notre conception, ne se limite pas à une dimension co(n)textuelle. Son empan y est plus large et recouvre toute forme de contradiction, d'inversion, d'incompatibilité ou d'incohérence **instaurée, pointée ou implicite** par l'énoncé.

1. Point théorique autour de la discordance

1.1. La discordance et l'antiphrase

L'une des formes les plus manifestes que peut revêtir la discordance est l'antiphrase. Comme Bres le fait remarquer, (*ibid*) « si l'approche rhétorique a pu appréhender l'ironie par l'antiphrase, c'est que cette figure est la forme la plus patente de discordance ». C'est donc sans doute son évidence qui a valu son succès à l'antiphrase, et à l'ironie d'avoir été longtemps décrite au travers de cette seule forme. Revenons sur sa définition. Selon la rhétorique, l'antiphrase est une figure de style ou trope, qui fait entendre le contraire de ce qu'elle dit. Il faudrait ainsi inverser le sens du dit pour obtenir le sens réel de l'énoncé, l'intention communicationnelle du locuteur. Comme nous le remarquons au cours du chapitre 1, les énoncés assertifs peuvent facilement être inversés, il

suffit de remplacer la modalité affirmative par la modalité négative ou vice-versa. Les énoncés s'appuyant sur les constituants disposant d'un antonyme strict dans la langue peuvent également être inversés facilement : il suffit généralement de remplacer le terme en question par son antonyme. Cependant, tous les énoncés ne se laissent pas aussi aisément inverser. Il en va ainsi des énoncés à la modalité interrogative par exemple. Dans les configurations où un adverbe ou un autre constituant confère à l'énoncé une modalité épistémique (peut-être, sans doute...), il n'est parfois pas non plus possible d'inverser l'énoncé pour obtenir le sens du dit. En effet, dans chacun de ces cas de figure, la modalité ou modalisation de l'énoncé met en suspens sa valeur de vérité. Il devient difficile d'établir ce qu'est le contraire de l'intention communicationnelle d'un acte langagier qui reste dans l'indécidable, l'entre-deux.

De plus la relation d'antonymie stricte n'existe pas pour tous les termes de la langue. Enfin, dans certaines configurations, on peut dépister un écart entre le dit et ce que veut signifier le locuteur, mais cet écart n'est pas de l'ordre de l'inversion. On ne parlera donc pas d'antiphrase pour ces cas-là, bien que le locuteur veuille faire entendre autre chose que ce qu'il dit.

Nous le verrons ainsi, les occurrences empruntent parfois la forme de l'antiphrase, mais elle est loin d'être le seul visage de la discordance.

À l'instar de l'antiphrase, d'autres formes de la discordance caractérisant l'ironie ont été décrites dans la littérature portant sur le sujet. Ainsi pour Berrendonner, l'ironie repose par exemple sur un double jeu énonciatif, se manifestant lui-même par la production d'« indices comportementaux contradictoires » (2002 :116), relevant parfois chacun d'un niveau de communication différent, par exemple l'un verbal, l'autre postural. Il parle de « contradiction argumentative ». D. Sperber et D. Wilson ont, quant à eux, utilisé la notion de « manque de pertinence » dans leur conception de l'ironie, manque de pertinence qui caractériserait cette fois l'énoncé auquel le locuteur-ironisant fait écho. Quelle que soit la manière de l'appréhender, dans ces théories, l'ironie est toujours mise en lien avec une forme de discordance.

Mais si la majorité des énoncés catégorisés comme ironiques s'appuient sur une forme de contradiction, cette dernière à elle-seule ne suffit pas à conférer à l'énoncé cette « valeur » ironique.

Tout énoncé comportant une discordance n'est, en effet, pas ironique. Le parallèle a ainsi souvent été dressé (Kerbrat-Orecchioni, 1980, Paillet-Guth 1998, Bres 2010a) avec le discours mensonger qui introduit une contradiction entre le dit d'une part et la réalité, le pensé d'autre part. Mais contrairement à l'ironiste, le menteur ne souhaite pas que cette discordance soit repérée. Dans le cas du mensonge, il n'y a donc généralement pas d'in-

dices (volontaires) pointant la discordance.

1.2. La discordance et le paradoxe

Certaines figures de rhétorique dites d'opposition contiennent également une forme de contradiction. L'oxymore, le paradoxe en font partie. Mais s'il existe des oxymores et des paradoxes ironiques, il en est qui ne le sont pas. En atteste cet extrait littéraire :

(157) RAOUL

Ah ! Quand on aime, on rit et quand on pleure on s'étonne d'en être heureuse. [...] Il y a quelqu'un que l'on fuit et que l'on cherche, que l'on appelle et que l'on redoute, qui vous obsède et qui vous charme, quelqu'un qui habite votre cœur, qui remplit votre pensée, qui hante vos songes, qui vous a chassée de vous-même et s'y est installé en maître... c'est lui !...

ANTOINETTE, elle va s'asseoir sur le banc.

tiens !

RAOUL, la suivant derrière le banc.

et **il n'est jamais plus là que quand il est absent...** on voudrait toujours en parler et on n'ose le faire. Il semble qu'on n'en entende jamais assez de bien et l'on ne sait en dire que du mal, peut-être pour cacher son amour aux autres, peut-être pour se le cacher à soi-même.

Édouard PAILLERON, *L'Étincelle*, 1879

Raoul explique à Antoinette, qui le questionne à ce sujet, ce qu'est l'amour. Ce sentiment s'exprime selon lui de façon contradictoire, comme le montre l'utilisation de couples antonymiques (fuir/chercher, appeler/redouter, là/absent, entendre du bien/ dire du mal), le parallélisme et la répétition des structures syntaxiques. Pour autant ces contradictions semblent s'exprimer simultanément, se concilier. Il présente ainsi le manque de l'être aimé sous la forme d'un paradoxe (« il n'est jamais plus là que quand il est absent »), suggérant que les pensées ne vont jamais autant vers l'autre que lorsque il n'est pas là. Cependant, l'énoncé n'a que « l'apparence d'une contradiction logique » (Fromilhague, 1995) : nos pensées peuvent être accaparées par l'être chéri lorsqu'il n'est pas sous nos yeux, il n'y a rien là d'anormal ou d'inattendu. Le paradoxe adopte dans ce cas de figure le même fonctionnement que certains oxymores dont Fromilhague explique qu'ils :

visent à annuler la tension et la contradiction pour rendre l'énoncé cohérent [...] L'oxymore devient parfois le lieu où se dévoile l'unité contradictoire du monde, la fusion des opposés ; devenant un quasi-argument philosophique, il acquiert une dimension heuristique – il sert une découverte. (*ibid*)

Ainsi certains énoncés contenant une contradiction interne (thème-rhème) n'ont rien d'ironiques.

Issu de la presse, l'exemple suivant contient un énoncé qui est décrit métadiscursive-

ment par l'instance journalistique comme ressemblant au paradoxe :

(159) Saint-Martin-du-Fouilloux accueille aujourd'hui et demain les deuxièmes Terrenales (après celles de Saint-Jean-de-Linières en 2010). Son nom ne laisse planer aucun doute sur l'organisme qui en est à l'origine : la puissante coopérative Terrena, 22 000 adhérents dans l'Hexagone, qui se veut incontournable sur le puzzle agricole. Cet événement s'articulera autour d'un enjeu dont le nom en fait sourire certains, mais qui n'en reste pas moins un challenge du futur immédiat : **l'agriculture écologiquement intensive**. Ce qui peut ressembler à un paradoxe est au contraire défendu par Hubert Garaud, président de Terrena, comme « *la troisième voie entre le bio et le conventionnel* ». Autrement dit, il s'agit de diminuer les engrais chimiques pour sauver la terre d'une catastrophe annoncée, de réduire la consommation d'énergie fossile pour le bien de notre atmosphère, mais tout en produisant davantage pour nourrir les bouches dont le nombre file droit vers les dix milliards sur notre petite planète. [...]. (*Le Courrier de l'Ouest*, 28 mai 2015)

L'adjectif épithète « intensive » et l'adverbe « écologiquement » (plutôt l'adjectif correspondant lexicalement « écologique ») quand ils qualifient le substantif « agriculture » dans des syntagmes nominaux sont opposés sémantiquement (agriculture intensive/ agriculture écologique). Ils deviennent ici conciliables. L'adverbe « écologiquement » modifie l'adjectif « intensive » se rapportant lui-même au nom « agriculture » : le syntagme entier présente une nouvelle catégorie dans la saisie du réel, inhabituelle, inédite. L'émergence de ce syntagme répond à une évolution mondiale : on entre dans une ère où on ne veut plus consommer à n'importe quel prix. Émane une conscience de l'impact négatif sur l'environnement des politiques agricoles chimiques et du péril qu'il représente pour les générations à venir. En même temps, la population mondiale ne cesse d'augmenter, les politiques agricoles doivent faire face à des besoins énormes. D'un autre côté, les moyens écologiques ont toujours semblé ne pouvoir permettre qu'une agriculture à faible rendement. Le syntagme « agriculture écologique intensive » traduit ce nouvel enjeu sociétal, cette évolution des consciences. Il est apparu pour répondre au besoin de désigner une nouvelle conception de l'agriculture répondant elle-même à une nouvelle réalité. Le paradoxe, il s'agit plutôt d'un oxymore ici, pallie le manque de mots pour dire les choses, il a une valeur désignative.

Si les cas que nous venons de décrire ne relèvent pas de l'ironie, notons tout de même qu'elle entretient des relations étroites avec le paradoxe. Ce qui semble logique dans la mesure où il est défini par le TLFi comme une « affirmation surprenante en son fond et/ou en sa forme, qui contredit les idées reçues, l'opinion courante, les préjugés ». D'autant qu'il n'existe pas de verbe de parole désignant l'acte de produire ou de pointer un paradoxe, pas plus qu'il n'existe de termes permettant de catégoriser métalinguistiquement le dire comme relevant du paradoxe : il n'existe pas de complément de manière pouvant être l'équivalent de « avec ironie ». Surtout, un adverbe du type « paradoxale-

ment » ne référerait pas à l'intention prêtée au locuteur de l'énoncé rapporté mais serait une catégorisation émise par l'instance pour qualifier le fait de dire du locuteur. Comparons en effet (a) et (b) :

(a) Pierre a dit ironiquement qu'elle n'aurait pas de mal à se trouver un mari.

(b) Pierre a dit paradoxalement qu'elle n'aurait pas de mal à se trouver un mari.

En (a) l'adverbe « ironiquement » est utilisé par le scripteur pour décrire l'intention communicationnelle prêtée à Pierre en prononçant le discours rapporté, que l'on peut inférer comme « elle n'aura pas de mal à se trouver un mari ». La catégorisation s'applique au dit de Pierre, à la façon de dire de Pierre.

En (b), le scripteur estime qu'il est paradoxal que Pierre ait tenu un tel discours, l'adverbe « paradoxalement » s'applique non au dit de Pierre mais au fait de dire, à la situation. Le scripteur ne traduit pas l'intention communicative de Pierre, il ne se place pas du point de vue de Pierre, mais de son propre point de vue.

Pour s'en convaincre, il est possible de faire suivre (b) d'une proposition incidente à valeur évaluative contenant l'adjectif « paradoxal », anaphorisant (b) et le commentant :

b') Pierre a dit qu'elle n'aurait pas de mal à se trouver un mari, c'est paradoxal.

Ceci est impossible avec l'énoncé (a) :

a') Pierre a dit qu'elle n'aurait pas de mal à se trouver un mari, c'est ironique.

L'énoncé est valide, mais le sens n'est plus le même qu'en a. Le commentaire évaluatif « c'est ironique » ne porte plus sur la façon de dire de Pierre mais sur le fait que Pierre ait tenu ce discours. Le paradoxe semble ainsi pouvoir décrire les faits, les situations et non les façons de dire.

On peut dès lors penser que lorsque l'instance journalistique rapporte des paroles et veut transcrire le fait que le locuteur ait l'intention de pointer un paradoxe, elle n'aura pas recours à l'adverbe « paradoxalement » qui ne permet pas au scripteur de rendre compte du point de vue du locuteur qui a tenu les paroles. On peut envisager que dans ce type de situation, le journaliste fasse appel aux termes et syntagmes catégorisant métadiscursivement le dire comme « ironique ». Ce chapitre sera donc aussi l'occasion d'examiner la nature des liens s'instaurant entre l'ironie et le paradoxe, selon les cas rencontrés.

En nous basant sur les observations que nous venons de signaler, nous opérons une première distinction entre deux grands types de discordances : celles qui caractérisent un énoncé qui décrit une situation, des faits et celles qui caractérisent la manière de dire du

locuteur. Nous utilisons justement le test sus-mentionné pour opérer cette distinction.

2. Le locuteur dit P et veut faire entendre autre chose que P

Entrent dans cette catégorie les énoncés ne pouvant pas être commentés par la proposition incidente anaphorique « *c'est ironique* ». C'est que dans ces occurrences le locuteur-scripteur cherche à décrire l'intention du locuteur dont il rapporte les propos et non le fait de dire.

2.1. Le locuteur dit P et veut faire entre non P : l'antiphrase

2.1.1. *Discordance cotextuelle*

Les discordances que nous considérons comme cotextuelles sont celles dans lesquelles il est possible de repérer des éléments contradictoires (termes, syntagme, proposition) intraénonciatifs. La contradiction s'opère entre plusieurs termes ou syntagmes contenus dans l'énoncé, non entre un élément interne et un élément externe à l'énoncé catégorisé comme ironique.

Dans l'exemple suivant, la discordance se fonde entre les propositions juxtaposées :

(51) Et l'ex-Premier ministre (PS) de livrer, ce lundi matin sur France inter, un plaidoyer très ironique. Pour diriger « le plus grand quartier d'affaire d'Europe », « **on a besoin d'un très bon juriste. M. Sarkozy est en deuxième année de droit, c'est un élément fort.** » Sans compter qu'en matière de connaissance « des affaires », Jean Sarkozy « peut avoir quelques prédispositions. » (*Libération*, 12/10/2009)

La proposition « M. Sarkozy est en deuxième année de droit » est un énoncé factuel, décrivant des faits avérés, objectifs. Elle entre en opposition sémantique avec la proposition évaluative à laquelle elle est juxtaposée par la virgule « c'est un élément fort ».

Le pronom démonstratif élidé « c' » anaphorise le syntagme « M. Sarkozy » La qualification axiologique positive dans la seconde proposition par le syntagme nominal « élément fort » ne s'accorde pas avec le complément essentiel du verbe *être* « en deuxième année de droit » qui caractérise M. Sarkozy dans la première proposition et signale un faible niveau d'étude. Dans cette occurrence, on peut dire que la seconde proposition au contenu axiologique est antiphrastique : si on inverse cette valeur axiologique, en remplaçant par exemple l'adjectif « fort » par son antonyme « faible » on obtient l'énoncé sans discordance :

51a) M. Sarkozy est en deuxième année de droit, c'est un élément faible.

La modalité négative permet également de transformer l'énoncé afin qu'il soit en accord avec le contenu de la première proposition :

51b) M. Sarkozy est en deuxième année de droit, ce n'est pas un élément fort.

En revanche la première proposition, objective, ne peut pas être niée :

*M. Sarkozy n'est pas en deuxième année de droit

C'est exactement le même cas de figure dans l'exemple suivant :

(52) « Deux milliards d'euros dans Alstom, c'est de l'argent bien placé ça ? **Dans un groupe dont la capitalisation boursière est de 200 milliards d'euros, on va peser lourd avec nos deux milliards** », a ironisé Bruno Le Maire. (*LaGazettedescommunes.fr*; 09/07/2014)

On trouve dans l'énoncé un syntagme prépositionnel « dans un groupe qui pèse 200 milliards euros » qui entre en discordance avec la prédication « on va peser lourd avec nos deux milliards ». Le syntagme prépositionnel circonstanciel de lieu décrit une vérité objective, la proposition relative met en avant un chiffre très élevé utilisant le déterminant numéral cardinal « deux cents » modifiant le substantif « milliards ». Le reste de l'énoncé pose une évaluation supportée par l'adjectif subjectif « lourd » employé ici comme adverbe. Le syntagme prépositionnel circonstanciel de manière « avec nos deux milliards » caractérise cette évaluation.

On y trouve le déterminant numéral cardinal « deux » dont la valeur numérique est très inférieure à celle exprimée dans le premier syntagme prépositionnel « deux cents milliards ». Le locuteur met en avant le placement dérisoire de l'état dans l'entreprise en question. L'évaluation est donc antiphrastique : comme dans l'exemple précédent, on peut remplacer l'adjectif « lourd » par un adverbe antonyme en (52a) ou mettre l'assertion à la modalité négative en (52b) pour obtenir un énoncé sans discordance :

52a) On va peser peu avec nos deux milliards.

52b) On ne va pas peser lourd avec nos deux milliards.

La discordance n'affecte pas la proposition relative qui, elle, décrit des faits objectifs. La nier ne rend pas compte de l'intention communicative du locuteur :

*Dans un groupe dont la capitalisation boursière n'est pas de 200 milliards d'euros

Dans le cas suivant, on trouve le même type de discordance :

(55) Ces petits tracés judiciaires ne sont pas de nature à entamer la bonne humeur actuelle de l'ancien chef de l'État, qui ne manque pas une occasion de souligner que c'est dans le Sud-Ouest, cher à Alain Juppé, que l'UMP a réalisé ses plus mauvais scores, notamment en Gironde. « Vous voyez, quand on regarde le Sud-Ouest, tout est en rose, sauf un département : les Pyrénées-Atlantiques où le MoDem a gagné. **C'est utile l'alliance avec le MoDem, ça fait gagner le MoDem, et nous, on n'a plus rien** », a-t-il ironisé. Naturellement, Sarkozy faisait référence à François Bayrou, l'allié d'Alain Juppé, pour qui il a le plus profond mépris (et

c'est réciproque). (*Lepoint.fr*; 03/04/2015)

L'énoncé du locuteur Nicolas Sarkozy « c'est utile l'alliance avec le MoDem, ça fait gagner le MoDem et nous, on n'a plus rien » contient trois propositions juxtaposées qui entrent en discordance. La première proposition est une évaluation contenant l'adjectif subjectif axiologique positif « utile », elle est explicitée dans les deux propositions coordonnées « ça fait gagner le MoDem, et nous, on n'a plus rien ». Dans la deuxième proposition le pronom démonstratif neutre « ça » anaphorise le syntagme nominal « l'alliance avec le MoDem ». La troisième proposition est coordonnée à la deuxième par la conjonction « et » qui acquiert ici une valeur conclusive. L'adjectif « utile » s'accorde mal avec cette proposition qui met l'accent sur la perte pour l'UMP occasionnée par cette alliance avec le Modem.

Ici encore, l'évaluation est antiphrastique, la transformation à la modalité négative ou la substitution de l'adjectif *utile* par son antonyme permettent d'obtenir un énoncé sans discordance :

55a) ce n'est pas utile l'alliance avec le MoDem, ça fait gagner le MoDem, et nous, on n'a plus rien »

55b) c'est inutile l'alliance avec le MoDem, ça fait gagner le MoDem, et nous, on n'a plus rien ».

Même configuration en 6) :

(58) Au sujet de la loi Macron, il ironise : « **Cette loi comprend 295 articles, un choc de simplification !** ». (*Le Bien Public*, 20/02/2015)

La discordance comme dans les occurrences vues précédemment est construite avec une proposition à l'allure factuelle objective. Elle contient un déterminant numéral cardinal (295), qui s'oppose à un syntagme elliptique prenant la forme d'un commentaire « un choc de simplification ». Ce syntagme caractérise par le substantif « simplification », au sens positif ici, le fait énoncé dans la première proposition.

C'est ce commentaire qui entre en discordance avec l'intention communicationnelle du locuteur. La proposition objective, dans la mesure où elle fait état de faits vérifiables, ne peut pas être niée :

*Cette loi ne comprend pas 295 articles. C'est un choc de complexification.

En revanche, le segment commentatif peut l'être :

58a) Cette loi comprend 295 articles. Ce n'est pas un choc de simplification.

On peut également remplacer le substantif axiologique par son antonyme :

58b) Cette loi comprend 295 articles. C'est un choc de complexification.

On observe que le nom « choc » ne peut pas être remplacé par un synonyme. Cela sup-

primerait l'effet d'écho au discours du gouvernement et notamment aux porteurs du projet de loi qui avait été caractérisé, par eux-mêmes, comme « un choc de simplification ».

*58c) Cette loi comprend 295 articles. C'est une explosion de simplification.

En 6c), l'énoncé semble trop éloigné de la formule du gouvernement pour que l'allusion soit reconnue. L'ironie tend à se transformer en simple critique/attaque directe. En revanche conserver le nom recteur « choc » du syntagme et la construction avec un complément du nom rend le discours antérieur suffisamment reconnaissable.

Dans cette occurrence, on note que la discordance s'instaure donc explicitement entre le dit et l'intention communicationnelle du locuteur mais pointe en réalité une contradiction entre le dit de l'autre (le gouvernement) et les faits.

En 67), c'est l'évaluation du dit d'un énonciateur par le locuteur qui entre en discordance avec le dit de l'énonciateur dont est repris le discours :

67) Laurent Fabius, a répondu mardi, non sans ironie, que les Anglais avaient été « **extrêmement aimables** entre guillemets, **en disant** : « **jamais nous n'aurions fait cela** » » (honorer le contrat avec la Russie, NDLR)'. (*NouvelObs*, 23/07/2014)

L'évaluation portée par Laurent Fabius sur le discours des Anglais passant par l'usage de l'adjectif axiologique positif « aimables » lui-même complété par l'adverbe intensif « extrêmement » semble mal s'accorder avec le discours rapporté, tenu par les locuteurs en question (les Anglais) dans la mesure où il s'agit d'une critique indirecte du gouvernement français (qui honore un contrat de vente de navire de guerre avec les Russes alors même que ceux-ci prennent des décisions anti-démocratiques).

L'énoncé comprend toujours deux parties : la partie évaluative et axiologique commentant la partie objective, rapportant des faits (discours ici) vérifiables, avérées. Pour obtenir le sens implicite du dit, la partie évaluative peut ici aussi être remplacée par la modalité négative, à l'adjectif subjectif « aimables », on peut substituer un adjectif de sens opposé « désagréables » ou du moins négatif « sournois », « fourbes », « incorrects ».

Remarque : la discordance ou dirons-nous la distance du locuteur avec son propre dit est aussi marquée par l'usage de la métaphore à valeur métaénonciative « entre guillemets ».

(65) François Fillon est monté au front contre Nicolas Sarkozy jeudi. « **Super génial !** », ironise Juppé « [...] Sur son blog, le maire de Bordeaux dénonce le fait qu'« au moment où l'UMP a plus que jamais besoin d'unité et de solidarité, les meilleurs d'entre nous ne trouvent rien de mieux que d'échanger quelques gracieusetés et d'engager la bataille de 2017 ». « Super Génial » ajoute-t-il. (*Le Parisien*, 12 juillet 2013).

Le locuteur Juppé pose l'évaluation elliptique passant par l'adjectif axiologique positif « génial » intensifié par l'adverbe « super » exprimant le haut degré sur le fait rapporté par la première phrase. Le cotexte de l'article (« dénonce », « ne trouvent rien de mieux »)) suggère que Juppé n'approuve pas cette attaque contre Nicolas Sarkozy. En mettant l'énoncé évaluatif à la modalité négative ou remplaçant l'adjectif « génial » par un adjectif antonyme tel que « nul », on obtient la valeur implicite du dit :

65a) François Fillon est monté au front contre Nicolas Sarkozy jeudi. « Super nul ! »

65b) François Fillon est monté au front contre Nicolas Sarkozy jeudi. « vraiment pas génial ! »

2.1.2. *Discordance contextuelle*

Dans les occurrences de cette section, la configuration est légèrement différente dans le sens où la discordance est d'ordre contextuel, étant donné qu'elle s'instaure entre un élément externe et un élément interne à l'énoncé catégorisé comme ironique :

(53)Les propos du patron de la FIFA ont suscité un tollé à Madrid, alors que les médias espagnols ont diffusé une vidéo de sa visite à Oxford, durant laquelle le Suisse, âgé de 77 ans, dit : « Lionel Messi est un bon garçon que tout père et mère aimeraient avoir à la maison. C'est vraiment une bonne personne, il joue vite, il n'est pas exubérant, il a l'air de danser. C'est une personne agréable. L'autre (Cristiano Ronaldo) est comme un commandant sur le terrain. » « L'un dépense davantage que l'autre chez le coiffeur, mais ce n'est pas important. Je ne peux pas dire qui est le meilleur », a poursuivi Sepp Blatter, qui ajoute cependant : « J'aime les deux joueurs, mais je préfère Messi. » Cristiano Ronaldo a réagi hier, dans un court message en anglais diffusé sur sa page Facebook, en toute ironie : « **Cette vidéo montre clairement le respect et la considération que la FIFA a pour moi, pour mon club et mon pays.** Beaucoup de choses s'expliquent désormais. » (*L'Express.fr*; 29/10/2013)

Dans la vidéo en question dont le contenu est rapporté par l'instance journalistique Cristiano Ronaldo n'est pas décrit positivement par le patron de la Fifa. L'énoncé du joueur « cette vidéo montre clairement le respect et la considération que la Fifa a pour moi... » entre en discordance avec les propos rapportés, tenus dans la vidéo. Les noms subjectifs axiologiques positifs « respect » et « considération » peuvent être inversés pour obtenir la valeur du dit du locuteur :

53a) cette vidéo montre clairement le non-respect et la non-considération que la Fifa a pour moi

On peut également transformer la proposition relative en proposition à la modalité négative :

53b)cette vidéo montre clairement le respect et la considération que la Fifa n'a pas pour moi »,

Cependant l'énoncé obtenu semble quelque peu alambiqué. C'est encore une fois l'évaluation supportée par les termes axiologiques qui est antiphrastique. Dans le type sui-

vant, la discordance qui réside dans l'énoncé prend toujours la forme de l'antiphrase, mais elle est engendrée par la volonté du locuteur de rendre compte de la contradiction d'un tiers. C'est une contradiction produite par le locuteur pour en pointer une autre :

66) « **Moi, j'aime bien quand Nicolas Sarkozy fait des leçons de calme, de comportement, de sagesse. Ça lui ressemble tellement. C'est son comportement, vous l'avez remarqué. Depuis 5 ans il a été tellement maîtrisé, tellement contenu, tellement réservé, presque timide** ». Le candidat socialiste a répondu avec ironie, ce jeudi 5 avril sur Canal, à la dernière pique de Nicolas Sarkozy, faite mardi 3, sur la même chaîne. « Il s'époumone » avait lancé le président-candidat, critiquant le ton parfois violent de François Hollande. Et de conclure : C'est pas le genre, lui, à crier et à hurler par rapport à des Français qui lui font contestation. Donc je reçois avec beaucoup de plaisir ce type de conseil. (*LeLab.Europe1.fr*; 05/04/2012)

La contradiction affecte le dit du locuteur François Hollande qui produit un énoncé qui n'est pas cohérent avec son intention communicationnelle. Le premier énoncé prend la forme d'une appréciation, de fait subjective, passant par le verbe affectif « aimer » posé sur un fait qui se veut objectif « Sarkozy fait des leçons de calme, de comportement, de sagesse ». Sarkozy a en effet tenu un discours⁹⁰ quelque peu prescriptif à l'endroit de François Hollande. En inversant la valeur du verbe « aimer », ou en l'affectant de la modalité négative, on obtient un énoncé en accord avec l'intention communicationnelle de Hollande :

66a) Moi je n'aime pas quand Nicolas Sarkozy fait des leçons de calme, de comportement, de sagesse

66b) Moi je déteste quand Nicolas Sarkozy fait des leçons de calme, de comportement, de sagesse.

La même analyse s'applique aux autres segments (« ça lui ressemble tellement », « c'est son comportement vous l'avez remarqué », « Depuis 5 ans il a été tellement maîtrisé, tellement contenu, tellement réservé, presque timide ») qui se laissent aussi bien inverser. Hollande attire ainsi l'attention sur la contradiction qui s'instaure entre le discours de Sarkozy (le fait de donner des « leçons de calme ») et les actions et attitudes de celui-ci, l'ancien président ayant souvent été décrit dans la presse comme un homme nerveux, sanguin voire emporté. On se souvient à ce titre de l'anecdote du « casse-toi pauvre-con ! » adressé par Nicolas Sarkozy à un homme qui refusait de lui serrer la main.

61) " **J'ai beau avoir ma Roll's** ", ironise-t-elle en pointant du menton son déambulateur, " sortir de chez moi est une vraie mission ". (*SudOuest*, 05/08/2014)

90

« Sarkozy : « Je trouve qu'Hollande s'époumone » »,03/2012, europe1.fr

Le terme qui supporte l'évaluation est « Roll's ». Le nom propre référant à une marque de voiture luxueuse, possède une valeur méliorative dans le langage commun. L'expression « y c'est la Roll's des X » où X est un type de produit signifie que Y est un bon produit appartenant à X, voire le meilleur.⁹¹ Ainsi dans (61) par l'usage de cette métaphore, la locutrice qualifie positivement le référent, à savoir comme nous l'indique le cotexte de l'article, son déambulateur. Une discordance s'instaure donc entre cette caractérisation méliorative, en tant qu'objet luxueux, formidable ou encore comme moyen de locomotion performant, rapide et l'objet qui est un appareil médical destiné à aider les personnes éprouvant des difficultés à marcher. On peut même considérer que l'opposition entre les deux termes est de l'ordre de l'antonymie. Parler d'antiphrase semble donc approprié. Ce n'est pourtant pas un cas d'antiphrase identique à ceux vus *supra*, il ne suffit pas d'inverser la valeur du dit pour accéder à l'intention communicationnelle de la locutrice :

*61a) j'ai beau ne pas avoir ma Roll's, sortir de chez moi est une vraie mission

L'énoncé est construit sur une subordonnée concessive en parataxe exprimée par la locution verbale « avoir beau + infinitif ». La proposition principale « sortir de chez moi est une vraie mission » est conforme à la situation vécue par la locutrice et exprime son intention communicationnelle en l'état. Elle exprime une conclusion contraire à celle que pouvait laisser présager l'argument « avoir une Roll's ». En effet l'argument « j'ai une Roll's » devrait conduire à la conclusion R « donc sortir de chez moi est facile ». La concession montre que cet argument n'est pas suffisant. Cependant, dans l'énoncé en question la « Roll's » désigne un déambulateur. Or le fait que madame Meunier se serve d'un déambulateur pour se déplacer présuppose qu'elle a des difficultés à marcher et donc que « sortir de chez elle n'est pas facile », soit la conclusion non-R.

Si on substitue au substantif « Roll's » le référent qui lui correspond, l'énoncé demeure problématique :

J'ai beau avoir mon déambulateur, sortir de chez moi est une vraie mission.

Il est incohérent : la concession conduit à R alors que la principale énonce non-R. Pour obtenir un énoncé sans discordance, il faut que la proposition vienne appuyer le fait énoncé dans la principale, que les deux propositions argumentent en faveur de non-R. Il

91

On peut d'ailleurs s'en convaincre avec cet extrait d'article (L'Est républicain, le 19 mai 2015) où l'adjectif « formidable » est présenté comme possédant la même orientation axiologique que la métaphore de la « Roll's » : « Les superlatifs leur manquaient. À tous. Ancien chef des travaux et frais retraité, Daniel Bully s'est déplacé pour l'occasion. Un mot revenait dans la moitié de ses phrases, lundi lors de l'inauguration des locaux du pôle hôtelier du lycée Toussaint-Louverture : « Formidable ». Son successeur, Philippe Pierson, avait la métaphore facile : « On est passé d'une 2CV à une Rolls-Royce. » »

est donc nécessaire de supprimer la valeur concessive de la proposition et de remplacer le substantif « Roll's » par ce à quoi il réfère dans les faits :

Je marche avec un déambulateur, sortir de chez moi est (donc) une vraie mission.

Ou

Sortir de chez moi est une vraie mission, je marche d'ailleurs avec un déambulateur.

Ainsi dans cet exemple, la concession présentait le moyen de locomotion comme un argument contraire à celui avancé par la principale. L'inversion se jouait tant au niveau argumentatif qu'au niveau évaluatif (« Roll's » positif pour déambulateur négatif).

(62) « **Bienvenue chez moi !** » ironise Caroline Russo. Dix jours après l'inondation de sa maison par des pluies torrentielles. (*Le Progrès*, 31/07/2014)

Dans cette occurrence, on ne peut pas inverser la valeur de la formule qui a d'ailleurs acquis un sens figé :

* ne soyez pas bienvenue chez moi

On ne peut en effet pas dire que la locutrice souhaite à ses invités de ne pas être bien accueillis chez elle. Ce qui distingue donc cette occurrence des autres vues jusqu'ici est que l'énoncé constitue non un acte d'assertion mais un acte de souhait. Or la modalité optative n'inscrit pas le procès dans la réalité mais dans le champ des possibles. La formule n'exprime pas une valeur de vérité, il devient impossible d'en déterminer le sens inverse. La contradiction s'instaure dès lors entre les conditions de réussite de l'acte de langage rituellement canonique et les conditions qui caractérisent la situation en question. La maison est dévastée, les conditions qui président à un accueil convenable des hôtes ne sont donc pas remplies.

(63) Moushira, une jeune Palestinienne, conclut avec une ironie glaçante : « *C'était la fête des enfants à Gaza.* » (*Le Monde*, 17/07/2014)

La discordance s'établit entre le discours « la fête des enfants » qui suggère un moment heureux pour les enfants et la situation : des enfants ont été tués suite à un bombardement. La négation de l'énoncé produit un énoncé en accord avec l'intention communicationnelle supposée de la locutrice :

ce n'était pas la fête des enfants à Gaza/ça n'a pas été la fête des enfants à Gaza

Remarque : on note qu'il est possible que, la fête de l'Aïd (équivalent de Noël chez les musulmans) approchant au moment des faits, la locutrice emploie l'énoncé dans le sens :

Et dire que c'était/ ça aurait dû être la fête des enfants à Gaza.

Dans ce cas, elle se contente de pointer implicitement la discordance entre ce qui est censé arriver pendant cette période (cadeaux pour les enfants, joie...) et ce qui est arrivé.

2.1.3. *Les cas particuliers : l'antiphrase et le jeu des modalités*

À l'image de (62), la modalité de l'énoncé peut rendre la notion d'antiphrase reposant sur celle d'inversion quelque peu opaque. Rappelons que les modalités sont « considérées comme des éléments qui expriment un certain type d'attitude du locuteur par rapport à son énoncé » (Riegel et Al, 1994 : 579). Dans les occurrences suivantes, nous nous penchons sur le lien entre les modalités de l'énoncé ou de l'énonciation, s'inscrivant par le biais d'auxiliaire, d'adverbe, de locution conjonctive, etc. et la réalisation de l'antiphrase.

2.1.3.1. *La possibilité*

Dans l'occurrence suivante, le locuteur a recours à l'auxiliaire modal « pouvoir » :

(37) Devant une centaine de partisans NPA et quelques militants du Front de gauche, Philippe Poutou a lui endossé le costume du professeur pour détailler le patrimoine de Nicolas Sarkozy. « La fortune de Sarkozy, quand il est arrivé au pouvoir, c'était deux millions d'euros. Cinq ans après avoir fait son métier de président, il a 2.623.000 euros », a-t-il expliqué. Le président-candidat a donc « **réussi à augmenter [sa] fortune de 600.000 euros (...). Ça montre que la modestie parfois ça peut payer** », a-t-il ironisé en allusion à la phrase « nous sommes des gens modestes », qu'aurait prononcé Carla Bruni-Sarkozy dans les coulisses des « Paroles et des actes » sur France 2. (*L'Express*, 07/04/2012)

Le locuteur Philippe Poutou, au moyen de données chiffrées décrit la fortune des Sarkozy dans un énoncé semblant objectif. Il commente cette description par la proposition incidente " ça montre que la modestie parfois ça peut payer ». Le pronom démonstratif "ça" anaphorise son discours chiffré. La complétive serait la conclusion à tirer de son exposé : "la modestie parfois ça peut payer ». La discordance s'instaure entre le substantif "modestie" en position de thème, disloqué à gauche et le rhème « peut payer ». La modestie renvoie en effet à des ressources de faible importance, à la modicité et semble donc incompatible sémantiquement avec le prédicat « peut payer » dans lequel le verbe *payer* en emploi intransitif prend le sens de « rendre riche », "rapporter". Mais la modalisation en pouvoir et l'adverbe *parfois* présentent la situation comme particulière et signalent que l'emploi qui est fait du mot *modestie* prend une signification singulière. La discordance réside aussi dans l'utilisation de l'article défini "la" qui présuppose « l'unicité » et semble, associé au nom de qualité "modestie" et conférer à ce dernier une va-

leur générique : Philippe Poutou semble évoquer la qualité de modestie en général dont le sens est connu et stabilisé dans la communauté parlante. Un sens qui la rend incompatible avec la rentabilité, celui que lui donnent pourtant les Sarkozy selon le locuteur. Philippe Poutou ne pense pas pour autant que la modestie dans son acception générale peut être rentable, il semble estimer en revanche que ce que les Sarkozy nomment “modestie” est compatible avec le fait d’être riche. Cette discordance prend donc la forme d’une discordance entre le dit du locuteur et les faits objectifs, alors qu’elle s’instaure, en réalité, entre le discours de l’autre et les faits objectifs. Ceci s’expliquant par le fait que le discours de l’autre n’apparaît que de façon implicite dans l’énoncé de Poutou : rien n’indique que le mot “modestie” est une reprise d’un discours antérieur. Nous y revenons dans la partie consacrée aux formes d’écho.

En raison de l’allusion au discours des Sarkozy, il est complexe de parler d’antiphrase dans cette occurrence bien que l’intention communicationnelle du locuteur se rapproche d’un énoncé à la modalité négative du type :

[en principe] la modestie ça ne paye pas /ça ne peut pas payer

On pourrait également entendre quelque chose comme :

Les Sarkozy nomme “modestie” une situation qui s’apparente à de la richesse

On pourrait considérer que dans l’énoncé de Poutou, le mot “modestie” est une forme de modalisation autonymique non marquée par les guillemets, dans le sens où le locuteur emprunte en quelque sorte le terme dans l’usage que les Sarkozy en font. Le jeu par l’auxiliaire modal “pouvoir”, l’adverbe “parfois”, l’article défini modulent la distance que prend Poutou à l’égard de ce terme. Il semble ainsi qu’il se distancie du thème mais assume le rhème : la situation du président a bien été rentable pour ce dernier puisqu’il s’est enrichi.

2.1.3.2. *Modalité épistémique*

En (59), le locuteur (SOS racisme) utilise l’antiphrase à fin de faire apparaître les contradictions des personnes qu’il attaque :

(59) Deux hebdomadaires font leur “Une” sur la nouvelle ministre de l’Éducation cette semaine : Valeurs Actuelles et Minute. « L’ayatollah », titre le premier, l’accusant d’être la ministre de la « Rééducation nationale ». Le deuxième va encore plus loin en écrivant : « Une Marocaine musulmane à l’Éducation nationale – la provocation Vallaud-Belkacem ». « **Bien sûr, il n’y a aucun racisme** », ironise SOS_Racisme sur Twitter⁹². (*L’Express.fr*; 01/09/2014)

92

Sur Twitter le discours n’est pas repris par des structures linguistiques qui auraient permis d’in-

Dans cet extrait, une contradiction s'instaure entre le discours tenu par l'association SOS Racisme et les objets qu'il caractérise, à savoir les titres de Unes de Valeurs Actuelles et Minute sur Najat Vallaud-Belkacem (désormais NVB). Le substantif *ayatollah* est un emprunt à la langue arabe et désigne l'un des titres religieux les plus élevés de l'islam. Cette dénomination catégorise métaphoriquement la ministre avant tout par ses origines et sa religion. On trouve une autre catégorisation dans le second titre, à travers un nom de nationalité *Marocaine* précisé par un article indéfini et l'adjectif « musulmane » renvoyant à la religion islamique. L'article indéfini indique que NVD est « uniquement identifié(e) à travers son appartenance » (Riegel, 1994 :159) à la classe dénotée « marocaine musulmane ». Ces deux titres opèrent donc une réduction dans la saisie du réel. Présenter NVB à travers le prisme de sa nationalité ou de sa religion c'est nier en quelque sorte toutes les autres composantes de son identité et inviter aux raccourcis dressés implicitement que l'on pourrait inférer comme : *NVB ne prend ces décisions qu'en tant que musulmane ou marocaine*. Elle n'est donc pas considérée en tant que Française (alors qu'elle possède la double nationalité). Ainsi distinguée des autres Français indirectement, elle est discriminée. La simplification et la réduction du réel sont bien des processus par lesquels se réalise le stéréotype. De façon patente, ces titres de Unes peuvent donc être décrits comme relevant du discours raciste. Comme en 5, la discordance tend à montrer celle qui se loge dans le discours d'un tiers. Elle s'opère en apparence entre la description faite par SOS racisme et les titres de Une alors qu'en réalité SOS Racisme ne fait qu'anticiper sur le discours de défense que les quotidiens⁹³ pourraient tenir comme ils l'ont déjà fait par le passé lors d'accusations similaires. La contradiction s'instaure donc réellement entre le discours de l'autre (les quotidiens *Valeur actuelle* et *Minute*) et les faits, ce qui est quelque peu visible à travers l'adverbe « bien sûr » indiquant un discours antérieur avec lequel l'énoncé de SOS racisme est prétendument en accord⁹⁴.

clure l'énoncé commenté dans le tweet, mais par des ressources technodiscursives ; celui qui tweet le fait à la suite d'un autre tweet reprenant le discours. On pourrait donc aussi considérer dans une certaine mesure que cette occurrence est cotextuelle, même si le discours n'est pas rapporté au sein du tweet.

93

« Nous ne sommes pas du tout racistes, cette Une est de mauvais goût mais c'est de la satire, ce n'est pas un délit », a déclaré Jean-Marie Molitor, directeur de la publication de *Minute* après le tollé suscité par sa Une comparant la ministre de la Justice Christiane Taubira à un singe.[...] Il n'y avait rien de méchant dans l'article contre Christiane Taubira, qui, intelligente, a compris que cela ne méritait pas » de faire un procès, a-t-il jugé. « On ne peut plus rien dire sans être taxé de racisme. Cette Une n'est pas raciste. Quand on voit la ceinture de bananes de Joséphine Baker, personne ne dit que c'est raciste. Et personne ne bouge sur les Unes de certains confrères, comme quand le Pape est croqué par *Charlie Hebdo*, mais c'est aussi parce que ce ne sont pas les mêmes qui sont visés », a-t-il affirmé. (*L'Express*, 13/11/2013)

94

On pourrait mettre l'énoncé à la modalité négative pour obtenir le sens du dit :

(59a) Bien sûr, il y a du racisme

Cependant, l'adverbe « bien sûr » y perdrait sa fonction de confirmation d'un énoncé antérieur. On pourrait envisager de remplacer l'adverbe de confirmation par un adverbe négatif :

(59b) Non, il y a du racisme

L'énoncé semble être relativement peu autonome, sa dimension réactive introduite par l'adverbe de négation « non » le rend en quelque sorte incident à un énoncé antérieur, tributaire de celui-ci, énoncé que l'on peut inférer comme « ce n'est pas raciste », au même titre que l'adverbe « bien sûr » présuppose l'existence de l'énoncé auquel on a réagi.

Il est cependant plus admis de trouver l'adverbe « bien sûr » dans ce type d'usage : la possibilité que l'énoncé auquel on réponde soit virtuel, anticipé est permise par l'adverbe « bien sûr », alors que l'adverbe « non » semble demander l'existence, la réalité de cet énoncé initiatif. En d'autres termes, si on peut anticiper sur un énoncé à venir avec l'adverbe « bien sûr », cela semble moins naturel avec l'adverbe « non ».

(31) Le pape François, au cours de la messe qu'il a célébrée lundi matin dans sa résidence de Sainte-Marthe, a ironisé sur les couples qui par choix n'ont pas eu d'enfants, leur préférant des animaux de compagnie, a rapporté Radio Vatican. Face à des couples célébrant leur 25e, 50e ou 60e anniversaire de mariage, le pape a évoqué les trois piliers d'un authentique mariage chrétien : la fidélité, la persévérance et la fécondité. « Ces couples qui ne veulent pas d'enfants (...), cette culture du bien-être économique qui, il y a dix ans, les a convaincus que c'est mieux de ne pas avoir d'enfant. **Comment c'est mieux !** » a lancé Jorge Bergoglio dans son homélie. « **Ah, c'est sûr, a-t-il poursuivi avec ironie, ainsi, tu peux visiter le monde, partir en vacances, avoir une maison à la campagne, être tranquille... Et c'est sans doute mieux, plus commode, d'avoir un petit chien, deux chats...** » (*Europe1.fr*, 02/06/2014)

La discordance s'établit ici entre le discours tenu par le locuteur, à savoir le pape, et ce qu'il veut signifier. En effet au sein de son discours, on trouve l'énoncé exclamatif utilisant l'adverbe interrogatif « comment » dans l'énoncé « comment c'est mieux ! » évaluant et anaphorisant l'énoncé descriptif « c'est mieux de ne pas avoir d'enfant ». D'après le TLFi, dans les cas comme celui-ci, « *Comment* permet d'interroger, non pas sur la manière de dire, mais, par contiguïté, sur le contenu même de l'information. Il sert à faire répéter ce que l'on n'a pas bien entendu ou compris ».

L'interrogation « comment c'est mieux » reprend en écho les propos rapportés par le pape, dont l'énonciateur est l'instance immatérielle désignée par le syntagme nominal « cette culture du bien-être économique ». On note que les déterminants démonstratifs « ces » et « cette » à valeur déictique tendent à acquérir une valeur péjorative compa-

Nous traitons, dans le chapitre 8, cet exemple en tant qu'occurrence dialogique, « bien sûr » constituant un marqueur de confirmation.

nable dans le contexte à celle exprimée par l'adjonction de l'adverbe *là* au substantif déterminé par le démonstratif : « ces gens-là », « cette culture-là du bien-être ». On entend implicitement qu'il rejette ce mode de vie. Il signale ainsi son incompréhension, voire son indignation, à l'égard de cette caractérisation subjective (« c'est mieux de ne pas avoir d'enfant... ») en tant que choix de vie préférable à celui d'avoir des enfants, alternative que l'on reconstruit par la comparaison elliptique introduite par l'adverbe comparatif de supériorité « mieux ».

La seconde partie de son discours « Ah, c'est sûr, a-t-il poursuivi avec ironie, ainsi, tu peux visiter le monde, partir en vacances, avoir une maison à la campagne, être tranquille... Et c'est sans doute mieux, plus commode, d'avoir un petit chien, deux chats... » prend la forme d'un accord avec ce discours rapporté tenu, anaphorisé par « ainsi ». Puis il reprend une nouvelle fois l'énoncé « c'est mieux » qu'il modalise par l'adverbe « sans doute » qui marque là encore un accord explicitement alors qu'il exprime un désaccord implicitement, déductible de la discordance notamment exprimée par l'énoncé à valeur de contestation « comment c'est mieux ! ». Cette discordance est également déductible des connaissances partagées au sujet du discours religieux catholique, qui on le sait, exhorte à avoir des enfants, le mariage y étant considéré comme l'union sacrée destinée à la création d'une famille et donc à la conception d'enfants.

Par ailleurs, la description qu'il dresse du mode de vie des couples en question notamment à travers l'énoncé « tu peux avoir un petit chien, deux chats », apparaît comme caricaturale, voire ridicule, l'adjectif « petit » y possède une valeur moqueuse, l'avantage d'avoir « un petit chien, deux chats » semble dérisoire.

Le pape pense effectivement que s'occuper de petits animaux demande moins d'investissement, d'obligation et de courage que le fait d'avoir des enfants. *Commode* y acquiert donc une valeur péjorative.

Le pape n'a pas l'intention communicationnelle de louer ce mode de vie, au contraire il le critique. Cela passe par de l'antiphrase, on peut inverser la valeur du dit évaluatif par la transformation à la modalité négative ou l'utilisation d'un antonyme (« ce n'est pas mieux »/ « c'est affligeant »), antiphrase qui fait écho au discours critiqué. Mais comme précédemment, le locuteur cherche avant tout à pointer le manque de discernement de ces personnes qui tiennent le discours « c'est mieux » :

(31a)Ce n'est pas mieux [d'avoir un petit chien, deux chats...]

(31b)C'est affligeant [ce mode de vie]

On note tout de même une particularité : On ne peut pas faire de même avec la prédication adjectivale utilisant « commode » :

*ce n'est pas plus commode d'avoir [un petit chien, deux chats...]

*C'est exigeant [d'avoir un petit chien, deux chats...]

On en déduit que l'adjectif « commode » est utilisé ici pour son ambiguïté à pouvoir à la fois transmettre une orientation argumentative en accord avec la vision de la vie émise par ces couples critiqués : *commode* y possède le sens positif de facile, agréable.

Dans le discours du pape, *commode* est affecté d'une orientation négative : il y connote le manque d'engagement, d'investissement, de don de soi, le choix d'une vie d'oisiveté, de prélassement, de complaisance. On y entend ainsi la critique faite de la société de consommation menant à l'égoïsme. Il ne demande donc pas être inversé, il est capable de traduire les deux orientations simultanément.

Enfin, l'inversion de l'énoncé demande la suppression de la locution adverbiale « sans doute » :

(31c) ce n'est sans doute pas mieux d'avoir [un petit chien, deux chats...]

En 31c), une appréhension dubitative est conférée au procès alors que le locuteur est certain de son opinion. On pourrait donc adjoindre une proposition incidente à l'énoncé pour traduire cette idée de certitude :

(32d) ce n'est pas mieux d'avoir [un petit chien, deux chats...], c'est une certitude

mais le mode assertif peut suffire à lui-seul à transmettre cette idée. On trouve également le présentatif suivi de l'adjectif « sûr » dans l'exemple suivant.

(40) Dans son box, le prévenu ne semble pas faire grand cas de cette histoire. Pour lui, tout est « logique » : « C'était juste une claque, parce qu'il suivait ma sœur. Si ma sœur se fait suivre, c'est comme une agression. Je la défends, c'est normal ». Âgé de 22 ans à l'époque des faits, il nie toujours la gravité des faits et répète : « Demandez à ma sœur ». « **C'est sûr qu'elle va faire une déclaration tout à fait libre** », ironise le président Legname. (*Le Télégramme*, 21/02/2015)

La discordance se fonde entre le dit du président Legname et ce que l'on peut supposer qu'il pense. En effet, l'article décrit une sœur sous le joug de son frère, opprimant, étouffant et violent. Une telle description de la situation laisse présager que lors d'un témoignage devant une assise, sa parole sera contrainte, que même si elle condamne intérieurement les agissements de son frère, elle ne l'accablera pas. Cette discordance pointe donc en réalité le manque de pertinence de l'énoncé du prévenu « demandez à ma sœur » par lequel il veut se défendre alors que le discours de la sœur ne pourrait absolument pas être considéré comme fiable. Mettre l'énoncé à la modalité négative permet d'obtenir un énoncé plus en accord avec l'intention communicative de locuteur :

(40a) C'est sûr qu'elle ne va pas faire une déclaration tout à fait libre

Cependant, il reste en deçà du degré de certitude exprimé implicitement par le président. En supprimant le syntagme prépositionnel à valeur adverbiale « tout à fait », on s'ap-

proche du sens réel :

(40b) C'est sûr qu'elle ne va pas faire une déclaration libre.

Dans les énoncés qui contiennent des adverbes qui modalisent l'intensité de l'adjectif, il est donc nécessaire de supprimer cet adverbe dans l'inversion pour obtenir un énoncé sans discordance contextuelle. On pourrait aussi utiliser la négation couplée au forclusif « pas du tout » :

(40c) C'est sûr qu'elle ne va pas faire une déclaration libre du tout.

On note cependant que si on obtient un énoncé plus conforme à l'intention du locuteur, il est difficilement réinsérable dans son contexte d'énonciation :

Le prévenu : Demandez à ma sœur

Le Président : C'est sûr qu'elle ne va pas faire une déclaration libre

C'est que la subordonnée complétive « qu'elle va faire une déclaration tout à fait libre » correspond à une reformulation des présupposés liés au contexte d'énonciation et à l'énoncé du prévenu « demandez à ma sœur », qui implique selon la maxime de pertinence « ma sœur est libre de dire ce qu'elle veut ». On ne prend en compte dans un procès que les témoignages fiables. Le président Legname par la principale utilisant le présentatif et l'adjectif « sûr » qui pose un jugement de certitude, confirme de façon feinte le présupposé pragmatique sur lequel devrait se baser le discours du prévenu. Présupposé dont le contexte laisse penser qu'il n'est pas respecté.

2.1.3.3. *Modalisation par l'adverbe juste*

(50) « **On a juste déposé quatre permis de construire en quatre ans** », *ironise* gentiment, Thierry Lefay, directeur de la galerie Leclerc. (*SudOuest.fr*, 30/07/2014)

Dans cet exemple, l'adverbe « juste » suggère l'idée d'une quantité restreinte et entre en opposition avec le nombre élevé de permis demandés et d'années de procédure. On trouve ainsi le déterminant numéral cardinal « quatre » utilisés à deux reprises, la première pour modifier le substantif « permis » la seconde devant le substantif « ans ». La valeur restrictive canonique de l'adverbe « juste » n'est donc pas endossée. Le locuteur estime en effet qu'il a fallu beaucoup de tentatives pour parvenir à construire son restaurant. Il critique par là la complexité administrative. On remarque qu'en supprimant l'adverbe « juste » :

(50a) On a déposé quatre permis de construire en quatre ans .

On obtient un énoncé complètement pris en charge, sans discordance. En revanche, transformer l'énoncé en l'affectant de la modalité négative ne permet pas d'obtenir un énoncé en accord avec l'intention communicationnelle du locuteur :

(50b) On n'a pas juste déposé quatre permis de construire en quatre ans.

C'est que la discordance qui est instaurée par « juste » est d'ordre énonciatif : *juste* est utilisé dans cet énoncé comme un adverbe d'énonciation (Leeman, 2004). Selon Leeman (2004 :19) qui parle d' « emploi atténuatif » de l'adverbe juste ce dernier :

consiste à présenter le contenu de l'énoncé comme n'ayant pas l'importance que l'interlocuteur serait tenté de lui attribuer (en l'absence de *juste*). Cette minimisation n'est pas négative, c'est-à-dire qu'elle n'introduit pas un jugement défavorable sur ce que rapporte la phrase : il s'agit au contraire d'amener l'interlocuteur à une conclusion positive ; on peut donc parler d'orientation argumentative de *juste*, et même plus particulièrement d'inversion argumentative.

Ainsi la discordance est d'ordre argumentatif, l'énoncé se présente par l'adverbe *juste* en faveur de l'argument R (« ce n'était pas compliqué ») alors que le locuteur veut faire entendre non R (« c'était compliqué »). Mais plus encore, l'adverbe *juste* introduit une inversion argumentative, c'est-à-dire que l'on peut supposer que le locuteur répond à un interlocuteur qui a produit un argument non R antérieur. On peut imaginer que la question du journaliste possédait, par exemple, une forme approchante de « cela n'a pas été trop difficile de faire aboutir votre projet ? ».

2.1.3.4. Modalisation en « comme si »

La modalité dans l'exemple suivant est exprimée par la construction grammaticale en « comme si » :

(41) « **Ce n'est pas comme si nous avons créé les conditions d'accueillir les entreprises chez nous, depuis dix-sept ans, avec le Node Park à Tauxigny** », *ironise* le maire.
(*LaNouvelleRépublique.fr*; 02/08/2015)

Il y a ici discordance entre la réalité et le discours du locuteur, à savoir le maire. Il présente dans la séquence du présentatif les faits qu'il décrit (la création des conditions d'accueil des entreprises) comme virtuels par l'emploi de la locution conjonctive « comme si » (Riegel et Al, *op. cit* : 288) qui indique une « éventualité soumise à condition » et qui demande un procès au conditionnel passé. Mais ce procès est lui-même modifié par le syntagme prépositionnel de manière « avec le Node Park à Tauxigny » qui correspond justement à une infrastructure destinée à favoriser l'implantation des entreprises dans le bassin. L'énoncé contient donc une discordance interne s'instaurant entre le procès de la proposition qui est nié et qui suppose de n'avoir pas agi pour les entreprises et le syntagme infinitif qui dénote une action concrète faite pour les entreprises. Il s'agit aussi d'une discordance contextuelle, le maire et la collectivité sont présentés

dans l'article comme les instigateurs de nombreux projets et mesures visant l'implantation des entreprises. Le maire présente comme contrefactuel un fait qui est bien arrivé. C'est là que réside la discordance.

Mettre la séquence du présentatif à la modalité négative fait disparaître la discordance et donne lieu à un énoncé en accord avec l'intention communicationnelle du locuteur :

Ce n'est pas comme si nous n'avions pas créé les conditions d'accueillir les entreprises chez nous, depuis dix-sept ans, avec le Node Park à Tauxigny

La discordance contenue dans cet énoncé pointe en réalité une autre discordance, celle qui s'établit entre les faits objectifs et le discours du préfet⁹⁵ du secteur, fraîchement nommé, qui semble, selon le maire, s'attribuer le mérite seul de « 17 ans » de travail de la collectivité contre le chômage, il ferait ainsi « comme si rien n'avait été fait avant son arrivée ».

2.2. Le locuteur dit P et fait partiellement entendre non P

Dans les cas suivants, il y a toujours une discordance produite au sein de l'énoncé, entre ce que dit le locuteur et ce qu'il veut faire entendre mais le message implicite n'est pas le contraire de P dans sa globalité, une partie seulement de l'énoncé est nié.

2.2.1. La mise en débat

2.2.1.1. L'interrogation totale

(32) Il craignait tant de se voir passer les menottes qu'il s'est dérobé. Convoqué hier devant le tribunal correctionnel, qui rendait son jugement dans l'affaire de détournement de fonds lié à la construction de la mosquée Emir-Abdelkader, le recteur imam de Nanterre, Mohamed Boudjedi, s'est fait porter pâle. « Il a la grippe », balbutie son avocate, Me Leïla Houmel. « **La grippe ?** » s'étonne ironiquement la présidente de la 15e chambre, Isabelle Prévost-Desprez. « Eh oui, cela arrive », insiste Me Houmel. « Bien sûr... surtout aujourd'hui », rétorque la magistrate en chaussant ses lunettes pour prononcer le jugement cinglant condamnant Mohamed Boudjedi à trois ans d'emprisonnement ferme, dont dix-huit mois de sursis. (*LeParisien.fr*; 03/10/2014)

La discordance est ici implicite, contrairement à un énoncé du type « c'est faux, il n'a pas la grippe ». De par le caractère elliptique de l'énoncé « la grippe ? », il est impos-

95

« Depuis mon arrivée - et je ne suis pas étranger à cela - il y a une baisse de 15 % du nombre de chômeurs chez les moins de 25 ans. Nous sommes à 9 % de chômage, moins qu'au niveau national. Le président de la République a souhaité infléchir la courbe du chômage en 2013, dans le Lochois elle s'est infléchie ». Edmond Aïchoun, sous-préfet positif, 31/07/2014, la nouvelle république.fr

sible d'en proposer une inversion. On peut de fait hésiter sur le lieu de la discordance : s'établit-elle entre les faits et le dit du locuteur qui ferait semblant de s'étonner de ce que vient de dire son interlocutrice « il a la grippe ? », ou entre le dit de l'interlocuteur et les faits, dans ce cas l'énoncé «[vous dites qu'il a] la grippe ? » n'est qu'une mention des propos de Me Houmel ?

L'enchaînement de cette dernière qui se voit contrainte de justifier sa réponse par un « eh oui, cela arrive » suggère qu'elle a interprété l'énoncé de la magistrate comme une mise en doute. La réponse de la magistrate « bien sûr... surtout aujourd'hui » prend la forme d'une confirmation (feinte) par l'adverbe « bien sûr », qui pourrait laisser penser que sa réponse précédente s'inscrit dans ce mouvement de faux endossement. On le voit la question de la discordance, plus particulièrement ici, celle de l'antiphrase, et celle de feintise s'intriquent puissamment.

Même si on peut le penser, ici, la magistrate doute fortement de la raison convoquée par l'avocate pour justifier l'absence du prévenu, le sens de son énoncé réactif n'est pas à comprendre vraiment comme une inversion « il n'a pas la grippe » mais comme une profonde mise en doute : « je doute qu'il ait pu tomber malade aujourd'hui ». Cette mise en doute n'exclut pas complètement la possibilité que le prévenu ait la grippe mais la présente comme très faible, presque nulle.

(33) Lundi soir, rebelote : « Moi aussi, j'avais gagné les municipales, insiste l'ancien président. Et même les européennes, car, si on additionne les voix de l'UMP et de l'UDI, nous étions devant le Front national. » Une manière de répondre à la forfanterie de Nicolas Sarkozy pour qui les départementales ne peuvent être que son propre triomphe. Mais Copé pousse plus loin le bouchon. « L'UMP est un label. J'interroge sur la nécessité de changer de nom. » Sarkozy ironise : « **Tu t'interroges innocemment, je suppose ?** » Avant de charger carrément : « Il ne te vient pas à l'esprit qu'il y a des affaires judiciaires qui te concernent qui justifient qu'on change le nom ? » Copé reste muet, cloué sur place. (*LePoint.fr*, 03/04/2015)

Par la proposition incidente, « je suppose » dans laquelle le verbe « supposer » est en emploi absolu, insérée après la première proposition « tu t'interroges innocemment », Sarkozy commente le discours qu'il tient dans cette première proposition et la catégorise comme une présomption concernant la motivation de Copé à vouloir changer le nom du parti. Sarkozy fait écho au terme « interroger » utilisé par Copé et lui adjoint l'adverbe « innocemment », il précise sur le mode hypothétique interrogatif la manière dont pourrait s'exercer ce questionnement chez Copé. Sarkozy veut pointer la discordance entre le dit de Copé qui présente sa volonté de changer de nom comme non consécutive aux « affaires judiciaires » et la réalité selon laquelle cette nécessité de rebaptiser le parti découle bien d'ennuis avec la justice. La discordance s'établit entre le dit de l'autre et les faits objectifs. Comme précédemment, le locuteur utilise la mise en

débat, la discordance n'est donc pas explicite, l'énoncé « tu t'interroges innocemment » n'est pas présenté comme vrai mais comme possible.

Pour obtenir la valeur du dit il ne suffit pas de mettre l'énoncé à la modalité négative :

Tu ne t'interroges pas innocemment, je suppose ?

Il faut également le mettre à la modalité assertive et y supprimer la proposition incidente « je suppose » :

Tu ne t'interroges pas innocemment.

Sarkozy fait semblant de présenter comme une supposition quelque chose dont il est certain.

L'inversion porte à la fois sur la modalité (de affirmative à négative) et sur la modalisation (de dubitative, virtuelle à certaine). L'exemple suivant de mise en débat est une interrogation partielle.

2.2.1.2. *L'interrogation partielle*

(30) Pourtant, des doutes sur la véracité des faits commencent à se répandre. Dès 1921, un ancien poilu monte au front dans un ouvrage au titre évocateur, *L'imposture* : **Comment peut-on imaginer un seul instant cette rangée d'hommes debout, baïonnette au canon, laissant passivement la terre leur monter de la cheville au genou, à la ceinture, aux épaules, à la bouche, ironise-t-il.** Il ne manquerait plus que le bras qui sort et ébauche dans l'air vide un grand signe de croix... (*OuestFrance.fr*, 02/08/2014)

Ici le locuteur veut pointer la discordance entre la réalité et le discours selon lequel des soldats se seraient laissés volontairement mourir (enterrés vivants) par patriotisme : dans les faits, leurs corps ont été retrouvés sous terre, car ils ont été ensevelis par des tirs d'obus. La version devenue légendaire semble peu vraisemblable : que des soldats soient restés inactifs alors que la bataille faisait rage dans les tranchées, attendant la mort semble peu compatible avec ce que notre connaissance du monde nous enseigne du comportement militaire.

Ici encore, la seule transformation à la modalité négative ne permet pas d'obtenir un énoncé endossé par le locuteur :

(30a) Comment ne peut-on pas imaginer un seul instant cette rangée d'hommes debout, baïonnette au canon, laissant passivement la terre leur monter de la cheville au genou, à la ceinture, aux épaules, à la bouche ?

Avec la modalité interrogative, le locuteur « suspend le jugement de vérité » de l'énoncé et le met en débat. Si l'énoncé ne possède pas de valeur de vérité, il devient difficile de formuler un énoncé qui aurait un sens inverse. Ici la discordance reste implicite, suggérée par le questionnement exprimé par l'adverbe interrogatif « comment » et la locution adverbiale à valeur temporelle « un seul instant » : pour le locuteur l'hypothèse évoquée

n'est pas crédible, et ne peut l'être, même durant un espace temporel infime. Cette locution couplée à l'interrogation témoigne de l'attitude fortement critique du locuteur à l'égard du contenu de son énoncé, sans pour autant que cette profonde mise en doute de la version des faits présentée par le mémorial ne prenne la forme d'une négation. La discordance n'est donc pas explicite comme ce serait le cas si elle était suivie de la proposition incidente à valeur épistémique [c'est absurde/ridicule/invraisemblable] :

Comment peut-on imaginer un seul instant cette rangée d'hommes debout, baïonnette au canon, laissant passivement la terre leur monter de la cheville au genou, à la ceinture, aux épaules, à la bouche, [c'est absurde/ridicule/invraisemblable]

ou dans l'assertion négative correspondante

(30b) On ne peut pas imaginer un seul instant cette rangée d'hommes debout, baïonnette au canon, laissant passivement la terre leur monter de la cheville au genou, à la ceinture, aux épaules, à la bouche.

Notons que (30) acquiert bien, implicitement, le sens explicite de (30b).

2.2.2. *Autres cas*

(60) **Nous souhaitons que le service reprenne mais je n'ai pas prévu de mettre les chauffeurs au tribunal, ironise le directeur Jean-Philippe Germain. (*La Montagne*, 21/07/2014)**

Les chauffeurs ont décidé de faire grève après avoir été agressés. Il s'instaure une discordance entre le fait d'être agressé et donc victime et le fait potentiel d'être envoyé au tribunal en tant que coupable (de n'avoir pas assuré une obligation légale de service public de transport en commun).

Le verbe « prévoir » présente le procès de la mise au tribunal comme envisageable. En niant la proposition coordonnée par « mais » on n'obtient pas le sens du dit du locuteur :

*(60a) Nous souhaitons que le service reprenne mais j'ai prévu de mettre les chauffeurs au tribunal.

La conjonction de coordination « mais » implique une valeur adversative qui ne serait pas respectée si on supprimait la modalité négative dans la proposition qu'elle introduit. C'est pourquoi on peut également envisager sa substitution par la conjonction de coordination « et », l'énoncé obtenu n'est toujours pas en accord avec l'intention du directeur :

(60b) Nous souhaitons que le service reprenne et j'ai prévu de mettre les chauffeurs au tribunal

C'est donc la modalisation de l'énoncé qui n'est pas assumée, si nous supprimons le verbe « prévoir », on obtient un énoncé qui pourrait être en accord avec l'intention communicationnelle du locuteur :

(60c) Nous souhaitons que le service reprenne mais je ne mettrai pas les chauffeurs au tribunal

(64) « **Nous espérons produire cet hiver des carottes, des navets, des betteraves, pour peu que le ciel soit clément** », indiquent-ils, non sans une pointe d'ironie.

En (64) il y a discordance entre la minimisation de la condition et le contexte : le fait que le ciel soit clément n'est pas si anodin et si routinier que cela puisque l'agriculteur vient de perdre sa récolte à causes des intempéries. La locution conjonctive « pour peu que » indique une subordonnée conditionnelle dont la condition est minime, le locuteur présente ainsi le fait qu'il y ait potentiellement un temps propice à la culture de ses légumes comme si ce n'était pas une condition très exceptionnelle, or il n'a pas fait le temps favorable à la culture la saison dernière et sa récolte a été détruite, « un ciel clément » n'est pas forcément une condition facilement satisfaite. Il ne s'agit pas d'inverser la valeur du dit pour obtenir l'énoncé endossé :

(64a) Nous espérons produire cet hiver des carottes, des navets, des betteraves, pour peu que le ciel ne soit pas clément.

On remarque que si l'on remplace la subordonnée hypothétique conditionnelle utilisant la locution conjonctive « pour peu que » par une subordonnée hypothétique en « si » la discordance disparaît :

(64b) Nous espérons produire cet hiver des carottes, des navets, des betteraves, si le ciel est clément.

En effet dans le domaine qu'est l'agriculture, il est admis que le temps est incertain, que la récolte est soumise à des circonstances aléatoires et imprévisibles. Dans le même temps un climat favorable est une condition *sine qua non* pour que la récolte soit satisfaisante. Ce n'est donc pas le fait de présenter le fruit du travail comme dépendant des aléas climatiques qui est ironique mais bien le fait d'amoindrir le rôle joué par le climat alors que celui-ci est fondamental.

La discordance tient donc à la présentation de cette condition. Elle se joue au niveau de la valeur argumentative de la proposition.

L'occurrence suivante est légèrement différente des autres :

(35) « **Habemus papam** »: les félicitations ironiques de Juppé à Sarkozy .

Alain Juppé a adressé ses « félicitations très amicales à Nicolas Sarkozy », qui a été élu samedi soir à la présidence de l'UMP, et l'a invité à donner à la formation politique, dont le maire de Bordeaux est le fondateur, « l'élan qu'elle attend ».

« Alain Juppé : Nous avons un président, Habemus euh Papam.

Journaliste : Ah c'est le nouveau pape de l'UMP ?

Alain Juppé : Je cherchais « président » en latin j'ai pas trouvé ». (LCI.fr, 29/11/2014)

Cette occurrence comporte différents types de discordance. Nous en distinguons une d'ordre pragmatique : la locution latine s'applique en effet à une situation unique celle de l'élection d'un pape : elle suppose un lieu et un locuteur spécifiques, des conditions d'énonciation particulières qui ne sont pas respectées ici. On peut parler à ce titre de discordance pragmatique entre l'énoncé et la situation d'énonciation. Mais l'énoncé s'appuie également sur une autre forme de discordance. Il traduit dans son contexte d'origine un sentiment heureux, de libération et d'exultation et se prononce en vue d'une reconnaissance de l'« élu » devant la face du monde. La locution désigne donc un grand événement à l'échelle mondiale. Juppé la convoque pour désigner l'élection de Nicolas Sarkozy à la tête de l'UMP, son adversaire, presque ennemi, dans la future course à l'Élysée. On peut penser que Juppé, d'une part ne s'en réjouit pas, Nicolas Sarkozy disposant d'un côté de popularité relativement élevée et susceptible de grandir d'autant plus, qu'il est à la tête du parti. D'autre part, qu'il veut dresser implicitement un parallèle entre l'importance de l'élection d'un pape et « l'insignifiance » de l'élection du président l'UMP, pour la minimiser. D'autant que le nouveau président de l'UMP n'est autre que l'ancien président, il n'y a dans cela rien de nouveau ou de jubilatoire contrairement à ce qu'inspire la locution latine dans son contexte originel. Si on ne peut pas inverser la locution latine pour obtenir l'intention communicationnelle du locuteur, car il s'agit d'une formule rituelle, il s'y déploie tout de même un mouvement d'inversion des valeurs qu'elle connote : ce ne sont plus la réjouissance, l'importance et la solennité qui sont véhiculées mais le dépit, l'insignifiance, le ridicule. En d'autres termes, Juppé veut bien signifier que l'élection a eu lieu (d'autant qu'il voulait plutôt utiliser le mot *président* en latin que le mot *pape*) mais n'endosse pas les valeurs que l'on associe à la locution. Seul le sens littéral est pris en charge si l'on peut dire.

2.3. Discordance pragmatique : entre le discours tenu et le discours attendu

La discordance est produite par le locuteur, mais elle est non interne à l'énoncé, elle est liée aux conditions d'énonciation. Le recours au contexte est essentiel.

(68) Samedi matin, il s'agit de « lots en caisses ». En clair, des objets hétéroclites, entassés au fil de successions ou de ventes volontaires.

Le premier lot, adjugé un euro, rassemble des paniers en osier et un épi de faitage en poterie de Noron. Quelques secondes plus tard, ce sont des gravures, porcelaines, argenterie et cuivres. « Tu as vu l'état ! », lance une jeune femme à son mari et regardant les objets avec dédain. « Allez, lance Me Régis Bailleul, 5, 6, 8... » Le marteau d'ivoire tombe finalement à 5.

Le commissaire-priseur se bat pourtant comme un beau diable et tente de mettre en valeur le moindre objet. Quand soudain surgit une curiosité. « Quatre cartons de rouleaux enregistrés Edison. » Des cylindres en cire du début du XXe siècle. Les ancêtres du disque. Les acheteurs se

lancent enfin dans la bagarre. Mis à prix 5, ce lot sera finalement adjugé 175. L'espace d'un instant, cette vente prend des allures de vraies enchères.

Mais rapidement, cette brocante estivale reprend son rythme. Régis Bailleul fait l'article pour un drôle de bout de bois. « Un écran en palissandre de l'époque Charles X. » Il trouve preneur à 4. « **Mais qu'est-ce vous allez faire avec ça ?** », ironise Régis Bailleul en s'adressant à sa nouvelle propriétaire ? (*Ouest-France.fr*, 3/08/2014)

Dans ce cas, la question du locuteur tend à acquérir une valeur indirecte d'assertion négative « vous n'allez rien faire d'intéressant avec ça ». Cet énoncé est prononcé par un commissaire priseur à l'égard de l'acquéreur d'un bien dans une vente aux enchères. Une contradiction s'établit entre la fonction de commissaire priseur qui présuppose un discours à tenir cherchant à mettre en valeur les objets vendus et la dévaluation de l'objet implicite par cette question. C'est bien sur cette discordance que repose l'ironie. En effet la substitution de l'acte de question par sa valeur implicite d'assertion négative n'élimine pas la portée ironique de l'énoncé :

22a) « vous n'allez rien faire avec ça ! »

si l'indirection de l'acte de langage n'entraîne pas la valeur ironique, elle modifie tout de même le degré d'implication du locuteur dans son énoncé. Par la question, la dévaluation de l'objet en question semble moins forte qu'elle ne l'est par l'acte d'assertion négative. Enfin, le même énoncé prononcé par un individu (un ami de l'acquéreuse par exemple) qui n'exercerait pas la fonction de commissaire priseur, perdrait sa valeur ironique. La discordance s'y serait évanouie.

(69) invité du *Supplément* de Canal+ dimanche, Jérôme Lavrilleux est revenu sur l'affaire Bygmalion et Nicolas Sarkozy. À la question « avez-vous des nouvelles de l'ex-président de la République ? », le directeur adjoint de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2012 répond avec ironie : « **Oui, je regarde la télé** », précisant n'avoir jamais été ni « contacté », ni « réconforté », ni « engueulé » par le patron de l'UMP. (*LePoint.fr*; 15/02/2015)

Une discordance d'ordre pragmatique s'instaure ici également. L'énoncé ne contient aucune contradiction interne, il ne s'agit pas de l'inverser pour obtenir le sens du dit :

*Non, je ne regarde pas la télé

Mais l'énoncé sous-entend « non je n'ai pas eu de nouvelles directement », il y a donc contradiction entre la réponse par l'adverbe affirmatif qui reprend de façon elliptique le contenu de la question et la suite de l'énoncé « je regarde la télé ».

C'est son adéquation aux circonstances de l'énonciation qui est remise en question. En effet, le locuteur Jérôme Lavrilleux était le directeur de campagne de Nicolas Sarkozy en 2012. Ce type de fonction invite à penser qu'ils ont entretenu des rapports de proximité, que la relation qui s'est tissée entre eux est de l'ordre de la familiarité. Or par sa réponse le locuteur indique qu'il n'a eu de nouvelles de Sarkozy que par les médias,

qu'il n'aurait eu aucun contact direct avec l'ancien président, pris dans une tourmente juridique liée au financement de sa campagne de 2012. Parce que l'affaire Bygmalion semble concerner Jérôme Lavrilleux et par la nature des liens qui existaient entre les deux hommes une telle réponse est inattendue. Son énoncé nous invite à penser qu'une distance sociale sépare les deux hommes actuellement, qu'il entretient autant de contact avec Sarkozy que toute personne qui ne le connaît pas personnellement. Or le locuteur le connaît personnellement. Le médium pour obtenir des nouvelles est donc discordant en raison de la relation qui unit les deux personnes. Il y a dans cette occurrence une contradiction entre le discours tenu et les données du contexte, le discours attendu.

2.4. Discordance entre deux éléments à déduire de l'argumentation autophage⁹⁶

Une autre forme de discordance s'instaure dans l'énoncé suivant. De par la discordance argumentative qui s'établit entre un premier segment et un second segment, on peut déduire que le locuteur rejette le premier et affirme véritablement le second :

(70) L'UMP s'interroge aujourd'hui dans deux communiqués sur « un caractère politique » de la décision du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) de refuser à la chaîne d'informations en continu LCI son passage à la TNT gratuite. **"Nul ne peut remettre en cause les compétences éminentes du président que M. Hollande a choisi pour le CSA... Pas plus que sa proximité, par ailleurs, avec la gauche et le Parti socialiste !"**, *ironise* Sébastien Huyghe, député UMP du Nord. Le président du CSA est Olivier Schramek, qui fut le directeur de cabinet de Lionel Jospin quand celui-ci était Premier ministre (PS). "Et face à cet arrêt de mort prononcé hier par le CSA pour LCI, nul ne peut remettre en cause la légitimité de la question que se posent tant de Français ce matin: la mise à mort de LCI est-elle une décision politique ?", s'interroge Sébastien Huyghe. (*Le Parisien*, 30/07/2014)

On comprend que par cet énoncé (en gras) le locuteur, Sébastien Huyghe, député UMP, attaque le président du CSA en sous-entendant que ce dernier prend ces décisions en raison de proximité politique et non de façon indépendante. La première assertion « nul ne peut remettre en cause les compétences éminentes du président » argumente en faveur d'une conclusion R que l'on peut inférer comme « le président du CSA a pris les bonnes décisions ». Elle contient des termes axiologiques positifs à savoir le substantif *compétence* et l'adjectif *éminentes*. On note que la valeur extrêmement positive de l'adjectif *éminentes* fonctionne comme un alerteur qui invite à comprendre la phrase au second degré : il n'est pas dans les usages des personnalités politiques de louer ainsi les qualités

96

Il s'agit d'une forme de paradoxe que nous classons ici car, une partie de l'assertion n'est pas endossée. Dans ce que nous avons dénommé *paradoxe* plus loin dans l'analyse, l'énoncé est entièrement endossé. Ici la discordance n'est pas que pointée, elle est aussi produite.

de leurs adversaires.

La seconde assertion « pas plus que sa proximité, par ailleurs avec la gauche et le parti socialiste » est construite sur un système corrélatif elliptique « pas plus que » qui met sur le même plan les caractéristiques du président : ses compétences et sa proximité avec la gauche. Cette seconde assertion argumente en faveur de la conclusion inverse non-R : « le président n'a pas pris les bonnes décisions, il a choisi par influence et non en se servant de ses compétences ». L'inversion des valeurs argumentatives est marquée aussi par la ponctuation : les points de suspension introduisent ce changement. Cette seconde assertion annule rétroactivement la validité du premier argument : l'argument des compétences du président n'a plus de valeur si celui-ci est à la botte du président de la république.

On parle avec Berrendonner (2002 : 120), lui-même à la suite d'Olbrechts-Tyteca (1974 : 169), d'argumentation autophage :

Dans un fragment de discours ainsi composé, on trouve donc deux choses. D'une part, un enchaînement d'énonciations E1 + E2 qui constitue l'indice postural d'une ligne argumentative suivie par l'énonciateur : celui-ci fait ostensiblement usage de E2 pour soutenir E1. Mais d'autre part, le contenu linguistique de E2 implique logiquement la négation de E1, et fonctionne comme un argument décisif contre cette conclusion. En E2, le dit et le dire se montrent donc au service de deux lignes argumentatives opposées .

Il semble dans une certaine mesure que les oxymores polémiques obéissent au même processus consistant en l'assertion d'un terme qui se retrouve annulé par le syntagme ou le terme qui le caractérise. Comme dans les exemples suivants longuement analysés dans le chapitre consacré aux formes d'échos :

(48) L'ex-patron du CISS (usagers) ironise sur la « **grève à Megève** ». Christian Saout n'est pas aussi bienveillant que la majorité des patients à l'encontre du mouvement de contestation des médecins contre le projet de loi de santé. « Vous savez, même dans le milieu médical, on appelle ça faire la grève à Megève, ironise dans un entretien avec « La Dépêche du Midi » l'ancien président du Collectif interassociatif sur la santé (CISS), redevenu secrétaire général adjoint de l'association. J'aime la grève pendant les vacances. De toute façon, les cabinets auraient été fermés. » (*LeQuotidienduMedecin.fr*; 22/12/2014)

(49) Les dates choisies pour fermer les cabinets, entre Noël et Nouvel an, suscitent facilement l'ironie, sur le thème de la « **grève-Courchevel** ». (*Lopinion.fr*; 09/11/2014)

Dans toutes les occurrences que nous venons d'analyser, le locuteur produisait la discordance au sein de son énoncé : l'énoncé était discordant. Dans les occurrences suivantes, le locuteur ne la produit plus la discordance, il pointe celle qui existe entre deux faits, deux actes, deux discours accomplis ou tenus par un tiers.

3. Le locuteur dit P et veut faire entendre P et un sens supplémentaire

Ironiser, dans les occurrences suivantes, ce n'est plus produire la discordance mais la pointer implicitement ou explicitement. Le locuteur dit P et veut faire entendre (P + un sens supplémentaire).

3.1. Discordance entre le dit d'une cible et les faits objectifs

3.1.1. *Le discours discordant est cité sans être nié*

La discordance est à déduire du contexte, elle est non explicitée dans l'énoncé par le locuteur.

(24) « Monsieur Uthurry nous dit que tout va bien, qu'il n'y a pas de délinquance à Oloron », ironise alors le maire. Pourtant, selon Maylis Del Pianta, troisième adjointe du maire, « 20 dégradations auraient lieu chaque semaine à Oloron, 54 cambriolages et 600 délits seraient recensés par an. » Le public présent a alors réagi, avec des exclamations. « Mais il n'y a pas de "ah", c'est beaucoup trop », a rétorqué le maire. (*SudOuest.fr*; 01/08/2014)

Le maire cite sous la forme de DRI les propos tenus par Monsieur Uthurry : « Monsieur Uthurry nous dit que tout va bien, qu'il n'y a pas de délinquance à Oloron ». Ceux-ci entrent en discordance avec les données, discordance que met en évidence l'adverbe d'opposition *pourtant* qui introduit un énoncé tenu par la troisième adjointe au maire. Cet énoncé contenant une modalisation en discours second, présente un discours contenant une accumulation de déterminants numériques « vingt » « cinquante-quatre » « six cents » suggérant un nombre important de délits commis et venant soutenir les propos du maire selon lesquels une vidéoprotection est nécessaire dans la ville. Si le journaliste convoque les propos de l'adjointe qui tient un discours contraire à celui de l'ancien maire et, qui plus est, immédiatement après les propos de ce dernier, c'est pour les mettre en opposition. Une contradiction est construite entre le dire de l'ancien maire et les faits. On note qu'il n'y a pas d'évaluation de la part du locuteur, pas d'explicitation de cette mise en discordance.

La discordance aurait été explicitée si on avait adjoint une proposition niant l'énoncé précédent :

Monsieur Uthurry nous dit que tout va bien, qu'il n'y a pas de délinquance à Oloron mais c'est faux / mais il se trompe.

Dans l'exemple suivant, la discordance est à déduire également :

(26) Rose se dit prête désormais « à accepter tout, tout, tout », parce que du boulot, « j'en

veux, ne serait-ce que pour la retraite pour laquelle ceux de mon âge n'ont aucune visibilité ». Bien sûr, « des gens de Pôle emploi » sont déjà passés dans l'entreprise pour évoquer l'avenir et « **insister sur la nécessité d'aller maintenant vers un projet professionnel qui corresponde à nos envies** », ironise l'ancienne polyvalente qui jonglait entre plusieurs postes..(*OuestFrance.fr*; 21/02/2015)

Seul le discours en contradiction est représenté sous la forme d'un îlot textuel : « insister sur la nécessité d'aller maintenant vers un projet professionnel qui corresponde à nos envies ». Ce discours semble en effet entrer en contradiction avec la réalité, selon Rose, pour qui il ne suffit pas de chercher un emploi dans un domaine qui l'attire mais d'accepter de travailler dans un secteur où il y a des postes à pourvoir. En clair, elle estime qu'il ne s'agit pas de choisir mais d'obéir à des impératifs (alimentaires, retraite). Elle n'a pas le privilège de se montrer exigeante en matière d'emploi, en avoir un est son objectif quel que soit le domaine. La discordance se déduit de son discours et ne prend ni la forme d'une négation du discours tenu par Pôle emploi ni celle d'une opposition avec des faits objectifs explicités au sein de son énoncé.

On trouve la configuration où la négation est explicite mais non frontale : ce sont les présupposés du discours qui présente la discordance selon l'ironisant qui sont niés et pas l'énoncé directement.

3.1.2. *Négation des présupposés du discours jugé discordant*

(39) Récemment, lundi 21 juillet 2014, lors d'un dîner, François Hollande a évoqué de manière ironique la rumeur avancée par certains d'une officialisation de sa relation supposée avec une actrice française, et certains évoquent déjà un possible mariage. Rappelons que François Hollande ne s'est marié ni avec Ségolène Royal, ni avec Valérie Trierweiler. Et pour démentir les rumeurs, François Hollande a misé sur l'ironie avec une touche d'humour, en une phrase : "**Le 12 août, ce sera mon anniversaire, et rien d'autre. Vous pouvez emmener un cadeau ! Pas besoin d'emporter quelques présents supplémentaires et dragées** ». Voilà qui est dit ! (*BfmTv.com*, 22/07/2014)

La discordance s'instaure entre la rumeur (le président va se marier le 12 août) et les faits objectifs (il ne se marie pas). Elle n'apparaît pas explicitement au sein de l'énoncé, les propos attribués à un tiers indéterminé (la rumeur) selon lesquels il se marierait ne sont pas formulés ou niés directement (« contrairement à ce qu'on dit, je ne vais pas me marier/ on dit que je vais me marier mais c'est faux »), seuls les sous-entendus le sont : les dragées sont associées culturellement et symboliquement en France au mariage, affirmer qu'il ne faut pas en apporter c'est dire indirectement qu'il n'y aura pas de mariage.

(82) « **Une candidature qui tient debout n'a pas besoin de soutien** », a ironisé hier matin, David Baudon, conseiller général sortant et partant (divers gauche), maire de La Jarrie, après

avoir lu " *Sud Ouest* ". Il fait allusion à la candidature de Roger Gervais qui se flatte de plusieurs soutiens (le maire de Sainte-Soulle et celui du maire de La Rochelle au titre de président de l'agglomération). (*Les Échos*, 13/02/2015)

Dans cette occurrence, la discordance s'établit entre le discours de la cible Roger Gervais, que l'on retrouve sous forme narrativisée au sein de l'article « Roger Gervais qui se flatte de plusieurs soutiens » et l'énoncé de David Baudon qui semble faire état de connaissances doxiques. Son énoncé prend ainsi l'allure d'une sentence : il utilise le présent à valeur de vérité générale et l'article indéfini "une" en emploi générique, devant le substantif "candidature", le tout formant un syntagme nominal précisé par la relative déterminative "qui tient debout". Son énoncé semble poser un constat sentencieux, admis de tous, celui porté par la « sagesse des nations ». On pourrait ainsi l'introduire par une tournure du type « comme on dit », test suggéré par Gouvard (1996 : 50) pour identifier les proverbes.

Comme on dit, une candidature qui tient debout n'a pas besoin de soutien.

On pourrait imaginer aussi une introduction par un syntagme qui explicite la conformité de l'énoncé avec le savoir commun, la logique :

En principe, une candidature qui tient debout n'a pas besoin de soutien.

Dans les deux cas, l'énoncé est parfaitement recevable et son sens est conservé. Le discours de Roger Gervais « qui se flatte de plusieurs soutiens » sous-entend qu'une candidature pour être valable doit être soutenue. C'est à ce discours sous-entendu que le discours de David Baudon s'oppose en le niant explicitement.

(38) « **On est un peu furieux** » que la zone soit considérée comme "inhabitée" par les autorités : « il n'y a pas que des sangliers », a-t-il ironisé. La commune de Viens compte environ 600 habitants. (*LaDépêche.fr*, 04/08/2014)

Le villageois exprime son désaccord avec le discours tenu par les autorités qualifiant la zone d'« inhabitée ». Son énoncé contient une proposition juxtaposée « il n'y a pas que des sangliers » qui nie le présupposé à tirer du discours des autorités, présupposé que l'on peut représenter comme « il n'y a que des sangliers dans la zone ».

La discordance est donc explicite mais non frontale, ce qui aurait été le cas si c'était directement le discours des autorités qui avait été nié :

– par une inversion (modalité négative ou antonyme) de l'énoncé des autorités

« On est un peu furieux » que la zone soit considérée comme "inhabitée" par les autorités : la zone n'est pas inhabitée/ la zone est habitée

– par un prédicat adjectival :

« On est un peu furieux » que la zone soit considérée comme "inhabitée" par les autorités : c'est faux.

3.2. Discordance entre deux actes ou dires d'une même cible

3.2.1. *Discordance entre les actes d'une cible*

3.2.1.1. *Discordance implicite*

(102) Lors de son discours, le maire de Créon, Jean-Marie Darmian n'a pas manqué d'humour : " Je vais vous faire une confidence, je suis marié depuis quarante-trois ans, je n'ai pas mangé de frites depuis. Enfin un lieu où je vais pouvoir manger des frites, ma vie matrimoniale en sera changée ! "Mais auparavant, l'élu s'est fendu d'une petite pointe d'ironie sur ceux qui, " **dès que McDo apparaît, viennent récupérer l'image de McDo pour se faire de la pub** ". Une petite pique adressée à Marie Bové et aux militants anti-McDo venus montrer leur opposition à cette ouverture, samedi dernier. (*SudOuest.fr*; 30/10/2013)

Dans ce cas, comme dans les autres, l'énoncé traduit la pensée du locuteur qui ne produit pas la discordance, il se contente de la pointer chez une cible (les militants anti-macdo). Il montre la contradiction entre le fait de se présenter comme étant anti-macdo et celui de se servir tout de même de l'image de la chaîne de restaurant pour faire parler de soi.

Dans les occurrences suivantes, il s'agit toujours de pointer une discordance entre les actes d'une même cible, mais cette cible n'est pas désignée au sein de l'énoncé. Il n'y a pas d'actant, la forme du verbe convoquée est l'infinitif, par définition désactualisé, d'où l'impression d'une discordance qui ne concerne pas un individu, mais des actions en général :

(56) Le ministre de l'Économie (Pierre Moscovici) avait visiblement préparé une formule, un tacle plein d'ironie, pour répondre à la lettre d'amour de Depardieu à la Russie dans laquelle il salue une « grande démocratie » :

Faire l'éloge de la démocratie en vantant le modèle russe, c'est un peu comme affirmer son patriotisme en allant chercher une citoyenneté fiscale belge. (*LeLab.Europe1.fr*; 06/01/2013)

Le locuteur dresse une comparaison assumée, par un système corrélatif comparatif utilisant l'adverbe « comme », entre deux actions qui sont en elles-mêmes contradictoires. Ces contradictions s'établissent au sein de chaque syntagme infinitif : ils sont ainsi composés chacun d'un infinitif recteur en emploi nominal (non prédicatif) et d'un complément circonstanciel de manière exprimé par un gérondif incident au groupe infinitif : il est impossible de déplacer ou supprimer ces deux gérondifs sous peine de parler de « l'éloge de la démocratie » ou de « l'affirmation du patriotisme » en général. L'énoncé semble même non naturel :

(56b) Faire l'éloge de la démocratie, c'est un peu comme affirmer son patriotisme.

Dans la mesure où la comparaison concerne la manière d'exécuter ces actions, avec la suppression des gérondifs, l'énoncé présente une comparaison qui ne porte plus que sur le sens de l'action en elle-même ; or ces deux actions ne renvoient pas à la même réalité sémantique. Mais justement c'est là que réside la discordance : chaque gérondif est incident au syntagme infinitif qu'il modifie et en même temps incompatible sémantiquement avec lui : « faire l'éloge de la démocratie » ne semble pas pouvoir se réaliser « en vantant le modèle russe » de même qu'« affirmer son patriotisme » ne peut pas s'accomplir « en allant chercher une citoyenneté fiscale belge ». La discordance est interne à chaque syntagme infinitif compris dans l'énoncé mais n'affecte pas le sens global de l'énoncé. C'est à peu près la même configuration dans l'exemple suivant :

(57) Pour sa première réapparition au Parlement, ce mercredi, l'ex-patron du FMI a eu des propos ironiques à l'endroit de François Hollande lorsque ce dernier, lors de la campagne présidentielle, désignait le monde de la finance comme son « adversaire ». Cela « **a pour moi à peu près la même pertinence qu'incriminer l'industrie automobile quand on parle des morts sur la route** », a raillé DSK devant la commission d'enquête du Sénat sur le rôle des banques et acteurs financiers dans l'évasion fiscale. (*LeMonde.fr*, 26/06/2013)

Le locuteur DSK instaure une comparaison entre deux actions qu'il juge ridicules :

Désigner la finance comme son adversaire a pour moi à peu près la même pertinence qu'incriminer l'industrie automobile quand on parle des morts sur la route .

Comme précédemment, l'énoncé correspond à la pensée du locuteur.

Là encore le rapprochement se fait entre deux syntagmes infinitifs. Le parallélisme entre le comparé et le comparant est cependant moins prononcé que dans l'exemple vu *supra*. L'énoncé s'appuie sur un système corrélatif, comparatif pour poser un jugement d'identité, lui-même exprimé par le groupe déterminant indéfini « le même » : le groupe infinitif « désigner... » est rapproché du groupe infinitif « incriminer » sur la base d'une qualité « la pertinence », dont on signale qu'elle leur est commune. La comparaison dans ces deux exemples permet de rendre implicite le jugement d'absurdité ou d'incohérence porté sur l'action exprimée par le groupe infinitif. En outre, pour le rendre explicite, on aurait pu substituer à la comparaison, un énoncé évaluatif du type « c'est absurde » ou « c'est ridicule ». On aurait ainsi obtenu :

en (56b) *Faire l'éloge de la démocratie en vantant le modèle russe, [c'est ridicule]*

en (57b) *Désigner la finance comme son adversaire [c'est absurde]*

Dans l'exemple suivant, ce jugement est explicite.

3.2.1.2. *Discordance explicite*

(75)M. Dupont frappe alors à la porte de la Caisse des dépôts et consignations et de Bpifrance qui acceptent d'étudier le dossier. « Tout le monde avait envie qu'Isodev se développe car il s'agissait d'une activité d'utilité sociale », insiste un soutien de M. Dupont. Mais, au fil des semaines, la situation se révèle de plus en plus alarmante. En janvier, panique à bord. Bercy est bien embarrassé. La faillite d'un acteur dans le secteur des fonds de prêts à l'économie, promu par le gouvernement, fait désordre. Et puis les actionnaires ont le bras long... « Une forte pression a été mise sur le ministre de l'économie, Emmanuel Macron. Et le dossier est remonté jusqu'à l'Élysée », relate un proche des pouvoirs publics. Un rachat pour 1 euro symbolique est évoqué, puis des avances de trésorerie. La Caisse des dépôts et Bpifrance se disent prêts à avancer 2 millions d'euros sans intérêt si les actionnaires injectent 3 millions. « Les Galeries Lafayette, Casino ou Bolloré étaient d'accord compte tenu de la dimension citoyenne du projet mais tous n'étaient pas de cet avis », relate un fin connaisseur du dossier. Les pouvoirs publics ne sont pas fâchés de jeter l'éponge. « **Voler au secours de la fine fleur du capitalisme français en pleine préparation de loi Macron, c'était un peu délicat** », ironise un observateur. (*Le Monde*, 24/02/2015)

Comme dans les deux exemples précédents, on trouve un syntagme qui a pour noyau un infinitif régissant un complément circonstanciel de manière, syntagme qui contient la contradiction. La loi Macron est censée permettre un essor de l'économie, or une entreprise permettant de promouvoir l'investissement dans les PME est en train de s'effondrer. Il y a là une discordance pragmatique : le gouvernement s'il montre que les mesures qu'il encourage ne fonctionne pas en tentant de sauver cette entreprise, peut difficilement espérer convaincre avec sa loi Macron. Le locuteur porte l'évaluation « c'était un peu délicat », reposant sur l'utilisation de l'adjectif subjectif axiologique *délicat* modifié par l'adverbe de faible quantité *un peu*, prédication adjectivale qui se rapporte au syntagme infinitival « voler au secours de la... », disloqué à gauche, anaphorisé par le pronom démonstratif *ce* élidé.⁹⁷

(4) Jean-Marie Le Pen a décidé de le faire en grande pompe, en ironisant sur les manifestants du jour : « **Tous ces gens marchent avec la pancarte "Je suis Charlie" alors qu'en fait ce sont des 'charlots' qui sont responsables de la décadence de la France** ». Jean-Marie Le Pen accuse directement les responsables politiques de récupérer l'événement. (*Le Figaro*, 11/01/2015)

On peut identifier dans cet énoncé une valeur de « rectification contradictoire » (Guimier, 2000 : 97) : on note la présence de l'adjectif « en fait » dont Guimier décrit l'usage dans cette configuration :

Des adverbes tels que *en réalité*, *en fait* sont des adverbes métalinguistiques qui ont pour effet d'attirer l'attention du coénonciateur sur le fait que la proposition en cause est celle qui correspond à la bonne valeur dans la situation, contrairement à ce qui est communément admis.

La subordonnée « alors qu'en fait ce sont des charlots » entre en contradiction avec l'in-

97

On peut penser que le jugement « c'était un peu délicat » transmet la posture du gouvernement, c'est en effet pour lui que l'épisode pouvait être considéré comme fâcheux.

formation apportée par la principale. Cela est ici intensifié par le jeu homonymique entre « Charlie » et « charlot », qui apporte du ludisme à l'énoncé (voir chapitre 7). On peut remplacer la locution par la conjonction *mais* qui peut avoir cette fonction de rectification d'un prédicat :

(4a) Tous ces gens marchent avec la pancarte "Je suis Charlie" mais en fait ce sont des 'charlots' qui sont responsables de la décadence de la France.

L'énoncé obtenu est tout à fait acceptable, cependant la valeur de jugement dépréciatif est atténuée : *alors que* n'exprime pas seulement une idée d'opposition comme la conjonction *mais* mais celle d'une incompatibilité absolue dans ce cas, incompatibilité d'où découle le jugement négatif, décrit par **Guimier**. *Alors que* rend manifeste la discordance, ce qui peut constituer une critique quand cette discordance caractérise des individus comme en (4).

(160) De même qu'il se défend d'avoir conclu son échange pour le moins musclé avec les deux journalistes par un « vous n'aurez plus le droit à la parole ! ». « **Bien sûr que non, je n'ai jamais dit ça ! D'autant qu'en réalité, ce sont eux qui ne me donnent pas le droit à la parole** », ironise l' élu, qui cite le bilan dressé par le quotidien de sa première année de mandat « où ils interrogent tout le monde sauf (lui) ». (*Le Figaro*, 22/05/2015)

La contradiction s'instaure entre les actes des journalistes qui clament que l' élu en question leur refuse un droit de parole alors que c'est eux qui le lui refusent. On trouve en (160) la locution adverbiale *en réalité* qui exprime la discordance explicitement.

Notons que l'on repère en (4) et en (160), le pointage de l'inversion d'un rapport de force : les dominants ou ceux qui sont présentés comme tels deviennent les dominés. En (151), les rôles dominant (Nicolas Sarkozy)/dominés (magistrats) sont aussi intervertis mais cela n'est pas explicité par une locution du type *en fait, en réalité* :

(151) C'est à l'issue de la procédure seulement qu'on saura si Sarkozy est, comme il l'espère, blanchi des accusations de corruption et trafic d'influence. Ou, épée de Damoclès, renvoyé en correctionnelle pour un procès, avec à la clé le risque d'une condamnation pouvant aller jusqu'à dix ans de prison et de l'inéligibilité. C'est donc une course de lenteur qui s'engage. « **Les maîtres du temps, ce sont les petits pois !** » ironise un ex-ministre en rappelant le surnom donné par Sarkozy aux magistrats lorsqu'il était président de la République. (*Le Parisien*, 8/05/2015)

3.2.2. *Discordance entre les dires d'un tiers à un moment t antérieur et ses dires au moment t₀ de l'énonciation*

La discordance se fonde entre les dires d'une même instance (La Suède) contradictoires qui passe par l'usage des adjectifs antonymes légal /illégal, et d'une opposition temporelle : a passé des années / maintenant :

(28) Sur Twitter, Wikileaks ironise sur ce revirement de la justice suédoise : « **Alors que la Suède a passé des années à prétendre que parler à Assange au Royaume-Uni serait illégal, elle considère maintenant qu'elle doit faire face à la censure de l'ONU, que c'est parfaitement légal.** » (*Libération.fr*, 13/03/2015)

La proposition subordonnée d'opposition (et temporelle) en « alors que », les oppositions sus-mentionnées signalent explicitement la contradiction entre les deux discours tenus par la même instance collective « la Suède ».

(29) Que comprendre de ce sondage qui donne le Front national en tête au premier tour en 2017 ? Les lecteurs du *Figaro* réagissent. « **La fiabilité d'un sondage à 3 ans d'une élection n'est pas très évidente. En revanche, les supporters du FN, qui ont toujours dit que les sondages n'étaient pas fiables, vont sûrement dire l'inverse à présent** », ironise Michel M. (*LeFigaro.fr*, 31/07/2014)

Ici la discordance est toujours explicite mais s'exprime par un prédicat nominal : « dire l'inverse ». Elle s'établit également entre deux discours tenus par un même groupe « les supporters du FN » : un discours tenu pendant une longue période (adverbe « toujours »), et un discours anticipé (périphrase verbale en aller+ infinitif et locution adverbiale « à présent »).

(161) « Nous allons prendre nos dispositions et nous ferons collecter les ordures par des entreprises privées si la grève continue ». Peut-être même avant le week-end. « **Quand il s'agit des éboueurs, ça ne dérange pas de ne pas reconnaître l'insalubrité mais quand les poubelles s'entassent en ville, là c'est insalubre** », ironise Pierre Marsein, secrétaire général adjoint de la CGT. (*Le Progrès*, 29/05/2015)

C'est la contradiction entre les dires à deux périodes données d'un locuteur non nommé, collectif non représenté dans l'énoncé qui est pointée. Le parallèle temporel est dressé par l'usage de deux subordonnées circonstancielles temporelles introduites par *quand*, régies chacune par une principale. Les prédicats des principales s'opposent « ne pas reconnaître l'insalubrité/ être insalubre ». Le changement de discours est aussi signalé par l'adverbe *là*.

3.3. Discordance entre le fait ou discours pointé et l'ordre attendu des choses/ la norme/le discours stéréotypé

3.3.1. Discordance explicite

La discordance s'instaure entre le discours tenu par le tiers (les patrons) et le discours social attendu, stéréotypé qu'on peut prêter aux patrons selon le savoir commun, les connaissances doxiques :

(84) Jugeant le plan présenté mercredi par le Premier ministre de n'être qu'une « suite de bricolage », le Corrézien a ironisé sur l'appel de seize grands patrons français à payer plus d'impôts. « **Rendez-vous compte de ce qui s'est passé il y a quelques jours : ces « jacqueries » fiscales, ces incohérences ont amené des catégories et des corporations qui d'habitude s'assemblent pour ne plus payer d'impôts, à en réclamer un. Les patrons du CAC40 implorent le Président pour payer plus d'impôts et demandent à payer leurs cotisations. C'est invraisemblable !** », a-t-il expliqué, en référence à l'appel lancé à l'initiative du « Nouvel Observateur » et signé par Jean-Paul Agon, le PDG de L'Oréal, la première actionnaire du groupe de cosmétiques, Liliane Bettencourt, Christophe de Margerie, le PDG de Total, Frédéric Oudéa, celui de la Société générale ou encore Philippe Varin, le président du directoire de PSA Peugeot Citroën. (*ParisMatch*, 27/08/2011)

Hollande décrit des faits avérés. C'est l'aspect paradoxal de ce qui s'est effectivement produit que Hollande pointe. Il décrit la contradiction qui s'instaure entre le discours stéréotypé des patrons (« les patrons veulent toujours payer moins d'impôts ») et le discours réellement tenu au moment des faits qui apparaît sous la forme d'un discours rapporté direct : « Les patrons du CAC40 implorent le Président pour payer plus d'impôts ».

La discordance prend la forme d'un paradoxe *in praesentia* dans la mesure où le discours habituel (« d'habitude ») et le discours effectif sont représentés au sein de l'énoncé « d'habitude ne plus payer d'impôt »/ « en réclamer un ». La discordance est de plus explicite : l'évaluation assumée est explicitement prononcée « c'est invraisemblable ». Les responsables de cette demande paradoxale émise par les patrons sont définis, incarnés : ce sont le président et le pouvoir exécutif de l'époque.

(162) Pour décrire le désert médical gexois, il suffit de quelques chiffres : le territoire, qui compte environ 85 000 habitants, ne dispose que de 44 médecins généralistes, selon la CCPG. Soit un praticien pour 1 932 habitants, un ratio trois fois inférieur à la moyenne de France métropolitaine, qui compte 1 praticien pour 641 personnes. « *La situation est d'autant plus préoccupante que l'âge médian des généralistes est supérieur à 55 ans*, souligne Didier Hartmann, responsable du pôle affaires sociales, santé, sanitaire et solidarité à la CCPG, qui ne recense par ailleurs que 21 infirmiers, 36 spécialistes (hors dentistes). *Et encore, pas tous à temps plein.* » Seulement un cardiologue, un pédiatre et un rhumatologue (à temps partiel) sont dénombrés. « **Un comble, alors que nous sommes à quelques encablures de l'Organisation mondiale de la santé !** » ironise Isabelle Passuello, vice-présidente de la CCPG. (*Le Point*, 01/06/2015)

Dans cette occurrence la discordance entre le fait constaté, le nombre très faible de médecins, et ce qui serait attendu dans une zone très proche spatialement du siège de l'Organisation mondiale de la santé. La discordance est explicitée par le prédicat nominal elliptique « un comble » (qui laisse entendre « c'est un comble »).

3.3.2. *Discordance implicite*

Dans les occurrences précédentes, la discordance apparaissait de façon explicite sous la

forme d'un prédicat adjectival (« c'est invraisemblable ») ou nominal (« un comble »). Dans les occurrences suivantes, elle est implicite, à déduire de nos connaissances doxiques, encyclopédiques. On pointe le plus souvent le paradoxe, l'absurdité d'une situation sans responsable précis, liée aux conjonctures du moment de l'énonciation. La discordance s'établit entre ce qui est et ce qui devrait être⁹⁸. On pourrait dès lors faire suivre chaque énoncé d'un énoncé décrivant la situation qui devrait advenir selon le savoir commun, dans les circonstances en question ou d'une prédication nominale utilisant une périphrase verbale en devoir + infinitif, exprimant une valeur modale, du type « ça devrait être le contraire/ l'inverse ». En effet, l'auxiliaire « *devoir* explicite une nécessité plus ou moins pressante à laquelle sont soumis et l'agent d'un procès et le procès lui-même »(TLFi) :

(71) « Un espace de self-stockage de 2,5 m² coûte en moyenne 100 € par mois, **c'est plus cher de stocker ses meubles que de se loger** », ironise Neville Ricour

(71a) Un espace de self-stockage de 2,5 m² coûte en moyenne 100 € par mois, c'est plus cher de stocker ses meubles que de se loger, [ça devrait être l'inverse].

(72) Darry F. Zanuck, ancien patron de la Twentieth Century Fox et cheville ouvrière du *Journal le plus long* (1962), déclarait, avec une pointe d'ironie, à Lord Mountbatten, au sujet de sa reconstitution du débarquement de Normandie le 6 juin 1944 : « **J'ai eu plus de travail qu'Eisenhower n'en avait eu pour le véritable jour J en ce qui concerne le matériel** ».

28a) J'ai eu plus de travail qu'Eisenhower n'en avait eu pour le véritable jour J en ce qui concerne le matériel, [ça aurait dû être l'inverse]

(74) « **Les plus gênés s'en vont** », commente, non sans ironie, l'intéressée

(74a) Les plus gênés s'en vont [ça devrait être l'inverse]

(76) Depuis la disparition de la gérante, les locataires s'étaient organisés pour faire face aux charges et à l'entretien. « Quand on a quitté l'hôtel, il était en meilleur état qu'avant son départ, ironise Mohamed.

(76a) Quand on a quitté l'hôtel, il était en meilleur état qu'avant son départ, [ça aurait dû être l'inverse]

(163) Ils fuyaient la guerre en Ukraine. Moscou leur a proposé de s'installer dans la péninsule volcanique du Kamtchatka, dans l'Extrême-Orient russe. Ces Ukrainiens ont atterri là-bas avec leurs traumatismes, leurs divisions et leurs rancœurs, face à un avenir incertain. Un journaliste russe les a rencontrés. Minuit à Kiev, 9 heures du matin à Petropavlovsk-Kamtchatski. Des barres d'immeubles gris, reliées entre elles par des cordes à linge chargées de vêtements mouillés, sont plantées le long de la rue Moltchanov et de ses alentours. Des congères de deux mètres de haut jonchent le quartier, parcouru par des sentiers qui ressemblent plutôt à des tranchées – un mur de neige à gauche, un mur de neige à droite. Les

98

On note que cette configuration est parfaitement inverse à celle contenue dans « une candidature qui tient la route n'a pas besoin de soutien » : un énoncé en disant ce qui devrait être, faisait entendre ce qui n'est pas, alors qu'ici un énoncé en disant ce qui est, fait entendre ce qui devrait être.

fenêtres du foyer de réfugiés offrent une vue magnifique sur la colline Michennaïa, semblable à un terribil de charbon. Droit vers l'est, 690 kilomètres plus loin, c'est déjà l'Amérique du Nord. « *Nous avons presque réussi à atteindre la frontière canadienne* », plaisante quelqu'un au cinquième étage du bâtiment. « **À cause de l'Euromaïdan, c'est finalement nous qui avons atterri le plus près de l'Occident** », ironise-t-on au troisième [en référence aux manifestations pro-européennes qui, à l'hiver 2013-2014, ont débouché sur le renversement du président ukrainien Ianoukovitch, soutenu par le Kremlin]. (*Le Courrier international*, 07/05/2015)

(163a) À cause de l'Euromaïdan, c'est finalement nous qui avons atterri le plus près de l'Occident, [ça aurait dû être eux]

En (163), l'énoncé présente un clivage dont le focus est le pronom personnel tonique *nous*. Cette focalisation fait entendre implicitement le rhème opposé qui aurait dû être réalisé : « c'est eux qui auraient dû être les plus proches de Europe ». La discordance entre ce qui aurait pu être attendu et les faits se marque aussi par l'adverbe *finalement*.

Relevant toujours du type de discordance s'instaurant entre un état de fait et ce qui serait attendu dans les circonstances, on trouve la configuration suivante reposant sur une contradiction signalée syntaxiquement par la locution conjonctive *alors que* :

(73) « **5 % des clients de la 4G dans le monde sont en Europe, alors que l'Europe a inventé la téléphonie mobile** », a relevé non sans une pointe d'ironie le directeur général d'Alcatel-Lucent. (*AFP*, 28/05/2014)

La proposition subordonnée introduite par *alors que* s'oppose à la logique et au savoir commun, logique que l'on pourrait représenter verbalement par un énoncé proverbial du type : « les pionniers dans un domaine sont souvent ceux qui en sont les experts, qui en maîtrisent le mieux les évolutions », ou « l'ancienneté est un gage de maîtrise ». La subordonnée fait donc entendre implicitement cette prémisse à laquelle la principale (« 5 % des clients de la 4G dans le monde sont en Europe ») s'oppose. On peut représenter cet énoncé et ce qu'il implique sous la forme syllogistique suivante :

A L'Europe a inventé la téléphonie mobile

B Les pionniers dans un domaine sont souvent ceux qui en sont les experts

C Donc elle devrait maîtriser les innovations technologiques liées à la téléphonie mobile dont fait partie la 4G

C' Or seulement 5 % des clients de la 4G dans le monde sont en Europe.

La principale représentée en C' s'oppose à la conclusion implicite C à tirer du syllogisme dont la prémisse B est, elle aussi, implicite. Dans les faits, on entendrait la réalisation de C alors que c'est C' qui s'observe. Du fait de l'explicitation partielle de la discordance par la subordonnée en « alors que », faire suivre l'énoncé d'un segment du

type [ça devrait être l'inverse], semble quelque peu redondant :

5 % des clients de la 4G dans le monde sont en Europe, alors que l'Europe a inventé la téléphonie mobile, ça devrait être l'inverse.

Remarquons que nous avons rencontré cette construction reposant sur *alors que* à plusieurs reprises (6 occ) dans le corpus. En revanche, nous n'avons jamais rencontré la locution conjonctive *tandis que*, équivalent adversatif d' *alors que* proposé par les grammairiens.

Si nous effectuons un test de substitution avec *tandis que*, l'énoncé semble ne pas être valide dans le contexte, ou en tout cas il ne possède plus le sens implicé par la formulation initiale ⁹⁹:

5 % des clients de la 4G dans le monde sont en Europe, tandis que l'Europe a inventé la téléphonie mobile

C'est que comme le note Guimier (2000 : 105) :

Alors que souligne la contradiction de P par rapport à Q, *tandis que* souligne le lien naturel entre les deux propositions. Ceci apparaît si l'on reprend deux énoncés déjà cités :

(55a) *En outre, les sénateurs étaient élus pour neuf ans et le Sénat se renouvelait par tiers tous les trois ans, alors que les députés étaient élus pour quatre ans et que la Chambre se renouvelait en bloc.*

(55b) *En outre, les sénateurs étaient élus pour neuf ans et le Sénat se renouvelait par tiers tous les trois ans, tandis que les députés étaient élus pour quatre ans et que la Chambre se renouvelait en bloc.*

La nuance qui sépare les deux énoncés est sans doute fugace. Toutefois, (55b) décrit objectivement la situation alors que (55a) souligne le fait que l'écart entre sénateurs et députés est inattendu, voire anormal.

La substitution de la locution conjonctive *alors que* par *pourtant* donne lieu à un énoncé valide mais qui ne semble pas pouvoir exprimer la valeur ironique :

5 % des clients de la 4G dans le monde sont en Europe, pourtant l'Europe a inventé la téléphonie mobile

Le remplacement par *bien que* suggère, quant à lui, une acceptation de l'énoncé par le locuteur :

5 % des clients de la 4G dans le monde sont en Europe, bien que l'Europe ait inventé la téléphonie mobile

Guimier (2000 : 96) explique cela ainsi :

⁹⁹

On peut effectuer les mêmes transformations dans d'autres occurrences (22,23, 32) utilisant la locution conjonctive « alors que » et aboutir aux mêmes résultats.

Le marqueur *bien que* fait coexister deux contenus propositionnels normalement incompatibles en les rendant compatibles dans la situation : le conflit est en quelque sorte résolu, et la valeur validée par la proposition P acceptée par l'énonciateur »[...] *Alors que*, contrairement à *bien que*, souligne l'incompatibilité des deux contenus propositionnels et marque de ce fait un jugement appréciatif négatif. Il est le signe que la validation de P n'est pas acceptée par l'énonciateur, étant donné Q.

Ainsi, on peut postuler que si le seul marqueur adversatif (hormis *mais*) attesté dans le corpus est la locution conjonctive *alors que* c'est que celle-ci est apte à traduire une dimension propre à l'énoncé ironique, dimension que Guimier appelle « jugement appréciatif négatif ».

Dans les cas suivants, la discordance s'établit entre l'usage commun d'un objet et la description de son usage réel dans l'énoncé. On ne peut pas faire suivre l'énoncé du segment « ça devrait être l'inverse » mais d'un segment qui nie l'énoncé précédent toujours avec la périphrase verbale « devoir + infinitif (au conditionnel) » :

(79) Ainsi, le téléphone Teorem, créé pour Thalès pour assurer un cryptage de haut niveau des communications (« Jusqu'au niveau « Secret Défense », précise la société sur son site internet), ne serait quasiment pas utilisé par les membres du gouvernement. « **Il est sur le bureau du ministre** » assure avec une pointe d'ironie un conseiller gouvernemental. (*MidiLibre.fr*; 25/10/2013)

(79a) Il est sur le bureau du ministre, il ne devrait pas l'être/ un téléphone portable n'est pas fait pour ça*

Un téléphone portable est fait par nature pour être transporté, d'où l'adjectif *mobile* pour le désigner opposé à l'épithète *fixe*. Il est donc ici inutilisé, puisqu'il est assigné à une place fixe, le bureau.

(80) Ça fait déjà trois jours que l'on n'a pas d'électricité, du tout », déplore son mari. « Regardez le frigo, il est vide. Comme on n'a pas d'électricité, on a dû tout jeter. **Le frigo est devenu un placard** », ironise encore Assia. (*Europe1.fr*; 31/07/2014)

(80a) Le frigo est devenu un placard, il ne devrait pas l'être/un frigo n'est pas fait pour ça

3.4. L'inattendu de la convergence de deux faits

(83) Les regards scrutaient le désert malien à la recherche des disparus du vol AH 5017. On n'excluait pas l'éventualité d'un attentat. « **Du coup, on a aussi disparu des écrans radar alors que nous venions de poser un acte important** », ironise un diplomate malien. (*LeMonde.fr*; 02/08/2014)

L'énoncé ne contient pas d'évaluation, mais se contente de décrire des faits objectifs. Comme les exemples (73), (28) et (4), (83) présente une proposition subordonnée circonstancielle d'opposition introduite par la locution conjonctive *alors que*.

Mais la discordance semble tenir surtout à la formulation du prédicat verbal « disparaître des écrans radars ». Cette formulation est polysémique. Elle est utilisée :

- dans un sens métaphorique quand elle désigne l’indifférence des médias quant à la promesse de paix conclue
- dans son sens propre quand elle réfère à la disparition de l’avion et de ses passagers.

Le remplacement de cette formulation par un équivalent sémantique rend l’ironie moins saisissable :

(83a) du coup, on est passés inaperçus aussi alors que nous venions de poser un acte important.

Si nous supprimons l’adverbe *aussi*, nous obtenons un énoncé dont la teneur ironique est atténuée également :

(83b) Du coup, on est passés inaperçus alors que nous venions de poser un acte important.

Il semble donc que l’ironie tienne surtout à la concordance de deux faits rapprochés. La signature de l’acte de paix a subi un destin inattendu en ce qu’il est le même que celui de l’avion.

Dans l’occurrence suivante, c’est l’équipe de football de Guingamp qui connaît un sort « inattendu » (positif cette fois) :

(77) D’un point de vue médiatique, la participation des vedettes du Paris-Saint-Germain au Trophée des champions apparaît comme une aubaine. D’après Jean-François Pouliquen, président de l’Association des Bretons de France à Pékin, les Chinois se presseront dans le stade surtout pour voir le club de la capitale, « *qui possède une grande équipe avec des stars de classe mondiale comme Ibrahimovic* ». Jusqu’alors, les seules équipes du championnat de France connues sur place étaient « Paris, Marseille et depuis peu Monaco ». « ***Au moins, maintenant, ils connaîtront aussi Guingamp*** », ironise le Breton. (*LeMonde.fr*; 02/08/2014)

L’équipe de Guingamp semble se distinguer des trois autres équipes citées (Paris, Marseille et Monaco) qui disposent de fonds considérables, dans lesquelles jouent des stars de football, pourtant elle va connaître un même rayonnement, l’adverbe *aussi* marque cette similarité pour une équipe pourtant méconnue.

En (78), la discordance se loge au niveau cotextuel :

(78) Le restaurateur se félicite de ce plat qu’il a importé de son Angleterre natale : « **C’est un plat traditionnel en Angleterre mais à Bellac aussi aujourd’hui !** », ironise-t-il. (*LePopulaireducentre.fr*; 02/08/2014)

Dans l’énoncé « C’est un plat traditionnel en Angleterre mais à Bellac aussi aujourd’hui ! », on trouve le syntagme nominal attribut « un plat traditionnel » après le présentatif. La tournure avec présentatif fait l’objet d’une ellipse dans la seconde proposition coordonnée. On peut la reconstituer « mais c’est un plat traditionnel à Bellac aussi ». L’adjectif objectif « traditionnel » est parfaitement cohérent avec le contexte dans le

premier emploi : le Hunters Chiken est bien un plat appartenant à la culture anglaise. En revanche, dans la seconde proposition coordonnée, son emploi peut paraître plus inattendu. En effet parler au sujet du Hunters chicken de plat traditionnel de la ville française de Bellac introduit une forme de discordance : le plat typiquement anglais n'appartient pas à la culture et à l'histoire française, il n'est pas hérité du passé de la ville. Il constitue à ce titre un plat insolite, exceptionnel dans le paysage culinaire français. Il est donc tout sauf traditionnel au sens de conforme à un héritage culturel et historique. Cependant, on peut entendre l'adjectif *traditionnel* dans le sens plus large de 'entré dans les mœurs', 'habituel'. Le restaurant de Sue et Steve Causton est devenu une adresse connue, presque une institution à Bellac, le plat n'y constitue plus une incongruité : les adjectifs « fidèles » et « habitués » suggèrent ainsi que les clients ont pris leurs habitudes dans le restaurant. En ce sens l'adjectif *traditionnel* est parfaitement pertinent. On remarque donc qu'un mot qui semblait totalement dépourvu de pertinence dans un contexte peut finalement devenir approprié.

Comme précédemment, la discordance réside dans une forme de convergence qui est contraire à ce qui était attendu. Dans les trois exemples, cette convergence s'exprime par l'adverbe *aussi* et par un procès commun qui s'applique simultanément à des circonstances ou à des référents qui n'ont rien de ressemblant :

- en (83) disparaître des écrans radars s'applique à l'avion et à l'acte de paix à la fois
- en (77) être connu internationalement aux équipes de Paris, Marseille, Monaco et à Guingamp à la fois
- en (78) être traditionnel : en Angleterre et à Bellac à la fois.

4. Bilan

La discordance repose toujours sur une forme de contradiction qui peut être de différents ordres : sémantique, pragmatique, logique, politesse...

On repère deux grands types de discordance dans les énoncés catégorisés comme ironiques dans la presse écrite :

- celle qui est produite au sein de l'énoncé. Elle peut revêtir dans ce cas la forme de l'antiphrase mais pas seulement. Un décalage s'instaure entre le dit et le signifié de l'ordre d'une inversion totale ou partielle du sens de l'énoncé.
- celle qui est pointée entre deux faits et/ou discours. Il n'y a pas de rapport d'inversion entre le dit et le signifié. Elle peut consister uniquement à signaler une inversion par rapport à l'ordre attendu des choses, au discours stéréotypé, à la norme, à la logique et

LES LIEUX DE LA DISCORDANCE DANS LA PRESSE ÉCRITE

s'assimiler au paradoxe. Elle peut aussi révéler l'inversion d'un rapport de force réalisant par là la figure de l'arroseur arrosé. Les places de dominant et de dominé s'invertissent.

Dans la plupart des cas, la discordance est implicite mais elle peut aussi s'afficher explicitement.

La contradiction repérée ou produite révèle le plus souvent une situation perçue négativement par le locuteur.

SOUS-PARTIE 3

**ANALYSE COMPARATIVE DU CORPUS THÉÂTRAL ET
DU CORPUS DE PRESSE ÉCRITE**

Chapitre 11

Comparaison théâtre et presse écrite

Au terme de ce parcours au cours duquel nous avons cherché à caractériser les formes et expressions de l'ironie dans le théâtre et la presse écrite, nous voulons ici les mettre en comparaison afin de les relier aux spécificités inhérentes à chacun des genres. Que ce soit dans la presse écrite ou dans le corpus théâtral, l'ironie est au service de la moquerie. Les procédés mis en œuvre pour la réaliser sont-ils les mêmes ?

Intéressons-nous dans un premier temps aux formes d'écho ironique dans les deux genres de texte.

1. L'écho

1.1. Les formes d'écho

Dans les deux corpus, la moquerie peut passer par la reprise des propos de l'autre. Nous l'avons déjà noté au cours du chapitre (3), le discours théâtral prend la forme d'un dialogue¹⁰⁰. Jaubert (2009 : 2) écrit ainsi : « le cadre formel de son énonciation ressemble à première vue à celui d'une interaction ordinaire, avec les relations de personne fondées sur le couple je /tu qui caractérisent le dialogue ». Le dramaturge représente le discours spontané, oral des personnages. Ceux-ci se répondent simultanément (à la différence de ce qui se produit dans le genre épistolaire où la réaction est différée par rapport à l'intervention initiale).

Dans le genre de la presse écrite, l'instance journalistique représente les discours de tiers¹⁰¹. Elle retransmet une information, elle a donc recours tendanciellement aux

¹⁰⁰On exclut les pièces de théâtre monologiques dans lesquelles le personnage n'a en apparence aucun destinataire mais dans lequel il s'adresse indirectement aux spectateurs par le phénomène de double énonciation que C. Kerbrat-Orecchioni traite en termes de trope communicationnel. On peut étendre la notion de dialogue à celle de polylogue.

¹⁰¹Nous ne nous intéressons ici qu'aux catégorisations de parole par le journaliste, la catégorisation de faits apparaît sous les syntagmes « ironie du sort », « ironie de l'histoire » etc et sera traitée *infra*. D'autre part, on ne s'intéresse pas aux types de texte que sont l'interview et l'entretien.

formes de discours rapporté.

On peut grossièrement rattacher chaque genre à un type de structure : le théâtre relevant plus d'une structure diaphonique, la presse plus d'une structure polyphonique :

Dans une structure polyphonique [...] la voix de l'autre, qui n'est pas le destinataire, n'est là qu'à titre d'objet de référence et non pas de pôle d'interaction en direct avec le destinataire. Dans une structure diaphonique, l'énonciateur commence par reprendre et réinterpréter dans son propre discours la parole du destinataire pour mieux enchaîner sur celle-ci. (Roulet, 1985)

Bres (2006) introduit la distinction dialogique/ dialogal qui rejoint celle opérée par Roulet :

Les phénomènes dialogaux concerneraient le fait que les locuteurs partagent un même élément : le fil temporel du discours (gestion des places transitionnelles, pauses, phatiques et régulateurs, complétion, etc.) ; alors que les phénomènes dialogiques concerneraient le fait que le locuteur partage avec d'autres discours, dont celui de son interlocuteur dans le dialogal, un même objet de discours (gestion du rapport aux autres discours : négation, confirmation, discours rapporté, écho, concession, etc.¹⁰² .

Si le théâtre est dialogal, le corpus de presse donne à voir des interactions fragmentées, les locuteurs dont sont rapportés les discours, bien souvent, ne partagent pas un même « fil temporel ». Ainsi, il n'y a pas un fil, mais des fils comme l'écrit Moirand (2007 : 45) :

Le texte journalistique devient une mosaïque de voix, constituée d'une pluralité de fils intertextuels, et le fil horizontal du discours apparaît, dans sa matérialité même, fracturé par des marques de cette hétérogénéité .

Cela explique une différence formelle fondamentale :

– dans le corpus théâtral, l'échange est représenté dans son entier. L'écho ironique prend préférentiellement la forme de la reprise en écho immédiate (du tour de L1 vers le tour immédiat suivant de L2). Cela représente un tiers des occurrences dont (38) est un exemple :

(38) L'INCONNUE, au Chevalier, regardant la Marquise. Ah ! Je vous y prends, Monsieur !... Voilà donc pour qui vous me négligez ? Et à la Marquise. Comptez-vous sur son cœur, Madame ?
MADAME LA THIBAUDIÈRE, d'un air moqueur, et riant. Vous êtes si dangereuse que je ne sais plus qu'en penser.
L'INCONNUE. Je vous avertis que j'ai sur lui des droits, qui me paraissent un peu meilleurs que les vôtres.
MADAME LA THIBAUDIÈRE, ironiquement. **Meilleurs que les miens !** Et c'est vous qui êtes obligée de le venir enlever de chez moi, le petit fuyard ! ConteZ-nous la sûreté de vos droits ; je compatis beaucoup à la fatigue qu'ils vous causent. Elle appelle. Un fauteuil... Prenez la peine de vous asseoir, Madame ; vous en gronderez plus à votre aise, et nous en écouterons plus poliment la triste histoire de vos droits.
L'INCONNUE. Eh non, Madame ; je n'ai pas dessein de vous rendre visite

¹⁰²Le dialogal n'exclut pas le dialogique au contraire, on aura pu le constater notamment au cours du chapitre 4 sur les formes d'écho.

MARIVAUX, *La Provinciale*, 1757

L'allusion littérale¹⁰³ (lorsque la reprise des mots de l'autre n'apparaît pas dans la réplique immédiate suivante) concerne seulement 5 occurrences.

– dans le corpus médiatique, cette proportion s'inverse : l'écho ironique prend préférentiellement la forme de l'allusion littérale (22 % des occurrences).

(37) Devant une centaine de partisans NPA et quelques militants du Front de gauche, Philippe Poutou a lui endossé le costume du professeur pour détailler le patrimoine de Nicolas Sarkozy. « La fortune de Sarkozy, quand il est arrivé au pouvoir, c'était deux millions d'euros. Cinq ans après fait son métier de président, il a 2.623.000 euros », a-t-il expliqué. Le président-candidat a donc « **réussi à augmenter [sa] fortune de 600.000 euros (...). Ça montre que la modestie parfois ça peut payer** », a-t-il ironisé en allusion à la phrase « nous sommes des gens modestes », qu'aurait prononcé Carla Bruni-Sarkozy dans les coulisses des « Paroles et des actes » sur France 2. (*L'Express*, 07/04/2012)

Les Sarkozy se sont décrits comme des « gens modestes » lors d'une émission. Lors d'un meeting, Philippe Poutou réutilise le terme « modestie », pour en détourner le sens et moquer les Sarkozy.

Les échanges sont rarement reproduits sous la forme d'un dialogue (3 occurrences), ainsi seules deux occurrences contiennent une reprise en écho immédiate :

(33) Lundi soir, rebelote : « Moi aussi, j'avais gagné les municipales, insiste l'ancien président. Et même les européennes, car, si on additionne les voix de l'UMP et de l'UDI, nous étions devant le Front national. » Une manière de répondre à la forfanterie de Nicolas Sarkozy pour qui les départementales ne peuvent être que son propre triomphe. Mais Copé pousse plus loin le bouchon. « L'UMP est un label. J'interroge sur la nécessité de changer de nom. » Sarkozy ironise : « **Tu t'interroges innocemment, je suppose ?** » Avant de charger carrément : « Il ne te vient pas à l'esprit qu'il y a des affaires judiciaires qui te concernent qui justifient qu'on change le nom ? » Copé reste muet, cloué sur place. (*LePoint.fr*, 03/04/2015)

(32) Il craignait tant de se voir passer les menottes qu'il s'est dérobé. Convoqué hier devant le tribunal correctionnel, qui rendait son jugement dans l'affaire de détournement de fonds lié à la construction de la mosquée Emir-Abdelkader, le recteur imam de Nanterre, Mohamed Boudjedi, s'est fait porter pâle. « Il a la grippe », balbutie son avocate, Me Leïla Houmel. « **La grippe ?** » s'étonne ironiquement la présidente de la 15e chambre, Isabelle Prévost-Desprez. « Eh oui, cela arrive », insiste Me Houmel. « Bien sûr... surtout aujourd'hui », rétorque la magistrate en chaussant ses lunettes pour prononcer le jugement cinglant condamnant Mohamed Boudjedi à trois ans d'emprisonnement ferme, dont dix-huit mois de sursis. (*LeParisien.fr*, 03/10/2014)

En (33), Sarkozy s'adresse à Copé qui est aussi la cible de son énoncé. En (32), la cible

¹⁰³Nous parlons d'allusion littérale par opposition à l'allusion non littérale dans laquelle le locuteur fait référence uniquement au contenu d'un énoncé antérieur sans en reproduire la forme linguistique.

de l'énoncé de la magistrate est son interlocutrice, l'avocate Me Houmel. Ainsi le texte journalistique ne reproduit que très rarement un échange entier. Plus souvent, le cotexte apparaît sous diverses formes indirectes (reformulation, discours narrativisé, etc.). Le journaliste peut rapporter également des interventions extraites du contexte dans lequel elles ont été proférées. Le cotexte peut ne pas être décrit du tout. Cela répond d'ailleurs parfois à une stratégie de manipulation des propos tenus. Le rapproche fait aux journalistes de décontextualiser les paroles qu'ils rapportent et de fait d'en modifier le sens n'est pas nouveau.

L'énoncé apparaît ainsi souvent isolé. S'il existe un phénomène d'écho avec une intervention antérieure qui, elle, n'est pas reproduite, il peut dès lors ne pas être perceptible. L'impossibilité dans le corpus médiatique, dans de nombreux cas, de retrouver le cotexte immédiat dans lequel ont surgi les propos catégorisés après coup comme ironiques par le rédacteur, entraîne donc une incertitude :

- sur le fait que l'énoncé soit ou non un écho (immédiat) à un autre discours
- sur la façon dont l'énoncé fait entendre cet autre discours, s'il en fait entendre un.

Une autre différence tient au caractère fictif du genre théâtral.

On peut dire comme l'explique Petitjean (2007), que dans le théâtre existent deux contextes :

- un contexte « étroit » : ou « micro-contexte » qui « renvoie au cadre spatio-temporel et la situation locale dans lesquels s'inscrit l'échange verbal (moments, localisation, participants, actions...) ».
- un contexte « élargi » ou « macro-contexte » qui « dépasse le cadre de la situation immédiate et s'étend à l'ensemble du monde physique ou à l'ensemble du monde social et culturel » .

En conséquence selon le degré de perméabilité référentielle du texte dramatique, le contexte fictif des dialogues renvoie au contexte de production de l'auteur et s'actualise dans le contexte de réception du lecteur/spectateur : la fameuse dialogie interne/externe (Petitjean, 2007 : 480)

Ainsi, dans le théâtre en général, l'ironie peut concerner des faits, des références intratextuelles, (c'est le cas de toutes nos occurrences à l'exception d'une seule), soit concerner des références extratextuelles. Parmi les références extratextuelles, on trouve pour reprendre la typologie de Salvan, des références interdiscursives « qui font entendre une expression courante, une parole de tout le monde » et des références intertextuelles « qui mobilisent un intertexte externe identifiable » (2011 : 66).

Dans la presse, les allusions dans les catégorisations ne peuvent évidemment jamais être d'ordre intratextuel.

La temporalité qui est à l'œuvre dans la fiction n'est pas celle du monde réel,

elle est forcément bornée par le temps interne à la pièce. Nous le disions au cours du chapitre 4, l'énonciation de l'allusion en règle générale peut être très éloignée temporellement de l'énonciation de l'énoncé qu'elle fait entendre. Quand une allusion est faite par un personnage à l'énoncé d'un autre personnage, la temporalité qui sépare les deux énonciations ne pourra excéder celle de la pièce. Autrement dit l'énoncé originel est prononcé à un moment t dans la pièce et repris à un moment t^{+1} qui sont tous les deux représentés. Toutes les allusions repérées dans le corpus font ainsi référence à des propos tenus au sein de la pièce, elles ne se fondent jamais sur des références extratextuelles, exception faite de l'occurrence suivante, qui est d'ordre intertextuel et qui reste avant tout une reprise en écho des propos de l'interlocuteur :

(114) LEGENERAL, se retournant. – Non, comment ! te voilà toi ?... Bartholo a quitté Desdémone ?
PETYPON. — Comme vous voyez !... (A part, avec ironie.) **Bartholo avec Desdémone !** (Haut.)
Hein ! Si Don Juan savait ça !...
LE GENERAL, gouailleur. – Ah ! ah ! « Don Juan et Desdémone ! » tu es fort en littérature, toi !
PETYPON, s'inclinant ironiquement. – **Vous me l'apprendrez.**
LE GENERAL. — Je pourrais !... En attendant, tiens, puisque tu n'as rien à faire, montre donc la salle des Pastels à notre sous-préfet.
G.FEYDEAU, *La Dame de chez Maxim*, 1899

Dans cette occurrence, du reste la seule de ce type dans le corpus, les personnages renvoient à des références extratextuelles qui existent donc en dehors de la pièce et qui mobilisent une connaissance littéraire partagée avec la communauté parlante, les lecteurs et spectateurs. Bartholo est le personnage du père de Figaro dans *Le Barbier de Séville* de Beaumarchais, Desdémone est la femme d'Othello dans la pièce de Shakespeare. Le général, à l'évidence, confond les deux pièces. En voulant suggérer que son neveu Petypon ne quitte jamais sa femme (la dame qu'il croit être sa femme), il assimile les deux personnages à Bartholo et Desdémone pensant que ces derniers forment un couple célèbre dans la littérature. Il se trompe. Petypon s'en rend bien compte. Il alimente et poursuit le jeu sur la confusion en mentionnant le personnage de Don Juan, issu de la pièce de Tirso de Molina puis de celle de Molière, qui n'a pas plus à voir avec Desdémone que Bartholo. Le général, qui connaît cette fois le personnage de Don Juan, voit dans cette allusion une lacune littéraire de son neveu, sans s'apercevoir que c'est lui qui fait l'objet de la risée de Petypon et du public. Le fait que l'écho produit par Petypon « Bartholo avec Desdémone ! » soit un aparté nous invite à penser qu'il s'agit d'une ironie à destination principalement du public, qui se fait ainsi aux dépens du personnage du Général.

On note que la cible de l'allusion est le locuteur de l'énoncé auquel il est fait écho, à savoir le Général.

Dans la presse, l'espace temporel qui sépare l'énonciation de l'énoncé originel et celle de l'énoncé allusif est limité par le temps réel. L'énoncé repris peut être de fait très éloigné de l'énoncé allusif. Ainsi en (98), la locutrice en 2015 fait une allusion à des propos tenus par le gouvernement en 1986 :

(98) L'année dernière, début août, la plage du Ris avait déjà été fermée au public pour un taux de pollution de 1.100 germes par 100 ml. Sachant que le seuil d'alerte se situe à 1.000 germes. Les plages alentours ouvertes. « Si c'est une pollution de l'eau, pourquoi les plages aux alentours sont-elles ouvertes ? », se demande Hélène, mère de famille sur la plage du Ris. « **À moins qu'il y ait une frontière comme pour Tchernobyl...** », *ironise* Marion. (*LeTelegramme.fr*; 31/07/2014)

Par ailleurs, la cible de l'énoncé allusif n'y est pas toujours la source de l'énoncé originel, comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

(114) Tandis que les Français semblent « plus que jamais divisés » sur cette question. « **Comme la guerre de Troie, la réforme du collège aura bien lieu** », *ironise* Jean Levallois (*La Presse de la Manche*). « C'est le chef de l'État et tout le gouvernement qui l'assurent », poursuit-il. (*LePoint.fr*; 20/05/2015)

En (114), une référence est faite au titre de la pièce de Giraudoux. Il est évident que le locuteur ne prend pas pour cible l'auteur, il détourne le titre de son œuvre pour servir la critique de la réforme du collège, assimilée à une guerre.

Paradoxalement, la distinction dialogal/dialogique ne se reflète pas dans le type de boucles méta-énonciatives mobilisées dans l'énoncé catégorisé. Il est vrai que nous ne relevons aucune forme de non-coïncidence interlocutive dans le corpus de presse comme on pouvait s'y attendre, mais il n'est pas moins vrai que nous n'en repérons que guère plus dans le corpus théâtral.

C'est que dans ce dernier, le désaccord avec l'interlocuteur est masqué sous un apparent désaccord avec ce qui semble être une norme partagée. La divergence peut être également dissimulée derrière une indétermination de la source énonciative (avec le pronom « on » par exemple).

1.2. L'implicite de l'interaction dialogique

Au cours de l'analyse, on a pu voir que l'interaction dialogique de l'énoncé ironique reste le plus souvent implicite. Ainsi, si le locuteur reprend les dires de l'autre, il ne dit pas qu'il le fait. Cela est vrai dans 85 % des cas dans les didascalies qui contiennent un écho. Voici deux occurrences qui rendent explicite l'interaction dialogique avec le discours de l'autre :

(48) WERLE.— Vois-tu, je ne savais pas si, par égard pour la mémoire de ta mère...

GREGERS.— Je ne suis pas un exalté.

WERLE.— Que tu le sois ou non, tu viens dans tous les cas de me soulager d'un grand poids.
[...].

WERLE.— Tu t'en vas ? Tu quittes la maison !

GREGERS.— Oui. J'ai enfin trouvé un but à ma vie.

WERLE.— Et quel est ce but ?

GREGERS.— Tu ne ferais qu'en rire, si je te le disais.

WERLE.— Un solitaire comme moi ne rit pas facilement, Gregers.

GREGERS, montrant du doigt le fond de la scène. — Regarde, mon père, regarde les chambellans qui jouent à colin-maillard avec Mme Sorby. Bonsoir, et porte-toi bien. (Il sort par le fond à droite. On entend rire les convives, puis on les voit apparaître dans la pièce du fond.)

WERLE, ironiquement (entre les dents), suivant des yeux Gregers qui s'en va. — **Le malheureux ! Et il dit qu'il n'est pas exalté !**

IBSEN, *Le Canard sauvage*, 1891

(76) KIRILOV, avec calme.

Oui, il le faut. Voyez-vous, je m'intéresse aux raisons pour lesquelles les hommes n'osent pas se tuer.

GRIGOREIEV

n'osent pas ? Vous trouvez qu'il n'y a pas assez de suicides ?

KIRILOV, distrait.

Normalement, il devrait y en avoir beaucoup plus.

GRIGOREIEV, ironique.

Et qu'est-ce qui empêche, selon vous, les gens de se tuer ?

KIRILOV

la souffrance. Ceux qui se tuent par folie ou désespoir ne pensent pas à la souffrance.

F. DOSTOËVSKI, adapté par A. CAMUS, *Les Possédés*, 1959

Par le discours rapporté indirect « il dit qu'il n'est pas exalté » en (48) ou par la modalisation en discours second « selon vous » (76), l'ironisant montre qu'il n'est pas l'énonciateur du propos qu'il reprend.

Dans la presse, les occurrences comme (24) et (25), où le locuteur annonce explicitement qu'il reprend le discours de l'autre sont légèrement plus nombreuses, cela représente 20 % des énoncés échoïques :

(24) « **Monsieur Uthurry nous dit que tout va bien, qu'il n'y a pas de délinquance à Oloron** », ironise alors le maire. (*SudOuest.fr*; 01/08/2014)

(25) Après avoir évoqué la question du logement, François Hollande ironise. « **J'en connais un qui avait dit : “Plus personne ne dormira dehors.”** On verra où il dormira après le 6 mai, dit-il, avant de se reprendre. On veut le mettre dehors, en dehors de l'Élysée bien sûr. ». (*Le Figaro.fr*; 20/02/2012)

En (24), on trouve un discours rapporté indirect. Si le locuteur rapporte explicitement les paroles de l'autre, il n'explique pas en quoi il est en désaccord avec elles. En (25),

c'est par un discours rapporté direct que Hollande représente les propos dont il se moque, c'est là l'identité de l'énonciateur qui reste implicite.

Dans la très grande majorité des cas quel que soit le genre, lorsqu'il y a écho, ce dernier est donc implicite. Cela est cohérent avec notre définition de l'ironie comme une moquerie indirecte. En effet, ne pas montrer que l'on reprend le discours d'une personne que l'on attaque par là, c'est bien la viser indirectement.

2. Type de cible concernée par l'énoncé ironique

Nous en venons au type de cible concernée par l'énoncé catégorisé comme ironique.

2.1. Dans le corpus théâtral

Dans les pièces, cette cible est dans 96 % des cas l'interlocuteur comme en (116) :

(116) VENTROUX, ironique. – **De latitude ?**

CLARISSE, à qui l'intention de son mari échappe.— Trente-six degrés, parfaitement !

VENTROUX.— Quoi, « de latitude » ? Qu'ça veut dire, ça : « de latitude » ?

CLARISSE, au-dessus du canapé, sur un ton d'ironie légèrement méprisante. – **Tu ne sais pas ce que c'est que... « latitude » ?** (Descendant.) Eh bien !... c'est triste, à ton âge ! (Arrivée à droite de la table, se retournant vers son mari et l'écrasant de sa supériorité.) « Latitude », c'est le thermomètre.

G. FEYDEAU, « *Mais n'te promène donc pas toute nue!* », 1911

Dans seulement 4 % des cas, il s'agit d'un personnage qui n'est pas l'interlocuteur comme en (127) :

VANCOUVER,
raillant.

Sur les Hébreux !... et les noisettes !... c'est charmant... Voici ma fille... reparlez-nous des Hébreux !... encore les noisettes !... encore les Hébreux ?

DARDENBOEUF

Avec plaisir... Chez ce peuple, vraiment sage, il existait une coutume...

VANCOUVER,
ironiquement à sa fille.

Tu vas voir... il est plein d'érudition !

DARDENBOEUF,
continuant.

Quand un jeune homme demandait une demoiselle en mariage...

VANCOUVER Hein ?

DARDENBOEUF L'usage était de fixer incontinent le jour des noces

E.LABICHE, *Mon Isménie*, 1852

Vancouver se moque de Dardenbœuf qu'il ne juge pas assez bien pour sa fille. Il le lui présente comme un homme érudit alors qu'il n'a aucune estime pour lui et le pense être un bonimenteur faisant étalage d'une culture qu'il ne maîtrise pas. C'est ici de Dardebœuf qu'il se moque et non de son interlocutrice, sa fille, à qui il s'adresse personnellement et qu'il chérit par dessus-tout.

2.2. Dans le corpus médiatique

Le rapport s'inverse. Dans 3 % des occurrences seulement, la cible est l'interlocuteur de l'ironisant comme en (40) et (46) :

(40) Dans son box, le prévenu ne semble pas faire grand cas de cette histoire. Pour lui, tout est « logique » : « C'était juste une claque, parce qu'il suivait ma sœur. Si ma sœur se fait suivre, c'est comme une agression. Je la défends, c'est normal ». Âgé de 22 ans à l'époque des faits, il nie toujours la gravité des faits et répète : « Demandez à ma sœur ». « **C'est sûr qu'elle va faire une déclaration tout à fait libre** », ironise le président Legname. (*Le Télégramme*, 21/02/2015)

(46) Lorsque le correspondant de *Libération* lui a demandé, à l'issue du sommet européen de Bruxelles, s'il s'agissait de sa « dernière conférence de presse à un sommet européen », Nicolas Sarkozy a rétorqué, ironiquement : « **Vous savez combien je suis sentimental. Je vais faire tous les efforts pour ne pas vous faire de peine. Mais prenez-le pour vous, vous pourrez encore me poser des questions** ». (*LeFigaro.fr*; 02/03/2012)

En (40) la cible est le prévenu, en (46) c'est le journaliste de *Libération* d'où l'usage du pronom personnel de deuxième personne « vous ».

Dans 2 % des occurrences le locuteur se prend lui-même pour cible (voir chapitre 7).

Dans le reste des cas, soit 95 %, la cible est un tiers. Par exemple, en (146), la cible de l'énoncé de Nicolas Sarkozy est François Hollande :

(146) Preuve que Nicolas Sarkozy et François Hollande se livrent une réelle guerre, alors que ce dernier se déclarait « *audacieux* », le premier s'est moqué. « **Je n'ai jamais vu quelqu'un de plus audacieux dans le mensonge et la tromperie** », ainsi ironisé Nicolas Sarkozy, selon des propos rapportés par *Le Monde*. (*Closer*, 24/07/2015)

3. Le corpus théâtral et le corpus médiatique au regard des phénomènes interlocutifs

Le corpus théâtral dans la mesure où il représente les échanges dans leur immédiateté,

sous forme de tours de parole successifs (plutôt de répliques) se prête à une analyse des phénomènes interlocutifs. On l'a dit *supra*, dans le corpus de presse, le plus souvent, les échanges n'apparaissent pas, ou s'ils sont représentés, le sont de façon fractionnée. S'il y a bien enchaînement sur un énoncé initiatif, l'échange n'est pas restitué (dans 98 % des cas) sous la forme d'un dialogue. Autrement dit, l'énoncé catégorisé comme ironique y est différé par rapport à l'énoncé initiatif auquel il est une réaction. L'énoncé constitue une réponse transmise un certain temps après sa réalisation. Le corpus de presse demande donc la reconstitution des échanges. Au regard de cette différence, nous nous intéressons particulièrement à la complétion d'énoncé que nous avons repérée dans les deux genres.

3.1. La complétion d'énoncé

Voici plusieurs exemples issus du corpus théâtral. Le locuteur L1 commence un tour qui sera complété par L2 dans le tour suivant :

(50) JOE – vous ne m'avez pas répondu. Selon vous, Isabelle... ?
WANDA, l'interrompant – franchement, Joë, voulez-vous que je vous donne un conseil ?
JOË, ironique. – **un conseil d'amie, sans doute ?**
WANDA. – parfaitement.
JOË. – dites toujours.
WANDA, âprement. – eh bien, vous feriez mieux de renoncer à tout ça
R. MARTIN DU GARD, *Un Taciturne*, 1932

Wanda produit le tour de parole « voulez-vous que je vous donne un conseil ? », Joë enchaîne en prolongeant le syntagme nominal « un conseil » par le complément du nom « d'amie ». Ce complément ne fait que redoubler l'information contenue dans le syntagme « un conseil » dans une forme de pléonasmе, comme on l'a démontré au cours du chapitre 3.

(128) M. HARDOUIN.— Je suis un peu obtus. Je ne vous entends pas.
M. DE CRANCEY.— Je le crois. Mon ami, je vous ai prévenu que Mme de Vertillac qui m'estime, qui m'aime et qui me refuse opiniâtrement sa fille dont je suis aimé, dans le dessein absurde de rompre cette passion...
M. HARDOUIN, ironiquement. – **Qui ne finira qu'avec votre vie et celle de sa fille.**
M. DE CRANCEY.— Assurément... l'emmenait à Paris.
M. HARDOUIN.— Après ?
M. DE CRANCEY.— Ah ! vous n'avez jamais aimé, puisque vous ne devinez pas le reste.
M. HARDOUIN.— Vous êtes parti le premier et leur avez servi de postillon.
D. DIDEROT, *Est-il bon, est-il méchant ?*, 1758

M. Hardouin prolonge l'énoncé de M. de Crancey qui décrit la passion qui l'unit à la

filles de Mme de Vertillac. Le personnage dresse le tableau d'un amour exalté, idyllique, romanesque. M. Hardouin, homme d'expérience plus désabusé, offre une suite tout aussi romanesque à l'énoncé du jeune homme, stéréotypée, digne des mythes amoureux les plus célèbres dans lesquels la mort est souvent présentée comme le seul obstacle capable de mettre fin à la passion. M. Hardouin par sa complétion qui consiste en une subordonnée relative venant qualifiée le substantif *passion*, prolonge ainsi le discours de M. de Crancey en produisant une suite co-orientée (en apparence) au discours de celui-ci. C'est une relative que M. de Crancey aurait pu lui-même formuler par laquelle M. Hardouin pointe seulement l'emportement et l'exaltation auxquels les jeunes amoureux sont souvent en proie en découvrant l'amour, sûrs que la passion durera toujours.

(16) MONSIEUR *sans s'occuper d'elle continuant à compter* Un deux trois quatre... six... huit... dix ! Une deuxième liasse de dix mille... Une troisième une quatrième cinq six huit dix (avec un étonnement croissant :)... douze !... quatorze !... Mais, d'où sort tout cet argent ?

MADAME, *très ennuyée.*

Ça doit être à lui... au Voleur !

MONSIEUR, *ironique.*

Ah ! Je vois ! C'est un voleur riche ! Il vole pour le plaisir !... (*Soupirant* :) Malheureusement, ce portefeuille, je le reconnais : c'est celui que j'avais il y a quelques années qui était usé et que je croyais avoir jeté.

J. TARDIEU, *Le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

En (16), Madame produit l'énoncé « ça doit être à lui... au voleur ! ». Lors du tour de parole du locuteur suivant, ce dernier complète le substantif « voleur » par l'adjectif épithète « riche » qui, cette fois, semble contredire le sens du nom qu'il qualifie, donnant lieu ainsi à une expression qui se rapproche d'un oxymore de par son caractère paradoxal. Cependant, Monsieur ne fait que traduire en ses propres termes ce que suggère Madame en disant que tous les billets de banque doivent appartenir au voleur : si les billets lui appartiennent c'est que le voleur est riche. Monsieur prolonge donc syntaxiquement le syntagme utilisé par madame et l'orientation argumentative que celle-ci confère à son discours, dans une forme de collaboration, de co-énonciation (qui n'est que feinte). L2 semble construire un point de vue commun, partagé avec L1.

Dans la presse écrite, on trouve également ce qui se rapproche de complétions d'énoncé :

(104) Diffusée sur la chaîne américaine ABC News, on peut y voir les enfants, attachés à leur père, être emportés par le début d'avalanche et commencer à glisser dans la pente. Cette mésaventure médiatisée avait déclenché l'ire du maire de Saint-Gervais, Jean-Marc Peillex qui a déposé plainte contre le père pour mise en danger de la vie d'autrui : « On siffle la fin de la récréation ». Surpris par la polémique, le père qui se présente comme un « adrénaline junkie », a précisé avoir voulu « battre le record du monde des plus jeunes alpinistes atteignant le sommet » pour « récolter des fonds pour un orphelinat local »... « **Il a surtout battu un record de stupidité** », *ironise* Denis. (*La Provence*, 3 août 2014)

En (104), L1 ¹⁰⁴est le père dont on rapporte les paroles sous formes d'îlot textuel (« battre le record du monde... »), L2 est Denis qui tient le discours « il a surtout battu un record de stupidité ». Le prédicat verbal formulé par le père est prolongé dans les propos de Denis par le complément du nom « stupidité » qui se rapporte au substantif « record ». Cette suite suspend la portée positive de l'expression qu'elle modifie : le terme « record » tend vers une axiologie positive, un record du monde est en effet perçu comme une performance, un résultat auquel on veut parvenir, ce qui ne saurait être le cas de la stupidité. On se rapproche là d'une tournure oxymorique.

(146) Preuve que Nicolas Sarkozy et François Hollande se livrent une réelle guerre, alors que ce dernier se déclarait "*audacieux*"¹⁰⁵, le premier s'est moqué. "***Je n'ai jamais vu quelqu'un de plus audacieux dans le mensonge et la tromperie*** », a ainsi ironisé Nicolas Sarkozy, selon des propos rapportés par *Le Monde*. (*Closer*, 24/07/2015)

Nicolas Sarkozy enchaîne sur l'énoncé de François Hollande dans un échange que l'on peut représenter de la sorte :

L1 (FH) : vous en connaissez, j'espère, des présidents aussi audacieux que moi

L2 (NS) : je n'ai jamais vu quelqu'un de plus audacieux dans le mensonge et la tromperie

NS réutilise l'adjectif « audacieux » qui figurait dans l'énoncé de FH dans une comparaison d'égalité par laquelle il se présentait comme possédant cette qualité. Dans l'énoncé de NS, la comparaison d'égalité est transformée en superlatif absolu : il conserve l'adjectif « audacieux » mais adjoint un syntagme prépositionnel qui en circonscrit le champ d'application : « dans le mensonge et la tromperie ». Ces deux substantifs relevant de l'axiologie négative, la valeur positive de l'adjectif « audacieux » se voit annulée¹⁰⁶. NS inverse l'axiologie initiale de l'énoncé qu'il complète.

Dans les deux cas, la complétion d'énoncé introduit un décalage, car elle est produite de façon différée dans d'autres conditions d'énonciations que celles caractérisant la production de l'énoncé initial. Le contexte entourant l'énoncé de L1 n'est pas le même que celui concernant l'énonciation de L2.

Si des phénomènes similaires peuvent être observés dans les deux corpus, les caractéristiques du genre en modifient la forme et la complexité. Ainsi, on remarque que les complétions apportées dans le corpus théâtral contribuent toujours en apparence du

¹⁰⁴On parle ici en termes de L1, L2 et tour de parole pour des interactions pour les besoins du rapprochement avec le corpus théâtral. On utilise ailleurs les termes e et E, pour représenter les différents énonciateurs au sein d'un même énoncé.

¹⁰⁵« Vous en connaissez, j'espère, des présidents aussi audacieux que moi », a lancé mardi François Hollande, à l'occasion de la traditionnelle interview du président de la République du 14 juillet. (*Le Figaro*, le 15/07/2015)

¹⁰⁶Cette construction est à rapprocher des oxymores polémiques que l'on décrit au cours du chapitre (8).

moins, à une co-énonciation du discours, L2 se montre comme partageant les sentiments, opinions, conclusions de L1. Dans la presse, en revanche, les complétions inversent clairement, explicitement, la valeur axiologique de l'énoncé qu'elles prolongent. Les complétions sont volontiers polémiques, le prolongement venant contredire explicitement ce qu'il complète. C'est que comme le note Jaubert « le dialogue théâtral tend à marquer le principe de coopération, soit par défaut, soit par excès. » (2009 : 13). Le théâtre (genre second)¹⁰⁷ est une mimesis conversationnelle à ce titre, il accentue, exagère les caractéristiques essentielles de la conversation (genre premier) qu'il contrefait. Dans le genre imitant, les traits du genre imité sont grossis, presque caricaturés. Jaubert écrit ainsi :

cette réinvention des codes est la marque de fabrique des genres seconds. Elle s'adosse à un imaginaire de la situation discursive, et cet imaginaire tend à maximaliser certains traits perçus comme caractéristiques du genre concerné.(*ibid*)

Intéressons-nous à présent aux types de discordance.

4. Types de discordance

Toujours du fait de leur structure dialogale, les occurrences théâtrales sont toujours des énoncés réactifs à l'énoncé de l'allocutaire considéré par l'ironisant comme manquant de pertinence. Dans la presse, l'ironisant peut réagir non seulement à des propos mais à des faits. Ce qui est jugé comme manquant de pertinence, de logique, etc. ce ne sont pas seulement les propos d'un tiers mais également les situations (qui bien souvent sont engendrées par un tiers). C'est ce qui explique la plus forte proportion d'énoncés pointant un paradoxe du type :

(71) « Un espace de self-stockage de 2,5 m² coûte en moyenne 100 € par mois, c'est plus cher de stocker ses meubles que de se loger », ironise Neville Ricour. solution.(Nord éclair, 30/07/2014)

D'autre part, dans la presse, l'ironisant peut réagir à une situation préjudiciable qui ne résulte pas d'une volonté humaine, qui se trouve sans responsable défini :

¹⁰⁷La distinction genre premier/ genre second provient de Bakhtine qui écrit :

Dans leur grande majorité, les genres littéraires sont des genres seconds, complexes, qui sont composés de divers genres premiers transformés (répliques de dialogue, récits de mœurs, lettres, journaux intimes, documents, etc.). Ces genres seconds, qui ressortent d'un échange culturel complexe, simulent, en principe, les formes variées de l'échange verbal premier. (Bakhtine, 1984 [1920-1974], p. 307).

(62) « **Bienvenue chez moi !** » ironise Caroline Russo. Dix jours après l'inondation de sa maison par des pluies torrentielles. (*Le Progrès*, 31/07/2014)

En somme, que ce soit dans la presse ou dans le théâtre, l'ironisant réagit toujours à un élément perçu comme discordant, absurde, illogique ou comme une attaque.

5. La feintise

En ce qui concerne la feintise, on retrouve les mêmes formes dans les deux corpus. Elle affecte tout acte de langage (question, confirmation, remerciements, excuse, vœu, compliments, évaluation, déploration...) aussi bien dans la presse qu'au théâtre. Nous ne donnons à titre d'exemple de ces réalisations similaires que trois types d'acte de langage différents.

5.1. La confirmation prétendue d'un énoncé antérieur :

(60) WERNER

je suis sûr que c'est n'importe qui. (Il montre les photos de Frantz à Johanna.) Qu'a-t-il de plus que moi ? (Il le regarde, fasciné.) Il n'est même pas beau !

LENI, ironique.

Eh non ! Même pas !

WERNER, toujours fasciné, faiblissant déjà. Et quand je serais né pour le servir ? Il y a des esclaves qui se révoltent.

J-P. SARTRE, *Les Séquestrés d'Altona*, 1960

(120) Belle démonstration d'unanimité, tant sur le fond que sur la forme, cette semaine sur les réseaux du Télégramme. Le sujet ? La sécurité routière et en particulier l'éventualité (encore lointaine) de supprimer les arbres de bord de route, qui pourraient être considérés comme des « obstacles latéraux » dans les audits commandés en ce début d'année par le ministère de l'Intérieur. Le fond ? Contre tout projet d'abattage. La forme ? L'absurde. « **C'est vrai que les arbres font des excès de vitesse, conduisent en état d'ivresse, font des refus de priorité et parfois même téléphonent en conduisant... C'est dangereux un arbre au volant** », ironise Annie Zette (pseudo par ailleurs peu auto-compatible...) dans un commentaire approuvé plus de 120 fois sur Facebook. (*Le Télégramme*, 12/04/2015)

5.2. L'interrogation

(28) GEORGES

il fallait pour évoquer ce qui n'a pas eu lieu...

ADRIENNE

... Et qui, cependant, a existé, Georges. Je vous ai aimé, n'en doutez pas !

GEORGES, avec une pointe d'ironie.

Comment en douterais-je, puisque vous me le disiez dans vos lettres ? Vous ne saviez pas mentir, n'est-ce pas ?... Ces lettres, c'est tout ce que j'aurai connu de vous.

J. TARDIEU, *Pénombre et chuchotements*, 1988

(138) Un des porte-parole du candidat PS, Bernard Cazeneuve, a ironisé ce mercredi sur Twitter, en rappelant au passage l'épisode concernant M. Sarkozy et la chute du mur de Berlin, qui avait suscité des moqueries des internautes, en 2009. « **Nicolas Sarkozy est partout, sur le mur de Berlin, à Fukushima... Bientôt ce sera l'anniversaire du naufrage du Titanic. Était-il dessus ???** », a-t-il écrit sur le réseau social. (Le figaro,)

5.3. L'exclamation

(56) JOHANNA

évidemment non.

FRANTZ

Alors, c'est qu'il arrangera mon affaire. (Johanna fait un signe d'acquiescement.) Il ne se décourage donc pas ? (Avec une ironie pleine de ressentiment.) **Que n'a-t-il fait pour moi, le brave homme !** (Geste pour désigner la chambre et lui-même.) Et voilà le résultat ! (Avec violence.) Allez tous au diable !

JOHANNA, déception accablée. Oh ! Frantz ! Vous êtes un lâche !

J-P. SARTRE, *Les Séquestrés d'Altona*, 1960

(141) François Hollande n'a pas eu besoin d'attendre de lire les dépêches ou de voir les images pour moquer la candidature de Nicolas Sarkozy sur scène. « Le président – candidat est désormais candidat-président », a-t-il commenté au début de son intervention. « **Quelle nouvelle, quel bouleversement, quelle sensation !** Je vais vous faire une confidence : je m'en doutais », a-t-il ironisé, en déclenchant les rires des quelque 10.000 militants rassemblés au Zénith. (*LeFigaro.fr*; 15/02/2012)

La feintise affecte 90 % des occurrences théâtrales, le corpus médiatique en fait un usage plus modéré puisqu'elle n'est présente que dans 38 % des exemples. Nous expliquons cette différence quantitative en partie par le fait énoncé *supra* selon lequel, au théâtre le principe de coopération se voit exagéré.

En effet, les personnages ironisant conservent l'orientation argumentative des énoncés de leur interlocuteur de façon prétendue afin qu'une logique de co-construction soit développée. Au théâtre, le sens se construit par le jeu de rebondissement des termes. C'est au lecteur de décrypter le détournement du sens qui ne s'affiche presque jamais explicitement. On l'a démontré au cours du chapitre 5, le désaccord n'est jamais franc. Le lecteur/ spectateur dénoue le vrai du faux, déjoue les pièges verbaux qui se font parfois pour son plus grand plaisir au détriment des personnages eux-mêmes. Cela permet ainsi la mise en œuvre des stratégies théâtrales : la feintise est de mise pour que se déploient plus facilement quiproquo, imbroglio et autres malentendus qui ne pourraient se réaliser si tout était dit, dévoilé directement. Le théâtre est avant tout spectacle et artifices. Cor-

vin (2008 : 821) écrit ainsi dans son dictionnaire encyclopédique du théâtre à travers le monde : « le théâtre est simulacre. Et il naît du simulacre ». Ainsi la double adresse, par laquelle le destinataire principal du texte dramatique devient le public, conditionne la mise en œuvre de ces artifices. La feintise est ainsi presque inhérente au genre théâtral :

Quant aux équivoques et ambiguïtés, ils sont dans le dialogue de théâtre extraordinairement fréquents, au point d'être dans le plaisir du spectateur une part importante : c'est la place de l'énigme qui laisse l'allocutaire dans l'embarras, et qui exerce la sagacité du spectateur. Sur ce point comme sur beaucoup d'autres l'échange interpersonnel dans le dialogue suppose le tiers spectateur qui ne saurait intervenir pour le modifier, mais qui est là pour l'entendre. (ÜBERSFELD, 1997 :116).

Le corpus médiatique, quant à lui, obéit à une visée de captation qui pourra encourager l'instance journalistique à faire état de jeux de mot et sur le sens, mais elle est soumise également à un enjeu d'information. La presse écrite¹⁰⁸ ne se doit pas de rester dans l'équivoque. Les énoncés y doivent être plus clairement interprétés, le sens ne doit pas reposer sur une part trop interprétative : « le discours journalistique ne peut se contenter de rapporter des faits et des dits, son rôle est également d'en expliquer le pourquoi et le comment, afin d'éclairer le citoyen » (Charaudeau, 2006). Le citoyen doit interpréter sans ambiguïté l'information qui lui est donnée. C'est sans doute ce qui explique que les énoncés catégorisés comme ironiques soient moins empreints de feintise et relatent plus une pensée assumée de l'ironisant. D'autre part, le genre médiatique joue et se nourrit des polémiques. Les énoncés affichent un désaccord plus franc, une divergence d'opinion plus tranchée de la part des personnalités (souvent politiques) dont les propos sont rapportés. C'est que « l'enjeu de captation peut entraîner le journaliste à exacerber les antagonismes de façon à provoquer une polémique qui relève plus d'un spectacle pugilistique que d'un débat d'opinions » (*ibid*).

6. Les jeux sur le signifiant et le signifié

6.1. Antiphrase

Cette figure est posée par la rhétorique et par certains pragmaticiens, on l'a vu dans la première partie, comme définitoire de l'ironie. Le corpus tant théâtral que journalistique ne valide pas cette analyse : seules 8 % des occurrences du corpus journalistique et 31 % du corpus théâtral la réalisent :

¹⁰⁸On ne traite pas ici des genres d'opinion tels que l'éditorial ou le billet d'humeur par exemple, dans lesquels le rédacteur peut faire usage de procédés jouant sur l'ambiguïté afin que son opinion apparaisse moins tranchée ou moins attaquable.

(132) LEBLEU Oh! vous finiriez bien par me le dire tout de même. Seulement il ne faut pas que je vous le demande avec trop d'insistance, parce que, alors, ou par taquinerie ou pour garder votre supériorité d'une personne qui sait sur une personne qui ne sait pas, vous vous amuseriez à être discrète...

CATHERINE Monsieur Lebleu, si vous n'étiez pas un homme sympathique, vous seriez bien insupportable.

LEBLEU Je ne crois pas, parce que les gens qui sont vraiment insupportables, on ne leur dit pas. On les sème, on les sème en douce. Mais moi, dans les occasions trop rares où nous nous rencontrons, vous me supportez très bien, comme je vous supporte, d'ailleurs.

CATHERINE ironique **Vous êtes tout à fait aimable.**

JULES (entrant) Juliette me chasse ; elle veut faire sa valise toute seule Tristan Bernard

T. BERNARD, *Jules, Juliette et Julien ou l'école des sentiments*, 1929

(67) (A la suite de la critique par David Cameron de la vente par la France de navires militaires à Moscou) Laurent Fabius, a répondu mardi, non sans ironie, que les Anglais avaient été « **extrêmement aimables entre guillemets, en disant : 'jamais nous n'aurions fait cela'** » (honorer le contrat, NDLR)' ». (*Le Nouvelobs.fr*, 23 juillet 2014)

Catherine en (132) feint d'évaluer positivement la réplique antérieure de Lebleu dans laquelle il dit ne faire que la « supporter ». L. Fabius en (67) feint d'évaluer comme un acte d'amabilité la critique blessante adressée par D. Cameron à la France.

6.2. Autres jeux sur le signifié

Les autres jeux sur le signifié¹⁰⁹ (métaphore, comparaison, hyperbole, réversion, oxymore) sont bien plus nombreux dans la presse écrite, ils représentent 39 % des occurrences pour seulement 5 % des occurrences dans le corpus théâtral.

Dans ce dernier, on trouve ainsi quelques métaphores, qui sont souvent des reprises de propos antérieurs comme (1) et (55) :

(1) LE PROMOTEUR

Je sais, je sais, vous êtes indispensables, comme les chacals dans les charniers ! (*Avec un gros rire insolent* :) Mais surtout, ne prenez pas mal ce que ce que je vous dis là !

LE CHEF DU CSG. *haussant les épaules.*

Nous sommes habitués aux injures !... Mais songez à mon conseil, Excellence, faites comme moi : habillez-vous sans recherche, comme le premier venu ! Votre coiffeur vous fera une tête méconnaissable, impersonnelle. Bon, bon, vous descendez de votre palais. Vous vous mêlez aux passants. Vous parlez à l'un, à l'autre : un brin de cour aux filles les plus délurées un verre de trop au cabaret. Au besoin, on marche sur les pieds d'un ivrogne, on bouscule un jeune imbécile. S'ensuit une rixe. Alors les gens se déclarent Alors on voit bien qui dort et qui veille... Mais faudra être patient ! Ce n'est pas en un jour qu'on peut en savoir autant que vos milliers de... (*avec une ironie grinçante* :) **de « chacals », je veux dire d'espions !**

LE PROMOTEUR, avec dédain.

¹⁰⁹Ils sont précisément analysés dans le chapitre (7). On exclut ici l'antiphrase qui fait l'objet d'un traitement singulier.

COMPARAISON THÉÂTRE ET PRESSE ÉCRITE

C'est tout ce que vous proposez, comme preuves – ou comme remèdes ?

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

Le terme métaphorique « chacals » utilisé pour qualifier les espions est celui employé au préalable par le promoteur. Le chef du CSG par une habile démonstration en subvertit le sens (voir chapitre 5).

(55) FRANTZ

Cela ne m'arrivera pas. Vous serez tous acquittés. Même toi : ce sera ma vengeance. Je ferai passer l'Histoire par un trou de souris ! (Il s'arrête, inquiet.) Chut ! Ils sont à l'écoute. Tu me pousses, tu me pousses et je finis par m'emporter. (Au plafond.) Je m'excuse, chers auditeurs : les mots ont trahi ma pensée.

LENI, violente et ironique.

Le voilà, l'homme au moral d'acier ! (Méprisante.) Tu passes ton temps à t'excuser.

FRANTZ

Je voudrais t'y voir. Ce soir, ils vont grincer.

J.-P SARTRE, *Les Séquestrés d'Altona*,

Leni réutilise la métaphore « moral d'acier » pour caractériser Frantz après que celui-ci s'est lui-même autoqualifié ainsi quelques répliques avant pour mieux le mettre face à ses contradictions.

(23) MADAME, en se ressaisissant

Puisque tu es là, je vais vite préparer le dîner

Elle s'échappe et rentre dans la cuisine, où on l'entendra fourgonner divers ustensiles, fourneau, casseroles, etc.

MONSIEUR, toujours ironique.

Tu veux dire que tu vas donner des ordres à ta cuisinière ?

Le Voleur, *pendant tout ce temps, n'a pas bougé.*

Monsieur et lui paraissent saisis du même accablement

J. TARDIEU, *Le Petit voleur rêve de banlieue*,

Monsieur catégorise métaphoriquement le voleur comme une « cuisinière » pour prolonger le rabaissement du jeune homme par féminisation que sa femme avait commencé quelques répliques avant. Il s'agit de la confronter à son discours et à son comportement tyranniques et humiliants.

Les métaphores, au théâtre, fonctionnent surtout comme des reprises de la parole de l'autre, qui lui sont renvoyées. Cet usage est fait également dans la presse comme en (151), où la métaphore des « petits pois » est utilisé par l'ironisant comme un retour à l'envoyeur, en l'occurrence Nicolas Sarkozy. Ce dernier avait qualifié négativement de la sorte les magistrats quand il était sous immunité parlementaire. Au moment de l'énonciation, la situation s'inverse, ce sont les magistrats qui décideront de l'avenir de Sarkozy :

(151) C'est à l'issue de la procédure seulement qu'on saura si Sarkozy est, comme il l'espère,

blanchi des accusations de corruption et trafic d'influence. Ou, épée de Damoclès, renvoyé en correctionnelle pour un procès, avec à la clé le risque d'une condamnation pouvant aller jusqu'à dix ans de prison et de l'inéligibilité. C'est donc une course de lenteur qui s'engage. « **Les maîtres du temps, ce sont les petits pois !** » ironise un ex-ministre en rappelant le surnom donné par Sarkozy aux magistrats lorsqu'il était président de la République. (*Le Parisien*, 8/05/2015)

mais de nombreuses métaphores n'ont aucun effet allusif :

(10) « **On est dans le concours Lépine pour trouver l'arme fatale anti-djihadistes, sauf qu'elle n'existe pas** », ironise Jean-Christophe Lagarde, président de l'UDI. (*Le Monde*, 17/01/2015)

Dans le corpus théâtral, on trouve trois comparaisons dont les deux suivantes :

(69) BOUBOUROCHE Me tromper Adèle !... ah ! là ! là ! Je voudrais bien savoir pourquoi elle me tromperait... pour de l'argent ? Elle se moque de l'argent comme de sa première chemise ; elle vivrait de pain et de lait, et elle paye ses jarretelles trente-neuf sous au Louvre. **Pour le plaisir ? (grande ironie.) la pauvre enfant !... elle n'a pas plus de sens qu'un panier à bouteilles.**
LE MONSIEUR, apitoyé et les yeux levés vers le ciel. ô homme !... enfant aveugle et quatorze fois sourd !... Pas de sens ? mais mon cher monsieur, c'est vous qui n'en avez pas !
G. COURTELINE, *Boubouroche*, 1893

Boubouroche par la comparaison d'Adèle avec un panier à bouteilles démontre le manque de pertinence des propos qu'il prête au monsieur au sujet d'Adèle et selon lesquels elle pourrait être guidée par une appétence pour les plaisirs charnels.

(70) BOUBOUROCHE, *troublé et qui commence à perdre sa belle assurance.*
enfin, ma chère amie, voilà ! Moi..., on m'a raconté des choses.
ADÈLE, *ironique.*
Et tu les as tenues pour paroles d'évangile ? Et l'idée ne t'est pas venue un seul instant d'appeler à la vraisemblance ? Aux huit années de liaison que nous avons derrière nous ?
G. COURTELINE, *Boubouroche*, 1893

Adèle ridiculise les accusations de Boubouroche à son endroit en pointant la foi inébranlable qu'il a mise dans les paroles qu'on lui a dites par leur comparaison avec des paroles bibliques. Elle moque ainsi la crédulité de son amant.

La comparaison est légèrement plus convoquée dans la presse (5 % des occurrences).

Dans le corpus médiatique on compte deux parallélismes antithétiques (voir chapitre 7), un seul est attesté dans le corpus théâtral :

ARAMINTE. – Vous parlez fort mal, *Lisette ; ce que j'ai répondu à *Frontin ne signifie rien contre Ergaste, que je regarde comme un des hommes les plus dignes de l'attachement d'une

femme raisonnable.

LISETTE, d'un ton ironique. – **À la bonne heure ; je le trouvais un homme fort ordinaire, et je vais le regarder comme un homme fort rare.**

FRONTIN. – Pour le moins aussi rare que ta maîtresse (soit dit sans préjudice de la reconnaissance que j'ai pour la bonne chère que j'ai faite chez elle).

DORANTE. – Halte-là, faquin ; prenez garde à ce que vous direz de Madame la Marquise.

FRONTIN. – Monsieur, je défends mon maître.

MARIVAUX, *Les Sincères*, 1739

Lisette fait mine d'avoir été convaincue par le discours d'Araminte, mais le parallélisme de son énoncé fondé sur deux propositions coordonnées antithétiques (ordinaire/rare, passé/futur proche) rend caricatural ce changement d'opinion tant il est radical et immédiat.

On a pu repérer deux syllepse dans la presse écrite et plusieurs dans le corpus théâtral :

(66) DONA URRACA Oui, vous avez de l'honneur avec les hommes ; mais avec les femmes ?

DON PABLO : Depuis le temps que je vous connais, vous ai-je fait une infidélité ?

DONA URRACA, ironiquement : **Non, pas une !**

DON PABLO : D'honneur, pas une.

DONA URRACA, de même : Courage !

DON PABLO : Qu'avez-vous donc à sourire ?

DONA URRACA : Je ris en pensant à tous les tourments que tu vas souffrir en enfer pour tes parjures.

DON PABLO : étrange jalousie ! Je vous jure sur mon honneur...

DONA URRACA : Tais-toi, misérable ! regarde ce portrait ;

à qui l'as-tu donné ?

P. MÉRIMÉE, *Théâtre de Clara Gazul : Le Ciel et l'enfer*, 1857

La syllepse porte sur la catégorie grammaticale de « une » que Dona Urraca semble utiliser¹¹⁰ comme un pronom numéral (son énoncé aurait le sens de « non pas une seule mais plusieurs ») alors que le terme pouvait être un article indéfini dans la réplique de Don Pablo.

(73) MARGOT.— Qui, Camille ?

LAURIANE.— La femme de MARVEJOL.

MARGOT.— Eh bien, ne te gêne plus. Tu pourrais dire : « Madame ».

LAURIANE.— Tu n'as pas la prétention de me donner des leçons de savoir-vivre ?

MARGOT.— Je n'ai aucune prétention, tu le sais bien.

LAURIANE, ironique. – **Tu as tort ; tu devrais en avoir, à la beauté, et même à l'intelligence.**

MARGOT.— Pourquoi essayes-tu de m'humilier ? Je ne t'ai rien dit de blessant, moi. Simplement, je te fais remarquer que tu pousses un peu loin la familiarité avec des gens que tu connais à peine et auxquels nous ne sommes liés que par des relations de voisinage.

¹¹⁰On peut aussi interpréter cette réponse de Dona Urraca comme un écho simple aux propos de Don Pablo, dans ce cas, « une » est un article défini, il n'y a donc plus de syllepse. Son énoncé est simplement antiphrastique.

G. COURTELINE, *La Cruche*, 1909

Le substantif « prétention » acquiert une acception positive dans la réplique de Margot (« je n'ai aucune prétention » signifie « je ne suis pas quelqu'un d'orgueilleux »). Dans la réplique de Lauriane, c'est la dimension positive du terme qui est mobilisée : « prétention » prend le sens d'« aspiration ».

Dans chacune de ces occurrences, l'ironisant renvoie à l'autre son mot (« une », « prétention ») dans un sens différent. Il lui démontre par là le manque de vérité de son discours. Il est à noter qu'il semble naturel que le théâtre, de par sa structure dialogale, soit le lieu d'un jeu de rebondissement sur le sens des termes d'un personnage à l'autre.

En ce qui concerne le paradoxe qui représente 12 % du corpus de presse écrite, deux occurrences seulement en contiennent dans le corpus théâtral, dont celle-ci :

(92) LOUISE

vous dites qu'il faudra longtemps pour en arriver là ?

MAURICE

quatre ou cinq cents ans, ce n'est pas trop pour constituer une science.

LOUISE, avec une explosion d'ironie amère.

dans cinq cents ans on saura si j'ai une âme et comment la guérir, et c'est aujourd'hui que je souffre ! Voilà donc la science ! Je sombre dans le découragement.

F. DE CUREL, *La Nouvelle idole*, 1899

Louise pointe un paradoxe qui fait entendre ce qui devrait être : c'est au moment où elle est malade que la science devrait pouvoir lui venir en aide. Elle moque ici la science qui ne lui est d'aucune utilité mais surtout Maurice qui fait de ce domaine sa seule réelle passion au point de perdre de vue la douleur de ses patients.

Le paradoxe, dans notre corpus théâtral, concerne donc toujours une cible personnifiée.

Dans tous les cas, le jeu sur le signifié sert, comme dans la presse écrite, la moquerie. Il semble ainsi que les deux corpus usent des mêmes procédés mais dans des proportions différentes.

À une exception près : on n'a trouvé dans le corpus théâtral aucun jeu sur le signifiant (calembours, mots-valise, paronomases...), ils ne servent de support à l'ironie que dans la presse écrite¹¹¹.

¹¹¹Notons que nous avons trouvé deux jeux sur le signifiant dans le genre romanesque sur un corpus d'une centaine d'occurrences, un calembour puis une paronomase :

(Le locuteur se prénomme Arnaud) Alors que j'arrivais à un cours sur le Moyen Âge avec un certain Guéroult. « **Tiens, voilà Arnulf et Guéroult !** », avait ironisé, Fabrice Coat, qui faisait du troc dans la cour du lycée, échangeant des vélomoteurs contre des chaînes hi-fi rafistolées, à quinze ans déjà .
(ARNAUD Claude, *Qu'as-tu fait de tes frères ?*)

Inutile, dangereuse, elle grossit, un adénome dit bénin, mais pas pour moi, c'est la marque de ma

Comment expliquer ces différences ?

D'abord, il est possible que notre corpus ne contienne aucune occurrence de ce type bien qu'il en existe dans le théâtre. Secondairement, on peut imaginer que le recours aux jeux de mots, dans la presse écrite réponde à la visée de captation des médias évoquée *supra*. En effet, le genre journalistique, comme l'explique Charaudeau (2006), obéit à deux visées, l'une d'information et l'autre de captation. Les instances journalistiques rapportent ainsi les joutes verbales des personnalités politiques et publiques afin de rendre leur article attrayant pour leurs lecteurs. D'autre part, les jeux sur les signifiants tels que les calembours peuvent demander un effort de compréhension moindre que d'autres types qui supposent l'activation d'éléments du contexte non contenus dans l'article ou de connaissances d'événements médiatiques ou culturels extérieurs. Pour comprendre une allusion, il faut ainsi connaître le discours source qui est repris implicitement et les circonstances dans lesquelles il a été proféré. La paronomase quant à elle (par exemple « loi Macron, loi micron ») ne nécessite l'appel à aucune connaissance extérieure, si ce n'est à la compétence lexicale, la portée d'attaque est saisissable immédiatement. On peut supposer que cette plus grande accessibilité au sens répond à une exigence de démocratisation de médias, devant être compris par le plus grand nombre. Enfin, ce n'est pas nouveau, le champ politique a souvent été comparé à un domaine d'affrontement pour le pouvoir. Les personnalités politiques manient le langage comme une arme leur servant à critiquer, à rabaisser l'adversaire. La course au bon mot anime l'arène politique. Le politique veut faire preuve de sa virtuosité langagière et les jeux sur le signifiant semblent en être l'une des manifestations les plus immédiates et évidentes. Plus subtil, peut-être, le théâtre, car il donne accès à l'ensemble des échanges d'un seul tenant, se prête plus volontiers à des jeux sur le sens des termes.

Enfin, les études sur la formule notamment et la circulation des discours dans la presse le démontrent : les *petites phrases* circulent rapidement. En effet, le jeu sur le signifiant frappe l'opinion et autonomise la réplique ironique qui ainsi pourra être reprise facilement et circuler sur les médias et autres réseaux sociaux

7. L'ironie du sort

Nous n'avons, dans ce travail, considéré que les catégorisations du dire. Cependant, dans la presse écrite, l'ironie est très souvent mobilisée pour caractériser un fait. Ce se-

décadence. Du temps d'Elle, Elle avait beau ironiser, se moquer de ma « **trique truquée** », piqûres une demi-heure avant, aux toilettes, et puis encore vaillant au pieu . (DOUBROVSKY Serge, *Un homme de passage*)

cond type d'emploi, catégorisé seulement par le terme d'*ironie*¹¹², fréquemment accompagné d'un SP : *ironie du sort, de la situation, de l'histoire*, est répertorié par les dictionnaires comme *figuré* :

(164) Plusieurs manifestations étaient programmées samedi pour donner un air de fête au village.(...) Les 110 enfants de maternelle et de cours élémentaire étaient à l'honneur avec le carnaval de l'école. Les chansons, comme les costumes, étaient en rapport avec le thème du conte. Comble de l'ironie, la première chanson s'intitulait *Si tu aimes le soleil*. Alors qu'un défilé dans toute la ville était prévu, les enfants ont dû, à cause de la pluie, se contenter d'un périple jusqu'à l'église. Mais le plaisir de se promener ainsi dans la commune était visible sur leurs visages. (*Paris-Normandie*, 21 mai 2015)

Si les chansons des enfants étaient « en rapport avec le thème du conte », elles ne l'étaient pas toujours avec le temps puisqu'une pluie drue s'abattait sur le village alors que les enfants chantaient *Si tu aimes le soleil*... Ce type d'emploi réalise une extension du sens d'ironie verbale via la notion de moquerie¹¹³ : est prêté au sort (l'ironiste), du fait de la concomitance de deux faits en rapport inverse, une intention de moquerie, plus ou moins méchante, à l'égard d'une cible, en (164) la fête du village.

En (165) :

(165) Les réseaux sociaux ont pour vocation de rapprocher les personnes. Mais ironie du sort, on s'aperçoit aujourd'hui que les utilisateurs n'ont jamais été aussi éloignés les uns des autres. Submergés par un flux toujours plus important d'informations, il est devenu très difficile de trouver l'objet de nos recherches à une échelle plus locale. C'est à partir de ce constat qu'est né SoonMap, un réseau social de proximité mettant en relation particuliers et professionnels, sur une zone restreinte, jusqu'à 50 km. À l'origine de cette idée innovante, deux associés, Clément Mellinas, 25 ans, et Julie Louche, jeune Saint-Christolaine de 24 ans, qui travaillent d'arrache-pied depuis huit mois sur leur idée. Si Clément, diplômé de Polytech Montpellier, fondateur, s'occupe du développement web et mobile, Julie, elle, s'attelle à la partie commerciale, marketing ainsi qu'à la communication digitale du projet. (*Midi Libre*, 9/04/2015)

Les réseaux sociaux élaborés dans un certain but atteignent précisément une finalité opposée (« ont pour vocation de rapprocher les personnes/ n'ont jamais été aussi éloignés

¹¹²En effet, le verbe *ironiser* et son participe présent *ironisant* caractérisent un acte de langage, ils ne peuvent donc pas s'appliquer à autre chose qu'à un dire. L'adverbe *ironiquement* peut aussi concerner un acte de langage mais, contrairement au nom qui peut se compléter ou servir de complément à un autre nom, ne permet pas une catégorisation plus spécifique en tant qu'*ironie du sort* ou autre. Les syntagmes contenant le nom *ironie* n'impliquent pas forcément la production d'un acte de langage et peuvent pointer l'ironie dans un événement extérieur, le contexte, la situation.

¹¹³

Ce que confirme le Robert *Dictionnaire historique de la langue française* qui date cet emploi de la fin du XVIII^e siècle, alors que le sens moderne d'attaque par la moquerie apparaît au XIII^e et se développe au XVI^e.

les uns des autres »). Cette situation malencontreuse n'a pas été engendrée par un responsable précis. L'ironie du sort semble mettre en évidence l'échec d'une volonté, d'une prévision, d'une attente, les victimes sont les personnes qui formulaient cette attente, prévision ou volonté.

Le discours de presse fait un usage fréquent de cet emploi (49 % des occurrences d'*ironie*)¹¹⁴ : le journaliste rapporte des événements ; il se plaît à rapprocher deux faits dont la mise en relation semble procéder d'une moquerie. On ne le trouve pas en revanche dans les didascalies théâtrales. Semblent s'en rapprocher les deux occurrences suivantes :

(92) LOUISE

vous dites qu'il faudra longtemps pour en arriver là ?

MAURICE

quatre ou cinq cents ans, ce n'est pas trop pour constituer une science.

LOUISE, avec une explosion d'ironie amère.

dans cinq cents ans on saura si j'ai une âme et comment la guérir, et c'est aujourd'hui que je souffre ! Voilà donc la science ! Je sombre dans le découragement, elle m'offre le doute ! Mais le plus humble prêtre auquel je raconterais ma douleur trouverait des paroles bien autrement consolantes !

MAURICE : à l'instant vous constatiez que les églises vous repoussent depuis que vous ne priez plus !

F. DE CUREL, *La Nouvelle idole*, 1899

Dans cette occurrence analysée *supra*, on pourrait repérer une forme d'ironie du sort que le personnage pointe : Louise est « malade » aujourd'hui et apprend que ce dont elle souffre pourra être soigné dans plusieurs siècles. Cependant, on peut voir dans sa réplique une moquerie également de Maurice, chercheur en psychologie expérimentale, qui place l'intérêt de la science au-delà de tout alors que visiblement elle ne peut pas venir en aide à la jeune femme (« voilà donc la science ! »). Le reste de la scène dépeint l'attitude de défi de Louise envers Maurice et ce qu'il défend.

(10) PREMIER PROMENEUR

il paraît que cette brute ne se montrera pas ce soir.

LA PROMENEUSE, même jeu.p

Bien sûr ! Il a trop peur des attentats !

DEUXIÈME PROMENEUR, avec une ironie amère.

Pas de danger, les opposants sont précisément ceux qui ne supportent pas de veiller nuit et jour !

Alors, ils n'ont qu'une envie, c'est de dormir !

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

En (10), le deuxième promeneur semble lui aussi pointer une forme d'ironie du sort : le promoteur, un tyran qui a interdit le sommeil dans sa cité, refuse de sortir de chez lui la

¹¹⁴ Il ne s'agit pas d'un pourcentage concernant notre corpus dans lequel nous n'avons inclus que les catégorisations métadiscursives. Ce pourcentage signifie que sur les cent premières occurrences contenant le mot « ironie » dans *Europress*, 49 décrivent une forme d'ironie du sort et ne catégorisent pas des propos.

nuit par peur d'être attaqué mais justement ceux qui pourraient le combattre font ce qui leur est interdit de faire la nuit, c'est-à-dire dormir. Le personnage rapproche donc bien deux faits incompatibles, mais ce rapprochement semble avoir surtout pour but de montrer le caractère irrationnel du promoteur et la situation insensée et intolérable qu'il a engendrée. Cet oppresseur paranoïaque s'inquiète pour sa sécurité alors que les habitants de la cité aspirent seulement à retrouver le cours normal de leur vie : dormir. C'est donc bien du promoteur que le personnage se moque.

Ces occurrences qui pourraient ressembler à une forme d'ironie du sort en pointant un paradoxe restent au final des façons de critiquer, de moquer les aspirations et croyances d'un personnage.

Les didascalies ne servent donc jamais la catégorisation en tant qu'ironie du sort pure, et pour cause : c'est non à des faits mais à la parole des personnages qu'il met en scène que le dramaturge a affaire. Remarquons que, sporadiquement (2 oc.), la parole des personnages peut, elle, user de cet emploi, comme dans (162) :

(162) MARIE. Si seulement il y avait de l'eau ici, qu'on puisse plonger quand cela va trop mal, ou faire du canot. Et pour comble d'ironie, je continue à recevoir d'Angleterre mes revues de rowing. ANOUILH, *La Sauvage*, 1958

Marie pose que le sort semble se moquer d'elle en lui envoyant ses « revues de rowing » alors qu'il n'y a pas d'eau où elle se trouve.

Dans les occurrences où l'ironie procède du sort et non de la parole humaine, l'attaque passe au second plan : l'ironie du sort ne rabaisse pas sa cible, si tant est qu'il y en ait encore une, comme si seuls les hommes étaient capables de se dévaloriser les uns les autres...

8. Bilan

L'ironie que nous définissons comme une forme de moquerie indirecte s'appuie sur les mêmes procédés dans la presse écrite et dans le théâtre. Dans chacun des genres, on trouve : l'écho, la feintise, l'antiphrase, les jeux sur le signifié.

Autrement dit, les deux genres du discours qui nous ont servi de corpus, alors même qu'ils sont différents et ne relèvent pas de la même sphère d'activité, mettent en œuvre similairement l'ironie, les différences entre les deux étant quantitatives et non qualitatives : les didascalies, de par la structure dialogale du texte théâtral, a très souvent recours à la moquerie par dialogisme, mais use également, de façon complémentaire, des autres ingrédients ; le texte de presse, de par son objet – rapporter des faits et des dis-

COMPARAISON THÉÂTRE ET PRESSE ÉCRITE

cours comme faits – use plutôt du jeu sur le signifiant et sur le signifié, mais a également recours, certes moins fréquemment que le texte théâtral, à la moquerie dialogique. Ainsi, les caractéristiques intrinsèques au genre textuel expliquent la fréquence avec laquelle tel ou tel procédé est convoqué ainsi que sa forme.

CONCLUSION

Au commencement de cette étude, nous sommes partie du constat selon lequel aucune des théories existantes sur l'ironie ne s'entendait sur l'essence de celle-ci. Notre volonté a été de vérifier dans un premier temps si l'une des descriptions proposées par ces théories pouvait suffire à elle seule à rendre compte de tous les énoncés ironiques. Pour éviter que le corpus ne soit délimité par notre propre appréhension de ce qu'est l'ironie, délimitation qui aurait faussé les résultats, nous avons choisi de sélectionner les occurrences à analyser à partir des catégorisations opérées par les usagers de la langue eux-mêmes. Cette sélection a été faite auprès de deux types de textes différents, à savoir le texte théâtral et la presse écrite.

Le but était de pouvoir vérifier dans un second temps si l'ironie se réalisait de la même manière dans ces deux types de texte et si les sphères d'activité dont relève chacun d'eux entraîneraient des modifications de l'expression et de la forme qu'y emprunte l'ironie.

Au cours du premier chapitre, nous avons discuté les éléments spécifiques mis en évidence par chacune des théories : l'écho, le manque de pertinence de l'énoncé antérieur, l'antiphrase, la feintise, l'implicite, la raillerie... Nous avons conclu ce chapitre en postulant d'une part, que tous ces éléments pouvaient être réalisés dans l'ironie mais pas toujours simultanément, d'autre part que la spécificité de l'ironie résidait dans sa dimension d'attaque indirecte se réalisant par le biais de la moquerie. Nous avons ainsi considéré que l'ingrédient de base de l'ironie est constituée par cette spécificité pragmatique. Le deuxième chapitre, nous a permis de décrire notre corpus et de préciser notre démarche évoquée *supra*.

L'ironie se réalisant comme attaque *via* la moquerie, nous avons ensuite décrit comme autant d'ingrédients les divers types de moquerie qui apparaissent dans le corpus : l'écho, la feintise, l'antiphrase, etc. Dans la seconde partie, nous nous sommes ainsi livrée à l'analyse des occurrences en explorant précisément comment chacun des éléments précités pouvait s'y exprimer. Notre choix a été d'aborder chacun des corpus et chacun de ces éléments séparément.

Le troisième chapitre a été consacré à l'étude du fonctionnement interlocutif de l'ironie, fonctionnement précisément observable de par la nature dialogale du corpus théâtral. Nous avons pu conclure que l'énoncé ironique constituait toujours une intervention réactive, formulée donc en réponse à une intervention initiative jugée non pertinente par l'ironisant. L'énoncé ironique pour pointer le manque de pertinence de l'énonciation antérieure peut afficher lui-même une forme de non-pertinence. Ainsi puisque

CONCLUSION

l'ironisant veut signaler la défaillance, la discordance, l'anomalie dans le discours de l'autre, son énoncé constitue toujours une attaque mais celle-ci procède de manière indirecte : l'ironisant sous le couvert d'un acte de langage en produit un autre qui révèle la non-pertinence. Du fait de cette indirection, l'attaque n'est pas toujours perçue ou peut être ignorée et échouer. Enfin, pour s'instaurer, elle suppose un socle commun de connaissances appartenant au non-dit qu'elle réactive implicitement : si celui-ci n'est pas partagé par les participants, l'attaque ne peut pas aboutir.

Le chapitre suivant a abordé toutes les formes d'écho à l'œuvre dans l'énoncé ironique. Nous avons vu que cet élément était prépondérant dans le corpus théâtral, en tout cas retraceable du fait de l'accessibilité à l'intégralité des échanges. L'écho fait ainsi entendre un énoncé réellement tenu, ou seulement envisagé, virtuel ou anticipé avec lequel il entretient un rapport de similarité formelle ou seulement de contenu. L'écho par l'ironisant aux propos jugés non pertinents de l'ironisé constitue un moyen particulier d'attaquer l'autre indirectement. Nous avons pu observer que dans certains cas, l'énoncé ironique ne demande pas la prise en charge des propos ciblés et jugés non pertinents. Autrement dit, le seul pointage d'une autre énonciation par la répétition des mots de l'autre sans mouvement de prise en charge peut suffire à constituer une énonciation ironique. Cette observation va à l'encontre de nombreuses théories qui posent la prise en charge feinte même temporaire comme inhérente à l'ironie. Nous dirons surtout que parfois l'ironie repose sur une ambiguïté : on peut hésiter entre une simple mention des propos de l'autre et une possible prise en charge, ce qui est d'autant plus flagrant quand l'énoncé consiste en la reprise elliptique d'un seul terme énoncé antérieurement par l'autre.

Ainsi, le caractère ambigu de l'ironie permettant plusieurs interprétations notamment sur la prise en charge a déjà fait l'objet d'un questionnement au cours de ce chapitre. Le chapitre 5 a approfondi cette réflexion en établissant un classement corrélant l'expression du désaccord au marquage de l'interaction dialogique. Pour notamment explorer le rapport au marquage de la source énonciative du point de vue disqualifié indirectement dans l'ironie, nous nous sommes focalisée dans le chapitre 5, sur les indices énonciatifs révélant l'hétérogénéité énonciative et en particulier les boucles méta-énonciatives. Ainsi se nouent entre les notions de désaccord/ accord, de prise en charge et de source énonciative, des relations très intriquées qui sont au cœur de la problématique de l'ironie. Elles se retrouvent à travers les notions d'écho, qui marque le rapport au discours de l'autre, et de feintise, qui consiste en la prise en charge d'un énoncé, prise en charge qui semble reposer sur un accord de l'énonciateur avec l'énoncé qu'il reprend. Nous avons pu déterminer que plus le marquage de la source énonciative autre est explicite moins la prise en charge est évidente, plus le désaccord est assumé. Cependant,

CONCLUSION

nous n'avons pas trouvé de cas où le désaccord était immédiatement franc et explicite. Autrement dit, s'il y avait désaccord, ce dernier était masqué, à déduire d'une discordance co(n)textuelle et/ou du pointage de l'altérité énonciative qui indique toujours une forme de distance vis-à-vis des propos auxquels il est fait écho. Certaines occurrences consistaient ainsi simplement à rapporter le dire de l'autre sans aucunement le prendre en charge et sans marquer une quelconque prise de position, que ce soit d'accord ou de désaccord à l'égard des propos rapportés. La simple mention peut ainsi suffire au marquage de l'ironie, le désaccord étant implicite.

Dans le chapitre 6, nous avons continué d'examiner l'expression de la feintise et donc de la prise en charge de l'énoncé par l'ironisant. La feintise est repérable à la discordance co(n)textuelle qui permet de saisir que l'ironisant n'endosse pas l'énoncé qu'il tient. Comme nous l'avions remarqué au cours du chapitre sur l'écho, nous avons pu observer que plus l'énoncé est elliptique ou plus la source énonciative autre est pointée, moins la feintise peut s'exercer. L'ironie n'en est pas moins présente. Ainsi elle ne semble pas devoir reposer toujours sur un endossement feint, la simple ambiguïté de la prise en charge, l'hésitation sur l'interprétation permise par l'absence de caractère explicite de mention ou d'endossement permet l'expression de l'ironie. Selon son empan et le type d'acte de langage concerné, la feintise peut être plus ou moins évidente. Nous avons même établi que dans certaines occurrences l'ironisant prend parfaitement en charge son énoncé : il ne s'agit alors pas de feindre même momentanément, mais de décrire une inversion, une contradiction, qui démontre le manque de pertinence des propos de l'autre.

Cette première sous-partie concernant l'analyse du corpus théâtral a permis de constater que les éléments mis en évidence par les conceptions étudiées au cours de premier chapitre pouvaient tous s'exercer. De nombreuses occurrences fonctionnent bien en faisant entendre le discours associé à une cible dont on pointe le manque de pertinence et de fait qu'on attaque. La discordance est apparue comme une composante essentielle. Ce qui fonde l'acte ironique est la volonté de signaler les défauts, l'anomalie, la transgression de l'autre, son manquement à la règle. La feintise est également attestée dans une large proportion du corpus. Elle constitue une façon de masquer le désaccord et donc l'attaque, qui reste ainsi à déduire de la discordance co(n)textuelle. Elle peut affecter diverses unités, du seul mot jusqu'à la réplique entière. En ce qui concerne l'antiphrase, elle ne peut être dissociée de la feintise. Nous l'analysons comme le résultat du processus de prise en charge feinte. Elle n'existe que très rarement sans effet d'écho. Bien souvent, les éléments se combinent, mais ils peuvent se réaliser de façon isolée. La seule constante demeure l'attaque indirecte.

CONCLUSION

En procédant à l'analyse d'un second corpus, celui-ci médiatique, nous avons également pour objectif de vérifier l'existence de fonctionnements récurrents, communs avec ceux observés dans le corpus théâtral.

Le chapitre 7 a dressé un éventail des procédés par lesquels se réalise l'ironie dans la presse écrite. Nous avons pu y observer que cette dernière faisait particulièrement usage des jeux sur le signifiant et/ou le signifié. Le dialogisme ou l'écho, la feintise, l'antiphrase sont également mobilisés. Nous en avons étudié les modes d'expression dans les chapitres suivants.

Au cours du chapitre 8, nous avons pu décrire toutes les formes d'écho rencontrées : écho à un discours effectif ou non, antérieur ou envisagé, exagéré. Celui-ci emprunte préférentiellement le mode implicite mais se réalise également à travers le mode explicite. L'ironie peut ainsi reposer sur le pointage de l'incohérence ou de l'absurdité du discours de l'autre. Les mises en contradiction sont fréquentes. L'identité de la source peut être dissimulée, à deviner de l'interaction de l'énoncé avec le contexte.

Le chapitre 9 a été l'occasion d'examiner le marquage de la feintise. Cette dernière semble moins mise en œuvre dans la presse écrite. Par ailleurs, elle peut affecter seulement le degré de prise en charge, c'est-à-dire, qu'il peut s'instaurer un décalage entre le degré de certitude conféré à l'énoncé et celui que l'ironisant lui accorde réellement, ceci donnant lieu à des tournures hyperboliques ou litotiques, fréquentes dans la presse écrite. On ne peut dans ce cas pas dire que l'ironisant se dissocie globalement de son énoncé : ce dernier exprime seulement un contenu plus fort ou plus faible que celui que le locuteur veut signifier. Comme au théâtre, la feintise est plus ou moins évidente selon le type d'unité qu'elle concerne. Le locuteur peut se dissocier seulement du mot. Sa réalisation est loin d'être systématique.

Le chapitre 10, nous a permis d'étudier les différentes formes de discordances déployées. On en a distingué deux grands types : celles produites au sein de l'énoncé, il y a alors un décalage de l'ordre de l'inversion totale ou partielle entre le dit et le signifié de l'ironisant, et celles qui sont pointées et en ce sens externes à l'énoncé. L'ironisant se contente de signaler ou démontrer l'anomalie, la contradiction entre deux faits, comportements, actions ou dires d'un tiers ou d'une instance. Il n'y a pas de décalage de l'ordre de l'inversion entre ce que l'ironisant dit et ce qu'il veut signifier. Même si le désaccord est le plus souvent implicite, nous avons pu repérer des configurations où il est explicite. Ne reste alors dans l'énoncé ironique plus que la dimension d'attaque de la cible par le pointage d'un défaut ou d'une contradiction.

Au cours du dernier chapitre, nous avons décrit les fonctionnements différents et communs entre les deux corpus. Est apparu en premier lieu que les deux genres de texte mettent en œuvre les mêmes procédés : dialogisme, feintise, antiphrase... à l'exception

CONCLUSION

des jeux sur le signifiant qui ne sont attestés que dans le corpus de presse écrite. Au théâtre comme dans la presse, l'énoncé ironique est associé à une forme de discordance, qu'il s'agisse du manque de pertinence de l'énoncé antérieur sur lequel se construit l'énoncé réactif dans le dialogue, ou encore sur le pointage du paradoxe de la situation. L'ironisant réagit à ce qu'il perçoit comme une anomalie, une contradiction, une inversion de l'ordre établi des choses et en pointant cette inversion attaque celui qui en est le responsable, même si ce dernier est parfois indéfini, désincarné. Nous avons expliqué les différences, qui ne sont que quantitatives et non qualitatives, entre les deux corpus principalement par la spécificité dialogale du théâtre tandis que la presse écrite tend à rapporter des discours sous forme fragmentée. D'autre part, le théâtre en tant que genre du simulacre, où s'exerce par essence une forme de feintise qui réside dans la double adresse, semble particulièrement faire appel aux jeux d'équivoque, d'ambiguïté, de dissimulation. La presse écrite ne répond pas au même enjeu. Elle doit informer avant tout, ce qui peut expliquer son recours à des formes plus explicites, univoques, où le désaccord est plus marqué. D'autant que les médias entretiennent et se nourrissent des polémiques : les oppositions franches peuvent dès lors y être préférées. Les « petites phrases » des politiques et autres personnalités qui sont facilement reprises et circulent particulièrement vite sur les réseaux sociaux alimentent encore ce jeu. Les politiques se livrent donc volontiers à des moqueries passant par des jeux sur le signifiant, conscients que ceux-ci offrent des potentialités de reprises élevées et permettront d'augmenter leur côte de popularité.

Pour conclure, l'usage métaénonciatif qui est fait des termes *ironie*, *ironiser*, *ironique(ment)*, dans le texte journalistique et dans les didascalies, ne recoupe que partiellement les différentes définitions proposées par les multiples théories de l'ironie : contrairement à la théorie de l'ironie-*antiphrase*, toutes les occurrences catégorisées comme ironiques ne sont pas antiphrastiques ; contrairement à la théorie de l'ironie-*feintise*, toutes les occurrences ne reposent pas sur le jeu énonciatif ; contrairement aux théories du *dialogisme* ou de la *mention-écho*, toutes les occurrences ne sont pas dialogiques ou échoïques, etc. Au regard de la catégorisation métaénonciative qui est faite de l'ironie dans les textes de presse et de théâtre, ces théories apparaissent comme partielles.

Toutes ces approches mettent au jour un procédé de mise en œuvre de la moquerie. Ces procédés peuvent se combiner de différentes manières donnant naissance à différentes formes de moquerie, au service de l'ironie. L'ironie semble donc bien adopter un fonctionnement commun derrière sa complexité apparente. Elle s'appuie toujours sur une forme de discordance, signalée ou produite, effective, ou réelle, entre ce qui est et

CONCLUSION

ce qui est attendu. C'est le pointage de cette discordance qui fonde l'acte d'ironie : le locuteur veut rétablir la logique, l'ordre établi des choses, la « vérité », qui ont été malmenés. Et pointer le manque de pertinence revient toujours à attaquer celui ou celle qui en est à l'origine. L'ironiste, parce qu'il dépiste ce manque de pertinence, se présente de fait comme doté d'une clairvoyance. Il jouit d'une forme de supériorité, qui place d'emblée celui qui a manqué de pertinence en position d'infériorité, d'attaqué.

Nos analyses auront tenté de démontrer également que cette attaque ne peut jamais être frontale. Il s'agit de rabaisser la cible en la mettant face à ses contradictions, mais jamais en la catégorisant directement négativement. Or dépister les défaillances d'une cible revient bien à la moquer. L'ironie est donc une forme de moquerie. Mais cette dernière à la différence de l'ironie peut passer par des procédés plus directs, sans jamais devenir une insulte. Ainsi l'écho, la feintise, l'antiphrase apparaissent comme autant de procédés destinés à attaquer tout en permettant à cette attaque d'emprunter un mode ludique, si l'on peut dire, en ce que le sens doit être déchiffré, l'attaque ne se révélant que par le jeu des inférences et des sous-entendus.

Par ce travail, nous espérons avoir éclairé une partie du mystère. Nous sommes cependant consciente qu'il reste encore de nombreuses zones d'ombre. Nous avons défini l'ironie comme une forme de moquerie indirecte et posé que la moquerie rabaisse sa cible sans jamais emprunter la forme trop directe de l'insulte. Nous avons parlé d'indirection lorsqu'un acte se réalise sous le couvert d'un autre. Mais faire un reproche sans nommer explicitement la cible (en la masquant sous un pronom indéfini ou un syntagme collectif par exemple) constitue également une forme d'indirection. Il faut encore savoir jusqu'où va l'indirection et quels sont ses liens avec l'implicite. Ainsi, il nous semble que la limite entre la moquerie simple et la moquerie ironique puisse encore être précisée.

Il nous semblerait également intéressant à partir d'une même démarche partant des catégorisations métadiscursives d'analyser les différences et similitudes d'une part entre l'ironie et l'humour et d'autre part entre le sarcasme et l'ironie. Ainsi l'ironie nous semble-t-elle pouvoir être située sur un axe aux extrémités duquel on peut placer le sarcasme d'une part et l'humour d'autre part. L'humour pourrait être une forme d'ironie se voulant plus inoffensive tandis que le sarcasme serait plus blessant, peut-être plus direct, hypothèses qui restent à confirmer ou à infirmer.

BIBLIOGRAPHIE

ADAM, Jean-Michel, 1990. *Éléments de linguistique textuelle : théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Liège : Mardaga.

ALLEMANN, Beda, 1978. « De l'ironie en tant que principe littéraire », in *Poétique*, 36, p. 385-398.

ANSCOMBRE, Jean-Claude, 2005 . « Le on-locuteur : une entité aux multiples visages », in Jacques Bres et al. *Dialogisme et polyphonie*, De Boeck Supérieur « Champs linguistiques », p. 75-94.

ARISTOTE , 1967. *Rhétorique*. Livre II, Paris : Les Belles Lettres.

ARISTOTE, 1932. *Poétique*, VI, Paris : Les Belles Lettres.

ATTAL, Pierre, 1995. « La pragmatique est-elle une forme honteuse de behaviorisme ? » In : *L'Information Grammaticale*, 66, p. 13-16.

ATTARDO, Salvatore, 2000. « Irony as relevant inappropriateness ». in *Journal of Pragmatics*, 32(6), p. 793-826.

AUSTIN, John Langshaw, 1962. *Quand dire, c'est faire*, Paris : Seuil.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1992. « Repères dans le champ du discours rapporté ». In: *L'information grammaticale*, 55, p. 38-42.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 1995. *Ces mots qui ne vont pas de soi*, Boucles réflexives et non-coïncidences du dire, Paris : Larousse.

AUTHIER-REVUZ, Jacqueline, 2000. « Aux risques de l'allusion ». In P. Murat (éd.), *L'allusion en littérature*, Paris : Presses Universitaires de la Sorbonne, p. 209-235.

BAKHTINE Mikhail, 1952, « Les Carnets 1970-1971 », in *Esthétique de la création verbale*, Paris: Gallimard, p. 351-377.

BAKLOUTI, Elodie, 2013. « Minable, vous avez dit « minable » ? Qualification, insulte

BIBLIOGRAPHIE

et politique », in *Argotica*, Les gros mots de la politique, N°1(2), p. 59-74.

BAKLOUTI Elodie et HIRSCH Fabrice (à paraître), « Mise en perspective des dimensions linguistiques et prosodiques de l'ironie », in Actes du colloque, *La Perception en langue et en discours*, 24-26 avril 2014, Varsovie.

BARBERIS, Jeanne-marie, BRES Jacques et GARDES-MADRAY, Françoise, 1989. « La praxématique », in *Études littéraires*, Volume 21, N°3, p. 29-47

BARBERIS, Jeanne-Marie, 2005. « Le processus dialogique dans les phénomènes de reprise en écho ». In Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke, H., Rosier L. (éd.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*, Bruxelles : de Boeck. Duculot, p. 47-62.

BARTHES, Roland, BERTHET, Frédéric, 1979. "Présentation", in *Communications*, p. 30, 3-5.

BASIRE, Brigitte, 1985. « Ironie et métalangage » in *DRLAV* n° 32, p. 129-150.

BEAUZÉE, Nicolas, 1782. article « Ironie » in Diderot et d'Alembert, *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et métiers, par une société de gens de lettres*, Lausanne/Berne : Sociétés typographiques, tome 8, p. 906.

BENVÉNISTE, Emile, 1947. « Le jeu comme structure », In *Deucalion*. Cahiers de philosophie, p. 161-167.

BERGSON, Henri, 1900. *Le Rire : essai sur la signification du comique*, Paris : Presses universitaires de France.

BERRENDONNER, Alain, 1981. « De l'ironie », *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris : Minuit, p. 173-239.

BONHOMME, Marc, 2002. « Portrait de l'énonciateur en faux naïf ». In *Semen*, 15, Figures du discours et ambiguïté, p. 113-125.

BLUM-KULKA, Shoshana, 1987. « Indirectness and politeness in requests : same or different ? », in *Journal of Pragmatics* 11, p. 131-146.

BIBLIOGRAPHIE

BONHOMME, Marc, 1989. « Le calcul sémantico-pragmatique en rhétorique : le cas de l'oxymore », in *Modèles du discours*, Peter Lang : Berne, p. 279-302.

BONHOMME, Marc, 2009. « Mot-valise et remodelage des frontières lexicales », *Cahiers de praxématique* N°53, p. 99-120.

BORILLO, Andrée, 1976, « Les adverbes et la modalisation de l'assertion », *Langue française*. Vol. 30 N°1. lexique et grammaire, p. 74-89.

BOURCIER Danielle et BRUXELLES Sylvie, 1995. « Une approche sémantique de l'argumentation juridique : dire et c'est-à-dire », *L'année sociologique*, N° 45, p. 35-53

BOUCHARD, Denis, 2001. « L'ironie socratique », *Laval théologique et philosophique*, Volume 57, N°2, p. 277-289.

BRACOPS, Martine, 2010. *Introduction à la pragmatique*, Bruxelles : De Boeck Supérieur, « Champs linguistiques ».

BRES, Jacques, 1999. « Vous les entendez ? Analyse du discours et dialogisme », *Modèles linguistiques* XX, N°2.

BRES, Jacques, 2005. Savoir de quoi on parle : dialogal, dialogique, polyphonique. In Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke H., Rosier L. (éd.), *Dialogisme, polyphonie : approches linguistiques*. Bruxelles : de Boeck. Duculot, p. 47-62.

BRES, Jacques, 2006. in Perrin L. (éd.), *Le sens et ses voix*, Recherches linguistiques N° 28, Metz : Université de Metz, p. 21-48.

BRES, Jacques, 2010 a. « L'ironie, un cocktail dialogique ? », *Actes du deuxième Congrès mondial de linguistique française*, <http://www.ilf-cnrs.fr/>

BRES, Jacques, 2010 b. « L'inflexion praxématique: remettre la psychomécanique sur ses pieds... ». *Degrés*, p.1-12.

BRES, Jacques, 2014. « De la notion d'énoncé dialogique ». In Colas-Blaise M., Perrin L. et Tore G.M. (éd.), *L'énonciation*. Metz: Presses universitaires de Metz.

BROWN Penelope & LEVINSON Stephen, 1987. *Politeness : some universals in language*

BIBLIOGRAPHIE

usage. Cambridge : University Press.

CHARAUDEAU, Patrick, 2006. Des catégories pour l'humour ? *Questions de communication* N°10, Nancy : Presses Universitaires de Nancy, p. 19-41.

CHARAUDEAU, Patrick, 2005. *Les médias et l'information*. L'impossible transparence du discours, Bruxelles : De Boeck.

CHAROLLES, Michel, 1987. « Spécificité et portée des prises en charge en *Selon A* », in *Revue Européenne des sciences sociales*, tome XXV, N°77, p. 243-269.

CICÉRON, 262/1950. *De oratore*, II, Paris : Les Belles Lettres.

CLARK Herbert, GERRIG Richard, 1984. "On the pretense theory of irony", in *Journal of Experimental Psychology: General* 113, p. 121-126.

CLARK Herbert & CARLSON, Thomas, 1981. Context for comprehension. In J. Long & A. Baddeley (Eds.), *Attention and performance*, IX", p. 313-330, Hillsdale, NJ: Erlbaum.

CLARK, Herbert & MARSHALL, Catherine, 1981. Definite reference and mutual knowledge. In A. K. Joshi, B. Webber, I. Sag (Eds.), *Linguistic structure and discourse setting*, p. 10-63, Cambridge, MA: Cambridge University.

CLINQUART, Anne-Marie, 2000. « La répétition, une figure de reformulation à revisiter » p. 323-350 in *Répétition, altération, reformulation* (Colloque International, Besançon, juin 1998). Besançon : Presses universitaires Franc-Comtoises, Annales littéraires de l'Université de Besançon.

CORVIN, Michel, 1991. Dictionnaire encyclopédique du théâtre, Paris : Bordas.

CULIOLI, Antoine, 1980. « Valeurs aspectuelles et opérations énonciatives : l'aoristique », in *La notion d'aspect*, Metz : Université de Metz, p. 182-193 (Recherches linguistiques V).

CURRIE, Gregory, 2006. « Why Irony is Pretence », in Nichols, Shaun, dir., *The Architecture of the Imagination*, Oxford : Oxford University Press.

BIBLIOGRAPHIE

CURRIE, Gregory, 2008. « Écho et feintise : quelle est la différence et qui a raison ? », *Philosophiques*, Volume 35, N°1, p. 13-23.

DENDALE, Patrick & COLTIER, Danielle, 2005. « La notion de prise en charge ou de responsabilité dans la théorie scandinave de la polyphonie linguistique », in Jacques Bres et al., *Dialogisme et polyphonie*, De Boeck Supérieur « Champs linguistiques », p. 125-140.

DENIS, Delphine & SANCIER-CHATEAU, Anne, 1994. *Grammaire du français*, Paris : Le livre de Poche, collection les usuels de poche.

DÉTRIE, Catherine, 2001. *Du sens dans le processus métaphorique*, Paris : Champion.

DUCROT, Oswald, 1980. « Analyses pragmatiques », *Communications*, N°32, p.11-60.

DUCROT, Oswald, 1984. « Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation », in *Le dire et le dit*, Paris : Minuit, p.171-233.

DUMARSAIS. 1730, *Des tropes*, Paris : Flammarion.

EGGS, Ekkehard, 2009. « Rhétorique et argumentation : de l'ironie », *Argumentation et Analyse du discours*, N°2, p.2-15.

ERNOTTE Philippe & ROSIER Laurence, 2004. « L'ontotype : une sous-catégorie pertinente pour classer les insultes ? », In : *Langue française*. N°144. Les insultes : approches sémantiques et pragmatiques, p. 35-48.

FONTANIER, Pierre, 1830 / 1968. *Les figures du discours*, Paris : Flammarion.

FREUD, Sigmund, 1905/1992. *Le mot d'esprit et sa relation à l'inconscient*, Paris : Gallimard.

FROMILHAGUE, Catherine, 1995. *Les figures de style*, Paris, Nathan, coll. « 128 »

FUCHS, Catherine 1994, *Paraphrase et énonciation*, Gap, Ophrys.

GALLÈPE, Thierry, 1997. *Didascalies, Les mots de la mise en scène*, Paris : L'Harmatan.

BIBLIOGRAPHIE

GENETTE, Gérard, 1977. « *Introduction* » in Fontanier, P. (1830 / 1977). *Les figures du discours*. Paris : Flammarion

GOUVARD, Jean-Michel, 1996. Les formes proverbiales. In : *Langue française*. N°110, p. 48-63.

GREIMAS, Algirdas Julien, 1970. « *Les proverbes et les dictons* », Paris : Seuil.

GRESILLON, Almuth & MAINGUENEAU, Dominique, 1984. « Polyphonie, proverbe et détournement, ou un proverbe peut en cacher un autre », In: *Langages*, 19e année, N°73, p. 112-125.

GRICE Herbert Paul, 1975/1979, « Logique et conversation », *Communications*, N°30, p.57-72.

GAUDIN-BORDES, Lucie & SALVAN, Geneviève, 2009. « Figures du discours et frontières notionnelles », *Cahiers de praxématique*, N°53 , p 121-142.

GUILLAUME, Gustave, 1929/1993. *Temps et Verbe. Théorie des aspects, des modes et des temps*, Paris : Honoré Champion.

GUIMIER, Claude, 2000. « Non-congruence et congruence : alors que vs tandis que », *Syntaxe et sémantique*, N°1, p. 80-112

GULICH, Elisabeth & KOTSCHI, Thomas, 1983. « Les marqueurs de la reformulation paraphrastique », *Cahiers de Linguistique Française*, N°5, p 305-351.

INGARDEN, Roman, 1971. « Les fonctions du langage au théâtre », *Poétique*, N°8, p 531-538.

JANKÉLÉVITCH, Vladimir, 1950. *L'ironie ou la bonne conscience*, Paris : PUF.

JAUBERT, Anna, 2009. « Le dialogue théâtral ou la spontanéité revisitée », *La Langue en contexte*, (dir. E. Havu et al.), Helsinki, *Mémoires de la Société néophilologique d'Helsinki*, p. 174-183.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1980. « L'ironie comme trope », *Poétique*, N° 41, p. 108-127.

BIBLIOGRAPHIE

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1984. « Pour une approche pragmatique du texte théâtral », *Pratiques*, N°41.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1986. *L'implicite*. Paris : Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 1992. *Les Interactions verbales*, T. 2, Paris : Armand Colin.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, 2011. De la connivence ludique à la connivence critique : jeux de mots et ironie dans les titres de Libération. In Dolores Vivero Garcia M. (éd.), *Humour et crises sociales*. Paris : l'Harmattan, p. 117-150.

KERBRAT-ORECCHIONI, Catherine, à paraître. « Entre Babel et Humpty Dumpty : peut-on “définir” l'ironie? », in M. Farhat (éd.) *L'humour en temps de crise*, Tunis : Nouha Editions.

KREUZ, Roger, & GLUCKSBERG, Sam, 1989. « How to Be Sarcastic: The Echoic Reminder Theory of Verbal Irony ». *Journal of Experimental Psychology: General*, 118(4), 374-386.

KUMON-NAKAMURA, Sachi, GLUCKSBERG, Sam & BROWN, Mary, 2007. « How About Another Piece of Pie: The Allusional Pretense Theory of Discourse Irony », *Journal of Experimental Psychology: General*, N°124(1), 3-21.

LABOV William, 1978. *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs des États-Unis*, Paris : Éditions de Minuit.

LAGORGETTE, Dominique & LARRIVÉE Pierre, 2004. « Introduction ». *Langue française*, N°144, p. 3-12.

LAGORGETTE, Dominique, 2012. « Insulte, injure et diffamation : de la linguistique au code pénal ? », *Argumentation et Analyse du Discours*, N°8, p.1-14.

LE BOT Marie-Claude, Martine SCHUWER, Élisabeth RICHARD (dir.), 2008 *La reformulation, Marqueurs linguistiques – Stratégies énonciatives*, Rennes : Presses universitaires de Rennes.

LEECH, Geoffrey Neil, 1983. *Principles of Pragmatics*, London and New York : Long-

BIBLIOGRAPHIE

man.

LEEMAN, Danielle, 2004. « L'emploi de juste comme adverbe d'énonciation », In : *Langue française*. N°142, Procédés de modalisation : l'atténuation, p. 17-30.

LE GOFFIC, Pierre, 1993. *Grammaire de la Phrase Française*. Paris : Hachette.

LEPOUTRE David, 1997. *Cœur de banlieue. Codes, rites et langages*, Paris : Odile Jacob.

LEROY, Sarah, 2005. « Le détournement dans les titres de presse: un marquage dialogique? ». In Bres J., Haillet P., Mellet S., Nølke, H., Rosier L. (éd.), *Dialogisme, polyphonie: approches linguistiques*. Bruxelles : de Boeck. Duculot, p. 201-214

MAIGUENEAU, Dominique, 1990. *Pragmatique pour le discours littéraire*, Paris : Bordas.

MARTIN, Robert, 1983. *Pour une logique du sens*, Paris : Presses universitaires de France.

MERCIER-LECA, Florence, 2003. *L'Ironie*, Paris : Hachette.

MEYER, Michel, 2004. *La Rhétorique*, «Que Sais-je ? », Paris : P.U.F.

MOESCHLER, Jacques, 1980. « La réfutation parmi les fonctions interactives marquant l'accord et le désaccord », *Cahiers de Linguistique Française*, N°1, p. 54-78

MOIRAND, Sophie, 2007. *Les Discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*, Paris : PUF.

MOLINIÉ, Georges, 1992. *Dictionnaire de rhétorique*, Paris : Librairie Générale Française.

MOLINIER Christian. & LEVRIER Françoise, 2000. *Grammaire des adverbes. Description des formes en-ment*, Genève-Paris : Droz.

MORIER, Henri, 1981. *Dictionnaire de rhétorique et de poétique*, Paris : PUF.

MORTUREUX, Marie-France, 1982. « Paraphrase et métalangage dans le dialogue de vul-

BIBLIOGRAPHIE

garisation », In: *Langue française*, Vol. 53, N°1, La vulgarisation, p. 48-61.

MUNCH, Christelle, 1999. *Les Processus de compréhension des expressions ironiques*, thèse de doctorat en psychologie du langage, Université Montpellier III.

NOAILLY Michèle, 2008. « La reformulation dans le dialogue : le modèle de Marivaux » in Le Bot M.-C, Schuwer M. et Richard E. (éds), *La reformulation. Marqueurs linguistiques – Stratégies énonciatives*, Rennes, PUR, coll. Rivages linguistiques, p. 119-210

NØLKE, Henning, FLØTTUM, Kjersti & NORÉN, Coco, 2004. *ScaPoLine!: la théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris : Kimé.

OLBRECHTS-TYTECA, Lucie, 1974. *Le Comique du discours*. Bruxelles : Editions de l'Université de Bruxelles.

PAILLET-GUTH Anne-Marie. « L'Ironie dans Nicomède », In : *L'Information Grammaticale*, N° 76, 1998, p. 20-24.

PLANTIN, Christian, 1996. *L'Argumentation*, Paris : Le Seuil.

PERRIN Laurent, 1996. *L'ironie mise en tropes : du sens des énoncés hyperboliques et ironiques*, Paris : Kimé.

PERRIN Laurent, 2005. « Polyphonie et séquence écho », in Jacques Bres et al. *Dialogisme et polyphonie*, De Boeck Supérieur « Champs linguistiques », p. 173-185.

PERRIN Laurent, DESHAIES, Denise & PARADIS, Claude, 2003. « Pragmatic functions of local diaphonic repetitions in conversation », *Journal of Pragmatics*, Vol. 35, p. 1843-1860

PETITJEAN André, 1984. « La Conversation au théâtre », *Pratiques*, N°41, p. 63-88.

PETITJEAN André, 2007. « Pour une description sémio-linguistique des didascalies spatio-temporelles » in *Le Texte didascalique à l'épreuve de la lecture et de la représentation*, F. Calas, R. Elouri, S. Hamzaoui, T. Salaaoui (éds), Actes du colloque de Tunis, Sud éditions/ Presses universitaires de Bordeaux, p. 479-493.

PETITJEAN André, 2011. « Textualité dramatique et actes de discours », in *Linx*, p. 64-

BIBLIOGRAPHIE

65.

PEYNAUD, Caroline, 2011. « Parole rapportée et positionnement discursif dans la presse américaine : analyse de l'utilisation des citations dans des commentaires politiques », *ASp*, N°59, p. 43-64.

POUGEOISE, Michel, 2001. *Dictionnaire de rhétorique*. Paris: Armand Colin.

RIEGEL, Martin, PELLAT, Jean-Christophe & RIOUL, René, 1994. *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.

QUINTILIEN, 95/ 1978, *De institutione oratoria*, Paris : Belles Lettres.

RABATEL, Alain, 2003. « Le problème du point de vue dans le texte de théâtre », *Pratiques*, 119, p. 7-33.

RABATEL, Alain, 2006. « Les autocitations et leurs reformulations », *Travaux de linguistique*, 52, p. 71-84

RABATEL, Alain, 2008. « Figures et points de vue en confrontation. », *Langue française*, N° 160, p. 3-17.

RABATEL, Alain, 2012. « Ironie et sur-énonciation », *Vox romanica*, 71, p. 42-76.

RECANATI François, 1981. *Les énoncés performatifs*, Paris : Les éditions de minuit.

RICHARD Élisabeth, 2004. « La répétition : syntaxe et interprétation », In : *L'Information Grammaticale*, N°100, p. 53-54.

ROULET, Eddy et alii., 1985. *L'articulation du discours en français contemporain*. Berne : Peter Lang.

ROULET, Eddy, 1987. « Complétude interactive et connecteurs reformulatifs », *Cahiers de Linguistique Française*, N° 8, p.11-140.

ROSSARI, Corinne, 1990. « Projet pour une typologie des opérations de reformulation », *Cahiers de linguistique française*, N°11, p. 345-359.

BIBLIOGRAPHIE

SALVAN, Geneviève, 2011. « Réécrire de connivence : les fortunes dialogiques de l'allusion », in *Citation II. Citer pour quoi faire ? Pragmatique de la citation*, A. Jaubert, J. M. López Muñoz, S. Marnette, L. Rosier, C. Stolz (dir.), Louvain : Academia-L'Harmattan, p. 65-79.

SCHOENTJES Pierre, 2001. *Poétique de l'ironie*, Paris : Seuil.

SEARLE, John-Rogers, 1972. *Les Actes de langage*, Paris : Hermann (1re édition, 1969).

SPERBER, Dan & WILSON Deirdre, 1978. « Les ironies comme mention », *Poétique* 36, p. 399-412.

SPERBER, Dan & WILSON Deirdre, 1989. *Pertinence : communication et cognition*, Paris : Minuit.

STEUCKARDT, Agnès, 2007. « Usages polémiques de la reformulation », M. Kara (éd.), *Recherches linguistiques*, éd. Cit., 29, 55-74., Kara éd.), *Usages et analyses de la reformulation*, Recherches linguistiques 29 Metz : Publications de l'Université de Metz.

STEUCKARDT, Agnès, 2009. « Décrire la reformulation : le paramètre rhétorique », *Cahiers de praxématique*, N°52, p101-114.

THOMASSEAU, Jean-Marie, 1984. « Pour une analyse du para-texte théâtral : quelques éléments du para-texte hugolien », In: *Littérature*, N°53, p. 79-103.

TORCK, Danièle, 1994. « Diaphonie et interaction dans le débat politique », In: *Littérature*, N°93, Le partage de la parole, p. 15-30.

ÜBERSFELD, Anne. 1997. « Poétique et pragmatique: le dialogue de théâtre » in *Applied sémiotics/Sémiotique appliquée*, vol. 1, 1-3, p. 175-184.

VERNANT Jean-Pierre & VIDAL-NAQUET Pierre, 1972/2001. *Mythe et tragédie en Grèce ancienne*. T 1, La Découverte, Collection « Poche ».

VIGNAUX, Georges, 1981. « Énoncer, argumenter : opérations du discours, logiques du discours », In: *Langue française*, N°50, p. 91-116.

VION, Robert, 2005. « Modalisation, dialogisme et polyphonie », in Laurent Perrin

BIBLIOGRAPHIE

(éd.), *Le sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Publications de l'Université de Metz, coll. " Recherches linguistiques ", p. 105-125.

VION, Robert, 2006. « Reprise et modes d'implication énonciative », *La linguistique*, Vol. 42, p. 11-28.

VOSSIUS, Gérard-Jean, 1978. «Rhétorique de l'ironie», *Poétique*, N°36, Trad. du latin par Catherine Magnien-Simonin.

WILSON, Deirdre, 2006. « The pragmatics of Verbal Irony: Echo or Pretence? », *Lingua* 116, p.1722-1743.

WILSON, Deirdre & Dan SPERBER, 1979. « Remarques sur l'interprétation des énoncés selon Paul Grice », *Communications*, N°30, p. 80-94.

Index des auteurs

- Adam, Jean-Michel.....147
- Allemann, Beda.....72
- Anscombe, Claude.....319
- Aristote.....13, 15, 19, 260
- Attal, Pierre.....227
- Attardo, Salvatore.....60, 354
- Austin, John Langshaw.....224
- Authier-Revuz, Jacqueline.....45, 82, 91, 149, 150, 169, 194, 195, 198, 199, 202, 208, 211, 218, 313, 315
- Bakhtine, Mikhaïl.....151, 437
- Barberis, Jeanne-Marie.....76, 144, 145, 146, 350, 353
- Barthes, Roland, Berthet, Frédéric.....77
- Basire, Brigitte.....45
- Beauzée, Nicolas.....14, 16
- Bergson, Henri.....260
- Berrendonner, Alain....30, 31, 32, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 46, 52, 53, 59, 69, 187, 196, 203, 217, 218, 385, 410
- Bonhomme, Marc.....160, 269, 288, 325
- Borillo, Andrée.....231
- Bouchard, Denis.....70, 215
- Bres, Jacques.....7, 21, 27, 47, 50, 51, 52, 59, 76, 197, 217, 255, 313, 314, 332, 342, 384, 385, 427
- Charaudeau, Patrick...261, 310, 440, 446
- Clark, Herbert.....47, 53, 55, 56, 58, 131, 217
- Coltier, Danielle.....214
- Currie, Gregory.....55, 217
- Dendale, Patrick.....214
- Détrie, Catherine.....17, 65, 67, 169
- Ducrot, Oswald.....13, 21, 42, 43, 44, 45, 52, 58, 59, 62, 69, 113, 117, 121, 147, 251
- Eggs, Ekkehard.....21, 25
- Fontanier, Pierre.....16, 19, 22, 28
- Fromilhague, Catherine.....160, 386
- Fuchs, Catherine.....148
- Gallèpe, Thierry.....80, 81
- Gaudin-Bordes, Lucie.....98, 122
- Gerrig, Richard....47, 53, 55, 56, 58, 131, 217
- Gouvard, Jean-Michel.....413
- Guimier, Claude. 266, 416, 417, 421, 422
- Jaubert, Anna.....77, 179, 426, 437
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine 16, 20, 21, 23, 24, 25, 26, 29, 47, 48, 64, 66, 67, 73, 77, 78, 101, 111, 113, 117, 125, 128, 149, 257, 260, 263, 385, 426
- Kumon-Nakamura, Sachi.....215
- Labov, William.....259
- Lagorgette, Dominique.....200, 260
- Leeman, Danielle.....376

INDEX DES AUTEURS

- Martin, Robert. 48, 60, 64, 262, 289, 290, 321, 358, 369, 387
- Mercier-Leca, Florence.....72, 73
- Meyer, Michel.....14
- Moeschler, Jacques.....135
- Moirand, Sophie.....427
- Molinié, Georges...14, 15, 16, 19, 22, 23, 28
- Morier, Henri...15, 22, 23, 26, 27, 28, 53, 93, 149, 264, 278
- Munch, Christelle.....81
- Noailly, Michèle.....77, 146
- Olbrechts-Tyteca, Lucie.....410
- Paillet-Guth, Anne-Marie.....385
- Perrin, Laurent. .7, 25, 44, 45, 46, 47, 51, 52, 59, 144, 146, 196, 337
- Plantin, Christian.....258, 347
- Pougeoise, Michelle.....19, 260
- Quintilien.....15, 16, 19, 22, 27, 260
- Rabatel, Alain.....26, 52, 53, 54, 78, 149
- Recanati, François.....59, 60, 61, 62, 63
- Richard, Elisabeth.....7, 14, 146, 255
- Riegel, Martin...155, 175, 203, 284, 368, 369, 396, 398, 403
- Rossari, Corinne.....148, 149, 344
- Roulet, Eddy.....145, 146, 148, 185, 352, 353, 427
- Salvan, Geneviève...7, 98, 122, 150, 289, 315, 429
- Schoentjes Pierre.....13, 73
- Searle, John.....59, 61, 106
- Sperber, Dan....20, 33, 34, 36, 37, 40, 41, 42, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50, 52, 55, 57, 61, 62, 68, 81, 90, 142, 144, 151, 313, 320, 385
- Steuckardt, Agnès.....7, 148, 149
- Thomasseau, Jean-Marie.....78, 81
- Vion, Robert.....146, 147, 218
- Vossius, Gérard-Jean.....73
- Wilson, Deirdre....20, 33, 34, 36, 37, 40, 42, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 61, 62, 68, 69, 81, 90, 142, 144, 151, 313, 320, 385
- Brown, Mary.....215
- Glucksberg, Sam.....215

TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	14
-----------------------------------	-----------

PARTIE I – THÉORIES ET MÉTHODOLOGIE

CHAPITRE 1

CONCEPTIONS DE L'IRONIE.....	20
-------------------------------------	-----------

1. Introduction.....	20
2. La conception classique de l'ironie.....	22
2.1 Distinction trope/figure.....	22
2.2 Discussion.....	23
2.3 L'antiphrase ou notion de contraire.....	25
2.3.1 Dans la rhétorique.....	25
2.3.2 Linguistique.....	26
2.4 Composante pragmatique : la raillerie.....	29
2.4.1 Dans la rhétorique.....	29
2.4.2 Chez C. Kerbrat-Orecchioni.....	30
2.4.3 Discussion de la conception de la raillerie selon C. Kerbrat-Orecchioni.....	31
2.4.4 L'ironie positive.....	34
2.4.4.1 Dans la rhétorique.....	34
2.4.4.2 Discussion.....	35
2.4.4.3 Chez C. Kerbrat-Orecchioni.....	36
2.4.4.4 Discussion autour des notions d'hypocorisme et d'ironie positive dans la conception classique.....	36
2.4.4.5 Chez A. Berrendonner.....	38
2.4.4.6 Critique de la conception de A. Berrendonner.....	38
3. L'ironie marqueur d'hétérogénéité énonciative.....	40
3.1 L'ironie comme mention.....	40
3.1.1 Critique de la théorie de Sperber et Wilson par Berrendonner.....	43
3.1.1.1 Théorie des mentions selon A. Berrendonner.....	44

TABLES DES MATIÈRES

3.1.1.2Discussion.....	47
3.1.2Critique de la théorie échoïque par O. Ducrot.....	49
3.1.2.1O. Ducrot : l'ironie comme phénomène polyphonique.....	50
3.1.3Critique de la théorie échoïque par Perrin.....	51
3.1.4Discussion.....	52
3.1.5Critique de la théorie échoïque par C. Kerbrat-Orecchioni.....	54
3.1.5.1Discussion.....	55
3.2. J. Bres et l'ironie comme « cocktail dialogique ».....	57
3.2.1Discussion.....	58
3.3L'ironie chez A. Rabatel.....	59
3.3.1Discussion.....	61
4. Les théories de la feintise.....	62
4.1.1Discussion.....	65
5. L'ironie et les théories des implicatures.....	66
5.1.1Discussion.....	69
6. Synthèse.....	70
6.1Notre conception.....	76

CHAPITRE 2

MÉTHODOLOGIE ET DESCRIPTION DU CORPUS.....78

1. Le recours au métadiscours.....	78
2. Description du corpus.....	80
2.1Description du corpus de théâtre.....	83
2.1.1Les didascalies.....	84
2.1.1.1Le statut des didascalies.....	84
2.1.1.2Rôle des didascalies signalant l'ironie.....	86
2.2. Description du corpus de presse.....	90

PARTIE II – ANALYSE

SOUS-PARTIE 1 – ANALYSE DU CORPUS THÉÂTRAL

CHAPITRE 3

STRUCTURATION GÉNÉRALE DE L'ÉCHANGE IRONIQUE DANS LES PIÈCES DE THÉÂTRE.....95

1. Manque de pertinence de l'énoncé initiatif de L1 pointé par L2.....	95
--	----

TABLES DES MATIÈRES

1.1. Manque de pertinence au regard des maximes conversationnelles.....	96
1.1.1. Transgression de la loi de sincérité ou maxime de qualité.....	96
1.1.1.1 La transgression de connaissances partagées par la communauté parlante	97
1.1.1.1.1 La relation entre le terme et la chose perçue va à l'encontre des règles de dénomination normatives.....	97
1.1.1.1.2 Transgression d'une doxa.....	100
1.1.1.2 La transgression d'une vérité partagée par L1 et L2, liée à leur histoire propre.....	102
1.1.2. Transgression de la loi d'informativité ou maxime de quantité.....	104
1.2. Manque de pertinence au regard de règles non conversationnelles.....	106
1.2.1 Transgression des rituels de politesse.....	107
1.2.1.1. Transgression de la loi de modestie.....	107
1.2.2. Transgression d'ordre logique.....	108
1.2.3. Transgression des conditions de félicité des actes de langage.....	112
1.2.4. Transgression d'ordre pragmatique.....	114
1.2.5. Transgression d'une règle morale.....	114
2. Deuxième composante : énoncé ironique comme acte réactif d'attaque implicite	118
2.1. L'ironie porte sur un contenu présupposé.....	118
2.2. L'ironie porte sur un contenu posé.....	119
2.2.1. Acte primitif d'assertion.....	119
2.2.1.1. Acte primitif d'assertion affirmative.....	119
2.2.1.2. Acte primitif d'assertion négative.....	120
2.2.2. Acte primitif d'interrogation.....	121
2.3. Transgression produite dans l'énoncé ironique.....	125
3. La réaction à l'énoncé ironique.....	129
3.1. Enchaînement sur la valeur indirecte transmise par l'énoncé ironique.....	131
3.1.1. Enchaînement sur la valeur indirecte de l'énoncé ironique non conventionnel	131
3.1.2. Enchaînement sur la valeur indirecte de l'énoncé ironique conventionnel. .	134
3.2. Enchaînement sur la valeur directe, dénotée contenue dans l'énoncé de L2	134
3.2.1. Non compréhension de la valeur d'attaque : l'ironie se fait aux dépens de l'in- terlocuteur.....	134
3.2.2. Non prise en compte volontaire de l'attaque de L2.....	138
3.3. Réponse ambiguë.....	138
3.3.1. L'enchaînement ne se fait ni sur la valeur directe ni sur la valeur indirecte de	

TABLES DES MATIÈRES

l'énoncé de L2.....	139
3.3.1.1. Réplique de L1 interprétable à la fois comme enchaînement sur la valeur directe et sur la valeur indirecte de l'énoncé de L2.....	139
3.3.1.2. Enchaînement successif sur la valeur directe puis indirecte de l'énoncé ironique.....	143
3.3.1.3. Ambiguïté de l'enchaînement due au prolongement par L1 du jeu ironique.....	144
4. Bilan.....	146

CHAPITRE 4

LES DIFFÉRENTS TYPES D'ÉCHOS DANS LES DIDASCALIES.....147

1. Point théorique.....	148
1.1. Les conceptions de l'écho.....	148
1.1.1. L'écho chez Sperber et Wilson.....	148
1.1.2. La séquence en écho de Perrin.....	150
1.1.3. La reprise en écho chez J-M. Barberis.....	150
1.1.4. La diaphonie chez Roulet et ses partisans.....	151
1.2. De la reprise en écho à la répétition jusqu'à la reformulation.....	152
1.2.1. Lien entre répétition et reformulation.....	152
1.2.2. La reformulation.....	153
1.3. L'allusion.....	155
2. Notre position.....	157
3. Analyse.....	157
3.1. Les échos littéraux.....	157
3.1.1. La reprise en écho immédiate.....	157
3.1.1.1. La reprise d'un mot ou d'un syntagme prononcé par L1, en ouverture de la réplique suivante par L2.....	158
3.1.1.1.1. Reprise sans modification du syntagme repris.....	158
3.1.1.1.2. Reprises d'un syntagme prononcé par L1 et modifié par L2.....	160
3.1.1.2. Reprise et prolongement simultanés du discours de l'autre.....	162
3.1.1.2.1. Rectification par L2 de l'énoncé de L1.....	162
3.1.1.2.2. Reprise et rectification.....	163
3.1.1.2.3. Adjonction par L2 non nécessaire à la complétude syntaxique de l'énoncé de L1.....	164
3.1.1.2.4. Adjonction par L2 nécessaire à la complétude syntaxique de l'énoncé de L1.....	166
3.1.1.3. Les mots repris ne sont pas situés en fin de réplique de L1 et en ouver-	

TABLES DES MATIÈRES

ture de réplique de L2.....	168
3.1.1.3.1. La reprise des mots de L1 par L2 sans changement de référent.....	168
3.1.1.3.2. La reprise par L2 avec changement de référent d'un terme utilisé par L1.....	174
3.1.2. La reprise allusive (différée) par L2 de termes utilisés par L1.....	175
3.1.2.1. L'allusion concerne un énoncé entier.....	175
3.1.2.2. L'allusion porte sur la dénomination ou le terme d'adresse.....	179
3.2. Échos non littéraux par L2 au discours de L1.....	180
3.2.1. Énoncé anticipatif.....	181
3.2.1.1. Complétion de l'énoncé de L1 par L2.....	181
3.2.1.1.1. Complétion non nécessaire à la syntaxe de l'énoncé.....	181
3.2.1.1.2. Complétions nécessaires à la syntaxe de l'énoncé.....	183
3.2.1.2. Anticipation de l'énoncé de L1 : le dialogisme responsif.....	185
3.2.2. Reformulation.....	186
3.2.2.1. Reformulation paraphrastique sans outil métadiscursif.....	186
3.2.2.2. Reformulation non paraphrastique sans outil.....	187
3.2.2.3. Reformulation avec outil métadiscursif.....	188
3.2.2. L'écho repérable au marqueur de l'interaction dialogique.....	191
3.2.2.1. Le marqueur est un pronom.....	191
3.2.2.2. Le marqueur est une subordonnée comparative.....	192
3.2.2.3. Le marqueur est un adverbe de phrase.....	193
3.2.3. L'écho sous forme de présupposés dans des questions.....	195
3.2.3.1. Présupposés lexicaux.....	195
3.2.3.2. Présupposés pragmatiques.....	197
4. Bilan.....	198

CHAPITRE 5

DU MARQUAGE DE L'ORIGINE ÉNONCIATIVE : RAPPORT AU DISCOURS DE L'AUTRE ET EXPRESSION DU DÉSACCORD DANS L'IRONIE.....200

1. Le désaccord tenu : formes les plus implicites de la non-coïncidence (sans forme Y).....	202
1.1. Les formes implicites sans marqueur de l'hétérogénéité.....	202
2. Les énoncés implicites avec marqueur de confirmation.....	203
3. L'hétérogénéité énonciative explicite.....	205
3.1. Les guillemets seuls : l'hétérogénéité explicite non caractérisée.....	205
3.2. Guillemets et pronoms possessifs : la non-coïncidence interlocutive interpré-	

TABLES DES MATIÈRES

table.....	206
4. Le désaccord marqué (sans forme Y).....	208
4.1. La non-coïncidence interdiscursive masquant la non-coïncidence interlocutive.....	208
4.2. « si on peut dire », le dire de l'autre annulé.....	209
4.3. La non-coïncidence interlocutive explicite.....	211
4.4. Le discours rapporté indirect : la non-coïncidence interdiscursive explicite.....	211
5. Avec forme Y, le désaccord assumé.....	213
5.1. De la forme X négative de l'autre à la forme Y positive ou neutre du locuteur.....	213
5.2. De la forme X positive ou neutre de l'autre à la forme Y négative du locuteur.....	216
6. Bilan.....	218

CHAPITRE 6

LA FEINTISE.....221

1. Types d'actes concernés par la feintise.....	227
1.1. La feintise porte sur l'évaluation.....	227
1.2. La feintise porte sur l'interrogation.....	229
1.3. Performatifs explicites.....	231
1.3.1. Remerciements.....	231
1.3.2. Excuse.....	232
1.3.3. Compliments.....	232
1.3.4. Déploration.....	233
1.4. Feintise de l'interprétation.....	234
2. Le marquage de la feintise.....	235
2.1. Les formes exprimant le haut degré.....	236
2.2. La confirmation.....	238
2.3. La synchronisation des points de vue.....	243
2.4. La co-énonciation.....	244
2.5. Explicitation du jeu énonciatif.....	245
3. Empan de la feintise.....	249
3.1. Sur l'énoncé.....	249
3.2. Sur une réplique de plusieurs énoncés.....	249
3.3. Sur le mot.....	250
4. L'atténuation de la feintise.....	253

TABLES DES MATIÈRES

4.1. La feintise porte sur les présupposés.....	253
4.2. Énoncés élliptiques.....	254
4.3. L'hypothétique.....	256
4.4. Le pronom on.....	257
4.5. L'auxiliaire modal « pouvoir ».....	257
4.6. L'impersonnel.....	258
4.7. Modalisation en discours second.....	259
4.8. Discours rapporté indirect.....	260
5. Bilan.....	262

SOUS-PARTIE 2 – ANALYSE DU CORPUS PRESSE

CHAPITRE 7

LES FORMES D'INDIRECTION DE L'ATTAQUE DANS LES OCCURRENCES ISSUES DE LA PRESSE ÉCRITE.....264

1. Description théorique des actes : attaque, insulte, moquerie et ironie.....	264
1.1 Attaque et insulte.....	264
1.2 La moquerie et l'attaque.....	267
1.3 Moquerie et ironie.....	269
2. Les formes d'indirection de l'attaque.....	271
2.1. Jeux sur le signifiant et/ ou le signifié.....	272
2.1.1. Parallélisme d'énoncé.....	272
2.1.2. Paronomase.....	272
2.1.3. Calembour.....	275
2.1.4. Réversion (ou régression).....	276
2.1.5. Mot-valise.....	277
2.1.6. Antanaclase.....	278
2.1.7. Comparaison.....	278
2.1.8. Métaphore.....	281
2.1.9. Métaphore filée.....	284
2.1.10. L'antonomase.....	286
2.1.11. Paradoxisme.....	286
2.1.12. Personnification.....	287
2.1.13. Antiphrase.....	288
2.1.14. Antithèse.....	289
2.1.15. Litote.....	290
2.1.16. Exagération/ hyperbole.....	290

TABLES DES MATIÈRES

2.1.17. L'adynaton.....	293
2.1.18. Oxymore.....	295
2.2. Les procédés dialogiques.....	297
2.2.1. Le détournement ou l'allusion littérale.....	297
2.2.1.1. Détournement d'un énoncé non tenu par la cible.....	297
2.2.1.2. Les mots détournés sont ceux de la cible.....	300
2.2.2. Allusion non littérale.....	303
2.2.3. Autres formes de dialogisme.....	305
2.2.3.1. Discours rapporté.....	305
2.2.3.2. Modalisation en discours second.....	306
2.3. Attaque indirecte par sous-entendus.....	308
2.4. La feintise.....	311
2.5. Le paradoxe.....	313
2.5.1. Le comportement paradoxal d'une cible.....	313
2.5.2. Le paradoxe de la situation.....	313
3. Les critères intervenant dans la portée de l'attaque.....	315
3.1. Intensification de la valeur d'attaque : l'atténuation de l'indirection.....	315
3.2. Diminution de la portée d'attaque.....	316
3.2.1. L'absence de cible.....	316
3.2.2. État de fait positif présenté par l'énoncé ironique.....	316
3.2.3. L'auto-ironie.....	317
3.2.4. La légèreté du thème.....	320
4. Bilan.....	320

CHAPITRE 8

LES FORMES D'ÉCHOS DANS LA PRESSE ÉCRITE.....322

1. Mode implicite.....	323
1.1. Antérieur.....	323
1.1.1. Littéral.....	323
1.1.1.1. Immédiat.....	323
1.1.1.2. Antérieur différé.....	324
1.1.1.2.1. Détournement.....	324
1.1.1.2.1.1. Détournement d'un énoncé.....	324
1.1.1.2.1.1.1. Coïncidence de la source et de la cible.....	324
1.1.1.2.1.1.2. Cible et source différente.....	325
1.1.1.2.1.1.3. Énoncé non attribuable à un individu défini.....	327
1.1.1.2.1.1.3.1. Énoncé rituel.....	327

TABLES DES MATIÈRES

1.1.1.2.1.1.3.2. Énoncé proverbial.....	330
1.1.1.2.1.2. Détournement d'un syntagme ou d'un mot (modalisation autonymique non marquée).....	331
1.1.1.2.1.2.1. Inversion ou annulation par juxtaposition.....	332
1.1.2. Non littéral.....	336
1.1.2.1. Reformulation.....	336
1.1.2.2. Écho à un discours sous forme de présupposé.....	338
1.1.2.2.1. Sous forme de question.....	338
1.1.2.2.2. Négation polémique des présupposés.....	339
1.1.2.3. Écho à un discours sous-entendu reconstituable.....	339
1.1.2.3.1. Tour hypothétique.....	340
1.1.2.3.2. La confirmation d'un énoncé antérieur prêté.....	342
1.1.2.3.3. Négation indirecte.....	342
1.1.2.3.4. Écho à un discours hyperbolisé.....	343
1.1.2.3.4.1. Confirmation d'un énoncé antérieur virtuel.....	343
1.1.3. Échos bidirectionnels.....	345
2. Mode explicite.....	348
2.1. Source indéfinie.....	348
2.1.1. Discours rapporté.....	348
2.1.1.1. Pronom exprimant la singularité indéterminée.....	348
2.1.2. Guillemets.....	349
2.1.3. Modalisation en discours second sur le contenu.....	350
2.2. Source définie.....	352
2.2.1. Reformulation avec outil.....	352
2.2.2. Discours rapporté indirect.....	354
2.2.2.1. Contradiction implicite.....	354
2.2.2.2. Contradiction explicite.....	356
3. Combinaison des modes implicite et explicite.....	357
3.1. Description de l'énoncé détourné.....	358
3.2. Description de l'énoncé résultant du détournement.....	359
3.3. L'écho dialogique à l'énoncé de JMA.....	361
3.4. Analyse dialogique du détournement.....	362
4. Bilan.....	364

CHAPITRE 9

LA COMPOSANTE DE FEINTISE DANS LA PRESSE ÉCRITE.....368

1. La feintise porte sur l'acte.....	370
--------------------------------------	-----

TABLES DES MATIÈRES

1.1. La confirmation.....	370
1.2. La suggestion.....	373
1.3. L'évaluation axiologique positive.....	374
1.4. Exclamation.....	376
1.5. Confiance.....	376
1.6. Encouragements.....	376
1.7. Félicitations.....	377
1.8. Vœu.....	378
1.9. Déploration.....	378
1.10. Proposition hypothétique.....	378
1.11. La concession.....	379
1.12. La mise en débat.....	379
1.13. Feintise, irréel du présent, potentiel, et contrefactualité.....	384
1.13.1 Cas limite de c'est tout juste.....	384
2. La feintise porte sur un mot ou un syntagme.....	387
2.1. L'inversion argumentative.....	387
3. La feintise porte sur l'interprétation conférée à l'acte de l'interlocuteur.....	390
4. La feintise porte sur le degré de prise en charge.....	391
4.1. Formule litotique.....	391
4.2. Formule hyperbolique.....	392
5. Bilan.....	393

CHAPITRE 10

LES LIEUX DE LA DISCORDANCE DANS LA PRESSE ÉCRITE.....395

1. Point théorique autour de la discordance.....	395
1.1. La discordance et l'antiphrase.....	395
1.2. La discordance et le paradoxe.....	397
2. Le locuteur dit P et veut faire entendre autre chose que P.....	400
2.1. Le locuteur dit P et veut faire entendre non P : l'antiphrase.....	400
2.1.1. Discordance cotextuelle.....	400
2.1.2. Discordance contextuelle.....	404
2.1.3. Les cas particuliers : l'antiphrase et le jeu des modalités.....	408
2.1.3.1. La possibilité.....	408
2.1.3.2. Modalité épistémique.....	409
2.1.3.3. Modalisation par l'adverbe juste.....	414
2.1.3.4. Modalisation en « comme si ».....	415
2.2. Le locuteur dit P et fait partiellement entendre non P.....	416

TABLES DES MATIÈRES

2.2.1. La mise en débat.....	416
2.2.1.1. L'interrogation totale.....	416
2.2.1.2. L'interrogation partielle.....	418
2.2.2. Autres cas.....	419
2.3. Discordance pragmatique : entre le discours tenu et le discours attendu....	421
2.4. Discordance entre deux éléments à déduire de l'argumentation autophage	423
3. Le locuteur dit P et veut faire entendre P et un sens supplémentaire.....	425
3.1. Discordance entre le dit d'une cible et les faits objectifs.....	425
3.1.1. Le discours discordant est cité sans être nié.....	425
3.1.2. Négation des présupposés du discours jugé discordant.....	426
3.2. Discordance entre deux actes ou direx d'une même cible.....	428
3.2.1. Discordance entre les actes d'une cible.....	428
3.2.1.1. Discordance implicite.....	428
3.2.1.2. Discordance explicite.....	430
3.2.2. Discordance entre les direx d'un tiers à un moment t antérieur et ses direx au moment t0 de l'énonciation.....	432
3.3. Discordance entre le fait ou discours pointé et l'ordre attendu des choses/ la norme/le discours stéréotypé.....	432
3.3.1. Discordance explicite.....	433
3.3.2. Discordance implicite.....	434
3.4. L'inattendu de la convergence de deux faits.....	437
4. Bilan.....	439

SOUS-PARTIE 3 – ANALYSE COMPARATIVE DU CORPUS THÉÂTRAL ET DU CORPUS DE PRESSE ÉCRITE

CHAPITRE 11

COMPARAISON THÉÂTRE ET PRESSE ÉCRITE.....	443
1. L'écho.....	443
1.1. Les formes d'écho.....	443
1.2. L'implicite de l'interaction dialogique.....	448
2. Type de cible concernée par l'énoncé ironique.....	450
2.1. Dans le corpus théâtral.....	450
2.2. Dans le corpus médiatique.....	451
3. Le corpus théâtral et le corpus médiatique au regard des phénomènes interlocu- tifs.....	451

TABLES DES MATIÈRES

3.1 La complétion d'énoncé.....	452
4. Types de discordance.....	455
5. La feintise.....	456
5.1 La confirmation prétendue d'un énoncé antérieur :.....	456
5.2 L'interrogation.....	456
5.3 L'exclamation.....	457
6. Les jeux sur le signifiant et le signifié.....	458
6.1. Antiphrase.....	458
6.2. Autres jeux sur le signifié.....	459
7. L'ironie du sort.....	464
8. Bilan.....	467
CONCLUSION.....	472
BIBLIOGRAPHIE.....	478
INDEX DES AUTEURS.....	491

TOME II – CORPUS (ANNEXES)

A – CORPUS THÉÂTRAL.....	511
Jean TARDIEU.....	512
La Cité sans sommeil (1984).....	512
Le Petit voleur rêve de banlieue (1984).....	515
Pénombre et chuchotements (1988).....	520
Mme de GENLIS.....	521
L'Enfant gâté (1779).....	521
MARIVAUX.....	522
Les Fausses Confidences (1738).....	522
La Seconde surprise de l'amour (1728).....	523
Les Sincères (1739).....	523
La Provinciale (1757).....	525
Octave MIRBEAU.....	526
Les Affaires sont les affaires (1903).....	526
Le Foyer (1909).....	527

TABLES DES MATIÈRES

Les Mauvais Bergers (1898).....	527
IBSEN.....	529
Le Canard sauvage (1891).....	529
Roger MARTIN DU GARD.....	530
Un Taciturne (1932).....	530
Jean-Paul SARTRE.....	531
Les Séquestrés d'Altona (1960).....	531
Huit-clos (1944).....	532
Prosper MÉRIMÉE.....	533
Théâtre de Clara Gazul : Le Ciel et l'enfer (1857).....	533
Georges COURTELINE.....	533
Un Client sérieux (1897).....	533
La Paix chez soi (1906).....	534
Boubouroche (1893).....	534
L'Article 330 (1900).....	535
Le Commissaire est bon enfant (1899).....	536
La Cruche (1909).....	536
Fiodor Mikhaïlovitch DOSTOÏEVSKI.....	538
Les Possédés (1959).....	538
Henry de MONTHERLANT.....	539
La Reine morte (1942).....	539
Jean GENET.....	540
Les Bonnes (1959).....	540
Le Balcon (1962).....	540
Edmond DE ROSTAND.....	541
Cyrano de Bergerac (1898).....	541
Édouard BOURDET.....	541
Le Sexe faible (1931).....	541
François de CUREL.....	542
La Nouvelle idole (1899).....	542
Marcel ACHARD.....	544
Jean de la Lune (1929).....	544
Henri MEILHAC, Ludovic HALÉVY.....	545
La Grande duchesse de Géroldstein (1867).....	545
Jules RENARD.....	546
La Bigote (1957).....	546
Georges FEYDEAU.....	546
La Main passe ! (1904).....	546

TABLES DES MATIÈRES

Le Bourgeon (1906).....	549
La Dame de chez Maxim (1899).....	551
Occupe-toi d'Amélie (1908).....	552
«Mais n'te promène donc pas toute nue!» (1911).....	552
La Puce à l'oreille (1910).....	554
Eugène LABICHE.....	558
Le Voyage de monsieur Perrichon (1860).....	558
Mon Ismenie (1852).....	558
Denis DIDEROT.....	559
Est-il bon, est-il méchant ? (1758).....	559
Le Père de famille (1758).....	559
Tristan BERNARD.....	560
Cordon bleu (1923).....	560
Jules, Juliette et Julien ou l'école des sentiments (1929).....	560
Henry BERNSTEIN.....	561
Samson (1907).....	561
Blaise CENDRARS.....	561
Le Divin Arétin (1959).....	561
Carlo GOLDONI.....	562
Les Amoureux (1759).....	562
Alfred DE VIGNY.....	563
Quitte pour la peur (1833).....	563
Guy DE MAUPASSANT.....	564
Musotte (1896).....	564
La Répétition (1876).....	565
Édouard PAILLERON.....	565
La Souris (1887).....	565
Luigi PIRANDELLO.....	568
Liola (1917).....	568
Bernard-Joseph SAURIN.....	568
Les Mœurs du tems (1761).....	568
Julien GRACQ.....	569
Le Roi pêcheur (1948).....	569
Autres exemples.....	569
B – CORPUS ISSU DE LA PRESSE ÉCRITE.....	576

THÈSE

Pour obtenir le grade de
Docteur

Délivré par **UNIVERSITÉ PAUL VALÉRY –
MONTPELLIER III**

Préparée au sein de l'école doctorale 58
LANGUES, LITTÉRATURES, CULTURES, CIVILISATIONS
Et de l'unité de recherche Praxiling,
UMR 52 67 CNRS

Spécialité : **Sciences du Langage**

Présentée par **Élodie Baklouti**

***Ironique... Vous avez dit ironique ? Analyse
des énoncés catégorisés métadiscursivement
comme ironiques dans un corpus théâtral et
un corpus journalistique***

TOME II – CORPUS (ANNEXES)

Soutenue le 2 décembre 2015 devant le jury composé de

Jacques BRES, Professeur, Université Montpellier III
Laurent PERRIN, Professeur, Université de Paris-Est Créteil
Geneviève SALVAN, Professeure, Université de Nice Sophia Antipolis
Agnès STEUCKARDT, Professeure, Université Montpellier III

Directeur de thèse
Rapporteur
Rapporteur
Examinateur

SOMMAIRE

A – CORPUS THÉÂTRAL.....	511
Jean TARDIEU.....	514
La Cité sans sommeil (1984).....	514
Le Petit voleur rêve de banlieue (1984).....	517
Pénombre et chuchotements (1988).....	520
Mme de GENLIS.....	521
L'Enfant gâté (1779).....	521
MARIVAUX.....	522
Les Fausses Confidences (1738).....	522
La Seconde surprise de l'amour (1728).....	523
Les Sincères (1739).....	523
La Provinciale (1757).....	524
Octave MIRBEAU.....	525
Les Affaires sont les affaires (1903).....	526
Le Foyer (1909).....	527
Les Mauvais Bergers (1898).....	527
IBSEN.....	528
Le Canard sauvage (1891).....	528
Roger MARTIN DU GARD.....	529
Un Taciturne (1932).....	529
Jean-Paul SARTRE.....	530
Les Séquestrés d'Altona (1960).....	530
Huit-clos (1944).....	532
Prosper MÉRIMÉE.....	533
Théâtre de Clara Gazul : Le Ciel et l'enfer (1857).....	533
Georges COURTELINE.....	533
Un Client sérieux (1897).....	533
La Paix chez soi (1906).....	534
Boubouroche (1893).....	534
L'Article 330 (1900).....	535
Le Commissaire est bon enfant (1899).....	536
La Cruche (1909).....	536
Fiodor Mikhaïlovitch DOSTOÏEVSKI.....	538

SOMMAIRE

Les Possédés (1959).....	538
Henry de MONTHERLANT.....	539
La Reine morte (1942).....	539
Jean GENET.....	540
Les Bonnes (1959).....	540
Le Balcon (1962).....	540
Edmond DE ROSTAND.....	541
Cyrano de Bergerac (1898).....	541
Édouard BOURDET.....	541
Le Sexe faible (1931).....	541
François de CUREL.....	542
La Nouvelle idole (1899).....	542
Marcel ACHARD.....	544
Jean de la Lune (1929).....	544
Henri MEILHAC, Ludovic HALÉVY.....	545
La Grande duchesse de Géroldstein (1867).....	545
Jules RENARD.....	546
La Bigote (1957).....	546
Georges FEYDEAU.....	546
La Main passe ! (1904).....	546
Le Bourgeon (1906).....	549
La Dame de chez Maxim (1899).....	551
Occupe-toi d'Amélie (1908).....	552
«Mais n'te promène donc pas toute nue!» (1911).....	552
La Puce à l'oreille (1910).....	554
Eugène LABICHE.....	558
Le Voyage de monsieur Perrichon (1860).....	558
Mon Ismenie (1852).....	558
Denis DIDEROT.....	559
Est-il bon, est-il méchant ? (1758).....	559
Le Père de famille (1758).....	559
Tristan BERNARD.....	560
Cordon bleu (1923).....	560
Jules, Juliette et Julien ou l'école des sentiments (1929).....	560
Henry BERNSTEIN.....	561
Samson (1907).....	561
Blaise CENDRARS.....	561
Le Divin Arétin (1959).....	561

SOMMAIRE

Carlo GOLDONI.....	562
Les Amoureux (1759).....	562
Alfred DE VIGNY.....	563
Quitte pour la peur (1833).....	563
Guy DE MAUPASSANT.....	564
Musotte (1896).....	564
La Répétition (1876).....	565
Édouard PAILLÉRON.....	565
La Souris (1887).....	565
Luigi PIRANDELLO.....	568
Liola (1917).....	568
Bernard-Joseph SAURIN.....	568
Les Moeurs du tems (1761).....	568
Julien GRACQ.....	569
Le Roi pêcheur (1948).....	569
Autres exemples.....	569
B – CORPUS ISSU DE LA PRESSE ÉCRITE.....	578

A – CORPUS THÉÂTRAL

Jean TARDIEU

La Cité sans sommeil (1984)

- (1) LE CHEF DU C.S.G., avec amertume.

Nous autres, vos espions, nous sommes nécessaires, Excellence. Vous le savez bien ! Sans nous, pas d'État ! Pas de surveillance ! Pas d'obéissance !

LE PROMOTEUR

Je sais, je sais, vous êtes indispensables, comme les chacals dans les charniers ! (Avec un gros rire insolent :) Mais surtout, ne prenez pas mal ce que ce que je vous dis là !

LE CHEF DU CSG., haussant les épaules.

Nous sommes habitués aux injures !... Mais songez à mon conseil, Excellence, faites comme moi : habillez-vous sans recherche, comme le premier venu ! Votre coiffeur vous fera une tête méconnaissable, impersonnelle. Bon, bon, vous descendez de votre palais. Vous vous mêlez aux passants. Vous parlez à l'un, à l'autre : un brin de cour aux filles les plus délurées un verre de trop au cabaret. Au besoin, on marche sur les pieds d'un ivrogne, on bouscule un jeune imbécile. S'ensuit une rixe. Alors les gens se déclarent Alors on voit bien qui dort et qui veille... Mais faudra être patient ! Ce n'est pas en un jour qu'on peut en savoir autant que vos milliers de...(avec une ironie grinçante) **de « chacals », je veux dire d'espions !**

LE PROMOTEUR, avec dédain.

C'est tout ce que vous proposez, comme preuves - ou comme remèdes ?

- (2) LE PROMOTEUR, déguisé, se penchant vers Ida.

C'est bien la première fois que je me mêle ainsi à la foule.

IDA, ironique et montrant la place déserte.

La foule ! Si l'on peut dire !

PROMOTEUR

Même s'il n'y a personne ici, on pressent qu'il y a beaucoup de monde... ailleurs. (Il désigne d'un geste l'horizon.)

(3) LE CHEF DU C.S.G, ironique.

Vous ne perdez rien pour attendre : on va laisser entrer quelques personnes. Vous pourrez les écouter (avec une sombre ironie) **constater l'affection des gens pour leur chef bien-aimé !**

Il sort par la gauche.

LE PROMOTEUR, contenant sa fureur et désignant la direction par où vient de disparaître le policier.

Celui-là, quand les choses seront rentrées dans l'ordre, je le fais pendre !

LE PROMOTEUR, tapant du pied.

Eh bien, tu as compris ? J'attends.

(4) LE CHEF DU CSG

vous verrez !

IDA, haussant les épaules.

Allons donc, mon grand béliet, nous voilà bons pour l'abattoir !

LE CHEF DU C.S.G., toujours avec une ironie féroce.

Vous allez dormir un bon coup, d'abord, mon maître ! Et puis on vous jugera ! Et puis vous irez à l'échafaud !

LE PROMOTEUR

Monstre ! Ingrat !

(5) LE PROMOTEUR, avec impatience.

S'il y a des malades, on sait les soigner... Mais, assez de sottises ! Foutez le camp, je vous ai assez vu.

LE CHEF DU C.S.G., avec entêtement.

Bien, bien. À vos ordres, Excellence ! Mais je ne me laisserai pas de vous crier casse-cou.

LE PROMOTEUR, se moquant de lui.

J'aviseraï, j'aviseraï!..., Maintenant, partez, espion aux grandes oreilles !

Sbire de mélodrame ! Délateur d'opéra !

LE CHEF DU C.S.G., s'inclinant avec une ironie glaciale.

Soit ! Puisse « ma délation » vous sauver, vous et l'État « Votre délateur » vous présente ses respects. Il fait quelques pas vers le bord de la terrasse, puis, avant de disparaître, il se retourne et appuyant intentionnellement sur les mots :

LE CHEF DU C.S.G.

Avec votre permission, je vais dor-mir!

LE PROMOTEUR, faisant semblant de foncer sur lui, le bras levé, pour le châtier.

Pas de provocation ! Assez ! Assez !

(6) LA NOURRICE, mettant en branle en maugréant, comme à regret.

Bien, bien « mon » Excellence, on y va !

Elle s'éloigne et referme la porte derrière elle.

LE PROMOTEUR, agacé.

Pour qui se prend-elle, cette vieille garce? Est-ce parce qu'elle a élevé jadis ton « **Président** » (il prononce ce mot avec une ironie appuyée), c'est-à-dire ton propre-à-rien de frère ?

IDA, avec un sourire, plaidant la cause de la nourrice.

Certes, elle n'est que dévouement.

(7) LE PROMOTEUR, [...]voyons ! Si, dans les temps anciens il n'y avait pas eu de longues journées de travail pour tout le monde, nous n'aurions ni les pyramides, ni les cathédrales !

IDA, ironique.

Vous construisez des cathédrales mon cher seigneur ?

LE PROMOTEUR, irrité.

Laissons cela, voyez-vous ! (À son neveu :) Continue ! Sautons au chapitre des infractions , à l'article dix !

(8) IDA, cherchant une idée

Je ne sais pas ... Par exemple, vous pourriez rétablir ce que vous aviez supprimé : le repos hebdomadaire ?

LE PROMOTEUR

Le repos hebdomadaire ? Jamais ! C'est une survivance des temps barbares ! Une vieillesse ! Indigne d'un État moderne.

IDA, ironique.

Tout comme la peine de mort !

LE PROMOTEUR

Ça n'est pas la même chose. La peine de mort - comprenez-vous ? - n'arrive qu'une seule fois.

IDA, l'interrompant cinglante

En effet : une seule fois dans la vie !

(9) IDA avec effort

Alors voici ! Dans un cas aussi... préoccupant, je crois, enfin j'imagine...
qu'il serait bon... de consulter l'homme qui vous a permis de transformer
notre société d'une façon aussi extraordinaire !

LE PROMOTEUR

Quoi ? Le professeur Buisson ? L'inventeur du Sérum de l'Insomnie ?
(Avec brusquerie :) Il est bien où il est.

IDA, avec une ironie amère.

Oui, dans sa propre clinique, aux mains de ses propres infirmiers !

LE PROMOTEUR, chantonnant avec un affreux mauvais goût.

On n'est jamais si bien qu'au sein de sa famille !

(10) PREMIER PROMNEUR

il paraît que cette brute ne se montrera pas ce soir.

LA PROMENEUSE, même jeu.

Bien sûr ! Il a trop peur des attentats !

DEUXIÈME PROMNEUR, avec une ironie amère.

Pas de danger, les opposants sont précisément ceux qui ne supportent pas de veiller nuit et jour ! Alors, ils n'ont qu'une envie, c'est de dormir !

(11) LA PETITE FILLE qu'est ce qui va se passer ?

LA PROMENEUSE

Une fête, ma chérie, une fête !

LA PETITE FILLE, battant des mains.

Chouette, alors !

LA PROMENEUSE, avec une tendre ironie, pleine de sous-entendus.

Mais oui, ma chérie, ça sera très amusant.

Elle regarde ses compagnons. Tous se taisent, l'air préoccupé.

Le Petit voleur rêve de banlieue (1984)

(12) MONSIEUR : Ce n'est pas la même chose. (Lyrique :) Ici, on se sent en
pleine nature. (Suppliant :) Encore cinq minutes, il fait si bon!

MADAME, ironique.

Je t'accorde tes cinq minutes de « nature ».

Un silence. Et dans ce silence, on entend un léger grincement de porte au
premier étage...

(13)MADAME

Passe devant !

MONSIEUR

Tu es ridicule ! Ridicule, entends-tu ?

MADAME

Qu'est-ce que ça fait ? Il n'y a personne.

MONSIEUR, ironique.

Alors ? Ou bien il y a un voleur, ou bien il n'y a personne !

MADAME, dans un souffle.

Je t'en supplie, tais-toi, montons vite !

Ils entrent.

(14)MONSIEUR

Il fallait aller chercher les gendarmes...et le coffrer, tout blessé qu'il était . il y a bien une infirmerie dans les prisons, que diable !

MADAME

Et sais-tu ce qui serait arrivé si on l'avait « coffré » ?

MONSIEUR

Non

MADAME

Eh bien, je vais te le dire : on l'aurait relâché au bout de quelques mois, il serait revenu ici pour se venger, et il nous aurait peut-être assassinés !

MONSIEUR, ironique.

Et tu n'as pas peur qu'il nous assassine... quand même ?

MADAME, candide.

Peur ? Moi ?... Mais à partir du moment où il est ici, chez moi, où il est couché là-haut, dans notre lit, pour moi ce n'est plus un voleur ! Comment aurais-je peur désormais ?

MONSIEUR découragé

Tu es vraiment désarmante

(15)MADAME, énumérant les objets qu'elle sort de la sacoche, triomphante.

D'abord ! Une fleur de glycine ! Tu vois, c'est un connaisseur !... Des serviettes à thé...

MONSIEUR, ironique.

C'est un homme du monde !

MADAME, continuant.

Un réveille-matin... Une moulinette à légumes... la petite Vénus en terre cuite de l'antichambre

(16)MONSIEUR sans s'occuper d'elle continuant à compter Un deux trois quatre... six...huit...dix ! Une deuxième liasse de dix mille...Une troisième une quatrième cinq six huit dix (avec un étonnement croissant:) ...douze !... quatorze !... Mais, d'où sort tout cet argent?

MADAME, très ennuyée.

Ça doit être à lui... au Voleur!

MONSIEUR, ironique.

Ah ! Je vois ! C'est un voleur riche ! Il vole pour le plaisir!... (Soupirant:) Malheureusement, ce portefeuille, je le reconnais:c'est celui que j'avais il y a quelques années qui était usé et que je croyais avoir jeté.

(17)MONSIEUR

Les semis d'arrière saison sont délicats à planter. Surtout avec une sécheresse pareille ! ...(regardant le ciel) Dirait-on que nous sommes fin septembre?... Ce soleil!... Pas une goutte d'eau depuis près de trois mois, tenez : depuis votre...

LE VOLEUR, avec une légère ironie.

Depuis mon « accident » ! C'est exact ! (Il soupire :) Ah oui, un été... exceptionnel !

MONSIEUR, après avoir regardé un moment le Voleur manier les brins d'osier

Quelle dextérité !...et dire que j'aurais pu vous tuer avec ce satané revolver !

(18)MONSIEUR Humilier ainsi un homme même un petit voleur, cela passe les bornes

MADAME

Au lieu de jouer les don Quichotte, tu ferais mieux d'essayer de comprendre.

MONSIEUR

Comprendre quoi ?

MADAME

Mais la mentalité d'un... d'un ancien voleur!

MONSIEUR, ironique.

Tu t'y connais donc tellement ?

MADAME

Ne comprends-tu pas que je le « tiens », pieds et poings liés?

MONSIEUR

Parce que nous gardons le secret sur lui?... Je voudrais bien savoir lequel de vous deux « tient » l'autre ?

MADAME

Réfléchis un instant : s'il s'évadait d'ici, que deviendrait-il ? Il serait vite repris par la police et adieu la liberté !

(19)MONSIEUR

Comme c'est curieux ! Il me disait, à l'instant même, que ce travail-là lui rappelait le régime pénitentiaire.

MADAME

Ah il te disait ça ? ...l'ingrat !

MONSIEUR faussement naïf

Ingrat, pourquoi donc ? Ce n'est pas toi qui lui fais ses paniers je suppose ?

MADAME pensant à autre chose.

Bien sur que si ! (se reprenant) Qu'est-ce que je dis ? Non, bien sûr, ce n'est pas moi qui lui fais ses paniers, mais c'est moi, enfin c'est nous qui...

MONSIEUR, l'interrompant avec ironie.

C'est nous qui lui fournissons l'osier du jardin, n'est-ce pas ? Mais alors, dis donc, nous devrions avoir une part sur les bénéfices ?

MADAME, étourdiment

Bien sur !

MONSIEUR sursautant

Comment, bien sur ?

MADAME paraissant assez embarrassée

Enfin je veux dire...(regardant vers la gauche) taisons-nous, le voici !

(20)Un ton de voix normal, mais elle restera inquiète.

MADAME

C'est que cela pourrait paraître si... anormal... ce que je vous fais faire !

LE VOLEUR, amer et ironique.

Cela « pourrait » en effet !

MADAME, comme pour se rassurer elle-même.
En réalité, ce n'est pas si anormal que ça, n'est-ce pas ? Ce n'est qu'une revanche sur mes voisines, ces affreuses pimbêches

(21) MONSIEUR, après une courte hésitation. Vous voulez parler... de la société en général ?... Ou de ma femme ?

Le Voleur se tait. Un temps.

Vous trouvez qu'elle vous tyrannise?... Qu'elle nous tyrannise ?... Voyez-vous, pour moi, j'y suis tellement habitué que... je ne m'en aperçois même plus !... Pour vous, c'est autre chose. même plus !... Pour vous, c'est autre chose.

Le Voleur se tait. Un temps.

Elle dit pourtant... que, si elle vous... rudoie un peu, c' est pour votre bien... qu'elle veut vous distraire, vous empêcher d'avoir vos idées noires, vous aider à oublier...

LE VOLEUR, ironique.

C'est fou, ce que le travail manuel aide à oublier! (Haussant les épaules :) Allons donc ! C'est juste le contraire : plus les mains sont occupées, plus la plus la tête travaille !

MONSIEUR

Vous n'avez pourtant plus rien à craindre : tout le monde, dans le village, croit que vous êtes notre cousin ! Le cousin Auguste !... Quand les gendarmes sont passés par ici, récemment, vous savez, à cause des vols que l'on a signalés dans dans le pays...

(22) MONSIEUR

mais vous n'allez pas vous formaliser ?

LE VOLEUR

Non, non, parlez sans crainte !

MONSIEUR

C'est la façon dont ma femme vous... utilise !

LE VOLEUR, avec une ironie à peine sensible.

C'est pour mon bien, vous l'avez dit vous-même !

MONSIEUR, secouant la tête.

Non, un tel accaparement ! Ce despotisme !... Voyons

(23) MADAME, en se ressaisissant

Puisque tu es là, je vais vite préparer le dîner

Elle s'échappe et rentre dans la cuisine, où on l'entendra fourgonner divers ustensiles, fourneau, casseroles, etc.

MONSIEUR, toujours ironique.

Tu veux dire que tu vas donner des ordres à ta cuisinière ?

Le Voleur, pendant tout ce temps, n'a pas bougé.

Monsieur et lui paraissent saisis du même accablement

Pénombre et chuchotements (1988)

(24)ADRIENNE

La pénombre ne suffit pas. Tout résonne terriblement ici. Il ne faut pas parler trop fort.

GEORGES, haussant les épaules.

Allons donc, qui peut nous entendre ! Soyez raisonnable : dans cette petite ville de province, dans « votre » petite ville, où donc aurais-je pu vous parler seul à seule, sinon ici, dans « votre » église?... Et puis tenez. (Il fait mine d'écouter, le doigt levé. Le silence, à ce moment, est total) Quel silence ! N'est-ce pas le lieu de recueillement, des souvenirs, des fleurs séchées... et aussi (désignant le confessionnal avec une ironie assez âpre) **de la « confession » ?**

ADRIENNE

Que voulez-vous de moi, Georges ! Il y a dans votre voix quelque chose d'amer, quelque chose de... désagréable, que je ne vous connaissais pas...

(25)ADRIENNE ainsi débarrassé de toute souillure, nous aiderait à... sauver notre âme... ensemble, puisque c'est désormais la seule union qui nous soit permise...

GEORGES, ironique.

Dieu, que c'est beau, ce que j'entends ! Comme ces phrases sentent l'encens et la myrrhe !... (Farouche :) Malheureusement, nous sommes loin de la vérité, mon amie ! Bien loin ! Car je dois vous dire...

ADRIENNE, *l'interrompant vivement*. Attention ! Voici le sacristain ! Il me connaît. Moi je ne vous connais pas. Je prie...

(26)ADRIENNE

Non. L'organiste vérifie les jeux de l'orgue.

GEORGES

Que trouvez-vous sous ces voûtes obscures ?

ADRIENNE

Vous ne comprendriez pas.

GEORGES, ironique.

Décidément, il est écrit que je serai toujours exclu de ce qu'il y a de plus profond en vous : hier l'amour, aujourd'hui la religion !

(27)GEORGES

Nous verrons moins nos rides, nos cheveux blancs !...

ADRIENNE

Croyez-vous donc que je sois devenue si vieille, Georges ?

GEORGES, avec une légère ironie, presque tendu.

Ah ! Enfin un mot parti du cœur ! (Il se lève et va au-devant d'elle.)

Allons, venez ici ! Dans la lumière des vitraux. Montrez-moi ce visage que j'aimais tant.

(28)GEORGES

il fallait pour évoquer ce qui n'a pas eu lieu...

ADRIENNE

... Et qui, cependant, a existé, Georges. Je vous ai aimé, n'en doutez pas !

GEORGES, avec une pointe d'ironie.

Comment en douterais-je, puisque vous me le disiez dans vos lettres ? Vous ne saviez pas mentir, n'est-ce pas ?... Ces lettres, c'est tout ce que j'aurai connu de vous.

(29)ADRIENNE continuant.

Pourquoi m'avoir donné rendez-vous ici, dans cette église, qui est « mon » église, où je viens prier souvent ?

GEORGES, avec une ironie désagréable.

Quoi, dans vos vêtements sombres, et sous vos cheveux blancs, vous craignez encore que l'on médise de vous ? Votre cœur est donc resté bien jeune.

Mme de GENLIS

L'Enfant gâté (1779)

(30)DORINE : Mademoiselle Flore ? Oh elle doit être bien aise d'assister à une lecture
LUCIE : je vous en réponds ; elle n'a cependant que deux ans de plus que moi, et elle est d'une pédanterie...
TOINETTE : On dit qu'elle est un prodige d'instruction.
DORINE, ironiquement : **Un prodige !... Et qui est-ce qui dit cela ?**
TOINETTE : Ce n'est pas celle qui l'élève, mais c'est tout ce qui la connaît. Pour moi, je lui crois beaucoup de modestie car elle ne parle jamais d'elle et cherche toujours à faire valoir les autres.

MARIVAUX

Les Fausses Confidences (1738)

(31)MADAME ARGANTE. Cet homme-là ne m'a jamais plu un instant, ma fille ; vous le savez, j'ai le coup d'oeil assez bon, et je ne l'aime point. Croyez-moi, vous avez entendu la menace que Dubois a faite en parlant de lui, j'y reviens encore, il faut qu'il ait quelque chose à en dire. Interrogez-le ; sachons ce que c'est. Je suis persuadée que ce petit monsieur-là ne vous convient point : nous le voyons tous, il n'y a que vous qui n'y prenez pas garde.
MARTON, négligemment. Pour moi je n'en suis pas contente.
ARAMINTE, riant ironiquement. **Qu'est-ce donc que vous voyez, et que je ne vois point ? Je manque de pénétration : j'avoue que je m'y perds ! Je ne vois pas le sujet de me défaire d'un homme qui m'est donné de bonne main, qui est un homme de quelque chose, qui me sert bien, et que trop bien peut-être ; voilà ce qui n'échappe pas à ma pénétration, par exemple.**
MADAME ARGANTE. Que vous êtes aveugle !
ARAMINTE, d'un air souriant. Pas tant ; chacun a ses lumières. Je consens, au reste, d'écouter Dubois, le conseil est bon, et je l'approuve. Allez, Marton, allez lui dire que je veux lui parler. S'il me donne des motifs raisonnables de renvoyer cet intendant assez hardi pour regarder un tableau, il ne restera pas longtemps chez moi ; sans quoi, on aura la bonté de trouver bon que je le garde, en attendant qu'il me déplaie à moi.

(32)

LE COMTE, d'un ton railleur. Ce qui est de sûr, c'est que cet homme d'affaires-là est de bon goût.

ARAMINTE, ironiquement. **Oui, la réflexion est juste. Effectivement, il est fort extraordinaire qu'il ait jeté les yeux sur ce tableau.**

MADAME ARGANTE. Cet homme-là ne m'a jamais plu.

(33)DORANTE

J'ai lieu de présumer que mes services ne vous sont plus agréables, et dans la conjoncture présente, il est naturel que je sache mon sort.

MADAME ARGANTE, ironiquement. **Son sort ! Le sort d'un intendant : que cela est beau !**

MONSIEUR REMY. Et pourquoi n'aurait-il pas un sort ?

ARAMINTE, d'un air vif à sa mère. Voilà des emportements qui m'appartiennent. (à Dorante.) Quelle est cette conjoncture, Monsieur, et le motif de votre inquiétude ?

La Seconde surprise de l'amour (1728)

(34)LE CHEVALIER. - Voyons, Madame, je vous écoute.

LA MARQUISE. - Le Comte m'aime, je viens de le savoir, et je l'ignorais.

LE CHEVALIER, ironiquement. - **Vous l'ignorez ?**

LA MARQUISE. - Je dis la vérité, ne m'interrompez point.

LE CHEVALIER. - Cette vérité-là est singulière.

Les Sincères (1739)

(35)LISETTE. - Madame a raison, tu ne lui ferais pas là un grand présent.

ARAMINTE. - Vous parlez fort mal, Lisette ; ce que j'ai répondu à Frontin ne signifie rien contre Ergaste, que je regarde comme un des hommes les plus dignes de l'attachement d'une femme raisonnable.

LISETTE, d'un ton ironique. - **À la bonne heure ; je le trouvais un homme fort ordinaire, et je vais le regarder comme un homme fort rare.**

FRONTIN. - Pour le moins aussi rare que ta maîtresse (soit dit sans préjudice de la reconnaissance que j'ai pour la bonne chère que j'ai fait chez

elle).

DORANTE. - Halte-là, faquin ; prenez garde à ce que vous direz de Madame la Marquise.

FRONTIN. - Monsieur, je défends mon maître.

(36) LA MARQUISE : [...] Vous avez paru, ce me semble, avoir quelque inclination pour Araminthe

ERGASTE : Oui je me suis senti quelque envie de l'aimer mais la difficulté de pénétrer ses dispositions m'a rebuté. On risque toujours de se méprendre avec elle, et de croire qu'elle est sensible quand elle n'est qu'honnête ; et cela ne me convient point.

LA MARQUISE, ironiquement. - **Je fais grand cas d'elle** ; comment la trouvez-vous ? à qui de nous deux, amour à part, donneriez-vous la préférence ? Ne me trompez point.

ERGASTE. - Oh ! jamais. Et voici, ce que j'en pense : Araminthe a de la beauté, on peut dire que c'est une belle femme.

La Provinciale (1757)

(37) MADAME LA THIBAUDIÈRE. Deux mortelles heures, Madame Lépine ! Deux heures !... Sur quel cadran se règle-t-il donc ?

LE CHEVALIER. Deux heures, vous dis-je ! l'amour sait compter.

Qu'est-ce que c'est donc que cette paresse dans les devoirs les plus indispensables de galanterie ?

Et d'un air ironique. **serait-ce que vous me tenez rigueur ? et qu'une femme de qualité recule ?**

MADAME LA THIBAUDIÈRE. Moi, reculer ! Moi, tenir rigueur !

LE CHEVALIER. Il n'est pas croyable que mon billet ait été pour vous un sujet de scandale ; votre sagesse sait vivre apparemment, et n'est ni bourgeoise ni farouche

(38) L'INCONNUE, au Chevalier, regardant la Marquise. Ah ! Je vous y prends, Monsieur !... Voilà donc pour qui vous me négligez ? Et à la Marquise. Comptez-vous sur son cœur, Madame ?

MADAME LA THIBAUDIÈRE, d'un air moqueur, et riant. Vous êtes si dangereuse que je ne sais plus qu'en penser.

L'INCONNUE. Je vous avertis que j'ai sur lui des droits, qui me pa-

raissent un peu meilleurs que les vôtres.

MADAME LA THIBAUDIÈRE, ironiquement. **Meilleurs que les miens ! Et c'est vous qui êtes obligée de le venir enlever de chez moi, le petit fuyard ! ConteZ-nous la sûreté de vos droits ; je compatis beaucoup à la fatigue qu'ils vous causent.**

Elle appelle. Un fauteuil... Prenez la peine de vous asseoir, Madame ; vous en gronderez plus à votre aise, et nous en écouterons plus poliment la triste histoire de vos droits.

L'INCONNUE. Eh non, Madame ; je n'ai pas dessein de vous rendre visite

Octave MIRBEAU

Les Affaires sont les affaires (1903)

(39)Mme LECHAT : A chaque chute, il s'est relevé pour gagner davantage... et atteindre plus haut...il a fondé un grand journal...lui qui savait à peine écrire... Enfin... voyons... si ton père était une canaille... est-ce qu'il serait l'ami d'un ministre ?...

GERMAINE ironiquement. - **De deux ministres...**

Mme LECHAT elle regarde un instant sa fille. - De deux ministres... parfaitement... Heuh !... S'animant. Et moi aussi... par mon esprit d'ordre...mes habitudes d'économie...mes conseils...j'ai ma part dans le gain de cette fortune que tu méprises...

(40)ISIDORE. - Qu'est-ce que tu veux ? Je ne suis pas comme toi, moi... j'ai le coeur jeune... nom d'un chien ! Il me faut du sentiment...de l'amour...

XAVIER ironique. - **De l'idéal, nom d'un chien ?**

ISIDORE. - Eh bien oui !... Ça repose des affaires !...(Ils rient, disparaissent.)

RIDEAU

(41)ISIDORE.- .. ne sera pas plus agréable à l'Église que celle de votre ami, le duc de Maugis, avec ses appels au miracle... ses invocations à la Vierge et aux saints ?...

LE MARQUIS *ironique*. - Le point de vue est nouveau...

ISIDORE. - Il est éternel, monsieur le marquis... Que représente-t-il, le duc ?... Voulez-vous me le dire ?...

(42)ISIDORE. [...] l'Eglise est dans le mouvement moderne, elle... loin d'y résister, elle le dirige... et elle le draine à travers le monde... Elle a une puissance d'expansion, de transformation, d'adaptation qui est admirable... une force de domination qui est justifiée, parce qu'elle travaille sans relâche... qu'elle remue les hommes... l'argent... les idées... les terres... les vierges... Elle est partout... aujourd'hui... Elle fait de tout... Elle est tout... [...] et des gouvernements, dont elle a su faire jusqu'ici ses agents dociles et ses courtiers humiliés... Vous voyez que je sais lui rendre justice...

LE MARQUIS *ironique*. - **Vous êtes admirable ! Je ne vous savais pas cette éloquence...**

ISIDORE. - J'y vois clair, voilà tout !... Autrefois... elle mettait l'épée à la main de ses nobles

Le Foyer (1909)

(43)COURTIN. — Voilà le grand jour arrivé, mon cher abbé... Je gage que vous seriez ravi d'être à après-demain...

L'ABBE, regardant Mlle Rambert qui s'éloigne un peu. — Ma foi, monsieur le baron, je ne dis pas non.. Je ne dis pas non!... Je redoute un peu cette inspection. MADEMOISELLE RAMBERT. — Inspection?...

COURTIN. — Une visite... une visite auguste, c'est vrai, mais une simple visite... L'ABBE. — Je ne tiens pas au mot... N'empêche que c'est une visite... en quelque sorte officielle... Je suis ému... je suis ému... je ne m'en défends pas...

COURTIN. — Mon cher abbé... soyez sûr que tout se passera le mieux du monde. L'ABBE. — C'est ce que madame la Directrice assure... oui... oui... Mais je pense qu'on ne saurait trop veiller à tout...

MADAMOISELLE RAMBERT. — Vous avez raison, monsieur l'Aumônier... et justement, je disais tout à l'heure, à M. le Président, combien vous preniez soin... L'ABBE, lui coupant la parole, *ironique*. — **Je vous remercie, madame la Directrice... vous êtes trop bonne... Par exemple, prenez garde de blesser ma modestie. Ménagez-la, made-**

moiselle, ménagez-la... Mais, laissons, s'il vous plaît, ma pauvre personne... Ce qui fait que je ne suis pas tranquille...

MADemoiselle RAMBERT. — Eh là!... monsieur l'Aumônier... on ne vous mangera pas...

L'ABBE. — Je n'en sais rien... mademoiselle... je n'en sais rien..

Les Mauvais Bergers (1898)

(44)JEAN, avec violence. — Oui... Au lieu de rester la bête de somme que l'on fouaille, et la machine inconsciente que l'on fait tourner pour les autres... je veux être un homme, enfin... un homme... pour moi-même... Je ne sais pas, d'ailleurs, pourquoi je vous dis cela... C'est mon affaire... et non la vôtre... Adieu! (Il veut s'éloigner.) ROBERT, le retenant. — Et si je vous apporte le moyen d'être cet homme-là... et de vivre?

JEAN. — Allons donc!... L'aumône... le panier de votre sœur... la déserte de votre table... la divine charité d'une pièce de cent sous, n'est-ce pas?... Et l'insulte de votre pitié?

ROBERT. — Non... ni aumône, ni pitié... La foi en vous-même...

JEAN, menaçant. — Je l'ai...

ROBERT.— Et en moi...

JEAN, ironique. — **Grand merci du cadeau... je sais ce qu'il coûte...**

Ah! vous êtes populaire, ici!... Dans les flammes, dans les fumées, brûlés, dévorés, convulsés, des milliers d'êtres humains, des milliers de fantômes humains travaillent ici... espérant de vous, ils ne savent quoi... Aujourd'hui, vous êtes le rêve lointain de leur affranchissement... votre nom berce leurs chimères, et endort leurs révoltes... Et demain, vous serez... allons, avouez-le... député?...

ROBERT. — Ne raillez pas... Cela n'est digne ni de vous... ni de moi...

(45)ROBERT, très vague. — Si vous voulez!...

CAPRON. — Eh bien, cela m'est indifférent... Ce que je veux constater, c'est que les intérêts sont immuables... immuables, comprenez-vous?...

Or, l'intérêt exige que je m'enrichisse de toutes les manières, et le plus qu'il m'est possible... Je n'ai pas à savoir ceci et cela... je m'enrichis, voilà le fait... Quant aux ouvriers... ils touchent leurs salaires, n'est-ce pas?... Qu'ils nous laissent tranquilles... Ah ça! vous n'allez pas, je pense, établir une comparaison entre un économiste et un producteur tel que je

suis, et le stupide ouvrier qui ignore tout, qui ignore même ce que c'est que Jean-Baptiste Say et Leroy-Beaulieu?...

ROBERT, *ironique*. — **Lesquels, d'ailleurs, ignorent aussi totalement ce qu'est l'ouvrier...**

CAPRON. — L'ouvrier?... Heu!... L'ouvrier, mon jeune ami, mais c'est le champ vivant que je laboure, que je défonce jusqu'au tuf... (S'animent.) pour y semer la graine des richesses que je récolterai, que j'engrangerai dans mes coffres. Quant à l'affranchissement social..., à l'égalité... à — comment dites-vous cela? — la solidarité?... Mon Dieu! je ne vois pas d'inconvénient à ce qu'ils s'établissent, dans l'autre monde... Mais dans ce monde-ci... halte-là!... Des gendarmes... encore des gendarmes... et toujours des gendarmes... Voilà comment je la résous, moi, la question sociale.

(46)HARGAND, d'un ton âpre. — Après ta rentrée triomphale ici... triomphale, n'est-ce pas?... C'est bien cela!...

ROBERT. — Oh! mon père?

HARGAND. — De quel autre mot veux-tu que je me serve?... Porté, ramené ici, comme un drapeau... comme leur drapeau...

ROBERT. — Sur quel ton vous me parlez, mon père!... Et pourquoi évoquer encore le souvenir d'un incident qui nous fut si douloureux, à tous les deux!...

HARGAND, essayant de se contenir. — Enfin... après... ce qui s'est passé... il avait été convenu... (Avec *ironie*.) **Et je ne pouvais pas exiger davantage de tes convictions... car les sentiments de famille... le respect...** (Robert regarde son père avec une grande tristesse.) Enfin... enfin... il avait été convenu que tu resterais... neutre... dans les événements qui se déroulent ici!... Je pensais qu'un tel engagement, vis-à-vis de toi-même et dans les circonstances que tu sais... dût être sacré!...

ROBERT. — Y ai-je manqué?

HARGAND. — Comment appelles-tu ces entrevues clandestines que vous avez, toi, mon fils, et Jean Roule, le chef de la grève?...

ROBERT, avec un peu d'étonnement. — Ces entrevues!... (Ferme.) Je suis allé à lui une seule fois... hier!... C'est vrai!

(47)ROBERT. — Ah!... (Un court silence.) Pourquoi me parlez-vous ainsi?... Vous ne me connaissez pas...

JEAN. — Pourquoi m'interrogez-vous ainsi?... Je n'ai rien à vous dire.

ROBERT, il lui tend la main. — Je suis votre ami.

JEAN, le regardant des pieds à la tête, avec hauteur. — Oui... oui... je sais... Parbleu!... Le fils du patron, révolutionnaire et socialiste... anarchiste aussi, sans doute!... C'est très à la mode, cette année, chez les bourgeois... Ah! cela fait bien... cela a de la tournure... et c'est facile avec les millions que nous vous gagnons... (Violent.) Laissez-moi... ROBERT. — Je vous défends de douter de ma sincérité.

JEAN. — Et moi, je vous défends de croire à ma bêtise.

ROBERT. — J'ai déjà donné des gages... j'en donnerai d'autres...

JEAN. — Vos prêches... vos articles... vos livres?... Je les connais... je les ai lus... Si je les ai lus?... (Avec une ironie amère.) **Mais, c'est attendrissant, en effet... Réconciliation... bonheur universel... fraternité... Et quoi encore?... Tenez, j'aime mieux votre père... Il est dur, implacable... il nous assomme par le travail et par la faim, en attendant, sans doute, les coups de fusil... Au moins, avec lui, il n'y a pas d'erreur.**

IBSEN

Le Canard sauvage (1891)

(48) WERLE. — Cela te serait-il extrêmement désagréable ?

GREGERS. — Mais pas du tout. Pas le moins du monde.

WERLE. — Vois-tu, je ne savais pas si, par égard pour la mémoire de ta mère... GREGERS. — Je ne suis pas un exalté.

WERLE. — Que tu le sois ou non, tu viens dans tous les cas de me soulager d'un grand poids. Il m'est bien doux de pouvoir compter sur toi, dans cette affaire.

GREGERS, le regardant fixement. — Maintenant, je vois à quoi tu voulais m'employer. WERLE. — T'employer !... Cette expression... [...]

WERLE. — J'ai l'impression qu'il y a entre nous un fossé infranchissable.

GREGERS, s'inclinant avec sang-froid. — C'est ce que je pense ; voilà pourquoi je prends mon chapeau et je m'en vais.

WERLE. — Tu t'en vas ? Tu quittes la maison !

GREGERS. — Oui. J'ai enfin trouvé un but à ma vie.

WERLE. — Et quel est ce but ?

GREGERS.—Tu ne ferais qu'en rire, si je te le disais.
WERLE.— Un solitaire comme moi ne rit pas facilement, Gregers.
GREGERS, montrant du doigt le fond de la scène. — Regarde, mon père, regarde les chambellans qui jouent à colin-maillard avec Mme Sorby. Bonsoir, et porte-toi bien. (Il sort par le fond à droite. On entend rire les convives, puis on les voit apparaître dans la pièce du fond.)
WERLE, ironiquement (entre les dents), suivant des yeux Gregers qui s'en va. —**Le malheureux ! Et il dit qu'il n'est pas exalté !**

Roger MARTIN DU GARD

Un Taciturne (1932)

(49)ARMAND : [...]Encore un mot, pourtant : question service. Ça t'ennuierait que je mette le petit Lequin à la tête de la publicité, puisque Judelot s'en va ?

THIERRY, assis : oui ça m'ennuierait. (après réflexion.) beaucoup.

ARMAND, debout. -Lequin est intelligent. Il a de l'initiative.

THIERRY. -trop.

un temps.

ARMAND, ironique. -**qu' est-ce que tu lui reproches... d'autre ? (un temps.) sa jeunesse ? Ses idées ?**

THIERRY. -peut-être. (après un silence.) je ne veux pas me mêler de l'organisation de tes services mon cher Armand. Mais tu as déjà Leroy, Bouvier, Roque...un clan de jeunes, d'esprits forts. C'est dangereux.

(50)JOE –

vous ne m'avez pas répondu. Selon vous, Isabelle... ?

WANDA, l'interrompant –

franchement, Joë, voulez-vous que je vous donne un conseil ?

JOË, ironique. –

un conseil d'amie, sans doute ?

WANDA. –

parfaitement.

JOË. –

dites toujours.

WANDA, âprement. –
eh bien, vous feriez mieux de renoncer à tout ça

(51) THIERRY. -ma chère Wanda, puisque l'occasion s'en présente...

WANDA, ironique. -... par hasard...

THIERRY. -... j' aime mieux vous avertir charitablement que vous faites
fausse route... que vous perdez votre peine en voulant jouer ce jeu-là

(52) WANDA (sa voix se met à trembler) ... comme elle n' en a jamais eue
pour personne... personne ! ...(elle se redresse.) il n' y a rien, rien à
faire !

THIERRY. -si !

WANDA, ironique. -**quoi donc ?**

THIERRY, s' asseyant, accablé, sur un fauteuil de droite. -je ne sais pas !
Laissez-moi le temps ! Il y a une heure, j' ignorais tout. Je cherche.

Jean-Paul SARTRE

Les Séquestrés d'Altona (1960)

(53) WERNER

Tu ne tremblais pas, Leni ?

LENI, sèchement, elle rit.

Moi, je mourais de peur mais je me disais : il paiera.

JOHANNA, ironiquement.

Il a payé ?

LENI, souriante, mais très dure.

Il paie. (Elle se retourne sur Werner.) Qui sera puni, Werner ? Qui sera
puni de nous deux ? Comme cela nous rajeunit.

(54) LE PERE : [...] Frantz se promenait sur les collines en discutant avec
lui-même et, quand sa conscience avait dit oui, vous l'auriez coupé en
morceaux sans le faire changer d'avis. J'étais comme lui, à son âge.

JOHANNA, ironique.

Vous aviez une conscience ?

LE PÈRE

Oui. Je l'ai perdue : par modestie. C'est un luxe de prince.

(55)LENI

C'est arrivé, n'est-ce pas, qu'un homme se croie désigné par elle - et puis c'était le voisin qu'elle appelait.

FRANTZ

Cela ne m'arrivera pas. Vous serez tous acquittés. Même toi : ce sera ma vengeance. Je ferai passer l'Histoire par un trou de souris ! (Il s'arrête, inquiet.) Chut ! Ils sont à l'écoute. Tu me pousses, tu me pousses et je finis par m'emporter. (Au plafond.) Je m'excuse, chers auditeurs : les mots ont trahi ma pensée.

LENI, violente et ironique.

Le voilà, l'homme au moral d'acier ! (Méprisante.) Tu passes ton temps à t'excuser.

FRANTZ

Je voudrais t'y voir. Ce soir, ils vont grincer.

LENI

ça grince, les Crabes ?

FRANTZ

Ceux-là, oui. C'est très désagréable (Au plafond.) Chers auditeurs, veuillez prendre note de ma rectification...

(56)FRANTZ Non ?

JOHANNA

évidemment non.

FRANTZ

Alors, c'est qu'il arrangera mon affaire. (Johanna fait un signe d'acquiescement.) Il ne se décourage donc pas ? (Avec une ironie pleine de ressentiment.) **Que n'a-t-il fait pour moi, le brave homme !** (Geste pour désigner la chambre et lui-même.) Et voilà le résultat ! (Avec violence.) Allez tous au diable !

JOHANNA, déception accablée.

Oh ! Frantz ! Vous êtes un lâche !

(57)LENI

il s'est accusé d'avoir condamné à mort ses camarades en sauvant la vie de deux partisans ?

JOHANNA

Oui.

LENI

Et vous lui avez dit qu'il avait eu raison ?

JOHANNA, ironique.

Vous savez tout !

LENI

Ne vous en étonnez pas : il m'a fait le coup.

JOHANNA

Alors ? Vous prétendez qu'il a menti ?

LENI

Rien n'est faux de ce qu'il vous a dit.

(58)FRANTZ ...absolu : le monde retournera aux abîmes, vous ne serez que ce que vous êtes (la désignant) : ça ! Les Crabes me rendront leur confiance et je leur parlerai.

JOHANNA, ironique.

Me parlerez-vous quelquefois ?

FRANTZ, montrant le plafond.

Nous leur parlerons ensemble. (Johanna éclate de rire. Il la regarde, déconcerté.) Vous refusez ?

(59)FRANTZ : (Il la regarde attentivement.)

Un piège à beauté, voilà ce que vous êtes. (Il la détaille.) à ce point, c'est professionnel. (Un temps.) Actrice ?

JOHANNA

Je l'étais.

FRANTZ

Et puis ?

JOHANNA

J'ai épousé Werner.

FRANTZ

Vous n'aviez pas réussi ?

JOHANNA

Pas assez.

FRANTZ

Figurante ? Starlette ?

JOHANNA, avec un geste qui refuse le passé.

Bah !

FRANTZ

Star ?

JOHANNA

Comme il vous plaira.

FRANTZ, admiration ironique.

Star ! et vous n'avez pas réussi ? Qu'est-ce que vous vouliez ?

JOHANNA

Qu'est-ce qu'on peut vouloir ? Tout.

FRANTZ, lentement.

Tout, oui. Rien d'autre.

(60)WERNER

je suis sûr que c'est n'importe qui. (Il montre les photos de Frantz à Johanna.) Qu'a-t-il de plus que moi ? (Il le regarde, fasciné.) Il n'est même pas beau !

LENI, ironique.

Eh non ! Même pas !

WERNER, toujours fasciné, faiblissant déjà. Et quand je serais né pour le servir ? Il y a des esclaves qui se révoltent.

(61)LENI

Nous sommes quatre ici dont il est le destin sans même y penser.

JOHANNA

à quoi pense-t-il donc ?

LENI, ironique et brutale, mais sincère.

à des crabes.

JOHANNA, ironique.

Toute la journée ?

LENI

C'est très absorbant.

JOHANNA

Quelles vieilleries ! Elles ont l'âge de vos meubles. Voyons ! Vous n'y croyez pas.

(62)FRANTZ

l'illusionnisme, quand...Il hésite.

JOHANNA

Quand ?

FRANTZ

Quand je vous aimerai plus que mes mensonges, quand vous m'aimerez malgré ma vérité.

JOHANNA, ironiquement.

Vous avez une vérité ? Laquelle ? Celle que vous dites aux crabes ?

FRANTZ, bondissant sur elle.

Quels crabes ? êtes-vous folle ? Quels crabes ?

(63) JOHANNA à point... Allons ! Vous n'avez eu que trop de temps pour ruiner cette affaire et vous êtes trop impérieux pour n'avoir pas envie de la régler à votre façon.

LE PÈRE, ironie sombre.

Impérieux ! Cela m'a bien passé. (Un temps. Il rit pour lui seul, égayé mais sinistre. Puis il se retourne sur Frantz. Avec une grande douceur, implacable).

Huit-clos (1944)

(64) GARCIN. -où est l'interrupteur ?

LE GARÇON, -Il n'y en a pas

GARCIN. -Alors on ne peut pas éteindre ?

LE GARÇON. -La direction peut couper le courant mais je ne me rappelle pas qu'elle l'ait fait à cet étage-ci. Nous avons l'électricité à discrétion.

GARCIN. -très bien. Alors il faut vivre les yeux ouverts...

LE GARÇON, ironique. -**vivre...**

GARCIN. -vous n'allez pas me chicaner pour une question de vocabulaire. Les yeux ouverts. Pour toujours. Il fera grand jour dans mes yeux. Et dans ma tête.

(65) GARCIN - je dirigeais un journal pacifiste. La guerre a éclaté, que faire ? Ils avaient tous les yeux sur moi. Osera-t-il ? Osera-t-il ? Eh bien j'ai osé, Je me suis croisé les bras et ils m' ont fusillé. Où est la faute ? Où est la faute ?

ESTELLE lui pose la main sur le bras . -il n' y a pas de faute. Vous êtes...

INÈS achève ironiquement . -**un héros. Et votre femme, Garcin ?**

GARCIN. -eh bien, quoi ? Je l' ai tirée du ruisseau.

ESTELLE , à Inès . -vous voyez ! Vous voyez !

Prosper MÉRIMÉE

Théâtre de Clara Gazul : Le Ciel et l'enfer (1857)

(66)DONA URRACA

Où, vous avez de l'honneur avec les hommes ; mais avec les femmes ?

DON PABLO : Depuis le temps que je vous connais, vous ai-je fait une infidélité ?

DONA URRACA, ironiquement : **Non, pas une !**

DON PABLO : D'honneur, pas une.

DONA URRACA, de même : Courage !

DON PABLO : Qu'avez-vous donc à sourire ?

DONA URRACA : Je ris en pensant à tous les tourments que tu vas souffrir en enfer pour tes parjures.

DON PABLO : étrange jalousie ! Je vous jure sur mon honneur...

DONA URRACA : Tais-toi, misérable ! regarde ce portrait ; à qui l'as-tu donné ?

Georges COURTELINE

Un Client sérieux (1897)

(67)LE PRESIDENT

Vous pardonneriez à mon âge de sermonner un peu votre inexpérience ; mais on ne se conduit pas comme ça[...] Ça ne fait rien vous êtes dans votre tort tout de même. Quoi vous ne comprenez pas qu'en faisant cause commune avec une classe d'individus tenus à bon droit pour suspects, vous infligez au gouvernement que vous servez l'humiliation d'un désaveu ?

LE SUBSTITUT

permettez.

LE PRESIDENT

remarquez que je ne vous blâme pas.

LE SUBSTITUT, tristement ironique

au contraire.

LE PRESIDENT

j' en suis à cent lieues ! Je dirai plus : cette façon de procéder, en contradiction absolue avec l' esprit de votre mission, me séduit, je l' avoue, étrangement.

La Paix chez soi (1906)

(68)TRIELLE

attendant qu'elles te devinssent agréables ; je dus passer à un autre genre d'exercice. C'est alors que j'imaginai de me venger sur le mobilier.

VALENTINE, ironique.

C'était malin.

TRIELLE

Très malin même, puisque le jour où d'un coup de tabouret je fis voler en éclats le miroir de l'armoire à glace, tu restas muette d'ahurissement, de quoi j'éprouvai une joie telle qu'en moins de six semaines j'immolai sans regret, à mon ardente soif de silence, deux chaises, le pot à eau, le casier à musique, la lampe, la pendule, la soupière, le buste de ton oncle Arsène (orgueil de notre humble salon), et divers autres objets de première nécessité. Le fâcheux est, ô Valentine, qu'il n'en soit pas du mobilier comme du phénix qui renaît de ses cendres. La perspective d'avoir à en acheter d'autre me gâta vite l'âpre jouissance que je goûtais à casser les meubles; une fois encore je dus chercher autre chose. Seulement quoi? M'en aller? Peut-être. Mais où aller? Car tout est là pour un homme dont les goûts bourgeois répugnent au concubinage comme à la triste vie d'hôtel. [...]

VALENTINE Quand tu auras assez causé, tu le diras.

Boubouroche (1893)

(69)BOUBOUROCHE

Me tromper Adèle !...ah !là !là !Je voudrais bien savoir pourquoi elle me tromperait...pour de l'argent ? Elle se moque de l' argent comme de sa première chemise ; elle vivrait de pain et de lait, et elle paye ses jarretelles trente-neuf sous au louvre. Pour le plaisir ? (grande ironie.) **la pauvre enfant ! ... elle n' a pas plus de sens qu' un panier à bouteilles.**

LE MONSIEUR, apitoyé et les yeux levés vers le ciel. ô homme ! ... enfant aveugle et quatorze fois sourd ! ...Pas de sens ? mais mon cher monsieur, c'est vous qui n'en avez pas ! Vous me faites l'effet de ces gens atteints du rhume de cerveau qui refusent tranquillement aux roses un parfum qu'ils ne perçoivent plus.

(70)ADELE [...]

De deux choses l'une : tu as vu double ou tu me cherches querelle.

BOUBOUROCHE, troublé et qui commence à perdre sa belle assurance.

enfin, ma chère amie, voilà ! Moi..., on m'a raconté des choses.

ADELE, ironique.

Et tu les as tenues pour paroles d'évangile ? Et l'idée ne t'est pas venue un seul instant d'en appeler à la vraisemblance ? Aux huit années de liaison que nous avons derrière nous ? (Silence embarrassé de Boubouroche.) C'est délicieux ! En sorte que je suis à la merci du premier chien coiffé venu...Un monsieur passera qui dira : « votre femme est infidèle », moi je paierai les pots cassés ; je tiendrai la queue de la poêle ?

BOUBOUROCHE

mais

ADELE

détrompe-toi

BOUBOUROCHE, à part j'ai fait une gaffe

L'Article 330 (1900)

(71)LE PRÉSIDENT

Vous n'avez jamais eu de condamnations ?

LA BRIGE

jamais.

LE PRÉSIDENT

ça m' étonne.

LA BRIGE

je vous crois sans peine ; mais je suis un gaillard habile.

LE PRÉSIDENT, ironique.

soit dit sans vous flatter.

LA BRIGE

sans me flatter, en effet, puisque j' ai résolu le difficile problème de pouvoir, à trente-six ans, justifier à la fois et d' un passé sans tâche, et d' un casier judiciaire sans souillure.

Le Commissaire est bon enfant (1899)

(72)LE COMMISSAIRE.

-Ça suffit! -- Quelle heure était-il quand vous avez trouvé cette montre?

BRELOC.

-Trois heures du matin.

LE COMMISSAIRE, ironique.

-Pas plus?

BRELOC.

-Non.

LE COMMISSAIRE.

-Vous me faites l'effet de mener une singulière existence

La Cruche (1909)

(73)MARGOT.— Qui, Camille ?

LAURIANE.— La femme de MARVEJOL.

MARGOT.— Eh bien, ne te gêne plus. Tu pourrais dire : « Madame ».

LAURIANE.— Tu n'as pas la prétention de me donner des leçons de savoir-vivre ?

MARGOT.— Je n'ai aucune prétention, tu le sais bien.

LAURIANE,ironique. — **Tu as tort; tu devrais en avoir, à la beauté, et même à l'intelligence.**

MARGOT.— Pourquoi essayes-tu de m'humilier ? Je ne t'ai rien dit de blessant, moi. Simplement, je te fais remarquer que tu pousses un peu

loin la familiarité avec des gens que tu connais à peine et auxquels nous ne sommes liés que par des relations de voisinage.

(74)MARGOT.— Vous savez surtout ce que vous faites... Votre amitié me gêne, comme toujours. Seulement, vous vous trompez... (Muette interrogation de Lavernié. Poursuivant :) en tout, ou à peu près. Je suis fidèle. Oh! ça!... Quant au reste... Ecoutez : vous me demandiez tout à l'heure si j'avais confiance en vous ? Vous allez voir à quel point : Henri, je n'aime pas mon amant.

LAVERNIE,ironique. — **Au contraire.**

MARGOT.— Vous ne le croyez pas ?

LAVERNIE.— Non, mon gros. D'autant moins que, si je le croyais, je ne comprendrais pas, je l'avoue...

MARGOT.— ...Pourquoi je suis devenue sa maîtresse?

LAVERNIE.— Dame!

MARGOT.— Je suis devenue sa maîtresse par la raison que je suis incapable d'être la mienne. Il voulait; je ne voulais pas; à la fin, j'ai bien voulu : voilà tout le roman de mes amours qui est, en même temps, toute l'histoire de ma vie. Je ne veux pas; on veut; à la fin, je veux bien : c'est aussi simple que cela et voilà, en deux coups de crayon, le portrait de votre petite amie. Ce n'est pas de chance, d'être ainsi bâtie. Que voulez-vous que j'y fasse ? On ne se refait pas. Du reste, la chance et moi...

(75)LAVERNIE.— Et qui t'autorise, je te prie, à douter de mon affirmation ? LAURIANE,haussant les épaules. — Ne te fais donc pas plus bête que tu n'es, Lavernié. (Lavernié veut parler.

LAURIANE, l'interrompant) D'abord, si c'était vrai, tu ne viendrais pas me le dire, puis, le jour où Margot me trompera, ce ne sera pas avec toi, tu peux être tranquille (Nouvelle interrogation de Lavernié.

LAURIANE, discrètement goguenard :) Tu ne t'es donc jamais regardé dans la glace ? LAVERNIE,au comble de la joie. — Très bien ! Excellent! Parfait! Voilà une pierre dans mon jardin que je suis ravi d'y recevoir; elle m'enlèverait mon dernier remords si j'en eusse conservé quelqu'un. Rien de tel comme un coup de fer rouge sur l'amour-propre des gens pour cicatriser leurs scrupules.

LAURIANE,ironique. — **Oui, mon vieux.**

LAVERNIE.— Décidément, tu as pour moi toutes les prévenances, et tu es le roi des amis. Sacré Lauriane, va!

Fiodor Mikhaïlovitch DOSTOÏEVSKI

Les Possédés (1959)

(76)KIRILOV, avec calme .

Oui, il le faut. Voyez-vous, je m' intéresse aux raisons pour lesquelles les hommes n' osent pas se tuer.

GRIGOREIEV

n' osent pas ? Vous trouvez qu' il n' y a pas assez de suicides ?

KRILOV, distrait .

Normalement, il devrait y en avoir beaucoup plus.

GRIGOREIEV, ironique .

Et qu' est-ce qui empêche, selon vous, les gens de se tuer ?

KRILOV

la souffrance. Ceux qui se tuent par folie ou désespoir ne pensent pas à la souffrance.

(77)PIERRE

D' ailleurs,

toute la Russie pleurniche. Heureusement, nous allons changer cela.

STEPAN

qui, nous ?

PIERRE

nous autres, les hommes normaux. Nous allons refaire le monde. Nous sommes les sauveurs.

STEPAN

est-il possible que tel que tu es, tu prétendes t' offrir aux hommes à la place du Christ ?Mais regarde-toi donc ! ne crie pas. Nous détruirons tout. Nous ne laisserons pas pierre sur pierre et nous recommencerons. Alors, ce sera l' égalité. Tu l' as prêchée, n' est-ce pas ? Eh bien, tu l' auras ! Et je parie que tu ne la reconnaîtras pas. Stepan je ne la reconnaîtrai pas si elle te ressemble. Non, ce n' est pas à des choses pareilles que nous aspirions, nous autres ! Je ne comprends plus rien

PIERRE

tout ça, ce sont tes vieux nerfs malades. Vous faisiez des discours. Nous, nous passons à l'action. De quoi te plains-tu, vieil écerelé ?

STEPAN

comment peux-tu être si insensible ?

PIERRE

j' ai suivi tes leçons. Il fallait, selon toi, être dur avec l' injustice, convaincu de ses droits, aller de l' avant, vers l' avenir ! Bon, nous y allons et nous frapperons. Dent pour dent, comme dans l' évangile !

STEPAN

malheureux, ce n' est pas dans l' évangile !

PIERRE au diable ! Je n' ai jamais lu ce satané bouquin. Ni aucun bouquin, d' ailleurs. à quoi ça sert ? Ce qui compte, c' est le progrès.

STEPAN

mais non, fou que tu es ! Shakespeare et Hugo n' empêchent pas le progrès. Au contraire, au contraire, je t' assure !

PIERRE

ne t' excite pas ! Hugo est une vieille fesse et rien de plus. Quant à Shakespeare, nos paysans qui vont aux prés n' en ont pas besoin. Ils ont besoin de bottes, voilà tout. Qui vont aux prés n' en ont pas besoin. Ils ont besoin de bottes, voilà tout. On leur en donnera, tout de suite après avoir tout détruit.

STEPAN, qui essaie d' être ironique .

Et c'est pour quand ?

PIERRE

en mai. En juin, tous fabriqueront des chaussures.

Henry de MONTHERLANT

La Reine morte (1942)

(78)FERRANTE

j' y incline. Il y en a qui disent qu' un vieillard doit être rigoureux, parce qu' il lui faut aller vite. Et encore, que la cruauté est le seul plaisir qui reste à un vieillard, que cela remplace pour lui l' amour. Selon moi, c' est aller trop loin. Mais je croirais volontiers qu' une des meilleures garanties de longue vie est d' être insensible et implacable ; voilà une cuirasse contre la mort.

INES

si vous étiez si méchant, vous ne le diriez pas.

FERRANTE, avec ironie

je vois que vous avez une profonde connaissance de l' âme humaine.

INES

mais si Lourenço Payva n' était qu' à demi coupable, quel remords vous vous prépareriez

Jean GENET

Les Bonnes (1959)

(79)CLAIRE, on aime sa maîtresse, sans doute. Tu m'aimes et me respectes.

Et tu attends ma donation, le codicille en ta faveur...

SOLANGE

Je ferais l'impossible...

CLAIRE, ironique.

Je sais. Tu me jetterais au feu. (Solange aide Claire à mettre la robe.)

Agrafez. Tirez moins

fort. N'essayez pas de me ligoter.

(80)SOLANGE

[...]Mais rassure-toi tu pourras continuer en prison à faire ta souveraine, ta Marie-Antoinette, te promener la nuit dans l'appartement...

CLAIRE

Tu es folle! Jamais je ne me suis promenée dans l'appartement.

SOLANGE, ironique.

Oh! Mademoiselle ne s'est jamais promenée! Enveloppée dans les rideaux ou le couvre-lit de dentelle, n'est-ce pas? Se contemplant dans les miroirs, se pavanant

Le Balcon (1962)

(81)IRMA, reprenant pied : On verra. Je dois faire les comptes avec Carmen. (Câline.) Ce sera le plus que je pourrai. Pour l'instant, il faut absolument que tu ailles à la rencontre de Georges...

ARTHUR, d'une insolente ironie : **Tu dis, bien-aimée?**

IRMA, sèche : Que tu ailles à la rencontre de M.. Georges. Jusqu'à la

Police s'il le faut et que tu le préviennes que je ne compte que sur lui.

Edmond DE ROSTAND

Cyrano de Bergerac (1898)

(82)LA DUEGNE, surprise.

on nous joue un morceau ?

CYRANO, suivi de deux pages porteurs de théorbes. je vous dis que la croche est triple, triple sot !

PREMIER PAGE, ironique.

vous savez donc, monsieur, si les croches sont triples ?

CYRANO

je suis musicien, comme tous les disciples
de Gassendi !

LE PAGE, jouant et chantant.

la !

Édouard BOURDET

Le Sexe faible (1931)

(83)ISABELLE : Nous nous étions épousés parce qu' il était beau et que j' étais riche ; j' étais devenue pauvre et il était toujours beau : je n' avais qu' à disparaître !

CLARISSE, ironique.

magnifique !

ISABELLE

et si tu veux tout savoir, c' est même moi qui lui ai conseillé de t' épouser.

CLARISSE, même jeu.

Vraiment ?

(84)MANUEL, - d' où lui vient cette idée de venir me demander ces trente mille francs à moi ? ... à moi ? ... est-ce que j' ai l' air d' un homme qui a

trente mille francs à prêter !

CLARISSE, *ironique*. - **non, ça c' est vrai : tu n' en as pas l' air !**

Manuel-.il faut qu' il soit fou, ce n' est pas possible !

François de CUREL

La Nouvelle idole (1899)

(85)MAURICE

plus impérieux que celui du désir, surtout quand il s' adresse à un autre désir. N' est-ce pas un peu le cas ? Il est certain, Louise, que vous m' aimez.

LOUISE, *ironique*.

dans la bouche d' un savant, voilà une affirmation qui n' est guère prouvée.

MAURICE

permettez ! Je sais qu' il y a deux jours vous n' aviez pour moi qu' une inclination

(86)MAURICE

je ne dis pas cela ! Mais, au milieu de leurs emballements, ils restent plus maîtres d' eux-mêmes.

Les passions des gens heureux sont sages !

LOUISE, *ironique*.

mes compliments à vous qui êtes heureux ! ... quant à moi, mon sort est réglé d' avance : puisque j' échappe à la folie, je suis vouée à tous les délires de la passion

(87)MAURICE

Comme une amoureuse ne se possède guère mieux qu' une somnambule, vous accourez, sans fausse pudeur, toute surprise vous-même de vous trouver ici.

LOUISE, *ironique*.

oh ! Que c' est vrai ! ... savez-vous le soupçon qui me vient en vous écoutant ? ... il y a deux jours, lorsque vous cherchiez à me bouleverser par vos belles phrases

(88)MAURICE

Votre visite si soudaine pose un problème que je suis en train de résoudre. Il est résolu : vous êtes ici par suggestion.

LOUISE, ironique.

quand vous êtes entré, votre domestique rendait absolument le même oracle.

MAURICE

laissez donc ce vieux radoteur ! ... oui, par suggestion.

(89)LOUISE

par exemple de beaux yeux clairs qui ne voient pas ? ...

MAURICE

tiens, vous aussi, vous êtes savante !

LOUISE ironique.

c' est d' avoir fait la conversation avec votre domestique... figurez-vous qu' il m' a prise pour une possédée du diable que vous attendez. Ainsi, mieux vaudrait pour moi être cette malheureuse: votre science ne m'ajournerait pas à cinq ans ans !

(90)ALBERT

je lui ai faite pendant une syncope a passé inaperçue, et il fallait six mois pour que le nouveau mal devînt menaçant... six mois ! L' éternité pour elle ! ...

LOUISE ironique.

c' est dommage qu' elle ne veuille pas mourir !

ALBERT

eh ! Je vois bien que je suis coupable, mais je le vois pour la première fois ! ... ma sécurité était entière...

(91)ALBERT

je le connais ; il a été mon interne.

ANTOINETTE

oh ! Quand il parle de son maître ! ... il vous admire tant !

ALBERT, ironique.

bien obligé ! ... (revenant à elle.) écoutons cette poitrine, maintenant... (il l' auscultelonguement.) respirez fort ! ... plus fort, sacrebleu ! ... tousssez

(92)LOUISE

vous dites qu' il faudra longtemps pour en arriver là ?

MAURICE

quatre ou cinq cents ans, ce n' est pas trop pour constituer une science.

LOUISE, avec une explosion d' ironie amère.

dans cinq cents ans on saura si j' ai une âme et comment la guérir, et c' est aujourd' hui que je souffre ! Voilà donc la science ! Je sombre dans le découragement,

Marcel ACHARD

Jean de la Lune (1929)

(93)JEF, exaspéré. -vraiment ?

MARCELINE. -tu dis que tu m' aimes, tiens, et tu n' as même jamais eu envie de me faire du mal.

JEF, ironique. -**ça, non, jamais. Excuse-moi.**

MARCELINE. -je suis sûre que tu penses que, si je tombe malade maintenant, je n' aurai personne pour me soigner.

(94)CLOTAIRE. -parce que Jef est mon ami.

MARCELINE. -et alors ?

CLOTAIRE, écrasant. -tu n' as aucune espèce de sens moral.

MARCELINE, ironique. -**excuse-moi.**

CLOTAIRE. -c' est un imbécile, c' est entendu. Il est prétentieux. Il se croit toujours plus malin que les autres. Mais c' est un chic type.

(95)MARCELINE. -je n' aurai pas besoin de toi.

CLOTAIRE. -je parle pour après.

MARCELINE. -pour après quoi ?

CLOTAIRE. -pour après ton amour.

MARCELINE, ironique. -**ah ! Oui !**

CLOTAIRE. -j' irai même plus loin. Si tu romps avec Jef, tu romps avec moi. Ah ! Mais...

MARCELINE. -c' est du chantage !

CLOTAIRE. -je ne sais pas.

(96)JEF. -je vais inventer une fleur. Alors, celle-là ne parlera que pour vous.

MARCELINE. **-vous allez inventer une fleur ?**

JEF. -oh ! C' est difficile. Mais ce ne serait pas la peine d' être le premier fleuriste de Paris... et je ne parle pas d' abîmer une fleur qui existe... je veux fabriquer une fleur, comprenez-vous ? [...] (elle chante.) la li li la li li...

JEF. -je suis très fier que ma fleur ait l' air de commencer une chanson.

MARCELINE, ironique. **-quand pensez-vous avoir fini de l' inventer ?**

JEF. -je ne sais pas. C' est très difficile. Dieu a presque pensé à tout.

(97)MARCELINE. -vous n' êtes pas exigeant.

JEF. -c' est que je vous aime tant. J' ai peur de tout perdre par une exigence.

MARCELINE, avec un attendrissement ironique. **-pauvre garçon ! Je comprends maintenant pourquoi Richard vous appelle Jean de la lune.**

JEF. -il n' est pas le seul. Depuis le collège, tous mes amis m' appellent ainsi.

Henri MEILHAC, Ludovic HALÉVY

La Grande duchesse de Géroldstein (1867)

(98)DUCHESSÉ.

Ce que je vous recommande, avant tout, c' est, en le frappant, de ne pas le frapper au visage...

GROG, dans le coin à gauche et masqué par le prince

PAUL ironiquement.

ah ! Ce serait dommage ! ...

LA GRANDE DUCHESSÉ.

Qui a dit cela ?

GROG, se montrant.

moi.

Jules RENARD

La Bigote (1957)

(99)MADELEINE. — Henriette, tu avais trop de prix à la pension ! Veux-tu un conseil de ta petite amie ? Tu sais si papa est tendre pour moi. Eh bien ! je vais te faire une confidence qui t'étonnera : il lui arrive, comme aux autres, de bouder.

HENRIETTE, ironique. — **Oh ! c'est grave !**

MADELEINE. — Ça me fait souffrir ; il n'y a pas que toi de sensible ! Mais dès que je m'aperçois qu'il boude, je ne compte ni une ni deux, je saute à son cou, et j'y reste pendue, jusqu'à ce qu'il déboude, et ce n'est pas long !...

HENRIETTE. — Sauter au cou de papa !

(100) Mme LEPIC, regarde l'horloge. — Il sera là dans un quart d'heure. Il me l'a bien promis.

FELIX, ironique. — **Oh ! Formellement ?**

Mme LEPIC. — Il était de si bonne humeur qu'il m'a dit en partant : je tâcherai de te rapporter un petit oiseau qui t'ouvre l'appétit.

Georges FEYDEAU

La Main passe ! (1904)

(101)FRANCINE, piquée, s'attachant à ses pas. — Ah ! c'est comme ça ! Eh bien ! je ne voulais pas te le dire, mais puisque tu m'y forces, (Frappant du poing sur le piano.) eh bien ! j'ai un amant, là!

CHANAL, qui a fait le tour du piano de façon à être dans la partie cintrée. Calme et moqueur. — Oui-da?

FRANCINE, en face de lui, devant le clavier. — Parfaitement !... et que j'aime!... et qui m'aime.

CHANAL, la félicitant ironiquement. — **Mais... c'est bien, ça!**

FRANCINE, furieuse de voir qu'elle n'atteint pas son but. — J'ai un amant, j'ai un amant, j'ai un amant!

CHANAL, la regarde une seconde en souriant, puis. — Eh bien ! tu lui diras bien des choses de ma part!

(102)HUBERTIN, très calme. — Laissez donc ! J'ai le courage de mes actes... (A FRANCINE, de la place où il est, et très satisfait.) Oui, madame, j'ai pris l'habitude, tous les jours, à partir de cinq heures... d'avoir ma petite bombe.

FRANCINE, souriant mais avec un ton discret de reproche. — Ah ?...

HUBERTIN, en manière de justification. — Ce n'est pas du vice chez moi : c'est de l'américanisme !

FRANCINE, s'inclinant devant cette justification. — Ah ! alors !

HUBERTIN.— Oui, j'ai longtemps fait des affaires en Amérique. Or, là-bas, qui dit «affaires », dit « bars » ; tout se traite au whisky ! Qu'est-ce que vous voulez ?... il a bien fallu que je me mette au diapason !... pour mes affaires !... Seulement, voilà où nous sommes en état d'infériorité, nous autres Français : L'Américain, lui : dix whisky... douze whisky... ça ne lui fait rien !... il jouit d'un privilège ! Moi, malheureusement, j'ai la tête française, — c'est de naissance ! — J'ai pu, peu à peu, naturaliser mon estomac ; mais (Se donnant une tape sur le front.) ma sacrée caboche qui était patriote, n'a jamais rien voulu savoir !... de sorte qu'aujourd'hui, il y a

antagonisme entre ces deux parties de mon individu. Mon estomac, qui est devenu américain, une fois cinq heures, réclame ses whisky ; ma tête, elle, se rebiffe : d'où conflit ! Et finalement, comme c'est ma tête qui est la plus faible, c'est toujours elle...

CHANAL, achevant pour lui. — ... qui faiblit.

HUBERTIN, approuvant. — Voilà... Mais comme vous voyez, madame, mon cas est tout à fait spécial : on ne peut pas dire que je me pocharde, non, je... je m'américanise!

FRANCINE.— Oui, oui.

CHANAL,avec une conviction où perce l'ironie. — **Oh ! c'est tout à fait autre chose.**

HUBERTIN, avec un soupir. — Tout de même, ça ennuie bien ma femme !

(103)CHANAL. — Ça te va? Eh bien alors, il n'y a plus qu'à marcher.

FRANCINE. — Il n'y a plus qu'à... comme tu dis, mon ami.

CHANAL.— Ah! bien! tu sais, tu me fais plaisir... Si! Si! parce que s'il

ne t'avait pas plu... On ne sait jamais avec les femmes... Oui... oui... Je te remercie.

FRANCINE, avec ironie — **Il n'y a vraiment pas de quoi, mon ami.**

CHANAL, allant à son phonographe. — Là ! Et maintenant, pour l'amour de Dieu! laisse-moi finir mon cylindre.

(104)CHANAL. — Qu'est-ce qu'elle fait là, celle-là ? c'est pas sa place ! (Il prend la petite table, puis, tout en la portant au fond :) Ah ! la, la, la ! la ! ETIENNE, arrivant du fond ; il est en veston de travail en coutil mauve. — C'est Monsieur qui a sonné ?

CHANAL. — C'est moi, oui ! (Après un petit temps.) Vous êtes bien sûr que Madame doit rentrer ?

ETIENNE, au-dessus du piano. — Oh ! sûr, Monsieur... pour déjeuner. D'ailleurs, Madame m'a bien recommandé pour Monsieur ; elle m'a dit : « Monsieur mon ancien mari doit venir vers une heure, vous le ferez attendre. »

CHANAL, avec une intention ironique. — « **Vous** » le ferez attendre ? **ou « je » le ferai attendre ?**

ETIENNE, sans comprendre l'ironie. — « Vous » le ferez attendre.

(105)FRANCINE. — Tu as fait tout ce qu'il fallait pour ça; tu m'as bien poussée à bout... tu n'auras à t'en prendre qu'à toi-même! Demain, ce sera chose accomplie.

MASSENAY,ironique. — **Ah? c'est demain?... Tu es bien aimable de me prévenir.** FRANCINE,gouailleuse. — Oui, tu n'en crois pas un mot.

MASSENAY,id. — Mais si... mais si!...

FRANCINE. — Et pourtant, c'est l'exacte vérité!..

MASSENAY. — Parfait! Parfait! Et... quel est celui qui?

FRANCINE. — Oh ! Ça c'est mon secret ! Tu ne penses pas que je vais aller te le dire!

(106)COUSTOUILLU.— Brave ami!

CHANAL, à part, allant à la cheminée. — Non, quel rôle joue-je, mon Dieu? Quel rôle joue-je?

MASSENAY, s'apprêtant à écrire. — Quand veux-tu ça?

COUSTOUILLU. — Mais tout de suite... j'emménage demain et je couche après-demain.

MASSENAY, ironiquement. — **Et tu couches après demain!... Parfait,**

parfait!... (Affectant l'air contrarié.) Ah! diable! c'est qu'après-demain je ne serai pas là!... (Avec perfidie.) Je passe toute la journée jusqu'au lendemain à Rouen.

COUSTOUILLU et FRANCINE.— Ah !

Le Bourgeon (1906)

(107) LEMARQUIS, qui est arrivé au tabouret devant la table. — Eh ! bien ?
ça va mieux ?

LACOMTESSE, gagnant le fauteuil à droite de la table. — Oui, pour le moment; mais c'est égal, tout cela m'inquiète bien.

EUGENIE, allant s'asseoir sur la bergère. — Heureusement encore que cette indisposition l'a pris à cette heure-ci : il a pu au moins assister à l'office.

LEMARQUIS, assis sur le tabouret. — ironique. — **Ah ! oui !... ça c'est de la veine !** LACOMTESSE. — Enfin, qu'est-ce qu'il peut avoir ? C'est un solide gaillard cependant ! Pourquoi, depuis quelque temps, ces faiblesses à propos de rien ? ces syncopes ? et puis cette nervosité, cette tristesse que rien ne justifie ?

(108) LACOMTESSE. — Non ! vous l'avez entendue ? cette paysanne ! Il lui faut un jeune.

EUGENIE. — C'est extraordinaire !

LEMARQUIS, appuyant ironiquement sur le mot. — **Extraordinaire !**
(Il remonte à gauche de la table.)

LACOMTESSE. — Enfin, qu'est-ce que tu en dis ?

LEMARQUIS, paillard. — Ce que j'en dis ?... hé !... je dis que c'est un beau brin de fille.

(109) LEMARQUIS, paillard. — Ce que j'en dis ?... hé !... je dis que c'est un beau brin de fille.

LACOMTESSE. — Oui ! Eh bien, justement c'est une des raisons pour lesquelles je l'éloigne. Je trouve qu'il n'est pas convenable que dans une maison où il y a un jeune homme de vingt ans, on ait des tendrons à son service.

LEMARQUIS, ironique. — **Tu as peur que ton fils la détourne ?**

LACOMTESSE. — Oh ! Dieu non !... Mais si bien armé que soit un être

contre le démon, qui peut répondre que dans une heure de défaillance !...
Exposer un enfant à un contact journalier !...
EUGENIE, sur un ton péremptoire. — C'est très juste.

(110) LACOMTESSE. — Mais enfin, dans notre entourage, très austère, un milieu artiste surgissant tout à coup !... Ce serait même une gêne de part et d'autre.

ETIENNETTE. — Il suffit, madame ! Ne vous croyez pas obligée de me donner des explications.

Soyez bien persuadée, même, que si j'avais pu prévoir, ... mais l'écrêteau ne portait aucune restriction... alors, je me suis cru permis... N'importe ! je suis édifiée et il ne me reste plus qu'à m'excuser.

LACOMTESSE. — Croyez que je suis désolée...

ETIENNETTE, avec une pointe d'ironie. — **Ne vous désolerez pas, madame, il n'y a vraiment pas de quoi !** (A Guerassin sur un ton détaché.)

Vous venez, mon ami ? (Saluant.) Madame ! Monsieur...

LACOMTESSE, s'inclinant légèrement puis, tout en remontant un peu.
— Si vous voulez accompagner madame jusqu'à son automobile, Hector ?

HEURTELOUP. — Volontiers.

(111) MUSIGNOL, avec un ricanement, en apercevant

MAURICE. — Aha ! (Le képi sur la tête et le stick à la main; les poings sur les hanches, il descend l'air provocateur, la démarche insolente, dans la direction de Maurice. A la vue de l'officier, celui-ci a pris l'attitude militaire.)

MUSIGNOL, arrivé à peu de distance de

MAURICE. Avec dédain. — C'est bien ! repos !

ETIENNETTE, descendant entre MAURICE et MUSIGNOL et sur un ton provocateur. — Qu'est-ce que vous venez faire ici ?

MUSIGNOL, sur un ton ironique où l'on sent percer la rage contenue. — Rien ! simple curiosité ! (Tout en remontant en arpentant la scène.) Je voulais le voir, le don Juan, le bourreau des cœurs ! le chérubin auquel on me sacrifiait.

MAURICE. — Hein ?

TOUS. — Qu'est-ce qu'il dit ?

ETIENNETTE, furieuse. — Musignol

-
- (112)EUGENIE.— Il n'y a pas à dire : « Ah ! non ! »... J'ai pris l'engagement, si tu revenais à la santé, de te vouer au bleu; un engagement est un engagement.
- HEURTELOUP.— Un engagement qu'on prend soi-même, soit ! Mais celui qu'on prend pour vous !... (A L'ABBE.) Monsieur le Curé, vous allez me relever de ce vœu et sans tarder.
- L'ABBE,avec un reste de rire dans la voix. — Mais, monsieur Heurteloup, je n'ai à vous relever de rien du tout, puisque ce n'est pas vous qui avez fait le vœu. Ah ! si madame Heurteloup le demande, elle...
- EUGENIE,n'entendant pas de cette oreille. — Du tout, du tout ! Mais qu'est-ce qu'on dirait, lui qui, grâce à Dieu, a une réputation de piété, si on savait qu'après avoir dû son retour à la santé au vœu pris en son nom, monsieur s'en dégageait et en faisait litière ?
- LEMARQUIS,ironique. — **Oui !... Oh ! ce serait grave !**
- LACOMTESSE.— Il est évident qu'un vœu!...
- HEURTELOUP.— Oui ? Eh bien ! je m'en moque

La Dame de chez Maxim (1899)

- (113)PETYPON,appuyé à la table. — Enfin, quoi? après?
- LAMOME.— J'espère bien que tu vas me la rembourser !
- PETYPON, ahuri. — Comment ?... Mais je viens de te la payer
- LAMOME.—Tu me l'as payée... (Un temps.) pour que je la garde! (Un temps.) pas pour que je la donne!
- PETYPON.— Mais, alors,... ça fait deux robes!
- LAMOME.— Eh! bien, oui, (Un temps.) celle que tu me donnes (Un temps.) et celle que tu me prends!
- MONGICOURT,ironiquement concluant. — Ça me paraît bien raisonné!
- PETYPON.— Eh! bien, elle est raide, celle-là!
- VOIX DE MADAME PETYPON,à la cantonade. — Elle est folle, ma parole, cette couturière ! Elle est folle. Je ne sais pas sur quelles mesures elle m'a fait cette robe!..
- (114) LEGENERAL, causant près du piano avec le sous-préfet. Tous deux sont dos au public. — Oh! ici, il n'y a rien... Voici pourtant un plafond de Fragonard.
- LESOUS-PREFET,la tête en l'air. — Ah! très joli!... De quelle époque?

LEGENERAL.— Eh bien! de l'époque... euh!... de Fragonard!
LESOUS-PREFET.— C'est juste!
LEGENERAL, indiquant avec son index l'étage supérieur. — Ah! par exemple, là haut, j'ai la salle des Pastels.
PETYPON, qui s'est rapproché du général, entendant ces derniers mots. — Oui... au-dessus! LEGENERAL, se retournant. — Non, comment! te voilà toi?... Bartholo a quitté Desdémone? PETYPON.— Comme vous voyez!... (A part, avec ironie.) **Bartholo avec Desdémone!** (Haut.)
Hein! Si Don Juan savait ça!...
LEGENERAL, gouailleur. — Ah ! ah ! « Don Juan et Desdémone ! » tu es fort en littérature, toi!
PETYPON, s'inclinant ironiquement. — **Vous me l'apprendrez.**
LEGENERAL.— Je pourrais!... En attendant, tiens, puisque tu n'as rien à faire, montre donc la salle des Pastels à notre sous-préfet.

Occupe-toi d'Amélie (1908)

(115) IRENE. Par une lettre que j'ai lue...
MARCEL. Vous!
ETIENNE (4),
avec un sérieux où perce l'ironie.
Oui, par erreur!... par erreur!...
MARCEL, à Irène.
Comment! tu f... (Se reprenant.) Vous fouillez ma correspondance?
ETIENNE,
à la blague.
Oh! Va donc! Si c'est pour nous, ne change pas tes habitudes! Tu peux dire tu à madame!
MARCEL. Et alors!... et alors, tu as douté de moi!

«Mais n'te promène donc pas toute nue!» (1911)

(116) CLARISSE, lui coupant la parole. — Oh ! je sais, tout t'est dû ! Un remerciement de ta part, je suis encore à l'attendre ! (Remontant vers lui.) N'empêche que quand je suis rentrée, en transpiration, j'ai éprouvé le besoin de me mettre à l'aise. Je crois que c'est permis ?
VENTROUX.— Eh bien ! oui, ça... ! ça, j'admets !

CLARISSE, remontant au-dessus du canapé. — C'est encore heureux ! Parbleu, tu es au frais, ici ! Tu ne te doutes pas que dehors nous avons au moins... trente-cinq ou trente-six degrés... de latitude !

VENTROUX, ironique. — **De latitude ?**

CLARISSE, à qui l'intention de son mari échappe. — Trente-six degrés, parfaitement ! VENTROUX. — Quoi, « de latitude » ? Qu'ça veut dire, ça : « de latitude » ?

CLARISSE, au-dessus du canapé, sur un ton d'ironie légèrement méprisante. — Tu ne sais pas ce que c'est que... « latitude » ? (Descendant.) Eh bien !... c'est triste, à ton âge ! (Arrivée à droite de la table, se retournant vers son mari et l'écrasant de sa supériorité.) « Latitude », c'est le thermomètre.

VENTROUX, sur un ton moqueur. — Ah ?... Je te demande pardon ! J'ignorais.

(117) VENTROUX, ironique. — De latitude ?

CLARISSE, à qui l'intention de son mari échappe. — Trente-six degrés, parfaitement ! VENTROUX. — Quoi, « de latitude » ? Qu'ça veut dire, ça : « de latitude » ?

CLARISSE, au-dessus du canapé, sur un ton d'ironie légèrement méprisante. — **Tu ne sais pas ce que c'est que... « latitude » ?** (Descendant.) Eh bien !... c'est triste, à ton âge ! (Arrivée à droite de la table, se retournant vers son mari et l'écrasant de sa supériorité.) « Latitude », c'est le thermomètre.

VENTROUX, sur un ton moqueur. — Ah ?... Je te demande pardon ! J'ignorais.

CLARISSE. — C'est pas la peine d'avoir été au collège. (S'asseyant sur la chaise, à droite de la table.) Quand on pense que, par trente-six degrés... de latitude, tu nous imposes d'être encore à Paris ! Tout ça parce que tu es député, et que tu ne peux pas quitter la Chambre avant la fin de la session !... Je te demande un peu ! comme si la Chambre ne pouvait pas se passer de toi !

(118) VENTROUX, répétant en riant. — « Ping pong » ! (Corrigeant.) « Pis que pendre » !... pas « ping pong » !

CLARISSE, même jeu. — On ne dit pas ping pong ?

VENTROUX, du tac au tac. — On ne dit pas ping pong.

CLARISSE. — J'ai toujours entendu dire ping pong !

VENTROUX, sur le même ton qu'elle. — Tu as toujours mal entendu.
CLARISSE. — Ah ! bien, c'est donc ça que je ne comprenais pas l'expression... VENTROUX, ironique. — **C'est donc ça, évidemment !**
CLARISSE. — D'ailleurs, ça m'est égal ! ping pong ou pis que pendre, j'espère que tu vas le mettre à la porte, ce monsieur, avec tous les honneurs qui lui sont dus !
VENTROUX. — Au contraire, je serai le plus aimable possible ! et même, si tu le vois, je te prie également (Appuyant sur le mot.) d'affecter la plus grande amabilité.

La Puce à l'oreille (1910)

(119) FINACHE.

Comment donc !... (Se levant.) Oui, mais ce n'est pas tout ça, puisque Monsieur n'est pas là...

ÉTIENNE, avec bonhomie, les deux mains dans la bavette de son tablier.

Oh ! mais ça ne fait rien ! j'ai le temps ! Je tiendrai compagnie à Monsieur !

FINACHE, un peu interloqué.

Hein ?... Ah ! certainement. C'est très aimable et... très tentant, mais je craindrais d'abuser.

ÉTIENNE, id.

Du tout, du tout ! je n'ai rien de pressé.

FINACHE, s'inclinant ironiquement.

Oh ! alors !... Et vous ne savez pas à quelle heure il va rentrer, monsieur ?

ÉTIENNE.

Oh ! pas avant un bon quart d'heure.

FINACHE.

Ah ! diable !... (Prenant sur la table son chapeau et s'en couvrant. Tout en remontant.) Eh ! bien, écoutez... dans ce cas-là, et... quelque agrément que j'aurais à rester avec vous...

(120) ÉTIENNE.

Il faut ça avec les femmes ! Si vous ne les menez pas, c'est elles qui vous mènent ; je ne mange pas de ce pain-là.

FINACHE.

Bravo !

ÉTIENNE.

Voyez-vous, monsieur le docteur, cette petite femme-là — c'est un caniche pour la fidélité — mais c'est un tigre pour la jalousie. Elle est tout le temps à fouiner dans l'appartement, bien sûr pour m'épier. Elle a dû se monter le job... à cause de la femme de chambre.

FINACHE, avec une pointe d'ironie qui échappe à Étienne.

Ah ?... Elle s'est monté le job ?

ÉTIENNE, avec dédain.

Je vous demande un peu ! Moi ! Une camériste.

FINACHE.

Comment donc !... (Se levant.) Oui, mais ce n'est pas tout ça, puisque Monsieur n'est pas là...

ÉTIENNE, avec bonhomie, les deux mains dans la bavette de son tablier.

Oh ! mais ça ne fait rien ! j'ai le temps ! Je tiendrai compagnie à Monsieur !

(121)FINACHE.

Ce qui me plaît chez vous, c'est que vous n'êtes pas fier.

ÉTIENNE, avec bonhomie.

Pourquoi le serais-je ?... Je voulais vous demander... parce qu'on en causait ce matin avec ma dame.

FINACHE, précisant.

Madame Chandebise.

ÉTIENNE.

Non, pas la patronne ; ma dame à moi.

FINACHE.

Ah ! votre femme !

ÉTIENNE.

Oui, enfin, ma dame ! « Votre femme », ça n'est pas respectueux.

FINACHE, s'inclinant, ironiquement.

Je vous demande pardon.

ÉTIENNE, suivant son idée.

Quand on a comme ça... mais asseyez-vous donc...

FINACHE, avec un empressement moqueur.

Pardon.

Il s'assied.

(122)ÉTIENNE, à Finache, avec une certaine dignité froissée.

Parfaitement ... (À Lucienne.) « Ne la laissez pas s'en aller, j'ai absolument besoin de la voir... »

LUCIENNE.

Eh ! bien, oui, c'est ce qu'elle m'a écrit ; c'est même pour cela que je suis étonnée... Enfin, je vais attendre encore un peu.

ÉTIENNE.

C'est ça, madame. (Lucienne remonte comme pour regagner la pièce dont elle vient, mais s'arrête à la voix d'Étienne.) Justement, je conversais avec monsieur...

FINACHE, ironique.

Oui, nous conversions.

ÉTIENNE, présentant.

Docteur Finache, (Échange de saluts.) le médecin en chef de la Boston life Company, qui me disait qu'il avait vu le mari de madame ce matin.

LUCIENNE.

Allons donc ?

FINACHE, gagnant un peu vers elle, tandis qu'Étienne passe au (3).

C'est exact, madame... J'ai eu l'honneur d'examiner M. dé Histangua.

(123)CHANDEBISE.

Non ! pour si peu !

RAYMONDE.

Quoi ? Mais dis, à cause de ce si peu !

CHANDEBISE.

Ah ! ben !...

RAYMONDE.

Qu'est-ce que tu veux, c'est bête ! Mais ça m'avait mis... la puce à l'oreille.

CHANDEBISE.

Sacrée puce, va !... (Comme s'il relevait un défi.) C'est bien !... (Plus en sourdine.) Je la tuerai ce soir !

RAYMONDE, avec un peu d'ironie.

Toi ?

CHANDEBISE, avec un geste moins faraud.

Euh !... enfin... j'essaierai...

(124)FERRAILLON, vivement.

Oh ! mais... je ne mange pas de ce pain-là !... D'autre part, elle avait de l'argent de côté, du physique et... de la réputation, je puis le dire : c'était un parti. Alors, je lui ai proposé le mariage et... ça s'est fait comme ça.

FINACHE, s'asseyant sur la banquette.

Mes compliments !

FERRAILLON.

Mais avant, j'ai posé mes conditions. J'ai des principes, moi !... Je lui ai dit : à partir de maintenant, plus de noce ! plus d'amants !... (Penché vers Finache.) Parce que, je ne sais pas si vous êtes comme moi, mais je trouve que du moment que vous prenez une femme, il ne faut plus qu'elle ait d'amants.

FINACHE, avec un sérieux ironique.

Vous êtes absolument dans le vrai.

FERRAILLON.

Avant tout, je tiens à la respectabilité !... et alors, voilà : on a ouvert cette maison.

(125)RAYMONDE.

Oui, un colis postal que j'ai ouvert par mégarde en inspectant son courrier.

LUCIENNE.

Et pourquoi l'inspectais-tu, son courrier ?

RAYMONDE, du ton le plus naturel.

Pour savoir ce qu'il y avait dedans.

LUCIENNE, s'inclinant ironiquement.

C'est une raison.

RAYMONDE.

Tiens !

LUCIENNE.

Si c'est ça que tu appelles ouvrir un colis par mégarde !

RAYMONDE.

Oui enfin... dame ! par mégarde, signifie : qui ne m'était pas adressé.

LUCIENNE.

Ah ! Bon !

Tautologie, transgression de la maxime d'informativité, elle repète ce

qu'elle vient de dire dans une forme de réponse circulaire, elle n'apporte donc pas l'information requise

Eugène LABICHE

Le Voyage de monsieur Perrichon (1860)

- (126)LE COMMANDANT. — Comment? Par le premier convoi, et vous bifferez vous-même, de bonne grâce, les deux méchantes lignes échappées à votre improvisation... ça m'obligera.
PERRICHON. — Oui... comme ça... il faut que je retourne en Suisse?
LE COMMANDANT. — D'abord, le Montanvert étant en Savoie... maintenant c'est la France ! PERRICHON. — La France, reine des nations!
JEAN. — C'est bien moins loin!
LE COMMANDANT, ironiquement. — **Il ne me reste plus qu'à rendre hommage à vos sentiments de conciliation.**
PERRICHON. — Je n'aime pas à verser le sang!

Mon Ismenie (1852)

- (127)VANCOUVER,
raillant.
Sur les Hébreux!... et les noisettes!... c'est charmant... Voici ma fille...
reparlez-nous des
Hébreux!... encore les noisettes!... encore les Hébreux?
DARDENBOEUF
Avec plaisir... Chez ce peuple, vraiment sage, il existait une coutume...
VANCOUVER,
ironiquement à sa fille.
Tu vas voir... il est plein d'érudition!
DARDENBOEUF,
continuant.
Quand un jeune homme demandait une demoiselle en mariage...
VANCOUVER Hein?
DARDENBOEUF L'usage était de fixer incontinent le jour des noces

Denis DIDEROT

Est-il bon, est-il méchant ? (1758)

- (128)M. HARDOUIN.— Je suis un peu obtus. Je ne vous entends pas.
M. DE CRANCEY.— Je le crois. Mon ami, je vous ai prévenu que Mme de Vertillac qui m'estime, qui m'aime et qui me refuse opiniâtrement sa fille dont je suis aimé, dans le dessein absurde de rompre cette passion...
M. HARDOUIN,ironiquement. — Qui ne finira qu'avec votre vie et celle de sa fille.
M. DE CRANCEY.— Assurément... l'emmenait à Paris.
M. HARDOUIN.— Après ?
M. DE CRANCEY.— Ah ! vous n'avez jamais aimé, puisque vous ne devinez pas le reste.
M. HARDOUIN.— Vous êtes parti le premier et leur avez servi de postillon.

Le Père de famille (1758)

- (129)LABRIE.- Il est sorti.
LEPEREDEFAMILLE.- À quelle heure ?
LABRIE.- Monsieur, je n'en sais rien.
LEPEREDEFAMILLE,encore une pause. — Et vous ne savez pas où il est allé ?
LABRIE.- Non, monsieur.
LECOMMANDEUR.- Le coquin n'a jamais rien su. Double deux.
CECILE.- Mon cher oncle, vous n'êtes pas à votre jeu.
LECOMMANDEUR, ironiquement et brusquement. — **Ma nièce, songez au vôtre.** LEPEREDEFAMILLE, à LA BRIE, toujours en se promenant et rêvant. — Il vous a défendu de le suivre
- (130)LECOMMANDEUR, appuyé sur sa canne et debout devant elle. - La voix et les mains te tremblent... C'est une cruelle chose que le trouble... Ton frère me paraît un peu remis... Voilà comme ils sont tous. D'abord, c'est un désespoir où il ne s'agit de rien moins que de se noyer ou se pendre. Tournez la main, pist, ce n'est plus cela... Je me trompe fort, ou

il n'en serait pas de même de toi. Si ton cœur se prend une fois, cela durera.

CECILE, parlant à son ouvrage. - Encore !

LECOMMANDEUR, ironiquement. — **Ton ouvrage va mal.**

CECILE, tristement. - Fort mal.

LECOMMANDEUR.- Comment Germeuil et ton frère sont-ils maintenant ? Assez bien, ce me semble?... Cela s'est apparemment éclairci...

Tout s'éclaircit à la fin... et puis on est si honteux de s'être mal conduit !... Tu ne sais pas cela, toi, qui as toujours été si réservée, si circonspecte. CECILE, à part. - Je n'y tiens plus. (Elle se lève.) J'entends, je crois, mon père.

Tristan BERNARD

Cordon bleu (1923)

(131)OCTAVE Oh! oh!... oh! oh!... Ah! qu'est-ce que tout ça veut dire? Je suis enveloppé de mystère... de conspiration d'abord... Qu'est-ce que vous me racontez, maintenant! Ce type qui vous présente comme sa femme et qui n'est pas votre mari!...

IRMA Comment ce n'est pas mon mari!

OCTAVE(ironiquement) **Alors, vous avez deux maris?**

IRMA J'ai deux maris?

OCTAVE Vous vous appelez Mme Papavoine?

IRMA Non, je m'appelle maintenant Mme Barnereau.

Jules, Juliette et Julien ou l'école des sentiments (1929)

(132)LEBLEU Oh! vous finiriez bien par me le dire tout de même. Seulement il ne faut pas que je vous le demande avec trop d'insistance, parce que, alors, ou par taquinerie ou pour garder votre supériorité d'une personne qui sait sur une personne qui ne sait pas, vous vous amuseriez à être discrète...

CATHERINE Monsieur Lebleu, si vous n'étiez pas un homme sympathique, vous seriez bien insupportable.

LEBLEU Je ne crois pas, parce que les gens qui sont vraiment insupport-

tables, on ne leur dit pas. On les sème, on les sème en douce. Mais moi, dans les occasions trop rares où nous nous rencontrons, vous me supportez très bien, comme je vous supporte, d'ailleurs.

CATHERINE(ironique) **Vous êtes tout à fait aimable.**

JULES(entrant) Juliette me chasse; elle veut faire sa valise toute seule

Henry BERNSTEIN

Samson (1907)

(133)LE GOVAIN Ecoute, Anninette, tu vas sortir... tu vas sortir sans...

ANNE-MARIE, l'interrompant. Je sortirai par la porte, mon amour!

LE GOVAIN Je m'en doute, ma maîtresse... Mais si tu ne te caches pas, ou si tu ne préviens pas tes gens, ils bavarderont.

ANNE-MARIE, ironique. **Pas possible !**

LE GOVAIN Et on saura que tu n'as pas couché sous le toit conjugal.

ANNE-MARIE Quelle affaire ! LE GOVAIN Plaisanterie à part, admetts que ton mari l'apprenne.

Blaise CENDRARS

Le Divin Arétin (1959)

(134)LE DOGE Nous sommes à Venise, Eminence. Et nul n'a aussi joliment parlé de Venise que l'Arétin, depuis dix ans qu'il y vit entre Rialto et la Pêcherie. Rappelez-vous : «Jamais le soleil d'hiver ne s'avise de se lever avant de venir d'abord me rendre visite, près de la Ca'd'Oro. Et où s'allument, si ce n'est devant moi, les lumières du Grand Canal qui, le soir, semblent des étoiles ?

La nuit, les musiques des gondoliers viennent flatter mes oreilles de l'harmonie de leurs accords...» LE LEGAT Trop de musique, trop de beauté !

LE DOGE Dans la même lettre, il écrit : «Mes amis prétendent que l'entrée de ma maison est obscure et son aspect aussi redoutable que le nom que je me suis acquis en étalant la vérité, mais qu'à mon commerce on

trouve du contentement, car entre ce que je suis et ce que l'on a dit de moi, il y a autant de différence qu'entre ma porte rébarbative et mon balcon où il fait bon s'accouder.» Il y a de la vérité dans ces paroles, Eminence. Notez que je ne défends pas l'Arétin... Mais il n'est pas méchant homme. (Taquin.) Au fait, vous vous plaigniez de tant de musique et de beauté : ferai-je fermer les fenêtres pour que vous n'entendiez plus ces donneurs de sérénades ?

LE LEGAT Non, Sérénissime : une nuit aussi divine...

LE DOGE (Avec ironie.) **Oh, divine...**

LE LEGAT Ce que j'en disais c'était pour ce blasphémateur qui ne mérite pas le bonheur que vous lui accordez.

LE DOGE Puisque ma ville n'est que musique et beauté, laissez-lui-en sa part. Surtout à présent que le voilà père.

(135)LE LEGAT On a tort. Le comportement de ce maître chanteur a lassé tout le monde. Et le spectacle de ses amours immorales...

MONTMORENCY Mais où peut bien être la reine de ses Arétines ?...

Cette Perina Riccia est jolie : elle ne déparerait pas la cour de Fontainebleau... ou de Rome, Eminence.

LE LEGAT Je vous en prie, Monseigneur. L'Arétin ne l'emportera pas en paradis. Laissez seulement que s'effectue le voyage de Charles-Quint en Italie...

MONTMORENCY (Avec ironie.) **Notre ami l'Empereur : devant qui le Saint-Père lui-même ploie le genou.**

LE LEGAT Ainsi que l'a fait Sa Majesté Très Chrétienne, Monseigneur... Non, il ne convient pas d'endeuiller ce voyage par un accident.

MONTMORENCY Un accident, si je comprends bien, dont l'Arétin serait la victime... Au fait, Eminence : supposons que l'Empereur lui veuille du bien, que ferez-vous ?...

Carlo GOLDONI

Les Amoureux (1759)

(136) FLAMINIA.— Voilà, la lettre est écrite. Voulez-vous que je vous la lise?

EUGENIE.— C'est inutile : donnez-la moi.
FLAMINIA.— Non, ma chère, je tiens à vous la lire. Mon cher amour...
EUGENIE,avec moquerie. — Parfait, parfait...
FLAMINIA.— Que voulez-vous dire par là?
EUGENIE.— Rien, rien; je trouve que le terme est judicieusement choisi.
FLAMINIA.— Ecoutez. Votre billet m'a été d'un tel réconfort que les mots me manquent pour vous décrire convenablement la joie qui emplit mon cœur.
EUGENIE,avec ironie. — **Ah oui, quelle joie !**

(137)FLAMINIA.—Ce n'est pas le cas?
EUGENIE,avec une ironie appuyée. — Mais si !
FLAMINIA.— Vous êtes bien moqueuse. Il me semble qu'il y a un siècle que je ne vous ai vu. Ah, mon très cher amour...
EUGENIE.— Très bien.
FLAMINIA.— Je ne vous comprends pas.
EUGENIE.— Moi, je me comprends.
FLAMINIA,à part. — La folle ! (Haut) Venez vite rassurer votre cher trésor.
EUGENIE,avec ironie. — **Voilà qui est parler d'or !**

(138)
FULGENCE.— Un instant, Madame.
EUGENIE,avec colère. — Que voulez-vous de moi?
FULGENCE.— Ecoutez-moi par pitié.
EUGENIE,avec ironie. — **Madame Clorinde n'a plus besoin de vos services?**
FULGENCE.— Elle n'est pas encore partie.
EUGENIE,avec colère. — Que fait-elle encore chez moi? Pourquoi ne la accompagnez-vous pas chez elle

Alfred DE VIGNY

Quitte pour la peur (1833)

(139) UNLAQUAIS, ouvrant les deux battants de la porte. — Monsieur le duc. (LA DUCHESSE se lève, fait une grande révérence, et s'assied toute droite sans oser parler.)

LEDUC. Il la salue, puis il va droit à la cheminée et, gardant son épée au côté et son chapeau sous le bras, se chauffe tranquillement les pieds. Après un long silence, il la salue froidement. — Eh bien, madame, comment vous trouvez-vous ?

LADUCHESSE. — Mais, monsieur, un peu surprise de vous voir, et confuse de n'avoir pas eu le temps de m'habiller pour vous.

LEDUC. — Oh ! n'importe, n'importe, je ne tiens pas au cérémonial. D'ailleurs on peut paraître en négligé devant son mari,

LADUCHESSE, à part. — Son mari ! hélas ! (Haut.) Oui, certainement... son mari... Mais ce nom-là... je vous avoue...

LEDUC, *ironiquement*. — **Oui, oui... j'entends, vous n'y êtes pas plus habituée qu'à ma personne.** (Souriant.) C'est ma faute. (Tendrement.) C'est ma très grande faute, ou plutôt c'est la faute de tout le monde. (Sérieusement.) Qui peut dire en ce monde, et dans le monde surtout, qu'il n'ajoute pas par sa conduite aux fautes des autres ? Dites-le-moi, madame.

Guy DE MAUPASSANT

Musotte (1896)

(140) LEON, de même, lui montrant Jean et Gilberte qui se sont assis sur le canapé, à droite. Croyez-vous que votre présence leur soit bien agréable, ce soir, à tous les deux ? (Lui prenant le bras.) Papa a certainement fini de fumer... Allez un peu dans la salle de billard.

MADAME DE RONCHARD. Et toi ?

LEON. Moi, je descends au rez-de-chaussée, dans mon cabinet de travail... et je remonte aussitôt après.

MADAME DE RONCHARD, *ironique*. **Ton cabinet de travail... c'est ton atelier à toi, hein, polisson ? Les clientes ?**

LEON, pudique. Ah ! ma tante... chez nous on ne se déshabille pas ! (A part.) Hélas !... (Sortant par la droite, en bénissant les deux jeunes gens.) Enfants, je vous bénis ! (Mme de Ronchard sort en même temps par le

fond.)

La Répétition (1876)

(141)MADAME DESTOURNELLES. Une églogue.

M. DESTOURNELLES. Parfait! c'est une bucolique! Et, l'avez-vous choisie avec ou sans musique?

MADAME DESTOURNELLES. Sans musique.

M. DESTOURNELLES. Tant pis!

MADAME DESTOURNELLES. Et pourquoi, s'il vous plaît?

M. DESTOURNELLES. A mon avis du moins c'eût été plus complet. Je suis très pastoral. Je trouve que sur l'herbe Un petit air de flûte est d'un effet superbe. Et puis tout vrai berger, étendu sous l'ormeau, Ne doit chanter l'amour qu'avec un chalumeau; C'est l'accompagnement forcé de toute idylle : L'usage en est resté depuis le doux Virgile.

MADAME DESTOURNELLES, ironique. **Je ne vous savais point si pétillant d'esprit. J'avais jusqu'à ce jour méconnu mon mari. A présent je voudrais vous faire prendre un rôle; En marquis Pompadour vous seriez vraiment... drôle.**

M. DESTOURNELLES, un peu blessé. Madame, c'est très vrai. Qui pourrait faire bien Une chose à laquelle on n'entend juste rien?

MADAME DESTOURNELLES. Vous en voulez beaucoup à cette comédie?

M. DESTOURNELLES. Certes; je n'aime pas les bergers d'Arcadie! Et puis je veux laisser à chacun son métier. Tout le monde, il est vrai, pourrait être portier; Mais acteur... oh non pas ! Cela c'est autre chose. Vous ignorez comment on rit, on marche, on cause Quand on a, par hasard, un public devant soi. Votre grand naturel est de mauvais aloi.

MADAME DESTOURNELLES, nerveuse Je sais depuis longtemps cette vieille rengaine. La répétition Maupassant

Édouard PAILLÉRON

La Souris (1887)

(142)PEPA, ironique à MAX. **Vous n'êtes pas blessé?**

MAX. Blessé? Comment? Par qui?

PEPA. Mais par la femme brisée qui sort d'ici, donc! La languissante Hermine... Oui, oui, faites le discret... Elle essayait sur vous ses philtres, avouez-le !

MAX, à part. Elle aussi ! Cela recommence, alors!

(143)

MAX. Ainsi, vous me faites l'honneur de vouloir me séduire, mademoiselle Pépa?

PEPA, ébahie. Hein?

MAX. Oh! pour me donner une leçon de modestie, je le sais. Eh! bien permettez-moi, en échange, de vous donner un conseil.

PEPA. Un conseil?...

MAX. Vous ne prenez pas le bon chemin. Croyez-moi, mademoiselle Pépa : tout braver, tout dire, tout oser, changer de sexe en quelque sorte, et se faire homme, n'est pas pour les femmes un moyen de nous plaire...

PEPA, avec éclat. Hermine a parlé !

MAX. Tant d'agitation nous fait croire au vide de leur esprit, tant de coquetterie au vide de leur cœur...

PEPA, de même. Elle a parlé !

M A X . Et, pour un peu, nous en arriverions à craindre qu'à se donner ainsi pour ce qu'elles ne sont pas, elles finissent par oublier ce qu'elles sont...

PEPA. Hein!

MAX. Et qu'après avoir renoncé à notre respect, elles ne tiennent même plus à notre estime !

PEPA, suffoquée. Votre!... votre!... (Riant de mauvaise grâce.) Ah! ah! (ironique.) **Eh bien, on s'en passera, cher Monsieur!... Mes compliments à la dame de Sagancey!...** (Rageuse.) Oh! cette Hermine (Bouleversée.) Oh! non, c'est la première fois qu'on me parle comme ça, par exemple !

(144)HERMINE. Elle? Mais non, c'est plutôt M. Max qui me paraît ému, préoccupé, depuis hier.

MADAME DE MOISAND. Eh bien! justement, lui aussi! Je vous dis que cela recommence. Mon Dieu! mon Dieu! quel malheur! Voyons, mes pauvres dames, il faut nous consulter, nous entendre, trouver quelque chose... Jamais le danger n'a été plus grand! Qu'allons-nous faire, ma-

dame de Sagancey, voyons?

HERMINE. Oh ! chère Madame, je vous en prie, je suis exténuée... Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit... Je souffre horriblement du cœur, ce matin, et d'ailleurs, je ne me suis mêlée de rien, moi, vous savez.

PEPA, avec éclat. Ah!

HERMINE, après l'avoir regardée, à MADAME DE MOISAND. Mais demandez à mademoiselle Rimbaut qui s'est chargée de tout, elle vous renseignera mieux que personne.

PEPA, même jeu que plus haut. Ah !

MADAME DE MOISAND, se tournant vers elle. Mademoiselle?...

PEPA, toujours ironique. **Non, non, demandez à madame de Sagancey qui ne s'est mêlée de rien, elle en sait plus long que moi, allez !**

MADAME DE MOISAND, se tournant vers HERMINE. Mesdames, je vous en supplie !... Jamais nous n'avons eu plus besoin d'union!...

Madame de Sagancey?

(145)MADAME DE MOISAND. Pas de... Ah ! mais ! Permettez !...

HERMINE. Comment? Pas de rendez-vous! Pourquoi?

PEPA, se retournant. Pourquoi? Mais parce que M. Max était sur ses gardes, apparemment, qu'il connaissait mon jeu probablement, et qu'on l'avait prévenu sûrement ! (Elle rit fiévreusement.) Ah ! ah ! (Avec une colère contenue.) Ah ! par exemple, celle qui m'a joué ce tour-là ne l'emportera pas en paradis; vous entendez, Hermine?

HERMINE. J'entends, ma chère, mais je ne comprends pas.

PEPA, ironiquement. **En vérité !**

MADAME DE MOISAND. Permettez, c'est moi qui ne comprends plus. — Pas de rendez-vous ! Mais qui donc était avec M. de Simiers quand j'ai ramené Clotilde, hier soir, ici ?

(146)MADAME DE MOISAND. Marthe ?

PEPA. La Souris !... Pas possible !

HERMINE, à part, ironiquement. **Une enfant ! C'est bien de son âge cela.**

MADAME DE MOISAND, à CLOTILDE. Mais enfin, c'est à n'y rien comprendre! Et tu n'as même pas pris le deuil!

CLOTILDE, doucement. Je t'ai dit pourquoi... Et, d'ailleurs (Regardant MAX et MARTHE qui se parlent bas.), je vais le prendre maintenant.

MARTHE, allant se jeter au cou de CLOTILDE. Ah! maman!

Luigi PIRANDELLO

Liola (1917)

(147)LE PERE SIMON,interrompant le chœur.

— Finissez-en une bonne fois avec cette Passion. Vous me cassez la tête depuis ce matin. Battez donc sans chanter.

LUZZA.— C'est l'usage tout de même de chanter en battant l'amande.

NELA.— Quel vieux grognon!

LA GESA.—Vous devriez plutôt nous remercier car c'est un péché, vous le savez, de travailler le dimanche.

LE PERE SIMON.— Pour moi? Pour la mère Croce vous voulez dire ?

LA MERE CROCE.— Ah vraiment ? Quel toupet, monsieur! Il ne me laisse pas en repos depuis trois jours avec ses amandes qu'il veut vendre. Je ne sais ce qui pourrait bien lui arriver, si je ne lui livrais pas ses amandes épluchées tout de suite.

LE PERE SIMON,grommelant, ironique. — **En effet, elles vont être ma seule richesse.**

LA MOSCARDINA.— Père Simon, n'oubliez pas que vous nous avez promis des rafraîchissements quand nous aurons terminé.

Bernard-Joseph SAURIN

Les Moeurs du tems (1761)

(148)GERONTE

Marquis... Je vous avoue, ma soeur, que plus j'y pense et moins je puis me déterminer à le préférer à Dorante.

LA COMTESSE, ironiquement.

Dorante ?

GÉRONTE.

Je sais, comme vous, qu'il a des façons de penser très-extraordinaires, et qu'il soutient des theses...

(149)LA COMTESSE

Dorante ?

GÉRONTE.

Je sais, comme vous, qu'il a des façons de penser très-extraordinaires, et qu'il soutient des thèses...

LA COMTESSE, l'interrompant, plus ironiquement encore.

Dorante, Monsieur ?

GÉRONTE.

Mais il joint un bien considérable à une grande naissance.

LA COMTESSE, en haussant les épaules.

Dorante !

Julien GRACQ

Le Roi pêcheur (1948)

(150)KUNDRY

Non, Perceval. Tu te trompes. Je te jure. Tu es un enfant. On s'est joué de ton innocence - pour t'écarter. Tu n'en as pas fini avec Montsalvage.

PERCEVAL

Avec une ironie féroce.

Et si j'ai bien compris Kaylet, tu comptes mêler le Graal à toute cette ordure ?

KUNDRY

Hélas, Perceval ! Je ne puis t'expliquer. Pardonne-moi.

Autres exemples

(151) Est-ce à dire, étranger, que tu es le seul à connaître ce passage qui permet la traversée du lac ?

- Le seul probablement.

Puis sur un ton où perce l'ironie, il argumente :

- Noble chevalier, je te ferai remarquer que si étranger il y a ici, ce n'est point moi, mais bien toi.

J. LANZMANN, *La Horde d'or*, 1994

(152) Dans son esprit, l'affaire était non seulement incestueuse mais aussi fort complexe : il en était resté à la thèse du récent décès de sa mère. Fuir m'aurait discrédité plus encore à ses yeux. Il m'avait vu. Je le

saluai timidement quand il passa devant moi.

- **Je vois que votre mère va beaucoup mieux**, me lança-t-il avec ironie sans prendre le temps de s'arrêter. La bouche sèche, je le regardais s'éloigner. Son humour pincé m'avait pris de court.

A. JARDIN Alexandre, *Bille en tête*, 1948

(153) SOLANGE :

[...] Si monsieur est libre, il voudra faire une enquête, il fouillera la maison pour découvrir la coupable. Je me demande si tu saisis la gravité de la situation.

CLAIRE :

J'ai fait ce que j'ai pu, à nos risques et périls.

SOLANGE, *amère* :

Tu as bien travaillé. Mes compliments. Tes dénonciations, tes lettres tout marche admirablement. Et si on reconnaît ton écriture, c'est parfait.

J. GENÊT, *Les Bonnes*, 1952

(154) Antoinette se remit à son casier de malle

Mais je lui vis les mains incertaines, et elle mêla les mouchoirs et les écharpes.

« - De quoi croyez-vous qu'elle est morte ? Demanda-t-elle.

- Septicémie. C'est un empoisonnement du sang. »

Elle marqua un peu d'ironie dans le ton de sa réponse :

« - **Mon Dieu, je pense bien.** Mais la cause de cet empoisonnement ? Vous m'avez parlé d'un pansement ? »

Je haussai les épaules en signe d'ignorance.

COLETTE, *Chambre d'hôtel*, 1940

(155) «- Pourquoi n'avoir rien dit à la police ?

- À propos de quoi ?

- De l'identité de Guitou.

- Vous me l'avez apprise tout à l'heure. Nous n'en savions rien ».

Je ne pouvais le croire.

- Mathias, pourtant... Il le connaissait, et...

- « Mathias n'était pas avec nous, quand nous sommes rentrés dimanche soir. Nous l'avions déposé à Aix, chez mes beaux – parents. Il entre en fac cette année, et il avait encore quelques formalités à régler ». C'était plausible, mais pas convaincant.

- « **Et bien sûr**, ne pus-je m'empêcher d'ironiser, **vous ne lui avez pas téléphoné. Il ignore tout du drame qui a eu lieu, et qu'un de ses copains de vacances s'est fait tué ici ?**

- Mon mari l'a appelé. Mathias a juré qu'il n'avait prêté sa clef à

personne ».

J-C. IZZO, *Chourmo*, 1996

(156)MADAME N'avons-nous pas grâce à lui, plus de temps pour nous promener, pour nous reposer, pour rêver ?

MONSIEUR Évidemment ! Nous satisfaisons, _oh à peu de frais !_ un vieux rêve bourgeois : nous avons du « personnel » sous nos ordres !

MADAME avec prétention Tu peux même dire le mot, va : nous avons « des » domestiques... car Auguste, à lui seul, est notre cuisinier, notre bûcheron, notre jardinier... notre bonne à tout faire !

J. TARDIEU, *Le Petit voleur rêve de banlieue*, 1984

(157)RAOUL

Ah ! Quand on aime, on rit et quand on pleure on s'étonne d'en être heureuse. [...] Il y a quelqu'un que l'on fuit et que l'on cherche, que l'on appelle et que l'on redoute, qui vous obsède et qui vous charme, quelqu'un qui habite votre cœur, qui remplit votre pensée, qui hante vos songes, qui vous a chassée de vous-même et s'y est installé en maître... c'est lui !...

ANTOINETTE, elle va s'asseoir sur le banc.

tiens !

RAOUL, la suivant derrière le banc.

et il n'est jamais plus là que quand il est absent... on voudrait toujours en parler et on n'ose le faire. Il semble qu'on n'en entende jamais assez de bien et l'on ne sait en dire que du mal, peut-être pour cacher son amour aux autres, peut-être pour se le cacher à soi-même.
É PAILLERON, *L'Étincelle*, 1879

(158)Dans la cité, le sommeil est interdit. Les policiers sont chargés d'arrêter toute personne aperçue en train de dormir.

PREMIER POLICIER, à l'autre

C'est malin cette musique ! ça va endormir les gens, nous ne saurons plus où donner de la tête !

DEUXIÈME POLICIER

Évidemment si tout le monde se mettait à roupiller

J. TARDIEU, *La Cité sans sommeil*, 1984

(159)LE PRINCE. [...] Je n'estime point le cœur des hommes, et je vous l'abandonne ; je le crois sans comparaison plus sujet à l'inconstance et à l'infidélité que celui des femmes ; je n'en excepte que le mien, à qui même je ne ferais pas cet honneur-là si j'en aimais une autre que vous.

HERMIANNE. Ce discours-là sent bien l'ironie.

LE PRINCE. J'en serai donc bientôt puni ; car je vais vous donner de

quoi me confondre, si je ne pense pas comme vous.

HERMIANNE. Que voulez-vous dire ?

LE PRINCE. Oui

MARIVAUX, *La Dispute*, 1747

(160) RODOLPHE.— Mon ami, un mot.

FULGENCE.— Ah, Rodolphe, par pitié, venez à mon secours !

EUGÉNIE, à RODOLPHE. – Oui, venez au secours de ce pauvre malheureux. Arrachez-le à la présence d’une femme déraisonnable, d’une ingrate.

RODOLPHE.— Pardonnez-moi, Madame, si je dois vous déplaire. C’est le souci de l’honneur de mon ami qui m’anime. Madame Clorinde a décidé de partir seule. Elle refuse mes services, elle refuse les services de tout autre que son beau-frère.

EUGÉNIE.— Qu’attend-il donc pour aller lui offrir son bras ? Cela fait une heure que je l’y engage et il persiste à m’importuner.

RODOLPHE, à FULGENCE. – Allons, pensez à votre frère et faites votre devoir.

EUGÉNIE, à FULGENCE. – Plus vous vous attardez ici, plus vous me causez de l’ennui.

FULGENCE, furieux contre EUGÉNIE, à RODOLPHE. – Allons-nous-en.

C. GOLDONI, *Les Amoureux*, 1759

(161) FRANTZ

Deux ! Avant-guerre, nous en avions cent ! (Il se frotte les mains. à Leni, voix naturelle.) Assez

pour aujourd’hui. La voix est faible mais quand tu la pousSES, cela peut aller. (Un temps.) Parle,

à présent. Alors ? (Un temps.) On veut m’attaquer par le moral ?

LENI

Oui.

FRANTZ

Fausse manœuvre : **le moral est d’acier.**

LENI

Mon pauvre Frantz ! Il fera de toi ce qu’il voudra.

J-P. SARTRE, *Les Séquestrés d’Altona*, 1960

(162) MARIE. Si seulement il y avait de l’eau ici, qu’on puisse plonger quand cela va trop mal, ou faire du canot. **Et pour comble d’ironie, je continue à recevoir d’Angleterre mes revues de rowing.**

J. ANOUILH, *La Sauvage*, 1958

B – CORPUS ISSU DE LA PRESSE ÉCRITE

(1) Le 3 août, un homme se rend au domicile de son ex-femme afin de discuter de l'éducation de leur fils. Il est accompagné de sa femme actuelle. Arrivé à destination, à Plogastel-Saint-Germain, le couple se trouve face à l'ex-femme et son nouveau compagnon. Les choses dérapent assez rapidement et deux versions s'affrontent. Pour l'homme, le nouveau compagnon lui aurait porté un coup de poing dans le dos. Déséquilibré, car chaussé de tongs, il se serait raccroché au bras de son ex-femme. Cette dernière serait partie dans une colère folle et l'aurait poussé à plusieurs reprises, notamment sur le rétroviseur du véhicule stationné à côté. La version de l'ex-femme diverge totalement. Après que son mari actuel eut tapoté le dos de son ex-mari, ce dernier se serait emporté et aurait tenté de le frapper. Il s'en serait pris ensuite à son ex-femme, lui serrant fortement le bras en la poussant dans les buissons. Il se serait emparé d'un fer à cheval posé sur la boîte aux lettres, l'aurait lancé dans une porte puis aurait dégradé volontairement le rétroviseur du véhicule. Les conjoints ont confirmé les versions respectives de leur moitié. Hier, le prévenu, un homme de 48 ans, a maintenu sa déclaration, tout comme son ex-femme, présente à la barre. « ***Je serais tenté de dire, deux partout, la balle au centre*** », ironise le président Molié. La procureure a demandé la relaxe du prévenu au motif qu'il n'y avait aucune certitude quant à sa culpabilité. Le président a suivi les réquisitions et a relaxé le prévenu. (*Le Télégramme*, 19/02/2015)

(2) Ce fut la plus grosse étape du compositeur multi-instrumentiste, qui avoue « ***avoir toujours adoré le vélo. Petit, j'en faisais vachement. Et puis, une fois adulte, je fumais vachement*** », ironise-t-il. (*Le Télégramme*, 01/08/2014)

(3) Le sommet de Fortaleza va-t-il ouvrir un nouveau chapitre de la gouvernance économique mondiale? C'est en tout cas l'objectif affiché par les cinq grands pays émergents, Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud (les « BRICS »), qui se réunissent mardi 15 et mercredi 16 juillet dans cette ville du nord-est du Brésil, puis dans la capitale, Brasilia, pour leur sixième sommet annuel. Déjà évoqué en mars 2013 au sommet de Durban, en Afrique du Sud, le lancement du fonds de réserve et de la banque des BRICS achoppait jusqu'ici sur plusieurs différends entre les membres, à propos du financement et de la structure de direction. Ils sont désormais résolus.

L'objectif sera-t-il pour autant atteint? Les économistes balancent entre optimisme et prudence. « *Pour le juger, il faudra d'abord que ces deux institutions passent l'épreuve des faits* », commente Jean-Pierre Lehman, spécialiste de politique économique internationale à l'IMD, l'école de commerce de Lausanne.

Les inconnues sont nombreuses. Les pays aidés accepteront-ils de se mettre sous la tutelle officieuse de la Chine, qui sera le principal contributeur financier? Comment se si-

tuera la banque de développement des BRICS face aux institutions similaires, notamment la nouvelle banque asiatique d'investissements en infrastructures que Pékin lance en parallèle? La cohésion entre les pays membres sera-t-elle suffisante pour mener ces projets à bien? « *J'en doute : tous poursuivent des objectifs politiques et économiques très différents* », assène M. Lehman. Avant d'ajouter, non sans ironie : « ***Entre les BRICS, il a toujours manqué le ciment.*** ».(*Le Monde*, 15/07/2014)

(4) Jean-Marie Le Pen a décidé de le faire en grande pompe, en ironisant sur les manifestants du jour: «***Tous ces gens marchent avec la pancarte 'Je suis Charlie' alors qu'en fait ce sont des 'charlots' qui sont responsables de la décadence de la France***».Jean-Marie Le Pen accuse directement les responsables politiques de récupérer l'événement. (*Le Figaro*, 11/01/2015)

(5) François Hollande ne peut s'empêcher d'esquisser un sourire. Surtout lorsque bon nombre de ses opposants politiques, "qui le donnaient pour mort quelques jours plus tôt, défilent dans son bureau", écrit cette semaine *Le Point*, qui a passé "59 heures dans la vie de François Hollande" les jours qui ont suivi les attentats. Une période d'union nationale où s'effacent les divisions entre les partis que le chef de l'Etat, un brin ironique et revanchard, ne peut s'empêcher de commenter. "***Certains d'entre eux me prenaient pour un charlot, ils me soutiendront en tant que Charlie***" (*Closer Magazine*, 22/01/2015)

(6) Mais face à lui, la grande masse des députés UMP et UDI se retrouve dans l'orientation générale du projet pour la croissance et l'activité. Ce qu'ils reprochent surtout à François Hollande, ce n'est pas son discours social-libéral de plus en plus assumé, mais le manque de traduction concrète de ces paroles dans l'action gouvernementale. « ***La loi Macron, c'est la loi micron*** », a ironisé Philippe Vigier, président du groupe UDI. (*La Croix*, 18/02/2015)

(7) Dans un entretien accordé à MetroNews, Jean-Marc Ayrault a tout simplement annulé la « pause fiscale » promise par François Hollande en août dernier. Un changement de cap qu'il justifie afin de « préserver notre modèle de solidarité » tout en essayant d'augmenter «le moins possible les prélèvements». Pas d'augmentations prévues cependant pour les entreprises. Selon le Président de la République, « en dehors de la TVA et du plafond du quotient », il n'y aurait « plus de hausses d'impôts ». L'effort budgétaire va porter principalement sur les réductions de dépenses de l'État. Des économies chiffrées autour de 15 milliards d'euros. Pour éviter de payer des impôts supplémentaires, les salariés les plus modestes vont pouvoir bénéficier d'une décote. Le calcul

de l'impôt sur le revenu va également être réindexé sur l'inflation pour ne pas perdre trop de pouvoir d'achat. En revanche, ils vont néanmoins devoir supporter les 0,15% de hausse sur les cotisations retraite. Le revirement brouille néanmoins considérablement la communication gouvernementale sur ce sujet très sensible. Sur LCI, l'ancien ministre du Budget, Éric Woerth, ironise sur cette dissonance au sein du couple exécutif : « **Ayrault fait la pause sur la pause fiscale de Hollande** ». (*Widoobiz.com*, 18/09/2013)

(8) Un nouveau défaut de paiement de l'Argentine ? Et alors ? Le gouvernement de Cristina Kirchner en minimise les conséquences. « *La vie continue* », assure le ministre de l'Economie, Axel Kicillof, qui a perdu son pari d'arracher un accord avec les fonds vautours. « **Ce n'est pas un défaut [...]. Il faudrait lui trouver un autre nom, peut-être "Griefaut"** », ironise-t-il, en référence au juge américain Thomas Griesa. (*LesEchos*, 31/07/2014)

(9) Saisi en référé, le tribunal administratif de Toulouse a suspendu l'interdiction d'accession en Ligue 2, prononcée par les instances du football français, et exige que la DNCG réexamine la situation du club dans le délai de huit jours.

Au lendemain de la reprise du championnat, les récents 2 es de National ne sont donc toujours pas en Ligue 2. Cependant, « la DNCG prendrait des risques à vouloir s'entêter dans sa décision », estime l'un des avocats de Luzenac, Frédéric Carol. Selon le magistrat, le tribunal toulousain a reconnu « que l'ensemble des comptes du club sont sincères et que l'ensemble des créances sont garanties ». Un jugement qui met à bas les décisions de la DNCG et de sa commission d'appel : elles avaient recalé Luzenac en raison d'un manque de cautions financières. « Le tribunal a mis en avant que tout était sincère, souligne Fabien Barthez, le directeur du club. Mais je ne suis pas confiant parce que je n'ai pas du tout confiance en nos instances. ». De son côté, Frédéric Thiriez se trouve bien embarrassé. « **Le Championnat de France des tribunaux continue** », ironise le président de la LFP, déjà contrarié par le cas lensois. Une ironie qui cache mal l'agacement du patron de la Ligue (*Le Parisien*, 02/08/2014)

(10) Benoît Crespin, opposant UMP de Gentilly, commune du Val-de-Marne où a logé Amedy Coulibaly avant ses attentats, veut carrément obliger « les propriétaires (bailleurs sociaux comme particuliers) » à « consulter les fichiers des personnes recherchées pour terrorisme » pour vérifier qu'un locataire n'est pas dangereux. Une initiative qui ravira la DGSJ et la DGSE. « **On est dans le concours Lépine pour trouver l'arme fatale anti-djihadistes, sauf qu'elle n'existe pas** », ironise Jean-Christophe Lagarde, président de l'UDI. (*Le Monde*, 17/01/2015)

(11) "Désormais, c'est 'Dallas' à l'Elysée!".

Pour Geoffroy Didier, conseiller régional UMP d'Ile-de-France, "au bout d'un mois, la présidence de François Hollande tourne déjà au vinaigre". « Quelques semaines après l'élection du nouveau président, la 'République exemplaire cède le pas à la mauvaise chronique people. Ce matin, la présidence 'normale' est définitivement morte. **Désormais, c'est 'Dallas' à l'Elysée !** », ironise-t-il. (*Europe1.fr* 12/01/2012)

(12) « Vous voyez, j'ai appris, a-t-il expliqué. Si ce n'est pas moi, ce n'est pas moi. » Dont acte, juge le filloniste Jérôme Chartier, pour qui l'organisation d'une primaire ouverte en 2016 pour départager les candidats révolutionne le culte du chef à droite : « C'est de la lucidité. La primaire a tué le mythe du candidat naturel. Les Français veulent pouvoir choisir et ils le feront, dans les sondages, en février mars 2016. » Mais la sortie de Sarkozy ne trompe personne à droite. Tous y voient une stratégie pour lisser son image. « Il veut montrer qu'il roule pour le parti, pas pour lui. Mais il ne fait pas tout ça pour des prunes ! » sourit un sarkozyste, qui n'a aucun doute sur son désir de briguer l'Elysée. « **Il n'a pas changé, c'est Hibernatus. Vous le mettez dans la glace, vous le sortez deux ans plus tard, c'est le même ! Il dit ça pour la galerie** », ironise un dirigeant UMP. (*Le Parisien.fr*, 22/02/2015)

(13) Le propriétaire du pressing installé à l'angle de l'avenue Salengro et de la rue de Bongraine a donc choisi une méthode radicale. Il a investi 100 000 euros et changé de matériel et de technologie. « J'ai opté pour la solution à l'eau ! » Auparavant, il ne l'utilisait pas car elle a tendance à déformer les tissus au séchage. « Mais, maintenant, des capteurs "embarqués" calculent au mieux la quantité d'eau et d'additifs biologiques à mettre, selon la nature et l'épaisseur du textile, ainsi que la température nécessaire. Aujourd'hui, je ne fais plus de lavage à sec mais des tournées, à l'eau à 25° et je peux laver tous les tissus », dit-il, encore surpris. Pourtant, il a failli ne pas se remettre de ce changement législatif. « **Le ministère de l'Écologie a dû vouloir nous tuer** ». ironise-t-il. (*Le SudOuest.fr* 30/07/2014)

(14) Classée appellation d'origine protégée, la moule de bouchot est un véritable poumon économique pour la région. Elle emploie une centaine de personnes, durant son pic de production, au sein des quinze entreprises de mytiliculture d'Hillion. Principalement des saisonniers. Le reste de l'année est consacré à l'entretien des machines et des hangars.

Afin de respecter un travail minutieux, le guide demande à tout le monde de ne surtout pas décrocher une seule moule des pieux. « **C'est un peu comme si vous alliez dans un champ prendre une vache pour la manger chez vous** », ironise Guillaume. (*Ouest-*

France.fr 01/08/2014)

(15) Le syndicat des pharmaciens des Deux-Sèvres s'invite dans le débat sur les médicaments génériques, après la condamnation par le tribunal administratif d'une officine d'Airvault (NR des 28 et 29 juillet). « ***Nous ne sommes plus au temps où un petit village gaulois résistait à l'envahisseur romain à l'aide d'une " potion magique [...] »***, ironise le docteur Bertrand Borra, coprésident du syndicat. « En l'espèce, il s'agit de la santé de la population et de la santé de l'organisme qui mutualise les cotisations pour les redistribuer au moins en prestation de soin dont les médicaments font partie intégrante ». (*La Nouvelle République.fr*, 04/08/2014)

(16) Une heure avant le début des questions au gouvernement, Lionnel Luca (UMP) a ironisé sur l'intervention du président de la République au cours de laquelle il a détaillé les circonstances du drame. « ***On croyait avoir perdu François Hollande depuis ce week-end électoral meurtrier. On vient de le retrouver comme commentateur du crash de l'A320! Reconversion*** », a écrit le parlementaire des Alpes-Maritimes sur Twitter. (*Le Figaro*, 24/03/2015)

(17) Le covoiturage évoque la vie de couple : on se supporte... un certain temps. » Si une majorité d'internautes ne tarit pas d'éloges, certains restent en effet sceptiques : « Non merci. Je préfère me mettre au volant de ma propre voiture, je ne fais confiance à personne » , affirme Suzanne H. Idem pour Anne D. « Je passe mon tour, on ne sait jamais sur qui on peut tomber. » D'autres, comme Pierre M., en gardent un mauvais souvenir. Il ironise : « ***Je me suis tapé du Céline Dion et du Lara Fabian pendant 200 bornes... Ma thérapie, depuis, se passe bien.*** » (*Le Figaro.fr*, 29/07/2014)

(18) Jacqueline et Jean-Christophe ont commencé à remettre en cause le bienfait des génériques à la suite du décès d'une patiente. « ***On soupçonnait un décès par allergie lié au médicament générique*** » raconte le pharmacien. La mère et le fils ont commencé à s'intéresser de plus près aux composants des génériques pour en venir à cette conclusion : « ***on nous fait vendre des génériques en sachant qu'ils n'ont pas la même qualité. On ment au client. J'appelle ça de la contrefaçon légalisée.*** » Avant d'être une question de santé, c'est une histoire de gros sous, affirment les Girardeaux. « ***On engraisse les façonniers qui cherchent à vendre leurs génériques*** » critique la pharmacienne. En refusant de vendre ces produits, elle a calculé une perte entre 400 000 et 500 000 euros de bénéfice pour son commerce. Les remises pratiquées par les « génériqueurs » pour s'introduire dans les pharmacies montent jusqu'à 80 %. « ***C'est tout juste s'ils nous donneraient pas leurs produits*** » ironise Jean-Christophe. (*Le Courrier de l'Ouest*,

30/07/2014)

(19) « *Les gens font très attention. On devrait faire payer les carafes d'eau !* » ironise Jean-Marie Gervais, restaurateur à Sazilly et président de l'Union des métiers et des industries de l'hôtellerie d'Indre-et-Loire (Umih 37). Car les clients se serrent la ceinture, notamment sur les boissons alcoolisées. Pour le professionnel, il y a deux explications : « *La crise et la peur du gendarme* ».

(*LaNouvelleRépubliqueducentreouest.fr*, 05/08/2015)

(20) Quelques semaines plus tard, Kobelev est remercié pour faire place à un entraîneur brésilien. Sans amélioration au classement : le club échappe de justesse à la relégation. « *Pour ce prix-là, Alexei Fedorichev aurait pu faire quelque chose de plus constructif, comme acheter une flotte de tanks et aller envahir la Géorgie* », ironise Dima, fan jusqu'au-boutiste du Dynamo (*FranceTVinfo*, 20/04/2014)

(21) « *L'après-midi, le temps de rentrer en classe, de dire bonjour, ils ne vont plus rien faire* », ironise-t-on devant les grilles de l'établissement. Attaque de la réforme des rythmes scolaires, pointer l'absurdité de la réforme par l'exagération, car les cours finissent une demi-heure plus tôt (*Nordclair.fr*, 20/02/2015)

(22) Liquidé, ce docteur en anthropologie politique, qui a enchaîné huit ans de thèse à l'Ehess, financé pendant quatre ans et demi et le reste du temps au chômage et au RSA. Il vide son sac sur un forum, énième chaudron en ébullition : « *Faire une thèse en sciences humaines et sociales, c'est apprendre ce que vivre sous le seuil de pauvreté veut dire.* » Ironise : « *Oui, il faut une certaine dose de masochisme pour faire des sciences "humaines"* » (*Télérama*, 24/02/2015)

(23) "Les hommes politiques ont souvent des aventures avec des femmes qui sont ravissantes (...) c'est une bénédiction pour les hommes, même très moches, mais qui ont des choses à raconter", a expliqué Luc Ferry. Mais si l'ancien ministre n'a, dans un premier temps, pas cité de noms, il a rapidement précisé le fond de sa pensée... « *Quand vous êtes président de la République, vous savez un milliard de choses à raconter (...) A priori, personne n'était absolument convaincu que François Hollande était un plus grand séducteur que George Clooney et Brad Pitt réunis. Eh bah si !* », a ironisé Luc Ferry. Une référence évidente à la liaison entre François Hollande et Julie Gayet, que *Closer* a fait éclater au grand jour en janvier dernier. (*CloserMag*, 18/04/2014)

(24) Pour l'ancien maire, « la vidéoprotection combat davantage le sentiment

d'insécurité que l'insécurité elle-même. » Il a continué en citant le cas de villes dans lesquelles le système avait été mis en place, et qui selon lui reviennent peu à peu sur leur pas, à l'image de Lyon. « *Monsieur Uthurry nous dit que tout va bien, qu'il n'y a pas de délinquance à Oloron* », ironise alors le maire. Pourtant, selon Maylis Del Pianta, troisième adjointe du maire, « 20 dégradations auraient lieu chaque semaine à Oloron, 54 cambriolages et 600 délits seraient recensés par an. » Le public présent a alors réagi, avec des exclamations. « Mais il n'y a pas de "ah", c'est beaucoup trop », a rétorqué le maire. (*SudOuest.fr*, 01/08/2014)

(25) Après avoir évoqué la question du logement, François Hollande ironise. « *J'en connais un qui avait dit: "Plus personne ne dormira dehors." On verra où il dormira après le 6 mai, dit-il, avant de se reprendre. On veut le mettre dehors, en dehors de l'Élysée bien sûr.* » (*Le Figaro.fr*, 20/02/2012)

(26) Comme quand elle enquillait les missions en intérim ou les CDD pour Samson avant d'obtenir enfin un CDI, Rose se dit prête désormais « à *accepter tout, tout, tout* », parce que du boulot, « *j'en veux, ne serait-ce que pour la retraite pour laquelle ceux de mon âge n'ont aucune visibilité* ». Bien sûr, « *des gens de Pôle emploi* » sont déjà passés dans l'entreprise pour évoquer l'avenir et « *insister sur la nécessité d'aller maintenant vers un projet professionnel qui corresponde à nos envies* », ironise l'ancienne polyvalente qui jonglait entre plusieurs postes. (*OuestFrance.fr*, 21/02/2015)

(27) Quand la place de la République, à Paris, s'est vue peu à peu inonder par une marée humaine ce dimanche, la blague a fusé ici et là. « Vous allez voir que la Manif pour tous va trouver quelque chose à redire aux chiffres de la mobilisation ». Une référence aux fameux écarts de chiffres qui alimentaient la chronique au moment des manifestations contre le mariage pour tous, dont les organisateurs n'hésitaient pas à tripler, voire plus, les chiffres de la police. Eh bien, ça n'a pas loupé : ce dimanche soir, Christine Boutin a fait de la blague une réalité. Vers 17h30, la préfecture de police a fait savoir que le comptage de la marche républicaine avait été rendu "impossible" par une mobilisation « sans précédent ». De fait, alors que deux, voire trois cortèges devaient s'élancer de République en direction de la place de la Nation, de nombreux manifestants n'ont tout simplement pas pu bouger. Certains n'ont même jamais pu atteindre le point de départ du défilé, bloqués dans les rues adjacentes. Les estimations avancées par les organisateurs et l'AFP faisant état de 1,3 à 1,5 million de participants. Une heure plus tard, Christine Boutin n'a pas manqué de relever l'information, en ironisant dans un tweet : "*Comptage impossible' alors là ! Trop forts : aucune autre Manif ne pourra dépasser celle du jour et enfonce les autres* ». Et de conclure en ressortant l'acronyme-

slogan préféré des anti-mariage pour tous : « Mais sachez ONLR (On ne lâche rien, ndlr) ! ». Plus tôt, la présidente du parti chrétien-démocrate avait déjà retweeté ceci : « Quand on était à 3 cortèges blindés dans tout Paris on était 350 000 et là ils sont 1,3 million ??? » (*Metronews*, 11/01/2015)

(28) Sur Twitter, WikiLeaks ironise sur ce revirement de la justice suédoise : « **Alors que la Suède a passé des années à prétendre que parler à Assange au Royaume-Uni serait illégal, elle considère maintenant qu'elle doit faire face à la censure de l'ONU, que c'est parfaitement légal.** » (*Libération.fr*, 13/03/2015)

(29) Que comprendre de ce sondage qui donne le Front national en tête au premier tour en 2017, Les lecteurs du Figaro réagissent. « **La fiabilité d'un sondage à 3 ans d'une élection n'est pas très évidente. En revanche, les supporters du FN, qui ont toujours dit que les sondages n'étaient pas fiables, vont sûrement dire l'inverse à présent** », ironise Michel M. (*LeFigaro.fr*, 31/07/2014)

(30) Pourtant, des doutes sur la véracité des faits commencent à se répandre. Dès 1921, un ancien poilu monte au front dans un ouvrage au titre évocateur, *L'imposture* : « **Comment peut-on imaginer un seul instant cette rangée d'hommes debout, baïonnette au canon, laissant passivement la terre leur monter de la cheville au genou, à la ceinture, aux épaules, à la bouche** », ironise-t-il. « *Il ne manquerait plus que le bras qui sort et ébauche dans l'air vide un grand signe de croix...* ». (*OuestFrance.fr*, 02/08/2014)

(31) Le pape François, au cours de la messe qu'il a célébrée lundi matin dans sa résidence de Sainte-Marthe, a ironisé sur les couples qui par choix n'ont pas eu d'enfants, leur préférant des animaux de compagnie, a rapporté Radio Vatican. Face à des couples célébrant leur 25e, 50e ou 60e anniversaire de mariage, le pape a évoqué les trois piliers d'un authentique mariage chrétien : la fidélité, la persévérance et la fécondité. "**Ces couples qui ne veulent pas d'enfants (...), cette culture du bien-être économique qui, il y a dix ans, les a convaincus que c'est mieux de ne pas avoir d'enfant. Comment c'est mieux !**" a lancé Jorge Bergoglio dans son homélie. "**Ah, c'est sûr, a-t-il poursuivi avec ironie, ainsi, tu peux visiter le monde, partir en vacances, avoir une maison à la campagne, être tranquille... Et c'est sans doute mieux, plus commode, d'avoir un petit chien, deux chats...** ». (*Europe1.fr*, 02/06/2014)

(32) Il craignait tant de se voir passer les menottes qu'il s'est dérobé. Convoqué hier devant le tribunal correctionnel, qui rendait son jugement dans l'affaire de détournement

de fonds lié à la construction de la mosquée Emir-Abdelkader, le recteur imam de Nanterre, Mohamed Boudjedi, s'est fait porter pâle. « *Il a la grippe* », balbutie son avocat, Me Leïla Houmel. « **La grippe ?** » s'étonne ironiquement la présidente de la 15e chambre, Isabelle Prévost-Desprez. « *Eh oui, cela arrive* », insiste Me Houmel. « *Bien sûr... surtout aujourd'hui* », rétorque la magistrate en chaussant ses lunettes pour prononcer le jugement cinglant condamnant Mohamed Boudjedi à trois ans d'emprisonnement ferme, dont dix-huit mois de sursis. (*LeParisien.fr*, 03/10/2014)

(33) Lundi soir, rebelote : "Moi aussi, j'avais gagné les municipales, insiste l'ancien président. Et même les européennes, car, si on additionne les voix de l'UMP et de l'UDI, nous étions devant le Front national." Une manière de répondre à la forfanterie de Nicolas Sarkozy pour qui les départementales ne peuvent être que son propre triomphe. Mais Copé pousse plus loin le bouchon. « *L'UMP est un label. J'interroge sur la nécessité de changer de nom* ». Sarkozy ironise : « **Tu t'interroges innocemment, je suppose ?** » Avant de charger carrément : « *Il ne te vient pas à l'esprit qu'il y a des affaires judiciaires qui te concernent qui justifient qu'on change le nom ?* » Copé reste muet. (*LePoint.fr*, 03/04/2015)

(34) Sur Twitter, l'intervention de François Hollande sur TF1 (#DirectPR) s'est rapidement placée en tête des sujets les plus commentés ce jeudi soir. Attentif, Léonard Trierweiler, le fils de l'ancienne compagne du chef de l'Etat, a apporté un "soutien" tout en ironie au résident de l'Elysée :

« **Tout mon soutien à @FHollande qui se bat aux côtés des Français depuis tant d'années dans un engagement désintéressé #DirectPR** » (*Metronews*, 06/11/2014)

(35) "**Habemus papam**" les félicitations ironiques de Juppé à Sarkozy. Alain Juppé a adressé ses "félicitations très amicales à Nicolas Sarkozy", qui a été élu samedi soir à la présidence de l'UMP, et l'a invité à donner à la formation politique, dont le maire de Bordeaux est le fondateur, "l'élan qu'elle attend". (*Lci.Tfl.fr*, 29/11/2014)

(36) "**Une candidature qui tient debout n'a pas besoin de soutien**", a ironisé hier matin, David Baudon, conseiller général sortant et partant (divers gauche), maire de La Jarrie, après avoir lu "Sud Ouest". Il fait allusion à la candidature de Roger Gervais qui se flatte de plusieurs soutiens (le maire de Sainte-Soulle et celui du maire de La Rochelle au titre de président de l'agglomération). (*SudOuest*, 18/02/2015)

(37) Devant une centaine de partisans NPA et quelques militants du Front de gauche, Philippe Poutou a lui endossé le costume du professeur pour détailler le patrimoine de

Nicolas Sarkozy. "La fortune de Sarkozy, quand il est arrivé au pouvoir, c'était deux millions d'euros. Cinq ans après fait son métier de président, il a 2.623.000 euros", a-t-il expliqué. Le président-candidat a donc **"réussi à augmenter [sa] fortune de 600.000 euros (...). Ca montre que la modestie parfois ça peut payer"**, a-t-il ironisé en allusion à la phrase "nous sommes des gens modestes", qu'aurait prononcé Carla Bruni-Sarkozy dans les coulisses des "Paroles et des actes" sur France 2. (*L'Express*, 07/04/2012)

(38) Interrogé, un habitant de Viens, qui a souhaité rester anonyme, a raconté avoir entendu "deux détonations" alors qu'il se trouvait "à un kilomètre". "On n'est pas surpris", a-t-il expliqué, soulignant que les avions passaient "tous les lundis" à proximité, souvent "très très près" du sol. "Il y a un an, j'ai vu passer un avion à hauteur de mes yeux, j'ai vu le pilote !", s'est-il étonné, se demandant "si c'est légal". **« On est un peu furieux que la zone soit considérée comme "inhabitée" par les autorités : il n'y a pas que des sangliers »**, a-t-il ironisé. La commune de Viens compte environ 600 habitants. (*LaDépêche.fr*, 04/08/2014)

(39) Récemment, lundi 21 juillet 2014, lors d'un dîner, François Hollande a évoqué de manière ironique la rumeur avancée par certains d'une officialisation de sa relation supposée avec une actrice française, et certains évoquent déjà un possible mariage. Rappelons que François Hollande ne s'est marié ni avec Ségolène Royal, ni avec Valérie Trierweiler. Et pour démentir les rumeurs, François Hollande a misé sur l'ironie avec une touche d'humour, en une phrase : **"Le 12 août, ce sera mon anniversaire, et rien d'autre. Vous pouvez emmener un cadeau ! Pas besoin d'emporter quelques présents supplémentaires et dragées"**. (*BfmTv.com*, 22/07/2014)

(40) Dans son box, le prévenu ne semble pas faire grand cas de cette histoire. Pour lui, tout est « logique » : « C'était juste une claque, parce qu'il suivait ma soeur. Si ma soeur se fait suivre, c'est comme une agression. Je la défends, c'est normal ». Âgé de 22 ans à l'époque des faits, il nie toujours la gravité des faits et répète : **« Demandez à ma soeur »**. **« C'est sûr qu'elle va faire une déclaration tout à fait libre »**, ironise le président Legname. (*Le Télégramme*, 21/02/2015)

(41) Marc Angenault admet que le Lochois a hérité d'un sous-préfet plus que dynamique. Mais c'est la méthode qui le surprend. Il a l'impression que le sous-préfet agit comme si jamais rien n'avait été fait sur le territoire lochois avant son arrivée, en juillet 2013. Le sous-préfet s'attribue une bonne part du taux de chômage à 9%, inférieur au niveau national. **« Ce n'est pas comme si nous avions créé les conditions d'accueillir les entreprises chez nous, depuis dix-sept ans, avec le Node Park à**

Tauxigny », ironise le maire, qui rappelle que sans le nouveau découpage statistique national, les chiffres dans le Lochois seraient encore meilleurs. « *Ce n'est pas nous qui avons décidé que Tauxigny n'était plus dans notre bassin d'emploi.* » De fait, les 300 emplois créés par Laser Contact au Node Park ne seront pas comptabilisés dans les statistiques lochoises, mais tourangelles. (*LaNouvelleRépublique*, 02/08/2015)

(42) Mardi matin, François Fillon a lui répondu aux questions de France Inter. Lui aussi a dénoncé l'usage du 49-3 en employant également le terme de « mensonge ». « On a un président de la République élu sur un mensonge, qui pendant deux ans et demi a mis en œuvre une politique désastreuse. On a un ministre de l'économie qui nous dit que le problème, c'est les notaires et les autocars. Il n'arrive pas à convaincre sa majorité. **Il faudrait que nous nous lui apportions notre soutien ?** », a ironisé l'ancien premier ministre. (*LeMonde.fr*, 19/02/2015)

(43) Mais pas quand Manuel Valls parle d'apartheid. «L'unité nationale, ce n'est pas accepter que l'on parle de racisme d'État», fustige une nouvelle fois l'ancien président. Pas non plus soutenir «le désarmement pénal qu'organise Mme Taubira», explique-t-il en s'interrogeant sur le «silence assourdissant» de la ministre de la Justice. «**Est-elle toujours Garde des sceaux?**», ironise-t-il. (*LeFigaro.fr*, 19/02/2015)

(44) Bernard B. ironise: «**Je peux encore déambuler avec mon épouse et mes trois enfants? Quel est le nombre maximum de personnes autorisé à coexister sur le trottoir? Merci de me renseigner pour savoir si on fera un tour de rôle pour les promenades familiales.**» (suite à un arrêté préfectoral anti-rassemblement visant à lutter contre les bandes de jeunes). (*Nordéclair.fr*, 31/07/2014)

(45) Au total, la valeur du sac est de 125 000 dollars. Enfin, le cadeau le plus cher est un bon pour une séance avec Olessia Kantor, spécialiste du mysticisme, qui viendra discuter avec les nominés "de leur horoscope 2015, analyser leurs rêves et leur apprendre des techniques de contrôle de l'esprit". Pour conclure, ironise le magazine, "**qui a besoin d'une petite statuette en or quand il peut apprendre à contrôler son esprit ?**" (*Le-Point.fr*, 21/02/2015)

(46) Lorsque le correspondant de *Libération* lui a demandé, à l'issue du sommet européen de Bruxelles, s'il s'agissait de sa «dernière conférence de presse à un sommet européen», Nicolas Sarkozy a rétorqué, ironiquement : «**Vous savez combien je suis sentimental. Je vais faire tous les efforts pour ne pas vous faire de peine. Mais prenez le pour vous, vous pourrez encore me poser des questions.**» (*LeFigaro.fr*, 02/03/2012)

(47) Je trouve assez savoureux que le Parti socialiste se réjouisse du résultat électoral en Grèce où le parti socialiste grec obtient 5 % des voix, c'est-à-dire qu'il disparaît quasiment du paysage politique grec", a-t-il également affirmé. **"Quand le Parti socialiste français se réjouit qu'un autre parti socialiste fasse 5 %, est-ce que c'est la prémisse à l'objectif pour le PS à faire 5 % des voix en France aux élections départementales ? C'est une question que nous pouvons nous poser"**, a-t-il ironisé. (*LeParisien.fr*; 26/01/2015)

(48) Christian Saout n'est pas aussi bienveillant que la majorité des patients à l'encontre du mouvement de contestation des médecins contre le projet de loi de santé. « Vous savez, même dans le milieu médical, **on appelle ça faire la grève à Megève**, ironise dans un entretien avec "La Dépêche du Midi" l'ancien président du Collectif inter-associatif sur la santé (CISS), redevenu secrétaire général adjoint de l'association. J'aime la grève pendant les vacances. De toute façon, les cabinets auraient été fermés. ». (*LeQuotidienduMedecin.fr*; 22/12/2014)

(49) Les dates choisies pour fermer les cabinets, entre Noël et Nouvel an, suscitent facilement l'ironie, sur le thème de la **«grève-Courchevel»**. Pour le président de la CSMF, Jean-Paul Ortiz, c'est le calendrier parlementaire qui justifie ce choix : ne pas créer de confusion avec le budget de la Sécu, en discussion jusqu'à la fin de l'année, mais agir avant l'arrivée du projet de loi Touraine à l'Assemblée, programmé début 2015. (*Lopinion.fr*; 09/11/2014)

(50) Si aujourd'hui, cette ouverture sonne un peu comme une victoire chez Mc Donald's, c'est bien parce que cette deuxième enseigne est annoncée depuis longtemps. **« On a juste déposé quatre permis de construire en quatre ans »**, ironise gentiment, Thierry Lefay, directeur de la galerie Leclerc, « et par trois fois, la demande a été refusée car le projet ne collait pas avec le plan local d'urbanisme ». (*SudOuest.fr*; 30/07/2014)

(51) Et l'ex-Premier ministre (PS) de livrer, ce lundi matin sur France inter, un plaidoyer très ironique. Pour diriger **«le plus grand quartier d'affaire d'Europe»**, **«on a besoin d'un très bon juriste. M. Sarkozy est en deuxième année de droit, c'est un élément fort.» Sans compter qu'en matière de connaissance «des affaires», Jean Sarkozy «peut avoir quelques prédispositions.»**. (*Libération*, 12/10/2009)

(52) **"Deux milliards d'euros dans Alstom, c'est de l'argent bien placé ça? Dans un**

groupe dont la capitalisation boursière est de 200 milliards d'euros, on va peser lourd avec nos deux milliards", a ironisé Bruno Le Maire. (LaGazettedescommunes.fr; 09/07/2014)

(53) Les propos du patron de la FIFA ont suscité un tollé à Madrid, alors que les médias espagnols ont diffusé une vidéo de sa visite à Oxford, durant laquelle le Suisse, âgé de 77 ans, dit: «Lionel Messi est un bon garçon que tout père et mère aimeraient avoir à la maison. C'est vraiment une bonne personne, il joue vite, il n'est pas exubérant, il a l'air de danser. C'est une personne agréable. L'autre (Cristiano Ronaldo) est comme un commandant sur le terrain. » «L'un dépense davantage que l'autre chez le coiffeur, mais ce n'est pas important. Je ne peux pas dire qui est le meilleur», a poursuivi Sepp Blatter, qui ajoute cependant: «J'aime les deux joueurs, mais je préfère Messi. » Cristiano Ronaldo a réagi hier, dans un court message en anglais diffusé sur sa page Facebook, en toute ironie: **«Cette vidéo montre clairement le respect et la considération que la FIFA a pour moi, pour mon club et mon pays. Beaucoup de choses s'expliquent désormais. ».** (L'Express.fr; 29/10/2013)

(54) S'il confesse également avoir perçu et avoir versé de l'argent dans le cadre d'actes de corruption, il réfute avoir bénéficié d'un ordre de mission pour aller voir un match de rugby à Paris, affirmant ne s'être jamais rien fait rembourser par la mairie. De même, il nie avoir profité d'un « *emploi fictif* » de directeur de station pour le cumuler avec son salaire de directeur de cabinet, soit 7 300 euros par mois. Et s'embrouille face aux questions... «*J'ai demandé au maire de pérenniser mon emploi et j'ai obtenu ce poste en 2003 à l'office de tourisme* », se défend-il sans expliquer qu'il ait continué à endosser « *quelques prérogatives* » de son 'ancien' poste et avoir refusé de quitter son bureau à l'hôtel de ville. « *Je n'ai pas voulu donner l'impression de me cacher* » . « **Mais, deux emplois à temps complet, ça fait beaucoup, même pour un surhomme et même pour un Catalan, ironise** le président. **Ou alors, votre fonction de directeur de cabinet était bénévole pendant 5 ans** » . (Lindependant.fr; 19/02/2015)

(55) Ces petits tracas judiciaires ne sont pas de nature à entamer la bonne humeur actuelle de l'ancien chef de l'État, qui ne manque pas une occasion de souligner que c'est dans le Sud-Ouest, cher à Alain Juppé, que l'UMP a réalisé ses plus mauvais scores, notamment en Gironde. **"Vous voyez, quand on regarde le Sud-Ouest, tout est en rose, sauf un département : les Pyrénées-Atlantiques où le MoDem a gagné. C'est utile l'alliance avec le MoDem, ça fait gagner le MoDem, et nous, on n'a plus rien"**, a-t-il ironisé. Naturellement, Sarkozy faisait référence à François Bayrou, l'allié d'Alain Juppé, pour qui il a le plus profond mépris (et c'est réciproque). (Lepoint.fr; 03/04/2015)

(56) Le ministre de l'Économie (Pierre Moscovici) avait visiblement préparé une formule, un tacle plein d'ironie, pour répondre à la lettre d'amour de Depardieu à la Russie dans laquelle il salue une "grande démocratie" : ***Faire l'éloge de la démocratie en vantant le modèle russe, c'est un peu comme affirmer son patriotisme en allant chercher une citoyenneté fiscale belge.*** (LeLab.Europe1.fr; 06/01/2013)

(57) Pour sa première réapparition au Parlement, ce mercredi, l'ex-patron du FMI a eu des propos ironiques à l'endroit de François Hollande lorsque ce dernier, lors de la campagne présidentielle, désignait le monde de la finance comme son « adversaire ». Cela « ***a pour moi à peu près la même pertinence qu'incriminer l'industrie automobile quand on parle des morts sur la route*** », a raillé DSK devant la commission d'enquête du Sénat sur le rôle des banques et acteurs financiers dans l'évasion fiscale. (LeMonde.fr; 26/062013)

(58) Député UMP des Yvelines, et ancien conseiller de Nicolas Sarkoy, Henri Guaino a tenu, hier soir, à Beaune, une réunion publique à laquelle près de deux cents personnes sont venues assister.

Il était invité par le député-maire de Beaune, Alain Suguenot qui a déclaré, en préambule : « On ne peut que faire un constat d'échec d'une politique, d'un gouvernement et d'un président de la République. C'est dans ces cas-là que les élections à venir sont d'autant plus importantes. Donc, si vous n'êtes pas d'accord, venez voter les 22 et 29 mars. » Henri Guaino a ensuite pris la parole. Sans surprise, il a commencé par rebondir sur l'actualité en parlant du passage en force du gouvernement avec la loi Macron. « Nous n'avions pas vu ça depuis 1962 lorsque le Général de Gaulle avait proposé que l'élection du président de la République se fasse au suffrage universel, que le Parlement l'a censuré, et que le Général de Gaulle a choisi de renvoyer l'assemblée. » Il a évoqué sa vision de la France. Un pays où, pour lui, « rien ne va. Rien. » Au sujet de la loi Macron, il ironise : « ***Cette loi comprend 295 articles, un choc de simplification !*** » Une loi qu'il juge « folle dont la philosophie est détestable ». « Elle reflète un processus de marchandisation total de la société. » (Le Bien Public, 20/02/2015)

(59) Deux hebdomadaires font leur "Une" sur la nouvelle ministre de l'Education cette semaine: Valeurs Actuelles et Minute. "L'ayatollah", titre le premier, l'accusant d'être la ministre de la "Rééducation nationale". Le deuxième va encore plus loin en écrivant: ***"Une Marocaine musulmane à l'Education nationale - la provocation Val-laud-Belkacem". "Bien sûr, il n'y a aucun racisme"***, ironise SOS_Racisme sur Twit-

ter. (*L'Express.fr* 01/09/2014)

(60) La mairie, elle, après avoir tenu la semaine dernière une réunion entre les acteurs du quartier et rencontré des familles, avait demandé à la société Libeo d'assurer la ligne. Un vœu resté pieux à ce jour. « L'enquête est en cours, nous n'avons plus la main. On verra à la rentrée », confiait-on du côté de la mairie. En attendant, les habitants des Chapélies n'ont toujours pas de bus dans ce qu'il est commun d'appeler « la boucle des Chapélies ». La position de la société de transport Transdev n'a pas changé. « **Nous souhaitons que le service reprenne mais je n'ai pas prévu de mettre les chauffeurs au tribunal** », ironise le directeur Jean-Philippe Germain. Ce dernier est solidaire avec les chauffeurs « car ça fait plusieurs années que ça dure ». Il est pris entre deux obligations : celle d'assurer la santé physique et psychologique des salariés et celle de répondre à la délégation de service publique dont l'entreprise est détentrice. La reprise des conducteurs étant conditionnée à l'interpellation des responsables, il n'y a plus qu'à espérer que le dossier avance, dans une période estivale où tout fonctionne au ralenti. En attendant, ce sont les usagers de la ligne 1 qui en pâtissent. (*La Montagne*, 21/07/2014)

(61) "Je veux juste pouvoir vivre ". Habitante à Yves, Jacqueline Meunier pousse un cri d'alarme : voici maintenant sept mois qu'elle est coincée chez elle. Depuis le rattachement d'Yves à la Communauté d'agglomération de la Rochelle, elle ne peut plus utiliser le service de taxi à la demande qu'elle utilisait pour se rendre à Fouras et Rochefort et qui dépend de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan. " J'y ai mes amis, mes commerces, mon médecin ", explique la retraitée de 83 ans. Évidemment, elle a cherché à comprendre pourquoi le service avait été supprimé et a réclamé une solution de remplacement. Souffrant des jambes, elle ne peut plus conduire et peine à se déplacer seule. " **J'ai beau avoir ma Roll's** ", ironise-t-elle en pointant du menton son déambulateur, " **sortir de chez moi est une vraie mission** ".

Après avoir consulté dès le mois de janvier le maire d'Yves, Didier Roblin, elle décide de se tourner vers le Conseil général. Le 27 mars, elle envoie à Dominique Bussereau, son président, une lettre lui exposant la situation. Quelle ne fut pas sa surprise, une semaine plus tard, de recevoir une lettre lui confirmant qu'elle ne pouvait plus profiter du service de taxi et l'enjoignant à prendre dorénavant le bus numéro 9 des Mouettes, le réseau de bus départemental, pour assurer ses déplacements.

" Si j'avais pu prendre le bus, je ne me serais pas échinée à leur envoyer des courriers ", déclare-t-elle.

Quelque peu exaspérée par cette réponse, elle sollicite Jean-François Fontaine, le président de l'agglomération rochelaise, dans un nouveau courrier. Ce dernier l'aiguille à nouveau vers le Conseil général. Il lui explique que la CdA n'est pas compétente pour

mettre en place des transports de personne à la demande entre les deux communautés d'agglomération. Les TAD existent toujours au sein de l'agglomération rochelaise mais ils ne permettent pas de se rendre sur le territoire de la Communauté d'agglomération rochefortaise.

Après un nouvel échange de lettre avec le Conseil général, ce dernier lui a finalement conseillé de se tourner vers une société de taxis privés. " Yves étant rattachée à la CdA de La Rochelle, nous ne sommes pas compétents pour répondre à sa demande, elle doit se tourner vers sa commune ", explique Jean-Paul Peyry, chargé des transports au Conseil général. Reste que cette solution est jugée bien trop onéreuse par Jacqueline Meunier. " J'ai une toute petite retraite et je suis non imposable. Comment voulez-vous que je paye un taxi qui me coûterait 40 euros à chaque course ", s'exclame-t-elle." (*SudOuest*, 05/08/2014)

(62) Au numéro 7 du lotissement « Sous les vignes », stationne un camion floqué « Sauvetage après sinistre ». « **Bienvenue chez moi !** » ironise Caroline Russo. Dix jours après l'inondation de sa maison par des pluies torrentielles, survenues dans la soirée du lundi 21 juillet, cette célibataire, maman de trois enfants a toujours les pieds dans la boue.

Tous les sols sont souillés de terre. L'eau est montée au-dessus des plinthes. L'entreprise de nettoyage, mandatée par son assurance, arrache le parquet qui gondole dans les chambres et assainit les murs de placoplâtre, « pour éviter la pousse de champignons », fait savoir l'artisan. Caroline, elle, regarde ce remue-ménage, dépitée. « C'est arrivé tellement vite », se souvient-elle. L'orage qui s'est abattu sur la montagne au-dessus du village a provoqué des glissements de terrain, obstruant les canalisations du lotissement. (*Le Progrès*, 31/07/2014)

(63) Avant l'entrée en vigueur d'une trêve humanitaire, jeudi entre 9 heures et 15 heures, les bombardements ont été particulièrement meurtriers mercredi, faisant au moins 25 morts. Devant la morgue de l'hôpital Al-Shifa, un père titube après avoir reconnu le corps de son fils. Moushira, une jeune Palestinienne, conclut avec une ironie glaçante : « **C'était la fête des enfants à Gaza.** ». (*Le Monde*, 17/07/2014)

(64) Pour les deux maraîchers, l'activité reprend progressivement. De nouveaux plants ont été mis en terre. Des semis sont en cours. « **Nous espérons produire cet hiver des carottes, des navets, des betteraves, pour peu que le ciel soit clément** », indiquent-ils, non sans une pointe d'ironie. Concernant les pommes de terre, « *la récolte sera plus faible en volume et en calibre* ». (*OuestFrance.fr*, 04/08/2014)

(65) François Fillon est monté au front contre Nicolas Sarkozy jeudi. "**Super**

génial !", ironise Juppé. (*LeParisien.fr*; 12/07/2013)

(66) *Moi, j'aime bien quand Nicolas Sarkozy fait des leçons de calme, de comportement, de sagesse. Ca lui ressemble tellement. C'est son comportement, vous l'avez remarqué. Depuis 5 ans il a été tellement maîtrisé, tellement contenu, tellement réservé, presque timide.* Le candidat socialiste a répondu avec ironie, ce jeudi 5 avril sur Canal , à la dernière pique de Nicolas Sarkozy, faite mardi 3, sur la même chaîne. "Il s'époumone" avait lancé le président-candidat, critiquant le ton parfois violent de François Hollande. Et de conclure : C'est pas le genre, lui, à crier et à hurler par rapport à des Français qui lui font contestation. Donc je reçois avec beaucoup de plaisir ce type de conseil. (*LeLab.Europe1.fr*; 05/04/2012)

(67) Laurent Fabius, a répondu mardi, non sans ironie, que les Anglais avaient été *"extrêmement aimables entre guillemets, en disant: 'jamais nous n'aurions fait cela (honorer le contrat, NDLR)'*. (*NouvelObs*, 23/07/2014)

(68) Samedi matin, il s'agit de « lots en caisses ». En clair, des objets hétéroclites, entassés au fil de successions ou de ventes volontaires. Le premier lot, adjudé un euro, rassemble des paniers en osier et un épi de fâitage en poterie de Noron. Quelques secondes plus tard, ce sont des gravures, porcelaines, argenterie et cuivres. « Tu as vu l'état ! », lance une jeune femme à son mari et regardant les objets avec dédain. « Allez, lance Me Régis Bailleul, 5, 6, 8 ... » Le marteau d'ivoire tombe finalement à 5. Le commissaire-priseur se bat pourtant comme un beau diable et tente de mettre en valeur le moindre objet. Quand soudain surgit une curiosité. « Quatre cartons de rouleaux enregistrés Edison. » Des cylindres en cire du début du XXe siècle. Les ancêtres du disque. Les acheteurs se lancent enfin dans la bagarre. Mis à prix 5, ce lot sera finalement adjudé 175 . L'espace d'un instant, cette vente prend des allures de vraies enchères.

Mais rapidement, cette brocante estivale reprend son rythme. Régis Bailleul fait l'article pour un drôle de bout de bois. « Un écran en palissandre de l'époque Charles X. » Il trouve preneur à 4 . « *Mais qu'est-ce vous allez faire avec ça ?* », ironise Régis Bailleul en s'adressant à sa nouvelle propriétaire? (*OuestFrance.fr*; 03/08/2014)

(69) Invité du *Supplément* de Canal+ dimanche, Jérôme Lavrilleux est revenu sur l'affaire Bygmalion et Nicolas Sarkozy. À la question "avez-vous des nouvelles de l'ex-président de la République ?", le directeur adjoint de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy en 2012 répond avec ironie : *"Oui, je regarde la télé"*, précisant n'avoir jamais été ni "contacté", ni "réconforté", ni "engueulé" par le patron de l'UMP. (*LePoint.fr*;

15/02/2015)

(70) La décision du CSA de ne pas autoriser LCI à devenir gratuite sur la TNT s'est déplacée mercredi sur le terrain politique, l'opposition dénonçant un choix "partisan" tandis que la ministre de la Culture soulignait au contraire "l'indépendance" de l'organisme de régulation. Plusieurs voix à l'UMP se sont ainsi élevées pour critiquer une "décision politique", rappelant que le président du CSA, Olivier Schrameck, fut directeur de cabinet de l'ancien Premier ministre socialiste Lionel Jospin. « ***Nul ne peut remettre en cause les compétences éminentes du président que M. HOLLANDE a choisi pour le CSA... Pas plus que sa proximité, par ailleurs, avec la gauche et le Parti socialiste !*** », a ainsi ironisé M. Sébastien HUYGHE, député (UMP) du Nord. (*Le Parisien*, 30/07/2014)

(71) Un déménagement ou tout simplement un manque d'espace? Beaucoup de Français ont besoin d'entreposer leurs affaires, mais les garde-meubles sont souvent hors de prix. « ***Un espace de self-stockage de 2,5m² coûte en moyenne 100€ par mois, c'est plus cher de stocker ses meubles que de se loger*** », ironise Neville Ricour. Lui et son camarade Simon Ryckembusch, tous deux diplômés de l'école d'ingénieurs lilloise HEI, ont trouvé la solution. (Nord éclair, 30/07/2014)

(72) Darry F. Zanuck, ancien patron de la Twentieth Century Fox et cheville ouvrière du *Jour le plus long* (1962), déclarait, avec une pointe d'ironie, à Lord Mountbatten, au sujet de sa reconstitution du débarquement de Normandie le 6 juin 1944 : "***J'ai eu plus de travail qu'Eisenhower n'en avait eu pour le véritable jour J en ce qui concerne le matériel*** » . (*Le Monde*, 07/07/2014)

(73) Le directeur général de l'équipementier français Alcatel-Lucent, Michel Combes, a appelé mercredi à des rapprochements entre opérateurs téléphoniques pour assurer les investissements nécessaires dans les réseaux de télécommunications.

"Il est temps de réformer nos politiques de concurrence en Europe et de permettre la consolidation des acteurs, seule susceptible de libérer l'investissement", a déclaré M. Combes sur l'antenne de BFM Business.

"Je me réjouis qu'enfin l'Arcep (le régulateur des télécoms françaises) s'inquiète du niveau d'investissements" de l'ensemble des opérateurs, a-t-il ajouté.

La veille, l'Arcep avait annoncé l'ouverture de cinq enquêtes administratives pour recadrer les opérateurs de téléphonie mobile français concernant des retards dans leurs déploiements 3G ou des baisses de qualité de service.

M. Combes a souligné que, depuis 2008, "les investissements dans les réseaux de

télécommunications ont baissé de 3 à 4% chaque année", alors qu'ils ont augmenté de 5 à 10% aux Etats-Unis.

Conséquence : *"5% des clients de la 4G dans le monde sont en Europe, alors que l'Europe a inventé la téléphonie mobile"*, a relevé non sans une pointe d'ironie le directeur général d'Alcatel-Lucent (AFP, 28/05/2014)

(74) Il a convoqué les deux parties. Sur un ton ferme, il a expliqué au jeune voisin, enseignant, qu'il devait cesser de générer des nuisances, surtout à l'encontre d'une personne atteinte d'une pathologie pulmonaire. Il lui a exposé les dangers du tabagisme passif, et obtenu qu'il signe un protocole d'accord dans lequel il « *s'engage, personnellement, à ne plus fumer sur son balcon ou à la fenêtre de son appartement* », mais à descendre dans la rue. Faute de quoi, a-t-il menacé, il ferait « *un rapport circonstancié au juge que M. L. serait amené à saisir* » .

Anne-Marie, elle, s'est résolue à assigner son bailleur devant le tribunal de grande instance de Paris sur le fondement de la loi de 1989. Comme elle avait besoin de preuves, elle a fait constater les odeurs par un huissier, ainsi que par des témoins. Un expert a été nommé. Sur ses conseils, le bailleur a fait poser un plexiglas derrière les barreaux de son balcon : une solution coûteuse et totalement inutile. Le bon sens aurait commandé de faire poser un auvent au-dessus de l'appartement de la gardienne.

Ce même expert a récemment conclu que, les voisins n'ayant pas l'intention de renoncer à fumer, et leur tabagisme ayant des conséquences négatives sur la santé d'Anne-Marie, mieux vaudrait que celle-ci déménage. « *Les plus gênés s'en vont* », commente, non sans ironie, l'intéressée. (*Le Monde* , 11/07/2014)

(75) Le naufrage de la très chic société de gestion Isodev

L'entreprise spécialisée dans le financement des PME avait été créée en mars 2012 par Philippe Dupont, 63 ans, ancien président du groupe BPCE. Petit dossier, mais grand dessein et grand entretient : selon des sources concordantes, un sauvetage de la société par les pouvoirs publics a été étudié en janvier, avant d'être abandonné.

Un énorme gâchis alors que l'idée initiale relevait d'une bonne cause. Après la crise financière, le banquier Germain Simoneau, directeur général d'Isodev, veut aider les très petites entreprises, délaissées par les banques, en leur proposant des prêts participatifs, plus chers que les prêts classiques mais qui présentent l'avantage de s'apparenter à des quasi-fonds propres. « *La conjoncture s'est révélée bien pire que prévu. Isodev n'a pas trouvé son marché.*

M. Dupont frappe alors à la porte de la Caisse des dépôts et consignations et de Bpifrance qui acceptent d'étudier le dossier. « *Tout le monde avait envie qu'Isodev se déve-*

loppe car il s'agissait d'une activité d'utilité sociale », insiste un soutien de M. Dupont. Mais, au fil des semaines, la situation se révèle de plus en plus alarmante. En janvier, panique à bord. Bercy est bien embarrassé. La faillite d'un acteur dans le secteur des fonds de prêts à l'économie, promu par le gouvernement, fait désordre. Et puis les actionnaires ont le bras long... « *Une forte pression a été mise sur le ministre de l'économie, Emmanuel Macron. Et le dossier est remonté jusqu'à l'Elysée* » , relate un proche des pouvoirs publics.

Un rachat pour 1 euro symbolique est évoqué, puis des avances de trésorerie. La Caisse des dépôts et Bpifrance se disent prêts à avancer 2 millions d'euros sans intérêt si les actionnaires injectent 3 millions. « *Les Galeries Lafayette, Casino ou Bolloré étaient d'accord compte tenu de la dimension citoyenne du projet mais tous n'étaient pas de cet avis* » , relate un fin connaisseur du dossier.

Les pouvoirs publics ne sont pas fâchés de jeter l'éponge. « *Voler au secours de la fine fleur du capitalisme français en pleine préparation de loi Macron, c'était un peu délicat* » , ironise un observateur. (*Le Monde*, 24/02/2015)

(76) Depuis la disparition de la gérante, les locataires s'étaient organisés pour faire face aux charges et à l'entretien. « *Quand on a quitté l'hôtel, il était en meilleur état qu'avant son départ* » ironise Mohamed. (*Humanite.fr*, 23/02/2015)

(77) D'un point de vue médiatique, la participation des vedettes du Paris-Saint-Germain au Trophée des champions apparaît comme une aubaine. D'après Jean-François Pouliquen, président de l'Association des Bretons de France à Pékin, les Chinois se presseront dans le stade surtout pour voir le club de la capitale, « *qui possède une grande équipe avec des stars de classe mondiale comme Ibrahimovic* ». Jusqu'alors, les seules équipes du championnat de France connues sur place étaient « Paris, Marseille et depuis peu Monaco ». « *Au moins, maintenant, ils connaîtront aussi Guingamp* », ironise le Breton. (*LeMonde.fr*, 02/08/2014)

(78) Le gérant n'est autre que son mari, Steve Causton, un Londonien d'une cinquantaine d'années, arrivé en France en 2004 : « J'ai acheté une maison à Bellac il y a dix ans. Puis on m'a proposé de reprendre cet établissement. Il est ouvert depuis juillet 2006. » Heureux de cette activité, l'homme regrette cependant le départ de ses enfants : « Ma femme est en cuisine et je fais le service. Avant mon fils m'aidait en salle et ma fille aidait ma femme. Puis l'un est parti à Limoges et l'autre dans les Alpes. C'est dur depuis qu'ils ne sont plus là. » Une contrainte d'organisation mais également un bémol pour la qualité des plats : « Les frites ne sont plus faites maison. C'était le cas avant le départ de mes enfants mais aujourd'hui on ne peut plus se permettre. En plus ma femme

fait de l'arthrose aux mains donc c'est compliqué. » Malgré tout, les clients continuent d'être fidèles au café Le Pont de la Pierre. Pour déjeuner, boire un verre ou bien un café, les habitués ont trouvé l'endroit idéal pour passer un bon moment. Au menu, on trouve également un plat traditionnel anglais fait maison : le Hunters Chicken composé de poulet, de bacon, et de fromage, assaisonnée d'une sauce barbecue. Un régal mais à oublier tout de suite si vous êtes au régime ! Le restaurateur se félicite de ce plat qu'il a importé de son Angleterre natale : « ***C'est un plat traditionnel en Angleterre mais à Bellac aussi aujourd'hui !*** », ironise-t-il. (*LePopulaireducentre.fr*; 02/08/2014)

(79) Ainsi, le téléphone Teorem, créé pour Thalès pour assurer un cryptage de haut niveau des communications ("Jusqu'au niveau "Secret Défense"", précise la société sur son site internet), ne serait quasiment pas utilisé par les membres du gouvernement. "***Il est sur le bureau du ministre***" assure avec une pointe d'ironie un conseiller gouvernemental. (*MidiLibre.fr*; 25/10/2013)

(80) Ça fait déjà trois jours que l'on n'a pas d'électricité, du tout", déplore son mari. "***Regardez le frigo, il est vide. Comme on n'a pas d'électricité, on a dû tout jeter. Le frigo est devenu un placard***", ironise encore Assia. (*Europe1.fr*; 31/07/2014)

(81) *Si nous avions su cela, on ne se serait jamais installés ici. Là, c'est le pompon.* Rapidement sur les lieux, les policiers du commissariat d'Agde ont retrouvé du sang sur un bateau ainsi qu'une perruque et ont pu procéder à des prélèvements. Pour le couple, qui a employé un salarié jusqu'au 29 août, la seule alternative consiste à finir la saison touristique avec deux bateaux seulement, « *histoire de limiter la casse* », souffle Thierry Camboulive.
« ***On attendait le mois d'août avec impatience, pour bien travailler*** », ironise aujourd'hui son épouse, écoeurée par tout ce vandalisme gratuit. (*Herault-tribune.com*, 07/08/2014)

(82) En quelques jours, l'éventualité d'une candidature parisienne a donc formidablement accéléré après la longue hésitation d'Anne Hidalgo face au risque d'une nouvelle défaite et à la tentation d'une candidature à l'Exposition universelle de 2025. « ***Les trois candidatures malheureuses de Paris nous ont offert un entraînement non négligeable*** », a d'ailleurs déclaré hier avec ironie la maire. (*Les Échos*, 13/02/2015)

(83) Le 24 juillet, à Alger, Paris et Bamako, la tragédie humaine et l'émotion balayèrent soudainement tout le reste. Le vol Ouagadougou-Alger venait de disparaître avec 118 personnes à son bord, dont 54 Français. On ne savait alors dans quelles cir-

constances le crash avait eu lieu, ni où, dans cette zone sahélienne épicerie de tant de tensions. Les regards scrutaient le désert malien à la recherche des disparus du vol AH 5017. On n'excluait pas l'éventualité d'un attentat. « **Du coup, on a aussi disparu des écrans radar alors que nous venions de poser un acte important** », ironise un diplomate malien. (*LeMonde.fr*; 02/08/2014)

(84) Jugeant le plan présenté mercredi par le Premier ministre de n'être qu'une «suites de bricolage», le Corrèzien a ironisé sur l'appel de seize grands patrons français à payer plus d'impôts. «**Rendez-vous compte de ce qui s'est passé il y a quelques jours : ces « jacqueries » fiscales, ces incohérences ont amené des catégories et des corporations qui d'habitude s'assemblent pour ne plus payer d'impôts, à en réclamer un. Les patrons du CAC40 implorant le Président pour payer plus d'impôts et demandent à payer leurs cotisations. C'est invraisemblable !**», a-t-il expliqué, en référence à l'appel lancé à l'initiative du «Nouvel Observateur» et signé par Jean-Paul Agon, le PDG de L'Oréal, la première actionnaire du groupe de cosmétiques, Liliane Bettencourt, Christophe de Margerie, le PDG de Total, Frédéric Oudéa, celui de la Société générale ou encore Philippe Varin, le président du directoire de PSA Peugeot Citroën. (*ParisMatch*, 27/08/2011)

(85) Après avoir été violemment critiqué par son homologue Philippe Torreton dans une tribune publiée par Libération, Gérard Depardieu a reçu le soutien de nombreux artistes. Après Brigitte Bardot, sa fille Roxane ou encore Patrick Bruel, c'est Fabrice Luchini qui s'en est pris à Philippe Torreton : "**Quand on attaque Depardieu, il faut une filmographie solide**", a-t-il ironisé lors d'un chat organisé par le journal (Sud-Ouest, 12/12/2012)

(86) Nicolas Sarkozy a poursuivi, mardi soir à l'occasion d'un meeting à Asnières-sur-Seine (Hauts-de-Seine), son duel à distance avec Manuel Valls, Premier ministre qui "se saoule de sa propre parole". François Hollande, "**plus personne ne l'entend. Il parle et il ne fait même pas de bruit. Il est vrai qu'il y a un haut parleur à côté de lui**", a ironisé le président de l'UMP dans une allusion à Manuel Valls, avant d'ajouter : "L'autre, qu'est ce qu'il parle!" . (*LeJdd.fr*; 24/03/2015)

(87) C'est une légende. Et personne ne peut dire, avec exactitude, avec les preuves qu'il faut, avec les témoignages d'époque si elle est donc vraie. Ou pas. Mais puisque c'est une légende, considérons donc que le fond est réel. Maurice Réalier-Dumas fut convaincu, en 1911, par son ami Georges Leygues, de venir sur les bords du Lot participer à la décoration intérieure de l'église Sainre-Catherine en cours de finition.

Une église construite en briques rouges, de style romano byzantin. Étonnant, le mot est bien choisi. Unique aurait tout aussi bien convenu. L'église Sainte-Catherine d'Alexandrie a été consacrée durant l'été 1937. Le début des travaux est relevé à la fin du XIXe siècle : très exactement au mois de mai 1898. Pour des raisons qui tiennent à la fois à la vétusté de l'ancienne église et au prestige que voulait Georges Leygues pour sa bonne ville, Villeneuve se lance dans un chantier monumental. À l'époque les lois de séparation de l'Église et de l'État n'avaient pas encore été promulguées. Et les fondations de la nouvelle église rendirent nécessaire, vers 1909, la démolition de la vieille dont on a conservé, seulement, les vitraux datés pour les plus anciens, du XIVe siècle. Ils sont quatre architectes à avoir oeuvré pour tracer les plans de l'édifice : Corroyer, Roy, Rapin et Viguié. Et comme toutes les grosses constructions à Villeneuve-sur-Lot, en ce temps-là, c'est l'entreprise Corne qui démontrera son savoir-faire. L'utilisation de la brique du pays fera la fortune de la briqueterie Berger. Il est vrai que les dimensions de l'église sont conséquentes : 47 m de long; 19 m de large et un clocher. Avec un rien d'ironie dans la voix, les Villeneuvois légèrement anticléricaux, nomment l'édifice, « *la cathédrale*. » Et ils ajoutent à la parole l'ironie d'un regard se perdant vers le clocher et dominant la bastide à 55 mètres de haut. (*La Dépêche du Midi*, 03/08/2014)

(88) Sur le plateau de "La Nouvelle Édition" de Canal + en juin dernier, Stéphane Bern n'a pas été tendre avec François Hollande. D'après l'animateur, la question de la réforme territoriale proposée par le Président de la République n'est qu'un cache misère : ***"Je pense qu'il faudrait peut-être songer à s'attaquer au vrai problème à savoir : regarder comment marche l'économie. Il y a des très bons livres. Moi, j'ai lu récemment 'L'économie pour les nuls' et ça m'a appris plein de choses"***. Il n'y a pas à dire, Stéphane Bern maîtrise très bien l'ironie. (*L'internaute.fr*, 11/12/2014)

(89) Une semaine après la polémique sur la conférence rémunérée donnée par Nicolas Sarkozy à Abou Dhabi, la précision ne manque pas de sel. Invité de l'Association des journalistes parlementaires ce mercredi, Alain Juppé a ironisé sur la conférence «gratuite» qu'il avait donné mardi à l'École polytechnique.

«Hier, j'ai fait une conférence devant l'association des X de Paris, et le président de l'association a terminé la conférence en me remerciant d'être venu... Gratuitement, a-t-il ajouté», glisse le maire UMP de Bordeaux. Une confidence qui a tout de la pique à son rival pour la primaire UMP en vue de 2017. (*LeParisien.fr*, 11/02/2015)

(90) Au nom du groupe d'opposition, Bertrand Plouvier (UMP) et Bruno Chavanat (UDI) prennent « acte de la décision du maire même si elle intervient bien tardivement ». Et ajoutent avec un brin d'ironie : « ***Nous nous réjouissons que la municipalité ait*** ».

enfin pris conscience de l'urgence de la situation. » (OuestFrance.fr, 29/07/2014)

(91) Trois semaines après les drames qui ont secoué la France avec les attentats de Charlie Hebdo et de l'Hyper Cacher de porte de Vincennes, François Hollande est revenu sur l'attitude de Nicolas Sarkozy lors de la Marche républicaine organisée le 11 janvier à Paris. Le président de la République n'a pas confirmé qu'il avait invité son prédécesseur à l'Élysée à le rejoindre au premier rang comme l'affirmait l'entourage de Sarkozy. Dans les colonnes de *Marianne*, il a manié l'ironie : **"J'ai simplement fait attention à ce que les quatre malabars qui entouraient Netanyahu ne lui marchent pas sur les pieds."** (CloserMag.fr, 31/01/2015)

(92) Oeil pour oeil, dent pour dent. Nicolas Sarkozy et les députés socialistes se sont un peu frictionnés, mercredi, à l'occasion de la remise du rapport Copé sur la nouvelle télévision publique. Le chef de l'État a lancé les hostilités en pointant du doigt les députés socialistes qui ont claqué la porte de la commission Copé à deux semaines du rapport final. **"Ça doit être une question d'emploi du temps"**, a-t-il ironisé. Les parlementaires visés, à savoir Patrick Bloche, Didier Mathus et Michel Françaix, en ont pris pour leur grade. Nicolas Sarkozy a fustigé leur engagement "à 70 %", contrairement aux membres de la commission qui sont allés au bout, "à 100 % de leur engagement". "Si on a des convictions, on les met sur la table et on en discute, même avec ceux avec qui on n'est pas d'accord", a-t-il poursuivi. (LePoint.fr, 26/06/2008)

(93) Jean-Christophe Cambadélis ironisait : **« Il veut diminuer la dépense de 100 milliards d'euros. Dommage qu'il ne nous dise pas comment... »** Plusieurs élus UMP y voit eux aussi « un problème de crédibilité ». Au sein même de son camp, Nicolas Sarkozy a encore fort à faire pour convaincre. (LesEchos.fr 02/03/2015)

(94) Le Figaro Magazine consacre cette semaine un article à Mme Vallaud-Belkacem, décrite comme une "khmère rose".

"Tout ce qui est excessif est insignifiant", a réagi la porte-parole lors du compte-rendu du Conseil des ministres. *"Désolée de me répéter souvent mais c'est ce que m'inspire souvent ce magazine"*, a-t-elle ajouté.

"Vivement que le Figaro Magazine revienne à ses sujets de prédilection: où acheter son champagne? Où déguster le meilleur caviar? Où aller skier?", a ironisé la porte-parole. *"C'est totalement incongru"*, a conclu Mme Vallaud-Belkacem. (LeLabEurope1.fr, 14/02/2014).

(95) François Hollande aime user de l'ironie. Mercredi soir, le chef de l'Etat s'en est

donné à cœur joie. Alors qu'il décorait l'économiste Jean Tirole et l'écrivain Patrick Modiano de la légion d'honneur, le chef de l'Etat s'est lancé dans un festival de petites blagues, rapporte un journaliste du *Monde* qui a assisté à la cérémonie. "**Patrick Modiano; vous êtes écrivain, je le dis pour ceux qui n'ont pas connaissance de vos ouvrages**", a ainsi lancé François Hollande, sourire en coin, devant sa ministre de la Culture, Fleur Pellerin, qui avait été au cœur d'une polémique, en octobre dernier, après avoir avoué être incapable de citer un ouvrage de Patrick Modiano. "J'avoue sans aucun problème que je n'ai pas du tout le temps de lire depuis deux ans. Je lis beaucoup de notes, de textes de loi, les nouvelles, les dépêches AFP mais je lis très peu", avait-elle avoué. (*Bfm.com*, 19/02/2014)

(96) L'Éducation nationale, Najat Vallaud-Belkacem, a de nouveau démenti vouloir promouvoir la "théorie du genre" à l'école. "*Nous vivons sous l'ère de la rumeur*", a dénoncé la ministre. "**Je ne m'appelle pas ainsi Claudine Dupont comme on a pu l'entendre, mais bien Najat Vallaud-Belkacem**", a-t-elle ironisé, assurant que "*la théorie du genre n'existe pas*". (*LeFigaro.fr*, 02/09/2014)

(97) Dans une interview au Journal des Femmes, la semaine dernière, l'ex-ministre UMP suggérait que les hommes, plutôt que de "*changer des couches*", étaient plus aptes à régler "*des problèmes un peu plus compliqués*" liés à l'adolescence. "**Si j'ai bien compris, changer les couches est une activité réservée aux femmes, et on réserve les activités plus compliquées au moment de l'adolescence aux hommes. Je pense que ça se passe de tout commentaire**", a ironisé la ministre des Droits des femmes. (*Huffingtonpost.fr*, 10/07/2013)

(98) L'année dernière, début août, la plage du Ris avait déjà été fermée au public pour un taux de pollution de 1.100 germes par 100 ml. Sachant que le seuil d'alerte se situe à 1.000 germes. Les plages alentours ouvertes
« *Si c'est une pollution de l'eau, pourquoi les plages aux alentours sont-elles ouvertes ?* »
», se demande Hélène, mère de famille sur la plage du Ris. « **À moins qu'il y ait une frontière comme pour Tchernobyl...** », ironise Marion. (*LeTelegramme.fr*, 31/07/2014)

(99) « **Le système bancaire est devenu fou. Mais je ne suis pas certain que monsieur Kerviel était le Don Quichotte ou la personnalité (...), le Dreyfus même, que l'on veut croquer au Parti de gauche.** » Le premier secrétaire du PS, Jean-Christophe Cambadélis, a ironisé hier sur Jérôme Kerviel. Il était interrogé sur le fait de savoir si Jérôme Kerviel avait payé pour les dérives du système bancaire. Jean-Luc Mélenchon lui avait exprimé en mai son soutien (plus ou moins nommée car il parle de mélenchon

qui a comparé Kerviel à Dreyfus, mais ce n'est pas le parti de gauche. (*Le Parisien*, 30/07/2014)

(100) « *Tu as allégé la taxation des heures supplémentaires, tu as supprimé des taux d'imposition jugés comme confiscatoires (...). Je précise que je ne parle que de la Belgique* », a-t-il (Nicolas Sarkozy) ajouté avec un sourire à l'adresse de l'ex-ministre belge des Finances, alors que le projet de super taxe de l'exécutif français sur les hauts revenus a conduit plusieurs personnalités à l'exil fiscal.

Ainsi le comédien Gérard Depardieu, auquel l'ex-président s'est référé avec humour.

"Je précise les choses, je n'ai pas vocation à m'installer ici. Je suis juste de passage", a-t-il ironisé sous les rires de l'assistance. (*Nouvelobs.fr*; 27/03/2013)

(101) Il a de nouveau abondamment critiqué le président François Hollande, dénonçant "*les mensonges*" de ce "*donneur de leçons*". Le candidat Hollande avait dit que le chômage baisserait, mais "*partout il baisse*", sauf en France où "*il augmente*", a-t-il redit. **"J'ai dû rater un épisode de la série Moi-Je du héros normal"**, a-t-il ironisé en allusion à l'anaphore de M. Hollande lors du débat télévisé qu'il a eu avec M. Sarkozy entre les deux tours de la présidentielle en 2012, déclenchant les rires du public. (*20Minutes.fr*; 09/04/2015)

(102) Lors de son discours, le maire de Créon, Jean-Marie Darmian n'a pas manqué d'humour : "*Je vais vous faire une confidence, je suis marié depuis quarante-trois ans, je n'ai pas mangé de frites depuis. Enfin un lieu où je vais pouvoir manger des frites, ma vie matrimoniale en sera changée !*"

Mais auparavant, l'élu s'est fendu d'une petite pointe d'ironie sur ceux qui, **" dès que McDo apparaît, viennent récupérer l'image de McDo pour se faire de la pub "**. Une petite pique adressé à Marie Bové et aux militants anti-McDo venus montrer leur opposition à cette ouverture, samedi dernier ?. (*SudOuest.fr*; 30/10/2013)

(103) En attendant, constance ou obstination, le gouvernement s'attire une avalanche de critiques. Jean-Claude Mailly, secrétaire général de Force ouvrière, dénonce une « erreur ». « Il faut savoir réajuster une politique économique quand elle ne fonctionne pas, là visiblement, on ne réajuste pas », plaide-t-il, mettant en garde contre un climat social « tendu » qu'une « étincelle » pourrait embraser.

« Alors que les Français voient le mur arriver, Manuel Valls affiche sa détermination à nous mener droit dedans », a ironisé l'UMP Eric Ciotti. Sur la même longueur d'onde, le président de Debout la République, Nicolas Dupont-Aignan, renchérit : « Valls fonce dans le mur. Il en est fier et il accélère ! ». (*LeMonde.fr*; 18/08/2014)

(104) Diffusée sur la chaîne américaine ABC News, on peut y voir les enfants, attachés à leur père, être emportés par le début d'avalanche et commencer à glisser dans la pente. Cette mésaventure médiatisée avait déclenché l'ire du maire de Saint-Gervais, Jean-Marc Peillex qui a déposé plainte contre le père pour mise en danger de la vie d'autrui : « On siffle la fin de la récréation ». Surpris par la polémique, le père qui se présente comme un « adrénaline junkie », a précisé avoir voulu « battre le record du monde des plus jeunes alpinistes atteignant le sommet » pour « récolter des fonds pour un orphelinat local »... « **Il a surtout battu un record de stupidité** », ironise Denis. (*La Provence*, 3/08/2014)

(105) *"Comme le disent les Chinois, qui n'est pas venu sur la Grande muraille n'est pas un brave. Qui va sur la Grande muraille conquiert la bravitude"* (sic), s'est-elle exclamé, utilisant ce néologisme de son cru au lieu du mot "bravoure".

Une faute de français que n'ont pas manqué de souligner ses adversaires, le député UMP Dominique Paillé en tête. *"On savait que M^{me} Royal avait des lacunes très grandes en matière de diplomatie mais on n'imaginait pas qu'elle ait de telles carences sur la connaissance de la langue française"*, a ironisé ce partisan de Nicolas Sarkozy. (*Le-Monde.fr*; 06/01/2007)

(106) Pour une de ses rares sorties médiatiques depuis son élection à la présidence de l'UMP, l'ancien chef de l'Etat n'a pas mâché ses mots contre l'exécutif, accusé de "faiblesse" après l'utilisation par Manuel Valls de l'article 49-3 de la constitution pour l'adoption de la loi Macron, alors que l'Assemblée débat jeudi - sans grand suspense - d'une motion de censure contre le gouvernement.

L'utilisation de cette procédure est "la conséquence des mensonges répétés de François Hollande", a dit M. Sarkozy sur Europe 1. "Quand on a expliqué pendant toute une campagne (en 2012, NDLR) qu'on ferait une politique de gauche, qu'il n'y avait pas de crise dans le pays, que tout était dû à un certain Nicolas Sarkozy", "on crée les conditions de la révolte", a-t-il accusé.

Souignant n'avoir jamais eu recours au 49-3 pendant son quinquennat, il a ironisé sur l'utilisation de cette procédure pour la "**toute petite loi Macron**" dont les difficultés d'adoption prouvent que l'exécutif "n'a pas la force de convaincre sa majorité" :

Quand on n'a pas la force de convaincre sa majorité on n'a pas la force de convaincre les Français. (...) **Si on utilise l'arme nucléaire pour la toute petite loi Macron, comment pourront-ils faire passer les grandes réformes ?** ». . (*LaDépêche.fr*; 19/02/2015)

(107) « *Jusqu'ici, sur les marchés, on achetait BNP sans se poser de questions, elle a toujours bénéficié d'une prime au meilleur, parce que ses concurrents avaient des casseroles. Mais c'est une marmite qu'elle traîne maintenant* », glisse l'analyste. Traduction : alors que jusqu'ici, la direction a pu piloter la BNP sans se soucier des soubresauts boursiers, c'est fini. Entre le marché et la banque Téflon, ça risque désormais d'accrocher. Dans les banques concurrentes, les (mauvaises) langues se délient : « *Lorsque les concurrents étaient en difficulté, le Crédit Agricole en Grèce, la Société Générale avec Kerviel, ou Natixis avec ses pertes, la BNP s'est gaussée. Mais aujourd'hui, la donneuse de leçons est vexée de s'être fait taper sur les doigts en public. On ne peut pas nous en vouloir de ne pas être 100 % solidaires* », ironise un des cadres de BPCE. (*L'Opinion.fr*, 31/07/2014)

(108) L'ex-chef de l'Etat Nicolas Sarkozy a ironisé sur une «**promesse non tenue**» de François Hollande, qui, sur le mode de la plaisanterie, avait assuré qu'on ne verrait plus son prédécesseur au Salon de l'agriculture.

Déambulant mercredi matin parmi les stands de l'élevage où il a reçu un accueil chaleureux, le président de l'UMP s'est vu rappeler par la presse que sa disparition de cette manifestation avait été prédite.

«Ah bon ? Et qui a dit ça ?», a demandé Sarkozy. François Hollande. « **Encore une promesse non tenue** », a tranché le responsable du parti d'opposition. (*Charente Libre*, 26/02/2015)

(109) Nicolas Sarkozy appelle les Français à adresser « un carton rouge » aux socialistes en renvoyant dos-à-dos le FN et le PS.« Voter pour le FN au premier tour, c'est faire gagner la gauche au second. C'est le FNPS ! » lance-t-il, s'appliquant à détourner l'acronyme « UMPS » utilisé à l'envi par Marine Le Pen.

Le vice-président du FN, Florian Philippot, a aussitôt raillé « du grand n'importe quoi » : « **Nicolas Sarkozy veut toujours courir derrière nous, mais il le fait à chaque fois mal** », a-t-il ironisé. (*Les Echos*, 03/03/2015)

(110) « *J'ai l'émir et le Menhir sur le dos* », ironise Florian Philippot après les poursuites intentées contre lui par le Qatar. Ces ennuis judiciaires sont venus s'ajouter à la vindicte que nourrit Jean-Marie Le Pen à l'égard du numéro deux du FN après avoir été mis à l'écart du parti qu'il a créé. (*Le Point*, 11 juin 2015)

(111) Seuls trois binômes étaient engagés sous la bannière de l'UMP (Carcassonne 1, Quillan et Villemoustaussou), les douze autres composant un singulier maelström 'Union de la droite', 'Divers' ou encore 'Divers droite'; une étiquette sous laquelle se ran-

geait le plus gros du bataillon, avec neuf binômes en lice, notamment ceux du groupe des Élus responsables, soutenus par l'UMP, faute, pour celle-ci, d'avoir voulu - d'avoir pu ? - se présenter sous ses couleurs. En affinant les étiquettes au sein des binômes présents au premier tour, seuls seize des trente-six candidats titulaires se revendiquaient de l'UMP. Pour sa part, l'UDI (Union des démocrates et indépendants) n'était représentée que par une seule candidate, en lice à Lézignan, tandis que le Rassemblement pour la France (RPF) parvenait, lui, à aligner quatre candidats en deux binômes, à Rieux et Trèbes. Au final, la droite audoise poursuit sa descente aux enfers et paye au prix fort les conséquences de sa dispersion : « *Une défaite par chaos* », ironise un observateur attentif de la vie politique. La situation aura-t-elle changé dans neuf mois, lors des régionales ? C'est ce challenge que Michel Py, secrétaire départemental de l'UMP, aura - aussi - à relever, s'il obtient la tête de liste audoise qu'il brigue..(*Midi Libre*, 04/04/2015)

(112) L'AS Roma est ainsi passée sous pavillon américain en 2011, tandis que l'Inter Milan a été racheté par un milliardaire indonésien deux ans plus tard. Le club de Parme, qui fut soutenu historiquement par l'entreprise Parmalat, a tout bonnement fini par faire faillite en 2015. Quant à l'AC Milan, propriété de l'ancien président du conseil Silvio Berlusconi, il pourrait bientôt être cédé à des investisseurs chinois. Une révolution dans le pays, tant les succès du club lombard se sont confondus avec ceux du « Caïman » dans les années 1990 et 2000. Le mal est profond, constate Bastien Drut [...] La Juventus de Turin fait figure d'exception dans ce tableau, étant toujours détenue par la famille Agnelli, qui possède Fiat et Ferrari. Il faut dire que le club n'a jamais été tout à fait comme les autres. Il fait presque office d'équipe nationale bis dans le pays avec ses supporters originaires de Calabre, des Pouilles ou encore de Sicile. « *Vendre la Juventus à des étrangers, ce serait comme vendre le Colisée de Rome* », ironise Fabien Archambault. (*Le Monde.fr*, 14/04/2015)

(113) Alstom serein sur la viabilité de son activité transports, après une année de "transition"

Alstom s'est dit mercredi confiant concernant la "viabilité" et les perspectives de développement du groupe recentré sur les équipements ferroviaires, après la cession de son pôle énergie à General Electric. Si toutes les entreprises étaient "*aussi peu viables qu'Alstom Transport, ça ferait du bien à l'économie*", a ironisé le PDG du groupe, Patrick Kron, alors que certains se demandent si le groupe disposera d'une taille suffisante sur un marché mondial où les deux premiers acteurs, les chinois CNR et CSR, viennent de fusionner. "Cela fait cinq ans que, année après année, nous avons des commandes supérieures aux ventes", a souligné le dirigeant, à l'occasion de la présentation des résul-

tats annuels d'Alstom. (AFP, 6 mai 2015)

(114) A l'autre bout de l'échiquier politique, Le Figaro déplore également dans son titre que *"la ministre persiste"*. *"Ce n'est peut-être pas la meilleure position, mais le gouvernement a décidé d'accélérer droit dans ses bottes"*, constate Matthieu Verrier (La Voix du Nord). *"Face aux oppositions venues de toutes parts sur la réforme du collège, le gouvernement reste inflexible."* Tandis que les Français semblent "plus que jamais divisés" sur cette question. ***"Comme la guerre de Troie, la réforme du collège aura bien lieu"***, ironise Jean Levallois (La Presse de la Manche). *"C'est le chef de l'État et tout le gouvernement qui l'assurent"*, poursuit-il. *"Même si la bronca rassemble tant de personnes d'origines, de conditions différentes, de professions aussi variées, et que la ligne de fracture ne passe pas entre la droite et la gauche, mais au sein même des familles politiques". Cette obstination peut paraître suicidaire, relève-t-il, car cette réforme a toute l'apparence, pour le pouvoir socialiste, "d'un plébiscite...en négatif"*. (LePoint.fr; 20/05/2015)

(115) Longtemps colonisée par les réseaux francs-maçons, France Télévisions sera-t-elle désormais noyauté par les trotskistes? C'est la blague qui circule en interne où l'on pointe du doigt le conseiller d'Ernotte, Denis Pingaud, un fabusien inspiré par l'extrême gauche, la productrice Fabienne Servan-Schreiber, épouse du socialiste Henri Weber, lui-même ancien compagnon de route d'Alain Krivine à la LCR, ou encore la directrice des programmes de France 3, Dana Hastier, passionaria « ***issue de la même secte*** », ironise un cadre. (LePoint.fr; 24/04/2015)

(116) Proviseur du lycée Paul-Eluard de Créteil et représentant du SNPDEN, Bruno Bobkiewicz dénonce, lui, une autre source d'absences courtes : la prolifération de tâches dévolues aux enseignants, « *préparations de sujets d'examens, passages d'oraux, formations, stages* ». Elles sont toutes engendrées par l'institution, qui ne se soucie pas vraiment des conséquences pour les élèves. « ***La gouvernance d'une masse si nombreuse n'est pas évidente. En termes d'effectifs, l'Éducation nationale, c'est la troisième structure entrepreneuriale après l'armée chinoise et les chemins de fer indiens !*** » ironise Philippe Gustin, ex-directeur de cabinet de Luc Chatel. (L'Express.fr; 11/06/2015)

(117) Selon l'ex-chef de l'État, *" le simple fait d'avoir invité (à cette journée de travail le 4 juin) le Conseil français du culte musulman, que j'ai créé - je peux quand même les inviter - et susciter un débat avec Henri Guaino et Gérard Darmanin, c'était pour les socialistes quelque chose d'inquiétant. Je devais être logé quelque part dans l'histoire entre Pétain et Laval, pour les plus modérés naturellement "*, a-t-il ironisé. (AFP,

10/06/2015)

(118) « *Nous avons demandé au tribunal d'évaluer le rapport entre la liberté d'expression et la responsabilité* », a-t-il ajouté en invoquant l'exemple du « *négationnisme de la Shoah* » ... Pour les avocats d'Erri De Luca, il n'a été trouvée aucune référence directe aux paroles de l'écrivain dans les agissements des opposants "No TAV" au projet de tunnel. « ***Cette inculcation est mon premier prix littéraire en Italie*** », a ironisé l'écrivain. Prochaine audience : le 20 mai. (*LesEchos.fr*; 18/03/2015)

(119) En effet, la zone Libellule est un acronyme signifiant zone de liberté biologique et de lutte contre les polluants émergents. Grâce à des procédés d'infiltration et d'évapotranspiration, les plantes agissent sur certains polluants, protégeant ainsi la nappe phréatique contre ces substances. Ce processus, élaboré à titre expérimental par la Lyonnaise des eaux à Saint-Just dans l'Hérault, a été mis en œuvre à Mios par Hélène Brouque. Après deux années de fonctionnement, cette réalisation semble répondre aux attentes de la municipalité. Biodiversité Souchets, pilets, sarcelles d'hiver, cigognes : les oiseaux hivernent et s'établissent en nombre sur le site. Tout est prévu pour accueillir le plus grand nombre d'espèces animales grâce aux nichoirs à oiseaux, à chauve-souris et aux hôtels à insectes. " ***Malheureusement, ironise le guide, il n'y a pas beaucoup de réservations pour le moment*** ". (*SudOuest.fr*; 10/06/2015)

(120) Belle démonstration d'unanimité, tant sur le fond que sur la forme, cette semaine sur les réseaux du Télégramme. Le sujet ? La sécurité routière et en particulier l'éventualité (encore lointaine) de supprimer les arbres de bord de route, qui pourraient être considérés comme des « *obstacles latéraux* » dans les audits commandés en ce début d'année par le ministère de l'Intérieur. Le fond ? Contre tout projet d'abattage. La forme ? L'absurde. « ***C'est vrai que les arbres font des excès de vitesse, conduisent en état d'ivresse, font des refus de priorité et parfois même téléphonent en conduisant... C'est dangereux un arbre au volant*** », ironise Annie Zette (pseudo par ailleurs peu auto-compatible...) dans un commentaire approuvé plus de 120 fois sur Facebook. (*LeTélégramme*, 12/04/2015)

(121) "Personnellement, j'ai jamais vu une mobilisation comme maintenant", relève M. Pfister, satisfait du rassemblement de salariés organisé mercredi devant le siège d'Otis, à la Défense.

Dans la matinée, près de 500 personnes ont afflué devant le siège social, selon une source policière, contactée par l'AFP. Conséquence du conflit, "6.800 pannes en attente" ont été enregistrées dans la journée, d'après M. Pfister. "***L'employeur sous-traité***"

les pannes à nos concurrents directs, ce qui est très éthique", ironise le délégué CFDT. (AFP, 10/06/2015)

(122) La campagne a commencé avec ce projet du PS : rebaptiser le département en " *Dordogne-Périgord* ", comme le Guide du Routard. Il s'agit d'attirer plus de touristes et régler le flou entre les deux patronymes. " *Rebaptiser une impasse n'a jamais fait une avenue* ", a ironisé l'UMP, s'inquiétant du coût de la réforme en logos et panneaux - zéro euro, a répondu le PS. Notant que la droite promet bien une " *origine Dordogne-Périgord* " pour les produits locaux ! (Sud Ouest, 21/03/2015)

(123) TENUE DE TRAVAIL obligatoire, un sujet qui fâche ! Il a été au menu du comité d'établissement de fin de mois dernier chez PSA Peugeot Citroën Sochaux. Résultat : trois organisations syndicales, à savoir FO, la CFE CGC et la CGT n'ont pas donné d'avis, tandis que la CFDT et la CFTC ont rendu un avis défavorable. Des positions qui manqueraient de tenue ? La question de la tenue de travail, qui passe semble-t-il par une modification du règlement intérieur de Sochaux, n'est pas tranchée. Après avoir mis l'argumentation de la direction à nu, les syndicats ne savent s'ils doivent en rire ou en pleurer. Le choix laissé se situerait entre la combinaison ou la veste et le pantalon. Ce mode vestimentaire ne ferait pas l'unanimité chez les salariés. La direction précise que « *le comité d'établissement a été consulté sur la modification du règlement intérieur qui est maintenant adressé pour validation à l'inspecteur du travail. Il entrera en vigueur en juin* ». Et d'ajouter que « *des évolutions ont été apportées sur certains articles afin de prendre en compte les remarques des organisations syndicales lors des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT)* ». FO ironise. « *Vous êtes tenus de vous présenter dans une tenue correspondant à votre salaire* », souligne le syndicat de Sochaux. « *Si vous venez avec des vêtements de marque, nous saurons qu'il n'y a aucune raison de vous augmenter.* » Plus sérieusement, FO considère que « *la question de la tenue de travail obligatoire est loin d'être une priorité. Elle l'est d'autant moins que les réponses apportées ont été bâclées. Un travail sur ce sujet avait été réalisé, il y a quelques années, par les CHSCT, dont la direction n'avait rien retenu. Il n'y a pas de vêtements spécifiques prévus pour les femmes. Il n'y a pas de tenue de travail lorsqu'il fait trop chaud ou trop froid. C'est du grand n'importe quoi ! Certaines de ces modifications font plus penser à de nouveaux moyens de répression envers le personnel que d'amélioration des conditions d'hygiène et de sécurité.* » (L'Est Républicain, 06/05/2015)

(124) Le nouvel édile colle à la ligne de " *dédiabolisation* " que promet son chef, Gabor Vona. Celui-ci s'est montré à la télévision en train de caresser des petits chiots, et

veut abandonner la rhétorique antisémite et anti-Tziganes qui caractérise le Jobbik, avec lequel Marine Le Pen refuse de collaborer. Si son ton conciliant irrite les franges dures du parti, il a en tout cas amadoué les électeurs. Le Jobbik est soudain apparu comme une option acceptable pour exprimer le rejet du gouvernement Fidesz.

" Même moi, si j'avais été candidat, j'aurais gagné! ", ironise Ferenc, un militant Rom local qui se dit proche du Parti socialiste hongrois (MSZP, social-démocrate, héritier de l'ancien parti communiste). *" C'était un vote historique contre le pouvoir, car tout le monde a l'impression que le Fidesz mène le pays à la ruine ».*(Le Monde, 13/04/2015)

(125) Le porte-parole du gouvernement, Ofwono Opondo, a indiqué à l'AFP que la coalition pouvait s'opposer au gouvernement sur des "questions politiques", mais pas uniquement sur la "personnalité de Museveni". **"Pour l'instant, (l'accord) semble montrer des signes de fragilité avant même que l'encre sur le papier ne sèche"**, a-t-il ironisé, le décrivant comme *"un projet financé par des donateurs occidentaux de la société civile, qui essaient de pousser certaines personnes, en particulier Amama Mbabazi, à affronter M. Museveni"*. (AFP, 11/06/2015)

(126) A Salies-de-Béarn, où il existe 15 places sans limitation de durée, *"nous allons passer en zone de rencontre"*, informe le maire Claude Serres-Cousiné. La formule qui promeut le partage harmonieux de la ville devrait être mise en place sous peu. *"Il manque juste la signalétique. Les piétons y seront prioritaires et la loi qui vient d'être votée en faveur des handicapés sera totalement appliquée sans durée limitée"*, précise l'élu.

"Contrairement à l'accessibilité des établissements et sites recevant du public (NDLR : lire notre édition du 24 février 2015), celle du stationnement avec marquage réglementaire, panneaux indicatifs et PV dissuasif de 135 euros pour les contrevenants est entrée dans les mœurs", constate Alain Vire qui s'émeut en revanche des conditions d'attribution de la carte "handicapé", un sésame très convoité. *"Avant, pour l'obtenir, il fallait relever de l'invalidité à 80 % avec mention de station debout pénible. Maintenant, il suffit de s'adresser à son médecin, si bien qu'il y a inflation de cartes et plus assez de places dédiées. Devant Auchan, c'est fou ce qu'il y a comme handicapés bien valides. J'ai dit au directeur qu'il y a plus de miracles sur son parking qu'à Lourdes !"* ironise-t-il. *"La gratuité ne doit être accordée qu'aux personnes en fauteuil ou frappées d'un handicap lourd"*, rappelle-t-il à toutes fins utiles. (La République des Pyrénées, 27/04/2015)

(127) *« Il a plus de mentions à son casier judiciaire que d'années de vie »*, ironise le président du tribunal. Et hier après-midi, le trentenaire en question, en situation irrégul-

lière et déjà condamné à 38 reprises, était une nouvelle fois reconnu coupable par la justice, cette fois pour s'en être pris à une magistrate. Une peine d'emprisonnement d'un an, assortie d'un mandat d'arrêt, a été prononcée à l'encontre de celui qui ne s'est pas présenté à son procès. (*Le Parisien*, 10/06/2015)

(128) **Elle souffre** toujours au niveau des jambes et peine à marcher. Le 24 octobre 2013, cette salariée d'une entreprise de logistique et de stockage de Viry-Châtillon avait été renversée et écrasée par une tractopelle, dans la cour de son entreprise. Hier, la société a été condamnée à 10 000 EUR d'amende par le tribunal correctionnel d'Evry pour manquement à une obligation de prudence ou de sécurité. Les dommages et intérêts feront l'objet d'une décision du tribunal des affaires de sécurité sociale. Cet accident a valu à la victime quatre mois d'incapacité totale de travail (ITT) et un état de santé qui n'est pas consolidé. En avril, elle a de nouveau subi une opération pour lui retirer des broches. Le tribunal a relevé qu'en dehors d'un panneau de limitation de vitesse à 20 km/h, il n'existait aucun couloir de circulation ou passage piéton matérialisé au sol. « ***Chez vous, on n'a qu'à laisser en compétition les piétons et un engin de 15 t !*** », a ironisé le président du tribunal. La substitut du procureur a relevé que ce risque pour les piétons avait été « *identifié dès 2002, mais évalué comme faible et non traité* ». Depuis, l'entreprise s'est mise en conformité en suivant les prescriptions de l'inspection du travail. (*LeParisien.fr*; 09/06/2015)

(129) En revanche, Edith H. assure avoir acheté pour près de 2 800 de produits vendus par sa thérapeute et payés en liquide... S'agit-il de médicaments ? Là encore, la question est complexe. Dans le cadre de l'enquête, l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM) a examiné les substances prescrites. 87 sont de l'ordre des compléments alimentaires. Six autres - le chardon marie, l'ispaghul, le niaouli, le thym blanc, la valériane et la cannelle - ont, eux, été considérés comme « *médicaments par destination* ». « ***Si la cannelle en est un, il serait temps de poursuivre toutes les grandes surfaces de France*** », ironise M e Tailly-Eschenlohr. « *Comme ce fut le cas pour l'ostéopathie, relève M e Robard, il faudrait qu'un cadre juridique soit adopté, qui permette de définir les bonnes pratiques en naturopathie.* ». (*Aujourd'hui en France*, 12/06/2015)

(130) "*Nous considérons ceci comme un effort déplacé pour dissimuler ce que tout le monde sait, à savoir que du personnel militaire russe en service actif combat et meurt en Ukraine orientale et que le gouvernement russe le dément*", a à cet égard réagi Jeffrey Rathke, porte-parole du Département d'État américain, selon lequel il s'agit aussi d'"un coup (porté) à la liberté de la presse".

Selon M. Felgenhauer, ce décret vise à "*emprisonner ou à effrayer*" ceux qui souhaite-

raient révéler des informations sur les pertes présumées subies par l'armée russe en Ukraine. *"Je n'ai jamais vu une définition juridique du concept d'opération spéciale"*, explique-t-il. *"Cela signifie que tout peut être désigné comme tel"*.

"Laissons les soldats mourir et leurs proches rester silencieux. Ceux qui ne sont pas d'accord, on les met au trou pour espionnage", a pour sa part ironisé sur son blog l'opposant Alexeï Navalny. Ce décret est une *"violation impensable de la liberté d'expression"* et *"crée une situation dans laquelle toute enquête journalistique devient illégale"*, s'est également indignée l'opposante et journaliste Ksenia Sobtchak. (*LeMonde.fr*; 28/05/2015)

(131) Le « copain », appelé à comparaître pour des outrages, ce même jour, quelques minutes plus tard, est absent : « *Il indique qu'il avait un rendez-vous chez le dentiste ce lundi après-midi* », relève la juge. Le Boroillot, bientôt 20 ans, a deux condamnations au casier. Il a reconnu, sans ses auditions, des paroles aussi empreintes de poésie que son ami. Voici ce que les forces de l'ordre ont entendu : « *Bande de fils de p....Je vais vous n..., vous enc...* ». Le tout assorti d'un doigt d'honneur. Accessoirement, le poète détenait 7 g de cannabis sur lui. « ***Il brille par son absence*** », ironise Me Darey, qui demande 150 euros pour une des fonctionnaires. Le parquet requiert 1 mois de prison et la révocation d'une ancienne peine de prison avec sursis (car le travail d'intérêt général auquel devait se soumettre le jeune homme n'a jamais été effectué). Là encore, le tribunal a suivi. Le policier touche 150 euros pour la réparation de son préjudice. (*L'Est Républicain*, 09/06/2015)

(132) Face au risque d'impasse, le Président du Parlement, Martin Schulz, a décidé de reporter le vote pour laisser le temps à un nouveau compromis de se dessiner. Dans la foulée, les eurodéputés ont aussi reporté le débat qui devait précéder le vote. *"Ce dont nous avons besoin, c'est d'un texte fort du Parlement européen"*, a défendu M. Schulz. Un vote sans résolution commune au bout aurait vu l'assemblée *"affaiblir son pouvoir"* dans un domaine relevant de ses principales prérogatives, a-t-il soutenu. Des parlementaires ont cependant reproché au président socialiste d'avoir voulu préserver l'image de la grande coalition unissant les principaux partis dans son hémicycle.

"C'est panique au Parlement", a ironisé le Français Yannick Jadot (vert), un des plus virulents détracteurs de cet accord, qualifiant de *"crapulerie politique"* l'initiative de M. Schulz. (*L'Express.fr*; 10/06/2015)

(133) Amusés ou atterrés, graves ou détachés, les quotidiens du jour se délectent du règlement de comptes entre le père et la fille Le Pen. Aperçu. *"Front national : la rupture"*, titre *Le Figaro* en une. ***"Rupture au FN. À qui père gagne"***, ironise *Libération*.

"Front national : guerre ouverte entre Marine Le Pen et son père", affirme *Le Monde*, tandis que *La Croix* y voit : "La guerre des deux FN". (*LePoint*, 09/04/2015)

(134) Invité d'Europe 1 ce jeudi, Xavier Bertrand ironise: «**Faute avouée à moitié remboursée**». Aux yeux du député-maire de Saint Quentin, les regrets de Manuel Valls sont bien tardifs: «*Il lui a fallu cinq jours et un sondage accablant pour comprendre l'émotion des Français. Des conneries, tout le monde en a fait dans l'exercice des responsabilités*», admet Xavier Bertrand, en référence aux difficultés similaires rencontrées par ses collègues du gouvernement lorsqu'il était aux affaires. «*Mais si personne n'a compris que les Français ne supportent plus le moindre écart en termes d'exemplarité, alors on n'a rien compris. Le premier ministre a mis beaucoup trop de temps pour réagir et comprendre*», juge le candidat à la primaire des Républicains. (*LeFigaro.fr*; 11/06/2015)

(135) Valls à Berlin, à un match entre 2 équipes étrangères, au frais de l'Etat... cela prouve qu'il a perdu tout sens de la réalité", a écrit le député de droite, Thierry Mariani sur Twitter. De son côté Nathalie Kosciusko-Morizet, fait dans l'ironie : « **On apprend que Valls est allé soutenir le Barça aux frais du contribuable, heureusement qu'il n'est pas fan des All Blacks (les rugbymen néo-zélandais-NDLR) !** » (*Nouvelobs.com*, 07/06/2015)

(136) Mais ça c'était avant que le numéro neuf mondial n'accède à la finale et ne s'empare du titre face à Novak Djokovic. Le fameux short à carreaux, autrefois pestiféré, attire désormais toutes les convoitises, au point que l'équipementier japonais Yonex, sponsor du tennisman, a annoncé mardi 9 juin la mise en vente imminente d'une série limitée « *collector* », disponible au prix de 49 euros, nous apprend France Info. Grâce au succès de Stanislas Wawrinka aux Internationaux de France, le vêtement est désormais passé à la postérité mondiale. Le tennisman, devenu quatrième mondial à l'issue du tournoi, a lui-même ironisé sur sa tenue, qualifiant son short de « **trois en un** » avec lequel « **il est possible d'aller se baigner, de jouer au tennis puis de s'endormir avec** ». (*Ladepeche.fr*; 10/06/2015)

(137) Une perruque de carnaval Patrick nie. « *Mon fourgon, je le prête de temps à temps* ». Patrick sera incapable de donner les noms des emprunteurs, il ira même jusqu'à dire qu'il le prête à des gens du voyage. Pourtant dans le fourgon, les policiers retrouveront deux perruques, noire et rousse, un taser, un blouson siglé 'sécurité'. « *La perruque, c'est pour quoi ?* » insiste la présidente. Avec sérieux, le prévenu répond : « *Je la mets le soir, c'est une perruque de carnaval* ». Pour la tentative de cambriolage du 27 avril,

des témoins ont vu les deux hommes faire ce qui semblait être du 'repérage'. Vers deux heures du matin, les détecteurs de lumière se mettent en marche, il est reconnu mais pour lui, il était venu taper au carreau de l'habitation car il aurait vu quelque chose de suspect. « *En somme, vous nous décrivez un acte citoyen et non un cambriolage* », a ironisé la présidente. Depuis le 22 avril dernier, les deux acolytes avaient été repérés par les policiers lors d'un contrôle routier. Dernier. (*Lindependant.fr*; 08/05/2015)

(138) Un des porte-parole du candidat PS, Bernard Cazeneuve, a ironisé ce mercredi sur Twitter, en rappelant au passage l'épisode concernant M. Sarkozy et la chute du mur de Berlin, qui avait suscité des moqueries des internautes, en 2009. "**Nicolas Sarkozy est partout, sur le mur de Berlin, à Fukushima... Bientôt ce sera l'anniversaire du naufrage du Titanic. Était-il dessus ???**", a-t-il écrit sur le réseau social. (*LeMonde.fr*; 11/04/2012)

(139) Après sa clarification faite devant la presse à bord de l'avion présidentiel, entre Washington et San Francisco, la porte-parole du gouvernement, Najat Vallaud-Belkacem s'est réjouie sur BFMTV que le patron des patrons ait "*retrouvé ses esprits*". Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de FO, a quant à lui moqué jeudi la relation entre François Hollande et Pierre Gattaz. "**Entre le président de la République et le président du Medef, c'est un peu comme la chanson de Gainsbourg Je t'aime, moi non plus. Un coup je te fais une déclaration, un coup je t'en fais une autre mais sur le fond ça n'a pas changé**", a-t-il ironisé sur RMC et BFMTV. (*LeJdd.fr*; 13/02/2014)

(140) Bien éloignée de ces précédents propos, Ségolène aurait plus récemment, et selon un indiscret du Canard Enchaîné, ironisé sur la détresse de Valérie Trierweiler. Alors que cette dernière a confié au magazine qui l'emploie : "*quand j'ai su, j'ai cru tomber d'un gratte-ciel*", l'ex-compagne de François Hollande et mère de ses quatre enfants aurait lâché à l'un de ses proches : "**Il ne faut rien exagérer. Ce n'est quand même pas le 11 septembre !**". (*LaDepeche.fr*; 05/02/2014)

(141) François Hollande n'a pas eu besoin d'attendre de lire les dépêches ou de voir les images pour moquer la candidature de Nicolas Sarkozy sur scène. «*Le président-candidat est désormais candidat-président*», a-t-il commenté au début de son intervention. «**Quelle nouvelle, quel bouleversement, quelle sensation! Je vais vous faire une confidence: je m'en doutais**», a-t-il ironisé, en déclenchant les rires des quelque 10.000 militants rassemblés au Zénith. (*LeFigaro.fr*; 15/02/2012)

(142) Hollande ironise sur la candidature Sarkozy sans citer le président. «**J'en**

connais qui ne se prépare que le dernier mois», ironise le candidat socialiste sans citer Nicolas Sarkozy qui doit annoncer sa candidature à moins de deux mois du premier tour. (*LeParisien.fr*; 15/02/2012)

(143) Invité ce mercredi d'Apolline de Malherbe sur BFMTV et RMC, Florian Philippot est revenu sur l'interview de Jean-Marie Le Pen accordée au journal Le Parisien, où il décrit le vice-président du Front national comme « *un agent double, envoyé par la droite, pour saboter le FN* ». « **Mince, il a vu mon oreillette caché derrière l'oreille** », ironise le numéro 2 du parti. « *Marine Le Pen est une extraterrestre reptilienne et tout cela est un complot de la CIA et du KGB réunis* », poursuit-il. « *Jean-Marie Le Pen crée un trouble phénoménal. C'est ridicule* », a conclu Florian Philippot. (*Nouvelles de France*, 22/07/2015)

(144) Nicolas Sarkozy a ironisé sur les écoutes dont il a fait l'objet, ainsi que Jacques Chirac et François Hollande, de la part de l'agence de renseignement américaine NSA, en affirmant, mercredi au Monde: "**Avec le recul, je me demande qui ne m'écoutait pas...**".

L'ex-chef de l'Etat fait ainsi allusion, outre les écoutes de la NSA, aux écoutes judiciaires dont il a également fait l'objet, et aux enregistrements clandestins de son ex-conseiller officieux Patrick Buisson, durant son quinquennat. (*Le Berry Républicain*, 03/07/15)

(145) Anthony Kavanagh a d'abord évoqué avec humour un fait soulevé maintes fois par les nombreux téléspectateurs du programme de TF1 : la différence de niveau entre les participants. "**L'année d'avant, j'avais remarqué que le niveau n'était pas très égal. Je me demande bien qui va gagner entre Brahim Zaibat, champion du monde de break dance et danseur de Madonna, et Laurentournac le petit gros de 'Camping Paradis'... Suspense !**" a-t-il lâché ironiquement. (*Puremédiast*, 25/06/15)

(146) Preuve que Nicolas Sarkozy et François Hollande se livrent une réelle guerre, alors que ce dernier se déclarait "*audacieux*", le premier s'est moqué. "**Je n'ai jamais vu quelqu'un de plus audacieux dans le mensonge et la tromperie**", a ainsi ironisé Nicolas Sarkozy, selon des propos rapportés par *Le Monde*. (*Closer*, 24/07/2015)

(147) Le Front de gauche s'y est aussi opposé, jugeant qu'il « réduit globalement les droits des représentants des salariés ».

M. Rebsamen a ironisé, devant l'unisson des critiques :

« **Ça me plaît assez d'être critiqué à la fois par "L'Humanité" et "Le Figaro", ça**

veut dire qu'on a une ligne qui est juste ! ». (LeMonde.fr, 23/07/2015)

(148) Bernard Cazeneuve ironise sur son look de "notaire de province" moqué par Thierry Braillard

Auditionné ce mercredi 21 janvier à l'Assemblée nationale par la commission d'enquête sur la surveillance des filières et des individus djihadistes, le ministre de l'Intérieur a montré qu'il avait une bonne mémoire et confirmé son humour pince-sans-rire. Ainsi au détour d'une analyse sur la difficulté à identifier et suivre les "*acteurs mouvants*" des filières djihadistes, il estime qu'il "faut regarder les cas concrets et en tirer les conséquences de manière extrêmement méticuleuse et minutieuse en essayant d'avoir une analyse presque notariale sur ces sujets". Il ajoute :

Ce qui n'a pas été un rôle de composition pour moi puisque il paraît que je suis un notaire de province.

Il précise qu'il n'a "*pas eu de difficulté à faire un examen notarial de cette réalité*", avant de poursuivre sans ciller sur les interceptions de sécurité concernant les frères Kouachi. Cette allusion au "*notaire de province*" est un petit retour à l'envoyeur, plus précisément son collègue du gouvernement Thierry Braillard, secrétaire d'État chargé des Sports. Interrogé par le *JDD* le 28 décembre dernier, ce dernier déclarait : Le premier à m'accueillir quand j'ai adhéré au PRG, c'était Bernard Cazeneuve. Il était déjà le même qu'aujourd'hui, en costume trois pièces avec un look un peu notaire de province.- Bernard Cazeneuve, visiblement, n'a pas oublié cette petite phrase. (*LelabEurope1.fr*, 21/01/2015)

(149) Les ressortissants roumains ont frappé le week-end dernier sur des parkings de boîtes de nuit. Ils visaient les sacs à main des voitures près des boîtes de nuit à Palavas. ***"Alors ils viendraient de Rouen pour venir chercher un passeport et pour ça ils ont eu besoin de passer par les boîtes de nuit ? Et là, justement, ils tombent nez à nez avec un couple d'amis qui les prend en voiture et qui vient de commettre huit vols à la roulotte?"***

Le procureur-adjoint a manié l'ironie, plutôt acide, au tribunal, lundi après-midi, où deux ressortissants roumains étaient jugés en comparution immédiate.

Ces deux hommes de 29 et 42 ans ont été interpellés dans la nuit de vendredi à samedi, sur le parking des boîtes de nuit de Palavas. Dans leur voiture, le butin de huit vols à la roulotte a été retrouvé.

Un équipage de la Bac (brigade anticriminalité) avait repéré leur manège : ils roulaient tout doucement devant les véhicules stationnés et brisaient les vitres dès qu'ils apercevaient un butin pouvant les intéresser, notamment les vestes et les sacs à main laissés par les noctambules.

Les prévenus, eux, affirment tranquillement qu'ils sont venus de Seine-Maritime pour récupérer des papiers. Qu'ils auraient donc été en discothèque et, refoulés, ils auraient croisé les fameux amis, les véritables voleurs... "On n'a pas pris la fuite, on n'y est pour rien", clament-ils via leur interprète. (*Midilibre*, 13/10/2013)

(150) Tablettes et cours inversés, équation gagnante dans un lycée pilote
« *Franchement, on ne s'attendait pas à être une classe pilote sur l'usage du numérique... Besançon, ce n'est pas une grande ville* », ironise Noémie Jeannin, élève de terminale S. Pourtant, grâce à l'expérimentation lancée par ses professeurs de mathématiques et d'histoire-géographie, toute sa classe du lycée Jules Haag est équipée depuis septembre d'une tablette. Qu'en pensent élèves et enseignants, alors que le ministère de l'éducation nationale vient d'achever sa consultation sur le numérique à l'école ? (*Le Monde*, 17/03/2015)

(151) De fait, sur le plan judiciaire, rien n'est joué. La décision de la cour d'appel ne préjuge en rien des conclusions de l'enquête des juges Claire Thépaut et Patricia Simon. C'est à l'issue de la procédure seulement qu'on saura si Sarkozy est, comme il l'espère, blanchi des accusations de corruption et trafic d'influence. Ou, épée de Damoclès, renvoyé en correctionnelle pour un procès, avec à la clé le risque d'une condamnation pouvant aller jusqu'à dix ans de prison et de l'inéligibilité. C'est donc une course de lenteur qui s'engage. « *Les maîtres du temps, ce sont les petits pois !* » ironise un ex-ministre en rappelant le surnom donné par Sarkozy aux magistrats lorsqu'il était président de la République. « Le calendrier va être très, très long », parie un de ses fidèles, pas certain qu'un éventuel procès puisse se tenir avant 2017. (*Le Parisien*, 8/05/2015)

(152) Jean-François Copé insulté sur des tickets de parking
Meaux (AFP) – Qui a trafiqué l'horodateur ? La justice a ouvert une enquête après que plusieurs usagers d'un parking de Meaux (Seine-et-Marne) ont constaté que la machine imprimait sur leur ticket des messages d'insultes visant le maire, Jean-François Copé (Les Républicains), a-t-on appris jeudi. Sur Twitter, des utilisateurs publiaient jeudi leur ticket de parking, comportant, sous le code-barre et la date, l'inscription « **Copé enfoiré de maire** » et « **voleur de maire** ». (AFP, 4 juin 2015)

(153) L'affaire remonte au 12 novembre 2014. Le maire bethoncourtois reprochait à son prédécesseur de l'avoir insulté lors d'une assemblée générale d'une association (N.D.L.R. : Bethoncourt animation) ce soir-là. Au terme d'un échange vif au sujet de la salle occupée par l'association (composé d'anciens colistiers de l'ancien maire) et que

Jean André ne voulait plus mettre à sa disposition, Thierry Bodin a lancé : « Ça ne m'étonne pas de toi. **Tu as vraiment une attitude de fasciste.** » (L'Est Républicain, 5 juin 2015).

(154) Nicolas Sarkozy ne se gêne pas, en privé, pour railler François Hollande. En effet, selon le site de L'Express, l'ancien chef de l'État se moque volontiers du physique de son successeur : « **Tu l'as vu, ce petit gros ridicule qui se teint les cheveux ? T'en connais, toi, des hommes qui se teignent les cheveux ?** » (*LaDepêche.fr*, 03/07/2013)

(155) La Côte d'Ivoire va enfin fabriquer ses chocolats
Les Ivoiriens auront donc enfin leur chocolat. L'ironie était cruelle : **alors que 6 millions d'Ivoiriens vivent de la fève de cacao, très peu avaient l'occasion d'en savourer.** Le chocolat, transformé hors du pays puis réimporté, reste inaccessible. (*Le Figaro*, 20 mai 2015)

(156) Cameron accusé de mentir, Miliband pris en défaut de confiance.
Un panel d'électeurs était en effet chargé de placer tour à tour les trois candidats sur le gril lors de l'émission *Question Time*, en direct de Leeds, sur la BBC. Faute de débattre entre eux, les chefs de partis ont dû répondre aux questions acérées et parfois agressives de ce public, debout face à la foule à la manière d'une agora grecque. David Cameron a été accusé trois fois de mentir, notamment sur les coupes dans les aides sociales, tandis qu'Ed Miliband s'est vu interpellé à trois reprises sur sa crédibilité pour gérer le pays. « Soit vous cherchez à tromper le public britannique soit vous ne savez pas ce que vous allez faire », a asséné un électeur à Cameron. « **Si tout est si fantastique, pourquoi y a-t-il de plus en plus de banques alimentaires ?** », a ironisé une dame. Le candidat tory s'en est tiré en répondant : « Je ne dis pas que tout est parfait. Je dis qu'on n'a pas fini le travail, c'est pour cela que je veux revenir pour cinq ans, ça prend du temps de réparer les dégâts que les travaillistes nous avaient laissé. » (*Le Figaro*, 01/05/2015)

(157) « **Minable, vous avez dit « minable » ? Comme c'est minable !** », ironisait l'interprète d'Obélix, référence à une réplique culte de Louis Jovet dans *Drôle de drame* ». (*Libération*, 17/12/2012)

(158) Patrick Onteniente tient aujourd'hui le seul pressing de la Communauté d'agglomération de La Rochelle qui dispose de machines n'utilisant pas de perchloréthylène pour le lavage à sec. Or, à partir du mois de septembre, la loi française interdira l'usage de ce solvant dans des machines âgées de plus de 15 ans. Le propriétaire du pressing installé à l'angle de l'avenue Salengro et de la rue de Bongraine a donc choisi une méthode radicale. Il a investi 100 000 euros et changé de matériel et

de technologie. « J'ai opté pour la solution à l'eau ! » [...] Fin du perchloréthylène. Pourtant, il a failli ne pas se remettre de ce changement législatif. " ***Le ministère de l'Écologie a dû vouloir nous tuer***, ironise-t-il. (*Sud Ouest*, 30/07/2014)

(159) Saint-Martin-du-Fouilloux accueille aujourd'hui et demain les deuxièmes Terrenales (après celles de Saint-Jean-de-Linières en 2010). Son nom ne laisse planer aucun doute sur l'organisme qui en est à l'origine : la puissante coopérative Terrena, 22 000 adhérents dans l'Hexagone, qui se veut incontournable sur le puzzle agricole. Cet événement s'articulera autour d'un enjeu dont le nom en fait sourire certains, mais qui n'en reste pas moins un challenge du futur immédiat : ***l'agriculture écologiquement intensive***. Ce qui peut ressembler à un paradoxe est au contraire défendu par Hubert Garaud, président de Terrena, comme « *la troisième voie entre le bio et le conventionnel* ». Autrement dit, il s'agit de diminuer les engrais chimiques pour sauver la terre d'une catastrophe annoncée, de réduire la consommation d'énergie fossile pour le bien de notre atmosphère, mais tout en produisant davantage pour nourrir les bouches dont le nombre file droit vers les dix milliards sur notre petite planète. [...]. (*Le Courrier de l'Ouest*, 28 mai 2015) Le violent échange entre Ménard et deux journalistes.

De même qu'il se défend d'avoir conclu son échange pour le moins musclé avec les deux journalistes par un « vous n'aurez plus le droit à la parole ! ». « ***Bien sûr que non, je n'ai jamais dit ça ! D'autant qu'en réalité, ce sont eux qui ne me donnent pas le droit à la parole*** », ironise l' élu, qui cite le bilan dressé par le quotidien de sa première année de mandat « où ils interrogent tout le monde sauf (lui) ». (*Le Figaro*, 22/05/2015)

(160) « Nous allons prendre nos dispositions et nous ferons collecter les ordures par des entreprises privées si la grève continue ». Peut-être même avant le week-end. « ***Quand il s'agit des éboueurs, ça ne dérange pas de ne pas reconnaître l'insalubrité mais quand les poubelles s'entassent en ville, là c'est insalubre*** », ironise Pierre Marsein, secrétaire général adjoint de la CGT. (*Le Progrès*, 29/05/2015)

(161) Pour décrire le désert médical gexois, il suffit de quelques chiffres : le territoire, qui compte environ 85 000 habitants, ne dispose que de 44 médecins généralistes, selon la CCPG. Soit un praticien pour 1 932 habitants, un ratio trois fois inférieur à la moyenne de France métropolitaine, qui compte 1 praticien pour 641 personnes. « *La situation est d'autant plus préoccupante que l'âge médian des généralistes est supérieur à 55 ans*, souligne Didier Hartmann, responsable du pôle affaires sociales, santé, sanitaire et solidarité à la CCPG, qui ne recense par ailleurs que 21 infirmiers, 36 spécialistes (hors dentistes). *Et encore, pas tous à temps plein.* » Seulement un

cardiologue, un pédiatre et un rhumatologue (à temps partiel) sont dénombrés. « **Un comble, alors que nous sommes à quelques encablures de l'Organisation mondiale de la santé!** » ironise Isabelle Passuello, vice-présidente de la CCPG. (*Le Point*, 01/06/2015)

(162) Ils fuyaient la guerre en Ukraine. Moscou leur a proposé de s'installer dans la péninsule volcanique du Kamtchatka, dans l'Extrême-Orient russe. Ces Ukrainiens ont atterri là-bas avec leurs traumatismes, leurs divisions et leurs rancœurs, face à un avenir incertain. Un journaliste russe les a rencontrés. Minuit à Kiev, 9 heures du matin à Petropavlovsk-Kamtchatski. Des barres d'immeubles gris, reliées entre elles par des cordes à linge chargées de vêtements mouillés, sont plantées le long de la rue Moltchanov et de ses alentours. Des congères de deux mètres de haut jonchent le quartier, parcouru par des sentiers qui ressemblent plutôt à des tranchées – un mur de neige à gauche, un mur de neige à droite. Les fenêtres du foyer de réfugiés offrent une vue magnifique sur la colline Michennaïa, semblable à un terril de charbon. Droit vers l'est, 690 kilomètres plus loin, c'est déjà l'Amérique du Nord. « *Nous avons presque réussi à atteindre la frontière canadienne* », plaisante quelqu'un au cinquième étage du bâtiment. « **À cause de l'Euromaïdan, c'est finalement nous qui avons atterri le plus près de l'Occident** », ironise-t-on au troisième [en référence aux manifestations pro-européennes qui, à l'hiver 2013-2014, ont débouché sur le renversement du président ukrainien Ianoukovitch, soutenu par le Kremlin].(*Le Courrier international*, 07/05/2015)

(163) Plusieurs manifestations étaient programmées samedi pour donner un air de fête au village.(...) Les 110 enfants de maternelle et de cours élémentaire étaient à l'honneur avec le carnaval de l'école. Les chansons, comme les costumes, étaient en rapport avec le thème du conte. Comble de l'ironie, la première chanson s'intitulait *Si tu aimes le soleil*. Alors qu'un défilé dans toute la ville était prévu, les enfants ont dû, à cause de la pluie, se contenter d'un périple jusqu'à l'église. Mais le plaisir de se promener ainsi dans la commune était visible sur leurs visages. (*Paris-Normandie*, 21 mai 2015)

(164) Les réseaux sociaux ont pour vocation de rapprocher les personnes. Mais ironie du sort, on s'aperçoit aujourd'hui que les utilisateurs n'ont jamais été aussi éloignés les uns des autres. Submergés par un flux toujours plus important d'informations, il est devenu très difficile de trouver l'objet de nos recherches à une échelle plus locale. C'est à partir de ce constat qu'est né SoonMap, un réseau social de proximité mettant en relation particuliers et professionnels, sur une zone restreinte, jusqu'à 50 km. À l'origine de cette idée innovante, deux associés, Clément Mellinas, 25 ans, et Julie Louche, jeune

Saint-Christolaine de 24 ans, qui travaillent d'arrache-pied depuis huit mois sur leur idée. Si Clément, diplômé de Polytech Montpellier, fondateur, s'occupe du développement web et mobile, Julie, elle, s'attelle à la partie commerciale, marketing ainsi qu'à la communication digitale du projet. (*Midi Libre*, 9/04/2015)

(165) Dans les allées, Emiliano et Marielle Gadéa, âgés de 58 et 47 ans et originaires de Nîmes, promènent leur berger australien de 3 ans et demi. Le couple peste d'être "désavantagé" par rapport aux éleveurs, qui selon eux, « gagnent tout le temps ». « Nous, on fait ça par envie, par plaisir », disent-ils. « **Il faut voir les éleveurs avec le fer à friser, avec les bigoudis, leur mettre des produits** », raille Mme Gadéa. (*AFF*, 06/06/2015)